
3 1761 04013 9073

# HISTOIRE DU MODERNISME CATHOLIQUE

DU MÊME AUTEUR

ÉTUDES D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

XX^me SIÈCLE

**La Question biblique au XX^e siècle.** — 2^e édit. — 1906. In-8°, 337 p. — Prix : 4 fr.

**La Crise du Clergé.** — 2^e édit. — 1908. In-12, 332 p. — Prix : 3 fr. 50.

*Traduit en Anglais.*

**Evêques et Diocèses.** — 1^re série (Le Cardinal Perraud, Diocèses d'Autun, de Cambrai, de Clermont, de Lyon, de Tours). — 3^e édit. — 1908. In-12, 117 pages. — Prix : 1 fr. 25.

2^e série (Mgr Latty, Mgr Delamaire, Mgr de Cabrières, Mgr Henry, Au diocèse de Bayonne). — 1909. In-12, 185 p. — Prix : 2 francs.

XIX^me SIÈCLE

**Dom Couturier, abbé de Solesmes.** — 1899. In-18, 384 p., avec portrait. — Prix : 3 fr.

**La Question biblique chez les Catholiques de France au XIX^e siècle.** — 2^e édit. 1902. — *Epuisé.*

**La Controverse de l'Apostolicité des Églises de France au XIX^e siècle.** — 3^e édit. — 1903. In-12, 315 p. — Prix : 3 fr. 50.

**L'Américanisme.** — 1903. In-12, VII-497 p. — Prix : 3 fr. 50.

**Un dernier Gallican. Henri Bernier, chanoine d'Angers** (1795-1859). — 1904. In-8°, VI-482 p. — Prix : 6 fr.

**Un Prêtre marié. Charles Perraud, chanoine honoraire d'Autun** (1831-1892). — 2^e édit. — 1908. In-12, 135 p. — Prix : 1 fr. 25.

*Traduit en Anglais et en Italien.*

**Le Clergé et la Noblesse d'Anjou aux élections de 1848.** — 1911. In-8°, 38 p. — Prix : 2 fr.

---

**Les Origines de l'Église d'Angers. — La Légende de saint René.** — 1901. In-8°, 76 p. — Prix : 2 fr.

**Mes Difficultés avec mon Évêque.** — 1903. — In-8°, 62 p. — Prix : 1 fr. 50.

**Autour d'un Prêtre marié. Histoire d'une polémique.** — 1910. In-12, XLIV-407 p. — Prix : 3 fr. 50.

Albert HOUTIN

# Histoire du Modernisme Catholique



PARIS
Chez l'auteur, 18, rue Cuvier, Ve

1913


LIBRARY
APR 6 1962
UNIVERSITY OF TORONTO

# AVANT-PROPOS

Les circonstances m'ont conduit à écrire ce livre sans le vouloir et presque sans m'en apercevoir. Puisqu'il est écrit, je le publie.

En annonçant que j'allais l'imprimer, une éphémère *Revue Moderniste Internationale* déclara « trop prématurée l'histoire d'un mouvement » qui, disait-elle, « en est à peine à son début (1) ». Le Modernisme catholique ne fait-il que de naître ou bien a-t-il déjà vécu ? Quoi qu'il en soit, comme depuis plusieurs années on a raconté ses vicissitudes en italien, en allemand et même en français, il a été l'objet de narrations plus « prématurées » que celle-ci et, si celle-ci corrige ou complète les précédentes, on la recevra sans doute avec indulgence.

Dans leurs récits, mes devanciers m'ont mis en cause d'une manière si formelle et si diverse qu'elle m'oblige à présenter ici une explication personnelle.

L'auteur des *Notes d'histoire religieuse contemporaine,* M. le pasteur Paul Sabatier, — certains l'ont appelé « le pape

(1) Numéro d'août 1911, p. 382.

des modernistes (1) », — a déclaré solennellement (2) que je n'appartenais pas à ce parti.

Un autre ecclésiastique, dont Pie X a loué « la fidélité inébranlable à la Chaire romaine, l'érudition, l'éloquence, le zèle à soutenir les doctrines chères au Saint-Siège, le courage viril et l'intrépidité à les défendre », — Mgr le chanoine Théodore Delmont, — a prononcé que je suis « moderniste à fond (3) ».

Pour le cas où le lecteur de ce livre serait sous l'impression de l'un ou de l'autre de ces jugements contradictoires, il me paraît nécessaire de lui exposer dès l'abord ce que je suis ou ce que je crois être réellement.

Avec le Père Tyrrell, « par moderniste, j'entends un homme d'Eglise, de n'importe quelle espèce, qui croit à la possibilité d'une synthèse entre la vérité essentielle de sa religion et la vérité essentielle de la modernité (4) ». Et par « modernité », j'entends l'ensemble des sciences et la manière de considérer toutes choses qui est imposée par les sciences.

J'ai été assez ingénu et assez confiant pour croire à la possibilité de cette synthèse, tout comme j'avais été assez ingénu et assez confiant pour accepter complètement l'enseignement qui m'avait été inculqué dans les milieux très traditionnistes et très fermés où s'écoulèrent mon enfance et ma jeunesse. Vers 1900, comme je l'ai déjà raconté, « j'avais transposé ma foi, par des retouches successives et continues (5) ». Au mois de décembre 1903, l'autorité ecclésiastique, en mettant à l'index deux de mes écrits (6), montra

(1) Voir ci-dessous, p. 140, note 2.

(2) Lettre publiée dans *Le Protestant*, 14 novembre 1908 ; reproduite dans mon *Autour d'un Prêtre marié*, p. 51-55.

(3) *Modernisme et Modernistes*, p. 469, note.

(4) Tyrrell, *Le christianisme à la croisée des chemins*, fin du ch. I; voir ci-dessous page 87.

(5) *Mes difficultés avec mon Evêque* (1903), p. 19.

(6) Décret de l'index du 23 décembre 1903, publié, avec le récit des circonstances, dans *La Question Biblique au XX<sup>e</sup> siècle* (1906).

qu'elle n'agréait point ces adaptations. Je ne m'y obstinai pas. A quoi bon ? Mes études me conduisaient — lentement, il est vrai, — à la certitude qu'il n'existe pas et qu'il n'y a jamais eu de religion spécialement révélée.

Cette conclusion ne me brouilla pas avec les amis que je comptais parmi mes anciens coreligionnaires orthodoxes et parmi ceux qui, plus tard, ont été appelés « modernistes ». Mes relations bien connues avec quelques-uns de ces derniers, — et des principaux, — me valurent d'être porté ou maintenu sur la liste de leurs adhérents. C'était bien à tort. L'Eglise catholique, « notre vieille mère, est », comme l'avait écrit Renan à l'un d'eux (1), « une si grande chose, sa situation présente est si extraordinaire et si tragique », que je comprenais toujours leurs espoirs, mais je ne les partageais plus. Leurs croyances n'étaient plus mes croyances, et leurs voies n'étaient pas mes voies. Eux-mêmes le savaient bien, et leur « pape » finit par le proclamer dans une encyclique, en 1908 : « Voici, dit-il, bien des années que les méthodes adoptées par M. Houtin avaient fait évanouir les espérances que son début avait fait concevoir (2) ».

Ecrite dans de telles conditions, cette histoire, pourra, je l'espère, être impartiale. Elle rendra justice à l'autorité ecclésiastique qui semble avoir nécessairement réprimé un mouvement plus sentimental que logique, un mouvement qui la ruinait irrémédiablement. Elle rendra justice aux condamnés dont beaucoup dépensèrent, dans une tentative sans issue, un courage et des talents dignes d'une cause moins chimérique.

*Paris, 4 octobre 1912.*

(1) Cf. ci-dessous, p. 91.

(2) *Le Protestant*, 14 novembre 1908 ; *Autour d'un Prêtre marié*, p. 54.

# CHAPITRE PREMIER

## UN RALLIEMENT INTELLECTUEL EN FRANCE

Les Universités Catholiques. — L'abbé Louis Duchesne
MM. Alfred Loisy et Marcel Hébert
Le mouvement « néo-chrétien ». — Les normaliens catholiques
M. Ollé-Laprune. — M. Maurice Blondel
L'encyclique « Providentissimus »
(1875-1893)

Pour reconquérir l'esprit d'un peuple qui abandonne de plus en plus les croyances traditionnelles, l'épiscopat français résolut, au commencement de la Troisième République, d'ouvrir des instituts d'enseignement supérieur, littéraire et scientifique. Il s'imaginait que, sous sa direction, il pourrait s'y former des fidèles d'une culture aussi éblouissante que solide, qui donneraient l'exemple de la foi et même qui tiendraient à la faire revivre autour d'eux. En 1875, une loi dont le vote fut poursuivi par les catholiques, à l'instigation des évêques, accorda et régla cette liberté de l'enseignement supérieur. L'épiscopat se hâta d'en profiter.

Dans leur plan primitif les prélats s'étaient préoccupés davantage de former des savants laïques que des ecclésias-

tiques théologiens. Pour ces derniers les séminaires semblaient suffire. Mais le pape ordonna que les nouveaux instituts comportassent des Facultés de théologie et l'épiscopat dut obéir.

Des écoles supérieures de théologie fondées dans ces conjonctures, la plus remarquable fut celle de Paris. Elle s'ouvrit au mois de novembre 1878, très modestement, avec quatre professeurs et des élèves qui n'eussent pas été beaucoup plus nombreux si le séminaire des Sulpiciens n'avait décemment envoyé quelque contingent à ses cours. Parmi ces quatre professeurs, il s'en trouvait un de grand talent, l'abbé Louis Duchesne, alors presque complètement inconnu, aujourd'hui membre de l'Académie française, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, et historien d'universelle renommée.

Lorsqu'il prit possession de la chaire d'histoire ecclésiastique de la nouvelle école, M. Duchesne était âgé de trente-cinq ans. La monotonie de sa carrière studieuse n'avait été rompue que par quelques menus incidents, auxquels l'évolution de sa pensée devait donner une saveur piquante. Fils d'un pêcheur breton, il débuta, en 1867, dans l'enseignement, à Saint-Brieuc, aussitôt après avoir été ordonné prêtre. De Rome, où il fit ensuite deux années d'études théologiques, il rapporta d'ardentes convictions ultramontaines. Pendant le concile du Vatican, il se fit remarquer par son désir de voir proclamer l'infaillibilité du pape. Il recueillit des signatures pour une adresse que le clergé de son diocèse envoya à Pie IX, bien que l'évêque, Mgr David, l'un des prélats les plus hostiles à la définition du dogme débattu, fût absolument opposé à ce genre de manifestations (1). Deux ans plus tard, M. Duchesne, peu regretté de son évêque, quitta Saint-Brieuc pour venir à Paris, terminer à l'Ecole des Carmes, la préparation de sa licence ès-lettres. Membre de l'Ecole française à Rome et

(1) Cf. René Durand, *Bulletin de la Société d'histoire moderne*. 23 avril 1911, p. 43-46.

chargé de missions scientifiques en Orient, il prépara des thèses de docteur ès-lettres qu'il soutint devant la Faculté de Paris, le 10 mars 1877.

L'étude et les voyages modifièrent naturellement les opinions et les tendances du jeune prêtre. L'enseignement qu'il inaugura, en 1878, et une petite revue qu'il fonda de concert avec des Oratoriens, en 1880, *Le Bulletin Critique*, causèrent dans le clergé ultramontain un malaise indicible, et dans le clergé de tendances libérales une joyeuse satisfaction. Sa revue exécutait avec entrain les livres mal faits. Son cours, s'inspirant du principe que l'histoire et la foi sont deux domaines qu'il faut tenir soigneusement séparés, semblait d'un esprit aussi libre qu'aurait pu le faire n'importe quel laïque. Il ne confrontait pas, au moins publiquement, la science avec la théologie. Il professait l'histoire. Il laissait aux théologiens le soin de s'arranger et, si ses élèves se sentaient troublés, ils pouvaient recourir aux lumières de leurs maîtres du séminaire et de leurs directeurs de conscience. Il distinguait toujours la religion de la théologie, et comme il prenait toujours la religion dans son sens le plus large, qu'il ne se croyait jamais dispensé d'avoir du bon sens, de la probité intellectuelle, de l'ardeur au travail, de la sympathie pour son temps et son pays, il enchantait ses jeunes auditeurs et lecteurs et mettait dans leur tort ses dogmatiques adversaires. Que de polémiques il suscita! (1) En 1885, le recteur de l'Institut catholique, Mgr d'Hulst, pour le sauver d'un orage, ne trouva pas d'autre moyen que de suspendre ses leçons et de lui faire accorder un an de congé par le coadjuteur de Paris, censément pour ses travaux

(1) Sur ces polémiques on peut consulter la *Crise du Clergé* (2e édition), p. 19 et « passim ». *La controverse de l'Apostolicité* et *La Question Biblique au XIXe siècle*. — Dans la suite de ces notes, je citerai ce dernier ouvrage avec cette abbréviation *Question bib.*, I, et la *Question Biblique au XXe siècle*, avec *Quest. bib.*, II.

particuliers (1). Une fois la tempête passée, le maître remonta dans sa chaire et ne fut plus guère inquiété : il était devenu une autorité.

L'un des jeunes élèves les mieux doués qui prirent place au pied de la chaire de M. Duchesne fut un jeune clerc du diocèse de Châlons, M. Alfred Loisy (2), maintenant professeur au Collège de France. Le professeur d'histoire ecclésiastique le dirigea dans ses études et le patronna un peu, de telle sorte qu'il fut nommé professeur d'hébreu à l'Institut catholique, en novembre 1881. En 1883, il commença un cours d'exégèse de l'Ancien Testament, sur le texte hébreu et, en 1886, un cours d'assyriologie. En 1892, il entreprit la publication d'une petite revue, l'*Enseignement Biblique*, dans laquelle il imprima ses leçons, en vue principalement des jeunes prêtres qui voudraient mieux connaître la Bible et désireraient, disait-il « compléter sur ce point l'initiation excellente, mais nécessairement imparfaite, qu'ils avaient reçue dans les séminaires ». Quoiqu'il parlât et écrivît avec beaucoup plus de circonspection que M. Duchesne, il devint aussi promptement suspect. On ne peut appliquer la méthode historique et critique à la science scripturaire sans bouleverser promptement l'édifice théologique et, si grand que fût le tact de l'exégète, ses premiers travaux n'en alarmèrent pas moins les théologiens.

MM. Duchesne et Loisy mirent leurs idées en commun jusqu'à 1888, époque à laquelle un dissentiment les sépara. Mais avant cette scission, leur trésor d'informations et de réflexions avait été enrichi par l'apport d'un prêtre versé dans la philosophie, M. Marcel Hébert.

Né en 1851, M. Hébert avait fait ses études de théologie

(1) Sur cet incident, cf. *La Controverse de l'Apostolicité*, 3e édit., p. 160-161.

(2) Né le 28 février 1857, à Ambrières (Marne), ordonné prêtre le 29 juin 1879. J'ai raconté sa carrière dans mes deux livres sur *La Question Biblique*.

à Saint-Sulpice, où il avait été l'élève de prédilection d'un théologien libéral, M. Hogan (1). Ordonné prêtre en 1876, il fut nommé répétiteur de philosophie au mois d'octobre 1879 à l'école Fénelon à Paris (2). Il avait pris son enseignement au sérieux et était devenu rapidement un professeur distingué. Lors de la fondation du *Bulletin critique*, il y fut choisi comme récenseur des livres de philosophie. Dans l'un de ses comptes rendus, il émit le jugement que « Kant a eu la gloire d'imprimer aux esprits philosophiques une puissante impulsion (3) ». L'archevêché, choqué d'un tel propos, avertit M. Duchesne de surveiller ses collaborateurs. Celui-ci pria M. Hébert de le venir voir et l'informa des susceptibilités de la hiérarchie, en lui avouant d'ailleurs qu'il connaissait peu le philosophe en question. M. Hébert lui expliqua son système : « S'il en est ainsi, conclut, en souriant, M. Duchesne, moi aussi je suis kantiste ! »

Dès lors les meilleures relations s'établirent entre les deux abbés. M. Hébert rencontra fréquemment M. Loisy chez M. Duchesne. N'étant point partisan des cloisons étanches, le philosophe demandait sans cesse des renseignements aux deux spécialistes de l'histoire du christianisme et il tirait bravement les conclusions. C'est ainsi qu'il publia dans le *Bulletin critique* (4) un article hardi dans lequel il réclamait la liberté pour l'étude de l'Ecriture sainte. « Vous avez attaché le grelot », lui dit à ce propos, tout joyeusement, M. Duchesne.

(1) Mort au séminaire Saint-Sulpice, le 30 septembre 1901, auteur d'un livre sur *Les études du clergé*. — Cf. *Quest. bib.*, I.

(2) Rue du Général-Foy.

(3) *Bulletin critique*, 15 mai 1881.

(4) Numéro du 1er février 1885. Dans cet article, M. Hébert rend compte des travaux de François Lenormant et de Reuss sur les origines de la Genèse. Il finit en s'abritant derrière une longue citation du cardinal Newman (*L'Inspiration de l'Ecriture sainte*, traduit par l'abbé Beurlier). — La position de M. Hébert,

Une plus grave question préoccupait le philosophe. Depuis 1882, sa foi au Dieu Père et Providence était ébranlée. L'admiration qu'il ressentait pour le kantisme (1), le portait de plus en plus à identifier Dieu avec « la Loi morale », à transformer le « Créateur », la « Providence » en « la grande Loi et Orientation idéalisatrice de l'Activité universelle ». S'il n'obéissait pas à son instinct philosophique, c'était que l'enseignement historique qu'il avait reçu le retenait encore sur le terrain catholique. Il croyait notamment à la résurrection de Jésus, et ce miracle, à ses yeux, garantissait la solidité du christianisme.

En 1891, M. Hébert, après une assez longue interruption, reprit à l'Ecole Fénelon les conférences de Philosophie. Il préparait à la partie philosophie du baccalauréat des élèves qui suivaient au lycée Condorcet les cours de sciences et qui se destinaient, pour la plupart, aux Ecoles Centrale et Polytechnique. Plusieurs étaient des esprits nets et précis. Ils ne lui ménagèrent aucune objection, le poussèrent dans ses derniers retranchements et l'obligèrent à conclure que sa philosophie n'était plus chrétienne. Il leur dut « en partie », écrivait-il plus tard, « d'être sorti enfin de l'illusion et de l'équivoque ». Pour ce qui concerne l'histoire du christianisme, il le dut à son ami Duchesne qui lui fit toucher du doigt

dans cet article est celle d'un catholique libéral : « Si encore, dit-il, on se bornait à nier à priori le surnaturel, le sophisme serait évident et n'en imposerait qu'aux esprits légers et superficiels ; mais c'est au nom de la critique qu'on parle, d'une critique qui a fait par ailleurs ses preuves malgré beaucoup d'hésitations et d'erreurs. Est-il prudent de laisser à l'incrédulité de tels avantages ? Ne vaudrait-il pas mieux établir une distinction nette entre les faits dûment constatés par la critique et les hypothèses hasardeuses, subversives, mises en circulation sous son couvert ? »

(1) Cf. son article « Thomisme et Kantisme », dans *Annales de Philosophie chrétienne*, janvier 1886.

les contradictions des témoignages relatifs à la résurrection de Jésus ; M. Hébert reconnut enfin qu'il n'y a là que légendes inconsistantes (1).

En perdant ses anciennes croyances, M. Hébert resta « symboliste » pour la foi en Dieu comme pour les autres dogmes. Il tourna les enseignements des religions en allégories pieuses et morales dont l'efficacité pratique lui semblait la raison d'être et la justification (2).

(1) Dans son *Histoire ancienne de l'Eglise*, Mgr Duchesne a tourné d'habile façon la difficulté de les apprécier : « Les premiers fidèles se réclamaient du nom et de la doctrine de Jésus de Nazareth, récemment supplicié par ordre du procureur Pilate à l'instigation des autorités juives. Bon nombre d'entre eux l'avaient connu vivant : tous savaient qu'il était mort crucifié, tous aussi croyaient qu'il était ressuscité, encore qu'une partie seulement d'entre eux eussent joui de sa présence après sa résurrection. » (Tome I, p. 13-14). — Aux théologiens qui, en 1911, l'attaqueront à propos de ce passage, Mgr Duchesne répondra : « J'ai parlé sans embarras de la résurrection. » (*Protestation*, p. 12).

(2) Le premier exposé de ces idées est dans son dialogue philosophique « Platon et Darwin », publié dans les *Ann. de Ph. chrét.*, mai 1893, et traduit en anglais par l'hon. William Gibson (Londres, Longmans, 1899, in-16). Le dialogue, de forme naturellement un peu voilée, se termine par ces mots :

« Sub diversis speciebus
« Signis tantum et non rebus
« Latent res eximiæ.

« Je tressaillis. C'était la complète expression de ma pensée la plus intime : des apparences, des signes, des symboles qui voilent la mystérieuse réalité, mais cependant nous y adaptent, nous en pénètrent, nous en font vivre, n'est-ce pas un des éléments essentiels de toute foi et de toute philosophie ? »

M. Hébert accentua ces idées dans le dernier chapitre de son livre *Le sentiment religieux dans l'art de Richard Wagner*. (Paris, Fischbacher, 1895).

M. Loisy s'engageait dans une voie analogue en cherchant à traduire pour les générations modernes ce qui lui paraissait le contenu des idées traditionnelles de Dieu et du divin. Moins mystique, M. Duchesne semblait un pur démolisseur et « pendant dix ans, des théologiens solides s'attendirent chaque jour à lire dans l'*Univers* la consolante nouvelle qu'il avait enfin quitté l'Eglise (1) ».

On ne change pas d'état si facilement. La grande loi des êtres est l'instinct, l'amour de la vie, et si l'homme veut bien vivre, il ne doit pas franchir certaines barrières sociologiques (2). On ne se déclasse pas impunément. Par ailleurs les gens éclairés ne prennent plus au tragique la perte des croyances, même chez un prêtre. Ils y voient simplement l'accident qui se produit tôt ou tard chez les adeptes cultivés d'une mythologie dépassée. C'est pourquoi dans tous les temps et dans tous les pays, surtout à l'époque des fins de religions, les prêtres désabusés ont préféré rester dans les bénéfices où les circonstances les avaient placés. Beaucoup d'entre eux d'ailleurs, au lieu de continuer à donner, sous le masque hiératique, l'enseignement traditionnel, ont essayé

(1) *Crise du Clergé*, p. 20.

(2) Deux ecclésiastiques, dont le nom figurera souvent dans ces pages et qui forment encore actuellement le plus bel ornement scientifique de l'Eglise romaine, ont exprimé cette vérité d'une manière pittoresque. « Ne détruisons pas ce dont nous vivons », dit l'un. L'autre, parodiant l'invitatoire, répétait quelquefois : « *Legem, cui omnia vivunt, venite adoremus.* »

A propos du droit ou du devoir qu'ont les prêtres qui perdent la foi de quitter l'Eglise ou d'y rester, on peut consulter les opinions et discussions recueillies dans ma *Crise du Clergé*. Le cas est étudié pour le clergé catholique : la situation est la même et a toujours été la même dans tous les clergés protestants. David-Frédéric Strauss, après la première Vie de Jésus, Schleiermacher, etc., ont essayé d'esquisser une théologie qui leur permît de rester dans leurs bénéfices ecclésiastiques.

de moderniser la vieille foi et d'atténuer dans l'âme des fidèles et dans la société les effets fâcheux de la crise dont ils ont eux-mêmes souffert.

M. Duchesne semblait résolu à infuser de la science et du libéralisme dans l'institution à laquelle il appartenait, mais il restait aussi manifestement désireux de faire carrière. Une fois passée l'ardeur de la prime jeunesse, il y alla prudemment. Il ne se permit qu'à propos de questions d'importance secondaire de taquiner les théologiens fossilisés. Sur les points liés au dogme, il s'efforça de s'exprimer d'une manière où les savants reconnaîtraient la vérité et où ses adversaires ne pourraient la saisir.

Bien qu'il dût opérer sur un terrain beaucoup plus délicat, M. Loisy se montrait plus décidé. Il trouvait moyen d'insinuer de graves et nouvelles conclusions scientifiques sous des formules qui semblaient respectueuses de la tradition et satisfaisantes pour la raison.

Quant au professeur de l'Ecole Fénelon, absorbé par ses devoirs professionnels, il ne pouvait, comme ses deux amis, se livrer à une production littéraire intense : il se bornait à écrire quelques articles de revue dans lesquels il réclamait plus de liberté et minait les systèmes religieux qui sacrifient l'esprit à la lettre. Par ailleurs, il encourageait ses deux amis à parler clairement et hautement.

C'est ainsi que sous l'influence de ces trois personnalités, il s'établit dans le clergé parisien, de 1888 à 1893, de forts courants de libéralisme dogmatique. En province, de jeunes prêtres, ordinairement professeurs de grands et de petits séminaires, et qui avaient suivi les cours de MM. Duchesne et Loisy se firent les apôtres de leurs idées. Les Instituts catholiques de Lille, Lyon, Angers, Toulouse n'étaient pas sans subir l'influence des deux savants professeurs de Paris et ils donnèrent dans leurs régions un enseignement notablement en progrès. L'atmosphère intellectuelle se renouvela dans les séminaires et même dans beaucoup de presbytères. Un peu partout les prêtres intelligents ou sceptiques s'épa-

nouissaient dans la tolérance dogmatique qui commençait : ils étaient heureux de laisser tomber de vieilles absurdités, c'est-à-dire de ne plus être obligés de les prêcher ou de les défendre : ils entrevoyaient les moyens de retenir des ouailles qui leur échappaient. Les jeunes prêtres, frais émoulus du séminaire, se lançaient dans ce libéralisme. L'insuccès, auquel se heurtaient ordinairement leurs naïves illusions, leur faisait désirer qu'une étude plus attentive de l'histoire et de l'exégèse remédiât aux exigences d'une théologie trop rigoureuse et qui n'avait plus de prise sur leurs paroissiens. Encore droits et honnêtes, non déformés par le servage ecclésiastique (1), ils sentaient qu'ils devaient concilier leur foi avec certaines découvertes péremptoirement prouvées, par exemple, celles de l'antiquité du monde et de l'homme.

Des laïques eux-mêmes s'estimaient heureux de voir un clergé plus instruit, plus large dans son enseignement, plus équitable dans la manière dont il parlait des travaux scientifiques et plus respectueux des difficultés de croire. La vieille église qui naguère encore, durant la plus grande partie du XIX[e] siècle, s'était montrée si dogmatique, si légendaire, si intolérante, semblait se transformer et devenir habitable.

Ces circonstances expliquent peut-être que vers 1890, un certain nombre de jeunes gens se soient subitement déclarés pris du besoin de « croire » (2).

Quelques pontifes littéraires, le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé, Edouard Rod, M. Paul Bourget les y engageaient fortement, sans d'ailleurs préciser l'objet et l'étendue des croyances nécessaires ou convenables. Plusieurs de ces

(1) « Seigneur, donnez-nous des prêtres *sans aucune volonté propre qui les souille* et les arrête, des *esclaves.* » Monsabré, Les Devoirs du prêtre, 3[e] conférence de Notre-Dame, 1886.

(2) J'ai donné sur ce mouvement idéaliste ou néo-chrétien dans mon livre *L'Américanisme*, pages 195-222, de nombreux détails qu'il est inutile de répéter ici.

jeunes « néo-chrétiens », comme on disait alors, sortaient de l'Ecole normale. Ils s'estimaient catholiques parce qu'ils admiraient les écrits de Bossuet et de Pascal et qu'ils lisaient avec plaisir les prêtres qui rédigeaient le *Bulletin critique.* Quelques-uns d'entre eux cependant avaient des convictions plus profondes. Elevés pieusement, désireux de conserver leur foi, ils s'étaient, à l'école, mis sous la direction d'un de leurs maîtres, catholique pratiquant, parfait honnête homme, M. Léon Ollé-Laprune, professeur de philosophie, mais d'une philosophie morale, sentimentale plus que scientifique, renouvelée de Malebranche et de Gratry (1).

Parmi les disciples de M. Ollé-Laprune, il en était un que la richesse et la profondeur de sa pensée, non moins que sa ferme volonté de « croire » et son attachement à la « vie chrétienne » rendaient digne d'être le fils bien-aimé, l'héritier et le continuateur du Maître. C'était M. Maurice Blondel (2), un jeune Bourguignon que l'obscurité de ses idées et de son style, tout comme sa nature sentimentale, auraient fait prendre pour un Allemand.

Le 7 juin 1893, M. Blondel, agrégé de Philosophie, soutint en Sorbonne une thèse de doctorat intitulée : « *L'Action, Essai d'une critique de la vie et d'une science de la pratique.* » (3)

(1) Voici, par ordre de promotion, le nom des principaux normaliens qui, depuis 1878 sont devenus, de différentes façons, des apologistes catholiques : Mgr Baudrillart, MM. Pierre Imbart de la Tour, Maurice Blondel, l'abbé Wehrlé, Georges Goyau, Jean Brunhes, Edouard Le Roy, Joseph Wilbois. — Après la mort de M. Ollé-Laprune (1898), le mouvement catholique continua dans l'Ecole : il y eut des loisystes, des modernistes, des sillonnistes, etc. Les plus connus sont MM. Jacques Chevalier, Maurice Legendre, Maurice Masson.

(2) Né à Dijon en 1861 ; depuis 1897, professeur de philosophie à l'Université d'Aix-Marseille.

(3) Un vol. in-8, Paris, Alcan, 1893.

Le morceau était abstrus (1) mais on y sentait un profond sentiment chrétien (2) et il se terminait par une vigoureuse affirmation du surnaturel (3).

(1) Les admirateurs de M. Blondel en conviennent eux-mêmes. M. Naudet écrira : « Je trouve les livres de M. Blondel horriblement difficiles à lire. Malgré de vigoureux efforts, je n'aurais vraisemblablement jamais compris son système si je n'avais lu Fonsegrive et Laberthonnière qui me l'ont expliqué. Je dois ajouter qu'alors cette apologétique nouvelle m'a paru très digne d'admiration. » (*Justice Sociale*, 10 janvier 1903).

A la soutenance, M. Paul Janet dit à M. Blondel :

« Votre pensée est obscure, votre façon d'écrire l'obscurcit encore. Je passe une heure sur une de vos pages, et je ne réussis pas à la comprendre. J'ai calculé qu'il me faudrait 45 jours pour lire votre thèse. Notre école française avait une autre méthode de penser et d'écrire ... Aussi longtemps que j'ai essayé de vous suivre, j'ai pris une peine affreuse, sans aboutir à aucun résultat. Dès que j'y ai eu renoncé pour feuilleter votre livre à droite, à gauche, j'y ai découvert à chaque page des choses intéressantes et parfois de charmantes réflexions : c'est comme les *Parerga* de Schopenhauer qui sont beaucoup supérieurs à l'ouvrage même. » *Ann. de Ph. chr.*, mai 1907, p. 126. — « Le style, répondit M. Blondel, n'est pas seulement un passage ouvert à l'accès des autres en notre pensée, c'est aussi une protection contre leurs jugements hâtifs. N'être compris ni trop tôt ni trop tard, ce serait le juste point. » *Ibid.*, p. 127. — Il se pourrait que les contemporains de M. Blondel et leur postérité trouvassent la vie trop courte pour relire *L'Action* jusqu'à la comprendre au « juste point ».

(2) Ce sentiment chrétien est assez fort pour essayer de démontrer qu'il faut un enfer et pour en légitimer les supplices éternels. (*L'Action*, p. 372). — Cf. dans Marcel Hébert, *L'Evolution de la Foi catholique* (1905, Paris, Alcan), ch. X, de judicieuses remarques sur le « fidéisme » de M. Blondel.

(3) « Si l'on ne peut entièrement le démontrer à la raison, on ne peut non plus le nier sincèrement sans en avoir fait l'expérience ; et quand on en a fait l'expérience de bonne foi, on ne le nie pas. Ne faisons pas comme s'il n'était point ; il sera pour

La soutenance de M. Blondel fut célébrée comme une heureuse journée pour la « bonne cause ». A la vérité, ses élucubrations ne répondaient guère aux ordres formels que Léon XIII avait donnés aux catholiques pour l'étude de la philosophie (1). Mais ceux qui voulaient croire et ceux qui, ne croyant pas, voulaient rester dans l'Eglise ne s'embarrassaient pas de telles considérations. *L'Action* sembla couronner une espèce de réconciliation entre le catholicisme et la pensée moderne. L'histoire selon M. Duchesne, l'exégèse selon M. Loisy, une philosophie tendre, large et indépendante dans le genre de celle de M. Blondel semblaient, aux yeux des néo-croyants sceller l'accord avec la vieille religion traditionnelle.. Ils partaient d'ailleurs d'une distinction qui leur semblait inattaquable et sur laquelle ils ne s'expliquaient pas, distinction entre des « exigences religieuses fondamentales » qu'ils se gardaient de définir, et les théories des théologiens pour lesquelles ils ne manifestaient que très peu d'estime.

Sur ces entrefaites, à la fin de 1893, Léon XIII publia une encyclique *(Providentissimus)* qui condamnait toute tendance nouvelle dans l'étude de l'Ecriture sainte et qui atteignait spécialement, mais sans la nommer, l'œuvre de M. Loisy.

Le document était clair et il aurait dû montrer la fragilité, ou même le caractère chimérique du ralliement intellectuel qu'on essayait. Ceux qui étaient frappés surent tourner la lettre pontificale, et comme le diplomate Léon XIII ne voulait pas défendre brutalement son système officiel, ils parvinrent à fausser pour ainsi dire sous ses yeux la portée de ses

nous. Et, s'il est permis d'ajouter un mot, un seul qui dépasse le domaine de la science humaine et la compétence de la philosophie, l'unique mot capable d'exprimer cette part, la meilleure, de cette certitude qui ne peut être communiquée parce qu'elle ne surgit que de l'intimité de l'action toute personnelle, un mot qui soit lui-même une action, il faut le dire : *C'est.* »

(1) Encyclique *Æterni Patris*, 4 août 1879.

déclarations et continuèrent leur genre de travaux. Ils semblaient même trouver tout naturel que l'autorité serrât les freins pour que l'évolution théologique se réalisât en douceur et sans troubler les âmes simples qui n'en sentaient pas le besoin. A l'Institut catholique de Paris, ce fut l'abbé Duchesne qui émit et qui fit triompher l'idée que l'Ecole de théologie devait adresser à Léon XIII l'expression de son adhésion à l'encyclique. « C'est une insigne lâcheté », dit un jeune prêtre de ses amis, alors décidé à marcher en avant et qui plus tard devait se constituer un ardent défenseur de l'orthodoxie.

---

# CHAPITRE DEUXIÈME

## UN RALLIEMENT POLITIQUE ET SOCIAL EN FRANCE

L'Adhésion a la République.
L'encyclique sur « La Condition des Ouvriers ».
L'Union pour l'Action morale. — Les Abbés démocrates
(1890-1893)

L'encyclique *Providentissimus* montrait que la paix intellectuelle qui s'établissait en France entre des catholiques instruits et une société éclairée n'était pas sans causer de vives appréhensions à la papauté : la doctrine de l'Eglise lui paraissait sacrifiée. Une autre paix semblait à Léon XIII plus urgente, moins dangereuse, quoique très difficile à établir : c'était une entente sur le terrain politique et social, entente qui ne pouvait s'effectuer que par le ralliement des catholiques à la forme républicaine du gouvernement.

Faire vivre en bon accord l'Etat avec l'Eglise, se servir des libertés modernes pour arriver à les supprimer peu à peu, capter l'influence et l'argent de la société civile au profit de la société religieuse traditionnelle, obtenir que les

hommes politiques sacrifiassent un idéal rationnel et scientifique pour se contenter des secours pratiques que pouvait leur assurer une institution morale encore très puissante, tel était le but que se proposait le vieux pontife.

Difficile était la réalisation de son plan. De par ceux qui l'ont fondée, en 1792, en 1848, en 1870, la République en France n'est pas seulement une forme de gouvernement, transférant de la monarchie au peuple l'exercice du pouvoir, c'est une doctrine de la suprématie de l'Etat sur les divers cultes, égaux dans la liberté, une doctrine de rationalisme, de sécularisation, de laïcisme, de nivellement dans le droit commun, toutes choses contraires aux prétentions de l'Eglise romaine.

C'est pourquoi, en France, jusqu'au pontificat de Léon XIII, le terme de républicain semblait communément incompatible avec celui de catholique, et la très grande majorité des évêques et des prêtres fut opposée à la République. Un ecclésiastique pouvait passer, par ses tendances, pour tolérant et pour libéral, — quoique le libéralisme théologique fût considéré comme un péché, — il lui était difficile de se dire républicain sans faire douter de la rectitude de son jugement ou de l'honnêteté de ses intentions.

Il n'en restait pas moins évident, pour tout observateur dénué de préjugés, que la France devenait de plus en plus démocratique et que les partis monarchiques s'effondraient dans une impuissance de plus en plus accentuée. En restant fidèle aux régimes déchus, l'Eglise s'isolait de la nation et s'exposait aux représailles d'un gouvernement qui la salariait et qui accordait à ses dignitaires des honneurs officiels. Une telle situation était grosse de périls pour l'avenir et Léon XIII résolut d'y parer. En 1885, il demanda au recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr d'Hulst, s'il pouvait compter sur lui pour l' « évolution nécessaire ». Le prélat qui appartenait au parti royaliste refusa son concours. Un peu plus tard, le piteux échec de la coalition boulangiste convainquit le pape qu'il était imprudent de reculer davantage un acte d'adhésion

au régime établi. Un prélat intrigant et ami du bruit, le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger, accepta la mission de formuler cette reconnaissance, et le 11 novembre 1890, en recevant l'escadre de la Méditerranée, il se rallia « sans arrière-pensée » à la forme de gouvernement pour laquelle la volonté du peuple s'était nettement affirmée. Une encyclique sur « la condition des ouvriers » *Rerum novarum*, publiée le 15 mai 1891, vint bientôt après montrer dans la papauté des préoccupations démocratiques nouvelles. (1) Puis ce fut une encyclique, datée du 16 février 1892, dans laquelle Léon XIII exprima formellement son désir de voir les Français se rallier à la République.

Ces actes pontificaux causèrent une vive impression. Comme pour montrer qu'il ne s'agissait pas là d'une utopie et que le catholicisme républicain, tolérant, existait réellement, des hommes distingués, d'opinions libérales, — le comte Albert de Mun, le vicomte Eugène Melchior de Vogüé, MM. Georges Picot, Anatole Leroy-Beaulieu, Henri Lorin, Max Leclerc, — exhibèrent à Paris, un prélat américain, Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, au Minnesota, qui, dans des conférences un peu tapageuses, célébra la république, la démocratie, et la nécessité d'aller au peuple avec des méthodes nouvelles (2).

Au moment où Mgr Ireland prononçait ses discours, Léon XIII avait l'occasion d'écrire à Mgr Fava, évêque de Grenoble. Un congrès de la jeunesse catholique s'était tenu au mois de mai 1892, dans cette ville et l'évêque en avait envoyé les actes à Rome. Le pape, comme pour préciser et approuver les idées alors en faveur, lui disait dans sa réponse :

(1) Sur les attitudes du clergé français après cette encyclique, cf. Dabry, *Mon expérience religieuse*, p. 127-138, *Les Catholiques Républicains. Histoire et souvenirs* (*1890-1903*), (Paris 1905).

(2) Cf. *L'Américanisme*, p. 205-212.

« ... Il est de la prudence chrétienne de ne pas repousser, disons mieux, de savoir se concilier dans la poursuite du bien, soit individuel, soit surtout social, le concours de tous les hommes honnêtes. La grande majorité des Français est catholique. Mais parmi ceux-là mêmes qui n'ont pas ce bonheur, beaucoup conservent malgré tout un fond de bons sens, une certaine rectitude que l'on peut appeler le sentiment d'une âme *naturellement chrétienne* ; or ce sentiment élevé leur donne, avec l'attrait du bien, l'aptitude à le réaliser... Quand tous, s'élevant au-dessus des partis, concerteront leurs efforts, les honnêtes gens avec leur sens juste et leur cœur droit, les croyants avec les ressources de leur foi..., alors le peuple finira par comprendre de quel côté sont ses vrais amis et sur quelles bases durables doit reposer ce bonheur dont il a soif ; alors il s'ébranlera vers le bien. » (1)

Devant ce document pontifical l'enthousiasme des « néo-chrétiens » (2) ne connut plus de bornes. L'alliance de tous les hommes de bonne volonté semblait consommée : le ralliement politique et social semblait réalisé.

Or, précisément, à cette époque, des libres penseurs, des protestants, quelques israëlites, quelques catholiques et même un prêtre en situation parfaitement régulière (3), venaient de constituer à Paris, une petite société dont le titre disait suffisamment l'objet : « L'Union pour l'action morale ». Son président, M. Paul Desjardins (4), membre de l'Université, était un de ces normaliens qui voulaient absolument croire à la possibilité d'adapter la vieille religion traditionnelle à la mentalité moderne. Il ne pensa pas pouvoir faire un meilleur usage de ses vacances scolaires que d'aller à Rome demander au pape une reconnaissance, non pas publique et officielle, mais tacite. Il espérait faire cesser par là l'espèce d'équivoque de la situation des ministres du culte catholique qui étaient

(1) Bref daté du 22 juin 1892.
(2) Cf. ci-dessus chap. I, p. 10-11.
(3) L'abbé Ackermann, agrégé de philosophie.
(4) Né en 1859, professeur de première au lycée Condorcet.

de cœur avec son Union, mais que « de légitimes scrupules pouvaient arrêter quand il s'agirait de lui témoigner une sympathie active ».

M. Desjardins vit le cardinal secrétaire d'Etat, Rampolla, et sollicita de lui une audience de Léon XIII. Pour éviter sûrement tout malentendu, il écrivit ensuite au cardinal une longue lettre destinée à être mise sous les yeux du pape et qui exposait avec le but de son voyage l'objet de l'Union qu'il avait fondée. Dans ce document il se livrait à une confiante exégèse des déclarations pontificales sur la condition des ouvriers, sur le ralliement à la République et sur « le concours de tous les hommes honnêtes » préconisé dans le bref à l'évêque de Grenoble.

Quelques jours plus tard, le 19 septembre, M. Desjardins fut reçu en audience privée par le souverain pontife.

« J'ai lu votre lettre avec la plus grande attention, lui dit Léon XIII ; elle ne contient pas une idée qui ne soit mienne. J'ai exprimé ma pensée à plusieurs reprises, depuis peu au monde catholique, je crois qu'il est inutile de parler de nouveau. Mais dites bien à vos amis que je suis tout avec vous ». L'entrevue dura environ quarante minutes. « J'espère, disait M. Desjardins, en la racontant, que l'importance d'une pareille approbation n'échappe à personne. Il ne s'agit pas ici d'une approbation due à une surprise de conversation, mais d'une approbation méditée, donnée après plusieurs jours de réflexion et sur un document écrit que le Saint-Père conserve ». (1) Et les protestants de l'Union, comme le pasteur Charles Wagner et M. Gabriel Monod, bénirent le Seigneur de l'évolution qu'ils voyaient accomplir à la papauté (2). Et le grand rabbin de France, Zadoc Kahn,

(1) *Bulletin* de l'Union, n° 1, p. 6.

(2) Sur l'évolution et l'œuvre de M. Paul Desjardins, cf. article de M. Marcel Hébert, dans *Annales de philosophie chrétienne*, juin 1895, p. 242 et 260 ; trois articles de M. Louis Boisse, dans

s'écriait : « Quel homme de bonne volonté ne voudrait répondre à un appel parti de si haut ! ».

Si les vrais libéraux étaient charmés par les directions données par Léon XIII, les catholiques se sentaient troublés et dérangés dans leurs habitudes.

Des royalistes, fervents catholiques, se renfermèrent dans le silence et la retraite, en refusant de se rallier à la République. Des journaux qui passaient comme les défenseurs de l'Eglise, *La Libre Parole* et *L'Autorité* (1) injurièrent le pape et ceux qui lui obéissaient. Parmi les rédacteurs de l'*Univers*, le grand journal papiste en France, les uns se précipitèrent dans l'adhésion à un gouvernement qu'ils avaient combattu jusque là avec acharnement ; les autres firent bande à part et fondèrent un nouvel organe, *La Vérité*, pour contrecarrer d'une manière oblique la politique de Léon XIII, en se servant d'une des paroles de ses anciennes encycliques : « Quand on est sous le coup ou la menace d'une domination qui tient la société sous la pression d'une violence injuste, ou prive l'Eglise de la liberté légitime, il est permis de chercher une autre organisation politique sous laquelle il soit possible d'agir avec liberté ».

Il y avait dans le clergé, où tout avancement ne pouvait être obtenu sans l'agrément du gouvernement ou même sans sa nomination, trop d'ecclésiastiques dont les directions de Léon XIII pouvaient favoriser les ambitions pour qu'il ne s'y produisit point une prompte obéissance à ses désirs. Archevêques désireux d'obtenir le chapeau cardinalice,

*Pages Libres*, 19 et 26 déc. 1908, et *Droits de l'Homme*, 19 mars 1911 ; une conférence de M. Parodi dans le *Bulletin de l'Union de Libres penseurs et de Libres croyants pour la culture morale*, juin 1911.

(3) Les deux principaux théologiens de *L'Autorité* contre la politique de Léon XIII furent le Père Emmanuel Barbier, S. J. et l'abbé Charles Maignen. — Sur ce dernier, cf. *L'Américanisme*, p. 478.

évêques qui voulaient devenir métropolitains, prêtres qui briguaient des évêchés, desservants qui, pour être doyens, avaient besoin de la bienveillance du préfet, tous se précipitèrent dans la politique républicaine (1). Dans les séminaires même, des jeunes gens qui rêvaient moins de devenir des ministres de paix et de sanctification que de bruyants publicistes se préparaient au journalisme ; tel, au séminaire Saint-Sulpice, à Paris, l'abbé Toiton qui envoyait déjà des articles à l'*Univers* et qui obtenait au mois d'octobre 1892, du cardinal Rampolla, au nom de Léon XIII, une lettre de félicitations pour sa collaboration.

Mais si, partout et toujours, l'écume, la paille et les matières légères montent à la surface des eaux agitées, tandis que tout ce qui a de la solidité et du prix reste caché, il n'y en eut pas moins dans ce mouvement de ralliement des apports précieux.

Nombre de prêtres, sincèrement amis du peuple, avaient constaté, par une expérience quotidienne, combien il est difficile au paysan et à l'ouvrier de gagner sa vie, combien les ecclésiastiques liés aux classes riches par les traditions historiques (féodales, aristocratiques et concordataires), s'étaient montrés jusque-là peu favorables aux classes inférieures. Ils avaient vu leurs châtelains s'opposer à toute

(1) Comme types d'archevêques désireux d'obtenir le chapeau, on peut étudier les Meignan (Tours), Thomas (Rouen), Fonteneau (Albi) ; comme type d'évêque qui voulait devenir métropolitain, Mgr Fuzet (Beauvais) ; comme types de prêtres qui briguèrent l'épiscopat et qui l'obtinrent, MM. Latty (plus tard archevêque d'Avignon), Delamaire (plus tard archevêque de Cambrai) ; j'ai étudié ces deux prélats dans *Evêques et Diocèses*, 2ᵉ série. Sur l'épiscopat que produisit cette tendance, il a paru une foule de livres et de pamphlets. L'une des publications qui contient le plus de faits est celle du BARON DE LA HEUNIÈRE (abbé Féret), *Pas d'Episcopat. A peine des Evêques* (Paris, Dentu, 1896).

amélioration, sentant qu'après une réforme en viendrait une autre et qu'il valait mieux pour eux, selon l'habitude chrétienne, confier le soulagement des maux à la charité, qui est toujours plus ou moins facultative, qu'à la justice qui reste implacable. Aussi, convaincus que les conservateurs sont moins préoccupés de conserver des traditions de dévouement et de services sociaux que leur fortune, leurs plaisirs et leur influence politique, ces prêtres étaient-ils devenus républicains. Les directions de Léon XIII leur permirent de le laisser voir, ce que la plupart d'entre eux n'osaient pas jusqu'alors, et il se produisit par là-même, dans beaucoup de paroisses, une détente dans les relations des ouailles et du pasteur. Dans les séminaires également, de petits « groupes d'études sociales » (1), qui s'étaient formés après 1880, reçurent une sorte d'autorisation et de sanction et préparèrent, au point de vue social, un rajeunissement du clergé.

Les directions de Léon XIII, — qu'on s'était mis à appeler « le pape des ouvriers », — suscitèrent bientôt des façons d'apôtres qui les transformèrent en un nouvel évangile et se chargèrent de les prêcher dans des conférences et dans la presse. A leur tête se placèrent un Gascon, l'abbé Paul Naudet, et un Normand, l'abbé Th. Garnier. Des évêques leur ouvrirent leurs séminaires (2).

L'abbé Naudet fonda *La Justice sociale, journal des intérêts démocratiques* (3). L'abbé Garnier, après avoir collaboré à *La Croix*, de Paris, voulut avoir son propre

(1) Sur ces groupes on peut consulter *La Crise du Clergé*, ch. X, « les séminaristes sociaux ».

(2) Au grand séminaire d'Angers, où je fis mes études théologiques (1888-1891), j'entendis une conférence de M. Garnier et une conférence de M. Léon Harmel, l'usinier du Val-du-Bois.

(3) Le premier numéro de ce journal hebdomadaire parut le 15 juillet 1893, à Bordeaux. Au mois de novembre, M. Naudet prit la direction d'un journal quotidien de Paris, *Le Monde*, et vint alors se fixer dans la capitale qu'il n'a plus quittée.

journal et lança *Le Peuple français* (1). Par toute la France, on fonda des journaux régionaux et départementaux destinés à soutenir les idées nouvelles. La plus connue de ces feuilles devait être un journal de Lyon : *La France libre, journal de la jeunesse républicaine, anti-juive et anti-maçonnique* (2). La plupart de ces journaux, rédigés par des prêtres sans grande expérience et des jeunes élèves des Universités catholiques, prirent pour modèles *La Croix* et *La Libre Parole*. Lors même que leurs rédacteurs improvisés semblaient naturellement enclins au libéralisme, ils se montraient nationalistes et violemment antisémites (3). Leurs meilleurs

(1) Les principaux collaborateurs du *Peuple Français* furent MM. Marcel Basseville ; Henri Bazire ; l'abbé Eugène Beaupin ; Georges Blondel ; Mgr Eugène Bœglin ; l'abbé J. Bordron ; l'abbé François Bossebœuf ; Charles Boucaud ; Charles Brun ; Paul Bureau ; Emile Chenon ; Jacques Debout ; l'abbé Desgranges ; l'abbé Ernest Dimnet ; l'abbé Paul Fesch ; l'abbé Gayraud ; Maurice Gaucheron ; Paul Gemahling ; Marius Gonin ; Georges Goyau ; Charles d'Hellencourt ; Georges Hoog ; l'abbé Félix Klein ; l'abbé Laberthonnière ; l'abbé Labourt ; Michel Latour ; François Laurentie ; Marcel Lecoq ; Alexandre Lefas ; l'abbé Lemire ; Jean Lerolle ; l'abbé de Lestang ; Louis Meyer ; Raoul Narsy ; l'abbé Naudet ; Georges Piot ; Yves Le Querdec (Fonsegrive) ; l'abbé Camille Ract ; Georges Renard ; Marc Sangnier ; l'abbé Sertillanges ; Henri Titgen ; Max Turmann ; l'abbé E. Vercesi ; l'abbé Jean Viollet ; les abbés Léon Cros, Pierre Dabry et Emile Mequinion, depuis sortis de l'Eglise. — *Le Peuple Français* a fusionné avec *La Libre Parole* en 1911.

(2) Le premier numéro parut le 19 mars 1893 ; sur l'histoire de ce journal, cf. *Evêques et Diocèses*, 1re série, p. 79.

(3) Cf. *Evêques et Diocèses*, 1re série. « Au diocèse de Clermont », p. 62, le programme de *L'Auvergne Libre*, journal fondé par un prêtre de tendances libérales, M. Brugerette. — Le fondateur du journal *La Terre de France* (1890), l'abbé Henri Desportes, avait publié deux livres sur le meurtre rituel : 1° *Le mystère du sang chez les Juifs de tous les temps*. Préface d'Edouard Drumont (Paris, Savine, 1889, in-12, XI-370 p.). Le livre porte en

amis ne peuvent nier non plus que leurs élucubrations ne continssent beaucoup d'inepties. Peu versés dans les sciences économiques et sociales, les abbés démocrates en parlaient comme ils étaient accoutumés à parler de religion devant les femmes qui composaient le gros de leurs auditoires ordinaires, d'une manière sentimentale et non pas scientifique.

Les discussions qui s'élevaient entre les catholiques ralliés, selon le désir de Léon XIII, à la République et ceux qui restaient « réfractaires » aux invitations du pape, furent un curieux spectacle. Aux élections législatives de 1893, le bon sens du peuple ne se laissa pas prendre aux paroles emmiellées de ces républicains de fraiche date, qui faisaient des réserves peu claires sur tels et tels points d'une législation sécularisatrice. Les trois principaux représentants de la politique pontificale, le comte Albert de Mun, MM. Jacques Piou et Etienne Lamy ne furent pas réélus députés. Des abbés démocrates qui s'étaient présentés devant le suffrage universel, un seul passa, M. Jules Lemire. De tous c'était incontestablement le plus digne et le plus capable. Il pouvait être devant le pays le symbole d'un clergé issu du peuple, n'ayant jamais douté des fondements du catholicisme parce qu'il n'avait pas été initié à l'histoire et que les circonstances l'avaient conduit à d'autres études, mais fort porté à croire, d'après son bon sens naturel, qu'il y a dans l'Eglise moderne, beaucoup de points disciplinaires qui devraient être réformés,

épigraphe ces paroles attribuées aux « Juifs de Trente » : « L'emploi du sang chrétien est indispensable au salut de nos âmes. » ; 2° *Tué par les Juifs, avril 1890. Histoire d'un meurtre rituel (1890)*. — Plus tard M. Desportes quitta l'Eglise. — Dans la *Revue du Clergé Français*, 1er août 1911, p. 302, M. l'abbé Vacandard dit à propos du premier ouvrage de M. Desportes : « Pour apprécier ce livre, il est bon de savoir que c'est l'œuvre d'un jeune séminariste rouennais, que rien ni personne n'avait initié à la critique historique et qui était tout au plus capable de collectionner les ragots placés à sa portée. »

beaucoup de matières d'enseignement qui ne sont pas très sûres et que les discussions mythologiques pourraient avantageusement s'éclipser devant la prédication de « la fraternité de l'Evangile, seule vraie loi du monde » (1).

(1) Ces derniers mots sont tirés de la circulaire de M. Lemire à ses électeurs. Sur le rôle de M. Lemire à la Chambre on peut consulter, outre le *Journal officiel*, le recueil de M. Fr. Guermonprez, *Ce que dit M. l'abbé Lemire quand surgit la doctrine et la discipline* (Paris, Rousset, 2 vol. in-16, 1910) ; la collection de la *Semaine religieuse* de Cambrai ; *Evêques et Diocèses*, 2e série, « Mgr Delamaire ».

# CHAPITRE TROISIÈME

## UNE NOUVELLE APOLOGÉTIQUE

Catholiques fidéistes et catholiques athées.
Le symbolisme de MM. Auguste Sabatier et Marcel Hébert.
L'encyclique au clergé français.
(1893-1899)

Les élections législatives de 1893 constituaient une nouvelle défaite pour l'Eglise. Elles marquaient que le peuple français se détachait d'elle de plus en plus et qu'il prenait de moins en moins au sérieux les prétentions et les revendications de ses ministres. Au lendemain du scrutin, l'abbé Naudet écrivait :

« Ce qui est bien certain, c'est que nous avons été vaincus. Ce qui est bien certain, c'est que le pays dans sa majorité, s'est déclaré contre nous, contre nos idées et qu'il a donné une avance formidable à ceux qui ont voté les lois scélérates, à ceux qui ont opprimé les consciences catholiques (1)... »

(1) *Justice sociale*, 9 septembre 1893.

Ni Léon XIII, au point de vue politique, ni les néo-chrétiens au point de vue sentimental, n'avaient réussi dans le mouvement qu'ils avaient tenté pour rapprocher la France de sa vieille religion traditionnelle. Une conclusion s'imposait : c'est que la vieille religion avait à reconquérir lentement la France, qu'elle devait, pour ainsi dire, procéder à une nouvelle évangélisation et se faire accepter dans l'intelligence du peuple avant de prétendre à sa direction. Mais comment convertir la France ? Allait-on purement et simplement reprendre l'enseignement séculaire de l'Eglise : « La raison démontre l'existence de Dieu. Ce Dieu a pu se révéler. L'histoire prouve le fait de la révélation ; elle prouve aussi l'authenticité des livres saints, l'autorité de l'Eglise. Le catholicisme se trouve donc établi sur une base rationnelle véritablement scientifique (1). »

Ce système de démonstration semblait peu pratique au commun des partisans du ralliement intellectuel, politique et social, et M. Maurice Blondel devait bientôt en faire une critique qui sembla leur agréer très fort :

« Comme il part de principes, remarqua-t-il, qui, pour la plupart, sont contestés aujourd'hui ; comme il n'offre pas la possibilité de les restaurer par sa méthode, comme il suppose une foule d'assertions qui sont précisément mises en doute ; comme il ne peut se prêter, sous sa forme systématique, aux exigences nouvelles des esprits qu'il s'agit d'atteindre, tels qu'ils sont, on ne peut, on ne doit pas tendre à se contenter de cette exposition triomphante. Nous sommes encore dans la vie militante et souffrante, et c'est un bien, c'est un progrès de le comprendre. Ne nous épuisons pas à ressasser des arguments connus, à offrir un *objet*, alors que c'est le *sujet* qui n'est pas disposé. Ce n'est

(1) Blondel, *Lettre sur les exigences de la Pensée contemporaine en matières d'Apologétique et sur la méthode de la Philosophie dans l'Etude du problème religieux* (étude publiée dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, janvier-juin 1896, et à part).

jamais du côté de la vérité divine, c'est du côté de la préparation humaine qu'il y a défaut et que l'effort de la démonstration doit porter (1). »

M. Blondel semblait d'autant plus justement fondé dans son attitude que parmi ceux-là même qui voulaient, pour des motifs divers, rendre la France catholique, il y en avait qui pensaient que la raison ne peut pas arriver à démontrer l'existence de Dieu (2) et d'autres qui pensaient que la raison démontre péremptoirement que Dieu n'existe pas (3). Mais, tous étaient d'accord, par intérêt ou par conviction, sur un double postulat :

Premièrement : le besoin religieux est inhérent à la nature humaine, ou, du moins, aux hommes incomplètement cultivés, qui sont l'immense majorité de l'humanité ; deuxièmement : ce besoin religieux a trouvé dans le catholicisme romain une satisfaction parfaite et définitive pour l'individu et pour la société, — en France du moins et sans doute aussi chez les autres peuples héritiers de la civilisation latine (4).

Par ailleurs les nouveaux apologistes étaient pour la

(1) Lettre citée, p. 22.

(2) « Je persiste à penser que l'on ne démontre ni l'immortalité de l'âme ni l'existence de Dieu... On croit par ce que l'on veut croire... » Brunetière, *La Science et la Religion* (1895), p. 59-62. Cf. Paul Bourget, *Outre-mer*, II, p. 324 et *L'Etape*, p. 21.

(3) Les monarchistes athées de l' « Action française ». Cf. : Abbé Jules Pierre, curé des Lilas, *Avec Nietzsche, à l'assaut du christianisme. Exposé des théories de l'Action française, suivi de leur réfutation par les principaux représentants de la tradition catholique* (Limoges, Dumont, 1910, in-12, XVIII-251 p.) ; Lucien Laberthonnière, *Positivisme et catholicisme* (Paris, Bloud, 1911, in-16, 430 p.) ; Georges Guy-Grand, *La Philosophie nationaliste* (Paris, Grasset, 1911, in-16, 225 p.).

(4) Le sentiment nationaliste qui était au fond de cette apologétique a été parfois avoué par ceux-là même qui se prétendaient le plus foncièrement catholiques et qui combattaient les catho-

plupart trop bien renseignés sur le fond des principales questions pour présenter au peuple français l'Église selon la manière traditionnelle avec laquelle elle prétend elle-même

liques athées de l'« Action française ». On lit, par exemple, dans *La Quinzaine*, N° du 16 mai 1899, page 249 : « Le catholicisme nous paraît si nécessaire à la vie et aux destinées nationales que nous ne pouvons concevoir la prospérité de notre pays si le catholicisme n'y est pas maintenu et développé. Notre nation a été pétrie de catholicisme : le catholicisme fournit une expression adéquate aux sentiments religieux du peuple français ; en dehors du sentiment religieux il n'est pas possible de faire vivre une morale sociale. Nous revendiquons donc pour le catholicisme dans la législation et dans l'éducation nationales la place qui lui revient ; mais vis-à-vis de nos concitoyens non catholiques nous réclamons cela non parce que nous sommes catholiques, mais parce que nous sommes Français. Ce n'est pas de la vérité du catholicisme que nous déduisons à ce moment et pour convaincre les autres son droit d'entrer dans les lois ; c'est de son utilité. Il fait partie de ces traditions nationales auxquelles la Ligue de la Patrie française a bien vu qu'on ne touchait pas impunément. Sur ce terrain, nous pouvons avoir pour alliés tous les patriotes et selon l'expression de Léon XIII, « les honnêtes gens de tous les partis ».

« Ce faisant, nous n'avons plus besoin que les évêques marchent à notre tête dans les luttes électorales, ce qui ne pourrait se faire ni sans obstacle ni sans péril ; nous n'avons qu'à nous tenir en communication avec notre centre religieux pour nous assurer qu'aucune des mesures que nous préconisons n'est de nature à diminuer la vie catholique. Et en cela nous sommes logiques et inattaquables aux yeux mêmes de non-catholiques : du point de vue politique, positif et national où nous nous sommes placés, la vie du catholicisme nous paraît une condition de l'existence et du développement de notre vie nationale, tout ce donc qui amoindrirait la vie catholique risque de nuire à la France, tout ce qui peut développer la vie catholique ne peut que profiter au pays ; nous demeurons donc dans notre rôle national en nous informant auprès des directeurs de la vie catholique universelle des mesures susceptibles de développer chez nous cette vie. »

imposer son autorité. Pour la plupart, ils savaient trop bien que l'histoire prouve qu'il n'y a jamais eu de révélation et que les prétendus « livres saints » ne sont ni authentiques, ni intègres, ni véraces. On se mit donc à composer une nouvelle apologétique sur de nouvelles bases.

On parlait peu de Dieu « que la science ignore » (1) ; on parlait davantage de Jésus dont l'existence semblait solidement établie, mais on célébrait surtout l'Eglise catholique dont les bienfaits ne cessent d'être visibles pour les peuples comme pour les individus. On exaltait la foi intuitive et les mouvements du cœur aux dépens des convictions raisonnées. Des bienfaits du catholicisme on voulut conclure à sa nécessité ; on s'efforça de prouver que son prétendu « surnaturel » est « postulé » par la nature même de l'homme dont il couronnerait harmonieusement les facultés supérieures (2). On vanta l'esthétique de l'Eglise et le chant grégorien. On en vint à dénigrer systématiquement la raison ; on affirma l'inconsistance de son usage, ses contradictions au cours des siècles. La vérité ne semblait plus intéressante, on ne se préoccupait que d'utilité ; on raillait l' « intellectualisme », en préconisant le « pragmatisme (3) ». On se livrait autour de certains mots : foi, croyance, science, révélation, surna-

(1) Loisy, *L'Evangile et l'Eglise*, p. XXXIII.

(2) Sur l'apologétique moderniste et ses rapports avec celle des principaux défenseurs de la religion au XIX[e] siècle ou même avant, Cf., article du P. H. Petitot dans *Revue prat. d'apol.*, 1[er] sept. 1911.

(3) On écrira plus tard avec justesse : « Le modernisme est une application du pragmatisme aux croyances religieuses. » *L'Ami du Clergé*, 14 janvier 1909, p. 38. — « Le modernisme n'est qu'une forme et un épisode de la maladie pragmatiste. » Leclère, *Modernisme, Pragmatisme, Protestantisme*, p. 3. — Cf. *Le Pragmatisme. Etude de ses diverses formes anglo-américaines, françaises, italiennes et de sa valeur religieuse*, par Marcel Hébert (2[e] édit., 1909, librairie Nourry).

turel, miracle (1), à des interprétations qui tendaient à en modifier le sens précis, consacré dans toutes les langues qui ont acquis assez de perfection pour qu'on puisse s'y entendre (2). On oublia même les conclusions les plus certaines et les plus claires des sciences historiques, ou si l'on y faisait allusion, c'était dans la mesure nécessaire à rendre circonspects les évêques et les théologiens qui auraient le mauvais goût de protester contre cette singulière apologétique.

Et c'est ainsi qu'on se livra à la création d'une doctrine

(1) Sur la notion du « miracle » Cf. la thèse de M. Edouard Le Roy, exposée et critiquée dans le *Vocabulaire technique et critique de la Philosophie*, de la Société française de philosophie. — Sur le sens des mots « foi » et « surnaturel » chez Brunetière, Cf. Marcel Hébert « Deux lettres de Brunetière » dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, janvier 1907.

Parmi les mots qui furent ainsi détournés de leur sens, on peut encore citer le mot « intégral ». Au XIXe siècle, des Espagnols fanatiques, ayant les croyances du moyen-âge, s'étaient proclamés « intégristes ». Au commencement du XXe siècle, des Français et des Italiens, pour qui toute religion était un pur symbolisme, imaginèrent de se dire catholiques « intégraux ». Le public non initié prenait cette expression dans le sens d'absolument orthodoxe et y voyait une parfaite communion d'idées avec la papauté. Leur « intégralité » consistait à ce qu'ils interprêtaient symboliquement toutes les croyances religieuses, y compris le dogme de l'existence de Dieu. Dans son encyclique *Pascendi*, Pie X parle d'immanentistes « intégralistes » qui « se font forts de montrer au non-croyant, caché au fond de son être, le germe même que Jésus-Christ porta dans sa conscience, et qu'il a légué au monde ».

(2) Cette perfection ne semble pas désirable à tout le monde. Un professeur hégélien, de race germanique, qui jouit d'une grande influence sur la jeunesse de son pays, écrivit à M. Hébert à propos de son livre sur *Le pragmatisme*, que le français n'est pas « une langue philosophique, parce qu'il ne permet pas l'équivoque ».

nouvelle où la foi voulue tenait tant de place qu'on a pu l'appeler un « fidéisme ». M. Loisy en développa surtout le côté historique, M. Blondel le côté philosophique, M. Brunetière le côté social (1). Certes il restait bien des gens à qui cette dialectique semblait étrange, mais les partisans de la nouvelle apologétique les flétrissaient du nom « d'intellectualistes », « scolastiques » s'ils étaient chrétiens, « rationalistes » s'ils ne l'étaient pas (2). Et M. Brunetière qui avait parlé de « la faillite de la science (3) » donnait des conférences çà et là sur l'invitation des archevêques et des évêques. Et M. Ollé-Laprune et son disciple M. George Fonsegrive (4),

(1) Cf. Marcel Hébert, *L'Evolution de la foi catholique*, ch. X.

(2) « Le succès des doctrines anti-intellectualistes s'explique en grande partie par ce fait que bien des croyants y ont vu un secours inattendu pour leur foi. Ils ont aussitôt repris à l'égard de la raison l'attitude de Pascal : « Taisez-vous, raison imbécile! » Un positivisme, un « scientisme », trop étroits devaient produire, par réaction, une tendance à la religiosité vague, désincorporée, vaporisée. Cette sorte de sentimentalisme, dans la pratique, n'engage à aucune observance rituelle, ou autorise à accomplir avec sérénité les rites les plus vulgaires. Les uns sont religieux dans l'éther, à la façon de Renan ; les autres sont religieux terre à terre, à la façon du plus humble « charbonnier ». C'est le règne de la pénombre ; on méprise les idées claires et lumineuses, qui seraient gênantes pour la foi, *fides fugiens intellectum.* A ce sentimentalisme, qui permet de tout croire, on joint le pragmatisme qui permet de tout faire, sous prétexte qu'agir, c'est créer la vérité de ce qu'on fait. » Fouillée, *La pensée et les nouvelles écoles anti-intellectualistes*, p. V-VI.

(3) Il a expliqué le sens de cette parole dans *Discours de Combat*, 2e série, p. 261.

(4) M. Fonsegrive-Lespinasse (Pierre-George, — *sic*, à l'anglaise), né en 1852, à Mouleydier (Dordogne), professeur au lycée Buffon à Paris, depuis 1889. Outre différents ouvrages imprimés sous son nom, il a publié sous le pseudonyme de Yves Le Querdec des romans destinés à moderniser le clergé et qui n'ont pas été

étaient priés par le supérieur général de Saint-Sulpice de parler aux séminaristes de Paris et d'Issy (1).

De telles manifestations et de telles tendances donnaient terriblement sur les nerfs des théologiens traditionnels. Comme l'autorité romaine ne paraissait pas décidée à intervenir, l'un d'eux, particulièrement révolté par les nouveautés exégétiques, eut l'idée de la forcer à se prononcer quand même, malgré elle. Il posa au Saint-Office une petite question fort claire, très nette, relative au verset de la Vulgate dit « des Trois Témoins célestes », verset dont l'authenticité est importante pour l'autorité de la version biblique dont se servent les catholiques et aussi pour l'histoire de l'élaboration du dogme de la Trinité. Le Saint-Office répondit naturellement dans le sens conservateur, théologique, c'est-à-dire contre l'évidence critique, et naturellement, le 15 janvier 1897, Léon XIII contresigna sa réponse. Cet oracle constituait une énorme bourde et quelques mois après, pour mettre fin à l'hilarité des protestants anglais, l'autorité romaine fut obligée de se laisser désavouer en faisant expliquer sa décision, non pas au point de vue critique, qui, disait-on, restait intact, mais au point de vue théologique (2). Si l'incident était de nature à affecter douloureusement les croyants naïfs, il réjouit beaucoup les novateurs. « Nous avons maintenant, dit l'abbé Duchesne, un puissant défenseur à Rome : le Père, le Verbe et le Saint-Esprit. Et ces trois sont un. » De fait,

sans influence, en France et à l'étranger : *Lettres d'un curé de campagne*, *Lettres d'un curé de canton*, *Le Journal d'un Evêque pendant et après le concordat*, *le Fils de l'Esprit*.

(1) La conférence de M. Fonsegrive eut lieu le 15 mai 1895 ; elle fut publiée dans *Le Monde* et reproduite dans le volume *Le catholicisme et la vie de l'esprit*. La conférence de M. Ollé-Laprune eut lieu le 19 juin 1895 ; elle a été publiée dans la *Revue du Clergé français*, du 1er juillet suivant.

(2) J'ai raconté longuement toute cette histoire dans ma *Question biblique au XIXe siècle*.

l'autorité, honteuse d'elle-même, se tint coite pendant plus d'un an. Dans le même temps, le 19 avril 1897, la découverte de la mystification Taxil-Vaughan (1), infligeait aux amateurs d'un surnaturel prononcé un appréciable supplément de défaite.

Comme si ces mésaventures n'avaient point suffi à l'orthodoxie catholique, un livre paraissait alors (1897), qui liquidait la dogmatique chrétienne dans un élégant symbolisme : l'*Esquisse d'une Philosophie de la Religion d'après la psychologie et l'histoire*, par Auguste Sabatier, doyen de la faculté de théologie protestante de Paris (2). Mais à ce symbolisme, élaboré par un protestant, manquait le dogme, — ou plutôt la transposition du dogme, — de l'Eglise, qui semble de plus en plus l'essence du catholicisme romain. Les catholiques symbolistes cherchèrent donc querelle à l'auteur et ils purent ainsi croire et faire croire qu'ils n'étaient pas protestants. En réalité, leur théorie sociologique seule les séparait de lui et il est incontestable que, grâce à son livre et à leurs réfutations, le symbolisme se répandit davantage dans l'Eglise romaine.

M. Marcel Hébert, qui avait tenté un effort analogue à celui d'Auguste Sabatier (3), marcha à sa suite d'un pas plus

(1) Cf. Henry-Charles Lea, *Léo Taxil, Diana Vaughan et l'Eglise romaine. Histoire d'une mystification* (Paris, 1901).

(2) Mgr Mignot, qui a longuement critiqué ce livre, apprécie ainsi son auteur : « On pourrait dire qu'il est le seul écrivain chrétien qui ait présenté au public, antérieurement à l'encyclique *Pascendi*, l'esquisse complète d'une philosophie religieuse véritablement "moderniste" ». *L'Eglise et la critique*, p. VII.

(3) Cf. ci-dessus ch. I, p. 7. — Voici l'indication d'articles anonymes publiés, par M. Hébert dans le *Bulletin de l'Union pour l'Action morale* où le symbolisme est également insinué : 1894-1895, t. I p. 76 « Un pas vers l'union » ; t. II, « Religion et science » (résumé d'Herbert Spencer) p. 291, 350 ; dernier chapitre du livre sur *Le sentiment religieux dans les Œuvres de R. Wa-*

décidé, surtout après un pèlerinage qu'il fit, durant les vacances scolaires de 1899, aux lieux sanctifiés par François et Claire d'Assise :

« Nulle part, dit-il (1), on n'a plus aimé ni mieux aimé ; nulle part on n'a vécu d'une vie plus véritablement évangélique, toute de pureté et de bonté, de joie et de liberté sainte... Mais l'enthousiasme qui remplissait le cœur de François et de Claire, qu'est-il devenu ? Qu'est devenue l'ivresse mystique qui les exaltait sans les fanatiser, qui les remplissait d'une joie indicible sans les absorber et les rendre moins attentifs, moins compatissants à toute misère, à toute souffrance ?... Là où ces âmes de feu se consumaient d'amour, la mienne restera-t-elle insensible ? Là où coulait à pleins bords le fleuve de la plus entraînante poésie demeurerai-je le cœur desséché comme la route rocailleuse que de nouveau je foule aux pieds ?... Je m'arrêtai et tristement m'assis sous un vieil olivier. Un coup de vent fit vibrer le feuillage ; je prêtai l'oreille au léger murmure... il me sembla que l'arbre m'adressait ces paroles : « Pauvre frère humain, pourquoi ton « cœur est-il ainsi triste et découragé ? Tu voudrais ressusciter « en toi la naïve simplicité et les transports d'un François et « d'une Claire ? Tu ne le peux plus ! Tu ne le pourras jamais plus ! « Six cents années se sont écoulées, le monde a progressé, la « science a pénétré de ses rayons les corps les plus opaques, elle « a dissipé les mirages, fait évanouir les légendes et les mythes. « Ne pleure pas de la sorte, mon frère ; contemple, comme Fran- « çois, la divine nature. Vois, lorsque nous sommes jeunes, notre

*gner*, p. 137 ; 1895-1896, t. II « Lettre à un jeune homme sur les Evangiles de Tolstoï », p. 47 ; 1896-1897, t. I « Lettre à un jeune homme sur les études philosophiques », p. 145 ; « Note sur la métaphysique », p. 337 ; « Lettre à un catholique », p. 448 ; t. II « Victime des formules ». p. 111 ; « Lettre à un jeune homme sur le symbolisme religieux », p. 161.

(1) *Souvenirs d'Assise* (Paris, imp. Bour, 1899), brochure non mise dans le commerce, mais réimprimée dans *La Revue blanche* (septembre 1902), et dans la « Bibliothèque de Propagande (Bruxelles, Boulevard du Midi, 34) » 1905, n° 57.

« tronc est lisse, régulier, mais l'implacable soleil nous inonde « bientôt de ses rayons. Nous résistons, nous protestons, nous « nous tordons douloureusement, notre bois éclate ; il ne reste « plus de nous que des lambeaux d'écorce et quelques racines qui « adhèrent à peine au sol... Sommes-nous anéantis ? Nullement ; « nous n'en donnons pas moins aux hommes notre délicat feuil-« lage et nos fruits si doux. Pauvre frère humain, fais de même ! « Que le soleil divin que tu appelles Science, Raison, fasse voler « en éclats par son irrésistible énergie tes faibles idées et tes « petits systèmes, si chers te soient-ils, si commodes, en appa-« rence si indispensables, n'en prends point souci ; quand même, « donne à l'Humanité tes fleurs et tes fruits. »

« Et je pensai : Frère l'Olivier a raison. »

Dans les méditations auxquelles il se livra, M. Hébert précisa ses idées sur la transposition des dogmes catholiques :

« Le catholicisme de l'avenir « ne sera ni le catholicisme despotique que trop souvent nous vîmes à l'œuvre, ni le protestantisme individualiste, ni l'appel à la conscience subjective indépendamment de toute tradition et du développement religieux historique de l'humanité, mais l'aide sociale providentielle offerte à l'individu, le respectant, le complétant, ne l'annihilant jamais »... « L'acte de foi le plus méritoire que puisse faire de nos jours un catholique, c'est de croire que l'Eglise actuelle renferme cette Eglise idéale, comme la chrysalide sombre et difforme le gracieux papillon »... « Ceux qui sont tentés de rompre avec l'Eglise commettent une déplorable confusion ; ils ne distinguent pas entre l'idée de l'Eglise et les apparences qu'elle a revêtues ou revêt ; or, ces réalisations extérieures n'ont qu'une valeur toute phénoménale, relative, transitoire »... « Ce n'est point le miroir qui fait la beauté du visage et ce n'est pas le mythe qui donne sa valeur à l'âme. Frère Elie admettait les mêmes mythes que saint François et leurs vies furent si différentes ! C'est l'âme vivante, bonne et belle, qui fait la bonté et la beauté du mythe, en l'interpretant. Et quand elle ne peut plus se retrouver, se reconnaître dans un mythe et s'en servir pour s'autosuggestionner, elle le délaisse et en crée d'autres »... « Nous n'en voulons plus

de ce Dieu infiniment juste qui punirait les crimes jusqu'à la quatrième génération et se permettrait tous les arbitraires, toutes les partialités ; de ce Dieu infiniment bon qui torturerait l'éternité tout entière ceux qui ne l'ont pas aimé ! Nous prétendons chercher et trouver une manière moins dangereuse, moins sujette à l'abus, d'objectiver notre sens du Divin. Cette première formule modifiée, les autres se transformeraient d'elles-mêmes. Par exemple, si nous employions, au lieu de l'image populaire, l'image stoïcienne, si, au lieu de parler d'un Dieu personnel, nous parlions de l'éternelle Loi, d'après laquelle la beauté, la bonté, la justice, se réalisent dans le monde, la prière ne serait plus la supplication d'un mendiant intéressé, mais l'effort énergique, accompagné de paroles et de souhaits, pour cette réalisation du Bien : le Miracle, sa réalisation même où éclate évidemment une force supérieure à celle que nous voyons en jeu dans les combinaisons purement mécaniques... » « L'Evangile serait de la sorte débarrassé de sa gangue de croyances populaires et de prestiges magiques ; il deviendrait l'incontestable révélation du Divin par la vie et la mort du Christ, la proclamation incomparable de la Loi de justice et d'amour ; dès lors, il serait accepté de toute conscience droite. Et la moralité deviendrait une moralité vraie, car l'homme se soumettrait librement à sa Loi, non parce qu'un maître la lui impose, mais parce qu'il en sent la valeur !... Le Dieu-gendarme que l'on prêche au catéchisme convient à des sauvages, non à des êtres libres. Mais, hélas ! on s'inquiète bien de rendre intelligentes et libres les masses populaires ! Ce que cherchent, au contraire, les conservateurs qui ont, pour ainsi dire, domestiqué à leur profit la religion, c'est à restreindre et à entraver la réflexion, de peur que l'on ne touche aux vieilles images sur lesquelles reposent leurs privilèges et leurs conventions morales »... « Je ne suis pas agnostique, puisque j'affirme le Divin ; mais qu'est-ce que le Divin ? La conception que j'en formule est imparfaite et subordonnée à ma constitution physique et intellectuelle ; dès lors, je ne saurais trouver non plus l'absolu et le définitif dans le Christ lui-même ou dans l'Eglise qui le représente et continue. La vérité est dans le Christ et dans l'Eglise, je le reconnais, mais elle n'y réside que dans l'orientation générale donnée à la pensée et à l'activité ; il reste à adapter cette direction aux conditions scientifiquement constatées de la réalité »...

« N'ôtons pas à l'Humanité les moyens si humbles, si imparfaits soient-ils, qui l'aident à en réaliser quelques traits. A ceux qui les acceptent machinalement, par pure habitude, ou sans les comprendre, expliquons le vrai sens, la haute portée morale des dogmes, des cérémonies qui nous viennent du Christ. Croyez-moi, leur contenu idéal n'est pas près d'être épuisé ; je puis donc, — et je dois — en user sans que l'on me taxe d'hypocrisie. D'ailleurs, si j'ai foi en l'Evangile, j'ai foi en la Raison, et je salue de loin le jour où les découvertes de la critique et des sciences naturelles ayant été vulgarisées, l'Eglise en tiendra compte dans les formules de son enseignement. Laissez à ce grand organisme humano-divin le temps d'éliminer certains éléments désormais sans valeur qu'il s'était assimilés à Jérusalem, dans la vieille Rome, à Byzance ou pendant le moyen âge. Alors enfin s'effectuera la conciliation de la religion et de la science, parce que leur rôle réciproque sera nettement compris : à la religion d'entretenir dans les âmes le sens de l'idéal, de ce qui *doit* être ; à la science de nous faire connaître clairement les exigences de la réalité ; à l'individu, de se rendre maître consciemment de ces deux forces, de les unir, de les composer entre elles et de vivre d'après leur résultante. Plus l'Humanité progressera, mieux on comprendra que l'Evangile, l'Eglise, ne sont pas des machines, distribuant toutes faites, la vérité et la force morale, mais des secours providentiels destinés à secourir, exciter l'individu dans son effort continuel vers le mieux. Car rien ne se fait, aucun progrès ne se réalise, que par l'individu ; d'autre part, comme dans toute évolution véritable, le progrès ne peut s'imposer du dehors et de vive force ; il doit venir du dedans » (1).

Lorsque M. Hébert écrivait ces lignes, l'autorité pontificale ne soupçonnait pas encore, semble-t-il, toute la profondeur de la crise dogmatique qui sévissait dans l'esprit

(1) M. Hébert a exposé ces idées sous la forme d'un dialogue tenu par lui avec un capucin libéral. Ce capucin est purement imaginaire et le dialogue a été simplement pris comme un genre littéraire permettant de poser et de résoudre plus vivement certaines questions.

de certains prêtres. Rome sait mieux qu'historien du monde que dans le clergé il y a toujours eu beaucoup de sceptiques, la cour papale en comptant toujours un fort contingent, — et elle se montre très indulgente à leur égard. Ce sont des serviteurs utiles et avisés ; l'esprit romain, avec son sens réaliste, ne les dédaigne pas et respecte les droits qu'ils acquièrent dans la carrière. Tout ce qu'on exige d'eux au préalable c'est qu'ils acceptent les règles de l'institution telles qu'elles sont, et qu'ils s'y conforment extérieurement. Qu'ils pèchent contre eux-mêmes c'est leur affaire, mais leurs péchés ne doivent jamais porter atteinte à la constitution de l'Eglise.

Or, vers 1898, il devint clair pour le Saint-Siège qu'il y avait dans le clergé, non plus seulement de ces prêtres sceptiques, préoccupés de faire une carrière agréable ou lucrative, mais des prêtres chimériques qui altéraient la doctrine de l'Eglise et demandaient des réformes essentielles dans son enseignement. Cela, la papauté ne l'a jamais toléré. Aussi Léon XIII se crut-il obligé de rappeler à l'ordre les novateurs.

Le 25 novembre 1898, il écrivait au ministre général des Frères mineurs, qu' « un genre d'interprétation hardi et trop libre » avait été adopté dans l'exégèse « çà et là, même par ceux qui auraient dû le moins s'y laisser prendre ».

Le 22 janvier 1899, en condamnant l' « américanisme », il défendait la doctrine traditionnelle de l'Eglise sur la valeur des vœux de religion et sur l'ascèse.

Enfin, le 8 septembre 1899, il adressait aux archevêques, évêques et au clergé de France, une encyclique qui constituait un très solennel et très grave avertissement.

Le pape condamnait d'abord la nouvelle apologétique philosophique :

« ... Nous le disions dans notre Encyclique *Æterni Patris* (1) dont Nous recommandons de nouveau la lecture attentive à vos

(1) Encyclique du 4 août 1879.

séminaristes et à leurs maîtres, et Nous le disions en Nous appuyant sur l'autorité de saint Paul : c'est par les vaines subtilités de la mauvaise philosophie, *per philosophiam et inanem fallaciam* (1), que l'esprit des fidèles se laisse le plus souvent tromper, et que la pureté de la foi se corrompt parmi les hommes. Nous ajoutions, et les événements accomplis depuis vingt ans ont bien tristement confirmé les réflexions et les appréhensions que Nous exprimions alors : « Si l'on fait attention aux conditions critiques du temps où nous vivons, si l'on embrasse par la pensée l'état des affaires tant publiques que privées, on découvrira sans peine que la cause des maux qui nous oppriment, comme de ceux qui nous menacent, consiste en ceci que des opinions erronées sur toutes choses, divines et humaines, des écoles des philosophes se sont peu à peu glissées dans tous les rangs de la société et sont arrivées à se faire accepter d'un grand nombre d'esprits (2). »

« Nous réprouvons de nouveau ces doctrines qui n'ont de la vraie philosophie que le nom, et qui, ébranlant la base même du savoir humain, conduisent logiquement au scepticisme universel et à l'irréligion. Ce nous est une profonde douleur d'apprendre que, depuis quelques années, des catholiques ont cru pouvoir se mettre à la remorque d'une philosophie qui, sous les spécieux prétextes d'affranchir la raison humaine de toute idée préconçue et de toute illusion, lui dénie le droit de rien affirmer au-delà de ses propres opérations, sacrifiant ainsi à un subjectivisme radical toutes les certitudes que la métaphysique traditionnelle, consacrée par l'autorité des plus vigoureux esprits, donnait comme nécessaires et inébranlables fondements à la démonstration de l'existence de Dieu, de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, et de la réalité objective du monde extérieur. Il est profondément regrettable que ce scepticisme doctrinal, d'importation étrangère et d'origine protestante, ait pu être accueilli avec tant de faveur dans un pays justement célèbre par son amour pour la clarté des idées et pour celle du langage. Nous savons, Vénérables Frères, à quel point vous partagez là-dessus Nos justes préoccupations, et Nous comptons que vous redouble-

(1) Col., II, 8.
(2) Encyclique *Æterni Patris*.

rez de sollicitude et de vigilance pour écarter de l'enseignement de vos séminaires cette fallacieuse et dangereuse philosophie, mettant plus que jamais en honneur les méthodes que Nous recommandions dans Notre Encyclique précitée du 4 août 1879. »

Après les modernités philosophiques, Léon XIII flétrissait les modernités exégétiques :

« Au sujet de l'étude des Saintes Ecritures, Nous appelons de nouveau votre attention, Vénérables Frères, sur les enseignements que Nous avons donnés dans Notre Encyclique *Providentissimus Deus* (1) dont Nous désirons que les professeurs donnent connaissance à leurs disciples, en y ajoutant les explications nécessaires. Ils les mettront spécialement en garde contre des tendances inquiétantes qui cherchent à s'introduire dans l'interprétation de la Bible et qui, si elles venaient à prévaloir, ne tarderaient pas à en ruiner l'inspiration et le caractère surnaturel. Sous le spécieux prétexte d'enlever aux adversaires de la parole révélée l'usage d'arguments qui semblaient irréfutables contre l'authenticité et la véracité des Livres saints, des écrivains catholiques ont cru très habile de prendre ces arguments à leur compte. En vertu de cette étrange et périlleuse tactique, ils ont travaillé de leurs propres mains à faire des brèches dans les murailles de la cité qu'ils avaient mission de défendre. Dans Notre Encyclique précitée, ainsi que dans un autre document (2) Nous avons fait justice de ces dangereuses témérités. Tout en encourageant nos exégètes à se tenir au courant du progrès de la critique, Nous avons fermement maintenu les principes sanctionnés en cette matière par l'autorité traditionnelle des Pères et des conciles et renouvelés de nos jours par le concile du Vatican » (3).

Des « intellectuels », Léon XIII passait ensuite aux prêtres « sociaux » et aux « abbés démocrates » :

(1) Encyclique du 18 novembre 1893 ; cf. ci-dessus p. 13.

(2) La lettre au ministre général des Frères mineurs, du 25 novembre 1898.

(3) Cf. *Quest. Bib.*, I, p. 275, les réflexions de M. Loisy sur ce passage de l'encyclique.

« Dociles aux conseils que Nous avons donnés dans Notre Encyclique *Rerum novarum*, vous allez au peuple, aux ouvriers, aux pauvres. Vous cherchez par tous les moyens à leur venir en aide, à les moraliser et à rendre leur sort moins dur. Dans ce but, vous provoquez des réunions et des congrès ; vous fondez des patronages, des cercles, des caisses rurales, des bureaux d'assistance et de placement pour les travailleurs. Vous vous ingéniez à introduire des réformes dans l'ordre économique et social et pour un si difficile labeur vous n'hésitez pas à faire de notables sacrifices de temps et d'argent. C'est encore pour cela que vous écrivez des livres ou des articles dans les journaux et les revues périodiques. Toutes ces choses en elles-mêmes sont très louables et vous y donnez des preuves non équivoques de bon vouloir, d'intelligent et de généreux dévouement aux besoins les plus pressants de la société contemporaine et des âmes.

« Toutefois, très chers Fils, Nous croyons devoir appeler paternellement votre attention sur quelques principes fondamentaux, auxquels vous ne manquerez pas de vous conformer, si vous voulez que votre action soit réellement fructueuse et féconde. ... La discrétion dans les œuvres et dans le choix des moyens pour les faire réussir est d'autant plus indispensable que les temps présents sont plus troublés et hérissés de difficultés plus nombreuses. Tel acte, telle mesure, telle pratique de zèle pourront être excellents en eux-mêmes, lesquels, vu les circonstances, ne produiront que des résultats fâcheux. Les prêtres éviteront cet inconvénient et ce malheur si, avant d'agir dans l'action, ils ont soin de se conformer à l'ordre établi et aux règles de la discipline. Or la discipline ecclésiastique exige l'union entre les divers membres de la hiérarchie, le respect et l'obéissance des inférieurs à l'égard des supérieurs. Nous le disions naguère dans Nos lettres à l'archevêque de Tours ; « L'édifice de l'Eglise, dont Dieu lui-même est l'architecte, repose sur un très visible fondement, d'abord sur l'autorité de Pierre et de ses successeurs, mais aussi sur les Apôtres qui sont les évêques ; de telle sorte que, écouter leur voix ou la mépriser, équivaut à écouter ou mépriser Jésus-Christ lui-même (1). ». . . . . . . . . . . . . .

(1) Lettre à Mgr Meignan, en date du 17 décembre 1888, à l'occa-

« Si donc, Nos chers Fils, comme tel est certainement votre cas, vous désirez que, dans la lutte formidable engagée contre l'Eglise par les sectes antichrétiennes et par la cité du démon, la victoire reste à Dieu et à son Eglise, il est d'une absolue nécessité que vous combattiez tous ensemble, en grand ordre et en exacte discipline, sous le commandement de vos chefs hiérarchiques. N'écoutez pas ces hommes néfastes qui, tout en se disant chrétiens et catholiques, jettent la zizanie dans le champ du Seigneur et sèment la division dans son Eglise en attaquant et, souvent même, en calomniant les évêques, « établis par l'Esprit-Saint pour régir l'Eglise de Dieu (1) ». Ne lisez ni leurs brochures, ni leurs journaux. Un bon prêtre ne doit autoriser en aucune manière ni leurs idées ni la licence de leur langage. Pourrait-il jamais oublier que, le jour de son ordination, il a solennellement promis à son évêque, en face des saints autels « obedientiam et reverentiam. » ?

« Par-dessus tout, Nos chers Fils, rappelez-vous que la condition indispensable du vrai zèle sacerdotal et le meilleur gage de succès dans les œuvres auxquelles l'obéissance hiérarchique vous

sion des écarts récents du journalisme catholique. — Cf. Henri Boissonnot, *Le cardinal Meignan*, p. 438. — Le journaliste à propos duquel cette lettre fut écrite était M. Jules Delahaye, « en quête de célébrités et de scandales » (Boissonnot, p. 427), alors rédacteur en chef du *Journal d'Indre-et-Loire*. — Cf. *Evêques et Diocèses*, 2e série : « Au diocèse de Tours ». — Les « écarts récents » consistaient en ce que M. J. Delahaye avait traîné des évêques républicains dans la boue. Son journal commit d'autres frasques que l'autorité religieuse ne releva pas. L'une des plus caractéristiques fut l'accusation de meurtre rituel qu'il lança à propos d'un cadavre d'enfant trouvé à Ingrandes (n° du 27 mars 1892). Cinq mois après (cf. *Le Temps*, 5 août 1892), la mère de cet enfant, reconnue coupable, était condamnée à vingt ans de travaux forcés. L'article du *Journal*, qui comprenait deux colonnes et citait les meurtres rituels énumérés par Drumont dans *La France Juive*, était signé du rédacteur en chef, M. A. Delaigue ; le « directeur politique », M. Jules Delahaye, était alors député de Chinon.

(1) *Act.*, XX, 28.

consacre, c'est la pureté et la sainteté de la vie. » Jésus a commencé par faire, avant d'enseigner (1). » Comme lui c'est par la prédication de l'exemple que le prêtre doit préluder à la prédication de la parole. « Séparés du siècle et de ses affaires (disent les Pères du saint concile de Trente), les clercs ont été placés à une hauteur qui les met en évidence, et les fidèles regardent dans leur vie comme dans un miroir pour savoir ce qu'ils doivent imiter.

« A ces recommandations du saint Concile, que Nous voudrions Nos chers Fils, graver dans tous vos cœurs, manqueraient assurément les prêtres qui adopteraient dans leurs prédications un langage peu en harmonie avec la dignité de leur sacerdoce et la sainteté de la parole de Dieu ; qui assisteraient à des réunions populaires où leur présence ne servirait qu'à exciter les passions des impies et des ennemis de l'Eglise, et les exposerait eux-mêmes aux plus grossières injures, sans profit pour personne et au grand étonnement, sinon au scandale des pieux fidèles ; qui prendraient les habitudes, les manières d'être et d'agir, et l'esprit des séculiers. » . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Enfin le souverain pontife continuait ainsi :

Ne serait-ce pas pour avoir, par zèle présomptueux, mis de côté ces règles traditionnelles de la discrétion, de la modestie, de la prudence sacerdotales, que certains prêtres traitent de surannés, d'incompatibles avec les besoins du ministère dans le temps où nous vivons, les principes de discipline et de conduite qu'ils ont reçus de leurs maîtres du grand séminaire ? On les voit aller comme d'instinct, au-devant des innovations les plus périlleuses de langage, d'allures, de relations. Plusieurs hélas ! engagés témérairement sur des pentes glissantes où, par eux-mêmes, ils n'avaient pas la force de se retenir, méprisant les avertissements charitables de leurs supérieurs ou de leurs confrères plus anciens et plus expérimentés, ont abouti à des apostasies qui ont réjoui les adversaires de l'Eglise et fait verser des larmes bien amères à leurs évêques, à leurs frères dans le sacerdoce et aux pieux fidèles (2). . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

(1) *Act.*, I, 1.

(2) Depuis 1897 les « apostasies » sacerdotales commencent en effet à devenir nombreuses. Cf. mon livre *La Crise du Clergé* où les principales sont notées dans leur ordre chronologique.

« Les temps actuels sont tristes ; l'avenir est encore plus sombre et plus menaçant ; il semble annoncer l'approche d'une crise redoutable de bouleversements sociaux. Il faut donc, comme Nous l'avons dit en diverses circonstances, que nous mettions en honneur les principes salutaires de la religion, ainsi que ceux de la justice, de la charité, du respect et du devoir. » . . . .

---

# CHAPITRE QUATRIÈME

## LE LIBÉRALISME RELIGIEUX A L'ÉTRANGER

### Le baron von Hügel ; Le Père George Tyrrell
### Kraus. — Schell
### (1890-1899)

Dans son encyclique au clergé français, Léon XIII avait formulé des avertissements dont le monde catholique tout entier aurait pu faire son profit. L'apologétique nouvelle n'était plus en effet particulière à la patrie des Loisy, des Hébert et des Blondel. Sous l'empire de nécessités analogues, elle se répandait dans tous les pays, et dans tous les pays elle préparait des conflits avec l'enseignement traditionnel.

Son principal représentant en Angleterre devait être un gentilhomme Autrichien, que ses relations de famille ont fixé à Londres, le baron Frédéric von Hügel (1).

(1) Né à Florence en 1852, fils du baron Charles qui fut ministre d'Autriche à Florence et à Bruxelles. Sa mère, Ecossaise convertie au catholicisme, était la fille et la nièce de deux généraux anglais. Il s'est fixé à Londres en 1871 et a épousé la fille d'une pairesse convertie, lady Herbert of Lea.

William George Ward l'initia aux études philosophiques et théologiques, et l'abbé Gustave Bickell à la critique biblique. Un prêtre français qui tournait les dogmes en symboles, — non pas tant en symboles philosophiques ou intellectuels, qu'en symboles moraux et pratiques, — l'abbé Huvelin, l'aiguilla vers un système mystique, où, comme il convient à des catholiques, domine l'amour de l'Eglise romaine, l'attachement à ses rites et à ses sacrements, l'admiration pour son impérialisme spirituel.

Pour M. de Hügel, cette Eglise est dans le monde la plus parfaite expression de Dieu. Il sait qu'il est impossible de prouver que cette Eglise soit d'institution divine, qu'elle ait été voulue et établie par Jésus, Fils de Dieu. Néanmoins il le croit, tout comme il croit aux principaux mystères ou prétendus faits chrétiens, tels que la résurrection de Jésus et sa naissance virginale. Il y croit, il y veut croire. A qui lui disait que les documents sur lesquels reposent ces croyances sont des légendes, de pieuses fraudes, des faux caractérisés, il répondait un jour qu'en effet ces documents présentent des difficultés, qu'ils ont été rédigés en dehors des procédés modernes de l'histoire, et qu'ils renferment des contradictions. Mais, écrivait-il :

« Tôt ou tard, à la lumière d'études ultérieures et parallèles des critiques et des théologiens, cette antinomie disparaîtra ou du moins s'atténuera au point de devenir un fardeau facilement supportable pour le savant qui croit ou pour le croyant qui sait. Dans d'autres ordres de connaissance et d'action, il y a aussi des antinomies que personne ne peut nier et qui cependant n'empêchent pas le développement de la pensée et de la vie.

« Quel théologien, fût-il membre du Saint-Office, songerait jamais à nier l'existence réelle du mal physique et du mal moral ? Et Sa Sainteté Léon XIII trahissait-il donc le catholicisme quand il encourageait noblement Pastor à raconter avec franchise les déplorables actions d'Alexandre VI ? Et cependant personne, simple croyant ou théologien, n'a réussi à mettre en pleine

harmonie ces faits réels avec la conception de l'omnipotence d'un Dieu bon et omniscient.

« Par contre, un médecin ou un moraliste qui, tout en constatant et reconnaissant les terribles réalités du monde empirique, se déclarerait croyant et proclamerait avec franchise l'existence du Dieu omnipotent, infiniment sage et infiniment bon, devrait-il donc être considéré, par cela seul, comme moins sincère dans ses constatations scientifiques ?

« Certes, quiconque affirmerait l'existence de vérités *in se* définitivement séparées et contradictoires, serait indiscutablement dans le faux, et sa pensée serait condamnable. Ainsi, en Dieu comme dans l'homme, qui lentement se rapproche de Dieu sans jamais l'atteindre, la vérité est une et seule. Mais cette vérité dernière, unique et harmonique, qui est le terme idéal de la science, ne peut être imposée par avance à la science elle-même sans la ruiner dans ses fondements. Ce terme idéal ne peut lui être imposé ni comme réalité en soi, objective, latente dans le fond mystérieux des choses, ni comme réalité actuelle et visible, point de départ des recherches et des investigations empiriques.

« Certaines antinomies relatives, qui se rencontrent dans l'étude de la vie phénoménale et littérairement documentée de la religion, certaines antinomies préliminaires qui n'appartiennent pas à la vérité en soi, mais dérivent seulement de notre manière de connaître toujours imparfaite et toujours perfectible, ne peuvent être niées. Les méconnaître est aussi périlleux qu'il le serait de nier l'unité définitive de toute la vérité. Sans ces *antinomies* et *autonomies* la science de l'homme s'identifierait avec la science même de Dieu, c'est-à-dire que toute vie, tout progrès de la science humaine serait rendu impossible (1). »

(1) Lettre datée du 7 mars 1904, adressée au *Giornale d'Italia* et reproduite dans *Le Chrétien français* du 2 avril 1904. — Dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1912, p 78, M. Loisy résume ainsi les idées fondamentales de la philosophie de M. de Hügel : « Un absolu réel, infiniment parfait, conscient et bon, se révèle à des degrés divers dans toutes les religions. Il ne se révèle pas, il ne peut se révéler adéquatement dans aucune, et une religion qui croit posséder dans ses dogmes la norme de toute vérité, qui devient intolérante, se méconnaît elle-même. Il

M. de Hügel pose comme postulat que le savant doit croire et que le croyant doit savoir. Il écrivait, à un de ses correspondants, le 1er juin 1903 :

« Nous avons à vivre et à créer, non une chose simple : la science sincère, mais une chose complexe, — complexe, coûteuse, mais consolante, comme est toute vie réelle et vécue, — la science sincère en et avec une religion profonde et historique, en et avec un catholicisme vivant parce que toujours renouvelé et réexpérimenté. Or, c'est tout juste en cette combinaison que réside la difficulté : lui dédier sa vie, c'est ce qu'il y a, je crois, de plus glorieusement dévoué et douloureusement fécond au monde. Car je ne me fais point d'illusion sur ce point : s'il semble bien dur qu'on ne puisse vivre et mourir en savant sincère (savant, bien entendu, en des matières historico-philosophico-religieuses) en l'Eglise, sans doubler cette activité par un dévouement d'homme profondément intérieur ; s'il paraît que l'on ait le droit de dire halte à Dieu et aux hommes et d'insister qu'ils n'ont pas le droit d'exiger de nous plus que la solidité et persévérance d'un honnête homme moyen : tout cela est faux, tout cela croule et craque, *de fait*, dans les circonstances qui ont été faites, lentement, depuis plusieurs siècles, pour le savant catholique d'aujourd'hui. Et pour ma part, vu la profonde réalité de la vie intérieure, et que là, au fond, se trouve la vraie grandeur et joie de l'homme, — j'ai fini en bénissant Dieu (dans les moments de résignation laissés libres par les crises et par les chocs) de cette nécessité en apparence si brutale, de me faire pardonner mes idées par ma vie et mon aspiration spirituelles et m'adoucir et m'apprivoiser moi-même à tout ceci, comme instrument de mon assouplissement fortifiant. »

Si touchante que soit cette philosophie mystique, il est peu probable que l'esprit moderne la goûte. Il est trop porté

n'y a pas plus lieu de tenir la religion pour illusoire, parce que tous les symboles religieux sont imparfaits, qu'il n'y a lieu de tenir pour illusoire la philosophie ou la science, parce qu'elles sont parties de très bas et qu'elles n'épuiseront jamais le vrai. »

à croire que tout homme, qu'il soit né chrétien, israélite, musulman ou bouddhiste, doit, avant tout, pour être sûr de ne pas se tromper, créer une chose simple : la science sincère, science qui n'exclut sans doute pas une religion profonde, mais qui pourrait bien exclure les croyances réputées orthodoxes dans les confessions religieuses auxquelles on appartient par la naissance.

Pour s'aider dans la création d' « une science sincère en un catholicisme vivant », M. de Hügel a recherché de bonne heure l'amitié de savants ecclésiastiques. C'est ainsi qu'il s'est uni Mgr d'Hulst, l'abbé Duchesne, M. Alfred Loisy. Au mois de novembre 1893, il profita d'un séjour qu'il faisait sur la Côte d'Azur pour entrer en relations avec Mgr Mignot (1), alors évêque de Fréjus, maintenant archevêque d'Albi. A Rome, où sa qualité de gentilhomme et de gendre d'une pairesse convertie lui valait, ainsi que sa science (2), une particulière considération, il entra en relations avec les théologiens officiels. En 1894, il s'aboucha avec le Père Lepidi, qui n'était pas encore Maître du Sacré-Palais, mais qui jouissait déjà d'une grande influence parmi les censeurs pontificaux. Il s'agissait alors d'empêcher que *L'Action* de M. Maurice Blondel ne fut mise à l'index. Ce fut la première de ses négociations. Il devait plus tard traiter pour M. Loisy et pour M. Hébert, bien qu'il ne partageât pas toutes leurs opinions.

En 1897, le baron von Hügel se lia avec un jésuite qui paraissait destiné à jouer un grand rôle dans les controverses religieuses de son pays, le Père George Tyrrell.

Tyrrell avait alors trente-six ans. Converti de l'anglica-

(1) Né le 20 septembre 1842, archevêque d'Albi depuis 1899.

(2) De cette science M. de Hügel a donné une preuve au congrès scientifique international de Fribourg (1897). Cf. *Question biblique... XIX^e siècle*, p. 253-258. — L'exposé le plus récent de la philosophie religieuse de M. de Hügel, « Religione ed Illusione » a paru dans *Cœnobium*, février 1911 et à part (in-8° p. 64).

nisme au catholicisme à l'âge de dix-sept ans, entré dans la compagnie de Jésus deux ans plus tard, fort ébranlé dans l'orthodoxie chrétienne depuis l'âge de vingt-un ans, il venait de constater, à la lecture de l'*Esquisse* d'Auguste Sabatier, que ses croyances étaient définitivement liquidées (1).

Tyrrell n'en restait pas moins dans la compagnie de Jésus, mais tandis que ses congénères, dont beaucoup n'étaient pas plus orthodoxes que lui, s'obstinaient à défendre les doctrines officielles de l'Eglise romaine, il voyait les dangers

(1) Dans un livre qu'il a publié en 1906 sur *La Pensée Catholique dans l'Angleterre contemporaine* (Paris, Lecoffre), M. l'abbé E. Dimnet a consacré une étude très pénétrante aux premières œuvres de Tyrrell. Il s'exprime ainsi : p. 157. « Le Père Tyrrell est donc théiste. Il l'est, non en vertu d'un raisonnement qui s'impose à son intelligence, ou lui donne la clef de l'énigme universelle, mais parce que le théisme lui semble moins inintelligible que les systèmes contraires. Il l'est surtout parce que la doctrine d'un Dieu-Providence lui paraît plus adoptable, c'est-à-dire rendant mieux compte de la tendance au progrès qui se révèle dans la marche de l'univers et dans l'idéal de vérité, de justice et de bonté que l'homme porte en lui-même ». P. 160 : « Du théisme, il passe au catholicisme, en vertu d'un raisonnement unique, parce qu'il lui semble plus adoptable, plus humain : C'est tout son traité de la *Vraie Religion* et de la *Vraie Eglise.* » P. 215 : « Le théisme restera, comme dit le P. Tyrrell, un système modérément intelligible, mais dans dix mille ou dans cent mille ans, il sera encore le seul, et nous voyons que le progrès légitime de la science lui est plutôt favorable que contraire. De même pour le christianisme. Il restera mystérieux par bien des côtés, mais si l'on se fait une idée relativement juste de l'action providentielle dans le monde, on ne l'écartera pas, ni non plus l'Eglise, ou la Tradition ou l'Inspiration ». En publiant, en 1906, cette étude qu'il avait écrite d'après les premières publications de Tyrrell, M. Dimnet reconnaissait qu'elle avait déjà vieilli et ne semblait plus répondre aux nouveaux livres de son héros. En effet, Tyrrell était certainement entré, et depuis longtemps déjà, dans une nouvelle phase.

de l'intransigeance pour l'Eglise elle-même. Il sentait que le catholicisme est engagé dans une impasse qui se resserre sans cesse davantage. Il prêchait la prudence aux théologiens et leur conseillait de réviser leurs enseignements, par exemple, pour la question biblique, de bien déterminer ce qu'on doit entendre par inspiration et par récit inspiré. Comme il s'était parfaitement assimilé les œuvres du cardinal Newman, apologiste de sentiment, qui lui aussi avait cru parce qu'il l'avait voulu et parce que toute son âme était incurablement attachée au passé, Tyrrell semblait encore un pur et simple disciple du célèbre cardinal et ces apparences tranquillisaient ou même enorgueillisaient ses supérieurs. (1)

Le baron de Hügel lui fit connaître la philosophie de MM. Bergson, Henri Poincaré, Blondel et du Père Laberthonnière, ainsi que les résultats de l'exégèse allemande. Il acheva donc de le détacher de l'apologétique littéraire, chère aux jésuites, pour le lancer sur des chemins nouveaux qui fatalement devaient être aventureux.

Encore quelques années et l'un de ses confrères, le Père Maurice de la Taille, le présentera ainsi au public français :

« Tandis que s'éteignait — hélas ! hors de la communion de l'Eglise — l'anthropologue Saint (2)-George Mivart, un religieux,

(1) Le rapport de Tyrrell à Newman a été bien défini par M. Dimnet : « Personne ne s'est assimilé aussi profondément la doctrine ou pour mieux dire l'esprit de la doctrine de Newman. D'innombrables pensées du P. Tyrrell ont l'espèce de vibration qui distingue celle de Newman au point de faire illusion. Le contexte seul marque les différences qui sont considérables, car le P. Tyrrell a conduit la pensée de Newman, non seulement jusqu'à l'individualisme qu'elle appelait logiquement, mais même jusqu'à une individualisation que Newman ne voyait sans doute que tout à fait spéculativement, et dont la révélation concrète l'aurait peut-être effrayé ». Ouv. cité, p. 131.

(2) Lisez Stephen.

dans sa cellule de Londres et de Richmond, tantôt au centre de la plus vaste agitation humaine qu'ait encore connue la civilisation moderne, tantôt sur les bords silencieux et pensifs de la Swale ; parmi les rares loisirs que peut laisser le ministère pastoral ou une correspondance des plus chargées avec les sommités intellectuelles du monde anglo-saxon (1) ; un religieux, que d'ailleurs ramenaient régulièrement devant le saint Sacrement toutes les heures qui n'étaient pas réclamées par le travail, George Tyrrell élaborait une théorie du surnaturel et de la foi qui donnerait corps à toutes les aspirations diffuses dans les milieux philosophiques, exégétiques, sociologiques, où l'on parlait, suivant le mot de Léon XIII, « d'un ordre nouveau de vie chrétienne, de nouvelles doctrines de l'Eglise, de nouveaux besoins de l'âme chrétienne, de nouvelle vocation sociale du clergé, de nouvelle humanité chrétienne (2) ». Son œuvre serait la réplique de l'œuvre de Sabatier, mais adaptée à des esprits qui auraient pris dans l'Eglise catholique le goût et le besoin d'un lien social extérieur, d'une liturgie symbolique, et surtout de la continuité historique.

« A peine l'œuvre accomplie, ou seulement ébauchée, les hommages vinrent en foule au théoricien du modernisme... L'encens ne lui fut pas ménagé non plus par... des auteurs dont le principal mérite est une admirable souplesse de pensée et une fluidité de langage déconcertante, mais non la solidité et la fermeté d'un esprit mûri par les principes, et armé pour se mesurer impunément avec les problèmes redoutables que soulève toute analyse de la connaissance religieuse. Tant il est vrai que

(1) Le lecteur ne doit pas oublier que c'est un jésuite qui tient la plume, et qu'il lui faut grandir la Compagnie en faisant accroire que le plus distingué de ses membres doit nécessairement correspondre avec « les sommités intellectuelles ». En fait, Tyrrell n'a jamais été en rapports avec beaucoup d'éminentes personnalités et ces personnalités, qui n'étaient guère orthodoxes, n'ont pas peu contribué à le détacher de la papauté.

(2) Instruction de la Sacrée Congrégation des Affaires Ecclésiastiques extraordinaires sur l'Action populaire chrétienne ou démocratique chrétienne en Italie. 27 janvier 1902.

l'humanisme ne suffit pas à juger des choses d'Eglise, — fût-on prêtre, comme c'est le cas pour cet auteur ingénu (1) d'un livre sur la pensée catholique en Angleterre qui vient d'être censuré par l'Index, — mais tant il est vrai aussi que même la piété, la science et le talent ne suffisent pas pour garder un homme dans le droit chemin, s'il n'y joint l'humilité, la fallût-il héroïque : c'est ce que prouve le cas de George Tyrrell (2).

« Lui, il faut bien l'avouer, n'appartient pas à la catégorie des esprits superficiels, mais il domine de toute sa taille — j'allais dire d'hérésiarque — le troupeau de ses incompétents admirateurs.....

« Il y a du Luther dans cet homme : la remarque est d'un protestant ; et la ressemblance prend plus d'un trait. Le talent littéraire n'est pas le seul, également prestigieux des deux parts. Il faut rapprocher encore les antécédents mystiques, plus tourmentés sans doute chez le moine saxon, plus tendres chez le religieux anglais, mais combien intenses chez l'un et chez l'autre, — et combien illusionnés aussi, — c'est ce que révèlent plus clairement les dernières productions de Tyrrell (3).

(1) M. l'abbé Dimnet.

(2) J'ai connu personnellement Tyrrell. Quoi qu'en dise son vertueux confrère, je l'ai toujours trouvé très humble, la simplicité, la bonté mêmes.

(3) Ce parallèle entre Tyrrell et Luther pourrait être poussé beaucoup plus loin, surtout par ceux qui ont connu dans l'intimité le jésuite irlandais. Beaucoup de ses plaisanteries, en conversation et dans la correspondance, rappelaient celles du grand moine saxon. Par exemple, il m'écrivait un jour : « Flageller l'imposture du célibat ecclésiastique, c'est donner au pape et au diable un atout contre soi. » (Lettre publiée dans *Autour d'un Prêtre marié*). Cette phrase, et d'autres, remémore invinciblement le mot de Bossuet à propos de Luther : « Il avait toujours à la bouche le diable et le pape, comme des ennemis qu'il allait abattre. » Tyrrell ne croyait pas au diable et il ne pensait peut-être pas abattre le pape, mais il les confondait dans la même moquerie. Je ne doute pas d'ailleurs que s'il eût été aidé, par un électeur de Saxe, à la manière moderne, il eût porté à la papauté des coups plus redoutables que ceux des réformateurs du XVIe siècle.

« Le novateur du seizième, sur un point très grave, fit fléchir la pensée de saint Augustin. Sur un point non moins grave, celui du vingtième siècle a fait dévier celle de saint Thomas, qu'au surplus il déserte...

« Ce point est l'agnosticisme théologique, qui, comme le fait remarquer le pape (1), donne entrée à toutes les erreurs, dont le composé s'appelle le modernisme. L'agnosticisme marche d'abord ; puis vient l'immanentisme, d'où l'on passe au symbolisme, qui entraîne logiquement l'évolutionnisme, où se donnent libre carrière toutes les hérésies (2). »

Tandis qu'en Angleterre, l'apologétique nouvelle pouvait disposer d'un puissant représentant, un mouvement libéral se dessinait dans le clergé catholique d'Allemagne.

L'influence des facultés catholiques de théologie, soutenues par l'Etat et à cause de cela même peu portées à l'exagération de l'ultramontanisme, et, d'autre part, l'inamovibilité des curés ont conservé aux prêtres de ce pays une relative indépendance d'esprit. Elle s'était manifestée en 1894, à la quarante-et-unième assemblée générale des catholiques allemands tenue à Cologne. Les chefs de la réunion s'accordèrent à constater l'infériorité scientifique des catholiques vis-à-vis des protestants et des rationalistes, infériorité que prouvait trop clairement le succès des élucubrations du faux converti Taxil et d'une littérature de légendes et d'inepties. Ils résolurent de rechercher les causes de cet abaissement et d'y remédier. Ils ne remarquèrent pas qu'avant le concile du Vatican il y avait dans leur clergé une forte minorité, peut-être même une majorité, très éclairée, que l'enseignement d'après le concile avait éteinte. Comme la littérature stupide qu'ils déploraient avait trouvé son plus grand succès dans d'autres pays, ils se sentirent glorieux d'être moins atteints

(1) Pie X, dans l'encyclique *Pascendi*.

(2) *Etudes*, 5 décembre 1907, p. 649-651, art. du R. P. de la Taille.

que leurs coreligionnaires. Cette fierté, jointe au sentiment qu'ils ressentent de la décadence intellectuelle et économique des pays latins, leur fit concevoir l'idée que « l'Allemagne est la terre d'avenir de l'Eglise catholique (1) ». Bien que leur clergé n'eût pas de savants de la taille des Duchesne et des Loisy (2), ils prirent dès lors une curieuse attitude de supériorité, qui devait avoir l'excellent résultat d'inspirer de la hardiesse à quelques-uns de leurs théologiens, notamment à François-Xavier Kraus, de Fribourg, et à Hermann Schell, de Wurzbourg.

Formé à l'école des catholiques libéraux français, grand admirateur de Dante et de Rosmini, érudit de valeur, Kraus désirait ardemment une certaine réforme de l'Eglise, mais il n'osait pas y travailler trop ouvertement dans la peur de perdre les moyens de la vie luxueuse à laquelle il s'était accoutumé. Vers la fin de sa vie, couvert par la protection du grand duc de Bade et de Guillaume II, sûr de ne pas être trop durement frappé par Léon XIII auquel il avait fait entendre, dans une audience privée, qu'il n'était pas dupe du système romain, il sentit qu'il pourrait cependant risquer quelque chose pour le progrès et il le risqua en trempant sa plume dans l'âpreté des rancunes que lui laissaient de grandes ambitions déçues. Ce qu'il voulut conserver et défendre, il l'appela « catholicisme religieux », ce qu'il se résolut à attaquer, il l'appela « catholicisme politique » et « catholicisme d'affaires ». Il formula dans cinq propositions un programme anti-ultramontain qui devint très célèbre en Allemagne :

(1) « Deutschland das Zukunftsland der katholischen Kirche », Engert, *Der deutsche Modernismus*, p. 4.

(2) Sur l'infériorité scientifique des catholiques allemands comparée aux catholiques français, cf. Schnitzer, p. 120. — Engert (*Der deutsche Modernismus*, p. 9) dit également que sur le Nouveau Testament les exégètes catholiques allemands sont les plus arriérés par rapport à ceux de France, d'Italie, d'Angleterre et d'Amérique.

1° Est ultramontain celui qui préfère l'Eglise à la religion ;

2° Est ultramontain celui qui identifie le pape à l'Eglise ;

3° Est ultramontain celui qui croit que le royaume de Dieu est de ce monde, et, comme le prétendait la curie romaine au Moyen-Age, que le pouvoir des clefs de Pierre renferme une juridiction temporelle sur les princes et sur les peuples ;

4° Est ultramontain celui qui pense que la conviction religieuse peut être imposée ou enlevée par la force matérielle ;

5° Est ultramontain celui qui est prêt à sacrifier une claire décision de sa propre conscience à la sentence d'une autorité extérieure.

De 1895 à 1899, Kraus publia dans le premier numéro de chaque mois du supplément de la *Gazette Universelle* (1) de Munich des lettres extrêmement hostiles à l'ultramontanisme ainsi défini. Elles étaient signées Spectator. On sut bientôt qui cachait ce pseudonyme. L'archevêque de Fribourg protesta énergiquement et adressa des remontrances à l'auteur, qui promit de se soumettre. Le 3 juin 1899, Kraus prit congé de ses lecteurs, mais le 1er décembre suivant, il reparut sous le pseudonyme de Gerontius. Plus tard, pour dépister l'Inquisition, il adopta celui de Xénos. On le reconnut encore. Il écrivit alors, en 1901, quelques lettres sous son propre nom et mourut en 1902 (2). Des catholiques libéraux que son fameux programme anti-ultramontain avaient séduits,

(1) *Allgemeine Zeitung.*

(2) Cf. Kannengieser « L'envers d'un savant catholique d'Allemagne ; le Professeur F. X. Kraus ». *Quinzaine,* 16 juin 1902. L'auteur reproduit de curieux jugements de Kraus sur les prédicateurs du ralliement et les abbés démocrates, « singuliers apôtres » : l'abbé Naudet, « un agité qui a l'ivresse du verbe, et malheureusement il n'y a plus d'évêque en France pour fermer la bouche à ces énergumènes » ; l'abbé Gayraud, un « vulgaire et sot bavard » qui s'est fait élire député par des moyens inavouables ; l'abbé Lemire, « âme honnête, mais un naïf et dangereux politicien ».

ont fondé sous son nom à Munich, en 1904, une « Société pour le progrès de la religion et de la civilisation », la « Krausgesellschaft » qui a causé beaucoup de déplaisirs et d'embarras au Saint-Siège.

Grande a été l'influence de Kraus et elle dure encore en France même dans les séminaires où son Histoire de l'Eglise (1) édulcorée tient avantageusement la place d'un livre fanatique. S'il eut été plus au fond des questions, cet ouvrage ne serait sans doute plus toléré entre les mains des élèves du sanctuaire.

Kraus n'avait attaqué que l'ultramontanisme politique. Hermann Schell résolut de combattre l'ultramontanisme théologique.

Professeur d'apologétique à l'Université de Wurzbourg, il prononça, le 22 octobre 1896, un discours qui lui valut beaucoup de demandes d'explications. Il répondit dans une brochure intitulée : « Le catholicisme principe du progrès (2) ». Une longue controverse s'en suivit dont la conclusion pratique fut que quelques évêques du nord de l'Allemagne défendirent à leurs prêtres d'assister aux leçons du professeur.

En 1898, au cours d'un examen d'admission à une ordination, de jeunes étudiants déclarèrent à l'évêque de Wurzbourg que l'enseignement de Schell ne leur permettait plus de croire à l'éternité des peines de l'enfer. L'évêque fit une enquête. Il découvrit qu'en effet le professeur n'attribuait à ce mot « éternel », qu'un sens relatif, celui d'une longue durée. Une déclaration de foi fut remise aux ordinands dans laquelle ils avaient à professer la croyance officielle. Schell leur conseilla de la signer, en leur disant qu'il le ferait

(1) Cette histoire a été traduite en français par les Pères P. Godet et C. Verschaffel, de l'Oratoire (librairie Bloud, 3 vol. in-8). En Allemagne elle a été remplacée par le livre de Funk et de Knœpfler.

(2) *Der Katholizimus als Prinzip des Fortschritts.*

également, le cas échéant, et cela sans cesser d'entendre au relatif le mot d'éternité dont la hiérarchie ne pouvait pas modifier le sens et la portée.

L'autorité romaine s'émut. On éplucha les publications du professeur, et, le 26 février 1899, un décret de l'index condamna les principales d'entre elles. Averti du coup qui allait le frapper, Schell avait répondu qu'il ne se soumettrait pas. La Faculté et l'évêque de Wurzbourg lui assurèrent que la soumission n'était rien de plus que la reconnaissance de l'authenticité formelle d'une décision portée par une juridiction qui juge en dernière instance et que cette soumission n'impliquait aucunement le sacrifice d'une conviction ou d'une vue scientifique. Schell fit alors publier par la Faculté une déclaration en ce sens ; après quoi, il écrivit à son évèque : « Au décret par lequel la sacrée Congrégation de l'Index a cru devoir mettre quatre de mes ouvrages sur la liste des livres prohibés, je me soumets avec toute l'obéissance et le respect qui conviennent (1). » Schell ne retira pas du commerce les livres condamnés et il ne modifia aucune de ses convictions personnelles. Mais, comme il le disait, ne pouvant les imposer à ceux qui n'étaient pas « mûrs » pour elles, il garda le silence, se contentant de former des élèves qui reprendraient la lutte pour la vérité dans des conjonctures plus favorables.

Ses nombreux amis et élèves lui avaient d'ailleurs conseillé la soumission, « afin que la cause, afin que le courant ne fussent pas désavoués ». S'il refusait cet acte de « loyalisme », lui disaient-ils, la « réaction » (qui d'ailleurs souhaitait son « apostasie ») « avait pour elle le droit ».

Les autorités romaines se contentèrent de l'adhésion de

(1) « Decreto, quo sacra Indicis Congregatio quatuor libros a me conscriptos... in indicem librorum prohibitorum referendos esse judicavit, me hisce submitto. Omni qua par est obedientia et reverentia. Dr Hermann Schell prof. s. theol. »

Schell dans la forme qu'il lui avait donnée. La crainte d'une rébellion les rendait peu difficiles.

La condamnation du professeur de Wurzbourg eut un grand retentissement dans le clergé de tous les pays : elle fit connaître ses idées et comme un style obscur les enveloppait, elle les fit discuter, méditer, ce qui ne pouvait que les répandre et les enraciner. Il y eut d'ailleurs à cette époque une vaste diffusion de l'apologétique nouvelle. Une revue fondée par M. Loisy, la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, la faisait pénétrer chez de nombreux professeurs de séminaires dans le monde entier. Les thèses que le baron de Hügel et le Père Lagrange avaient développées sur le Pentateuque au congrès scientifique international des catholiques tenu à Fribourg, en 1897, assuraient également dans l'enseignement ecclésiastique une notable victoire à la nouvelle exégèse

Jusqu'aux Etats-Unis, les sulpiciens inauguraient dans leurs séminaires de Boston, New-York et Baltimore des tendances très libérales. Partout des symptômes nouveaux annonçaient une aurore nouvelle aux catholiques progressistes et une tempête pour les gardiens de la doctrine traditionnelle (1).

(1) Dans son Histoire du Modernisme, M. Kübel accorde une mention de dix lignes à l'agitation réformiste essayée en Espagne de 1898 à 1908 par un prêtre séculier catalan, M. Sigismond Pey-Ordeix. M. Xavier de Ricard (*Le Temps*, 23 avril 1901) et M. A. Godfernaux (*Nouvelle Revue*, 15 mai 1908, p. 191-197) ont parlé de ses efforts au public français avec un optimisme que les événements n'ont pas justifié. M. Pey-Ordeix n'a pas été suivi. Les faits qu'il écrive dans des journaux maçonniques et qu'il se soit marié en 1911 indiquent sans doute qu'il est rentré complètement dans la vie laïque. Deux de ses livres ont été mis à l'index le 11 décembre 1906 : *El Jesuitismo y sus abusos*, et *Crisis de la Compaña de Jesus, hecha por personas eminentes in santidad y letras.* Après son mariage, M. Pey-Ordeix a publié une brochure intitulée *Processo y fin del Celibato en España.*

# CHAPITRE CINQUIÈME

## L'ANARCHIE DOGMATIQUE

Les Articles de « Firmin ». — Pierre Batiffol. — L'Exode de M. Hébert. — « Infiltrations kantiennes et protestantes ». — « Les Périls de la Foi ». En Angleterre. — En Allemagne. — Évêques contre Évêques. — Les Abbés démocrates. « L'Évangile et l'Église ». (1899-1903)

Les rappels à la doctrine traditionnelle que Léon XIII avait multipliés en 1899 par les lettres sur l'Américanisme et sur le clergé français, ainsi que par la mise à l'index des œuvres de Schell, n'arrêtèrent point les novateurs. En France notamment, M. Loisy travaillait à une transposition du catholicisme dans un système analogue à ceux de MM. Marcel Hébert et Auguste Sabatier. La publication du livre de ce dernier offrit même opportunément à M. Loisy l'occasion de présenter ses propres théories sous la couleur d'une réfutation du doyen protestant. Un périodique dévoué aux idées nouvelles, *La Revue du Clergé français*, accepta de les publier sous le pseudonyme de « Firmin ».

Au commencement de 1900, deux articles y parurent, où les notions traditionnelles de la révélation et de ses preuves classiques étaient habilement corrigées dans le sens de l'histoire. Des citations de saint Augustin, de saint Thomas, de Newman et de l'abbé de Broglie leur donnaient d'ailleurs un aspect parfaitement orthodoxe, tandis que la mention d'Ollé-Laprune, de Blondel et de Brunetière montrait l'auteur au niveau de la nouvelle philosophie catholique. La chose passa sans encombre.

Dans le numéro du 15 octobre, commença la publication d'une étude intitulée *La Religion d'Israël.* Le numéro suivant, au lieu de donner la suite du travail, publia une lettre de l'archevêque de Paris, le cardinal Richard, qui en interdisait l'impression dans la Revue, en le déclarant « en contradiction avec la constitution *Dei Filius*, promulguée dans le concile du Vatican », et « avec les règles données par le Souverain Pontife Léon XIII pour l'interprétation des Livres de la sainte Écriture dans l'Encyclique *Providentissimus Deus* ».

Le coup qui frappait M. Loisy était très grave. On pouvait croire son avenir ecclésiastique brisé, et ses idées anéanties. Un prêtre érudit, qui avait montré une inclination particulière pour certaines de ses conclusions (1), et qui par conséquent s'était compromis avec lui, jugea opportun de se séparer de lui avec éclat et même de se refaire à ses dépens une virginité doctrinale. C'était le recteur de l'Institut catholique de Toulouse, M. Pierre Batiffol (2). Il crut qu'il se ferait

(1) Cf. Fontaine, *Infiltrations protestantes*, t. I. (1re édit.), p. 162 et suiv.; *Vérité française*, 23 janvier 1903 ; *Chronique de la Bonne Presse*, 5 février 1903.

(2) Né à Toulouse en 1861 ; incorporé au diocèse de Paris ; en 1882-1885 étudia à Paris sous Duchesne ; en 1892, fonda avec un autre érudit équilibriste, le P. Lagrange, *La Revue biblique*. — Cf. *Question biblique*, t. I.

pardonner son passé et même qu'il se couvrirait de gloire en combattant immédiatement les idées générales de la philosophie religieuse évolutionniste telles qu'il les voyait dans les articles de M. Loisy et aussi dans un *Essai* que publiait alors M. Margival sur Richard Simon. Il ne lui était pas difficile de pénétrer le fond de ces écrits qui paraissaient peu clairs au commun des lecteurs. Il avait eu l'occasion de connaître, dans l'intimité, la pensée de M. Loisy et, quand il venait à Paris, il allait voir son ami M. Hébert, devenu directeur de l'Ecole Fénelon, qui le recevait à sa table et lui contait les nouvelles de la modernisation symboliste que lui et ses amis s'efforçaient d'opérer dans l'Eglise. Assez bien appris pour ne pas utiliser directement ces épanchements confidentiels, M. Batiffol était trop friand de notoriété et d'avancement pour résister à la tentation de s'en servir, lorsqu'il crut M. Loisy écrasé par le blâme du cardinal Richard. Il prononça donc, le 14 novembre, un discours de rentrée dans lequel il faisait allusion à l'événement (1), et il imprima immédiatement (2) dans le *Bulletin de Littérature ecclésiastique*, publié par son Institut catholique, un article qu'il tenait prêt sur la publication de M. Margival. « Une subtile allégorie, disait-il, enveloppe tout l'*Essai* qui, sans nous autoriser à y voir un roman à clé, nous permet de reconnaître en Simon un symbole et dans la critique simonienne une réalité très contemporaine (3). » Cette expression fort claire visait M. Loisy et son école.

Avec cet article, une scission se produisait dans un groupe de savants catholiques. Les uns, Loisy, Hébert, Margival, attachés aux découvertes scientifiques, tentaient une adap-

(1) *Bulletin de Litt. ecc.*, 1900, p. 332 ; passage reproduit dans *Question biblique*, I, 2e édit., p. 177, note.

(2) Numéro du 20 novembre 1900.

(3) *Bulletin* cité, p. 258.

tation de l'Eglise, sans trop se demander si l'entreprise était possible et où elle pouvait les conduire. Les autres voulaient seulement faire carrière dans l'orthodoxie et utiliser leur érudition pour la conquête d'honneurs et de prébendes. C'est ainsi que M. Batiffol se retourna contre d'anciens amis, entraînant derrière lui les professeurs de son Institut. A partir de cette époque, cet établissement, recteur en tête, combattit les novateurs avec acharnement, et M. Batiffol, devenu promptement « monseigneur », se fit un titre de gloire de les avoir, le premier, démasqués (1). Mais l'abbé Duchesne le flétrit d'un mot : « C'est, dit-il, une cocotte qui offre le pain bénit dans sa paroisse en jetant des regards de mépris aux filles-mères. »

La manifestation à laquelle M. Batiffol s'était livré ne pouvait passer inaperçue. Les inquisiteurs relurent les dernières publications de M. Loisy à la lumière de l'article de Toulouse. Bientôt après, l'archevêque d'Albi, Mgr Mignot,

(1) Dans une lettre portée au pape Pie X par l'archevêque de Toulouse, Mgr Germain, au mois d'avril 1904, et rédigée par M. Batiffol, celui-ci a cru honorable de rappeler que la Faculté de Théologie de Toulouse « fut la première à signaler, dès 1900, les périls que faisaient courir à l'enseignement ecclésiastique les prétentions de certains à l'indépendance inconditionnée de la critique et de la raison ». — Pie X, dans sa réponse, félicita naturellement les « maîtres distingués » qui avaient été « les premiers à signaler le péril ».

En 1907, en réimprimant son article de 1900, dans son volume *Questions d'enseignement supérieur ecclésiastique,* M. P. Batiffol dira (p. 303, note) : « Si l'on veut bien rapprocher ces conclusions de celles que j'ai formulées trois ans plus tard sur *L'Evangile et l'Eglise*, — voyez *Bulletin* de Toulouse, 1903, p. 3-15, — on découvrira que toute la philosophie de la religion de M. Loisy, c'est-à-dire le fidéisme évolutionniste, avait été exposée par M. l'abbé Margival, dès 1900. » Rendant compte de ce livre, le 4 avril 1907, *L'Ami du Clergé* signalait cette étude « très pénétrante et vraiment divinatoire (puisqu'elle a été écrite en 1900)... ».

apprit par un rédacteur de *L'Univers* que les doctrines de M. Loisy étaient déférées au Saint-Office. Le 7 mai [1901], le P. Lepidi, consulteur du Saint-Office et de l'Index, écrivit au cardinal Mathieu qu'il serait bon que M. Loisy voulût bien lui envoyer ses écrits « où se trouve son système sur la Bible, en signalant les passages incriminés ». Le 12, M. Loisy expédia au consulteur son étude sur *La Religion d'Israël* en la faisant accompagner d'une longue lettre. De son côté, l'archevêque d'Albi fit présenter au pape, par l'intermédiaire du cardinal Mathieu, un mémoire en faveur du savant critique. Léon XIII fatigué des embarras que lui causait l'affaire, qu'on appelait alors « la question biblique », en remit, au mois d'août, l'étude et la solution à une commission composée de trois cardinaux qui devaient siéger comme juges et de douze consulteurs, critiques circonspects qui n'avaient pas été dénoncés comme hétérodoxes et ne s'étaient constitués les dénonciateurs de personne (1).

Dans le même temps, M. Marcel Hébert était signalé comme hérétique à l'archevêque de Paris. Un de ses amis avait imprimé ses *Souvenirs d'Assise*, sans nom d'auteur, et l'opuscule n'avait été que très parcimonieusement et très prudemment distribué. Un collègue de M. Hébert put s'en procurer un exemplaire et le fit transmettre au cardinal Richard. Celui-ci déclara aussitôt au directeur de l'Ecole qu'il lui laissait la fin de l'année scolaire pour se rétracter ou se démettre. M. Hébert cessa ses fonctions au mois de juillet suivant (1901).

L'archevêque s'en était remis à la conscience de M. Hébert pour décider s'il devait continuer à dire la messe. Pour un « symboliste », la solution ne pouvait être douteuse. Il per-

(1) Cf. *Question biblique*, I, 366-371, la lettre *Vigilantiæ*, du 30 octobre 1902, instituant la Commission biblique et *Question biblique*, II, p. 288, la liste des membres de cette Commission. Parmi les douze premiers consulteurs, plusieurs étaient libéraux.

sistera dans la célébration de ses rites. Cette obstination ne pouvait plaire aux orthodoxes zélés qui y voyaient un « sacrilège ». Ils manœuvrèrent de manière à convaincre le cardinal de ce qu'un grand nombre de prêtres de son clergé sacrifiaient la foi à la science et de la nécessité de « faire un exemple ». Prévoyant qu'il allait être privé de ses pouvoirs sacerdotaux, M. Hébert écrivit simplement à l'archevêque : « J'affirme de nouveau mon attachement aux idées contenues dans les *Souvenirs d'Assise.* Je sais par expérience que bien des consciences en ont besoin et que seules elles leur permettent de demeurer dans l'Eglise (1). »

Le cardinal dit à M. Hébert qu'il ne lui renouvellerait pas l'autorisation de dire la messe, mais qu'il ne le condamnerait pas, ni lui, ni son opuscule, et que tout se passerait entre eux deux.

Voyant qu'il n'y avait plus d'espoir d'entente, M. Hébert publia, au mois de juillet 1902, dans la *Revue de Métaphysique et de Morale*, une étude sur la « personnalité divine » (2). Il y critiquait âprement les preuves traditionnelles de l'existence de Dieu disant qu'elles aboutissent à constituer une « idole », « la dernière idole contre laquelle proteste notre esprit averti par tant de réflexions et d'expériences ».

« Sans doute, concluait-il, l'heure est venue où déjà beaucoup adorent le Père en esprit et en vérité, mais pour combien la métaphore anthropomorphique demeure-t-elle une réalité aussi réelle que l'idéal même qu'elle symbolise ! C'est au nom de cette métaphore réalisée que l'on s'arroge le droit d'accaparer l'Absolu, d'en être non plus seulement le témoin, mais le représentant muni de pleins pouvoirs. Dès lors, au nom de Dieu, on dogmatise, on légifère, on entrave l'essor de l'esprit vers le progrès.

« Pourtant il ne s'agit point de rompre avec les formes religieuses objectives, traditionnelles : l'Evangile, l'Eglise, sont des

(1) Lettre du 26 décembre 1901.

(2) Etude complétée dans le numéro de mars 1903.

fontaines d'eau vive où les oiseaux du ciel pourront toujours étancher leur soif, les seules où beaucoup puissent le faire. Mais il s'agit de ne pas transformer ces formes en fétiches ; il s'agit, devant toute conscience qui réfléchit et veut se rendre compte de sa foi, d'appeler loyalement image l'image, légende la légende, de laisser chacun libre de symboliser, selon son tempérament, son sens religieux, et de n'attacher d'importance à tel rite, à telle formule, que dans la mesure où ces *moyens* nous aident efficacement à devenir meilleurs. »

Après avoir publié cet article, M. Hébert, désireux d'expliquer pleinement sa situation, imprima, dans la *Revue Blanche* du 15 septembre 1902, ses *Souvenirs d'Assise*. Il fit aussi, d'accord avec le cardinal Richard, consulter un théologien autorisé, le Père Lepidi, sur l'espérance d'une conciliation entre ses théories et l'enseignement de l'Eglise. La réponse qu'il reçut le détermina à reprendre l'habit laïque (1).

On lui a souvent demandé s'il souffrait beaucoup de la ruine de sa foi catholique, foi qui fut chez lui si vive, si sincère.

A cette question il a répondu dans les termes suivants :

« Dans les habitudes et jouissances de sensibilité, le dommage est irréparable. Il n'en faudrait pas conclure que sevré de ces joies délicates, exquises, on tombe par là-même dans le désespoir.

(1) Mai 1903. — Il publia quelques explications dans *Le Chrétien Français* du 23 avril 1903 : « ... Je ne me considère nullement comme *incrédule*, puisque j'ai une foi profonde en la valeur objective de la conscience, de la raison, et du sentiment religieux »... « Je comprends parfaitement que la loyauté et la logique puissent m'obliger à rentrer dans le rang plutôt qu'à remonter dans une chaire. Si donc je prends la « truelle », ce sera pour aider à bâtir quelque maison du peuple et non pour essayer vainement de masquer les lézardes de jour en jour grandissantes des temples du passé. »

Le principal exposé du système philosophique de M. Hébert se trouve dans son livre *Le Divin, Expériences et Hypothèses* (Paris, Alcan, 1906).

La perte de la forme catholique ou chrétienne de la foi n'est point la perte de la foi elle-même. Ce qui disparaît, ce sont les éléments de très inégale valeur dont l'imagination avait enveloppé les plus intimes croyances et espérances de notre conscience; ce qui demeure ce sont les exigences de cette conscience. Une femme tendrement aimée peut perdre tout à coup sa beauté physique sans que l'on cesse pourtant de l'aimer. Et c'est toujours la même réalité que l'on aime ; souvent on l'aime mieux de la sorte, plus profondément, plus purement.

« Ainsi, les illusions imaginatives une fois tombées, on estime, on aime davantage *la nature spirituelle de l'Humanité* qui, pour exprimer et satisfaire ses tendances, a su créer ces mythes sublimes : le « Père Céleste », le « Christ ». Quelles intransigeantes exigences de justice et d'amour, quelles ressources pour un avenir terrestre et supraterrestre manifeste l'invention de dogmes tels que la « Rédemption », l' « Eucharistie »... ! Et quand on a compris cela, saisi cette réalité, est-il possible de se sentir l'âme vide ou désespérée ? » (1).

Les incidents relatifs à MM. Loisy et Hébert éveillèrent le plus vif intérêt dans le monde théologique. A la vérité, depuis les polémiques relatives à l' « Américanisme », les théologiens orthodoxes ne connaissaient plus le repos. Celui qui avait été le principal dénonciateur de cette hérésie, l'abbé Maignen dénonçait un « Nouveau catholicisme et nouveau clergé (2) », Un Jésuite, le Père Joseph Fontaine, criait de son côté aux « Infiltrations kantiennes et protestantes dans le clergé français (3) ». Le chanoine Henri

(1) *Almanacco del « Cœnobium » pel 1911*. p. 38.

(2) Titre d'un de ses livres, publié en 1901.

(3) En 1911, le Père Fontaine écrivait encore : « C'est de l'Allemagne que nous est venu le mouvement socialiste, comme le mouvement moderniste. » (*Le modernisme social*, p. 359). A l'instar du Père Fontaine, le cardinal Mercier dit dans son instruction pastorale pour le carême de 1908 : « Les idées génératrices des doctrines modernistes sont nées et ont germé sur la

Delassus (1), directeur de la *Semaine religieuse de Cambrai*, enregistrait dans sa feuille les incartades libérales et les refutait de son mieux. Enfin, en 1902, un évêque, Mgr Turinaz, ne put se retenir de descendre dans l'arène en dénonçant « Les Périls de la Foi (2) ».

Hors de France, la situation ne semblait pas moins confuse.

En Angleterre, les évêques de la province ecclésiastique de Westminster avaient éprouvé le besoin de publier, le 29 décembre 1900, une lettre pastorale collective contre le libéralisme dont ils constataient le progrès dans leur troupeau. Ils ne s'étaient pas encore aperçus que le principal apôtre de l'hérésie était le Père Tyrrell, auquel l'archevêque, cardinal Vaughan, avait coutume d'adresser ceux qui étaient attaqués d'une crise de croyances.

En Allemagne, les écrits de Kraus et de Schell avaient rallié de nombreux partisans. Dans leurs lettres pastorales, des évêques prussiens et bavarois faisaient discrètement

terre protestante d'Allemagne, se sont acclimatées aussitôt sur le sol d'Angleterre et ont poussé quelques rejetons aux Etats-Unis. L'esprit moderniste est issu du protestantisme ».

(1) Sur ce personnage on peut consulter mes *Evêques et Diocèses*, 2e série.

(2) *Les Périls de la Foi et de la discipline dans l'Eglise de France à l'heure présente* (1902), et *Encore quelques mots sur les Périls de la Foi et de la discipline dans l'Eglise de France. La démocratie chrétienne. L'Apologétique de l'Immanence* (1904). Au sujet de la valeur scientifique de Mgr Turinaz, on peut consulter *La Question Biblique au XIXe siècle*, p. 93, note 1. — Parmi les répliques adressées au prélat, celle de l'abbé Denis présente un intérêt particulier : *Les vrais périls, Réponse à Mgr Turinaz, suivi d'une lettre de M. l'abbé P. Dabry* (Paris, mai 1902, in-8°, 30 p.). — Denis dit, page 5 : « Si les choses continuent, nous aurons, à brève échéance, la suppression du concordat, une rupture diplomatique avec Rome et l'anarchie religieuse. »

allusion à une réforme catholique qui devait naturellement s'effectuer par l'autorité de l'Eglise. Cette admission de la nécessité de certains changements était un encouragement pour les novateurs et un scandale pour les conservateurs. Un évêque ultramontain, Mgr von Keppler, de Rottenbourg, crut devoir prononcer le 2 décembre 1902, sur « la vraie et la fausse réforme » un discours qui constituait une âpre critique des écrits et même des intentions progressistes. Un bref de compliments que Léon XIII lui adressa souligna l'importance de sa manifestation et aviva les discussions (1). Un prêtre français, l'abbé Germain Gazagnol, professeur au grand séminaire d'Albi, courut à la rescousse des réformistes d'Outre-Rhin, en leur montrant qu'en France il y avait d'éminents progressistes comme MMgrs Mignot, Le Camus, d'Hulst, Duchesne, l'abbé Birot, MM. Blondel, Fonsegrive, qui faisaient d'excellente besogne et dont personne ne pouvait raisonnablement incriminer l'orthodoxie (2).

Enfin aux discussions d'ordre purement doctrinal et théologique, s'ajoutaient les disputes ecclésiastiques sur l'évolution politique et sociale. En Allemagne, en Belgique, en Italie, comme en France et même en Angleterre, l'encyclique sur « la condition des ouvriers » produisait une espèce de socialisme chrétien, très désagréable aux évêques qu'il menaçait de brouiller avec les riches propriétaires et indus-

(1) Cf. Schnitzer, p. 39 et *Rassegna Nazionale*, tome CXXXI (1903), p. 570-588, article anonyme d'un autre prêtre allemand qui fut plus tard un intrépide défenseur du modernisme.

(2) Gazagnol, *Die neue Bewegung des Katholizismus in Frankreich* (Munich, Schuh, 1903). Pour ceux qui consulteraient cet ouvrage et qui y remarqueraient une certaine conformité avec ma *Question biblique au XIXe siècle*, je dois faire remarquer que mon livre est antérieur à celui de M. Gazagnol et que dans l'ouvrage de ce dernier, sur 144 pages traitant de la question biblique, 100 sont traduites du mien, intégralement, même avec les renvois bibliographiques.

triels, alliés traditionnels de l'Eglise. L'encyclique *Graves de Communi* (18 janvier 1901, endiguait difficilement le flot de démocratie suscitée par l'encyclique *Rerum novarum*.

Si l'épiscopat semblait un peu partout mal à l'aise, nulle part cependant il n'apparaissait aussi divisé qu'en France. Là, tandisque des évêques, préoccupés surtout de la question politique, reprochaient à Léon XIII de trop s'immiscer dans certaines questions d'école, d'autre prélats, déconcertés par les controverses dogmatiques, se plaignaient de ce qu'il laissait l'Eglise sans ferme direction. L'évêque de Nancy, Mgr Turinaz, ridiculisait publiquement MM. Harmel et Fonsegrive que le pape recevait avec honneur (1). Il polémisait avec l'archevêque d'Albi qui décernait à M. Fonsegrive un certificat de bonnes intentions et de capacité (2), et qui, en général, dans toutes les controverses s'efforçait de jouer le rôle d'un pacificateur (3).

L'évêque d'Annecy, Mgr Isoard, signalait au public « ce que présentait d'irrégulier et de dangereux » le Congrès de prêtres tenu à Bourges au mois d'août de 1900, sous la présidence de l'archevêque de cette ville et de celui de Besançon, et quand le cardinal préfet de la sacrée congrégation des évêques et réguliers ordonnait à l'évêque d'exprimer des excuses et des explications aux deux métropolitains, Mgr Isoard leur adressait des observations qui aggravaient ses premiers reproches. Il relevait en particulier l'allocution du vicaire général d'Albi, l'abbé Birot, qui, devant ces prélats, s'était donné la mission d'affirmer la « modernisation de la foi catholique ». « D'après son langage, disait l'évêque, ce n'est plus simplement à une tendance qu'il obéit, c'est un système qu'il préconise. C'est aux qualificateurs du Saint-Office qu'il

(1) Cf. *L'Américanisme*, p. 445-456.

(2) Cf. *Univers*, 1902, lettre de Mgr Mignot, 23 février, réponse à Mgr Turinaz, 5 mars ; *Semaine religieuse de Nancy*, février-avril 1902 ; *Chronique de la bonne Presse*, 1902.

(3) Cf. *Question biblique*, I, p. 285.

appartient de donner les notes qui conviennent à plusieurs des propositions du discours de M. l'abbé Birot. Quant à l'esprit général de cette œuvre, je sais qu'il a causé la plus pénible impression aux hommes qui vivent de la foi (1) ».

Dans leurs polémiques les défenseurs de l'orthodoxie prouvèrent qu'ils ignoraient les coups mortels portés par la critique historique à la prétendue révélation chrétienne. Ils pouvaient raisonner logiquement sur les définitions des conciles de Trente et du Vatican, mais toute leur dialectique n'aboutissait qu'à montrer combien la position de ces conciles est devenue irrémédiablement intenable. S'ils paraissaient dans leurs droits de chrétiens en reprochant aux novateurs de minimiser ou même de détruire les anciennes croyances, bien des croyants rassis pouvaient leur reprocher à eux de pécher par maximisme.

Leur jugement semblait aussi vicié par la haine de toute idée moderne, de tout progrès politique et social. Il semblait que vraiment pour eux la terre fût une vallée de larmes et que tous ceux qui étaient déshérités de la fortune n'avaient pas à chercher à améliorer leur sort : ils devaient seulement se résigner. Autre symptôme de grave division, les apologistes qui appartenaient à des congrégations, ne paraissaient pas exempts de quelque aigreur contre le clergé séculier qui, dans de difficiles conjonctures politiques, ne se solidarisait sans doute pas assez avec le clergé régulier. Enfin, aux motifs que les champions de la tradition avaient pu trouver dans leur famille, dans leur éducation, dans leur condition sociale, de détester les idées nouvelles, s'ajoutaient encore les embarras que leur causaient les « abbés démocrates ». Ils n'avaient pas d'adversaires plus acharnés.

Ceux-ci, soit par goût, soit par nécessité, s'étaient déclarés partisans de toutes les nouveautés doctrinales. S'adressant à des auditoires populaires convoqués dans des hippodromes

(1) Lettre de Mgr Isoard à Mgr Servonnet, 18 janvier 1901.

ou des cirques, ils devaient forcément adopter les vues les plus larges et les plus acceptables pour des gens qui ne croient plus au surnaturel. S'ils se fussent montrés imbus des doctrines traditionnelles, croyant au serpent tentateur, au déluge universel, à l'aventure de Jonas, de quels quolibets n'auraient-ils pas été accablés ! Aussi n'admettaient-ils et ne prêchaient-ils que le minimum des doctrines imposées par l'Eglise, ce qui ne les empêchait pas à l'occasion de se proclamer « catholiques intégraux » et prédicateurs de la « vérité intégrale », puisqu'ils étaient censés admettre tout l'essentiel du catholicisme. Ils employaient d'ailleurs volontiers un langage qui leur semblait propre à forcer l'admiration des ouvriers, mais dont le mauvais goût froissait la susceptibilité des âmes croyantes (1). Les évêques ne protestaient pas parce que les « abbés démocrates » se couvraient de l'autorité du grand pape qui a écrit l'encyclique *Rerum novarum*, de l'autorité du cardinal Manning et de l'évêque Ketteler, qui ont été d'ardents ultramontains, de l'autorité du cardinal Gibbons et de l'archevêque Ireland qui passaient pour être fort en faveur près de Léon XIII. Ces grands noms ne suffisaient pas cependant à éviter des polémiques qui d'ailleurs réjouissaient les champions ecclésiastiques de la

(1) Cf. Sauty, *Nos démocrates chrétiens*, brochure in-18 de 80 pages, avec lettre d'approbation de Mgr Turinaz, et abbé J. Dalbin, *Les erreurs des Démocrates de « La Justice sociale »* (Paris, Vic et Amat, 1906, in-12, 191 + 96 p.). Dalbin est un pseudonyme de Mgr Théodore Delmont, au sujet duquel j'ai écrit : « son exagération et la perfidie de ses polémiques n'honorent pas sa cause » (*Evêques et Diocèses*, 1re série). En indiquant ici le sottisier qu'il a extrait de la *Justice sociale*, je ne me porte donc garant ni de ses appréciations ni même de ses citations, je veux dire seulement qu'on trouve dans son recueil l'indication ou la reproduction de très nombreux textes curieux, qu'il est prudent de vérifier dans leur contexte. Cette remarque doit s'appliquer aux ouvrages mentionnés de MM. Emmanuel Barbier, Delassus, Fontaine et Maignen.

démocratie. Le succès de leur congrès sacerdotaux de Reims (1896) et de Bourges (1900) les avait rendus audacieux. Ils aimaient particulièrement à déranger les affaires des conservateurs, en intervenant un peu partout dans les élections des députés, des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement. Les querelles politiques envenimaient les questions dogmatiques et l'on prenait facilement prétexte de l'enseignement doctrinal d'un prédicateur pour déconsidérer des thèses sociales (1). Des monarchistes athées (2) qui avaient à peu près les mêmes théories religieuses que les catholiques symbolistes, se séparaient d'eux parce qu'ils les jugeaient trop libéraux en politique. Ils leur préféraient les théologiens les plus strictement orthodoxes et ce n'était pas une des moindres étrangetés de ces conjonctures que de voir des incrédules notoires prendre le parti d'une dogmatique intransigeante. Cette bizarrerie n'était pas d'ailleurs particulière à la France. On la retrouvait dans d'autres pays, à Rome notamment.

Des fidèles angoissés par cette anarchie religieuse tournaient les yeux vers Léon XIII, mais il se prononçait le moins possible. Pour remédier à l'anarchie religieuse qu'il voyait s'établir sous ses propres yeux en Italie, il fit publier, le 27 janvier 1902, une sévère « Instruction de la Sacrée Congrégation des Affaires Ecclésiastiques extraordinaires sur l'Action populaire chrétienne ou démocratique chrétienne

(1) Cf. dans mes *Evêques et diocèses*, 2e série, « au diocèse de Bayonne », p. 121-122. Les choses étaient extrêmement complexes. Des conservateurs, qui eussent applaudi à une évolution intellectuelle du clergé et qui y travaillaient, blâmaient son évolution politique et sociale. L'abbé Charles Robert, qui contrecarrait les enseignements de Léon XIII sur l'Écriture Sainte, écrivait une brochure contre des prêtres de son diocèse ralliés à la République *Les Abbés socialistes d'Ille-et-Vilaine* (Rennes, Duhail, 1897, in-8°, 34 p.).

(2) Ceux du groupe dit de « l'Action française ».

en Italie ». Le document aurait pu être adressé opportunément à toute la catholicité. Restreint à un pays, il n'obtint presque aucun résultat pratique. Les évêques italiens eurent beau essayer d'en faire appliquer les prescriptions, les prêtres « démo-chrétiens » et leurs jeunes adhérents le mirent de côté comme un traitement particulier qu'on n'avait pas le droit de leur infliger quand les autres pays en étaient exempts, et les catholiques libéraux des autres pays affectèrent de le considérer comme une affaire exclusivement italienne.

Comme en France, en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis les novateurs exaltaient sans cesse la papauté, Léon XIII se disait sans doute que le jour où il serait forcé d'intervenir, tout rentrerait facilement dans l'ordre. Cependant son silence assurait un plus libre cours aux idées nouvelles.

L'un des prêtres les plus en butte aux attaques des théologiens conservateurs, M. l'abbé Naudet, le directeur de la *Justice sociale* (1), étant allé à Rome durant l'automne de 1902, vit deux fois Léon XIII et ne reçut de lui que des paroles d'encouragement. Aussi, à son retour, écrivait-il triomphalement :

« A Rome on nous tient pour ce que nous sommes, pour ce que nous voulons toujours être, pour des soldats d'avant-garde, des pionniers de l'armée catholique, qui, à leurs risques et périls, explorent la route et cherchent pour aller aux âmes et les donner à Jésus-Christ, des chemins nouveaux : ceux qui servirent à nos pères étant, malheureusement, pour la plupart, détruits ou obstrués.

« A Rome on nous tient pour cela. Et on comprend que ce rôle

(1) *Justice sociale*, 15 novembre 1902. — Antérieurement au voyage de Naudet, Léon XIII, dans une audience privée, avait fait don à M. Fonsegrive « de son portrait en un camée encadré d'or et enrichi de brillants ». Voyez là-dessus les réflexions de Mgr Turinaz, *La Vérité française*, 7 mars 1902.

difficile nécessite parfois des reconnaissances qui n'ont pas d'effet, même des explorations dangereuses, en des pays semés de fondrières et où les marais sont pestilents. Mais on sait que cela est une condition de la bataille en laquelle nous sommes jetés, et que nous obéissons au moindre signe de nos chefs. On sait enfin — et j'ai eu la très douce consolation de pouvoir le dire au Saint Père, tandis qu'il avait pris ma main dans sa main — que, par dessus tout, nous sommes dévoués au Vicaire de Jésus-Christ, jusqu'au sang, *in finem*. . . . .

« Notre grande force à Rome c'est qu'on y juge sur des faits ; on n'y connaît point les procès de tendance.

« Or nos adversaires, nos détracteurs, ceux qui nous excommunient, n'ont jamais fait que cela.

« Neuf fois sur dix ils ne nous ont jamais lus, jamais entendus ; ils ne se sont jamais donné le souci de vérifier les accusations plus ou moins grotesques portées contre nous. De vagues récriminations sont venues jusqu'à leurs oreilles, quelques passages tronqués d'un livre où il y a trois cents pages excellentes, un bout d'article plus ou moins heureux tiré d'un journal qui, depuis dix ans, est sur la brèche pour défendre l'Eglise avec autant de constance que de désintéressement ont été mis sous leurs yeux ; cela a suffi. Et ils nous ont jeté l'anathème ; et ils ont traîné notre honneur aux gémonies, non peut-être sans une arrière-pensée de regret pour les temps où florissait l'Inquisition.

« Tout cela c'est de l'histoire contemporaine, de l'histoire que nous avons vécue, que nous vivons encore, de l'histoire que l'on fait chaque jour.

« Mais, à Rome, grâce au ciel, cette histoire ne s'écrit pas.

« A Rome, les récriminations vagues, les déclamations creuses, les insinuations malveillantes, les *Semaines religieuses* réfractaires, les petits papiers artistes et les in-12 potineurs ne pèsent pas un fètu de paille dans la balance des jugements ; il faut des faits.

« Et des faits, il n'y en a pas contre nous.

« J'en étais sûr d'avance ; mais il y a de gens si habiles... que je me demandais si on n'avait pas arrangé quelque chose ;

« On a essayé, on n'a pas pu. »

Les conjonctures parurent sans doute opportunes à M. Loisy pour lancer un petit livre destiné, semble-t-il,

à insinuer l'état des questions théologiques et à « suggérer des moyens de passer du convenu dogmatique à une connaissance exacte des phénomènes religieux » (1). Dans cet ouvrage, intitulé *L'Evangile et l'Eglise*, l'auteur soutenait que l'Eglise est sortie de l'Evangile par un développement logique et qu'elle en est le commentaire vivant et perpétuel. Il montrait qu'elle avait beaucoup changé, et laissait espérer qu'elle pouvait encore changer de manière à satisfaire dans les temps modernes les aspirations de toute l'humanité. Ecrite avec circonspection, la thèse semblait respecter les formules théologiques tout en s'efforçant d'être acceptable aux philosophes et aux historiens. Peut-être l'auteur pouvait-il penser atteindre son but, puisque l'archevêque d'Albi, auquel il avait soumis son manuscrit, l'avait approuvé.

M. Fonsegrive présenta chaleureusement le livre aux lecteurs de sa revue. Mgr Latty, l'évêque de Châlons (2), diocèse auquel M. Loisy appartenait par sa naissance, se mit en devoir de lui adresser une lettre de félicitations. Mais ce mouvement d'approbation fut bientôt arrêté par un mot qu'on répétait de Mgr Batiffol : « C'est une mystification ! » Cette parole donna de l'assurance aux chasseurs d'hérésie. L'un d'eux, l'abbé Gayraud, prêtre soi-disant démocrate, mais conservateur en religion, du moins pour la partie dogmatique, brocha immédiatement une réfutation. Le commence-

(1) *Question biblique au XX*e *siècle*, 2e édit., p. 147. — Dans la *Revue d'Histoire et de Littérature religieuses* (déc. 1906), M. Loisy a lui-même expliqué ce qu'il se proposait de faire avec *L'Evangile et l'Eglise* et *Autour d'un petit livre* : « 1° une esquisse et une explication historiques du développement chrétien ; 2° une philosophie générale de la religion et un essai d'interprétation des formules dogmatiques, symboles officiels et définitions conciliaires, en vue de les accorder, par le sacrifice de la lettre à l'esprit, avec les données de l'histoire et avec la mentalité de nos contemporains. »

(2) Cf. ci-dessus, p. 21, note.

ment en parut le 1er janvier 1903, dans *L'Univers*, juste à temps pour éclairer l'évêque de Châlons qui garda devers lui ses félicitations. Bientôt après, huit archevêques ou évêques interdisaient la lecture du livre de M. Loisy, et la congrégation de l'index se résolvait à l'inscrire dans son catalogue, mais Léon XIII mourant refusait de signer le décret qui le condamnait. Le vieux pape entendait léguer à son successeur le règlement des difficultés que sa diplomatie avait laissé s'accumuler.

---

# CHAPITRE SIXIÈME

## LE MODERNISME

Histoire du mot « modernisme ». — Espèces et Variétés du Modernisme.

Vers la fin du pontificat de Léon XIII, en face de l'orthodoxie traditionnelle et statique, les partisans des idées de libéralisme ecclésiastique, politique et social formaient un groupe fort mêlé de très nombreuses variétés et qu'un peu plus tard leurs adversaires, et même le pape Pie X, devaient englober sous le seul nom de « modernistes ».

A l'appellation de moderniste, Littré donne la définition suivante : « celui qui estime les temps modernes au-dessus de l'antiquité », et ce vocable, dérivé, après dix siècles, du mot « moderne » (1), a une histoire qui date de l'époque où

(1) Sur l'histoire du mot « moderne », qu'on trouve dans Cassiodore (mort vers 570), voir les dictionnaires de Ducange, Bescherelle aîné, Freund, etc.

D'après Rudolf Eisler, *Wörterbuch der Philosophischen Begriffe* (Berlin, 1904, I, p. 677), la scolastique parlait d'une « logica modernorum » et appelait les nominalistes « moderni ».

Des païens ont appelé les chrétiens « molitores rerum novarum ».

Le *Vocabulaire technique et critique de la Philosophie*

l'ancien système religieux de l'Occident entra dans une nouvelle phase de son déclin.

Luther employa (1), et peut-être inventa, le mot « moderniste » pour désigner les nominalistes. Sa verve aimait les désinences méprisantes, et chacun sait combien il usa fréquemment de formes analogues : « romanistes », « papistes », « papistiques ».

A la fin du XVIe siècle, on trouve ce mot employé dans la langue anglaise, et on trouve également en anglais, au commencement du XVIIIe siècle, le substantif « modernisme » (2).

En français, le mot « moderniste » se rencontre dans une lettre de Jean-Jacques Rousseau, en 1769. Le philosophe paraît faire de ce terme un synonyme de savant « matérialiste » et « épicurien » (3).

En 1853, John Ruskin divisait l'histoire du monde en trois

n'enregistre pas le mot « moderniste » ; au terme « moderne » il donne l'explication suivante : « Terme fréquemment employé depuis le Xe siècle, dans les polémiques philosophiques ou religieuses, et presque toujours avec un sous-entendu, soit laudatif (ouverture et liberté d'esprit, connaissance des faits les plus récemment découverts ou des idées les plus récemment formulées, absence de paresse et de routine) ; soit péjoratif (légèreté, souci de la mode, amour du changement pour le changement, tendance à s'abandonner, sans jugement et sans intelligence du passé aux impressions du moment). »

(1) « Requête aux magistrats des villes de l'Allemagne pour l'établissement d'écoles chrétiennes » (1524), *Werke*, édition de Braunschweig, III, 33, 447 ; édit. de Weimar, XV, p. 53.

(2) Voir citations dans Murray, *A New English Dictionary* (1908).

(3) « Vous, matérialiste, qui me parlez d'une substance unique, palpable, et soumise par sa nature à l'inspection des sens, vous êtes obligé non seulement de ne me rien dire que de clair, de bien prouvé, mais de résoudre mes difficultés d'une façon pleinement satisfaisante..... Vous, épicurien, vous composez l'âme

âges : le « classicalisme », qui se termine avec l'empire romain et qui fut le temps du paganisme ; le « médiévalisme », qui va jusqu'au XVe siècle et pendant lequel le monde civilisé reconnaissait la loi du Christ ; enfin le « modernisme », l'époque moderne, à laquelle il donnait pour caractéristique « la négation du Christ » (1).

En 1881, Charles Périn, professeur de droit à l'Université de Louvain, sociologue royaliste, dans une étude où il combattait une sorte de démocratisme qu'il appelait « modernisme », essayait de justifier ce terme du « reproche de néologisme ».

« Le mot est nouveau, disait-il, j'en conviens ; il n'a pas été employé jusqu'ici avec la signification que je lui donne. Pourtant, si l'on veut bien remarquer que suivant le langage adopté par tous les écrivains de l'école de 1789, les *idées modernes* résument toutes les corruptions, toutes les prétentions politiques et sociales de la Révolution, on trouvera peut-être que l'emploi du terme *modernisme* est suffisamment justifié. On reconnaîtra qu'il n'en est point qui exprime mieux, en un seul mot, les tendances humanitaires de la société contemporaine ».

Pour Charles Périn « l'essence du modernisme, c'est la prétention d'éliminer Dieu de toute vie sociale », et il y

d'atomes subtils. Mais qu'appelez-vous *subtils*, je vous prie ?..... Vous, moderniste, vous me montrez une molécule organique ; je prends mon microscope, et je vois un dragon grand comme la moitié de ma chambre ; j'attends de voir se mouler et s'entortiller de pareils dragons jusqu'à ce que je voie résulter du tout un être non seulement organisé, mais intelligent, c'est-à-dire un être non agrégatif et qui soit rigoureusement un, etc. ». Lettre de J.-J. Rousseau à M. de ***, le 15 janvier 1769.

(1) Conférence sur le Préraphaëlisme, 18 novembre 1853. Quand en 1908, Tyrrell, répondant au cardinal Mercier, appellera « mediévalisme » le christianisme traditionnel, il reprendra donc, peut-être sans le savoir, une expression de son compatriote Ruskin.

avait bientôt un siècle que le modernisme avait « fait son entrée officielle dans nos sociétés chrétiennes ». « Ce fut la Constituante qui l'introduisit dans les lois, mais depuis assez longtemps déjà les mœurs et les idées en étaient imprégnées. » (1)

En 1884-85, de jeunes poètes publièrent une éphémère et médiocre *Revue moderniste, littéraire, artistique et philosophique.*

En 1901, un prêtre du clergé toulousain, dans un discours de distribution de prix sur « le modernisme en littérature », prenait le mot dans un sens humaniste et définissait la chose « une manière plus large de comprendre et de saisir l'œuvre d'art, l'accueil bienveillant que nous ferons aux diverses manifestations de l'idéal ». Et l'abbé, qui d'ailleurs était un partisan du « Sillon », ajoutait : « Malheur aux dogmatiques quand même, aux partisans des écoles fermées. » (2)

(1) Périn, *Le Modernisme dans l'Eglise, d'après des Lettres inédites de Lamennais*, étude imprimée dans *Mélanges de politique et d'économie* (Paris, Lecoffre, 1883), publiée d'abord dans le numéro du 15 octobre 1881 de la *Revue trimestrielle*. L'étude, ardemment royaliste, se conclut par huit alinéas affirmant qu'« il faut un roi, un vrai roi », « Un roi qui n'ait d'autre crainte que la crainte de Dieu... », « Un roi qui, sans contraindre aucune conscience, assure à Dieu... le respect nécessaire... », « Un roi qui aime et serve ceux qui sont les meilleurs amis de Dieu... », « Un roi qui soit la tradition vivante... », « Un roi qui fuie les utopies... », « Un roi qu'une longue tradition unisse au peuple... », « Un roi qui respecte la liberté... », et finalement « Un roi qui mette ses soins à régler toutes les questions politiques et sociales du temps, non suivant le modernisme, mais suivant le christianisme, et dont la pensée souveraine soit *de faire rentrer Dieu en maître dans la société, afin que lui-même y puisse régner en roi* ».

(2) Abbé A. Clergeac, *Discours sur le Modernisme en Littérature*, prononcé à la distribution solennelle des prix du collège de Gimont, le 25 juillet 1901 (Toulouse, imprimerie Passeman et Alquier, in-8°, 10 p.).

Un peu plus tard, en 1904, un prêtre italien, M. Benigni, employait ce mot dans un sens péjoratif. « Le modernisme, disait-il, est à la modernité comme le capitalisme au capital et le militarisme à l'armée (1). » Et il ajoutait : « Le modernisme de la science et celui de l'action partent tous les deux d'une erreur de critère et de fait, — l'erreur spécifique de la Révolution, — c'est-à-dire la condamnation et la suppression en masse de l'ancien parce qu'il est ancien, l'approbation et l'adoption en masse du nouveau parce qu'il est nouveau ».

Comme elle répondait sans doute à un besoin nouveau, l'acception de ce mot fit fortune en Italie. A la fin de 1905, les évêques des provinces de Turin et de Verceil, dans une lettre-circulaire, datée du 25 décembre, portèrent des avertissements contre ce qu'ils appelaient « le modernisme dans le clergé, *modernismo nel clero* ». D'autres évêques employaient ensuite l'expression dans leurs allocutions et lettres pastorales.

Le 12 février 1906, dans un article intitulé « La Gauche catholique » (2), un bénédictin ligueur, dom Besse, disait qu'un tel groupe existe en France, en Amérique, en Angleterre, en Allemagne, en Italie et que, dans ce dernier pays, il s'appelle le « modernisme ». Et le moine ajoutait à propos de ce mot : « Il est fort bien trouvé. Les hommes qui en font partie préconisent le système des concessions » (3).

Enfin le 3 septembre 1907, le cardinal secrétaire d'Etat Merry del Val réprimandant, au nom de Pie X, un bon vieux laïque, M. Léon Harmel, d'avoir osé qualifier « excellent »

(1) *Miscellanea*, janvier 1904, p. 100. Il se peut que le mot modernisme ait été employé en italien avant cette date ; mais c'est sous la plume de M. Benigni que je l'ai rencontré pour la première fois.

(2) *Gazette de France*.

(3) Vers 1899, on avait inventé l'hérésie « concessionniste ». Cf. *Question biblique*, I, p. 267-269.

le journal d'un abbé démocrate, lui écrivait (1) que ce journal était le « fauteur explicite du modernisme condamné par le Saint-Siège ». A la vérité le cardinal secrétaire anticipait légèrement sur les événements. Ce ne fut que quelques jours plus tard que parut l'encyclique, employant, à la surprise de certain théologien (2), cette expression, et lui assurant de durer dans l'histoire autant que les vocables qui désignent les plus grosses hérésies.

« Ce mot, écrivait Tyrrell en 1908, désigne un parti dans l'Eglise catholique romaine. Aujourd'hui on l'emploie pour désigner les chrétiens libéraux de toutes les catégories ; il a remplacé le mot vieilli de « libéral », lequel avait du reste l'inconvénient de s'appliquer en même temps à un principe politique et à un principe religieux, et d'être par conséquent, moins exact. « Moderniste » opposé à « moderne », sous-entend que l'on insiste sur la modernité comme principe. Cela signifie la reconnaissance, de la part de la religion, des droits de la pensée moderne, la nécessité d'opérer une synthèse, non entre ce qui est ancien et ce qui est nouveau sans distinction, mais entre ce qui, après avoir été passé au crible de la critique, est reconnu bon dans ce qui est ancien, aussi bien que dans ce qui est nouveau. Le contraire du Modernisme est le Médiévalisme qui, en fait, n'est que la synthèse opérée entre la foi chrétienne et la culture du moyen âge et qui se flatte bien à tort de remonter à la période apostolique ; cette synthèse faite une fois pour toutes ne veut pas admettre qu'un même travail d'adaptation incessante doive durer aussi long-

(1) Lettre publiée dans Dabry, *Mon expérience religieuse*, p. 258.

(2) Le 23 juillet 1907, Mgr Baudrillart écrivait, dans *La Croix*, à propos du décret *Lamentabili* : « On remarquera aussi que le mot *modernisme*... n'est pas employé dans le document officiel, et à bon droit. C'est un mot trop vague et qui semblerait laisser entendre que l'Eglise condamne tout ce qui est moderne. Le mot de *libéralisme* avait déjà cet inconvénient d'être à la fois imprécis et susceptible d'un bon et d'un mauvais sens. Il y aurait danger à se servir, autrement que dans le langage vulgaire, du terme de *modernisme*. L'Eglise ne l'a pas voulu. »

temps que durera l'évolution intellectuelle, morale et sociale de l'homme. Et par conséquent elle se regarde comme l'expression définitive du catholicisme.

« Médiévalisme est un terme absolu, Modernisme un terme relatif. Le premier représentera toujours les mêmes idées, les mêmes institutions ; le dernier se manifeste au gré du temps. Puisqu'on tient à nous donner un nom spécial, on pourrait nous en donner un pire ; celui-là, au moins, est synonyme de vie et de mouvement par opposition avec la stagnation et la mort (1). »

« Le trait commun à tous les Modernistes catholiques, c'est la croyance à la possibilité d'une conciliation de leur catholicisme et des résultats de la critique historique. Ils diffèrent, par contre, largement, quant à l'estimation de ces résultats et aux moyens d'obtenir cette conciliation. Celle-ci consiste pratiquement en une nouvelle explication ou réinterprétation de leur catholicisme réalisée de telle sorte que des faits hors de discussion y puissent trouver place ; elle consiste aussi en un effort de contrôle, voire de résistance, vis à vis des tendances destructives de la critique. C'est assez dire que tout ceci implique une philosophie, — philosophie du catholicisme comme de la critique ; et en ce qui concerne leur philosophie, leur explication du catholicisme et de la critique, les Modernistes appartiennent à toutes sortes de variétés, de nuances et de degrés divers.

« Il y a dans l'Eglise de Rome — il y en a toujours eu — des hommes dont les conflits avec l'orthodoxie officielle procédaient de convictions non historiques mais philosophiques. Il suffit de penser à Pascal, Descartes, Malebranche, Lamennais, Gioberti, dans le passé, et, dans le présent, à Don Romolo Murri, aux démocrates chrétiens et aux sillonnistes. Ils combattent pour des convictions morales, économiques, politiques et répudient tout rapport avec les théologiens modernistes et leurs problèmes d'histoire. Comme l'Eglise prétend à l'infaillibilité en matière de morale autant qu'en matière de foi, leur orthodoxie, en mettant les choses au mieux, n'est encore que partielle et leur conflit avec son autorité doctrinale n'est pas moins réel parce qu'il porte plus sur des questions de conduite que sur des problèmes de théologie.

(1) *Medievalism*, p. 143 ; trad. franç., p. 172.

« Il faut ajouter à cette classification une autre espèce de modernisme, condamné par le pape Pie X, sous les noms de « Laïcisme » et de « Presbytérianisme », et qui consiste en une protestation contre cette centralisation progressive de l'Eglise de Rome, grâce à laquelle les laïques d'abord, les prêtres ensuite et enfin les évêques ont été dépouillés de tout rôle actif dans la vie et le gouvernement de l'Eglise. Ce modernisme réclame aussi des garanties constitutionnelles pour la liberté des sujets contre les caprices de l'autorité ; il s'inspire de l'idée de démocratie autant que de la connaissance de la constitution originelle de l'Eglise. C'est là la forme de modernisme la plus répandue ; elle a des milliers d'adhérents qui lanceraient cordialement l'anathème à Don Romolo Murri aussi bien qu'à M. Loisy (1). »

Considéré dans son caractère le plus général, on peut définir le modernisme, le désir d'adapter une religion aux besoins intellectuels, moraux et sociaux de son temps, et si le mot qui le désigne n'est pas très ancien, il n'en représente pas moins la lutte éternelle entre l'esprit de progrès et l'esprit d'inertie, entre ceux qui font de la religion un formulaire et ceux pour lesquels elle est une vie (2).

Le modernisme n'est pas un phénomène nouveau ni particulier au catholicisme. Quand une religion se trouve dépassée par la civilisation ambiante, quand ses dogmes sont en contradiction avec le progrès des sciences, et que ses rites

(1) *Christianity at the Cross-Roads*, ch. II ; trad. franç., p. 34-35.

(2) Dans le *Rinnovamento* (oct. 1907), R. Eucken a publié trois pages intéressantes sur le concept de « modernité ». H. Holtzmann, dans un article des *Protestantischen Monatshefte* (1908, p. 46), renvoie à l'étude d'Eucken, en ajoutant que le mot « modernisme », employé par Pie X comme « terminus technicus » pour tout ce qui est exécrable, est une invention de la *Civilta cattolica*, mais il ne donne pas de références.

Dans son ouvrage *Ein Jahr Katholischer Literaturbewegung* (Regensburg, 1910, 67 seq.), R. von Kralik traite du mot moder-

paraissent communément surannés, les plus intelligents, les plus mystiques, les plus pratiques de ceux qui vivent intellectuellement, sentimentalement ou matériellement de cette vieille foi, l'accommodent à leurs besoins et à ceux de leurs contemporains. Dans ses enseignements et dans ses rites, ils en prennent et ils en laissent ; ils se livrent à des interprétations symboliques et à une casuistique qui leur permettent de transformer les croyances, les formules ou les pratiques. Plutarque, Origène furent des prêtres modernistes. Aménophis IV, Auguste, Joseph II, qui essayaient de rajeunir des vieilles religions de leurs empires, étaient à leurs façons des modernistes politiques.

Des philosophes restés sentimentalement fidèles à l'essence de la religion dans laquelle ils avaient été élevés, Jean-Jacques Rousseau, Kant, Hegel, Secretan, ont été les précurseurs des modernistes du commencement du XX^e siècle. Enfin des prêtres, réputés orthodoxes et qui l'étaient sans doute, mais qui distinguaient entre la foi essentielle et la théologie, ont parfois prononcé des paroles qui pouvaient servir de devise aux modernistes et ils ont ainsi été leurs précurseurs et même leurs formateurs. « Nous portons en nous l'avenir de l'Eglise, il ne faut rien détruire, mais tout transformer », disait un sulpicien, Charles-Théodore Baudry, vers 1850, à Charles-Hyacinthe Loyson, l'un de ses disciples bien-aimés, et celui-ci s'engagea dans une tentative pratique de transformation, qui devait être, longtemps avant l'hérésie condamnée par Pie X, un véritable modernisme catholique. Un autre des plus célèbres représentants du catholicisme libéral, le Père Gratry écrivait en

nisme et de son sens, en s'appuyant sur le dictionnaire allemand de Heyne, sur le dictionnaire français de Sachs-Vilatte, sur les dictionnaires anglais de Murat-Sanders, de Bailey-Fahrenhrüger, et de Christ-Ludwig, et enfin sur une œuvre de Gomez-Carrillo, *El Modernismo* (Madrid,1907 ou 1908).

mourant : « Je distingue ce qu'il faut maintenir, et ce que Dieu détruira radicalement (1). »

Au fur et à mesure que le conflit entre les conceptions scientifiques du monde et les croyances traditionnelles est devenu plus apparent, le désir de l'adaptation s'est répandu parmi les fidèles de toutes les théologies et de toutes les religions. Présentement il y a des modernistes dans les différentes branches de l'église grecque orthodoxe et dans le protestantisme (2), le judaïsme (3), l'isla-

(1) Lettre à Mme Meriman, 20 janvier 1872, publiée dans *Un Prêtre marié*, p. 26. Les lignes suivantes du Père Gratry, datées du 22 janvier, ont également une belle saveur moderniste :

« Amis, vous ne vous doutez pas de la position que j'ai prise, devant Dieu, devant la vérité, devant la charité de Jésus-Christ.

« Vous qui voulez l'écrasement de l'esprit humain, sous l'hypocrisie pharisaïque, je n'ai pas travaillé pour vous.

« Vous qui voulez la destruction de l'unité et de la bergerie universelle, je n'ai pas travaillé pour vous.

« Vous qui voulez toute la vérité, dans toute la charité de Jésus-Christ, pour vous tous, mes frères ; pour vous tous chrétiens dispersés, chrétiens visibles et invisibles, chrétiens cachés sous d'autres noms ; pour vous tous hommes de conscience et de raison, hommes de cœur et de bonne volonté, qui voulez la prompte réunion sur cette terre, et le règne de notre Père qui est au ciel, c'est pour vous que j'ai travaillé.

« Je vous salue, je vous bénis, je vous serre dans mes bras, et ce baiser de paix que je vous donne, et que plusieurs accepteront dans leur généreux cœur, est aujourd'hui pour moi une joie profonde. »

Gratry acheva de mourir le 7 février 1872.

(2) Type de moderniste calviniste, Auguste Sabatier ; de moderniste luthérien, le pasteur Jatho, de Cologne, destitué en 1911, par le consistoire supérieur de Berlin, pour cause d'hérésie ; de moderniste anglican, le chanoine Leslie A. Lilley ; de moderniste congrégationaliste, le Rév. Reginald John Campbell.

(3) Cf. Rabbin Louis-Germain Lévy, docteur ès-lettres, *Une religion rationnelle et laïque. La religion du XXe siècle* (Paris,

misme (1), dans le bouddhisme (2), le shintoïsme (3), toutes religions mises à mal par les découvertes scientifiques. Et toutes ces religions ont vu s'éloigner de leur orthodoxie ou même leur refuser complètement toute adhésion, des âmes qui en ont conservé, pour ainsi dire, la nostalgie et qui par là-même sont encore à leur façon, des modernistes. Tel, par exemple, se montre Renan qui s'exprime en parfait moderniste catholique dans son roman de *Patrice*, dans nombre de passages de ses ouvrages et de ses lettres, notamment dans celle qu'il écrivait, en 1884, à un sulpicien, lui aussi moderniste :

« L'Eglise catholique est une si grande chose, sa situation présente est si extraordinaire, si tragique, que notre siècle verra peut-être une de ces crises où la logique des scolastiques est en défaut. Je persiste à croire que notre vieille mère est féconde encore, et que d'elle, malgré les apparences, sortira la forme religieuse où la conscience humaine trouvera le repos. L'Eglise catholique ne pourra jamais avouer qu'elle change : mais elle pourra beaucoup laisser tomber. Deux choses sont certaines : le catholicisme ne peut périr ; le catholicisme ne peut rester tel qu'il est. Il

Nourry, in-12, 3e édit., 115 p,). M. L.-G. Lévy a inauguré à Paris, le 1er décembre 1907 (24, rue Copernic), un culte et une prédication de judaïsme modernisé. Le même mouvement est représenté en Angleterre par M. Claude Montefiore, aux Etats-Unis par plusieurs rabbins dont le plus éloquent est sans doute le Dr J. Léonard Lévy, de Pittsburgh (Pensylvanie).

(1) Le mouvement béhaïste, prêché actuellement par Abdoul-Baha Abbas, fils de Baha-Oullah.

(2) Cf. Mme Alexandra David, *Le modernisme bouddhiste et le bouddhisme du Bouddha* (Paris, Alcan, 1911, in-8°).

(3) « Most of the advocates of ancestor-worship are positivists and believe in no future life, yet their faith is inseparably connected with the national Shinto religion. » Anesaki, *Religious History of Japan*, p. 47.

est vrai que nous ne concevons pas non plus comment il pourrait changer. Ces heures où toutes les issues semblent barrées, sont les grandes heures de la Providence : mais l'angoisse y est grande et le sort de ceux qui sont réservés pour cette heure est cruel. » (1).

Pour étudier le modernisme sur le vif, et dans ses dernières conséquences, on peut considérer l'évolution des diverses sectes religieuses, aux Etats-Unis de l'Amérique du nord (2). Dans ce pays où seule l'Eglise romaine n'a pas changé, la religion, chez les citoyens qui en professent encore quelqu'une, est devenue sociale et positive : « sociale, c'est-à-dire plus soucieuse de la société que des individus ; positive, c'est-à-dire plus curieuse de ce qui est humain que de ce qui est surnaturel (3) ». Elle « n'est plus de droit divin et se justifie par ses services ; presque déconsacrée, il lui faut rivaliser, avec les œuvres laïques, d'utilité sociale. Elle s'occupe moins du futur, et plus du présent ; elle tente de sauver tout l'homme sur la terre, corps et âme ; elle n'enseigne plus à mourir mais à vivre ; elle est une école d'énergie pratique (4) ».

« Tous les groupes, de tous les points de la pensée, se rencontrent dans le culte de la vertu humaine et du progrès humain ; le *positivisme* a consommé *l'unité morale de la nation*.

« Cette unité morale est bien une *unité religieuse et une unité chrétienne :* le positivisme est bien un *positivisme chrétien*. L'humanisme américain a reçu du christianisme tous les éléments traditionnels, sentimentaux et poétiques qui distinguent une religion d'une philosophie. Le positivisme américain n'est qu'un christianisme qui a évolué....

(1) *Crise du Clergé*, p. 72.

(2) Cf. Henry Bargy, *La religion dans la Société aux Etats-Unis* (Paris, Colin, 1902, in-12, XX-299 p.).

(3) Bargy, VII.

(4) Bargy, XI.

« Tandis que les disciples de Comte n'ont pu créer qu'une parodie de la religion, le positivisme américain a ses temples, son clergé, ses fidèles, qui ne sont autres que ceux des Eglises chrétiennes ; on peut concevoir un positivisme avec un Dieu, comme on conçoit une république avec un roi : il suffit que le roi soit le serviteur du peuple, et le dieu, celui de l'humanité ; il suffit que la souveraineté, par-dessus la tête du roi, soit dans le peuple, et que la dévotion, par delà Dieu, aille à l'humanité. Par une évolution à demi inconsciente, le culte de l'humanité s'installe en Amérique sans déplacer le culte de Dieu, à peu près comme, il y a seize siècles, les images chrétiennes se sont superposées insensiblement aux idoles païennes des autels rustiques.

« C'est là par excellence un phénomène d'évolution. C'est parce que le positivisme américain est chrétien et né du christianisme qu'il est une raison sociale et un fait historique. C'est une religion qui réconcilie le passé et l'avenir ; elle est créatrice et non destructive ; elle ne nie pas ; par là encore elle est positive : elle n'est pas négative parce qu'elle n'est pas négatrice. C'était aussi le rêve de Comte d'édifier au lieu de renverser, mais le passé l'enserrait : en pays neuf la religion américaine a pu n'être que constructive (1). »

De telles pensées ne pouvaient être exprimées aussi nettement par les chefs du modernisme catholique, sans susciter immédiatement un conflit dangereux avec les éléments conservateurs de leur Eglise. Et pour entendre une expression authentique, complète et justificative de l'opération qu'ils voulaient tenter, il faut s'adresser aux théoriciens de l'évolution du christianisme américain, notamment au président Schurman, de l'Université Cornell.

« L'évolution ne détruit pas brusquement les anciens organes ; elle les laisse décliner vers un rôle moindre tandis qu'elle en développe d'autres à leurs dépens ; mais les organes qui sont devenus secondaires servent encore de support à ceux dont la fonction devient vitale. C'est ainsi que les Eglises existantes doivent rester le cadre où se développera la religion de l'avenir.

(1) Bargy, XVII-XIX.

De là, envers les restes du passé, une double tolérance, parce qu'ils semblent des éléments à la fois inévitables et insignifiants. Les rites et les dogmes sont une sorte de poids mort, qui donne à la religion la stabilité et l'aplomb sans en déterminer la direction et le sens. Les formes dans lesquelles elle prend corps n'en changent pas l'âme : elles ne sont que l'accident, l'esprit et l'essentiel. Dans la diversité des cadres, il peut y avoir unité d'inspiration. « La religion de l'esprit, écrit M. Schurman, n'a pas besoin d'une secte unique ou exclusive. Elle se sert de ce qu'elle a sous la main. Elle se soucie peu des problèmes spéculatifs ou administratifs qui ont donné naissance aux actes. »

«... Aussi faut-il que les Eglises se transforment par le dedans, et que dans une sorte de convergence elles tendent toutes à un type supérieur, où leurs différences ne seront plus que des accidents de surface, et qui sera la religion de l'avenir. Les hommes qui ont le sens de cette évolution doivent la diriger et rester au sein des diverses sectes pour les façonner. « La religion de l'esprit, dit M. Schurman, sera chez elle dans tout groupe qui la reconnaîtra ; il y a dans toutes les Eglises des gens qui selon leur caractère et leur degré de développement tiennent plus ou au culte, ou au dogme ou à l'esprit. Les derniers augmenteront très vite. Ils ne doivent pas se séparer de ceux de leurs frères que les liens des rites ou des formules enchaînent encore. L'humanité n'est une école de culture spirituelle que si tout le groupe comprend des membres qui se ressemblent et des membres qui ne se ressemblent pas, comme dans la famille, qui est le type en miniature de tout organisme moral. » Tout homme que l'esprit inspire doit être dans son église un ferment d'évolution.

« On a accusé des américains, et M. Schurman en particulier, d'hypocrisie religieuse. Si le but de la religion était, comme on le pense en Europe, la vérité dogmatique, ce serait un non-sens ou une malhonnêteté de rester dans une secte dont on n'accepte pas le dogme : mais si le rôle des Eglises est de servir de terrain au développement et à la floraison d'un esprit nouveau, ce sont surtout ceux de leurs membres à qui elles semblent mortes qui doivent y rester, parce que ce sont eux seuls qui peuvent les vivifier. Ils doivent y prêcher la vérité spirituelle comme Jésus la prêchait dans le Temple. Ils sont les agents de l'évolution : elles sont la matière à faire évoluer. L'esprit ne peut agir dans le

vide ; il ne prend corps que dans la matière, en la spiritualisant. « Si un vrai chrétien, dit M. Schurman, découvre que la croyance de son Eglise n'est plus défendable, son devoir est de ne pas quitter l'Eglise, mais d'y faire luire la clarté qui est en lui, pour faire d'elle, au lieu de l'incarnation d'un dogme, le cadre d'une vie spirituelle. » « Je ne vois aucune raison pour un honnête homme de se séparer d'une Eglise aux formules de laquelle il a cessé de croire. Le christianisme a mis de côté la religion dogmatique et s'élève maintenant à la religion spirituelle, à laquelle on ne peut-être fidèle si on fait de la croyance la condition ou la pierre de touche d'une adhésion à une Eglise. Bientôt il semblera aussi absurde de quitter une Eglise parce qu'on est en désaccord avec les détails de sa doctrine qu'il le semble aujourd'hui de la quitter parce qu'on ne croit pas entièrement parfait son système de gouvernement. » (1).

(1) Bargy, p. 289-292. — L'unanimité que M. Bargy prête aux protestants Américains sur le devoir qu'auraient les ministres d'une Eglise de ne pas la quitter quand ils ne croient plus son credo n'est pas aussi complète qu'il semble le dire. Dans l'*Independent* (New-York), du 28 septembre 1911, l'opinion contraire est soutenue par M. J.-Alfred Faulkner, D. D. professeur d'histoire de la théologie au séminaire Drew (Paterson, N. J.) qui se présente lui-même comme « a progressive conservative ».

En réalité, pour la plupart des ministres de cultes, plus encore en Amérique qu'en Europe, plus encore dans les pays anglo-saxons que dans les pays latins, l'affaire semble moins une question religieuse qu'une question économique.

# CHAPITRE SEPTIÈME

## ÉTAT DU MODERNISME CATHOLIQUE A LA MORT DE LÉON XIII

En France. — En Angleterre. — En Allemagne.
En Italie. — En Belgique. — En Hollande. — En Pologne.
Aux Etats-Unis.
(1903)

Le refus que Léon XIII mourant opposa à la mise à l'index du livre de M. Loisy *L'Evangile et l'Eglise*, suffit à montrer la puissance dont jouissaient alors les idées nouvelles et la crainte qu'éprouvait le vieux pape de commettre une bévue qu'aurait pu lui reprocher l'histoire. De fait à ce moment le modernisme semblait avoir pour lui l'avenir. Il envahissait non seulement le clergé séculier, mais encore les congrégations les plus fermées et les plus fanatiques.

En classant selon l'objet de leurs études ou de leurs préoccupations, les principaux modernistes catholiques à la fin du pontificat de Léon XIII, on pouvait les répartir en trois grandes catégories : les théologiens, les philosophes, les sociologues.

Les premiers s'inspiraient des données de l'exégèse, de

la théologie positive, de l'histoire ecclésiastique. Loisy, Tyrrell, Schell, et, en Italie, un jeune et éloquent barnabite, le Père Semeria, étaient les grands maîtres suivis par de nombreux disciples.

Les philosophes s'adonnaient à la contemplation des idées. Le type le plus remarquable du genre était un mystique oratorien, disciple de M. Maurice Blondel, de Gratry et du cardinal Newman, le Père Lucien Laberthonnière (1). Ces idéologues se piquaient d'ailleurs de connaître l'histoire religieuse et ils paraissaient aimer surtout à se la représenter à la lueur des passages les moins clairs de M. Loisy (2). A partir de 1897, ils formèrent, en France, avec les abbés Charles Denis, Jules Martin, C. Mano, et quelques laïques comme MM. Edouard Le Roy, Joseph Wilbois, une petite école néo-kantienne (3), présentant de notables variétés, qui devint promptement très désagréable aux théologiens néo-scolastiques selon les lignes traditionnelles rappelées par l'encyclique *Æterni Patris* (4).

En Allemagne, le néo-kantisme catholique était représenté par Güttler, Gebert, Schanz et leurs élèves. En Italie, don Ernesto Buonaiuti, devait bientôt devenir un chaud propagateur de la philosophie de l'Action (5).

(1) Né le 5 octobre 1860 ; directeur des *Annales de Philosophie chrétienne* depuis 1905.

(2) En spécimen du genre, cf. *Revue de Métaphysique et de Morale*, mai 1902, un article de M. Wilbois sur « L'Esprit positif » où il résume une étude de M. Loisy sur l'espérance messianique.

(3) Cf. Albert Leclère, *Le Mouvement catholique kantien à l'heure présente* (Extrait des *Kantstudien*, 7° volume, in-8° 64 p., Halle, 1902).

(4) Cf. Abbé Goujon, curé d'Autrécourt, par Lavoye (Meuse), *Les Ennemis de la Raison, la Philosophie de la Volonté et l'Apologétique de l'Immanence* (chez l'auteur, in-8°, 1906).

(5) Cf. son article « La Filosofia dell'Azione » dans *Studi religiosi* (1905), V, p. 211-256.

Quant aux sociologues, peu soucieux des vieilles théories chrétiennes sur les inégalités sociales de « cette vallée de larmes », ils se préoccupaient uniquement d'user du droit nouveau pour mener les peuples vers plus de liberté politique et de bien-être social. Tels en France M. Marc Sangnier, qui avait établi l'association démocratique du « Sillon », et en Italie, l'abbé Romolo Murri, créateur d'une « Ligue démocratique chrétienne » autonome, c'est-à-dire indépendante du pape et des évêques. Les Italiens revendiquaient avant tout la libre participation à la vie politique et l'abolition du *non-expedit* (1).

Tous ces novateurs, quelle que fut leur spécialité, éprouvaient généralement une sympathie instinctive les uns envers les autres. M. Benigni devait le remarquer en 1904 :

« Rien de plus facile d'entendre un moderniste d'action sympathiser avec Loisy dont il n'a jamais vu un livre ; ou un loysiste applaudir les tirades « socialistoïdes » appliquées à la démocratie chrétienne, dont le loysiste ne s'est jamais occupé. Il suffit de circuler un peu dans notre monde catholique, et de lire les lignes et entre les lignes de certains journaux, pour le toucher de la main (2). »

Cependant ces différents modernistes ne pouvaient être sans injustice rendus solidaires les uns des autres. Tandis que le point d'arrêt de plusieurs était analogue à celui des anciens catholiques libéraux de 1830, d'autres étaient des déistes ou des positivistes de tradition et d'affection catholiques.

Les deux liens qui les unissaient étaient un libéralisme personnel, de degré variable, et le sentiment du devoir « d'avertir l'Eglise enseignante qu'elle était en train de se compromettre à fond ; que le catholicisme ne pouvait se

(1) Sur la démocratie chrétienne en Italie, cf. les notes historiques publiées par M. Murri à la fin du IV[e] volume de ses *Battaglie d'Oggi* (1904).

(2) *Miscellanea*, janvier 1904, p. 100.

maintenir qu'en se dégageant de l'autoritarisme qui stérilise la vie religieuse, de l'esprit de dogmatisme intransigeant ; que le salut pour l'institution catholique était dans le mouvement de la vie, dans la marche avec le siècle, non dans une lutte aveugle et désespérée contre la pensée et la société modernes (1) ». Si certains se contentaient de tourner le sens du Syllabus de Pie IX, l'effort des autres tendait d'abord à « éliminer de l'Eglise la notion du dogme absolu de l'autorité, le despotisme de la formule traditionnelle et le despotisme du pape (1) ». Pris entre les incrédules et les fanatiques, ceux-là faisaient, disaient ce qu'ils pouvaient pour défendre et répandre leurs idées. « Réagissant contre le dogmatisme, dit M. Loisy, ils ne songeaient à rien moins qu'à produire des dogmes. Les explications qu'ils ont pu suggérer touchant les dogmes anciens n'étaient pas précisément pour « conserver » ces derniers « en les rajeunissant » ; c'étaient plutôt des moyens de retraite, une planche pour franchir le fossé qui sépare la théologie de l'histoire ; ce n'étaient pas des ponts faits pour durer » (1). « Le temps et les besoins nouveaux indiqueraient les solutions opportunes, si seulement on permettait à celles-ci de s'exprimer (1). »

Accusés par leurs adversaires d'être partisans de théories protestantes, les modernistes catholiques avaient pour la plupart puisé leurs sentiments dans leurs expériences et leurs réflexions. Ils ne voulaient pas plus de l'autorité de la bible que de celle du pape et ils n'éprouvaient pas le besoin de se réclamer du passé de la prétendue réforme chrétienne plutôt que celui de la grande Eglise dans laquelle ils étaient nés.

(1) Loisy, *Revue historique*, août 1911, p. 391-392, *Rev. d'Hist. et de Litt. relig.*, déc. 1911, p. 601. Dans la *Revue critique* du 9 avril 1908, M. Loisy écrivait pareillement que le système philosophique de M. Le Roy était « plus propre à *liquider* les dogmes traditionnels qu'à les sauver ». Et il ajoutait : « C'est un peu le cas de toutes les formes d'apologétique catholique récemment condamnées par Pie X sous le nom de modernisme. »

Tandis que « les protestants ne reconnaissent de valeur qu'au pur Evangile », eux « relevaient plutôt la tradition catholique au dessus de l'Evangile même (1) », et pour accommoder le passé au présent, ils cherchaient à conserver ce que M. Loisy appelait « tout l'actif des siècles chrétiens, ce qu'il y a de meilleur et de plus fécond dans le catholicisme et aussi dans le protestantisme, en laissant tomber dans le passif l'excès de l'individualisme protestant et de l'absolutisme catholique (2) ». « Dieu dans le Christ, le Christ dans l'Eglise » (3) telle était la devise des novateurs. Et si Dieu ne s'est pas manifesté en Jésus, où le trouvera-t-on ? Ne sera-t-il pas plus rationnel de croire qu'il n'est nulle part dans l'histoire et qu'on n'a pas besoin de lui non plus dans l'univers ? (4).

Si après avoir considéré les trois grandes variétés du modernisme dans la catholicité tout entière, on l'examinait en quelque détail dans les divers pays, il était facile de constater que c'était en France qu'il était, et de beaucoup, le plus fort et le plus audacieux.

Les novateurs s'y permettaient une liberté d'expression telle qu'une revue ancienne-catholique publiée à Berne, *La Revue internationale de Théologie*, ouvrit bientôt une chronique permanente (5) sur « la crise doctrinale dans l'Eglise catholique-romaine de France » où elle enregistrait des hardiesses et des aveux de cette singulière apologétique.

(1) Loisy, *Quelques lettres*, p. 203.

(2) Loisy, *Simples réflexions*, 1re édit., p. 234 ; 2e édit., p. 247.

(3) *L'Evangile et l'Eglise*, p. XXXIV.

(4) *Question biblique*, II, p. 69. — Dans ses conclusions extrêmes, cette apologétique moderniste rejoignait celle d'un des plus acharnés défenseurs de l'orthodoxie, Mgr Turinaz, qui écrivait : « Si l'Eglise s'est trompée, Jésus-Christ n'est pas Dieu ; si Jésus-Christ n'est pas Dieu, il n'y a pas de religion vraie et je pourrais ajouter : Dieu n'existe pas. » *Les Périls de la Foi*, p. 25-26.

(5) A partir d'octobre 1904.

En Angleterre, le libéralisme faisait aussi quelque progrès. Le Père Tyrrell le vulgarisait de son mieux par des brochures signées de pseudonymes (1) et dans le secret de la direction spirituelle.

Jésuite, et pensant probablement rester toute sa vie dans la compagnie où il s'était fourvoyé, mais où l'existence lui semblait tolérable, Tyrrell devait se constituer une doctrine justifiant sa permanence dans l'Eglise, et lui permettant de se différencier des Protestants qui l'entouraient et qu'il devait réfuter, comme il en avait le mot d'ordre. C'est ainsi qu'il devint le véritable théoricien de ceux qui veulent rester dans l'Eglise pour la réformer.

(1) I° *Religion as a Factor of Life* by Dr Ernest Engels (Exeter, W. Pollard), in-16 de 76 pages, étude imprimée en 1902, et réimprimée dans le livre *Lex orandi* (fin 1903). Elle fut signalée en France par M. Franon (*Bulletin* de Toulouse, juin 1903) qui la qualifia de « nouveau manifeste catholique d'agnosticisme », et d' « inestimable compendium de théologie agnostique et symboliste » (*Ibid.* juin 1905) ; par la *Revue du Clergé français*, 15 juillet 1903, article de M. Bricout ; par la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, juillet 1903, article de « Jules Dalbret », pseudonyme non pas de M. Loisy, comme on l'a dit, mais d'un prêtre encore actuellement dans le ministère ecclésiastique. Dalbret écrivait : « On trouvera dans cet opuscule un exposé très savoureux des conditions psychologiques permettant à la religion et à la mystique chrétienne d'entrer comme dans un élément de vie morale dans l'âme individuelle et vivante. »

En Italie, l'étude d'Engels fut citée par M. Giulio Vitali, dans la *Rassegna Nazionale* du 16 février 1903 et traduite par M. Murri, sous le titre suivant : Dr Sostene Gelli : *Psicologia della religione. Note ed appunti.* Roma Società Nazionale di Cultura, 1905, 64 pp. C'est le n° 23 de la *Piccola Biblioteca* della *Cultura Sociale*. Mis à l'index le 6 juillet 1909.

II° *The Church and the Future* (*L'Eglise et l'avenir*) by Hilaire Bourdon, abridged and rearranged. Printed for private circulation only. 1903 (in-12, 192 pages).

« Nier, disait-il, toute espèce d'inerrance ecclésiastique c'est abandonner le catholicisme qui se distingue du protestantisme en affirmant que le corps uni des fidèles est l'organe du développement de la vérité chrétienne et que la recherche isolée n'a point de garantie divine (1). » Partant donc du postulat ordinaire qu'on n'abandonne pas sa religion, il affirmait une certaine « inerrance ecclésiastique ». Les dogmes sont vrais. Il s'agit seulement de savoir de quelle sorte de vérité. C'est, insinue-t-il, d'une vérité « ecclésiastique », c'est-à-dire d'une vérité proportionnée aux temps, aux lieux, à des informations faillibles, à des intérêts divers. En un mot les dogmes sont vrais, d'une vérité révisable. Les catholiques « libéraux » qui ne sont encore qu'une minorité, veulent actuellement mettre ces vérités catholiques « plus en harmonie avec de nouvelles acquisitions de connaissance et de nouvelles manières de penser (2) ». Voilà pourquoi ils luttent avec les catholiques « officiels » qui défendent l'interprétation traditionnelle des vieilles formules.

« Aussi longtemps que le catholique libéral se croit en communion avec toute l'Eglise il n'a pas besoin de s'inquiéter des opinions de ses chefs actuels, à moins que quelque affaire de discipline ne le mette dans une fausse position. Alors. le bien commun exige qu'il se soumette à leur administration et qu'il se retire de la communion externe des fidèles. Mais à moins d'un tel conflit, sa position n'est pas plus déloyale que celle d'un Anglais partisan des Boers sous l'hégémonie de Chamberlain. Un Anglais ami des Boers peut être un ardent patriote, même s'il n'est pas un Jingo, même si, dans l'exaltation d'un triomphe de Mafeking, on brise ses fenêtres et on le moleste comme un traître. Il est dévoué à l'Angleterre, quoique ce ne soit pas à l'Angleterre « officielle » du moment ; il est contre le gouvernement, non pas contre le pays. Il n'est même pas contre le gouvernement, il n'est même pas déloyal, s'il travaille avec sollicitude, d'une manière

(1) *The Church and the Future*, p. 3.
(2) *Ibid.*, p. 1.

prudente et légitime, à changer le gouvernement ; si clandestinement et, autant qu'il le peut, publiquement, il stimule le sentiment du pays, le pousse à effectuer le changement désiré. Il n'est pas déloyal, dût-on dire qu'il fait le jeu de l'adversaire, dût l'adversaire lui-même, enchanté de ses efforts, le regarder comme un ennemi secret de l'Angleterre.

« Objecterait-on qu'une telle attitude peut être honnête sous une monarchie constitutionnelle démocratique, qui reconnait la liberté des partis, mais qu'elle ne peut être justifiée sous un impérialisme absolu, comme celui de l'Eglise, on répondra que le catholique libéral est précisément un catholique qui répudie cette conception de l'Eglise et que ce qui serait déshonnête chez un catholique qui l'accepte est parfaitement honnête chez lui.

« Pour quiconque rejette la notion protestante et individualiste du christianisme, opposée à la notion catholique et sociale ; pour quiconque considère le corps mystique du Christ comme l'organe de l'esprit chrétien, aucune position n'est possible que celle de catholique. Et la conscience de ce catholique lui défend de sortir ou de se faire mettre inutilement dehors de la communion des fidèles. Beaucoup sont sortis, pour avoir cédé au jugement de catholiques « officiels » ou d'anticatholiques affirmant qu'une pleine adhésion intérieure à l' « officialisme » est l'essence parfaite du catholicisme et que le catholicisme libéral est malhonnête. Pensant ainsi, ils étaient obligés de s'en aller et méritent d'être approuvés. Mais ceux qui ne pensent pas ainsi sont forcés de rester et de faire tout ce qu'ils peuvent pour fomenter des idées plus saines. Si les réformateurs du XVI[e] siècle étaient demeurés dans l'Eglise, ils seraient peut-être arrivés, à la longue, à trouver une solution qui aurait été certainement plus saine que celle qui fut adoptée à Trente. Dans tous les cas, c'est en déjouant les efforts des « officiels » qui voudraient les jeter à la porte, que les catholiques libéraux parviennent à les écraser. A présent toutes les ressources de l'autorité sont exploitées pour les en empêcher : Censure, index, inquisition, délation secrète et autres méthodes moyenâgeuses.

« Mais une telle tactique n'a-t-elle pas une odeur de déshonnêteté ?

« Elle l'aurait certainement sous un gouvernement libéral qui dédaignerait les expédients sournois et tyranniques. Que l'Eglise du Christ soit gouvernée par les méthodes de l'autocratie et du

terrorisme russes, n'est-ce pas un abus capable de révolter la conscience de tout chrétien tant soit peu animé de libéralisme évangélique ? N'est-ce pas un abus qui ne mérite pas de respect ? Persécution et tactique sont corrélatifs. L'une justifie l'autre. Pourchassé dans une cité, le catholique libéral s'enfuira dans une autre ; réprimé ici, il s'épanouira ailleurs. Quand les « officiels » voudront le rencontrer sur son propre terrain et lutter avec les mêmes armes spirituelles que lui, il combattra à découvert. Mais si on le reçoit par une grêle de cailloux, il lui est permis de décliner prudemment le martyre. Calomnie, honte, censures, violences de toutes sortes, voilà ce qu'il peut attendre. Il a un bon précédent, le meilleur même : se tenir en Galilée, éviter la Judée aussi longtemps que possible. Et quant ceux qui sont assis sur le siège des Apôtres déclareront qu'il n'est pas un vrai catholique, on lui pardonnera s'il rappelle qu'une semblable accusation fut portée contre ces Apôtres et leur Maître par ceux qui étaient assis sur la chaire de Moïse ; et il faut penser que si, en dépit de leur censure, le Christ était un vrai fils de la Loi, lui aussi, après tout, peut être un vrai fils de l'Eglise, quand bien même il serait violemment rejeté hors de son sein comme un blasphémateur... Séparé du corps de l'Eglise pour de tels motifs et dans de telles circonstances, il sera plus près que jamais de son âme. Rejeté de la communion visible des fidèles, il ne peut être séparé de l'amour du Christ ou de la communion de l'humanité (1). »

En Allemagne, Schell formait ses élèves dans des sentiments analogues à ceux de Tyrrell, du moins pour ce qui concernait la théorie de la permanence des catholiques libéraux dans l'Eglise. L'Université de Strasbourg devenait un centre de libéralisme avec deux professeurs, le docteur Martin Spahn (2) et l'abbé Albert Ehrhard (3). Le premier,

(1) *The Church and the Future*, p. 159-163.

(2) Elu en 1910 député au Reichstag, où il a été admis dans la fraction du centre, non sans quelque difficulté.

(3) Né en 1862, à Herbitzheim en Alsace, professeur au séminaire de Strasbourg en 1888, professeur d'histoire ecclésiastique aux Universités de Wurzbourg (1892), de Vienne (1898), de Fribourg-en-Brisgau (1902), et de Strasbourg (1903).

professeur d'histoire moderne à la Faculté des Lettres, pouvait, en sa qualité de laïque, user d'une grande indépendance dans son enseignement et dans ses écrits, sans avoir à redouter les coups de la hiérarchie ecclésiastique. Le second, professeur d'histoire ecclésiastique à la Faculté de Théologie catholique, avait naguère publié à Vienne un livre curieux sur le « catholicisme et le XX<sup>e</sup> siècle à la lumière du développement ecclésiastique des temps nouveaux (1) », ouvrage d'esprit ouvert qui suscita assez d'enthousiasme pour compter douze éditions l'année même où il parut.

Enfin deux périodiques bavarois, *La Renaissance* (2) et *Le Vingtième Siècle* (3), fondés par des prêtres, prêchaient ouvertement une réforme religieuse en s'inspirant souvent d'idées empruntées à des catholiques étrangers (4).

Nulle part le nouveau libéralisme ne fut reçu avec autant d'enthousiasme qu'en Italie. Nulle part les livres de M. Loisy ne furent lus avec autant d'admiration.

Héritier de l'empire romain, très pénétré de la grandeur de l'empire spirituel qui lui succéda, subjugué par la gloire

(1) *Der Katholizismus und das XX<sup>e</sup> Jahrhundert im Lichte der kirchlichen Entwicklung der Neuzeit* (1901).

(2) *Die Renaissance*, Munich, 1900-1907, fondée par Joseph Mueller.

(3) *Das Zwanzigste Jahrhundert*, Munich, 1901-1909, fondé par Klasen, en continuation du journal du Dr. Bumüller, *Freie deutsche Blaetter*. Cf. Schnitzer, p. 37.

(4) Que la nouvelle apologétique chez les catholiques d'Allemagne soit d'origine française, un polémiste très orthodoxe, Carl Braun, curé de la cathédrale de Wurzbourg, le reconnaissait dès 1904 (*Amerikanismus, Fortschritt, Reform*, p. 78). Engert avoue également que le modernisme catholique en Allemagne est d'importation étrangère. « Son berceau, dit-il, devait être la France et l'Angleterre. » (*Der deutsche Modernismus*, p. 7). En portant ce jugement, MM. Braun et Engert me paraissent méconnaître l'influence de Schell, dont l'apologétique fut personnelle. — Cf. ci-dessus, ch. V, p. 70, note 3.

artistique dont les ecclésiastiques de la Renaissance furent les protecteurs dans toute la péninsule, le catholique italien n'a pas l'idée qu'on puisse quitter son Eglise pour entrer dans quelque secte inesthétique importée de Suisse ou de Saxe. Si sa vieille Eglise lui paraît en bien des points archaïque, son esprit fin et subtil trouve facilement la combinaison qui permet d'y vivre à son aise. Le clergé, d'ailleurs très porté au scepticisme par une trop grande proximité de l'administration centrale des choses saintes, sait être tolérant pour ceux qui veulent bien le tolérer, et il facilite les arrangements.

Les vieilles idées libérales des Gioberti (1) et des Rosmini avaient encore, sous le pontificat de Léon XIII, de nobles représentants dans les Antonio Stoppani (2), les Capecelatro (3) et les Bonomelli (4), et si ce libéralisme paraissait enfantin auprès de celui de Loisy et de Tyrrell, il n'en constituait pas moins une excellente préparation pour des doctrines plus avancées. (5)

(1) Gioberti disait un jour à un protestant qui le visitait, Eugène Pelletan : « Je me suis taillé mon petit protestantisme dans le catholicisme. »

(2) Stoppani (1824-1891), grand patriote et savant géologue. Sur lui, cf. article d'Auguste Roussel dans *Univers*, 6 juillet 1887 : «... un prêtre qui sans pouvoir produire une autorisation en règle, se montre presque toujours en un autre costume que le costume ecclésiastique..., etc. » — Comme Stoppani n'a pas quitté l'Eglise, son nom est encore exploité pour montrer la compatibilité des croyances catholiques avec les sciences naturelles. Les apologistes ont dû renoncer à lui accoler, comme ils l'ont fait longtemps, celui de l'ex-jésuite Alphonse Renard, autre géologue, qui a fini par se marier, et celui de l'anthropologiste Mivart, mort excommunié.

(3) Né en 1824, archevêque de Capoue en 1880, cardinal en 1885.

(4) Né en 1831, nommé évêque de Crémone le 27 octobre 1871.

(5) Il y eut chez les Italiens de 1830 à 1850 un véritable mouvement moderniste, mais il dériva son activité vers la formation

Elles semblent avoir été semées à Rome, inconsciemment et tout à fait dans l'intimité, par le baron von Hügel, durant les séjours d'hiver qu'il y faisait vers 1891-1893. Si peu nombreux que fussent ses visiteurs du dimanche, à ses thés de cinq heures, on n'y parlait pas moins, avec ardeur, de mystique, de vie intérieure, de questions de méthode et de détails de critique historique. Ses hôtes emportaient une impression profonde et durable qui fut certainement une des sources de ce qu'on appela plus tard le modernisme romain.

Vers la même époque, des conférences qu'un prêtre très mystique, Don Brizio Casciola, donna chez l'une des plus nobles femmes du patriciat romain, la marquise Patrizi, rendit « modernistes » nombre de grandes dames qui se piquaient de religion et les prépara à soutenir les jeunes prêtres qui voulaient travailler à la réconciliation de l'Eglise et du siècle.

Enfin, un foyer permanent de libéralisme religieux s'établit à la procure des missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun, autour du supérieur de cette maison, le Père Genocchi (1).

de l'unité nationale. En quelle mesure les écrits de Gabriele Rossetti, de Gioberti, de Mazzini, etc., influencèrent-ils les modernistes italiens de 1899 à 1909, les écrivains du *Rinnovamento* et de *Nova et Vetera ?* Eux seuls pourraient le raconter. Peut-être découvrirent-ils leurs précurseurs après être arrivés aux mêmes conclusions ou même après les avoir dépassés. De même en France, les véritables auteurs du mouvement moderniste, MM. Duchesne, Loisy, Hébert, semblent des autodidactes, et ils ne sont tributaires des Lamennais, Lacordaire, Montalembert, Bordas-Demoulin, Gratry, Hyacinthe Loyson que pour de vagues aspirations libérales de jeunesse.

(1) Sur ce personnage, cf. *Question biblique*, II, p. 209 et 222. Il fut un partisan et un défenseur de M. Loisy. Un intéressant article « l'action de A. Loisy sur le jeune clergé », dans *Nova et Vetera*, février 1908, p. 122, le présente ainsi : « anima grande e nobile, ragguardevole per età, integrità di vita, et profondità di studi. »

De jeunes prêtres très intelligents et des laïques venaient volontiers causer chez lui et l'on vit réunis à sa table des personnages dont les carrières devaient représenter les vicissitudes les plus diverses : le sénateur Fogazzaro, Mgr Faberi, actuellement secrétaire de la Curie du vicariat, Mgr Benigni, Mgr Fracassini, le Père Semeria, un jeune étudiant maintenant l'avocat Egilberto Martire, MM. Minocchi et Murri.

Originaire des Marches, M. Murri (1) acheva ses études théologiques à Rome et il sortit du séminaire imbu des doctrines les plus ultramontaines. Conscient de ses talents, il ne se sentait pas, comme le commun de ses congénères, appelé à reconquérir les fidèles à l'Eglise en prêchant le dogme et la morale catholiques dans quelque humble paroisse ou même dans une grande ville. L'Italie entière ne semblait pas un trop vaste théâtre pour ses forces. Prenant la forme de l'apostolat la plus étendue et la plus moderne, il se fit journaliste à l'école d'un prêtre intransigeant, don Albertario. Il réclamait la restauration du pouvoir temporel du pape.

Une émeute socialiste qui ensanglanta, en 1898, les rues de Milan lui donna une prompte célébrité. Le clergé fut convaincu d'avoir sympathisé, par haine de la maison de Savoie, avec l'insurrection. Albertario fut mis en prison ; un autre prêtre soi-disant démocrate, Vercesi, s'enfuit à l'étranger. Murri était trop jeune et trop dénué d'autorité pour se trouver compromis ; on ne le poursuivit pas. Il n'en sut pas de gré au gouvernement et il lança contre lui des tirades enflammées qui firent sa première notoriété.

Le flot montant du socialisme inspira de la peur au Vatican qui se rapprocha des conservateurs. Par le bref *Graves de communi*, publié le 18 janvier 1901, Léon XIII restreignit les

(1) Né en 1870 ; élève au séminaire de Fermo (1884-1888), puis au collège Capranica (1888-1892).

tendances de l'encyclique *Rerum novarum* et essaya de détruire, sans rétractation, ce que les démocrates chrétiens avaient organisé avec elle. Murri, qui n'avait pas cru les enseignements de l'histoire, comprit alors que la papauté n'aimait pas le peuple pour lui-même, mais qu'elle l'avait flatté en Italie pour essayer de rétablir un régime autoritaire. Voyant qu'il ne pouvait être démocrate avec le Vatican, il résolut de l'être sans lui. Il avait fondé une Ligue démocratique nationale : elle se proclama, au point de vue politique, indépendante du pape et des évêques auxquels elle faisait profession d'obéissance en matières religieuses. Le Cardinal vicaire blâma publiquement Murri, pour un discours un peu hardi qu'il avait prononcé dans la République de Saint-Marin (1). Mais Léon XIII ne voulait pas sévir contre lui, il s'arrangea de manière à laisser à son successeur le règlement du « murrisme » tout comme celui du « loisysme ».

Quand Léon XIII mourut, l'abbé démocrate se trouvait à la tête d'un nombreux parti de jeunes gens, qui n'avaient, il est vrai, ni moustaches ni argent, mais qui aimaient la liberté et qui voulaient la croire compatible avec la religion dans laquelle ils avaient été élevés. Ils étaient tout dévoués à leur chef et celui-ci possédait les qualités propres à leur inspirer confiance : habile tacticien, adroit conférencier, journaliste intarissable. Traits fins et réguliers, nez aquilin, yeux perçants, large front dégarni sous une chevelure noire, larges épaules, tout lui donnait un puissant caractère de force et de volonté. Avec sa petite taille, il semblait un autre Bonaparte apte à d'éclatantes victoires et capable de fonder un nouvel ordre de choses.

(1) *Libertà e Cristianesimo, Discorso letto il 24 Agosto nella Repubblica di San Marino nell' adunanza solenne del Convegno Interregionale democratico cristiano* (Roma, Società di Cultura Editrice, 1902, in-8. 16 p.).

M. Salvatore Minocchi (1), qui avait été le condisciple de M. Murri au collège Capranica, était en 1903, professeur d'hébreu dans un institut de Florence. Une étude scientifique de la Bible lui avait révélé de bonne heure la véritable évolution de la religion. Il n'en restait pas moins dans l'Eglise officielle, convaincu que le meilleur parti que peut prendre, en Italie, un prêtre désabusé est de travailler à la renaissance du sentiment religieux et de la culture historique et morale dans le clergé. Il s'efforçait d'y contribuer pour sa part en publiant une revue d'études religieuses (2) dans laquelle, tout en ménageant, avec une prudence consommée, les susceptibilités des gardiens de l'orthodoxie, il savait glisser, notamment par des comptes rendus de livres nouveaux, beaucoup d'aperçus destinés à faire réfléchir sur le peu de solidité de la vieille théologie. L'archevêque de Florence, qui ne lisait guère, ne prenait pas garde à ce que ces procédés pouvaient avoir de troublant : avec son air de grand enfant candide, M. Minocchi ne lui semblait pas dangereux.

Le Père Semeria, qui appartient à la congrégation des Barnabites, était déjà connu comme un grand orateur. Très versé dans toutes les questions débattues entre catholiques, il formait de toutes les idées nouvelles une éloquente synthèse dont il poussait l'expression aussi loin qu'il le pouvait sans dépasser une mesure au delà de laquelle sa congrégation aurait subi le courroux du Saint-Siège. Le degré de son libéralisme et de celui de son ami Minocchi fut seulement authentiquement découvert par les propos qu'ils tinrent tous les deux, en 1903, à Tolstoï, dans une visite qu'ils lui firent dans sa solitude de Jasnaïa Poliana. Ils lui avaient été présentés par M. le pasteur Paul Sabatier.

« Je voudrais, leur dit Tolstoï, que le clergé abandonnât l'Eglise. L'Eglise, catholique et orthodoxe, a falsifié l'Evangile et corrompu

(1) Né en 1869. Résidence habituelle, Florence.
(2) Les *Studi religiosi*, publiés à Florence de 1901 à 1907.

la conception de la vie chrétienne. Elle a enchaîné et assombri le christianisme par des dogmes absurdes et reniés par la science. Vous avez la science et la conscience modernes, comment pouvez-vous rester dans le clergé et dans le catholicisme? Ne devez-vous pas, en tant que chrétiens, rendre hommage à la vérité? Et comment pouvez-vous, en restant catholiques et prêtres, être véridiques et sincères ? »

Et les deux prêtres s'efforcèrent d'expliquer qu'ils ne pouvaient pas abandonner le catholicisme parce qu'en Italie « malgré tout, la vie chrétienne se nourrissait dans son sein et que l'Evangile s'y maintenait toujours vivant ». « Ils n'avaient pas, disaient-ils, le droit de scandaliser le peuple avec des apostasies inutiles ; ils devaient au contraire, l'élever vers leur idéal religieux (1). »

Une expression dont ils se servaient : « l'écorce des dogmes », montrait que sous les vieilles formules ils mettaient, tout comme Loisy et Tyrrell, des symboles.

Ils publièrent eux-mêmes le récit de cette conversation, qui ne fut pas sans causer quelque émotion aux théologiens conservateurs.

Dans les autres pays de l'Europe et les autres parties du monde, le modernisme ne comptait pas des docteurs aussi remarquables qu'en France, en Angleterre, en Allemagne et en Italie. Néanmoins si orthodoxes, si bornés, si peu studieux que fussent, dans leur généralité, certains clergés, ils n'en comptaient pas moins tous quelques membres que les études ou la réflexion avaient poussés vers les idées nouvelles. En Belgique, l'abbé Daens était interdit pour son ardent démocratisme (2). De Hollande, l'abbé Poels, docteur

(1) J'ai rapporté cet entretien de Tolstoï, de Minocchi et de Semeria dans la *Crise du Clergé*, p. 261-265.

(2) Le port du costume ecclésiastique lui fut interdit le 13 octobre 1899. En 1902, il fut élu député de Bruxelles. Il est mort le 15 juin 1907, réconcilié avec l'Eglise.

de Louvain, méritait d'être appelé, à cause de son libéralisme, à une chaire d'Ecriture sainte de l'Université catholique de Washington. Si préoccupée d'orthodoxie qu'elle fût, l'Université catholique de Louvain formait au travail scientifique de jeunes prêtres et de jeunes religieux qui pouvaient être décidés à garder pour eux le résultat de leurs études, mais qui n'en relevaient pas moins sensiblement dans un sens moderne les clergés flamands et néerlandais.

En Pologne, des prêtres qui avaient fait leurs études à Paris ou à Louvain, importaient les idées sociologiques de MM. Sangnier et Naudet, et même le libéralisme ecclésiastique. Leur parti devait aider, ouvertement ou secrètement, la propagande du parti national-démocrate qui veut l'école neutre, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et l'indépendance du catholique vis-à-vis de l'Eglise dans tout ce qui n'est pas strictement une question religieuse (1).

Enfin même aux Etats-Unis où le clergé reste si profondément indifférent aux théories et aux dogmes, on connaissait des prêtres qui professaient des idées très avancées. On citait au grand séminaire de l'archevêque Ireland, les docteurs Schiels (2) et Danehy (3) au séminaire de Dunwoodie (diocèse de New-York), M. Joseph Bruneau (4), au séminaire

(1) L'un des principaux organes des idées libérales catholiques en Pologne est *Rola*, « Hebdomadaire social, littéraire et scientifique » publié à Varsovie sous la direction de M. Etienne Jelenski.

(2) Docteur en philosophie de l'Université Johns Hopkins, actuellement professeur de psychologie et de pédagogie à l'Université catholique de Washington.

(3) Ancien élève de M. Loisy à l'Institut catholique de Paris.

(4) Sulpicien français, originaire du diocèse de Clermont; d'abord professeur d'Ecriture sainte à Dunwoodie, puis professeur de dogme à Brighton (Mass.), maintenant au séminaire de Baltimore. Il a été gourmandé par *La Civiltà cattolica* (1910), pour avoir traduit en français l'*Histoire du dogme de la*

de Baltimore, M. Ayrinhac (1), quelques professeurs de l'Université catholique de Washington comme MM. Charles Grannan (2) et Pace.

Cependant c'était aux Etats-Unis que la dogmatique libérale devait le moins se développer. L'esprit positif des Américains comprit de bonne heure que les innovations théoriques étaient dangereuses. « Si nous avions à fonder l'Eglise, disait un archevêque, nous nous y prendrions autrement que ceux qui l'ont faite. Maintenant, nous ne pouvons en changer les bases, comme le propose Loisy. Il nous faut la défendre telle qu'elle est. » Ce bon sens pratique et le souvenir très vivant de la récente condamnation de l'Américanisme empêcha les prélats d'outre-mer, — les Ireland les Gibbons, les Keane, les Spalding, les Denis O'Connell, — qui avaient donné tant de gages au libéralisme vers 1890, de se compromettre en rien dans une nouvelle tentative.

*Rédemption* par Henry Nutcombe Oxenham (Paris, Bloud, 1909, in-16). Esprit inquiet, Oxenham (1829-1888) quitta l'anglicanisme pour le romanisme qu'il abandonna lors de la définition de l'infaillibilité papale et dans lequel il rentra.

(1) Sulpicien français, d'abord professeur de dogme à Baltimore ; puis professeur de morale (« a *safer* position », dit-on à propos de son changement). Maintenant supérieur du grand séminaire de San-Francisco.

(2) Professeur d'Ecriture sainte. Il a reçu en 1911 le titre de prélat romain.

# CHAPITRE HUITIÈME

## LE MODERNISME CONTRE L'ORTHODOXIE

### L'Utilisation du Modernisme contre la Papauté.
### *Delenda et dissolvenda Carthago.*
### (1901-1911)

A la fin du pontificat de Léon XIII, les ennemis de l'Eglise romaine regardaient avec curiosité le mouvement qui s'opérait dans son clergé. On ne peut douter que certains d'entre eux aient été sincèrement remplis d'admiration pour la science, le caractère, le dévouement de quelques prétendus modernistes ; mais il est également sûr que d'autres, en France notamment, songèrent uniquement à les utiliser comme des instruments de lutte contre l'Eglise.

Puisqu'en plusieurs régions des abbés démocrates, « modernistes sociologues », brouillons et vaniteux, avaient troublé le vieil échiquier des combinaisons électorales en faisant le jeu des républicains anticléricaux aux dépens de monarchistes dévoués à l'Eglise, pourquoi les modernistes philosophes historiens, exégètes ou théologiens, n'auraient-ils pas pu servir à remporter quelques victoires contre le catho-

licisme ? Tout au moins on pouvait exploiter contre lui leurs conclusions, leurs aveux, leurs expériences.

Assurément les anticléricaux qui raisonnaient ainsi, n'espéraient pas que les novateurs, dans le clergé et parmi les fidèles, devinssent assez puissants pour transformer la constitution de l'Eglise romaine, pour l'obliger d'abdiquer, d'abandonner ses prétentions à une institution divine et les prérogatives qu'elle en fait découler, bref pour reconnaître qu'elle n'est qu'une société humaine. Si l'air de la libre Amérique a pu transformer beaucoup de sectes religieuses en une sorte de religion « sociale et positive », il y en a du moins une dont il n'a pas entamé l'incorruptible armature, c'est le catholicisme romain. Et d'ailleurs, quoique prétendent les théoriciens du positivisme chrétien aux Etats-Unis, l'histoire ne présente pas d'exemple d'une grande religion qui se soit reniée elle-même. Il est donc probable qu'elle n'en présentera jamais. Les religions s'étiolent et meurent de vieillesse ; elles ne se transforment pas. Seulement leurs idées les plus profondes ou leurs coutumes les plus touchantes peuvent être reprises par des sociétés nouvelles.

Si l'Eglise romaine ne peut se transformer, n'est-il pas possible d'entretenir en son sein des dissolvants qui y opéreraient à leur manière pendant que les libres-penseurs continueraient à l'attaquer de l'extérieur. Naguère, certains avaient crié : « Hors de Rome ! » Ils n'avaient pas obtenu de résultat appréciable. Pourquoi ne pas essayer : « Au dedans de Rome ? » En même temps que le *Delenda Carthago*, pourquoi ne pas pratiquer le *Dissolvenda* ? Si les prêtres modernistes n'arrivaient pas à constituer dans l'Eglise un parti assez fort pour y déterminer, sinon un schisme, du moins de graves embarras, ils auraient néanmoins quelque peu énervé l'institution par l'indifférence doctrinale et le laxisme pratique que comporte fatalement le symbolisme.

Mais pour arriver à produire sur l'opinion publique un grand effet et pour obtenir des résultats importants, il ne fallait pas que les prêtres désabusés sortissent de l'Eglise

au fur et à mesure qu'ils perdaient la foi, un à un ou par petits groupes. L'expérience prouve que de tels exodes ne sont pas, pour les croyants, des scandales efficaces. La porte de l'Eglise se referme sur le prêtre qui s'en va et sa voix n'est plus entendue des fidèles. Non, il fallait que les novateurs restassent dans l'Eglise le plus longtemps possible, qu'ils y fissent la plus chaleureuse propagande libérale, qu'ils devinssent très nombreux, si nombreux qu'un jour ils pussent mettre le pape en échec et que le pape, obligé de les excommunier, semblât perdre la plus grande et la plus belle partie de son troupeau.

La réalisation de ce plan ne semblait pas difficile. Il suffisait d'entretenir chez les laïques le vieux préjugé social qu'un prêtre ne doit pas sortir de son Eglise, et de répéter aux ecclésiastiques que c'était une lâcheté de l'abandonner. Ceux-ci se laisseraient facilement persuader, étant donné qu'ils sont non seulement effrayés de rompre des liens créés par le ministère spirituel, mais encore épouvantés par les difficultés de recommencer une vie nouvelle. D'ailleurs n'y en avait-il déjà pas parmi eux qui professaient ouvertement que les prêtres désabusés doivent rester au poste (1)?

(1) L'un d'eux, l'abbé de Meissas, aumônier du Collège Rollin, à Paris, écrivait en 1904, dans les *Ephémérides de la papauté* (p. 165), au sujet des prêtres tentés de quitter l'Eglise : « Ils ne feront aucun bien en en sortant. Ils peuvent en faire beaucoup en y restant. Leur nombre y grandit tous les jours. Malgré le fanatisme, l'ignorance et la paresse trop générales de leurs confrères, il est impossible qu'ils n'exercent pas une action salutaire sur leur esprit et sur celui des fidèles. »

A propos d'articles que je publiai dans le *Siècle* en 1905, et qui ont été depuis résumés en un volume *La Crise du Clergé* (2ᵉ édit., 1908), le R. Père Fontaine m'a accusé (*Vérité française*, 12 septembre 1905) de vouloir « installer l'anarchie dogmatique » dans l'Eglise, et (*Science catholique*, mai 1905, p. 510) de prêcher « une apostasie secrète ou du moins discrète, qui s'arrange pour

En conséquence, on se mit à conseiller la patience aux prêtres tentés de se séculariser. On fit miroiter à leurs yeux l'espérance de jours meilleurs.

« Le groupe de ceux qui désertent l'Eglise, disait-on, est trop mélangé pour que, sans nécessité absolue, un prêtre de quelque mérite puisse songer à en sortir. Un temps viendra, d'ailleurs, où l'Eglise pourra être plus habitable qu'en ce moment et où les catholiques exigeront de leur clergé plus de libéralisme, sous peine de se séparer de lui. » (1)

On en vint à soutenir que les modernistes étaient les vrais, les seuls catholiques, qu'ils étaient « plus catholiques que le pape (2) » et l'on déclarera que leur prétendu chef,

propager ses idées au sein de l'établissement catholique ». *La Croix* disait pareillement (29 juin 1907) : « L'abbé Houtin, dans un livre abominable *(La Crise du Clergé)*, ne craint pas d'inviter les prêtres à rejeter le fardeau de la foi et à continuer cependant leur ministère. Hypocrisie poussée jusqu'à la folie. » Je ne puis que répéter ce que j'ai déjà dit précisément dans l'avant-propos de *La Crise du Clergé* : « Dans une situation très confuse, je tâche simplement de renseigner un certain nombre de mes coreligionnaires et de mes concitoyens... Loin de vouloir entretenir des équivoques, tous mes livres ont pour but de les dissiper. »

(1) Extrait d'une lettre écrite, en 1905, à un curé tenté de se séculariser.

(2) « Les modernistes sont profondément catholiques et on peut dire, sans vouloir se livrer à une plaisanterie de mauvais goût, qu'ils sont plus catholiques que le pape, car si lui se croit le droit de les excommunier, eux ne se sentent pas capables de vivre sans lui. S'il n'est pas prêt à les comprendre, ils l'attendront, et c'est ce besoin de communion qui caractérise avec tant de puissance l'effort des novateurs ». P. Sabatier, *Le Protestant*, 14 nov. 1908 ; article reproduit dans *Autour d'un Prêtre marié*, p. 54. — « I modernisti cattolici possono ben dirsi cattolici e non metton in dubbio nessuna delle verità essenziali del cristianesimo... » Comte Giuseppe Zoppola, *Rinnovamento*, 1908, fasc. II, p. 376.

M. Loisy, — même lorsqu'il sera condamné par le Saint-Office, — bâtissait « une des assises du catholicisme de demain (1) ».

Les modernistes ne pouvaient manquer d'agréer un secours qui leur venait si opportunément. Ne prenant point la religion du point de vue de la sincérité et de la justice, — ce qui leur semblait de l'individualisme protestant,— mais du point de vue collectif de la vaste Eglise traditionnelle, il n'y avait pas pour eux de religion sans société, tout comme il n'y avait « point de pensée sans communion de la pensée ». Ils devaient donc rester. Ils devaient se souvenir des « règles sociales de l'esprit », faire à l'ordre le sacrifice de la réalisation immédiate de leur idéal et attendre que la majorité de la catholicité se montrât prête à effectuer la transformation spirituelle qu'ils désiraient. « Ce qui n'est qu'une pensée individuelle ne mérite pas d'être proclamé ; ce qui vaut plus que l'individu arrive toujours à se faire jour et à se faire accepter. Même dans la science pure, rien ne se fait qui n'ait son contrôle dans l'assentiment social (2). »

Un très digne docteur en médecine, qui s'était mis à donner des consultations théologiques fort goûtées des novateurs, leur prescrivait ainsi la conduite qu'ils devaient tenir s'ils étaient frappés de condamnations doctrinales :

« Un catholique vraiment conscient de son catholicisme ne saurait, sans inconséquence, sortir du giron de l'Eglise parce que les idées

(1) « Ses travaux si admirables qu'ils soient par leur érudition, n'auraient eu, s'ils n'avaient été qu'érudits, qu'une influence scientifique. Leur importance, leur retentissement dans les consciences, leur vient d'ailleurs ; elle leur vient de ce que ce savant, soupçonné d'hérésie par certains catholiques, est en train, en réalité, de bâtir une des assises du catholicisme de demain ». P. Sabatier, « La Crise religieuse » dans *Hibbert Journal,* janvier 1907, p. 287. — Ecrit trois ans après la condamnation par le Saint-Office de cinq livres de M. Loisy.

(2) M. Fonsegrive. *La Démocratie,* 15 mars 1911.

qu'il veut faire prévaloir sont condamnées temporairement par son Eglise. Les avertissements et les condamnations dont il pourrait être l'objet seront toujours pour lui matière à réflexion salutaire et générateurs de lumière. Ce sera une occasion nouvelle et bienfaisante pour lui d'approfondir son catholicisme.

« Si son erreur lui apparaît clairement, il se soumettra simplement et chrétiennement, puisant dans cette soumission un surcroît de force, pour reprendre sa marche.

« S'il se sent, au contraire, incompris et soutenu par sa conscience, il ne désespérera pas de l'avenir, sachant par expérience que l'Eglise finira par accepter tôt ou tard ce qui est vraiment confirmé par la raison et par la science. Et alors il reprendra ses travaux laborieusement. Confiant dans la valeur de sa cause, il s'efforcera de la faire valoir par des clartés nouvelles, s'attachant à présenter ce qu'il croit être la vérité sous les aspects les plus séduisants et les plus aimables. Ce qu'il n'obtiendra jamais par la révolte, il l'obtiendra sûrement par sa bonne foi, sa persévérance et son esprit de discipline (1). »

Un autre théologien laïque, développant la même sociologie religieuse, en arriva à expliquer que le mal existant dans l'Eglise est une raison décisive pour y rester :

« L'Eglise m'apparaît comme la manifestation concrète de la solidarité des hommes dans l'espace et dans le temps. Elle *signifie* l'humanité en marche, de l'animalité, d'où elle vient, à la participation de la divinité qu'elle espère ; de l'égoïsme, par où elle commence, à l'altruisme par où elle doit finir ; de la *juxtaposition* d'*individualités* qui se heurtent et s'opposent, à la *communion* de personnalités qui s'acceptent et se compénètrent. De ce point de vue, l'on ne saurait ni se scandaliser, ni seulement s'étonner du mal que l'on peut constater dans l'Eglise. Le mal y est, peut-on dire, initialement : il y est comme la matière même sur laquelle nous avons à exercer notre effort : nous devons en nous aidant

(1) Dr Marcel Rifaux, *Les conditions du retour au catholicisme ; enquête philosophique et religieuse*, p. 77-78. Sur ce livre et son auteur, cf. *Evêques et diocèses*, 2e série, p. 21-35.

du bien qu'elle nous offre, l'aider à se dégager du mal qui demeure en elle.... Ainsi le mal, bien loin de faire obstacle, devient à mes yeux une raison nouvelle, impérieuse et j'oserai dire déterminante, de rester dans l'Eglise, de quelque tort qu'on puisse l'accuser dans ses membres ou dans son chef... On ne se sauve pas en se séparant, et si le mot de damnation a un sens, c'est en tant qu'il implique une séparation (1). »

Lorsque les arguments théologiques et sociologiques ne suffisaient pas pour justifier dans l'Eglise la permanence de ceux qui ne partageaient plus sa foi, on faisait appel à une histoire de fantaisie, pour déclarer avec Jules Lemaître, par exemple, que « le catholicisme serait aujourd'hui tout à fait exquis sans la funeste Réforme » du XVI[e] siècle (2).

C'est ainsi qu'il fut convenu vers 1903, et qu'on écrivait

(1) Louis Canet, *Correspondance de l'Union pour la vérité*, juillet 1911, p. 595, 596, 603. — M. Canet est un collaborateur des *Annales de Philosophie chrétienne* et le secrétaire du R. P. Laberthonnière.

(2) Lemaître : *Un nouvel état d'esprit*, article réimprimé dans le volume *Théories et impressions*. C'est la conversation d'un libéral qui va à la messe sans croire et qui expose ses motifs : « Je respecte beaucoup les protestants... mais, vois-tu, le catholicisme serait aujourd'hui tout à fait exquis sans cette funeste Réforme. Cherbuliez, esprit vraiment libre, quoique protestant, l'a dit dans un de ses livres. L'Eglise était devenue pour les peuples une vieille maison hospitalière et commode ; les savants et les philosophes commençaient à s'en arranger ; le dogme lui-même s'assouplissait, ou du moins on n'y songeait plus beaucoup... Ce mouvement débonnaire aurait continué... » De cette opinion, il est intéressant de rapprocher le mot de M. Loisy : « Qui sait si le plus grand grief des modernistes contre le protestantisme n'était pas d'avoir rendu possible, en se séparant, et inévitable, par un effet de réaction, le régime d'absolutisme théologique et ecclésiastique dont ils étaient les premiers à souffrir et qu'ils s'efforçaient d'amender ? » *Rev. d'hist. et de litt. relig.*, 1910, p. 584. Cf. ci-dessus Tyrrell, p. 104, lignes 27-30.

encore en 1911, qu'aucun vrai moderniste, laïque ou prêtre, ne pouvait quitter l'Eglise et la soutane, ou bien à ce moment là, il cessait d'être moderniste « dans le sens élevé du mot (1) ». Des libres penseurs eux-mêmes se déclareront de cet avis. Tout en flétrissant à jet continu le jésuitisme, ils encourageront des prêtres sans croyances à rester dans l'Eglise. Des gens qui jusque-là n'avaient pensé qu'à la détruire parlèrent soudain de sa régénération et s'intéressèrent tendrement à son évolution. Jusqu'alors ils avaient dédaigné l'œuvre laborieuse d'un Loisy, ils se mirent à célébrer *L'Evangile et L'Eglise* sur un mode dithyrambique.

Cette tactique semblait d'autant plus opportune que la revanche de la triste affaire Dreyfus n'avait pas rapporté contre l'Eglise tout ce qu'on avait espéré. Il fallait essayer d'autres moyens de lutte. La presse antireligieuse et la presse anticatholique le sentaient si profondément qu'à partir de 1902, beaucoup de leurs organes, en Europe et en Amérique, se déclaraient en faveur des prétendus régénérateurs du catholicisme, et gazèrent sans cesse aux yeux de leurs lecteurs ce qu'il pouvait y avoir d'illogique et de mal fondé dans leurs prétentions. Cette presse qui flatta continuellement la vanité de Léon XIII, en célébrant sa tolérance, sa science, son génie, contribua sans doute à l'empêcher, lui et son entourage, de sévir contre les novateurs. Elle était prête à exploiter la situation contre le pape qui allait lui succéder dans une situation si critique.

(1) « Quelques modernistes peuvent quitter l'Eglise et la soutane pour des raisons personnelles et très respectables, mais à ce moment même, ils auront cessé d'être Modernistes dans le sens élevé du mot. Le modernisme authentique ne veut connaître ni schisme, ni apostasie. » Mme Alexandrine de Polozow, dans *Cœnobium*, avril 1911, p. 33.

# CHAPITRE NEUVIÈME

## LES DÉBUTS DU PONTIFICAT DE PIE X

Le Cardinal Sarto. — l'Affaire Loisy
l'Affaire Murri. — l'Action Populaire Chrétienne
Edouard Le Roy. — Fogazzaro
*Demain.* — M. le Pasteur Paul Sabatier
(1903-1905)

La grande règle que Léon XIII s'était imposée durant son pontificat avait été de maintenir les relations diplomatiques du Saint Siège avec les divers gouvernements et d'éviter tout conflit trop aigu avec les personnalités représentant les idées nouvelles. Il avait ainsi gagné de bonne heure une glorieuse réputation de pontife tolérant et éclairé, qu'il entretint artificieusement avec d'autant plus de soin que rien ne la justifiait. Archevêque de Pérouse, assistant en 1849 au concile de Spolète, il y avait exprimé le désir que l'Eglise condamnât de nouveau les erreurs découlant de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen et telles qu'elles se présentent de nos jours, — émettant le souhait que Pie IX les censurât sous une forme de tableau, afin qu'on pût

les embrasser d'un coup d'œil (1). Il fut ainsi le père du Syllabus de 1864. Pape, il condamna tout l'effort de la pensée moderne. Il rétablit à la base des études la philosophie scolastique et mit à l'index les œuvres de Rosmini ; il condamna le libéralisme politique à tous les degrés, la critique biblique, et même dans sa lettre au clergé de France (2), tout ce que plus tard on devait appeler « modernisme » et tout ce que Pie X devait répudier sous ce nom. Mais pour ne pas se départir de l'attitude commode à laquelle il s'était accoutumé, il fut à la fin de son pontificat obligé de fermer les yeux sur les difficultés dogmatiques, disciplinaires et politiques qui s'accumulaient par le fatal développement de l'esprit moderne, et il dût, en temporisant, s'efforcer d'en transmettre le règlement à son successeur. Il lui laissa un terrible héritage.

Le cardinal Sarto, qui prit d'une manière significative le nom de Pie, avait gouverné et même réformé ses diocèses de Mantoue et de Venise avec un zèle tout apostolique. Il apporta les mêmes dispositions sur le Saint-Siège, et se mit immédiatement, non seulement à régler toutes les affaires pendantes, mais encore à refondre le droit canonique et à réorganiser la curie romaine (3).

Son activité pastorale ne l'avait pas tellement absorbé qu'il n'eût suivi le mouvement des idées. Il avait lu, en français, le célèbre livre *L'Evangile et l'Eglise*, et bien qu'il n'en approuvât pas tout le contenu, il y avait jugé beaucoup de pages si intéressantes et si belles qu'il les avait relues. Telle

(1) Abbé Hourat, *Le Syllabus*, I, p. 7-9.

(2) Cf. ci-dessus p. 40-46.

(3) Un historien allemand du modernisme catholique, M. Kübel présente ainsi le nouveau pape à ses lecteurs : « Ce fut l'Allemagne qui protesta, par l'intermédiaire d'un cardinal autrichien, contre le choix du cardinal secrétaire d'état, Rampolla, ami de la France, mais habile et préoccupé de questions intellectuelles, et qui, par cette protestation, fit triompher la candidature de

fut son admiration qu'il ne la cacha pas à un moderniste, M. Minocchi, dont il reçut la visite dans ce temps-là (1).

Le nouveau pape était donc bien disposé pour l'historien français. Mais à Rome des théologiens professionnels l'éclairèrent sur le sens de certains passages obscurs de son manifeste et comme M. Loisy venait de les éclaircir lui-même dans une publication intitulée *Autour d'un petit livre*, — écrite pour répondre aux questions et aux reproches qui lui avaient été adressés (2), — il n'y avait pas à s'illusionner. Il était bien clair que M. Loisy, — comme tous les gens renseignés et indépendants, — jugeait l'enseignement catholique traditionnel « une théorie conçue dans l'ignorance de ce qu'a été l'histoire de l'homme sur la terre et celle de la religion dans l'humanité (3) ». De plus il cherchait « derrière les formules et même les idées antiques le principe d'éternelle vérité qu'elles recouvrent (4) », c'est-à-dire un sens purement symbolique, ce que n'admet pas, « que ne peut admet-

Joseph Sarto, inventée pour sortir d'embarras. Sans aucun doute, Pie X possède nombre de vertus qui éveillent en Allemagne beaucoup plus de sympathie que la souplesse de son prédécesseur. C'est une nature profondément religieuse. Il s'est exclusivement consacré à l'affermissement et à l'approfondissement de la foi catholique et il poursuit son but sans jamais s'en départir, intrépidement, sans compromis. Même dans sa lutte avec la France, malgré la démence avec laquelle son inflexible manque de condescendance a ruiné l'Eglise de ce pays, on admire la fière et sûre tranquillité avec laquelle le Saint-Siège, le rocher de Pierre, s'élève vers le ciel en face du gouvernement athée d'un peuple indifférent. » Ouv. cité, p. 152.

(1) M. Minocchi a raconté la chose dans *La Stampa*, 25 janvier 1911.

(2) M. Kübel appelle *Autour d'un petit livre* « le compendium du modernisme français, encore beaucoup mieux frappé que *L'Evangile et l'Eglise* ». Ouv. cité, p. 123.

(3) *Autour*, p. XXIV.

(4) *Autour*, p. XXIX.

tre l'Eglise (1). M. Loisy acceptait, comme il le disait, tous les dogmes (2), mais il les acceptait en les interprétant symboliquement (3) et en espérant qu'un jour l'Eglise ferait, elle-même pareillement.

Le chef du Catholicisme ne pouvait voir dans un tel système qu'erreur et chimère. Après avoir lu lui-même *Autour d'un petit livre*, tout d'une traite et en prenant sur son sommeil, Pie X remit le cas du prêtre hérétique au Saint-Office.

« Rien ne peut faire, a dit plus tard M. Loisy, qu'une forme de religion qui satisfait encore la plupart de ses adhérents, tout en courant le risque prochain de les perdre, devienne subitement autre chose que ce qu'elle est... Les individus ne peuvent tous voir à temps, ni suffisamment, la nécessité d'une transformation; la masse des croyants ne comprend pas cette nécessité ; ceux qui conduisent n'osent ni ne veulent la discuter. (4) »

L'auteur de ces réflexions profondes en vit la réalisation dans son propre cas : le 16 décembre 1903, un décret du Saint-Office ordonnait l'inscription de cinq de ses ouvrages sur l'index des livres prohibés (5).

Dans le même temps qu'il étudiait, pour le condamner, le prétendu modernisme historique et scripturaire, Pie X s'occupait aussi du modernisme politique et social.

(1) Le symbolisme est condamné par le concile du Vatican : « Si quelqu'un dit qu'il peut se faire qu'on doive quelquefois, selon le progrès de la science, attribuer aux dogmes proposés par l'Eglise un autre sens que celui qu'a entendu et qu'entend l'Eglise, qu'il soit anathème ! »

(2) *Quelques lettres*, p. 28.

(3) *Quelques lettres*, p. 180. « Il n'est peut être pas un article de son symbole que j'entende comme elle, et que j'admette comme vrai au sens où elle l'enseigne... »

(4) *La Religion d'Israël*, 2e édit. (1908), p. 295.

(5) Voir ce décret et le récit des circonstances dans *La Question biblique au XXe siècle*.

Fils de pauvres paysans, longtemps vicaire, puis curé d'une paroisse rurale, le nouveau pape n'avait jamais rougi de ses humbles origines. Il s'était fait remarquer, dans son élévation, par ses œuvres de charité et par une tendre sollicitude pour les classes inférieures. Suivant avec intérêt ce qu'on appelait, en Italie, le mouvement « démocratique-chrétien », il n'en partageait pas les doctrines et goûtait médiocrement son chef, M. Murri, qui le lui rendait d'ailleurs et qui lui écrivit, lorsqu'il était patriarche de Venise, une lettre impertinente. Devenu pape, non seulement Pie X ne témoigna pas de rancune contre M. Murri, mais, comme il le savait pauvre, il ordonna que le trésor pontifical lui servît une pension de cent francs par mois pour lui tenir lieu de bénéfice ecclésiastique. Cette gracieuseté ne pouvait empêcher le gardien de la doctrine catholique de rappeler à ses fidèles les principes traditionnnels sur la démocratie. Il le fit le 18 décembre (1903) dans un *motu proprio* qui fut présenté comme le « Règlement fondamental de l'action populaire chrétienne ». Pie X y rappelait la doctrine de l'Eglise, déjà rémémorée par Léon XIII (1) :

« La société humaine, telle que Dieu l'a établie, est composée d'éléments inégaux... les rendre tous égaux est impossible et serait la destruction de la société elle-même... L'égalité des divers membres de la société consiste uniquement en ce que tous les hommes tirent leur origine de Dieu, leur Créateur, qu'ils ont été rachetés par Jésus-Christ, et qu'ils doivent, d'après la mesure exacte de leurs mérites et de leurs démérites, être jugés, récompensés ou punis par Dieu..... En conséquence, il est conforme à l'ordre établi par Dieu qu'il y ait, dans la société humaine, des princes et des sujets, des patrons et des prolétaires, des riches et des pauvres, des savants et des ignorants, des nobles et des plébéiens, qui, tous unis par un lien d'amour, doivent s'aider réciproquement à atteindre leur fin dernière dans le ciel, et, sur la terre, leur bien-être matériel et moral... »

(1) Encyclique *Quod apostolici muneris*, 28 décembre 1878.

Après les principes, venaient les instructions pratiques :

Les écrivains démocrates chrétiens, comme tous les écrivains catholiques, doivent soumettre à la censure préalable de l'ordinaire tous les écrits se rapportant à la religion, à la morale chrétienne et à l'éthique naturelle, conformément à la Constitution *Officiorum et munerum* (art. 41). Les ecclésiastiques doivent, en outre, en vertu de la même constitution (art. 42), même quand ils publient des écrits d'un caractère purement technique, obtenir au préalable le consentement de l'ordinaire. (Instruction de la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires).

Que les écrivains catholiques, en soutenant la cause des prolétaires et des pauvres, se gardent d'employer un langage qui puisse inspirer au peuple de l'aversion pour les classes supérieures de la société. Qu'ils ne parlent pas de revendication et de justice lorsqu'il s'agit de pure charité... Qu'ils se souviennent du Christ qui veut unir tous les hommes pour le bien mutuel d'un amour qui est la perfection de la justice et implique l'obligation de travailler pour le bien réciproque. (Instruction de la S. Cong. des Aff. ecclés. extr.).

Et pour que personne n'en ignorât, Pie X ordonnait que ces règles fondamentales fussent « transmises à tous les Comités, Cercles et Unions catholiques, de quelque nature et de quelque forme qu'elles soient ».

« Ces sociétés, ajoutait-il, devront les tenir affichées dans les locaux où elles ont leur siège et les relire souvent dans leurs réunions. Nous ordonnons, en outre, que les journaux catholiques les publient intégralement, qu'ils promettent de les observer, et que, de fait, ils les observent religieusement ; sinon qu'ils soient sévèrement avertis, et, s'ils ne s'amendent pas après avertissement, ils seront interdits par l'autorité ecclésiastique. »

Dans les cinq mois qui avaient suivi son avènement, par son *motu proprio* et par sa condamnation de M. Loisy, Pie X avait répondu à tous les novateurs. L'Eglise restait ce qu'elle était. Pour ce qui concernait le dogme et l'histoire, elle ne

voulait pas que l'on touchât à la doctrine traditionnelle relative à sa divine institution et à ses sacrements, à « la révélation primitive, à l'authenticité des faits et des enseignements évangéliques, à la science et à la divinité du Christ, à la résurrection » (1). Relativement à la vie civique, l'Eglise rappelait que l'inégalité des conditions, la hiérarchie des classes n'est pas un fait accidentel, mais l'ordre même établi par Dieu : vouloir les supprimer, c'est tendre à renverser cet ordre pour lui substituer une chimère humaine.

Si ces doctrines paraissent dures à nos contemporains, c'est qu'aux yeux de l'Eglise ils sont trop imbus de modernité, c'est qu'ils sont « modernistes ». A l'encontre de leurs rêveries scientifiques et de leurs utopies sociales, l'Eglise affirmait sa tradition divine. Pie X qui se considérait comme chargé de défendre un dépôt, le défendait vaillamment.

M. Loisy se soumit (2) et tout sembla faire croire que ses nombreux disciples, historiens, exégètes et théologiens, l'imiteraient dans une soumission qu'ils avaient l'air de considérer comme toute naturelle.

Les modernistes sociologiques se montrèrent de composition moins facile. Ils ne tinrent aucun compte du *motu proprio* et ne l'affichèrent point dans leurs lieux de réunions, cercles et patronages. Les évêques n'y veillèrent pas, et ils n'obligèrent pas les journaux soi-disant catholiques à les publier ou à les observer. Ils avaient peur sans doute que l'acte pontifical n'éloignât la clientèle ou ne produisît un mauvais effet en temps d'élection. M. Murri persévéra notamment dans sa voie, si bien que le pape ordonna de lui supprimer sa pension ; on la lui avait servie pendant sept mois. Un peu plus tard, le 1er juin 1906, pour éviter d'être

(1) Lettre du cardinal secrétaire d'Etat au cardinal Richard. Cf. *Quest. bib.*, II, p. 120.

(2) On trouve les documents de cette soumission dans LOISY *Quelques lettres*, p. 34-36.

lui-même frappé de peines canoniques, M. Murri cessa la publication de sa revue *La Cultura Sociale* (1).

Pour diminuer la portée des actes du pape et pour s'entretenir à la résistance, les novateurs et leurs auxiliaires inaugurèrent contre lui une vigoureuse campagne de presse. Ils le représentaient ignorant comme un curé de campagne (2), inintelligent comme un pontife (3), dominé par des instincts conservateurs (4). On l'opposait à son prédécesseur

(1) La *Patria* d'Ancône, le principal organe des « démocrates chrétiens autonomes », condamnée par l'évêque du lieu, le cardinal Manara, le 15 mars 1905, avait cessé la publication à cette époque.

(2) Cette accusation est devenue un des lieux communs de la littérature moderniste. En voici une des plus nobles expressions: « La foi agreste et toute pratique de celui dont la volonté de l'Allemagne a fait le successeur de Léon XIII, son ignorance tranquille et fière des « études profanes », sa confiance de vicaire de campagne restée inébranlée aux scolastiques leçons des bons prêtres qui disciplinaient les jeunes clercs dans les séminaires de Vénétie vers le milieu du dernier siècle, son mépris naturel des hommes et des choses du siècle... » CATHOLICI, *Lendemains d'encyclique*, p. 52. M. P. Sabatier croit également devoir signaler « son manque de culture, son ignorance de ce qui concerne le mouvement actuel des idées, au sein même du catholicisme... » *Les Modernistes*, p.. 65. On lit encore dans *L'Indépendance Belge* du 11 septembre 1911 : « Pie X n'a point pu se débarrasser de l'esprit d'un simple curé de campagne. Il en a encore toutes les roublardises... »

(3) « Le pontife romain n'y a rien compris, et peut-être a-t-il bien fait, puisqu'enfin le rôle des pontifes n'est pas de comprendre. » P. Sabatier, *Revue bleue*, 4 août 1906, p. 139.

(4) « Voulant arrêter l'évolution qui entraîne les peuples vers une conception nouvelle de la propriété, Pie X a sonné le ralliement de tous les conservatismes. C'est une nouvelle Sainte-Alliance où les ennemis de la veille se réconcilient contre les adversaires communs. » P. Sabatier, *Revue bleue*, 22 décembre 1906, p. 780.

dont on célébrait la « hauteur d'intelligence », les « grandioses conceptions », la « générosité dans les desseins » « l'activité, l'élan, la confiance », « le bon sens si lumineux (1) », en un mot le parfait génie. On oubliait, on ne voulait pas reconnaître que Léon XIII avait été l'un des hommes les plus profondément imbus du système romain, l'un des hommes les plus sourdement et les plus persévéramment hostiles aux idées modernes, que la seule différence entre Léon XIII et ses prédécesseurs et son successeur, consiste en ce qu'il eut recours à des moyens diplomatiques que Grégoire XVI, Pie IX et Pie X dédaignèrent et qui d'ailleurs n'ont pas réussi (2).

Le dénigrement systématique qu'on organisa contre le nouveau pape s'étendit naturellement à son entourage qu'on qualifia d' « espagnol », à cause du crédit des cardinaux Merry del Val et Vivès y Tuto et l'on opposa l'ancien cardinal secrétaire d'Etat au nouveau, tout comme on opposait leurs maîtres l'un à l'autre.

Lorsque les novateurs furent un peu remis de l'émotion que leur causèrent les premiers actes de Pie X, ils reprirent leur travail d'adaptation ou d'érosion autour des vieilles doctrines.

Un pieux laïque, M. Edouard Le Roy, professeur de mathématiques dans l'Université, partisan de la théologie de M. Loisy (3), qu'il ne comprenait peut-être pas très

(1) Cf. Dabry, *Mon expérience religieuse*, p. 145, 159, 165, 171. — M. Dabry a réédité dans ces souvenirs (1911) le parallèle dans lequel se sont complu les modernistes.

(2) Après l'encyclique *Pascendi*, M. Loisy écrira très justement : « L'encyclique de Pie X était commandée par les circonstances et Léon XIII ne l'aurait pas faite sensiblement différente, au moins pour l'essentiel et dans la partie théorique. » *Simples réflexions*, 1re édit., p. 275, 2e édit., p. 288.

(3) Cf. les explications qu'il a données dans *Demain*, 26 octobre 1906 :

« Je considère que l'individualisme religieux est contradiction

bien (1) esprit peu original (2), mais dialecticien puissant, résolut d'adresser aux théologiens, si sûrs d'eux-mêmes, une simple question : « *Qu'est-ce qu'un dogme ?* » Il la leur posa dans la revue publiée par son ami M. George Fonsegrive, *La Quinzaine* (3).

M. Le Roy soutenait que la vraie philosophie et la science éprouvent une légitime répulsion contre les dogmes, 1° parce que ceux mêmes qui les affirment vrais déclarent impossible qu'on parvienne jamais à saisir les raisons intimes de leur vérité ; 2° parce qu'ils sont invérifiables, même par une démonstration indirecte ; 3° parce qu'ils sont inintelligibles et impensables ; 4° parce qu'ils sont sans rapports avec la vie intellectuelle effective.

« En fait, disait M. Le Roy, je ne vois pas qu'on ait jamais répondu à cette argumentation que par des subtilités sans valeur ou par des artifices de rhétorique. Mais l'éloquence n'est pas une preuve, ni la diplomatie... *Parlant en philosophe*, je me déclare incapable de penser autrement que nos adversaires sur les points rappelés ci-dessus... Voici, pourrais-je dire, sous quelle forme

dans les termes, que la religion est chose essentiellement sociale. Avec M. Loisy, je prends comme formule intégrale du christianisme : « Dieu dans le Christ, et le Christ dans l'Eglise. » Avec lui encore, je crois l'autorité romaine « nécessaire au maintien de la vérité chrétienne dans le monde ». Avec lui enfin, je ne trouve la plénitude du christianisme que dans le catholicisme, l'Eglise n'étant au fond que l'Evangile continué à travers les siècles. Et toute mon attitude se réduit à tenir compte pratiquement de ce que théoriquement je pense. »

(1) Cf. les deux lettres que M. Loisy lui adressa en 1906 et 1907, publiées dans *Quelques lettres*.

(2) La philosophie de M. Le Roy dépend de MM. Bergson, Henri Poincaré et Blondel. — La critique qu'il a faite des preuves de l'existence de Dieu *Revue de métaphysique et de morale*, (mars-juillet 1907), ressemble singulièrement à celle de M. Marcel Hébert.

(3) Numéro du 16 avril 1905.

l'expérience m'a montré que la notion du dogme est le plus facilement assimilable aux intelligences d'aujourd'hui :

Un dogme a surtout un sens pratique. Il énonce avant tout une *prescription d'ordre pratique.* Il est plus que tout la formule d'une *règle de conduite pratique.* Là est sa principale valeur, là sa signification positive...

« Dieu est personnel » veut dire : « comportez-vous dans vos relations avec Dieu comme dans vos relations avec une personne humaine ». Pareillement « Jésus est ressuscité » veut dire : « soyez par rapport à Lui comme vous auriez été avant sa mort, comme vous êtes vis-à-vis d'un contemporain ». De même encore le dogme de la présence réelle veut dire qu'il faut avoir en face de l'hostie consacrée une attitude identique à celle qu'on aurait en face de Jésus devenu visible.

« Mystères pour l'intelligence désireuse de théories explicatives, ces dogmes sont néanmoins susceptibles d'énoncés parfaitement nets quant à ce qu'ils prescrivent à notre activité. Le langage du sens commun est alors à sa place ainsi que l'emploi des symboles anthropomorphiques et l'usage des analogies ou métaphores, et ni l'un ni l'autre n'engendrent d'insolubles complications, puisqu'il s'agit uniquement cette fois de propositions relatives à l'homme et à ses attitudes. »

La question posée par M. Le Roy fut débattue dans un long referendum qui causa un douloureux étonnement aux théologiens orthodoxes (1). Peut-être la meilleure réponse ne fut-elle pas assez remarquée, — elle n'était pas consolante. Ce fut celle-ci : « L'objection en soi la plus décisive faite au dogme porte moins sur la notion du dogme, et des dogmes que sur le fait même de leur révélation. En d'autres termes,

(1) Le 27 octobre 1905, le cardinal Perraud écrivait à Mgr Turinaz : « On se demande avec stupéfaction comment *La Quinzaine*, qui a la prétention d'être une « revue catholique », peut endosser la responsabilité d'une explication prétendue philosophique et scientifique de la religion qui équivaut à sa destruction totale. »

la question apologétique me semble moins d'ordre philosophique que d'ordre historique et biblique (1). »

Si les explications des théologiens orthodoxes furent loin d'être décisives, on ne peut du moins leur refuser le mérite d'une certaine logique et d'une certaine honnêteté. Un jésuite, le Père Eugène Portalié, qui s'était déjà signalé par ses réfutations de M. Loisy, fit remarquer qu'on devait être de bonne foi et qu'il ne s'agissait pas d'une situation qu'il fallait sauver coûte que coûte, par des arguties.

« Quand la thèse de M. Le Roy serait démontrée, dit-il, non, il n'y aurait pas à sauver la situation ; non, il n'y aurait pas lieu à une volte-face peu honorable par laquelle l'Eglise, n'osant pas dire à ses fidèles : tous ces dogmes sont impensables, leur adresserait cet avis : « Faites comme si cela était vrai, ce sont des préceptes, non des vérités. » Le seul parti à prendre pour l'Eglise serait de déclarer franchement qu'elle n'est pas ce qu'elle a cru être pendant des siècles, qu'elle n'a pas reçu la mission de conduire infailliblement l'humanité à sa fin, et puis de disparaître, laissant la place à une autre école de philosophie — puisque, après tout, l'Eglise ne serait plus que cela — moins compromise par un lourd passé de foi ridicule.

« Ainsi, quand vous exigez de l'Eglise catholique qu'elle renonce à toute signification intellectuelle de sa foi, et qu'elle adopte, avec les nouvelles doctrines de l'évolution, le sens purement pratique des dogmes : tout se réduit à cet effrayant dilemme : — Ou bien vous lui demandez de déclarer qu'elle n'a jamais cru à cette signification théorique, même quand elle anathématisait quiconque refusait l'adhésion intellectuelle ; et elle devrait pour cela déchirer les pages les plus éclatantes de son histoire. — Ou bien vous entendez qu'elle proclamera son erreur dix-neuf fois séculaire, et l'égarement où elle était d'exiger une adhésion de l'esprit à des dogmes dont elle reconnaît l'inconsistance absolue, mais en ajoutant qu'elle reste toujours l'interprète

(1) *La Quinzaine*, 15 mai, 254 sq. ; réponse de M. Alexandre Michel, lazariste, qui peu de temps après quitta l'Eglise.

*infaillible* du vrai christianisme ; et alors c'est exiger qu'elle proclame elle-même sa déchéance et sa propre folie. — Dans les deux cas, c'est la fin du catholicisme (1). »

Pendant qu'un mathématicien français jetait le trouble chez les théologiens, un romancier italien, Antonio Fogazzaro (2) s'apprêtait à plaider devant les peuples eux-mêmes la cause de la nouvelle théologie et de la réforme catholique.

Esprit délicat, ingénieux, poétique, sans grande force de pensée, romantique, conservateur, Fogazzaro considérait le catholicisme comme le rêve qui idéalise la vie des peuples latins et comme le cadre de leur civilisation. Qu'il le crût d'institution divine, il semble difficile de le penser, tellement il partageait les idées de son ami le Père Tyrrell, mais il n'entendait pas qu'on discutât la question. Il voulait rajeunir l'Eglise, l'adapter aux temps présents. Le travail de notre génération devait être de lui faire accepter ce principe d'adaptation. Les générations suivantes l'appliqueraient selon les besoins. Ne pas aller trop vite, ne pas manquer de mesure : telle était sa grande règle d'action (3). Mais surtout il n'admettait pas qu'un catholique latin sortît de l'Eglise romaine : tout en la combattant pour la transformer, on devait, pour lui plaire, s'arranger du moins pour y mourir.

Ce fut dans ces dispositions et ces conjonctures que Fogazzaro écrivit le touchant roman du Saint, *Il Santo* (4), personnage très moderne, cousin germain du Père Hecker, qui s'en va naïvement demander au pape la réforme de l'Eglise en lui exposant que quatre grands vices rongent

(1) *Etudes*, 20 juillet 1905, p. 162.

(2) Né à Vicence en 1842, sénateur en 1900, mort à Vicence le 7 mars 1911.

(3) Il écrivait à la revue lyonnaise *Demain* : « Soyez toujours Demain, ne soyez jamais Après-Demain. » *Demain*, 8 déc. 1905.

(4) Publié le 5 novembre 1905. — Traduction française de M. G. Hérelle (1 vol. in-18, librairie Hachette).

l'institution : l'esprit de mensonge, l'esprit de domination, l'esprit d'avarice, l'esprit d'immobilité. Et le pape lui répond qu'il doit mesurer ses commandements à la capacité de ses fidèles, qu'il est vieux et fatigué ; puis le bénit tendrement. « Si nous détachons ces discours de la narration du roman, dit un moderniste (1), nous avons dans nos mains un résumé de ce qu'il y a d'essentiel dans la pensée des Blondel, des Laberthonnière, des Loisy, des Newman, des Tyrrell. »

Ce qui manquait aux novateurs c'était une tribune permanente où ils pussent exposer leurs idées, les propager et se transmettre les nouvelles qui les intéressaient. Certes, beaucoup de revues leur étaient sympathiques, mais ces revues mensuelles ou bi-mensuelles ne semblaient pas assez fréquentes pour le besoin de la cause, et elles étaient trop doctrinales et trop dispendieuses. Il fallait une feuille hebdomadaire, bon marché, nouvelle comme la situation.

Ce desideratum fut réalisé au mois d'octobre 1905, à Lyon, où vivait un petit groupe de catholiques progressistes déterminés. Ils rédigèrent un programme ronflant et établirent une liste internationale de collaborateurs fort brillante, très habile, où des catholiques libéraux inoffensifs, naïfs et relativement orthodoxes voisinaient, sans s'en douter, avec des symbolistes radicaux et des positivistes. Ce nouveau périodique s'appela *Demain*. Une façon d'encyclique dans laquelle un pasteur protestant des plus considérables présenta à ses coreligionnaires (2), en son huitième mois, ce « témoin par excellence du mouvement religieux contemporain » peut servir à sa commémoration, en même temps que de docu-

(1) M. Giulio Vitali, *Demain*, 8 décembre 1905.

(2) *Journal de Genève*, 9 juillet 1906. — Sur ce périodique on peut aussi consulter *Evêques et Diocèses*, 1re série, « Au diocèse de Lyon ». J'y raconte p. 83-98, comment fut fondée cette feuille, quels furent ses principaux rédacteurs et quel accueil elle reçut des gardiens de la doctrine.

ment pour le genre de secours que certains héritiers de la prétendue réforme du XVI[e] siècle apportaient aux novateurs du XX[e] :

«... Qu'est-ce donc que *Demain ?* Un journal catholique tout court, mais catholique pour tout de bon.

« Or, ce journal catholique, je le recommande de la façon la plus pressante aux protestants parce qu'il serait très hygiénique pour eux de connaître d'autres catholiques que les catholiques fiévreux et factieux qui exploitent et souvent confisquent à leur profit une Eglise qu'ils terrorisent. A *Demain* on sert l'Eglise, on ne s'en sert pas. Si les protestants qui confondent l'Eglise avec la « secte » formée par les bandes cléricales sont excusables, il serait pourtant bon qu'ils arrivassent à une vue plus haute et plus vraie de la réalité. Les folies sanguinaires de 93 n'ont pas voilé à l'Europe la beauté, la grandeur et l'orientation de l'effort révolutionnaire. Ne permettons pas aux folies cléricales actuelles de nous voiler la beauté, la grandeur, l'orientation profonde de l'Eglise.

« En recommandant *Demain* aux protestants je ne viens donc pas leur recommander des catholiques amoindris, opportunistes, disposés à faire des concessions. M. Pierre Jay (1) et ses principaux collaborateurs sont tout le contraire. Ce ne sont ni des modernistes (2), ni des libéraux, ni des néo-catholiques, ce sont des catholiques tout net et tout franc, mais des catholiques qui prennent au sérieux, pour ne pas dire au tragique, leur qualité de catholiques, qui veulent que leur Eglise soit non seulement *une* grande école, mais *la* grande école apprenant à ses enfants le respect des hommes et des idées ; et ce respect, bien loin d'être une concession anticipée, est au contraire la conséquence et la suite d'une foi ardente, sereine, sûre d'elle-même, qui devant une erreur ne songe ni à s'enfuir ni à se fâcher. Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?

(1) Le directeur de *Demain*.

(2) La liste des collaborateurs comprenait le baron de Hügel que M. Paul Sabatier a appelé « l'évêque laïque des modernistes », MM. Murri et Minocchi qu'il a représentés comme les chefs du modernisme en Italie dans son livre *Les Modernistes*.

« Ce sont des catholiques qui ont pour l'autorité ecclésiastique des sentiments catholiques et non des sentiments païens. Ils la regardent avec simplicité, amour, confiance, soumission, et non pas en esclaves qui obéiraient brutalement à des ordres brutaux. *Sicut filii* : comme des enfants... comme des fils qui deviendront pères à leur tour.

« Bien loin d'être moins catholiques que nos bruyants cléricaux, ils le sont plus et ils le sont mieux ; ils n'isolent pas trois ou quatre bulles des derniers papes, mais ils voient ces documents apostoliques à côté de tous ceux qui les ont précédés ; et se sentant les héritiers de tout le passé, de ses gloires et de ses charges, ils vont vers l'avenir, dans un esprit de travail et de foi.

« C'est par suite de la même tendance qu'ils veulent rester unis à la droite comme à la gauche et qu'on sent leur effort principal tendre à ne pas s'isoler, s'individualiser.

« Je ne voudrais pas que ces dernières paroles fissent croire à un effort étudié, calculé, car il est parfaitement naturel et réflexe : c'est le résultat du tempérament catholique ; ce tempérament, qui est encore aujourd'hui la grande force de l'Eglise, est surtout caractérisé par le besoin de travail en commun. Etre catholique, c'est *sentire cum Ecclesia*, suivant la définition de saint Ignace, paroles qu'on pourrait traduire en français par : Marcher avec l'Eglise. Or, certains cléricaux, pour justifier leur terreur de tout mouvement et de tout progrès, certains anticléricaux, pour justifier leurs polémiques, traduisent ces paroles comme si être catholique consistait à abdiquer par avance et inconditionnellement toute espèce d'initiative et d'activité. Aux hymnes des uns exaltant l'obéissance passive, cadavérique, répondent les sarcasmes des autres dénonçant cette folie de suicide intellectuel, moral. Mais, malgré l'application que prennent certains catholiques, et non des moindres, à ne parler que de discipline et de mot d'ordre, nous ne devons pas accepter une définition si simple, et dans ces trois mots *sentire cum Ecclesia*, supprimer le premier terme, le plus important. Oui, être catholique, c'est être *avec l'Eglise*, mais c'est aussi, c'est surtout *sentire*, avoir sa conscience, sa personnalité propre ; c'est avoir une voix qui n'est pas forcément celle du voisin, celle du curé ou celle du pape, qui même doit être différente ; mais c'est vouloir la mettre en harmonie avec les autres. Etre catholique

n'est pas se laisser porter paresseusement sur les bras de l'Eglise, c'est marcher, accepter le pas de ceux qui nous entourent, sans renoncer à les entraîner et à les soutenir à notre tour.

« Tel est le catholicisme intégral qu'on pratique à *Demain*, et voilà pourquoi je salue ces jeunes, venus de tous les coins de l'Europe, avec une joyeuse émotion. Je les aime non seulement parce qu'ils sont sincères, désintéressés, vaillants, mais aussi parce qu'ils préserveront le protestantisme et la libre pensée des victoires trop faciles et ne permettront plus à toutes les constructions lépreuses qui se sont collées à la vieille cathédrale d'en dérober éternellement la vue.

« *Demain* a des ennemis puissants, actifs et très persuadés qu'ils rendent service à Dieu, mais sans être prophète on peut bien assurer qu'une fois de plus la victoire ne sera pas du côté des puissants. *Potentes deposuit de sede et exaltavit humiles !* « Le Seigneur a déposé les puissants de leur trône et il a élevé les petits. » Les persécutions sont une arme dangereuse : si nous avions sous les yeux les lettres que reçoit le directeur, nous en trouverions sans doute qui rappelleraient les scènes de toutes les persécutions : l'exécuteur des colères officielles demandant pardon à la victime et se déclarant secrètement avec elle.

« Je voudrais m'étendre longuement sur la nouvelle Revue lyonnaise, en dire l'aspect extérieur, montrer qu'à son catholicisme intérieur en correspond un autre qui frappe au premier regard : je ne veux pas parler d'enseignes au vent telles qu'on les voit se balancer au-dessus de certaines boutiques. Non, mais constater simplement que chaque numéro, avec ses notes résumant les événements principaux du monde entier, donne un peu l'impression de catholicité qu'on éprouve à Saint-Pierre-de-Rome pendant la semaine de Pâques.

« On n'y est pourtant pas à Rome. On y est en France : dans cette mystique cité de Lyon qui fut la première à embrasser le christianisme. Profondément catholique, *Demain* est aussi une œuvre française jusque dans les moelles ; je veux dire que tout à fait étrangère au nationalisme sectaire, frère jumeau du cléricalisme, elle nous ramène d'une façon d'autant plus sûre qu'elle n'est pas cherchée, sur le terrain de la discussion des idées si conformes au génie de la France.

« Aussi voudrais-je que ma voix portât loin, bien loin de nos frontières, pour dire à tous ceux qui croient que la France

s'enlise dans le matérialisme : lisez *Demain*. Lisez-le non comme on lit un journal ordinaire, pour y trouver les nouvelles, mais lisez-le dans l'esprit où vous allez voir un ami pour recevoir quelque chose de son trésor de vie et pour lui donner un peu du meilleur de vous-même, pour vous harmoniser. Quand vous aurez passé de longs moments dans cette communion bienfaisante, vous vous éloignerez à regret. Puis en vous rappelant la puissante vague de sympathie qui porte vers *Demain* l'élite de nos curés de campagnes et des professeurs de nos Facultés catholiques, vous penserez qu'il y a là le résultat d'un travail déjà long, profond, mystérieux, que cet effet est peut-être l'humble éclosion d'une grande chose (1). »

L'auteur de cette réclame, protestant libéral et par conséquent moderniste à sa manière dans sa propre Église, s'était constitué déjà depuis plusieurs années le patron du modernisme catholique. Il devait même mériter d'en être appelé le « pape (2) ». Jouissant de très grandes relations dans la presse internationale, il se fit à la fois le défenseur le plus actif des novateurs et, par les nouvelles plus ou moins sensationnelles qu'il lançait secrètement (3), l'infatigable agitateur de l'Eglise. Personnage énigmatique qu'un journaliste italien, M. Prezzolini, qui fut un moment le cicerone du modernisme, présentait ainsi en 1908 :

(1) Cet article fut reproduit ou cité par de nombreux périodiques modernistes ou modernisants, notamment par *La Vie Catholique* du 19 août 1906.

(2) Le premier, à ma connaissance, qui ait ainsi appelé M. Sabatier, est le correspondant parisien de l'*Italia Reale*, en 1907. On retrouve cette expression dans une lettre de Tyrrell, du 18 décembre 1908, publiée dans *Autour d'un Prêtre marié*, p. 212.

Des feuilles catholiques l'appelèrent l' « antipape ». *Semaine religieuse de Cambrai*, 9 juin 1907 ; *Semaine religieuse de Bourges*, 22 juin 1907.

(3) De 1905 à 1911, *Le Siècle* a publié des articles intitulés « Reportage romain », dont le signataire ne faisait que repro-

« D'historien de saint François, il est devenu moderniste extra-catholique, et séducteur de tous les modernistes du monde, clercs et laïcs. Curieuse figure d'historien sévère (1), et de journaliste amoureux de scandale, qui voyage en troisième classe mais qui vit comme un roi à Assise, reçu par la fanfare du pays, quand il arrive, et considéré par tous comme un des principaux facteurs économiqnes du mouvement des étrangers en Ombrie ; digne d'avoir un diplôme de reconnaissance des hôteliers d'Assise et initiateur d'un très utile nettoyage du saint François historique. D'aucuns le disent peu sincère, mais qui connaît jamais les intentions des hommes ? (2) »

duire les « informations » que lui envoyait un personnage ainsi désigné : « mon ami romain » (articles des 13 octobre, 15 novembre 1907 ; 1er et 29 nov. 1908 ; 21 février, 7 mars, 19 avril, 10 août, 10 octobre 1909), « l'excellent ami que j'ai auprès du Vatican », « le témoin dont je transcris les observations » (article du 1er déc. 1907), « mon ami qui connaît la France aussi bien que le Vatican » (29 août 1911). Cet « ami romain » était M. le Pasteur Paul Sabatier. Dans la *Vérité française* des 11-12 septembre 1905, le Père Fontaine a faussement identifié l' « ami romain » avec l'auteur de la *Crise du Clergé*.

(1) Appréciation contestée. La *Revue Moderniste Internationale* de novembre 1910 (p. 431), faisait l'observation suivante : « La manière dont M. Sabatier traite les faits contemporains commence à inspirer, nous dit-on, çà et là, de vives inquiétudes sur la valeur de ses études franciscaines. » En effet de nombreux érudits, le Père Van Ortroy, M. Henry Thode, etc., ont combattu avec des arguments purement scientifiques plusieurs de ses thèses sur saint François.

(2) *Cos'è il Modernismo ?*, p. 96.

# CHAPITRE DIXIÈME

## LES PREMIÈRES BATAILLES

Une *Lettre confidentielle.* — Condamnations pontificales. — Le *Rinnovamento.* — Une Conférence de Fogazzaro. — Suspense de M. Murri. — Le Monument de Schell. — La Réforme des Séminaires. — Mgr Umberto Benigni. — *La Correspondance de Rome.* — La Ligue contre l'Index.
(Janvier 1906 - Juillet 1907)

A la fin de 1905, Fogazzaro prenant au sérieux son rôle de prédicateur de la réforme catholique, fit traduire en italien un écrit anglais, secret et anonyme, qui semblait pouvoir servir de manuel aux partisans du mouvement. Dans cet opuscule, intitulé *Lettre à un professeur d'anthropologie* (1) et censé adressé à un savant, tenté de quitter l'Eglise, on sou-

(1) *A Much Abused Letter*, Londres, Longmans, 1906. — Traduction française : *Lettre confidentielle à un professeur d'anthropologie* (Paris, Nourry, 1908, in-12, 100 p.). — La traduction italienne faite par M. Piero Giacosa, professeur à l'Université de Turin, *Lettera confidenziale a un amico professore di antropologia* (s. l. n. d.), présente d'assez nombreuses variantes avec le texte anglais.

tenait que le croyant instruit ne doit pas rompre avec le catholicisme et qu'autre chose est la théologie avec ses dogmes, autre chose est l'Eglise. Après avoir esquissé un cours de symbolisme, l'auteur disait à son correspondant fictif :

« Au fond, ce n'est pas avec l'Eglise que vous êtes en conflit, mais avec les théologiens ; ce n'est pas avec l'autorité ecclésiastique, mais avec une certaine théorie concernant la nature, les limites et les degrés de cette autorité et la valeur de l'interprétation et de l'obligation de ses décisions. Un effondrement de théories et d'analyses n'entraine pas avec lui la réalité analysée. Vous direz que l'autorité s'est appropriée la théorie et a adopté l'analyse, vous citerez à l'appui les décisions des papes, des conciles et des congrégations ; mais allons tout droit au but et n'hésitons pas à envisager la question elle-même. Qui a formulé ces décisions, déterminé leur valeur et les a interprétées pour nous ? Qui a formulé toute la théologie actuelle de l'autorité et nous l'a imposée, sinon les théologiens ? Qui donc a enseigné l'inerrance théologique, sinon les théologiens eux-mêmes, hommes mortels, faillibles et ignorants comme nous ? Gardons froidement notre place et ne soyons pas terrifiés quand ils s'affublent des pompes de l'Eglise et nous foudroient, en son nom, de leurs anathèmes. Leur domination actuelle n'est qu'un épisode passager dans l'histoire de l'Eglise ; déjà la théorie de leur autorité est tendue jusqu'à l'extrême et s'étouffe elle-même par ses contradictions inhérentes et présomptueuses. Pour la plupart, les théologiens sont aussi sincères et convaincus de ce qu'ils disent que l'étaient jadis beaucoup de Juifs les plus fidèles et les plus pratiquants, qui ne voulaient prêter aucune oreille au Christ et à son hérésie, qui citaient les prophètes pour montrer que le salut venait des Juifs seuls et que le Judaïsme durerait jusqu'à la Parousie finale, où il subjuguerait alors le monde entier de sa domination. Comme ils avaient raison ! Et pourtant combien ils avaient tort ! Le judaïsme était appelé à revivre une vie plus élevée et glorifiée dans le christianisme. Paul ne sentait pas qu'il avait rompu avec le judaïsme, ni à plus forte raison, qu'il en avait renversé les barrières pour les ouvrir à une religion universelle. Il se croyait l'interprète du judaïsme et, jusqu'à la fin, il demeura un Hébreu parmi les Hébreux. Nous-mêmes, ne nous

vantons-nous pas d'être l'Israël véritable et spirituel et la génération d'Abraham ?

« L'histoire ne peut-elle se répéter ? Les théologiens ne peuvent-ils avoir raison autrement qu'ils ne se l'imaginent ? Le bras de Dieu est il moins long qu'Il ne puisse encore faire germer de parmi les pierres la génération d'Abraham ? Le catholicisme ne peut-il, comme le judaïsme être obligé de passer par la mort, afin de revivre dans une forme plus grande et plus sublime ? Chaque organisme ne doit-il pas décroître après avoir atteint les limites de son développement et se contenter de survivre dans sa progéniture ? Les outres ne se distendent que dans une certaine mesure et vient à la fin un moment où elles éclatent et où il faut les remplacer. » (1)

Non mise dans le commerce, mais distribuée généreusement sous le manteau, la traduction italienne de cette brochure ne pouvait manquer de tomber tôt ou tard dans le domaine public. L'un de ceux qui se plaisaient à troubler l'Eglise l'envoya, aussitôt qu'il la connut, au correspondant romain du *Corriere della Sera*, qui, dans le numéro du 1er janvier 1906 de ce journal, en cita des extraits, en attribuant l'opuscule à un jésuite anglais. Un mois plus tard, après enquête, le général expulsait de la compagnie Tyrrell, qui s'était reconnu l'auteur de la pièce mais qui refusait de la rétracter.

Lorsqu'il fut ainsi retranché de la Société de laquelle il désirait d'ailleurs sortir depuis quelque temps, Tyrrell avait l'intention de vivre dans le clergé séculier, en se posant comme un théologien libéral, mais en évitant toute controverse avec ses anciens confrères. Les désaveux dont il fut l'objet de leur part annihilèrent cette dernière résolution. Comme s'il fût étonné qu'ils répudiassent une telle apologétique, il se crut attaqué, répondit et s'engagea peu à peu dans des discussions qui, en découvrant la profondeur de ses hérésies et la redoutable subtilité de ses argumentations, forcèrent l'auto-

(1) Edition française, p. 93-95.

rité ecclésiastique d'exiger irréductiblement la soumission totale qu'il refusait. Profondément Irlandais de tempérament, il commença contre ses adversaires une guerre d'agitation continuelle, de polémiques incessantes, de petites conspirations dans laquelle il devait consumer prématurément ses forces et son grand talent.

Le cas du Père Tyrrell montrait à tout le monde l'étendue de la crise. Des novateurs, il y en avait jusque dans la Compagnie de Jésus !

En présence d'une crise aussi étendue, et d'une conspiration aussi subtile contre son autorité et ses traditions, l'autorité ecclésiastique n'épargnait pas les avertissements. Un décret de l'index, du 5 avril 1906, condamna des ouvrages de M. Paul Viollet, du Père Laberthonnière (1) et le *Santo* de Fogazzaro. Dans les deux premiers auteurs, on frappait sans doute les prétendus modernismes politique et philosophique ; dans le troisième le réformisme ecclésiastique. Le prétendu modernisme exégétique était rappelé à l'ordre par quatre décisions de la Commission biblique pontificale, sur les « citations implicites » (2), et les « livres historiques » (3) de l'Ecriture sainte, sur « l'authenticité mosaïque du Pentateuque » (4), et « l'authenticité du quatrième évangile » (5).

Le modernisme sociologique avait trouvé son compte, en 1905, dans une lettre de Pie X au cardinal Svampa sur les

(1) Paul Viollet, *L'infaillibilité du Pape et le Syllabus*. Etude historique. Besançon, Paris, 1904. — Ce livre avait été publié avec l'*imprimatur* de l'archevêque de Besançon, Mgr F. Petit.

L. Laberthonnière. *Essais de philosophie religieuse*. Paris, 1903. — Une traduction italienne de ce livre a paru à Palerme en 1907.

*Le Réalisme chrétien et l'Idéalisme grec*. Paris, mai 1904.

(2) Décret du 13 février 1905.

(3) Décret du 23 juin 1905.

(4) Décret du 27 juin 1906.

(5) Décret du 29 mai 1907.

« démocrates chrétiens autonomes » (1) et dans une encyclique aux évêques d'Italie sur l'action catholique (2). Le 28 juillet 1906, dans une encyclique à l'épiscopat italien, le pape revint sur le même sujet en des termes énergiques qui visaient certainement et sans erreur possible les polémiques et le vocabulaire de nombreux prêtres démocrates :

« Tout langage, disait-il particulièrement, tout langage qui pourrait inspirer au peuple l'aversion envers les classes supérieures est et doit être considéré comme tout à fait contraire au véritable esprit de la charité chrétienne. De même, il faut réprouver dans les publications catholiques toute façon de parler qui, s'inspirant d'un esprit de nouveauté malsaine, tournerait en dérision la piété des fidèles et inciterait à une nouvelle orientation de la vie chrétienne, à de nouvelles directions de l'Eglise, à de nouvelles aspirations de l'âme moderne, à une nouvelle vocation sociale du clergé, à une nouvelle civilisation chrétienne et autres choses semblables (3). »

Les auteurs des livres condamnés se soumirent « louablement », selon la formule, mais les journaux du parti s'efforcèrent d'atténuer la portée de la condamnation par toutes sortes de considérations et ils profitèrent de l'occasion

(1) Document daté du 1er mars 1905.

(2) Document daté du 15 juin 1905.

(3) Encyclique « Pieni l'animo ». — Les dernières lignes de cette citation sont empruntées à l'instruction de la S. Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires du 27 janvier 1902. Cf. ci-dessus, ch. IV, p. 54, et ch. V, p. 76.

Beaucoup d'autres points visant diverses modernités seraient à relever dans cette lettre. L'un deux relatif aux séminaires, est ainsi conçu : « Que les Séminaires soient jalousement maintenus dans leur esprit propre et demeurent *exclusivement* destinés à préparer les jeunes gens non aux carrières civiles mais à la haute mission des ministres du Christ. »

pour faire au roman de Fogazzaro une immense réclame (1).

Quant aux actes pontificaux contre le modernisme sociologique, comme ils étaient adressés aux évêques d'Italie, les démocrates chrétiens des autres pays, les déclarèrent spéciaux aux affaires de la péninsule et sans grand intérêt pour le reste de la catholicité (2).

La vigoureuse répression pontificale n'en déconcertait pas moins les novateurs. Ils travaillèrent alors en se cachant sous des pseudonymes. Un prêtre, lancé à fond, mais secrètement, dans les polémiques, écrivait en adressant un nouveau livre à un vieux lutteur qui s'était fait écraser le visage découvert :

« Vous aurez encore l'occasion de plaindre ces pauvres catholiques libéraux dont le courage ne sait pas se hausser jusqu'à l'idéal rêvé. Pourtant j'ose vous le demander : A quoi servirait ce courage au milieu de ce grand schisme de l'indifférence religieuse ? On a fait du catholicisme une religion demi-païenne. Qui nous écouterait ? Qui nous suivrait ? Les indifférents se contenteraient d'admirer notre geste libérarateur. Les *pagani*, qui sont le grand nombre, s'éloigneraient de nous avec horreur. Qui le sait mieux que vous ? Un jour peut venir où la Religion remplacera les religions. Mais

(1) M. Kübel, dans son Histoire, et M. Lachenmann, dans l'encyclopédie *Die Religion in Geschichte und Gegenwart* (art. Fogazzaro), disent que dans le seul mois d'octobre 1906, il se vendit 30.000 exemplaires en Italie ; qu'en Amérique il s'en vendit 14 000 en dix-sept jours ; qu'en Angleterre il se vendit, à la fin de 1906, 1.000 exemplaires par jour de la traduction anglaise. Les auteurs ne parlent pas de la France.

(2) Voici, in-extenso, l'entrefilet par lequel M. Naudet apprit aux lecteurs de *La Justice sociale* (11 août 1906) l'énergique encyclique du 26 juillet :

« Le Pape vient d'adresser une encyclique aux évêques italiens.

« Dans cette encyclique, qui ne concerne que l'Italie — et pour bien le marquer, Pie X l'a écrite en italien — le Saint-Père parle

je vous le répète ici : « Dans combien de temps, et quel rêve ! » C'est la grande nuit qui nous enveloppe. Le réveil est loin. En attendant, nous soulageons notre conscience en écrivant des livres comme .... Nous écrivons ces livres sous le voile discret de suggestifs pseudonymes. Et nous laissons faire aux dieux (1). »

Ce pessimisme était assez commun. On rencontrait cependant encore çà et là des catholiques libéraux qui n'étaient

excellemment d'une foule de choses : de l'esprit d'obéissance du clergé, de la nécessité de ne pas multiplier outre mesure les ordinations et de bien veiller à ce que les vocations à l'état ecclésiastique soient sérieusement étudiées, de la bonne organisation des séminaires et de l'enseignement de leurs professeurs, du directeur spirituel des séminaristes, de la prédication et de la responsabilité qui, de ce chef, incombe aux premiers pasteurs ; des journaux et revues et de la part que peut prendre à leur rédaction le clergé italien ; des conférences sur toutes sortes de sujets que peuvent faire les prêtres et des livres qu'ils peuvent écrire ; de la manière de parler des choses pieuses, de la manière d'aller au peuple. Enfin, il défend aux prêtres italiens de s'inscrire dans la « Ligue démocratique nationale ». On sait que cette ligue a refusé de prendre le titre de « Ligue de la Démocratie chrétienne ».

« En somme, sur quatre grandes colonnes de journal, l'encyclique en consacre trois et demie à des choses exclusivement religieuses. quelques lignes à peine parlent de choses sociales, et le mot démocratie chrétienne n'y est pas même prononcé.

« Or, savez-vous sous quel titre, en leurs journaux, nos chers amis les réactionnaires font connaître cet acte pontifical à leurs lecteurs ?

« Ils écrivent bravement :

« *La Condamnation des démocrates chrétiens* ».

« Et voilà !

« Faut-il que leur cause soit mauvaise pour en être réduits à de pareils procédés !

« Pauvres bonnes gens ! »

(1) L'auteur, en charge dans l'Eglise, ne peut naturellement être nommé. Il a prêté le serment antimoderniste.

pas découragés. Ils pensaient que les événements forceraient la papauté à changer et cette évolution leur paraissait assurée à brève échéance par les conditions dans lesquelles s'opérait en France la séparation des Eglises et de l'Etat. « La liberté de l'Eglise germera sur la tombe du concordat », écrivait M. Julien de Narfon (1).

L'un des survivants de l'ancien catholicisme libéral, M. Paul Thureau-Dangin, exposait avec complaisance (2) le minimum de changements que la sagesse de l'Eglise devait évidemment réaliser dans la situation nouvelle : participation des laïques au contrôle des finances ecclésiastiques, établissement de règles précises pour la nomination des évêques, « comme il a été fait, par exemple, pour les Etats-Unis, dans le Concile de Baltimore, en 1864 », modification dans la composition du collège des cardinaux par une représentation plus équitable des divers pays de la catholicité et par la diminution du nombre des cardinaux italiens.

En Italie, les novateurs fondaient à Milan une grande revue, *Il Rinnovamento*, « La Rénovation ». Les principaux soutiens de ce nouvel organe étaient des jeunes gens de familles catholiques et libérales, les comtes Alessandro Casati, Tommaso Gallarati-Scotti, Stefano Jacini, qui croyaient la transformation de l'Eglise nécessaire au bien du monde et surtout de leur patrie et qui, encouragés par des conseils et des éloges perfides, pensaient pouvoir réaliser cette opération tout aussi facilement que leurs pères avaient fait de leur pays unifié une puissance de premier ordre.

Au moment où paraissait le *Rinnovamento*, au mois de janvier 1907, l'un de ses principaux inspirateurs, M. Fogazzaro, vint

(1) Derniers mots de la préface de son livre *Vers l'Eglise libre* (1905). — Sur la position de M. de Narfon dans les controverses actuelles, cf. sa *Conférence sur les devoirs et les droits du journaliste catholique* dans la revue *Athena* (1911).

(2) *Le Correspondant*, 10 mai 1907.

à Paris donner une conférence. Elle fut représentée comme une reprise de l'offensive contre l'orthodoxie statique et la rentrée en scène de l'auteur du *Santo*, qui s'était décemment condamné à une sorte de retraite après la condamnation de son livre. Dans le même temps, M. Murri vint également à Paris, pour étudier de près la situation créée par la séparation des Eglises et de l'Etat. Il était envoyé par un grand journal milanais, *Le Corriere della Sera*, et il fit coïncider sa mission avec un voyage de M. le pasteur Paul Sabatier qui l'introduisit auprès de quelques personnalités.

Dans sa conférence (1) Fogazzaro exposa en termes académiques « les idées religieuses de Giovanni Selva », l'un des principaux personnages de son roman *Il Santo*, champion d'un catholicisme progressiste, — progressisme poétique, vertueux et quelque peu inconsistant. Le romancier fut naturellement très fêté par ses congénères, les réformistes catholiques de Paris. M. Pierre Imbart de la Tour, donna en son honneur une grande réception. Il lui porta un toast chaleureux :

« ... A notre affection s'ajoute notre admiration. Elle va à l'écrivain qui par la puissance des images, la précision des formules, le souffle d'enthousiasme et le charme de tendresse qui circule dans son œuvre, a conquis non seulement sa patrie, mais l'Europe tout entière, — au croyant qui a su allier dans une grandeur incomparable, les audaces généreuses et la liberté de

(1) Elle eut lieu à l'Ecole des Hautes Etudes sociales, rue de la Sorbonne, 16. — Un apologiste orthodoxe, le prêtre Alexandre Cavallanti, dont le livre a reçu les félicitations de nombreux cardinaux, archevêques et évêques, a dit à ses candides lecteurs que les « hautes études » de cette école sont « la théosophie, la cabale, la gnose, la force psychique, les sciences occultes ». *Modernismo e Modernisti* (2e édition, Turin, 1908, p. 11.).

La conférence a été publiée dans *Demain*, 8 février 1907 ; en italien, dans *Rinnovamento*, 1907, I, 129 ; en allemand, dans *XX. Jahrhundert*, 1907, n° 10.

l'esprit au loyalisme de sa foi poussé jusqu'à la souffrance, jusqu'au sacrifice, au penseur qui, dans cette crise douloureuse où s'enfuit un monde, nous a appris à aimer ardemment et la vie morale du passé et tout ce que notre siècle rêve de grand, de généreux et de juste, trouvant la paix, nous montrant la paix, dans ces régions sereines où se rejoignent la science et l'amour... » (1).

Pour que les plus éminents pasteurs protestants pussent voir à leur aise les deux apôtres de la nouvelle réforme, Fogazzaro et M. Murri, M. Paul Sabatier les fit tous les deux inviter à la table du directeur du séminaire de la Faculté de théologie, M. Ménégoz. Outre les quatre personnages qui viennent d'être nommés, les convives de cette réunion étaient MM. les pasteurs J.-E. Roberty, Charles Wagner, Auguste Weber, John Viénot et M. le professeur Allier.

« Nos deux nobles hôtes, a raconté M. Viénot, nous dirent leurs rêves, leurs espérances... J'étais dejà très sceptique pour tout ce qui touche à la possibilité d'une réforme intérieure du catholicisme, et désireux de comprendre un état d'esprit que je respecte profondément, je posai hardiment la question : « Mais enfin, si l'Eglise vous condamne que ferez-vous ? » Fogazzaro répondit nettement et sans hésiter qu'il se soumettrait. Et pour se faire comprendre, il nous dit : « Je suis un officier. Mon chef me donne un ordre absurde. Je sais qu'il est absurde, je dis qu'il est absurde, mais j'obéis quand même parce que c'est mon chef qui l'a donné et qu'il en est responsable... » et il développa cette idée avec une précision qui nous montrait que sa soumission était prête d'avance pour le jour où elle serait nécessaire (2). »

La conférence de M. Fogazzaro ranima tous les courages. On la célébra comme une victoire. Les novateurs semblèrent

(1) Cf. *Bulletin de la Semaine*, 23 janvier 1907.

(2) *Revue chrétienne*, avril 1911. — Au comte H. de S. qui lui demanda ce qu'il faisait des enseignements de Pie X, Fogazzaro répondit : « Pie X est un nuage qui passera ».

tenir pour négligeables les condamnations de Rome, tandis qu'ils considérèrent comme définitifs les avantages remportés. M. l'abbé Naudet s'en exprimait ainsi :

« Nous assistons à une bataille, ou plutôt, consciemment ou inconsciemment, nous menons une campagne qui semble se résumer en trois batailles ou épisodes qui se sont affirmées et s'affirment nettement.

« C'est sur le terrain de l'histoire que la campagne a commencé. Vous souvient-il de ce qui se passait il y a vingt ans et quelle levée de boucliers contre Duchesne et ceux qui, avec lui, émettaient la prétention de substituer à l'histoire « édifiante » malgré tout, l'histoire « vraie » en tout et pour tout. On ne les nommait pas encore les « modernistes », l'esprit humain n'arrive à ces découvertes que par étapes ; mais déjà on les nommait protestants, et les « gabelous (1) » ne les désignaient que sous le nom de « dénicheurs de saints ». Duchesne et ses amis ont continué leur route et fait leur œuvre ; l'erreur enchaîne et la vérité délivre : ils sont restés fidèles à la vérité. Aujourd'hui Duchesne est à Rome, il est prélat, il préside de fait la commission nommée par le Pape pour la réforme du bréviaire ; la bataille est gagnée. Et si vous voulez vous en convaincre, songez sous quelle réprobation auraient sombré, il y a vingt ans, ceux qui se seraient avisés de toucher publiquement à la légende de Lorette ; et, s'il eut été possible de songer seulement que bientôt on publierait le livre d'Ulysse Chevalier (2).

« C'est sur le terrain de l'exégèse que la campagne a continué. Elle continue ; et si elle n'est pas encore gagnée, on peut avoir

(1) Les « gabelous » de l'orthodoxie, une des appellations pittoresques dont les catholiques progressistes désignaient parfois leurs frères ennemis. Le répertoire était riche. M. Fonsegrive les appela « oiseaux noirs, oiseaux immondes ». (*La Quinzaine*, 16 déc. 1903 ; article reproduit dans *Question biblique* II, ch. VI). Le professeur Merkle stigmatisa les adversaires de son ami Schell de « hyènes théologiques » (Kübel, p. 56).

(2) M. le chanoine Chevalier avait publié en 1906 un livre intitulé *Notre-Dame de Lorette. Etude historique sur l'authenticité de la Santa Casa* (Paris, Picard, in-8°, 519 p.).

l'assurance qu'elle le sera. Depuis bientôt dix ans on a cassé bien des carreaux de vitre aux fenêtres de la vieille maison qui ne seront pas remplacés, et personne, d'ailleurs, n'en manifeste le dessein. Il y a plus d'air, plus de lumière, on respire plus à son aise. Le grand public sait maintenant des choses qui, jadis, se disaient seulement entre initiés, tout bas, dans le mystère ; on ne se croit plus obligé de croire que Josué a arrêté le soleil et que le monde n'a que six mille ans ; beaucoup de savants catholiques acceptent, tout en restant très orthodoxes, la doctrine de l'évolution et le P. Janvier a eu l'autre jour un succès plutôt négatif lorsqu'il lui a plu d'affirmer dans la chaire de N.-D. que notre mère Eve avait effectivement tenu conversation avec le serpent. Ce serait trop dire que d'affirmer que la bataille est déjà gagnée, mais que de positions déjà conquises et qu'un retour offensif désespéré essaie vainement de reprendre. L'œuvre se fait lentement, mais elle se fait sûrement ; l'avenir le montrera.

« Le troisième épisode commence à peine c'est la bataille sur le terrain de la théologie. Nous ne sommes qu'au début, mais la fermentation d'hier, réelle quoique cachée, est aujourd'hui très apparente. Les questions se posent sous une autre forme ; bon gré, mal gré, elles demandent des réponses différentes de celles qu'on a faites jusqu'à ce jour. L'argument d'autorité dont on a tant abusé ne joue plus de même manière et on réclame ses titres ; il faut des raisons, et il n'est plus possible d'écraser les cerveaux qui pensent sous le nombre des lourds in-folios. Condamner un livre c'est lui faire une fortune, dénoncer une revue c'est augmenter le nombre de ses lecteurs. L'apologétique se transforme et il paraît — juste Ciel ! — que l'on pourrait arriver à s'entendre même avec Laberthonnière et Blondel ; où sont les intransigeances d'antan ?

« C'est là, en cette troisième bataille, que va se concentrer et que déjà se concentre le plus puissant effort de la campagne. Notre foi, j'en ai la conviction absolue, sortira de là plus éclatante, plus ferme et plus aimée. Quant à ces constructions artificielles et à ce parasitisme théologique qui, sous prétexte de l'expliquer et de le défendre, l'avaient altérée, les constructions tomberont d'elles-mêmes, et nous dirons du parasitisme *abeat quo libuerit* (1). »

(1) *Justice sociale*, 13 avril 1907. — Les expressions de l'optimisme qui régnait alors parmi les novateurs sont trop nom-

Sur ces entrefaites, le 15 avril, M. Murri fut déclaré « suspens *a divinis* » par une lettre du Pape à son Ordinaire, l'archevêque de Fermo. Les causes de cette mesure étaient ainsi spécifiées : « les entretiens qu'il a accordés à des journalistes et qu'il n'a jamais démentis ; les correspondances qu'il a envoyées à des journaux et qui renfermaient des jugements écervelés et peu édifiants, et enfin diverses publications parues sous son nom dans la *Rivista di Cultura* et autres périodiques. »

A ceux qui demandaient s'il se soumettrait ou s'il recommencerait la lutte, M. Murri répondit par la déclaration suivante :

« Je n'ai rien à dire. Prêtre je suis, prêtre je reste, (1) respectueux de l'autorité, fidèle à tous mes devoirs. J'ai sacrifié de longues années de douleur par amour de la vérité, et je ressens

breuses pour que je puisse les indiquer. Une étude d'une extraordinaire naïveté, sous une apparence scientifique, mérite cependant d'être signalée, parce qu'elle émane d'un auteur formé dans une discipline intellectuelle rigoureuse, le normalien Joseph Wilbois. *Revue de métaphysique et de morale*, mai-juillet 1907. « La Pensée catholique en France au XIX^e^ siècle ». En voici la conclusion :

« Un Le Roy nous sauve du scientisme. Un Loisy nous détourne de l'individualisme. L'un et l'autre aboutissent ou vont aboutir à une conception de l'Eglise plus forte... L'Eglise devient donc le but où convergent tous nos efforts, qu'ils s'exercent dans des études de philosophie, de théologie, d'exégèse, d'histoire, de sciences sociales, ou qu'ils s'exercent dans des œuvres d'organisation ou d'apostolat. Notre pensée religieuse revient du protestantisme au catholicisme. S'il fallait formuler ce résumé en une conclusion plus brève encore, nous dirions : *Pour comprendre le mouvement actuel de la pensée catholique en France, il faut le juger avant tout dans sa vitesse et sa direction : sa vitesse s'accroît et sa direction est l'Eglise.* »

(1) M. Loisy avait pareillement écrit, le 8 janvier 1904, après sa condamnation par le Saint-Office : « Je n'ai pas à discuter à ce

en moi le conflit aigu qui, à cette heure de crise profonde, agite le catholicisme. Je maintiens toujours — sauf mes possibles défaillances particulières — que les idées qui inspirèrent ma critique et mon action assureront à la société religieuse une vigueur renouvelée et une plus féconde influence civile. Je demande une sympathie silencieuse aux âmes libres et croyantes. »

Deux jours après la condamnation de M. Murri, Pie X, dans une allocution consistoriale proclamait les modernistes « rebelles » et ordonnait aux cardinaux et aux évêques leurs suffragants de procéder eux aussi à leur répression.

En réponse à cette allocution, parut en Italie un manifeste de revendications progressistes (1), réplique qui n'était pas de nature à désarmer le pape.

Les opérations ne tardèrent pas.

Le 29 avril, le cardinal Steinhuber, préfet de l'Index, écrivit au cardinal Ferrari, archevêque de Milan, de faire appeler l'éditeur du *Rinnovamento* pour lui commander de cesser « une publication aussi néfaste ».

« Les Eminentissimes Pères de cette Congrégation de l'Index, disait Steinhuber, ne peuvent s'abstenir d'exprimer à Votre Eminence Révérendissime le dégoût qu'ils ont éprouvé de voir publier par de soi-disant catholiques une revue notoirement opposée à l'esprit et à l'enseignement catholiques.

« Ils déplorent notamment le trouble que de tels écrivains apportent dans les consciences, et l'orgueil avec lequel ils se posent en

moment... J'estime que je dois témoigner du respect pour cet acte d'une autorité que je crois nécessaire au maintien de la vérité chrétienne dans le monde... Catholique j'étais, catholique je reste ; critique j'étais, critique je reste. » Cf. Loisy, *Quelques lettres* et *Quest. bib.* II, appendice.

(1) *A Pie X. Quello che vogliamo* (Milan, 25 p.), traduction anglaise avec préface par M. A.-L. Lilley, *What we want* (Londres, Murray, 1907). L'auteur de cette brochure est un prêtre encore en situation régulière dans l'Eglise.

maîtres et comme en docteurs de l'Eglise. Il est douloureux de voir figurer, parmi ceux qui semblent vouloir s'arroger un magistère dans l'Eglise et faire la leçon même au pape, des noms déjà connus pour d'autres écrits animés du même esprit, comme Fogazzaro, Tyrrell, Von Hügel, Murri et d'autres.

« Et tandis que ces mêmes hommes parlent avec tant d'arrogance dans cette revue, des questions théologiques les plus difficiles et des affaires les plus importantes de l'Eglise, les éditeurs la proclament laïque, non confessionnelle, et font des distinctions entre catholicisme officiel et catholicisme non officiel ; entre les dogmes définis par l'Eglise comme vérités à croire et l'immanence de la religion dans les individus.

« En résumé, on ne peut pas douter que cette revue soit fondée dans le but de cultiver un très périlleux esprit d'indépendance à l'égard du magistère ecclésiastique et la prépondérance du jugement privé sur celui de l'Eglise, dans le but de s'ériger en école qui prépare un renouvellement anticatholique des esprits.

Les trois directeurs officiels du *Rinnovamento*, MM. Alfieri, Casati, Gallarati Scotti répondirent longuement et onctueusement au cardinal Ferrari que leurs intentions étaient méconnues et qu'ils continueraient leur publication, priant Dieu que dans cet acte se manifestât le très vif amour qu'ils portaient à l'Eglise catholique, de laquelle ils ne voudraient ni ne pourraient jamais se séparer. La Congrégation de l'Index, avant de prendre une résolution, attendit que de nouveaux numéros de la Revue montrassent en quelle mesure on y tenait compte de ses observations (1).

(1) Le *Bulletin de la Semaine* (18 mai), très lié avec M. Fogazzaro, émettait les réflexions suivantes sur ces incidents :

« Nous croyons savoir que la mesure qui afflige profondément les amis de l'illustre écrivain ne peut les décourager pas plus qu'elle ne le découragera lui-même. Nous connaissons trop le maître pour douter de sa parfaite soumission dans l'épreuve nouvelle qui lui est infligée. Mais nous doutons que le système de condamnation que la Curie semble devoir inaugurer arrête le mouvement d'idées et de réformes qui se fait jour de plus en plus

Le 24 mai, le Cardinal vicaire interdisait à tous les fidèles soumis à sa juridiction la lecture d'un livre, *Dogme et Critique* (1) où M. Le Roy venait de recueillir les discussions suscitées par son article *Qu'est-ce qu'un dogme ?* (2).

dans les profondeurs de la conscience catholique. Il contribue, en tout cas, à entretenir un malaise dont on ne saurait méconnaître la gravité, et qu'il importe de dissiper au plus vite, si on ne veut paralyser toutes les forces vives que le catholicisme tient en réserve et qui sont pour l'avenir son plus solide appui. »

*Demain* (24 mai) reproduisit naturellement ces « très justes réflexions ».

(1) La préface de ce livre se termine par ces mots :

« Quoi qu'il arrive, rien ne réussira jamais à troubler notre ferme volonté d'obéissance, notre intention de ne travailler que pour l'Eglise et dans l'Eglise. Quelle que soit la vérité qui finalement se fasse jour, conforme au contraire à nos opinions personnelles, d'avance nous y adhérons. »

(2) M. le pasteur Sabatier crut devoir protester contre cette interdiction dans une longue lettre publiée par le *Giornale d'Italia* le 27 mai, et *Le Siècle*, le 6 juin. Voici la conclusion de sa protestation :

« Une condamnation n'est pas une réponse.

« Après Loisy, après Tyrrell, après Fogazzaro, après tous ces catholiques qui sont l'honneur de leur temps et de l'Eglise, voici Edouard Le Roy qui, à son tour, élève la voix. Le massacre va-t-il continuer ?

« La prière que je me permets d'adresser aux personnes sérieuses n'est pas d'être pour ou contre M. Le Roy, c'est de le lire : et si après l'avoir lu, elles trouvent leur foi religieuse approfondie, fortifiée, illuminée, qu'elles le disent !

« Les incrédules ne sont pas ceux qui nous invitent à penser, à réfléchir. Ce sont ceux qui, par leurs cris d'épouvante, par leur terreur de tout examen et de toute contradiction, donnent à penser que la foi religieuse est la compagne inséparable de l'ignorance et de la paresse. »

M. Sabatier se posait évidemment à cette époque comme le directeur et le défenseur du modernisme. M. Hyacinthe Loyson,

Le 28 mai, l'archevêque de Paris prohiba pareillement le livre de M. Le Roy, et défendit à tous les ecclésiastiques de son diocèse de collaborer à la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*. La plupart des évêques de France confirmèrent et promulguèrent ces ordonnances dans leurs diocèses respectifs. Le même jour, les évêques protecteurs de l'Institut catholique de Paris réunis en Assemblée maintinrent la défense qu'ils avaient faite, le 26 novembre précédent, aux professeurs de cet établissement d'écrire dans la revue *Demain* (1).

Le 14 juin, Pie X adressait à un professeur de théologie dogmatique, Mgr Ernest Commer (2), un bref de félicitations pour un livre (3) qu'il venait d'écrire contre les idées de son ancien ami Hermann Schell, mort subitement le 31 mai 1906. L'apôtre allemand du « catholicisme progressiste » avait

qui reçut sa visite le 16 juillet 1906, résume ainsi dans son journal une partie de ses dires : « ... Tyrrell écrit à Paul Sabatier qui l'engage à s'arranger avec Rome... A la suite de son écrit sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, Sabatier a reçu des lettres sympathiques de 2.300 prêtres catholiques en fonction. A Turin, où il vient de passer, il a eu la visite de 47 prêtres... »

(1) Cf. *Demain*, n° du 5 juillet 1907.

(2) Né à Berlin, en 1847, professeur à Vienne depuis 1901. On peut juger de sa mentalité par les thèses qu'il soutient dans son ouvrage *Relectio de Matris Dei munere in Ecclesia gerendo* (Vienne, Kirsch, 1906) : Marie est un sacrement. Donc l'on doit : 1) lui donner le nom de sacrement en général ; 2) lui reconnaître une valeur de signe ; 3) reconnaître qu'elle contient éminemment la grâce propre des autres sacrements ; 4) dire que la Maternité divine produit en quelque façon la grâce... etc. Mgr Commer fut pendant longtemps l'ami et l'admirateur de Schell, comme le prouve la brochure : *Ernst Commers Briefe an Hermann Schell von 1885-1899*, veröffentlicht von Dr Carl Hennemann (Würzburg, Göbel, 1907, in-8°, 16 p.).

(3) *Hermann Schell und der fortschrittliche Katholizismus.* (Vienne, Kirsch, 1907).

laissé beaucoup d'amis et d'admirateurs. Orateur éloquent, professeur dévoué, ami fidèle, il n'y avait guère que le zèle théologique qui pût lui susciter des adversaires. L'obscurité de ses écrits et leur caractère romantique permettait difficilement d'apprécier jusqu'à quel point il s'écartait de l'enseignement officiel de l'Eglise (1). Mais si son intelligence pouvait sembler aventureuse aux gardiens de l'orthodoxie, personne ne devait douter raisonnablement que son cœur ne fût tendrement catholique et que sa nature sentimentale n'éprouvàt un profond besoin des sacrements. Beaucoup de ses disciples allaient plus loin que lui, mais ils le vénéraient comme un très digne initiateur.

Il n'est donc guère étonnant que ceux qui l'avaient particulièrement connu aient eu l'idée d'élever un monument sur sa tombe. Néanmoins, dans sa lettre à Mgr Commer, Pie X déclara les partisans de ce projet « ignorants du catholicisme ou rebelles contre l'autorité du Saint-Siège », aménités qui tombaient directement sur un Comité constitué à cet effet, et dans lequel figuraient l'archevêque de Bamberg (Dr von Abert), l'évêque de Passau (Dr von Henle), le baron Frédéric von Hügel, nombre de notabilités, environ cent cinquante universitaires (2).

(1) Une de ses lettres publiées après sa mort, adressée au docteur Nippold (*Crise du Clergé*, p. 256-258), montre clairement qu'il ne croyait tout au moins ni à l'inerrance de la Bible, ni à l'infaillibité du pape. « Accusé d'être partisan des idées de l'abbé Loisy », Schell s'était « empressé d'écrire au Souverain Pontife pour protester contre cette allégation » (*La Croix*, 9 mars 1904).

(2) Pie X finit par s'adoucir. Aux explications que lui adressa le Comité du monument de Schell, le cardinal secrétaire d'Etat répondit par une lettre dont voici un passage : « Le Saint-Père est convaincu que vous n'avez voulu faire qu'un acte de piété purement humain envers un défunt dont beaucoup des signataires étaient les confrères, les amis ou les disciples. Sa Sainteté a clairement précisé son opinion en disant qu'il fallait faire une différence entre la vie privée de Hermann Schell et les œuvres qu'il a publiées. » Schell eut son monument.

Enfin dans toute la catholicité, l'on continua d'une manière rigoureuse l'épuration des séminaires que Pie X avait ordonnée en 1904 (1). Vers la fin du pontificat de Léon XIII, le libéralisme s'était infiltré dans ces établissements. Des évêques avaient modifié les programmes d'études, les jeunes professeurs avaient encore élargi les programmes modifiés. Pie X fit rétablir l'ancien enseignement, chasser les jeunes professeurs et les élèves qui se montraient enclins aux nouveautés. Les modernistes purent alors méditer la parole d'un des leurs : « Pie X est l'homme prédestiné par Jésus à l'organisation du séminaire contemporain (2). »

Toutes ces mesures n'allèrent pas sans susciter d'âpres commentaires. Le Saint-Siège les avait prévus et pour y

(1) Allocution du 12 décembre 1904, reproduite dans ma *Crise du Clergé*, ch. IX, « Dans les séminaires ».

(2) Mgr Bœglin, *Justice sociale*, 19 novembre 1904. — Sur les séminaires, vers 1902-1905, cf. *Di un Rinnovamento negli studi religiosi del Seminario*. Conferenza del Sac. dot. Tommaso Ragusa al seminario di piazza Armerina (Caltagirone, 1904, in-12, 24 p.). L'auteur cite Batiffol, Fogazzaro, Hogan, Loisy. — P. Saintyves, *La réforme intellectuelle du clergé et la liberté d'enseignement*. Paris, 1904. — *Lettre de Mgr l'évêque de La Rochelle* [Le Camus] *réglant la réorganisation des Etudes ecclésiastiques*. Paris, 1901. — Mgr Latty, *Lettre à MM. les directeurs de son grand séminaire*, Paris, 1902. — Mgr Turinaz, *La vraie méthode des Etudes ecclésiastiques*, Nancy, Paris, 1903. — Mgr Fuzet, *Le grand séminaire*, Paris, 1904. — Mgr Mignot, *Lettre sur les études ecclésiastiques*, Paris, 1908.

En France le séminaire le plus modernisé fut celui de La Rochelle, où l'évêque Le Camus imposa un nouveau programme, ce dont Léon XIII le félicita le 4 janvier 1902 ; après la mort de Le Camus on revint aux anciens errements. Cf. article du P. Joseph Brucker, « la Réforme des Etudes dans les grands séminaires » *Etudes*, 1902, t. 92.

Sur les incidents du séminaire de Warmond (Pays-Bas), cf. Appendice.

répondre, ainsi que pour se défendre contre de perfides nouvelles apocryphes sans cesse répandues à plaisir, il établit auprès du Vatican un bureau de renseignements où les journalistes peuvent prendre ou vérifier les informations relatives à l'Eglise, et à la vie politique et religieuse des catholiques du monde entier. L'organisation de ce service fut confiée à Mgr Umberto Benigni (1). Rompu aux besognes de publiciste, profondément versé dans l'histoire, ce prélat aurait semblé digne de son poste s'il eût été plus scrupuleux dans la manière de conduire les polémiques et de choisir ses collaborateurs. Il pouvait d'ailleurs d'autant mieux déjouer les tactiques des novateurs qu'il avait partagé leurs aspirations et qu'il connaissait leurs secrets. Il avait été en Italie l'un des premiers et des plus ardents modernistes sociologues et théologiens. Mais quand Léon XIII l'avait nommé directeur d'un journal officieux du Vatican, *La Voce della Verità*, il s'était tourné contre les démocrates chrétiens pour rentrer dans les sentiers de l'opportunisme de son employeur. A l'avènement de Pie X, il se déclara contre tout modernisme, et un peu plus tard, en 1904, lorsqu'il fut bien sûr de la direction du pontificat, il attacha toute sa grande ambition au parti de la plus stricte intransigeance religieuse, politique et sociale.

Pour ceux qui ne pouvaient pas venir se renseigner

(1) Né à Pérouse le 30 mars 1862, entré au séminaire à l'âge de onze ans. En 1893, rédacteur en chef, à Gênes, de *L'Eco d'Italia*. De 1900 à 1903, rédacteur puis directeur d'un journal officieux du Vatican, *La Voce della Verità*; éditeur d'une revue mensuelle d'octobre 1902 à la fin de 1908, la *Miscellanea di storia ecclesiastica e studi ausiliari* (Mgr Duchesne y collaborait); professeur au séminaire de l'Apollinaire de 1901 à 1904; puis professeur d'histoire et « minutante » à la Propagande pour les affaires orientales, sous-secrétaire des Affaires ecclésiastiques extraordinaires (1906-1908); employé à la Secrétairerie d'Etat; protonotaire apostolique.

personnellement au bureau de presse du Vatican, Mgr Benigni publia, sous le couvert d'un homme de paille, rédacteur responsable, une petite feuille périodique rédigée tantôt en français, tantôt en italien, *La Correspondance romaine*. Elle disait n'être ni officielle, ni officieuse, mais prétendait seulement donner des nouvelles puisées à de bonnes sources. (1)

Les débuts de ce nouvel organe furent obscurs. Il devint célèbre par son quarante-cinquième numéro, publié le 7 juillet 1907. On prétendait y dévoiler l'existence d'une véritable société secrète de catholiques laïques de langues allemande et anglaise pour obtenir du pape des réformes dans le sens moderniste, en particulier l'abolition de la congrégation de l'index (2). Les faits publiés par La *Correspondance romaine* étaient travestis, mais Mgr Benigni croyait sans doute opportun d'exagérer un incident, et, par là, de préparer les esprits à l'acceptation d'un nouveau syllabus dont la publication était imminente.

(1) Les deux principaux correspondants parisiens de cette feuille sont MM. Jacques Rocafort et l'abbé Georges Periès. Sur ce dernier, cf. *L'Américanisme*. Sur le premier, cf. son livre, *Autour des directions de Pie X. Un épisode personnel* (Paris, Victorion, 1912, in-12).

(2) Cf. *Indexbewegung und Kulturgesellschaft.* Eine historische Darstellung, auf Grund der Akten herausgegeben von Assessor Dr A. ten Hompel, in Verbindung mit Justizrat H. Hellraeth und Professor Dr J. Plassmann zu Münster in Westfalen (Bonn, Carl Georgi, 1908, in-8°, 208 p.).

# CHAPITRE ONZIÈME

## LE DÉCRET « LAMENTABILI »

UN NOUVEAU SYLLABUS. — SON ACCUEIL PAR LES MODERNISTES D'ITALIE, D'ANGLETERRE ET DE FRANCE. — MGR ALFRED BAUDRILLART. — MGR UMBERTO FRACASSINI. — LA RÉUNION DE MOLVENO. (JUILLET-AOÛT 1907)

Si pleines d'autorité que fussent les allocutions pontificales, les mises à l'index, les lettres des cardinaux et des évêques, ces rappels à l'ordre semblaient sans force devant l'audacieuse obstination des novateurs. L'épiscopat français, en particulier, se sentait impuissant contre eux. C'est pourquoi, dans la seconde de ses assemblées plénières, tenue du 4 au 7 septembre 1906, avait-il exprimé au pape « le vœu de voir bientôt paraître le document depuis longtemps annoncé où seront réunies un certain nombre de propositions relatives à l'exégèse, à l'apologétique, et à certaines questions philosophiques et sociales, propositions que les catholiques doivent réprouver » (1).

(1) *Vérité française*, 4 octobre 1906. — La *Semaine religieuse* de Paris, 20 octobre 1906, émit à ce propos des réflexions libérales que j'ai rapportées dans ma *Crise du Clergé*, ch. XIII, p. 172.

Ces propositions furent publiées le 17 juillet 1907, enchâssées dans un décret de l'inquisition commençant par les mots *Lamentabili sane exitu*. Le document daté du 3 juillet, fut approuvé par le pape le lendemain. Les propositions en bloc sont condamnées sans spécification de leur perversité respective, c'est-à-dire sans dire si elles sont hérétiques, erronées, ou simplement offensives des oreilles pies, téméraires ou impertinentes. De plus elles sont citées sans indication de source et même on a fait subir à leur teneur des modifications qui empêchent de les présenter comme des citations pouvant atteindre directement leurs auteurs.

Sur 65 propositions, 38 se rapportent à la critique biblique ; les autres sont relatives à des questions de sciences ecclésiastiques débattues par les modernistes. Plus de cinquante propositions rappellent des thèses de M. Loisy. Une, la sixième, — et peut être même la onzième, — semble viser une expression de l'archevêque d'Albi (1). La 25e frappe, — involontairement sans doute, — une théorie du cardinal Newman (2). La 26e interprète des doctrines du Père Tyrrell

(1) Le prélat s'en est défendu dans une lettre à un correspondant du *Petit Parisien*, lettre publiée par *La Croix*, 24 juillet 1907 et la *Semaine Religieuse d'Albi*, 27 juillet. Cf. aussi sa note explicative dans *Lettres sur les Etudes ecclésiastiques* (Paris, 1908), p. 315.

(2) La 25e des propositions condamnées est celle-ci : « L'assentiment de foi s'appuie en définitive sur une accumulation de probabilités. »

Dans son *Apologie*, expliquant ses croyances en 1843-44, Newman s'exprimait ainsi :

« Je dis que j'ai cru en Dieu sur un fondement de probabilité ; que j'ai cru au christianisme sur une probabilité ; que j'ai cru au catholicisme sur une probabilité ; et que ces trois fondements de probabilité distincts l'un de l'autre par leur objet sont néanmoins un seul et même (fondement, par la nature de la preuve, étant des probabilités ; probabilités d'une espèce particulière ; une probabilité cumulative et transcendante, mais toujours une probabilité : attendu que celui qui nous a faits a ainsi voulu que nous arrivions

et de M. Le Roy. La dernière paraît une réminiscence d'une phrase de la *Question biblique* au XX^e siècle (1).

M. Loisy avait donc incontestablement les honneurs de ce nouveau Syllabus. Comme ceux de ses ouvrages qui ont été mis à contribution, *L'Evangile et l'Eglise*, *Le quatrième Evangile*, *Etudes évangéliques* (préface), *Autour d'un petit livre*, ont paru avant la fin d'octobre 1903, il se pourrait que le fond de ce document provienne de la liste de phrases troublantes que le cardinal Richard avait portée à Rome quand il alla solliciter à cette époque la condamnation immédiate de l'ancien professeur de l'Institut catholique (2).

à la certitude en mathématiques par une démonstration rigoureuse, mais que dans la recherche de la religion nous arrivions à la certitude par des probabilités accumulées. » *Apologia*, ch. IV, p. 199-200 (édition Longmans, 1893). Dans *Grammar of Assent*, ch. X, p. 411 (édition Longmans, 1892), Newman est revenu sur cette idée :

« Il m'est agréable de suivre un théologien comme Amort qui a dédié au grand pape Benoît XIV ce qu'il appelle « une manière nouvelle, modeste et facile de démontrer la religion catholique ». Dans cet ouvrage il adopte le seul argument de la *plus grande* probabilité ; je préfère m'appuyer sur celui d'une accumulation de diverses probabilités ; mais tous les deux nous soutenons (c'est-à-dire je soutiens avec lui), qu'avec des probabilités nous pouvons construire une preuve légitime, suffisante pour la certitude. »

(1) Première édit,, p. 149-150, 2e édit., p. 154-155. — Cf. Loisy, *Simples réflexions*, 1re édit., p. 114 ; 2e édit., p. 123.

(2) Cf. *Question biblique au XX^e siècle*, p. 110. — Voici, selon *Demain*, les noms des Cardinaux « Eminentissimes Inquisiteurs généraux » qui « ont collaboré au décret, en leur qualité de membres de la Congrégation du Saint-Office : Serafino Vannutelli, Rampolla, di Pietro, Gotti, Respighi, Ferrata, Merry del Val, Steinhuber, Segna et Vivès y Tuto. Les décisions de ces cardinaux ont été préparées par les nombreux consulteurs de la Congrégation, parmi lesquels on peut citer : NN. SS. Gasparri, della Chiesa, P. Lepidi, P. Cormier, P. Wernz, P. David Fleming, P. Pie de Langogne, etc. »

Les théologiens orthodoxes reçurent le document inquisitorial avec empressement. Une grave question se posait tout d'abord. La signature que le pape lui avait donnée lui conférait-elle le privilège de l'infaillibilité pontificale ? Il n'y eut, pour le soutenir, que Mgr Perriot, directeur de *L'Ami du Clergé*. Comme ce digne ecclésiastique s'était rendu célèbre en enseignant, lorsqu'il était professeur au grand séminaire de Langres, l'impeccabilité du pape, son opinion n'en avait pas plus d'autorité.

Si le décret n'est point infaillible, quelle est la nature de l'assentiment intérieur avec lequel les catholiques sont tenus de recevoir la condamnation de chaque proposition ? Le père Bernard Gaudeau reconnaissait que théoriquement la question était « fort délicate ». Pratiquement les feuilles pieuses ne marchandaient pas. La *Revue pratique d'apologétique* déclara que l'obéissance devait être « intérieure, intégrale, joyeuse et active ».

Les modernistes s'attendaient depuis trop longtemps à la publication de ce décret pour s'en trouver surpris. Fidèles à leur principe de ne pas s'écarter de l'Eglise, ils firent bonne contenance. L'un d'eux écrivait à un correspondant :

« Le *Syllabus* ne m'a pas préoccupé, comme il ne préoccupera pas, j'en suis sûr, l'abbé Loisy.... Le domaine de la conscience est un domaine inviolable. Chacun en prendra nécessairement ce qu'il en voudra de ces propositions condamnées. L'important, c'est que disciplinairement les adhésions soient unanimes. A chaque intelligence il importera de savoir dans quelle mesure une proposition est en dehors du christianisme ou conforme à ses données, mais aucun schisme ne surgira (1) ».

Les modernistes italiens se soumirent les premiers, ou du moins ils montrèrent les premiers que, dans cette circonstance, ils n'avaient pas l'intention de tenir tête au pape.

(1) Lettre du 27 juillet 1907. — L'auteur de cette lettre, étant en charge dans l'Eglise, ne peut être nommé.

Dans un article, publié par le *Giornale d'Italia* (1), M. Minocchi déclara que le décret « bien compris », non seulement n'était pas hostile au progrès scientifique, mais qu'il se trouvait « en harmonie avec les exigences de toute la science ». Il ajoutait que dans tout ce qu'il avait écrit, comme dans tout ce qu'il avait inséré dans sa revue, depuis les sept ans qu'elle existait, rien ne ressemblait aux propositions condamnées. Cette palinodie n'avait rien qui pût surprendre. Déjà, dans les *Studi*, au mois de janvier précédent, le moderniste florentin s'était séparé de Tyrrell et de M. von Hügel en disant que la fameuse *Lettre confidentielle* contenait des affirmations inconciliables avec la dogmatique catholique et qu'il ne comprenait rien aux lamentations du baron à propos de la décision de la Commission biblique sur l'authenticité mosaïque du Pentateuque. Pour lui, Minocchi, il était « content et satisfait » de cette décision. Le *Rinnovamento* (2), surpris de cette volteface, avait fait observer que des actes de ce genre étaient propres à « discréditer la science et les savants catholiques ».

M. Murri aspirait alors à devenir conseiller provincial de Fermo. Comme il ne pouvait passer qu'avec les voix catholiques, il n'était pas opportun pour lui de se brouiller davantage avec la papauté. Il avait plutôt besoin de faire lever sa suspense *a divinis* et il négociait d'ailleurs secrètement à cet effet avec son archevêque. Il accueillit donc diplomatiquement le décret *Lamentabili* en déclarant que les questions qu'il pouvait faire poser ne rentraient pas dans le domaine de sa revue, qui ne s'occupait ni de théologie ni de droit canonique, et qu'il n'aggravait pas les difficultés existantes et n'en créait pas de nouvelles (3).

En Angleterre, au moment où paraissait le nouveau Syllabus, Tyrrell parlementait pour recouvrer le pouvoir de

(1) Numéro du 21 juillet 1907.
(2) Numéro d'avril 1907, p. 483.
(3) *Rivista di Cultura*, août 1907, p. 230.

dire la messe (1). Du moment qu'il éprouvait ce besoin, il ne pouvait exprimer publiquement les sentiments que lui inspirait le document pontifical. Il déclara dans l'intimité (2) que la pièce ne créait pas une nouvelle situation, à moins qu'elle ne fût suivie d'autres mesures et qu'on obligeât les suspects à y souscrire.

Un de ses amis, prêtre catholique, philosopha sur le décret, à son ordinaire d'une manière anonyme et détachée :

« Le pape, disait-il, offre aux libéraux le choix entre la soumission et la sécession. Probablement ils n'acceptent ni l'une ni l'autre. Les soumissions peuvent être purement verbales, les sécessions, s'il s'en produit, seront peu nombreuses. C'est pourquoi il reste le fait — et c'est un fait très grave, — que les seuls hommes qui au point de vue intellectuel comptent dans l'Eglise romaine, les hommes sur lesquels repose l'avenir de cette Eglise (si elle a un avenir) répudient la doctrine d'un maître qu'ils professent, sincèrement sans doute, croire infaillible, et rejettent la règle d'une autorité qu'ils professent, sincèrement sans doute, croire suprême. Nous ne déclarerons point qu'une telle position est intenable. La subtilité de l'esprit humain est grande, et dans toutes les églises la question de conformité est affectée par des considérations autres que celles de l'ordre intellectuel (3) ».

La plus grande marque de l'embarras réel où le décret plongeait les modernistes, se trouve dans le fait que ceux de France crurent devoir « suspendre » la publication de leur principal organe *Demain* (4). Ceux d'Italie, d'Angleterre,

(1) Sur ces négociations, cf. Raoul Gout, *L'Affaire Tyrrell*, p. 175-180.

(2) Lettre à moi adressée le 26 juillet.

(3) *The Nation*, 27 juillet 1907.

(4) Le dernier numéro parut le 26 juillet 1907. — *La Quinzaine* avait expiré le 16 mars précédent. En annonçant sa disparition, M. Fonsegrive, disait à ses lecteurs : « Ce pourquoi *La Quinzaine* n'a pas réussi, c'est simplement parce qu'elle n'a pas eu à sa disposition le capital nécessaire pour attendre l'heure du succès. »

d'Allemagne, pouvaient à la rigueur continuer leurs subtilités et leurs palinodies, la langue française est trop claire et le tempérament national trop franc pour supporter certaines attitudes et certaines discussions. En continuant de paraître *Demain* aurait promptement sombré dans le ridicule. Ses collaborateurs préférèrent attendre des temps meilleurs et travailler d'ici-là séparément et selon leurs propres forces au triomphe de leurs idées et de leurs intérêts. Le *Bulletin de la Semaine* (1), qui avait eu la prudence de ne pas s'engager aussi profondément dans les questions controversées, suffisait d'ailleurs pour faire à Pie X l'opposition convenable et la fortune personnelle de son fondateur assurait sa durée.

Au moment où s'éteignait dans l'embarras le principal organe des modernistes, le recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr Alfred Baudrillart philosophait publiquement (2) sur la situation telle qu'elle lui semblait résulter des derniers événements.

« L'Eglise devait parler », concluait-il, « elle l'a fait avec une admirable précision et une souveraine modération. Nous osons

(1) Fondé en 1904. — En 1909, M. Murri décrivant la situation du modernisme en France, appréciait ainsi cette publication : « Les laïques cultivés, les cardinaux verts et ceux qui aspirent à leur succession, se sont enfermés en un silence plein de dignité, de cette dignité un peu grave et affectée, qui plaît beaucoup à l'esprit de la bourgeoisie française, esprit un peu vieillot, mais toujours pointu et ingénieux. Le *Bulletin de la Semaine*, organe, à Paris, d'un groupe de catholiques laïques, est un remarquable exemple de cette gravité taciturne qui se contente de donner légèrement des indications, servies avec une délicate sobriété. » (*Rivista di Cultura*, juin 1909, p. 233). Le *Bulletin* n'a jamais été un organe purement laïque. Au moment où écrivait M. Murri, les abbés Bremond, Hemmer, Klein, Laberthonnière et Lemire, étaient portés sur la liste de son comité de publication.

(2) *La Croix*, 23 juillet 1907.

espérer que tous les esprits de bonne foi sauront le reconnaître et que les égarés qui cherchaient tout de bon la vérité se soumettront sans retard et sans réserve. Les autres n'auront plus qu'à sortir de l'Eglise ; c'est douloureux, mais il était temps que l'équivoque cessât et que l'on ne pût plus s'affirmer catholique en soutenant des thèses protestantes ou rationalistes. Eclairés et fortifiés par l'acte du Saint-Siège, les savants et les travailleurs catholiques reprendront leur tâche scientifique et intellectuelle avec plus de confiance et de courage. Sur le but à atteindre, sur la voie à suivre, le doute n'est plus possible. »

Le personnage qui identifiait ainsi tout de go et si sûrement la vérité avec l'Eglise est un ancien élève de l'Ecole normale et de l'Institut catholique. Il a suivi les cours d'Ecriture sainte de M. Loisy, en 1892-1893. L'exégèse du savant professeur l'avait étonné et au lieu d'examiner si elle était fondée, il paraît bien l'avoir dénoncée au recteur de ce temps-là, Mgr d'Hulst, comme troublant sa foi. Mgr d'Hulst avait averti le professeur de surveiller ses formules, puis il l'avait expulsé peu de temps après. M. Alfred Baudrillart put croire ainsi moins difficilement tout ce qu'il voulut (1).

Ce souvenir revint peut être à la mémoire de M. Loisy, lorsqu'il lut l'homélie de son ancien élève. En tout cas, il le rappela magistralement, en lettres privées (2), à une appréciation plus exacte d'une réalité très complexe :

(1) Dans sa *Vie de Mgr d'Hulst*, qui donne beaucoup de détails sur les difficultés rencontrées à l'Institut catholique par l'enseignement scientifique de M. Loisy, Mgr Baudrillart écrit : « ...Somme toute, bien que son enseignement fût un peu troublant, avec quelque bonne volonté, on pourrait encore interpréter favorablement et accepter chacune de ses assertions prises à part. Mgr d'Hulst savait ce qui se passait au cours de M. Loisy, et quelles réflexions s'échangeaient entre ses partisans et ses adversaires. » I, p. 476.

(2) Publiées en 1908 dans le recueil *Quelques lettres,* p. 202-221.

« Monseigneur,

« Vous avez pensé sans doute que votre situation nouvelle vous donnait le droit, ou même vous imposait le devoir de parler avec autorité sur le récent décret du Saint-Office. Je ne sais pourtant si vous étiez vraiment préparé à traiter toutes les questions que touche l'article publié par vous dans la *Croix* du 23 juillet...

« ... Vous êtes hanté par la terreur de la critique biblique, et l'effarement de la crainte vous fait tenir des propos tout à fait extraordinaires de la part d'un homme qui est entré dans le clergé après avoir fourni déjà une brillante carrière dans l'Université. Si ce n'était l'effroi qui vous trouble dans la juste appréciation des choses, ce serait une impardonnable légèreté qui vous aurait fait résumer en ces termes tout le travail de l'exégèse scientifique : « Chacun à son tour, au nom de sa philosophie religieuse, vient déclarer *invraisemblable* tel ou tel fait, *inauthentique* tel ou tel texte qui ne cadre pas avec son système. » — Où donc, Monseigneur, avez-vous appris l'histoire de l'exégèse ? Et comment ne s'est-il trouvé autour de vous personne pour vous apprendre, si vous ne le saviez pas, que les principaux problèmes concernant l'origine et le caractère des livres bibliques sont résolus dans le même sens par des savants qui ont des opinions religieuses et philosophiques très différentes ?

« Elle est entendue, la question du Pentateuque, en tant qu'il s'agit de discerner les principaux documents qui y sont entrés, leur date approximative, leur caractère, et les divergences ne portent guère que sur ce que l'historien peut retenir de la légende relative à Moïse et à l'exode d'Israël. Entendue, la question d'Isaïe, à qui l'on retire la majeure partie du livre qui porte son nom, et l'incertitude n'est que sur l'attribution et la date de quelques fragments. Entendue la question des Psaumes, que l'on s'accorde à renvoyer aux temps postexiliens. Entendue aussi, la question du quatrième Evangile, qui n'est, à proprement parler, ni une œuvre apostolique, ni une œuvre historique, et il s'agit seulement de savoir si l'on doit en retenir ou non quelques éléments pour l'histoire du Christ. Entendue, même la question des Evangiles synoptiques, pour ce qui est de leur nature, de leur rapport mutuel, de leur degré d'historicité. Entendue, la question des récits concernant l'enfance de Jésus, et ceux de la résurrection.

« L'on dirait vraiment que vous n'avez jamais pratiqué la méthode

historique, puisque vous ne savez pas la reconnaître chez des savants qui l'emploient sur un terrain plus difficile que celui où vous avez exercé votre talent. Peut-être est-ce là votre excuse : vous avez étudié l'histoire des derniers siècles, et vous n'avez pas, que je sache, beaucoup cultivé les langues orientales ni l'histoire des religions de l'antiquité, non plus que celle des origines chrétiennes. Cette lacune de votre érudition pourrait vous rendre un peu circonspect. En tout cas, il est plaisant de voir un homme qui prétend imposer à l'exégèse comme règle absolue un système dogmatique, et la changer ainsi en art d'éluder le sens naturel des textes, venir reprocher aux critiques de la Bible un parti pris contre la vraie science, l'histoire authentique, et les accuser de servilité à l'égard d'une conception philosophique dont le plus grand nombre d'entre eux n'ont aucun souci...

« ... Ils « n'auront plus qu'à sortir de l'Eglise ; c'est douloureux, « mais il était temps que l'équivoque cessât, et que l'on ne pût plus « s'affirmer catholique en soutenant des thèses protestantes ou « rationalistes ». J'ai déjà remis au point quelques-unes de ces thèses. Ici, prenant une liberté que me permettent peut-être nos anciennes relations, je vous dirai que ce n'est pas avec ce ton cavalier et cette fausse pitié qu'on reconduit les gens à la porte du sanctuaire. Qui êtes-vous donc pour nous jeter ainsi dehors ? Si haut placé que vous soyez dans la hiérarchie, vous n'avez pas encore qualité pour nous juger. Des articles comme celui que vous venez d'écrire, pourront vous élever jusqu'aux dignités suprêmes. Eh bien ! Monseigneur, — puisqu'ainsi l'on vous nomme, — laissez-moi vous avertir que vous possédez plus que suffisamment l'esprit d'un inquisiteur, et tâchez d'acquérir l'âme d'un évêque...

« ... La crise de la foi, qu'elle soit un bien ou un mal, n'a pas été déchaînée par mes publications. J'en suis la victime bien plus que l'agent. La sachant inévitable, j'ai essayé de la modérer, et c'est peut-être cette présomption qui a détruit la paix de ma vie. Si j'avais voulu m'enfermer dans l'orientalisme, j'enseignerais encore aujourd'hui près de vous l'hébreu et l'assyriologie : le Recteur de l'Institut catholique ferait mon éloge dans ses rapports annuels à l'Assemblée des Evêques ; on me citerait comme un exemple de la concorde entre la science et la foi, précisément parce que je ne me serais occupé que de la science, et n'aurais

jamais parlé de la foi. Je serais probablement chanoine honoraire de Notre-Dame... Et voilà comment j'ai manqué d'être heureux en ce monde... »

Cependant la curie romaine ne perdait pas de vue l'exécution du décret *Lamentabili*. Le 28 août, le cardinal Séraphin Vannutelli, agissant au nom du Saint-Office, adressait aux Évêques et supérieurs généraux d'ordres l'instruction suivante :

« Que donc les intéressés se rappellent d'abord qu'il est nécessaire, soit dans les Séminaires pour les clercs séculiers, soit dans les scolasticats pour les religieux, soit dans les Universités, lycées, gymnases, collèges et autres institutions d'éducation, d'enlever la formation des jeunes gens aux directeurs et maîtres convaincus ou notoirement suspects d'adhésion à ces erreurs.

« Il sera également nécessaire d'interdire, surtout aux élèves des Séminaires et en général à tous les ecclésiastiques de s'abonner aux périodiques qui défendent ouvertement ou insinuent discrètement ces nouveautés erronées, ou d'y donner la moindre collaboration. Qu'on ne s'écarte pas de cette règle, même pour des raisons qui paraîtraient graves, sans l'autorisation de l'Ordinaire.

« Enfin, il sera sage de différer ou même de refuser absolument l'ordination à ceux qui, ce qu'à Dieu ne plaise, seraient imbus des nouvelles erreurs et ne consentiraient pas à les réprouver et à les rejeter loyalement.

« A ces moyens, que les Ordinaires ne manquent pas d'ajouter les conseils et remèdes que leur suggèrera le zèle dont ils sont animés pour le troupeau qui leur est confié, et qu'ils jugeront s'adapter aux pays et aux circonstances, pour arracher complètement la zizanie du champ du Seigneur. »

Avant de faire expédier cette instruction, Pie X avait donné un solennel exemple de l'épuration qu'il commandait. Au mois de juillet, il avait destitué de sa charge de supérieur du séminaire de Pérouse, un homme de mérite, Mgr Umberto Fracassini que Léon XIII avait nommé membre de la Commission biblique et auquel il se proposait de donner une

chaire à Rome. L'archevêque de Pérouse prit la défense de Mgr Fracassini, mais la Congrégation du concile lui répondit que si elle approuvait pour le fond les conclusions de sa justification, elle n'en savait pas moins (par d'autres voies qu'elle ne faisait pas connaître) que l'enseignement du supérieur n'était pas conforme à ce que désirait le Saint-Père. De fait, il est certain que Mgr Fracassini avait laissé ou même fait lire à ses séminaristes le *Santo* de Fogazzaro et les livres de M. Loisy. Ni une députation des notabilités de Pérouse qui se rendit au Vatican, ni une nouvelle intervention de l'archevêque ne firent revenir Pie X sur sa décision.

Quelques jours après cette destitution, « un théologien » publia, dans le *Giornale d'Italia* du 24 juillet, une appréciation du décret *Lamentabili*. En voici la conclusion :

« Le Syllabus démontre encore une bonne fois le peu de connaissance que les théologiens ont des nouvelles questions et des nouvelles méthodes de recherche en théologie. Ils ont voulu en faire une exposition sommaire pour tout condamner en bloc, mais ils n'y ont réussi que très incomplètement et très imparfaitement. Il en résultera peut-être que le document tant attendu laissera les choses en l'état : les théologiens critiques continueront à étudier et à Rome on continuera... à ignorer. »

En s'exprimant ainsi, le « théologien » semblait croire que l'autorité n'irait pas plus loin. Tel n'était pas l'avis de la plupart des modernistes. Lorsqu'ils lurent le décret du Saint-Office, ils pensèrent aussitôt qu'il devait être expliqué et complété par une encyclique dont on avait d'ailleurs parlé à diverses reprises, tout comme du nouveau Syllabus.

Bien que la *Corrispondenza Romana* eût démenti, le 21 juillet, qu'on préparât au Vatican un autre document sur la question du modernisme, les intéressés n'en continuèrent pas moins d'attendre un nouvel acte pontifical. Peut être d'ailleurs l'information du journal de Mgr Benigni était-elle une question de mots : le document pontifical était prêt, depuis longtemps

peut-être, si on en juge par son contenu un peu vieillot et qui ne fait pas allusion aux dernières controverses. Il n'y avait plus qu'à le dater.

En prévision d'événements fâcheux, les principaux représentants du modernisme, le baron von Hügel, le sénateur Fogazzaro, Mgr Fracassini, les abbés Buonaiuti, Brizio Casciola, Mari, Murri, Luigi Piastrelli, le comte Gallarati Scotti, le comte Alessandro Casati, se réunirent à Molveno, dans le Tyrol italien, à la fin du mois d'août. On ignore l'objet de leurs délibérations, mais il y avait là des hommes d'idéals et d'intérêts trop divers pour qu'ils pussent s'accorder dans des résolutions pratiques (1).

(1) Voici ce que nous raconte M. le pasteur Sabatier au sujet de cette réunion :

« Pendant trois jours on échangea des idées, des avis, des espérances. Frédéric de Hügel y était aussi, mais avec son humilité coutumière il écoutait, s'effaçait. Cependant le jour du départ, au matin, il réunit tous les amis dans sa chambre et leur adressa des paroles à la fois si simples et si brûlantes, que ceux qui eurent le bonheur de les entendre, les ont gardées comme le souvenir d'un de ces moments où la vie nous apparaît à la fois transfigurée et encore réelle, où nous prenons conscience des forces mystérieuses qui sont en nous et pourtant nous dominent et nous dépassent.

« Le prêtre qui, baissant la voix d'émotion, quelques mois après, me racontait cette scène, ajoutait que tous les assistants avaient songé à Saint Paul prenant congé des anciens de l'Eglise d'Ephèse.

« Devant des faits de ce genre, on a le droit de se demander si les anti-modernistes n'ignorent pas tout de la valeur religieuse de ceux qu'ils combattent... » *Les Modernistes*, p. LII.

# CHAPITRE DOUZIÈME

## L'ENCYCLIQUE « PASCENDI ».

PUBLICATION DE L'ENCYCLIQUE *Pascendi*. — SON CONTENU.
COMMENT ELLE EST ACCUEILLIE. — TYRRELL.
M. GEORGE FONSEGRIVE. — M. JULIEN DE NARFON.
LES MODERNISTES ITALIENS.
(Septembre-Octobre 1907)

Le 16 septembre 1907, les journaux catholiques publiaient une très longue et très solennelle encyclique de Pie X, datée du 8, et commençant par ces mots qui la désignent désormais dans l'histoire : *Pascendi Dominici gregis* (1).

La première phrase du document pontifical était celle-ci :

« A la mission qui Nous a été confiée d'en haut, de paître le troupeau du Seigneur, Jésus-Christ a assigné, comme premier devoir, de garder avec un soin jaloux le dépôt traditionnel de la foi, à l'encontre des profanes nouveautés de langage, comme des contradictions de la fausse science. »

(1) L'encyclique, compilée par de nombreux théologiens, notamment par le Père Billot et Mgr Benigni, a été rédigée en latin par le « secrétaire des lettres aux princes ». Mgr Sardi, le « secrétaire des lettres latines , Mgr Galli étant malade.»

Ainsi, dès le commencement de sa lettre Pie X affirme, sans prendre l'embarras de le prouver, l'existence d'un dépôt immuable de vérité révélée dont il est le gardien unique et infaillible. Une fois posé ce principe, le pape montre magistralement combien les modernistes, — il leur donne ce nom, — s'écartent du dépôt, dans quelles graves erreurs ils tombent, et, pour le mieux exposer, il présente leurs doctrines dans un tableau d'ensemble, en montrant le lien logique qui les rattache entre elles. « Pour procéder avec clarté, dit Pie X, dans une matière en vérité fort complexe, il faut noter tout d'abord que les modernistes assemblent et mélangent, pour ainsi dire en eux plusieurs personnages : c'est à savoir le philosophe (1), le croyant, le théologien, l'historien, le critique, l'apologiste, le réformateur : personnages qu'il importe de bien démêler si l'on veut connaître à fond leur système et se rendre compte des principes, comme des conséquences de leurs doctrines. »

Et après avoir analysé longuement ces personnages, Pie X essaie d'indiquer les causes de leurs erreurs, — la curiosité, l'orgueil, l'ignorance de la philosophie scolastique (2), — et de prescrire les remèdes propres à retrancher le mal.

(1) « On oublie ainsi, dès l'abord, que le mouvement *moderniste* n'a pas commencé par la philosophie, mais par l'histoire ecclésiastique, et bientôt après par l'exégèse biblique. » Loisy, *Simples réflexions*, 1re édit., p. 144 ; 2e édit., p. 154. Cf. *Le Programme des Modernistes*, ch. Ier, « le point de départ du modernisme est la critique, et non pas la philosophie. »

(2) Cf. CATHOLICI, *Lendemains d'encyclique*, ch. II. « Les causes du modernisme ; celles que le Pape dit et celle qu'il ne dit pas. » Celle qu'il ne dit pas, c'est le conflit de la science et de la foi. Les modernistes sont « tout simplement des *catholiques logiques* » ; « ils se souviennent de ce qu'on leur a appris, ils entendent conserver la foi, si cela est possible, mais *aux conditions expresses sous lesquelles elle leur a été proposée et sous lesquelles ils l'ont reçue* » ; « l'usage de la raison précède la foi, on a logiquement le droit d'être philosophe et historien, avant d'avoir à faire acte de chrétien ».

Ces remèdes, qui doivent refaire au clergé contemporain une mentalité parfaitement orthodoxe, sont au nombre de 7. En voici le résumé :

I. « Que la philosophie scolastique soit mise à la base des sciences sacrées ». « Evidemment, il faut donner plus d'importance que par le passé à la théologie positive, mais sans le moindre détriment pour la théologie scolastique. » L'étude des sciences naturelles ne doit pas non plus porter préjudice aux sciences sacrées.

II. Qui, d'une manière ou d'une autre, se montre imbu de modernisme, ou néglige les sciences sacrées, ou paraît leur préférer les profanes, sera exclu sans merci des chaires des séminaires ou universités catholiques. Loin, bien loin du sacerdoce, l'esprit de nouveauté ! « Que le doctorat en théologie et en droit canonique ne soit plus conféré désormais à quiconque n'aura pas suivi le cours régulier de philosophie scolastique ; conféré, qu'il soit tenu pour nul et de nulle valeur »... « Défense est faite aux clercs et aux prêtres qui ont pris quelque inscription dans une Université ou Institut catholique de suivre pour les matières qui y sont professées les cours des Universités civiles. »

III. Que tous les livres, journaux, revues entachés de modernisme ne soient pas laissés aux mains des élèves, dans les séminaires ou dans les universités : « ils ne sont pas, en effet, moins pernicieux que les écrits contre les bonnes mœurs, ils le sont même davantage, car ils empoisonnent la vie chrétienne dans sa source. Il n'y a pas à juger autrement certains ouvrages publiés par des catholiques, hommes dont on ne peut suspecter l'esprit, mais qui, dépourvus de connaissances théologiques et imbus de philosophie moderne, s'évertuent à concilier celle-ci par la foi, et à l'utiliser, comme ils disent, au profit de la foi (1). Lus de confiance, à

(1) Le R. P. Maurice de la Taille, S. J., émet la réflexion suivante sur ce passage : « Il n'y a pas à en douter, c'est de Ferdinand Brunetière qu'il s'agit. Certes, celui qui, il y a six mois,

cause du nom et du bon renom des auteurs, ils ont pour effet, et c'est ce qui les rend plus dangereux, de faire glisser lentement vers le modernisme. »

Un évêque doit faire tout au monde pour bannir de son diocèse, « tout livre pernicieux, recourant, pour cela, s'il en est besoin, à l'interdiction solennelle ». Que les évêques ne se laissent pas arrêter par le fait qu'un auteur a pu obtenir d'ailleurs l'*imprimatur* : cet *imprimatur* peut-être apocryphe, ou il a pu être accordé sur examen inattentif, ou encore par trop de bienveillance ou de confiance à l'égard de l'auteur.

Que si des libraires s'obstinent à trafiquer de produits délétères, les évêques n'hésitent pas, après monition, à les priver du titre de libraires catholiques ou épiscopaux.

IV. Que les évêques usent de la plus grande sévérité en accordant la permission d'imprimer des livres. Qu'il y ait, dans toutes les curies épiscopales, des censeurs d'office, chargés de l'examen des ouvrages à publier.

Défense aux membres du clergé, tant séculier que régulier, de prendre la direction de journaux ou de revues sans la permission des Ordinaires. « Qu'à chaque journal et revue, il soit assigné, autant que faire se pourra, un censeur, dont ce sera le devoir de parcourir en temps opportun, chaque numéro publié, et s'il y rencontre quelque idée dangereuse, d'en imposer au plus tôt la rétractation. »

V. « Que désormais les évêques ne permettent plus, ou que très rarement, de Congrès sacerdotaux... A ces sortes de Congrès qui ne pourront se tenir que sur autorisation écrite, accordée en temps opportun, et particulière pour chaque cas, les prêtres des diocèses étrangers ne pourront intervenir, sans une permission pareillement écrite de leur Ordinaire. »

VI. Pour assurer l'exécution des mesures précédentes,

se fût permis à son adresse pareil langage, eût été lapidé par la moitié des catholiques. Et pourtant la vérité est à Rome ! » *Etudes*, 5 décembre 1907, p. 657.

chaque évêque devra instituer sans retard, dans son diocèse, un « Conseil de vigilance » qui se réunira tous les deux mois, sous sa présidence et dont les délibérations et décisions seront tenues secrètes. « L'attention de ses membres se fixera très particulièrement sur la nouveauté des mots. » Ils ne permettront pas qu'on parle « d'ordre nouveau de vie chrétienne, de nouvelles doctrines de l'Eglise, de nouveaux besoins de l'âme chrétienne, de nouvelle vocation sociale du clergé, de nouvelle humanité chrétienne et d'autres choses du même genre (1)... Ils surveilleront pareillement les ouvrages où l'on traite de pieuses traditions locales et de reliques... Enfin ils doivent avoir l'œil assidûment et diligemment ouvert sur les institutions sociales et sur tous les écrits qui traitent de questions sociales. »

VII. Et de peur que ces prescriptions tombent dans l'oubli, dans un an et ensuite tous les trois ans, les évêques et les supérieurs des ordres religieux devront rendre compte au Saint-Siège, sous la foi du serment, de la façon dont s'exécutent les règles prescrites par le souverain pontife, dans leurs diocèses et parmi leurs sujets.

Le pape concluait ainsi :

« Voilà, Vénérables Frères, ce que Nous avons cru devoir vous dire pour le salut de tout croyant. Les adversaires de l'Eglise en abuseront sans doute pour reprendre la vieille calomnie qui la représente comme l'ennemie de la science et du progrès de l'humanité. Afin d'opposer une réponse encore inédite à cette accusation — que d'ailleurs l'histoire de la religion chrétienne, avec ses éternels témoignages, réduit à néant, — Nous avons conçu le dessein de seconder de tout Notre pouvoir la fondation d'une Institution particulière, qui groupera les plus illustres représentants de la science parmi les catholiques, et qui aura pour but de favoriser, avec la vérité catholique pour lumière et pour guide, le progrès de tout ce que l'on peut désigner sous les

(1) Cf. ci-dessus, ch. X, p. 147.

noms de science et d'érudition. Plaise à Dieu que nous puissions réaliser ce dessein avec le concours de tous ceux qui ont l'amour sincère de l'Eglise de Jésus-Christ. »

Aussitôt que le texte de l'encyclique eut été connu, les adhésions affluèrent au Vatican de la part de l'épiscopat, des clergés diocésains réunis en retraites pastorales, des Universités catholiques. Dans les Séminaires et Collèges ecclésiastiques de Rome, on fit signer aux élèves des adresses où ils se confondaient en protestations de soumission envers le pape. La presse catholique d'à peu près tous les pays et, en France, la presse conservatrice célébrèrent l'acte pontifical de la manière la plus dithyrambique. A les entendre, on eût pu croire que le pape avait réellement reçu l'assistance divine pour pénétrer aussi profondément le système moderniste. Ils semblaient oublier ou ils ne voulaient pas savoir qu'il avait compté assez de transfuges, comme les Benigni, les Faberi (1), les Fleming (2), pour que les théologiens de Sa Sainteté en fussent correctement informés.

Les journaux libéraux, protestants ou anticléricaux déclarèrent que les réclamations de Pie X n'empêcheraient pas la marche en avant des idées modernes. Quelques esprits indépendants admirèrent la logique de sa lettre (3). Certains publicistes ecclésiastiques voulurent bien reconnaître qu'il n'y avait « rien de plus majestueux comme allure et de plus vigoureux comme ton » (4), mais ils ajoutèrent qu'elle ne les

(1) Sur ce personnage, voir correspondance romaine de « Capitolinus », *Chrétien libre*, 10 février 1912.

(2) Sur ce personnage, cf. *L'Américanisme*, p. 423.

(3) Exemple : Robert Ardigò (*Giornale d'Italia*, 22 septembre 1907).

(4) Dabry, *Vie catholique*, 21 septembre. — Ce journal publia en octobre et novembre cinq longs articles, s'efforçant de donner le change sur le sens de l'encyclique, articles signés Richeville (Bœglin).

concernait point. « Puisque maintenant, écrivait M. Naudet, nous savons ce que c'est que le « modernisme », nous sommes fiers de constater et heureux de déclarer que ce que nous croyons, professons, enseignons, n'a point de rapport avec ces doctrines-là (1). » Quant au public, il attendait les actes des chefs du parti avec d'autant plus de curiosité que le *Giornale d'Italia*, renseigné par un moderniste romain, avait annoncé qu'ils tiendraient tête au pape.

Le premier qui prit la parole fut Tyrrell, dans une note publiée, le 23 septembre, par le *Corriere della Sera*. « Je considère l'encyclique, écrivait-il, — je le dis sans ombre d'ironie ou de sarcasme, — comme la preuve la plus évidente de ce que j'ai toujours soutenu, à savoir l'impossibilité absolue de concilier l'interprétation scolastique du catholicisme avec les exigences de la pensée et du sentiment modernes. » Trois jours plus tard, le 26, dans le *Giornale d'Italia*, il déclarait que l'encyclique pourrait être citée comme « un modèle d'escamotage vulgaire » ; qu' « elle donne du modernisme une interprétation qui le dénature » ; que les mesures prises ne sont que « de l'inquisition persécutrice, de la délation et autres moyens misérables », que le Christ a condamné « la violence morale, l'épée de la calomnie et de la fraude, aussi bien que l'autre ». Puis dans le *Times* des 30 septembre et 1er octobre (2), Tyrrell critiquait longuement et violemment le document pontifical. La partie la plus neuve de cette manifestation était l'expression de la certitude qu'il n'y aurait pas de schisme : « Aucun moderniste comprenant la logique de sa propre position, fier de ses ancêtres spirituels, et sentant que l'union avec l'Eglise dépend d'une réalité intérieure plus que d'une forme extérieure, ne pourra être expulsé du catholicisme par un acte quel qu'il soit de violence juri-

(1) *Justice sociale*, 21 septembre.

(2) Articles traduits dans *Le Siècle* des 25-27 octobre, dans le *Rinnovamento*, octobre 1907, et dans le *Zwanzigste Jahrhundert*, nos 47-50.

dique... Se séparer serait reconnaître que ses calomniateurs avaient raison, que le catholicisme romain est lié pieds et mains à la scolastique et à un gouvernement médiéval, et que le pape n'a point de devoirs et le fidèle point de droits. Ce serait abandonner ce qu'il croit la vérité au moment où la vérité est la plus trahie. » Enfin, le 10 octobre, Tyrrell publiait dans la *Grande Revue* un article intitulé : « L'excommunication salutaire ». Non seulement il s'y déclarait prêt à recevoir, tout en restant catholique, les foudres de Rome, mais encore il prophétisait la formation d'un groupe protestataire.

« L'Eglise de Rome, disait-il, va se trouver en présence d'un ordre tout à fait nouveau de difficultés. En face d'elle, l'Eglise de Rome ne trouvera ni l'hérésie, ni le schisme, mais une multitude d'excommuniés soumis, croyant fermement à ses justes droits, mais décidés à résister à ses extravagantes prétentions, assistant à ses messes, pratiquant son bréviaire, observant ses abstinences, obéissant à ses lois, et, dans la mesure où elle le permettra, partageant sa vie.

« Et ces excommuniés, en bien des cas, seront de nécessité non seulement les plus intelligents et les plus cultivés, mais encore les plus ardemment sincères, les plus désintéressés parmi ses enfants les plus profondément religieux et évangéliques. Mais, ce qui ne laissera pas de causer de graves inquiétudes à l'Eglise, ils parleront néanmoins librement et sans crainte, dans l'intérêt même de l'Eglise, ils réclameront, ils exerceront le droit de parler, le droit d'écrire, aujourd'hui monopolisés par une Confédération d'ecclésiastiques réactionnaires.

« ... L'existence et l'accroissement d'une telle classe de catholiques protestataires (excommuniés ou prêts à être des prosélytes), telle est la difficulté prochaine à laquelle l'Eglise de Rome, representée du moins par ses gouvernements actuels, doit se résigner... » (1).

(1) *Grande Revue*, oct. 1907, p. 670-671.

Pour montrer en public que l'intransigeance de Pie X condamnant le modernisme était tout à fait intolérable, il sembla de bonne guerre à Tyrrell et à quelques-uns de ses amis de soutenir que le pape, volontairement ou involontairement, avait condamné dans le décret *Lamentabili* le cardinal Newman, la plus haute autorité du catholicisme en Angleterre, le théologien sur la parole duquel s'étaient convertis de nombreux Anglicans, et quelques-uns même de ces modernistes qu'on condamnait avec leur maître. Si Newman, semblaient-ils dire, s'est trompé, il nous a trompés et nous sommes en droit de nous séparer de l'Eglise. Tyrrell reconnaissait cependant que Newman aurait désavoué les conséquences qu'ils tiraient d'ailleurs logiquement de ses principes et de ses œuvres. Quant aux publicistes pontificaux, ils s'efforcèrent de prouver que Pie X n'avait pas condamné le cardinal (1).

(1) Parmi les modernistes anglais qui firent campagne à ce sujet, il faut citer MM. W.-J. Williams, lettre dans *Times*, 2 nov. 1907 ; Robert Dell, *Times*, 13 novembre ; W. Gibson, lettre dans ***Peasant***, 23 novembre.

Parmi les journaux qui essayèrent de les réfuter : *L'Osservatore romano*, 5 nov. (article reproduit par tous les grands journaux catholiques du monde) ; *New-York Freeman's Journal*, 25 janvier 1908 (article de Mgr Watson). L'évêque de Limerick, Edouard-Thomas O'Dwyer, composa sur ce sujet une brochure pour laquelle Pie X lui envoya une lettre de félicitations le 10 mars 1908.

Quoi qu'en aient dit les apologistes officiels, la 25e proposition du décret résume une doctrine de Newman (cf. ci-dessus, ch. XI, p. 166) et comme le remarque M. Bremond, « la psychologie newmanienne de la foi est comme une introduction au « pragmatisme » et à la philosophie de l'*Action* ». (*Newman*, 2e édit., p. 391.) La grosse question à tirer au clair relativement à Newman n'est pas celle-là, mais de savoir s'il a vraiment dit : « Si j'avais su ce qu'était l'Eglise catholique, jamais je n'aurais eu le courage de devenir catholique. » (Robert Dell, *Correspondance de l'Union pour la Vérité*, juillet 1911, p. 593.) Cf. Dell, art. dans *Grande Revue*, 25 mars 1908.

En France, l'encyclique fut exposée au grand public dans le *Temps* (1), par M. George Fonsegrive. Professeur de philosophie dans un lycée, apologiste fécond et discuté, M. Fonsegrive rentrait directement dans une catégorie d'auteurs que Pie X venait de proscrire d'entre les mains des jeunes clercs, en les appelant « hommes dont on ne peut suspecter l'esprit, mais qui, dépourvus de connaissances théologiques et imbus de philosophie moderne, s'évertuent à concilier celle-ci avec la foi ». Sans doute peu flatté de ce compliment, le professeur tourna promptement son exposé en une homélie aigre-douce, mais rentrant encore dans le genre noble usité chez les soi-disant catholiques libéraux, pour semoncer une autorité qu'ils proclament d'ailleurs d'institution divine. Voici quelques extraits de cette remontrance :

« Le texte latin de la récente encyclique, que le *Temps* a, dès son apparition, appréciée et analysée, commence par les mots : *Pascendi dominici gregis*, et, selon l'usage, sera désignée désormais par le premier de ces mots. Depuis sa publication, on n'a guère pris en face d'elle que trois attitudes : celle de la fidélité admirative, celle de l'hostilité sectaire, celle de l'indifférence dogmatique.

« Parmi les autres attitudes qui restent possibles, il y a celle des catholiques, plus nombreux qu'on ne le pense, qui, très respectueux de la parole du pape et de son autorité, décidés à se soumettre à ce qu'il enseigne, à ce qu'il commande, se rendent cependant un compte très net que si les auteurs modernistes ont été répréhensibles, cependant tout chez eux ne paraissait pas condamnable ; que si, parmi leurs formules, plusieurs répugnaient au sens catholique, plusieurs autres, bien entendues, ne paraissaient pas altérer la substance de la foi et semblaient ouvrir, au contraire, d'engageantes et grandioses perspectives ; et enfin et surtout, le problème qu'ils ont tenté de résoudre demeure posé. Les modernistes ont produit dans l'Eglise entière

(1) *Le Temps*, 28 septembre 1907.

un ébranlement, comme une sorte de fièvre, à la fois effet et cause, effet des études poussées plus loin, de la fréquentation plus assidue des universités civiles, cause d'une inquiétude spirituelle, d'un prurit d'aventures intellectuelles, d'une fermentation tumultueuse des âmes, qui avait son intérêt, mais présentait, avec quelques avantages, des caractères morbides et d'incontestables dangers. En face de la condamnation formelle prononcée par l'Encyclique, les catholiques dont il est ici question éprouvent le besoin de se recueillir, de se demander quelle est la portée, quelles peuvent être les conséquences de l'acte pontifical. Ils estiment qu'ils marqueront bien mieux leur respect pour la lumière projetée sur leur chemin en reconnaissant avec soin tous les détails de la route, qu'en célébrant par des hymnes pieux, mais vides, les bienfaits de la lumière. . . . . .

« L'Encyclique vise avant tout le clergé. Les laïques ne voient formuler aucune interdiction de suivre selon leur gré les cours des Universités civiles ; il est au contraire interdit aux clercs de suivre ces cours dès qu'ils sont inscrits à des Universités catholiques où des cours sur les mêmes matières sont professés. Le laïque peut entendre les deux sons de cloche, le prêtre ne le peut pas.

« Car le laïque, s'il est bon catholique, doit suivre les enseignements du prêtre ; il suffit donc que le prêtre soit préservé. Dans la pensée de Pie X, pour que l'Eglise soit bien ordonnée, il est nécessaire que le clergé soit imbu des saines doctrines, et cela suffit. Le laïque ne saurait avoir d'autre rôle que d'écouter et que d'obéir. En toutes choses Pie X vise au rétablissement de l'autorité hiérarchique. Ce fut son constant souci dans les affaires de France, dans le rejet de la loi de séparation, comme dans les affaires d'Italie, dans la condamnation de la Ligue démocratique. C'est pour cela qu'il ne veut pas donner au *Sillon*, qui prétend rester libre, l'estampille d'œuvre catholique. Quiconque est et se proclame catholique, quiconque agit comme tel ne doit agir que sous l'impulsion de la hiérarchie ou du moins sous sa direction. Et à ce propos il y a même dans l'Encyclique une phrase très remarquable qui traite de *doctrine pernicieuse* celle « qui veut faire des laïques, dans l'Eglise, un facteur de progrès ».

« Et cependant ces laïques existent, c'est même pour eux que l'Eglise est faite, et les bergers n'ont de raison d'être que dans

la conduite et le salut du troupeau. Ces laïques vivent dans un monde tout imprégné d'idées qu'il leur est bien difficile de répudier, hors desquelles leur intelligence ne peut plus vivre et ne se reconnaît plus. Ils ne sont pas tous ignorants de la philosophie scolastique, et plus d'un parmi eux a lu saint Thomas. Quand ils lisent ces vénérables auteurs, ils les admirent sans doute, mais ils s'y sentent tout dépaysés. Les problèmes qui étaient agités avec le plus de passion dans ces livres ne nous intéressent plus ou ils ne se posent plus de même manière. Nos pas, sous ces voûtes admirables, n'éveillent que les échos du silence, comme dans un sanctuaire que les foules ont déserté. Et, chose étrange, tandis que tout ce qui est d'ordre philosophique nous y paraît périmé, n'offre plus à nos esprits qu'un sens archéologique, tout ce qui est d'ordre religieux et théologique nous satisfait au contraire et nous y retrouvons la patrie de nos consciences, la lumière de nos âmes.

« On dira que les laïques sont mal élevés, que l'atmosphère intellectuelle où ils vivent est pernicieuse, que leurs esprits sont malades ou déformés. Encore faut-il bien trouver le moyen de se faire entendre à eux pour guérir leurs maladies, assainir leur atmosphère et redresser leurs erreurs. Dans le monde entier, hors des séminaires et des universités catholiques, l'atmosphère intellectuelle est telle que la philosophie scolastique, même celle de saint Thomas, n'est plus entendue. C'est une langue morte qui n'éveille aucun écho. Le modernisme était un effort pour poser et pour résoudre devant ces âmes le problème religieux. Les modernistes sont condamnés. Le pape déclare donc avec son autorité incontestable et incontestée que les modernistes n'ont pas trouvé la solution du problème. Mais le problème subsiste. Et l'Encyclique *Pascendi* ne le résout pas, ou plutôt ne le résout qu'en partie en déclarant fausses les solutions proposées. . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Le geste que vient de faire Pie X est la rupture des relations diplomatiques entre l'Eglise et le siècle. Chaque fois que des négociations s'étaient amorcées et quelque peu poursuivies, l'Eglise avait condamné les négociateurs : Pie IX condamna le libéralisme, Léon XIII l'américanisme ; Pie X, aujourd'hui, en condamnant le modernisme, condamne le principe même de toute négation. Il blâme jusqu'aux « utilisations » des philosophies du siècle, et atteint ainsi presque nommément toute l'œuvre reli-

gieuse de Brunetière. Les pourparlers sont rompus et chacun reste sur ses positions.

« Cependant tout le clergé, et par l'Encyclique même, va être mis au courant des doctrines modernistes, des difficultés qu'elles prétendaient résoudre, des solutions qu'elles proposaient. Les jeunes étudiants en particulier ne pourront s'empêcher de réfléchir sur ces graves, sur ces vitales questions. Si épaisses que soient les cloisons étanches que l'on espère établir, si rigoureuses que soient les mesures de préservation, si bien obéi que puisse l'être Pie X, quelques souffles subtils de l'atmosphère extérieure ne peuvent pas ne pas pénétrer dans les instituts, dans les séminaires. Les problèmes qui ont donné naissance au modernisme, même dans l'ère de paix, de recueillement où l'on va entrer, continueront encore de se poser, et en lisant dans l'Encyclique les propositions condamnées il viendra probablement à l'idée de plus d'un de ces jeunes gens, il viendra certainement à l'idée de plus d'un de leurs professeurs, même parmi les plus humbles et les moins curieux, qu'il suffirait peut-être de faire subir aux formules désapprouvées quelques corrections, ou d'y introduire quelques éclaircissements, pour qu'elles devinssent irréprochables. Que l'on tienne compte, par exemple, de l'influence surnaturelle de Dieu par la grâce dans les aspirations, dans les besoins, dans les expériences de l'âme, et tout le rationalisme qui entachait bon nombre d'opinions réprouvées s'évanouit.

« Le travail des auteurs modernistes n'aura donc pas été vain. Ils voulaient servir l'Eglise, ils l'auront servie. Sans l'intervention de l'acte pontifical ils n'auraient pu que la desservir. Et c'est cet acte pontifical même qui sera le véhicule le plus efficace non pas de leurs solutions, puisqu'elles sont réprouvées, mais de leurs tendances et du succès de leurs pures intentions.

« Ils ne se poseront pas en victimes. Ils souffriront noblement et en silence. Ils s'inclineront avec respect devant la main qui les frappe. Ils ne fomenteront ni sédition ni révolte. Ils ne se concerteront pas pour essayer une résistance quelconque, comme le disait le *Giornale d'Italia*, comme l'annonçait aussi le correspondant romain du *Temps*. Leur position vis à vis de l'autorité a quelque chose de paradoxal, bien fait pour surprendre et même pour scandaliser les simples. D'un côté, ils ne peuvent que se soumettre puisqu'ils proclament plus haut que bien d'autres les droits de l'autorité ; mais d'un autre côté, ils trouvent dans

leurs doctrines de quoi espérer dans l'avenir une modification des idées de l'autorité, puisque selon eux tout est sans cesse en voie de variation.

Ainsi leurs principes sont si plastiques qu'ils ne les mettent un instant en état d'infériorité que pour leur faire aussitôt retrouver leurs avantages. Et cette souplesse ondoyante est peut-être ce qui a le plus vivement irrité Pie X : *bilem commovent*, dit à un endroit le texte latin. De toute façon, la révolte ouverte leur est interdite aussi bien par leur doctrine que par celle qui les désavoue. Il n'est pas douteux d'ailleurs qu'à persévérer dans la voie où ils marchaient, sous prétexte de revivifier le catholicisme, ils couraient risque de l'exténuer et de le vider.

Pie X, en condamnant le modernisme, n'a fait que continuer sa politique religieuse. Il veut avant tout épurer, concentrer le catholicisme, et par cette concentration en renouveler toutes les énergies vitales. C'est à la hiérarchie cléricale qu'incombe cette mission. *Taceat mulier in Ecclesia*, disait-on jadis ; *Taceat laïcus*, prononce Pie X. Il veut qu'on s'écarte du monde ennemi ou pernicieux ; que les fidèles s'enferment dans la cité sainte, loin des vents empestés du siècle ; qu'ils se suffisent à eux-mêmes, semblables à des assiégés dans une ville investie ; qu'ils conservent pure la flamme sacrée jusqu'à ce que, l'atmosphère extérieure s'étant assainie, ils puissent de nouveau montrer sa lumière et la propager. Et quant à vouloir faire des sorties ou à essayer de détruire l'ennemi, il semble que Pie X soit d'un avis opposé. Que l'ennemi ou que l'étranger se gouverne comme il l'entend, l'Eglise n'a charge que de ses enfants. C'est à eux qu'elle doit surtout sa sollicitude, c'est à eux qu'elle adresse ses enseignements, à eux seuls qu'elle réserve ses ordres et, s'il y a lieu, sa sévérité (1). »

Ne pas sortir de l'Eglise, tel était le point pratique, immédiat, sur lequel insistaient les publicistes les plus distingués

(1) Après avoir lu cet article, M. Hyacinthe Loyson écrivait dans son journal : « Morceau bien écrit de sophistique catholique, où l'on plaide pour une soumission non soumise, et pour une certaine liberté des laïques dans un entier asservissement des prêtres. L'Eglise de plus en plus coupée en deux : *de medietate Ecclesiae.* »

du catholicisme libéral. M. Julien de Narfon prêchait notamment cet avis avec instance. Voici les principaux points de son argumentation :

« J'estime que les catholiques libéraux ont le devoir, et parce qu'ils sont catholiques et parce qu'ils sont libéraux, de rester dans le sein de l'Eglise, nonobstant les encycliques qui condamnent leurs doctrines particulières ou refoulent leurs aspirations et édictent contre eux des mesures draconiennes. Les encycliques passent, et je ne veux pas dire que ce ne soient pas des documents très vénérables, mais enfin elles n'expriment, pour l'ordinaire, que l'orientation doctrinale d'un pontificat, elles ne sont point irrévocables, et combien de ces documents, même signés de papes beaucoup plus grands que Pie X et peut-être presque aussi grands que Léon XIII, n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt purement historique, à moins qu'ils ne soient tombés dans l'oubli le plus profond ! Les encycliques passent, mais l'Eglise demeure....

« Les temps, d'ailleurs, sont heureusement passés où il pouvait suffire d'une encyclique pour détacher un Lamennais de la foi catholique. Le génial auteur de l'*Essai sur l'indifférence* aurait probablement gardé cette foi, malgré l'encyclique *Mirari vos*, s'il avait été moins ultramontain, et s'il s'était donc cru le droit, en restant catholique de bouche, d'esprit et de cœur, d'avoir raison, dans une controverse où l'infaillibilité doctrinale n'était pas et ne pouvait même pas être en cause, contre Grégoire XVI.

« Au contraire de Lamennais, les modernistes que l'encyclique *Pascendi* vient de condamner croient pouvoir et devoir rester dans l'Eglise. Le plus grand nombre d'entre eux et les plus atteints, ou les plus visés, l'abbé Loisy, le père Tyrrell, et bien d'autres, ne renoncent pas, pour autant, à leurs idées. C'est leur droit, s'ils s'estiment vraiment en possession de la vérité, et je ne me reconnais pas celui de les juger. On leur fera d'ailleurs expier durement, ils peuvent s'y attendre, leur obstination ou leur fidélité. Les « conseils de vigilance » dont le pape Pie X a emprunté l'idée au socialisme, exerceront contre eux un zèle que des rancunes personnelles pourront parfois attiser. Ils seront censurés avec ardeur et chassés de toutes les chaires d'enseignement soumises à l'autorité ecclésiastique. Leurs éditeurs mêmes

se verront noter d'infamie. On se rappelle la troisième partie de l'encyclique *Pascendi*, dont les instructions récemment envoyées par Rome aux ordinaires des diocèses et aux supérieurs des communautés religieuses aggravent encore les rigueurs.

« J'en veux à mon père et à ma mère de m'avoir appris à lire et à écrire », me confiait, il y a quelques semaines, un évêque dont j'ai la lettre sous les yeux. « L'idéal, cher monsieur, j'entends « l'idéal d'aujourd'hui, consiste à ne plus penser, à ne plus parler « et surtout à ne plus écrire ! » Il est certain que le pontificat de Pie X est dur aux intellectuels.

Les pauvres modernistes y peuvent trouver néanmoins quelque motif d'espérer. C'est le très distingué directeur de la *Revue des Deux-Mondes* qui a fait cette découverte et qui, charitablement, en avertit les intéressés. Pie X, remarque M. Francis Charmes, dit que les modernistes méritent bien qu'on leur applique ce que Grégoire IX écrivait de certains théologiens de son temps :

« Il en est parmi vous, gonflés d'esprit de vanité ainsi que des « outres, qui s'efforcent de déplacer, par des nouveautés profanes, « les bornes qu'ont fixées les Pères ; qui plient les saintes lettres « aux doctrines de la philosophie rationnelle, par pure ostentation « de science, sans viser à aucun profit des auditeurs.....; qui, « séduits par d'insolites et bizarres doctrines, mettent queue en « tête, et à la servante assujettissent la reine. »

« Quelle est donc cette « philosophie rationnelle » que Grégoire IX « dénonce avec un accent si décisif » ? C'est la philosophie d'Aristote que saint Thomas devait reprendre un peu plus tard à son compte et remettre si fort en honneur. Et c'est donc cette philosophie que Pie X, dans l'encyclique même où il cite, pour en faire application aux modernistes, la lettre de Grégoire IX aux maitres de théologie de Paris, ordonne d'enseigner officiellement, à l'exclusion de toute autre, dans l'Eglise universelle.

« On voit que les modernistes auraient tort de désespérer. Ils forment actuellement l'extrême gauche du libéralisme dans l'Eglise. Quant aux catholiques libéraux, modernistes ou non, qu'ils restent plus fermement que jamais attachés à cette Eglise dont ils sont un peu les enfants terribles, — et je me souviens à ce propos que Mgr Dupanloup, qui a écrit de si belles choses, et si justes, sur l'éducation, avait pour ces enfants-là une sorte de prédilection, — mais qui attend de leur indépendance autant que de leur science, et de leur ferme loyauté autant que de leur

obéissance, plus de services que ne lui en rendront jamais les chasseurs d'hérésies (1). »

De même qu'en France et en Angleterre, les modernistes, en Italie, parurent immédiatement décidés à ne pas rompre avec l'Eglise. L'un d'eux, M. Igino Petrone, professeur de philosophie morale à l'Université de Naples, pronostiquait ainsi la conduite de son parti :

« Sauf quelque rare désertion, qui peut-être pourra se produire, sauf quelques cas de soumission silencieuse et passive, ou même d'assentiment forcé, — et ces cas seront toujours des exceptions, — la ligne de conduite que les modernistes, et surtout les modernistes laïques, adopteront, sera celle d'une résistance, respectueuse, si l'on veut, mais d'une résistance ferme et tenace (2). »

Si en Italie, la résistance semblait devoir être tenace, elle ne paraissait pas devoir être unanime. En effet, M. Murri déclara immédiatement que l'encyclique ne le touchait pas et il prodigua les professions de foi néo-thomiste afin qu'on ne le rangeât pas parmi les philosophes que le pape venait de condamner (3).

(1) Article du *Journal de Genève*, 4 novembre, reproduit dans *Le Siècle*, 8 nov. 1907. Les opinions émises ici par M. de Narfon sont la pure tradition du catholicisme libéral. Cf. dans *Crise du Clergé* [2], p. 66, textes de Montalembert et de la Marquise de Forbin d'Oppède.

(2) *Rinnovamento*, oct. 1907, p. 341.

(3) Cf. les déclarations de M. Murri dans *Giornale d'Italia*, 22, 24 et 27 septembre, et *Rivista di Cultura* du 1er octobre ; elles sont critiquées dans *Lettere di un Prete modernista*, p. 205-213. Comment ces déclarations s'accordent-elles avec le fait que M. Murri ait publié la *Lettera confidenziale* et une traduction de *Religion as a Factor of Life* dans la « Piccola bibliotheca della Cultura sociale » qu'il avait fondée et qu'il dirigeait ? (Cf. ci-dessus, ch. VII, p. 102.) Cf. dans *Cos' è il modernismo ?*, p. 98, les réflexions de M. Prezzolini sur M. Murri, à la fin de 1907.

Sur ces entrefaites parut à Rome, le 28 octobre, un livre intitulé : « Le Programme des Modernistes, Réponse à l'Encyclique de Pie X (1). »

Le livre réfute d'abord l'assertion fondamentale de l'encyclique, à savoir que le modernisme serait un système philosophique et que ses méthodes de critique biblique et historique dépendraient de cette philosophie. Le modernisme ne découle pas de la philosophie, mais de la critique positive. C'est parce que l'enseignement traditionnel est démenti par les faits que les novateurs ont cherché une autre doctrine. Et le livre expose le conflit de la vieille théologie et de la science sur des faits au sujet desquels il est facile de se faire une conviction : l'authenticité du verset des trois témoins célestes, la critique littéraire de la Bible, l'histoire de l'évolution du christianisme.

Les auteurs répondent ensuite au reproche d'agnosticisme et d'immanentisme. Le modernisme de Pie X, disent-ils, n'est pas le modernisme des modernistes. Le pape a condamné une doctrine qui n'est point la nôtre (2). Ils relèvent

(1) *Il Programma dei Modernisti, Risposta all' enciclica di Pio X* (Rome, in-8, 237 p.). — Nouvelle édition, Turin, Bocca, 1911.

La traduction française (librairie Nourry) est l'œuvre de M. Aimé Pallière, collaborateur de *L'Univers israélite* sous le nom de Loetmol. (Cf. *Evêques et Diocèses*, 1re série, p. 88, 98).

La traduction anglaise, *The Programm of Modernism* (T. Fisher Unwin, éditeur : Londres et Leipzig) est l'œuvre de Tyrrell. L'édition est précédée d'une préface du Rév. A. Leslie Lilley, préface dont une traduction française a été publiée dans la *Revue chrétienne* (1908, mai). — M. Lilley, a publié sous le titre de *Modernism, A Record and Review* (1902-1907), un recueil d'articles sur le modernisme catholique qui peut être utilement consulté (Londres, Pitman, 1908, in-8, 277 p.).

Edition américaine (New-York, Putnam, avril 1908), et édition allemande (Iéna, Diederichs, 1908).

(2) Si l'auteur des *Lettere*, publiées en 1908, est un des rédacteurs du *Programma*, le modernisme condamné par le pape était

ensuite quelques assertions de l'encyclique sur la valeur comparée des religions, les relations de la science et de la foi, les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

Un appendice reproduit les principaux articles de la presse italienne sur l'encyclique. Comme la presse italienne avait sévèrement apprécié le document pontifical, il se trouve réfuté par des considérations que des auteurs catholiques ne pouvaient pas présenter directement.

Enfin le livre se présentait comme le commencement d'une série. Les modernistes avaient, disait-on, constitué une « Société internationale scientifico-religieuse » qui se proposait de « répandre dans le public une culture religieuse plus sévère et de faire une forte propagande des idées qui animent le modernisme catholique ». La note qui annonçait la formation de cette Société s'exprimait ainsi : « La scission profonde, désormais évidente, entre les vieilles conceptions du catholicisme scolastique et les nouvelles aspirations du néo-catholicisme constitue sans doute un des événements historiques les plus importants au commencement du vingtième siècle. »

La publication de ce livre, son contenu, causèrent une profonde impression. Le lendemain même de sa mise en vente, Pie X en défendit la lecture sous peine de péché mortel et il frappa ses auteurs et tous ceux qui avaient pu y coopérer, de quelque manière que ce fût, de la peine d'une excommunication, dont il se réservait à lui seul l'absolution. Peut-être se flattait-il, en portant ces sanctions, que les auteurs du livre n'oseraient plus célébrer la messe et que, par conséquent, ils seraient découverts. Les choses ne se passèrent point ainsi. Aucun prêtre romain ne changea ses habitudes cultuelles et l'on put croire que les auteurs de la

bien le sien. Il y avait d'ailleurs une telle variété dans le modernisme que beaucoup de ses membres pouvaient, de bonne foi, ne pas reconnaître leurs idées dans le grand système de l'encyclique.

réponse formaient une Société aussi résolue que parfaitement organisée. Mais quel que fût le nombre des modernistes, il paraissait certain que les principaux d'entre eux, Tyrrell en Angleterre, les auteurs du *Programme* en Italie, étaient résolus à résister au pape et, dans tous les pays, la presse libérale leur semblait favorable.

---

# CHAPITRE TREIZIÈME

## LES PREMIÈRES APPLICATIONS DE L'ENCYCLIQUE *PASCENDI*

Tyrrell exclu des Sacrements. — « Motu proprio » du 18 novembre 1907. — Suppression des journaux prétendus modernistes. — Epuration des Instituts catholiques. Conseils de vigilance. — Un projet de Caisse internationale. (Octobre-Décembre 1907.)

L'autorité romaine semble avoir vu sans surprise la résistance avec laquelle les novateurs accueillirent l'encyclique, et elle s'efforça de la vaincre avec le minimum de pertes.

Le 22 octobre, l'évêque de Southwark informait le Père Tyrrell qu'il était « privé du droit de participer aux saints sacrements », et que le Saint-Siège se réservait « ensuite de considérer son cas ». C'était à peu près l'excommunication. Le 18 novembre, un nouveau « motu proprio » prononçait qu'on devait se soumettre aux décisions de la Commission biblique pontificale, sous peine de faute grave ; de plus tout contradicteur du décret *Lamentabili* et de l'encyclique *Pascendi* était déclaré excommunié.

Mais si l'autorité ne sévissait contre les personnes qu'avec précaution et ménagement, elle était décidée à poursuivre immédiatement la suppression des principaux périodiques modernistes.

Le 23 décembre, le cardinal Ferrari, archevêque de Milan, excommuniait les éditeurs, directeurs, écrivains et collaborateurs du *Rinnovamento* de quelques diocèses qu'ils fussent. A Florence, la *Giustizia Sociale*, condamnée par l'archevêque, par celui de Lucques et par l'évêque de Fiesole, se voyait contrainte de cesser sa publication. Quant aux *Studi reliogosi*, don S. Minocchi, pour éviter une condamnation formelle, les avait de lui-même supprimés au mois de novembre. Il essaya de les remplacer par une revue plus humble et plus discrète, *La Vita religiosa*, dont il confia la direction à un laïque, mais qui n'en fut pas moins condamnée et qui ne vécut que dans trois fascicules.

En France l'application des mesures de répression prescrites par le pape commença par les Instituts catholiques.

D'après les termes mêmes de l'encyclique, défense est renouvelée aux clercs séculiers et réguliers, ayant pris quelque inscription dans une Université ou Institut catholique, de suivre pour les matières qui y sont professées, les cours des universités civiles. Or, en France, d'après un décret du 8 juillet 1907, les candidats aux diverses licences ès-lettres doivent être interrogés à l'oral sur un ou plusieurs cours donnés par des professeurs de facultés de l'Etat. Il semblait difficile de concilier ces deux prescriptions.

Le recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr Baudrillart, demanda au Vatican l'assurance que les dispenses et exceptions accordées, antérieurement à l'Encyclique, s'étendaient aux universités catholiques de France dont les étudiants pourraient donc, comme par le passé et les précautions utiles étant prises, être autorisés à suivre devant les Facultés de l'Etat les cours estimés nécessaires pour l'obtention des grades. Le cardinal Merry del Val répondit affirmativement. « Toutefois, ajouta-t-il, le Saint Père excepte de cette auto-

risation les cours les plus sujets à devenir dangereux, comme ceux d'histoire, de philosophie, et des matières similaires. Pour suivre ces cours, il faut que chaque étudiant ecclésiastique ait une permission expresse de son évêque. » (1)

Deux recteurs d'Universités catholiques, Mgr Pasquier, d'Angers, et Mgr Baunard, de Lille, virent dans la démarche que Mgr Baudrillart avait faite à Rome « une singulière manière de tourner l'encyclique *Pascendi* ». Mgr Pasquier posa au Saint-Siège trois questions à ce sujet (2) et le secrétaire d'Etat répéta à tous les archevêques, avec mission de les communiquer à leurs suffragants, ses instructions défendant que les dispenses fussent nombreuses :

« Partant, d'ordre de Sa Sainteté, je m'empresse de vous rappeler que sauf de très rares exceptions, la préférence doit être toujours donnée aux universités catholiques. Les évêques sont autorisés, conformément au décret de 1896, visé par l'encyclique, à permettre à leurs ecclésiastiques de suivre les cours des facultés de l'Etat, seulement en cas de nécessité, et en tant que cette nécessité l'exige, en prenant, d'autre part, toutes les précautions requises. Les évêques se montreront particulièrement difficiles à donner cette autorisation pour les cours les plus sujets à devenir dangereux, comme ceux d'histoire, de philosophie et des matières similaires ; et les recteurs des universités catholiques ne permettront pas, de leur côté, que les ecclésiastiques, inscrits dans l'institut dirigé par eux, qui ne sont pas munis, à cet effet, d'une autorisation expresse et spéciale de leurs évêques, suivent ces cours dans les universités civiles (3). »

Après cette mesure de préservation générale, se posait la question de l'épuration des divers Instituts catholiques.

(1) Lettre datée du 2 octobre 1907.

(2) *L'Univers* du 24 novembre a publié la réponse du cardinal Merry del Val à Mgr Pasquier. — Cf. Actes de Pie X.

(3) Lettre datée du 10 octobre 1907.

Celui de Paris était manifestement contaminé. Un professeur de philosophie, M. l'abbé Sertillanges, avait émis dans le referendum *Qu'est-ce qu'un dogme ?* des opinions assez semblables à celles de M. Le Roy. Un professeur de littérature latine, M. l'abbé Lejay, collaborait à la *Revue d'Histoire et de Littérature religieuses* avec M. Loisy : il devait donc partager ses idées. Un chargé de cours de littérature française, M. l'abbé Klein, était aussi un ami de M. Loisy, et autrefois il avait été le principal importateur de l' « américanisme ». Par ailleurs, le professeur de droit international, M. Paul Bureau, venait de publier un livre « moderniste », *La Crise morale des temps nouveaux.*

Le désir du Vatican eût été que ces quatre professeurs fussent congédiés ; mais les administrateurs de l'Institut catholique n'osèrent procéder à cette quadruple exécution, de peur d'émouvoir l'opinion publique et peut-être aussi parce qu'on prêtait au chef du gouvernement, M. Clémenceau, le dessein d'exercer des représailles si l'on destituait M. Paul Bureau (1).

Ils crurent donc prudent de transiger. Ils déclarèrent que M. Sertillanges avait suffisamment fait amende honorable au mois de novembre 1905, en désavouant dans une lettre à l'archevêque de Paris l'attitude qu'il avait prise à propos de la question posée par M. Le Roy. Ils firent promettre à M. Lejay de cesser sa collaboration à la revue condamnée. Quant à M. Klein, on réserva son exécution pour l'année suivante (2), en la transformant en une retraite décente : il fut nommé « professeur honoraire ». Pour M. Bureau, on se contenta d'une déclaration d'orthodoxie qu'il adressa à l'archevêque de Paris :

(1) Cf. *L'Autorité*, 10 avril 1908.

(2) Cette même année 1908, on destitua M. l'abbé Portal, supérieur du séminaire Saint-Vincent-de-Paul, internat des lazaristes auprès de l'Institut catholique. On reprochait à M. Portal sa conduite dans l'affaire des ordres anglicans. — Cf. Abbot Gasquet, *Leaves from my Diary, 1894-1896* (1911).

« Je crois devoir affirmer à Votre Eminence que ma soumission filiale à l'enseignement et à l'autorité de l'Eglise demeure entière et sans réserve. Si dans un livre essentiellement consacré à l'analyse méthodique de phénomènes sociaux, il s'est glissé, contre mon gré, des passages qui puissent légitimement faire suspecter l'intégrité de ma foi ou la plénitude de ma soumission aux directions de l'Eglise, je déclare être prêt à les modifier ou à les supprimer (1) ».

A l'Institut catholique de Toulouse, Mgr Batiffol, le zélé réfutateur de M. Loisy, dut cesser ses fonctions à la fin de décembre 1907.

Un décret de l'index, rendu le 26 juillet précédent (mais qui ne fut publié qu'au mois de janvier 1911) avait condamné un livre qu'il avait imprimé en 1905 sur *L'Eucharistie* (2) et dans lequel sombrait son équilibrisme (3).

(1) Les évêques administrateurs de l'Institut déclarèrent que le livre en question devrait être immédiatement corrigé et qu'il n'en pourrait être fait ni édition nouvelle, ni tirage nouveau sans qu'il ait obtenu l'*imprimatur*. Le livre fut censé retiré du commerce. Un décret de l'index le prohiba le 17 mars 1908. A cette occasion, un chasseur d'hérésies eut l'idée de prouver qu'il se vendait toujours. Il fit acheter l'ouvrage et pour montrer qu'il ne s'agissait pas seulement d'un exemplaire rare, acquis furtivement à grand prix, il en fit prendre douze, avec le treizième. *L'Autorité* du 10 avril annonça qu'elle tenait « la facture et les livres à la disposition de qui de droit ».

Dans les années suivantes, M. Bureau continua d'être en butte aux attaques de la presse pontificale ; en 1910, le recteur de l'Institut catholique lui interdit, sous peine de destitution, de donner des conférences à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales.

(2) *L'Eucharistie, la présence réelle et la transubstantiation* (*Etudes d'histoire et de théologie positive*, 2e série. Paris, Lecoffre, 1905, in-12, 388 p.).

(3) Sur ce livre, on peut consulter les appréciations théologiques du Père A. d'Alès, *Etudes*, 20 juillet 1905 ; du Père Billot, *De Inspiratione*, 2e édit., 158 sqq. ; de M. Wittmann, *La Vérité*

Lorsque parut l'encyclique *Pascendi*, Mgr Batiffol se sentit menacé. Il envoya au pape une adhésion qui était surtout un mémoire justificatif. Le cardinal Merry del Val lui répondit que le pape avait été grandement édifié de ses bons sentiments et de sa parfaite orthodoxie, mais qu'on ne laissait pas de souhaiter à la tête de l'Institut toulousain un recteur moins compromis par ses antécédents sur le fait du modernisme. Dans le même temps, le Vatican demanda sa destitution aux évêques administrateurs de l'Institut, mais en des termes tels que les évêques gardaient la responsabilité de la mesure prescrite (1). L'exécution se fit avec élégance. L'archevêque de Paris rappela Mgr Batiffol dans son diocèse et le remit dans le poste qu'il occupait avant sa promotion au rectorat de l'Institut, c'est-à-dire à l'aumônerie du collège Sainte-Barbe.

*française*, 14 sept. 1906 ; et les comptes rendus critiques de M. Loisy, *Revue historique*, 1905, t. II, p. 429, et de M. J.-B. Chabot, *Revue critique d'histoire*, 12 mars 1906. — Mgr Batiffol se hâta de réparer sa faute en publiant en 1906 une deuxième édition avec des corrections considérables, mais il était trop tard, et ces corrections ne suffisaient peut-être pas aux théologiens.

(1) Cf. *Le Siècle*, 4 janvier 1908. — Cette destitution donna lieu à beaucoup de discussions. Le *Bulletin de la Semaine* publia le 15 janvier 1908, une lettre qu'il dit avoir reçue d'un « groupe d'amis de Mgr Batiffol ». Si je suis bien informé, cette lettre est de Mgr Batiffol lui-même, mais elle était si embrouillée que le *Bulletin* l'a corrigée pour la rendre compréhensible à ses lecteurs.

La *Corrispondenza Romana* nia que le Vatican fût pour quelque chose dans la destitution du prélat : « Le cas de Mgr Batiffol, écrivait-elle, sert aux ennemis du Saint-Siège pour troubler le véritable état de choses et exciter des soupçons et des rancœurs contre Rome. »

Depuis lors, la presse libérale et moderniste n'a pas perdu une occasion de célébrer les mérites de Mgr Batiffol. Voici un exemple des louanges qu'on lui prodigue. Il a été écrit par un journal

Les évêques de France n'oublièrent pas non plus les périodiques prétendus modernistes.

L'évêque de Nancy (Mgr Turinaz), l'archevêque de Rennes (Mgr Dubourg), l'évêque de Laval (Mgr Grellier), et d'autres prélats condamnèrent *La Justice sociale* et *La Vie catholique* et défendirent dans leurs diocèses de recevoir ou de lire ces deux journaux. Un peu plus tard, le 13 février 1908, un décret de l'Inquisition portait qu'ils étaient « réprouvés et condamnés » et avisait « les prêtres Naudet et Dabry », « formellement et péremptoirement qu'ils n'aient pas l'audace de publier désor-

belge à propos d'une conférence donnée à Louvain par le prélat :

«... Au cours de ses dix années de rectorat, Mgr Batiffol se fit connaître par la clairvoyance avec laquelle il combattit les tendances de M. Loisy. Mgr Batiffol, jugé alors réactionnaire par la fraction avancée du public catholique français, s'était borné à lire au fond de la pensée de M. Loisy plus nettement que M. Loisy n'y lisait sans doute lui-même. Toujours est-il que, de l'aveu unanime, M. Loisy ne rencontra pas à ce moment du côté catholique, d'adversaire mieux informé et plus net que le recteur de Toulouse.

« Cela n'empêcha point, par la suite, Mgr Batiffol de devoir s'éloigner de l'Institut catholique qu'il dirigeait, au lendemain de l'encyclique *Pascendi*.

« Mais, — belle et noble revanche d'un esprit distingué et vaillant, — Mgr Batiffol a eu à cœur d'employer ses loisirs forcés à publier coup sur coup toute une série d'écrits, que les moins prévenus en sa faveur ont dû estimer comme étant de signalés services rendus au catholicisme, non moins qu'à la science....

« Ce n'est pas seulement comme témoignage de son loyalisme que nous notons ici ces détails, qui n'auraient pas le même intérêt s'ils étaient racontés de tout autre savant catholique qui aurait moins souffert, ou se serait moins tu que Mgr Batiffol ; c'est pour montrer à la portion catholique du public belge quelle autorité scientifique et liturgique possède le prélat qu'on entendra ces jours-ci à Louvain..... » *Le XX*e *Siècle*, 6 août 1911 ; art. naturellement reproduit par *Le Bulletin de la Semaine*.

mais ces journaux, ou autres journaux, ou autres écrits quelconques du même genre, sous leur nom ou sous un nom supposé, sous peine de suspense *a divinis* encourue *ipso facto* et sans autre déclaration (1) ». M. Dabry se soumit humblement ; M. Naudet ergota et même intenta à l'archevêque de Rennes un procès où il fut débouté de sa demande (2). D'autres périodiques disparurent dans la tempête.

La *Revue d'Histoire et de Littérature religieuses* avait cessé sa publication à la fin de 1907 (3) ; un journal démocratique chrétien de Lille, *Le Peuple*, expira le 25 avril 1908, après dix-sept ans d'existence ; la *Revue catholique des Eglises*, fondée en 1904, mourut à la fin de 1908.

Cependant les évêques s'efforçaient, conformément aux prescriptions de l'encyclique, de reléguer dans des postes inférieurs les prêtres suspects de modernisme, nommaient des censeurs, constituaient des conseils de vigilance (4). Il

(1) Un avertissement de la part du Saint-Office avait été préalablement donné à MM. Naudet et Dabry, au mois de septembre 1907. Cf. Dabry, *Mon Expérience religieuse*, p. 271-277. A propos de cette condamnation, on lisait dans *La Croix* du 26 août 1911, sous la signature du Père Charles : « On aurait tort sans doute de supposer que *La Justice sociale* et *La Vie catholique* ont été condamnées uniquement ou même surtout en raison de leurs témérités philosophiques, théologiques ou exégétiques. Bien que les décrets du Saint-Office ne soient pas motivés, les circonstances nous autorisent à conjecturer que ces deux feuilles ont été réprouvées peut-être et principalement pour leurs tendances sociales trop peu conformes ou même directement opposées au *règlement fondamental de l'action populaire chrétienne*, imposée par Pie X à tous les catholiques comme règle constante de leur conduite. »

(2) La sentence fut prononcée à Rennes, le 19 mars 1908.

(3) Elle l'a reprise en 1910 (Paris, librairie Nourry).

(4) Pour chaque diocèse on peut consulter, dans la feuille officielle épiscopale, les lettres pastorales promulguant les ency-

n'y a guère eu de diocèse, si pauvre ait-il été de vie intellectuelle, qui n'ait vu se produire des « cas » odieux ou ridicules. En écrire l'histoire serait compiler la chronique de

cliques et les ordonnances prises en conséquence.

Le conseil de vigilance du diocèse de Sens se distingua d'assez bonne heure par une décision curieuse relative à la lecture de la Bible. L'archevêque, Mgr Ardin, le saisit des deux questions suivantes :

« 1° Est-il permis à un prêtre d'aller dans les réunions périodiques d'hommes ou de dames, appelé par eux pour lire et commenter l'Evangile, ce commentaire visant surtout le point de vue social, et les membres de la réunion étant libres de donner leur appréciation sur le texte, à ce point de vue ?

« 2° Serait-il permis à un prêtre de paraître comme auditeur dans une réunion, mêlé aux laïques dont plusieurs peuvent être des protestants, pour y entendre une lecture et une interprétation de l'Evangile faite, au point de vue social, par un laïque présidant la réunion. Le prêtre, dans ce cas, est simplement invité, comme d'ailleurs tous les assistants, à donner son sentiment sur le texte à interpréter ».

Réponse : « 1° Le Conseil, s'inspirant des décrets du Concile de Trente et de la condamnation, par la bulle *Unigenitus*, de certaines propositions de Quesnel, répond :

« a) Un prêtre ne saurait, sans une *permission spéciale de son évêque*, faire dans les conditions indiquées le commentaire et l'explication de l'Evangile.

« b) Quant à l'intervention des laïques dans la discussion, le Conseil la déclare souverainement inconvenante et parfois même dangereuse.

« Il demande aux laïques de s'abstenir, dans les réunions, d'interpréter et d'expliquer l'Evangile et leur conseille de s'en tenir à la simple lecture du texte ou à celle d'un commentaire approuvé par l'autorité ecclésiastique.

« 2° A la deuxième question, le Conseil répond *négativement* d'une manière absolue ». (*Semaine religieuse de Sens*, 13 fév. 1909.) Sur le Conseil de vigilance et les censeurs au diocèse de Bayonne, cf. *Evêques et Diocèses*, 2e série, p. 142-144.

tous les diocèses de la catholicité à cette époque (1). Les évêques les plus tolérants étaient obligés de « marcher » pour ne pas être eux-mêmes dénoncés à Rome. Les évêques ambitieux se distinguaient par leur zèle pour avoir de l'avancement, et à défaut de promotion à des postes supérieurs, Pie X leur adressait des compliments (2) tout comme aux simples prêtres qui écrivaient contre les novateurs (3).

Pour soutenir leur résistance contre la papauté, c'est-à-dire pour défendre ou même propager leurs idées, bien plus

(1) Dans l'édition anglaise de ma *Crise du Clergé* j'ai publié les documents d'un « cas » anglais, celui du Rev. W. R. Hammersley, du diocèse de Southwark (juillet-octobre 1908).

(2) Brefs de Pie X à Mgr Guillibert, évêque de Fréjus, 24 novembre 1907 ; à l'évêque de Spire (von Busch) 2 janvier 1909, etc.

(3) Pie X accepte la dédicace d'un très pauvre livre de don Ettore Dehò, *La Condanna del Modernismo*. — Félicitations du cardinal Merry del Val (lettre du 14 décembre 1907) au Père Jean-Baptiste Lemius, auteur d'un « *Catéchisme sur le Modernisme d'après l'encyclique "Pascendi"* ». (Ce *Catéchisme* n'est que l'encyclique elle-même découpée en tranches ; il fut traduit en italien et en allemand ; l'édition italienne, imprimée au Vatican, fut tirée à 30.000 exemplaires). — Félicitations au rédemptoriste Jean Hermann pour les additions contre les modernistes qu'il insère dans ses *Institutiones Theologicæ Dogmaticæ* (lettre du 1er oct. 1908). Naturellement les évêques s'empressèrent de féliciter à leur tour les auteurs qui avaient obtenu les compliments du Vatican. — La plus éclatante récompense accordée par Pie X à un théologien antimoderniste fut le chapeau de cardinal décerné au Père Louis Billot, S. J., dans le consistoire du 30 novembre 1911. C'est ce Père Billot qui, en 1902, disait fièrement à un de ses collègues : « Il y a vingt ans que j'enseigne ; mes élèves ignorent qu'il y ait une question biblique. » Le mot a été rapporté par Mgr Touchet, évêque d'Orléans. Cf. *Quest. bib.*, II, p. 202. — La chaire du Père Billot, à l'Université Grégorienne, fut donnée, au mois de novembre 1911, au Père Guido Mattiussi, qui passe pour avoir appelé Léon XIII « l'astre néfaste du catholicisme moderne ».

pour subsister, puisqu'ils étaient tous sans fortune et qu'ils pouvaient, d'un jour à l'autre, être révoqués des places qui constituaient leur unique gagne-pain, les prêtres modernistes avaient besoin de secours pécuniaires. C'est pourquoi Tyrrell conçut vers la fin de 1907, le projet de créer une caisse internationale de secours à leur usage. Voici la manière dont il exposait son idée à l'un des principaux chefs du mouvement sur le continent :

« Il est déplorable qu'il n'existe pas un millionnaire pour empêcher Rome de recourir au « pacte de famine ». Je crois qu'on pourrait préparer, en français, en anglais et en allemand, une lettre circulaire adressée à tous ceux qui s'intéressent à la cause de la réforme catholique, qu'ils soient catholiques ou non, et qu'on pourrait constituer un comité pour assister les prêtres qui travailleraient (pour l'œuvre commune). Je ne pense pas qu'une institution comme la *Pusey House* d'Oxford serait opportune. Il est préférable de récompenser avec générosité le travail aussitôt accompli, que d'entretenir des individus en vue d'un travail futur. J'écris à Sabatier pour le consulter. Il jouit d'une grande autorité internationale et se passionnera pour la chose... (1) Du reste, même si nous étions forcés de garder le silence grâce à la violence tant d'ordre économique que d'autre nature, les impostures du jésuitisme seraient également condamnées à une dissolution. La violence a réussi dans le passé seulement parce qu'elle avait l'appui de l'opinion publique de ce temps contre une minorité progressive. Rome ne possède plus cette arme. Aujourd'hui la majorité méprise l'emploi de la violence comme instrument spirituel. La lutte est entre des individus sains et des sots lunatiques (2). »

Tyrrell jouissait alors d'une grande autorité auprès de tous ceux qui s'intéressaient à la réforme de l'Eglise, qu'ils

(1) Peut-être ces trois points indiquent-ils une suppression dans le texte publié par la *Revue Moderniste Internationale*.

(2) Lettre datée du 20 décembre 1907, publiée dans la *Rev. Mod. Int.*, janvier 1910, p. 25.

fussent catholiques, protestants ou libres-penseurs. Certainement s'il eût envoyé la circulaire qu'il méditait alors, il aurait réuni des subsides considérables. Mais M. Paul Sabatier le dissuada d'adresser un tel appel. « Nous souffrirons, disait-il, mais nous triompherons malgré tout (1). » La victoire contre la papauté semblait certaine à l'éminent pasteur, comme on peut en juger d'après la lettre qu'il écrivait à M. le pasteur Wendte, le secrétaire des Unitaires de l'Amérique du Nord :

« Je ne puis laisser passer ces derniers jours de l'année, sans vous envoyer une cordiale poignée de mains, sans vous dire combien précieuse m'a été votre sympathie, sans vous exprimer mon regret d'avoir dû renoncer à assister au Congrès de Boston (2).

« 1907 a été pour moi une année de travail pénible, difficile. Pas de possibilité de repos ni de distraction. D'après toutes les apparences, 1908 sera encore plus remplie d'occupations. Toutes mes espérances sont confirmées. Nous sommes à la veille d'une formidable crise dans l'Eglise catholique romaine. Le mouvement ne tend pas au protestantisme tel qu'il est organisé actuellement, — et c'est pourquoi la grande majorité de nos coreligionnaires ne peut comprendre une crise si différente de ce qu'ils connaissent. Ce mouvement tend à un catholicisme qui se renouvellera lui-même de haut en bas. Avec son ineffable ingénuité, Pie X attend un miracle qui effacera toute l'histoire moderne. Pendant ce temps-là, auprès de lui, certains de ses collaborateurs font tout ce qu'ils peuvent pour compromettre à

(1) Lettre de M. Sabatier à Tyrrell, 25 décembre 1907. Voyez *Rev. Mod. Int.*, janvier 1910, p. 25-26, une lettre de Tyrrell, du 31 décembre 1907 et non du 13, comme il a été imprimé par erreur. Cette lettre contient une autre faute d'impression : il faut lire « bon sens » au lieu de « son sens ». Le texte original est : « I enclose Sabatier's letter in which there is much good sense. »

(2) Le quatrième Congrès international de *Religious Liberals* tenu à Boston à la fin de septembre 1907.

jamais le prestige du Saint-Siège. Le cas Montagnini n'est pas isolé. A côté du pape, il y a un certain Monsignor Benigni, dont la mission est de mettre la main sur la plupart des correspondants de journaux à Rome. Vous savez avec quelle férocité ils poursuivent les Modernistes. Ils laissent tout pour infliger à des prêtres suspects des peines tombées en désuétude depuis des siècles.

« Le mouvement n'est ni arrêté ni diminué. Au contraire. Dans certains diocèses la majorité des prêtres est déjà du côté du parti jeune et libéral. Même dans l'épiscopat l'angoisse est grande et les témoignages que j'ai réunis au mois de juin dernier ne sont plus exceptionnels.

« Il est de la plus haute importance que les relations entre les esprits indépendants de nos deux pays soient plus fréquentes et d'un mouvement plus rapide.

« J'ai tout négligé, tout abandonné, j'ai oublié amis et parents, pour me dévouer à mes amis du clergé catholique, pour les encourager, pour les empêcher de s'isoler ou de quitter l'Eglise romaine. Si Pie X vit dix ans de plus, les idées nouvelles auront conquis la majorité du clergé et ce sera le pape qui, avec une faction de politiciens cléricaux, sera obligé de faire le schisme et de se séparer de ses coreligionnaires. L'orthodoxie immobile, statique, ne sera plus qu'une idée représentée dans quelques rares groupes. » (1)

L'optimisme de M. Sabatier n'était pas sans second. Dans le même temps, un savant qui suivait avec le plus vif intérêt les travaux d'érudition des modernistes, M. Salomon Reinach, croyait pouvoir leur donner des paroles d'encouragement. En annonçant aux lecteurs de la *Revue archéologique* (2) la publication de l'encyclique *Pascendi* et du décret *Lamentabili*, il ajoutait :

(1) Traduction publiée dans *L'Exode* (25 juillet 1909) du texte anglais publié par M. Wendte dans *The Christian Register*, 19 mars 1908, p. 329. En donnant cette traduction, *L'Exode* a également reproduit le texte anglais.

(2) Décembre 1907, p. 457.

« Jamais, depuis le Concile de Trente, l'étude scientifique des Ecritures n'a paru aussi sévèrement entravée.

« Dans le silence de l'Eglise de France, condamnée pour quelque temps à la stagnation, les sympathies des savants laïques vont naturellement aux savants clercs dont les écrits ont suscité et honoré la renaissance des études religieuses. *Nolite timere, pusillus grex ;* vous n'aurez pas travaillé en vain. On ne brûle plus les hommes ; on n'anéantit plus les livres ; le terrain gagné sur une apologétique exsangue ne se perd pas (1) ».

(1) Ces encouragements ne prouvent pas d'ailleurs que M. S. Reinach ait eu ferme confiance dans l'adaptation de la papauté. Dans son livre *Orpheus* (1909), p. 582, après avoir résumé les conséquences que l'on peut tirer des thèses modernistes, M. Reinach concluait ainsi : « Il est évident que l'Eglise romaine ne saurait les accepter, et non moins certain que son orthodoxie étroite est condamnée à sombrer tôt ou tard dans le discrédit. »

# CHAPITRE QUATORZIÈME

---

## L'ENCYCLIQUE *PASCENDI* EN ALLEMAGNE

---

IMPRESSION GÉNÉRALE. — L'ASSEMBLÉE ÉPISCOPALE DE COLOGNE.
L'ENQUÊTE DE LA « SEMAINE INTERNATIONALE ».
MGR EHRHARD. — LE D[r] SCHNITZER.
(Septembre 1907 - Février 1908).

L'Allemagne accueillit l'encyclique *Pascendi* avec des sentiments fort divers.

Tout d'abord le couple impérial qui préside aux destinées de ce pays ressentit une vive satisfaction. L'impératrice, fervente luthérienne, et l'empereur, assez conservateur en théologie (1), virent avec plaisir le pape défendre les principes traditionnels du christianisme et condamner des prêtres soi-disant catholiques qui se montraient encore plus hardis que les protestants libéraux. Les milieux orthodoxes luthériens partageaient les mêmes sentiments (2). Ce n'était pas seulement Loisy qui leur semblait réprouvé, mais aussi Harnack, Holtzmann et Wellhausen. Par contre les protes-

(1) Sur la théologie de Guillaume II, cf. *Question Biblique*, II, 17-25.

(2) Cf. plusieurs textes dans Erzberger, *Der Modernisteneid*.

tants libéraux s'élevèrent immédiatement contre l'obscurantisme de Pie X et commencèrent une polémique qui mit les catholiques mal à l'aise. Aussi, plusieurs catholiques de nuances diverses, comme le baron de Hertling, le député Erzberger (1) et l'abbé Kiefl, crurent-ils devoir affirmer que la lettre du pape n'avait guère ou même n'avait pas d'application en Allemagne.

« Les directeurs des grands journaux catholiques se trouvèrent fort embarrassés. A Cologne, la *Gazette populaire* avait promis d'avance à tous ses lecteurs, en manière de prime, une brochure contenant le texte et la traduction de l'encyclique : la *Gazette populaire* renonça à exécuter sa promesse et s'en excusa publiquement. A Berlin, la *Germania* commença d'imprimer en appendice le document pontifical ; elle n'alla pas jusqu'au bout. » (2)

Le principal journal moderniste allemand, *Le Vingtième Siècle* (3), avait cru devoir déclarer, le 1er octobre, que l'encyclique concernait la France, l'Italie, l'Angleterre et l'Amérique, mais non pas l'Allemagne. Il attaqua violemment le document pontifical, le 1er novembre, et donna le signal d'une longue agitation. Il se montra d'autant plus âpre à la lutte qu'il venait de passer aux mains d'un jeune prêtre aussi instruit que courageux, M. Thaddée Engert, récemment excommunié par son évêque pour les positions scientifiques qu'il avait prises dans un livre sur « les temps primitifs dans la Bible (4) ».

(1) Celui-ci poussa le zèle jusqu'à exposer ses dénégations dans le journal français *Le Matin* (29 décembre 1907). Peu de temps après, il découvrit des modernistes dans son pays et se constitua leur acharné pourfendeur.

(2) Pernot, *La Politique de Pie X*, p. 82.

(3) Cf. ci-dessus, p. 106.

(4) *Die Urzeit der Bibel* (1906). M. Engert est né en 1875 et a été ordonné prêtre en 1899. Il est devenu pasteur protestant en Thuringe.

Divers incidents que des journalistes rattachèrent plus ou moins artificieusement au modernisme devaient entretenir la curiosité du public.

A Munich, l'archevêque, Mgr von Stein, frappa de suspense *a divinis* l'abbé docteur Joseph Mueller, directeur de la revue réformiste *La Renaissance.* M. Mueller se soumit et supprima sa publication.

Le cardinal Fischer, archevêque de Cologne, défendit de suivre les cours d'un professeur de la Faculté de théologie de Bonn, l'abbé Schrœrs qui, dans une brochure, avait pris à partie l'autorité épiscopale reprochant au cardinal Fischer et à son prédécesseur le cardinal Krementz, d'avoir négligé cette Faculté. L'incident donna lieu à de turbulentes manifestations et à une intervention du gouvernement, si bien que le cardinal rapporta l'interdiction (8 novembre 1907). L'abbé retira sa brochure du commerce et obtint quelques-unes des réformes qu'il désirait. Il fut alors englobé par la presse dans le mouvement moderniste, quoique ses idées soient conservatrices et qu'il n'y ait eu dans son cas qu'une affaire de personnalités et, de la part du cardinal Fischer qu'« une faute de méthode ou de procédure (1) ».

Dans le même temps à l'Université de Tubingue, un professeur d'histoire ecclésiastique, M. Henri Günter, catholique laïc, avait annoncé qu'il ferait son cours sur les légendes des saints. Le directeur du séminaire catholique lui demanda de changer de sujet, autrement, dit-il, il serait obligé d'interdire à ses élèves d'assister à ses leçons. Le professeur capitula immédiatement.

Cependant les évêques de Prusse et du Haut-Rhin qui s'étaient réunis quelques mois auparavant à Fulda, comme ils le font chaque année, avaient pensé qu'ils pourraient attendre l'année suivante pour y délibérer sur l'encyclique et qu'il leur suffirait d'ici là de la promulguer chacun dans

(1) Pernot, p. 75.

son diocèse. Mais quand ils virent les symptômes d'une opposition, ils résolurent de s'assembler à Cologne, du 6 au 10 décembre. On a soutenu, sans qu'il se soit produit de démenti autorisé, que le prince-évêque de Breslau, le cardinal Kopp, n'avait pas attendu cette réunion pour écrire au Vatican son étonnement qu'on pût édicter des mesures graves, d'opportunité discutable et d'application difficile, sans avoir consulté l'épiscopat d'une grande nation. « Certes, il ne protestait pas contre l'encyclique dans son ensemble ; il ne s'inscrivait pas en faux contre son enseignement et ses doctrines. Fidèle à son caractère et à sa méthode, il restait sur le terrain pratique et confessait hardiment l'impossibilité d'appliquer en Allemagne le dispositif élaboré à Rome, sans exposer la foi catholique, sa vitalité et ses progrès, aux plus redoutables périls. » (1) Cette protestation n'empêcha pas naturellement le cardinal de se rallier à l'adhésion publique et collective qu'envoyèrent au pape les évêques assemblés à Cologne.

Comme les discussions qui se livraient autour de l'encyclique menaçaient d'altérer l'état de paix qui régnait entre protestants et catholiques, une très haute et très influente personnalité appartenant au ministère des cultes prussien, et que sa valeur personnelle et sa position mettaient en fréquents rapports avec l'empereur, suggéra à un publiciste de Berlin, le professeur Hinneberg, de mener dans sa revue, la *Semaine Internationale* (2), autour de l'encyclique une sorte d'enquête qui rabaisserait opportunément l'autorité du document pontifical. Le publiciste invita donc les principaux professeurs de l'Empire, protestants et catholiques, à lui envoyer leur appréciation motivée sur le grand acte de Pie X. Prirent part à ce referendum, du côté protestant :

(1) Pernot, *La Politique de Pie X*, p. 84.

(2) *Internationale Wochenschrift für Wissenschaft, Kunst, und Technik.*

MM. Adolphe Harnack et Frédéric Paulsen, de l'Université de Berlin ; Albert Hauck, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Leipzig ; Rodolphe Eucken, professeur de philosophie à Iéna ; Walther Koehler, professeur d'histoire ecclésiastique à Zurich ; Ernest Troeltsch, professeur de théologie à Heidelberg ; Hermann, professeur de morale à Marbourg ; du côté catholique : M. Meurer, professeur de jurisprudence à l'Université de Wurzbourg, et enfin trois prêtres, Mgr Albert Ehrhard, de Strasbourg ; M. Schnitzer, de Munich, M. Mausbach, de Munster.

Dans un article (1) intitulé « La nouvelle situation de la théologie », Mgr Ehrhard se plaçait surtout au point de vue allemand.

Après avoir signalé deux faits d'une très haute importance à ses yeux — la publication du Programme des modernistes et l'attitude du P. Tyrrell — Mgr Ehrhard, comparant la dernière encyclique aux encycliques de Léon XIII, concluait que « pas un lecteur ne pourrait nier la profonde différence qui existe entre elles » et que la seule consolation qui resterait après lecture de l'encyclique *Pascendi,* c'était de penser que « ni le ton, ni la forme ne viennent du pape lui-même.... » Dans l'encyclique, il distinguait d'une part l'exposé et la réfutation du modernisme, d'autre part les mesures pratiques proposées pour arrêter les progrès de cette doctrine. Mgr Ehrhard condamnait, lui aussi, le modernisme, condamné par le pape. « A cette question : le système doctrinal attribué par l'encyclique aux modernistes est-il conciliable avec le dogme catholique ?... tout théologien instruit répondra : Non. »

Mais, disait-il, ce qui a ému tout particulièrement l'Allemagne, c'est la troisième partie de l'encyclique, celle qui énonce des « mesures pratiques » pour l'extinction du modernisme.

« On est d'abord surpris de voir ces mesures dépasser le

(1) Journal cité, 18 janvier 1908. — J'emprunte l'analyse et la traduction de cet article à la *Revue catholique des Eglises* et au *Journal des Débats.*

modernisme décrit dans la première partie et s'étendre aux « indices et aux traces » du modernisme... aux critiques des Pères de l'Église, à la recherche de solutions nouvelles — ou de nouveautés ? — dans le domaine de l'Histoire ecclésiastique, de l'Archéologie et de l'Exégèse.

« De la sorte, nous sommes menacés du danger de voir toutes les portes ouvertes à l'arbitraire, car que ne peut-on mettre sous la rubrique : « indices et traces »? De la sorte nous sommes mis dans l'impossibilité de réfuter efficacement les affirmations de nos collègues des Universités, prétendant que par l'encyclique il est absolument défendu à la théologie catholique de procéder historiquement et critiquement.

Cette réfutation est d'autant plus impossible que l'encyclique établit un rapport étroit entre le modernisme et les procédés d'études historiques et critiques.... Il est bien douloureux de voir adresser de semblables reproches à des auteurs catholiques, qui, simplement, avec la meilleure volonté, se sont consciencieusement servi des règles de la critique historique qui sont le bien commun de tout le monde scientifique. Mais il est encore plus douloureux de trouver, dans un document papal, une réflexion comme celle-ci : « L'orgueil exige qu'on fasse parler de soi dans le monde ; et l'on ne croit pas pouvoir l'obtenir si l'on ne fait que répéter ce qui a toujours été dit par tout le monde. »

Comment pouvons-nous, en face de nos collègues, justifier des mesures... comme celle des Comités de surveillance auxquels, pratiquement, on fait un devoir de pénétrer jusque dans les cours, de se faire des dénonciateurs parmi les étudiants de théologie, et, par là, de placer les professeurs de théologie sous une curatelle intellectuelle ?

Si l'encyclique avait distingué entre les synthèses de la philosophie moderne et les « méthodes » (*Wege*) de cette même philosophie, elle ne nous aurait pas jetés dans cette situation fausse et compromettante. Ces méthodes n'étant pas une création de quelques individualités, mais le point d'aboutissement naturel de tout le développement antérieur de l'Esprit humain, la théologie ne saurait les rejeter, « à peine de se rendre coupable d'une faute contre le Saint-Esprit. Car il ne faut pas se lasser de dire bien haut, que la philosophie et la théologie scolastiques n'ont pas résolu toutes les questions ; que la scolastique, tout comme l'art gothique, est le produit d'*une époque*. Sans doute, la systémati-

sation théologique de cette époque marque une conquête au sein du christianisme : encore faut-il ajouter qu'elle n'a pas épuisé le contenu de l'enseignement dogmatique, pas plus qu'elle ne l'a créé. »

« La politique d'autruche, en théologie, ne supprime pas et ne saurait supprimer ce fait que, même pour le théologien catholique il y a une question biblique ; une question apologétique, une question d'histoire du dogme, chacune en portant une quantité d'autres en elle-même. »

Comment ces questions — qui demandent impérieusement une solution — trouveraient-elles cette solution dans la philosophie et la théologie d'une époque où elles ne se posaient pas ?

« Aussi bien peut-on dire que la grande scolastique de saint Thomas n'aurait jamais réussi à se constituer si alors, comme aujourd'hui, il y avait eu, dans chaque diocèse, un conseil de vigilance. »

« Et maintenant, quelle est la vraie cause de la crise actuelle, crise que les derniers événements n'ont fait que révéler au monde sans la créer, et que l'on pourrait appeler un Kulturkampf au sein même du catholicisme ?

« L'Eglise catholique, aujourd'hui, a bien l'unité du dogme, mais elle n'a pas d'unité dans sa théologie. »

Deux théologies ennemies se battent dans son sein : la théologie scolastique et la théologie moderne....

Depuis le milieu du dix-septième siècle, cette lutte n'a pas cessé ; dans le courant du dix-neuvième siècle, elle s'est toujours avivée davantage, et, maintenant, elle a pris le caractère d'un combat à mort. Le modernisme et la théologie moderne ne sont pas une même chose. Le modernisme n'est qu'une tendance à l'intérieur de la théologie moderne. En vérité, il est exact que la théologie moderne historique et critique est fortement atteinte avec lui par un bon nombre de développements théoriques de l'encyclique et par ses mesures pratiques, de telle sorte que les adversaires de la théologie moderne peuvent se vanter d'avoir trouvé un partisan dans la plus haute autorité de l'Eglise..... Et d'où vient donc que la France est précisément le pays natal du modernisme, « cette quintessence de toutes les hérésies, » et que l'Italie le reçoit chez elle avec avidité ? L'explication de ce fait frappant est une lourde accusation contre la philosophie et la théologie scolastiques et contre leurs défenseurs : elle se trouve

dans une formation théologique tout à fait insuffisante, que les représentants de la scolastique donnaient au jeune clergé italien et français..... On ne peut pas après cela s'étonner si, après avoir pris contact avec la vie intellectuelle profane de leur patrie et avec les productions de la théologie protestante allemande, qui devaient fortement leur en imposer, de jeunes ecclésiastiques bien doués commencèrent à considérer leur science théologique comme une pseudo science, et si, enthousiasmés par la brise fraîche dont ils sentaient le souffle, ils se sont risqués sur la haute mer pour découvrir un nouveau monde théologique, ce qui leur permettait de se réjouir d'un rapprochement entre l'antique foi et la philosophie moderne.....

Si donc les mesures pratiques de l'encyclique sont appliquées en Allemagne — notre pays n'est aucunement excepté — chez nous aussi seront liées les artères vitales des recherches théologiques. Mais apparaîtront aussi chez nous toutes les conséquences que la domination exclusive de la scolastique a déjà produites en France et en Italie. Et alors, de même, les Facultés de théologie catholique devront disparaître en Allemagne comme elles ont déjà disparu en France et en Italie.

Après Mgr Ehrhard, l'abbé Schnitzer entre en scène.

Ce personnage professait, depuis 1902, l'histoire des dogmes à la Faculté de théologie de l'Université de Munich. Dès le commencement de son enseignement, seul de tous les théologiens catholiques en Allemagne, il s'était placé sur un terrain nettement scientifique (1) en considérant, par exemple, le quatrième évangile comme une contemplation symbolique et en reconnaissant que, d'après les trois premiers évangiles, Jésus a cru à la fin prochaine du monde et l'a annoncée pour sa génération. Naturellement, un tel enseignement avait été bientôt dénoncé à l'archevêché et à la nonciature de Munich, mais dans la crainte de susciter un conflit universitaire,

(1) M. Schnitzer a reconnu ses idées dans plus de la moitié des propositions condamnées par le décret *Lamentabili*. Cf. son livre *Der katholische Modernismus*, p. 101, note 1.

l'autorité ecclésiastique ne se pressa pas de sévir contre le professeur. On se contenta de dénigrer son cours aux étudiants et de collectionner des dénonciations qui, en temps opportun, permettraient d'instituer contre le professeur un procès d'hérésie d'une telle limpidité que l'autorité universitaire serait obligée de le sacrifier.

Quand ils aperçurent dans la *Semaine internationale* du 1er février l'article de M. Schnitzer sur l'encyclique, ceux qui connaissaient le docte écrivain ne doutèrent pas qu'il s'exprimât d'une manière plus sévère encore que Mgr Ehrhard. Voici quelques passages de son article (1) :

« Dans la *Revue bénédictine* (1907, XXIV, 60), le savant bénédictin P. Morin raconte qu'à Rome, dans une réunion nombreuse et distinguée, un prélat romain, de la présidence d'une congrégation, s'est plaint amèrement que des savants, comme les Bollandistes, le père Grisar, Ulysse Chevalier, et lui-même père Morin se permettaient, publiquement, soit dans des discours, soit dans des revues, d'exprimer des opinions visant une modification ou une amélioration dans la liturgie.

« Ecrire là-dessus est notre affaire », s'écriait le prélat ; « nous, « prélats romains, sommes les seuls à jouir de l'assistance et des « lumières du Saint-Esprit pour traiter ces choses-là. Eux font « partie de l'Eglise enseignée, nous sommes l'Eglise enseignante ».

« Voilà l'esprit d'où est née l'encyclique...

« La méthode philosophique, apologétique, théologique, historique, critique, que proscrit l'encyclique n'est pas spécifiquement catholique ; elle est la méthode du monde scientifique moderne, à laquelle les savants catholiques ne peuvent pas non plus renoncer, s'ils veulent être pris au sérieux au point de vue scientifique.

(1) Traduction du *Bulletin de la Semaine*, revue sur l'original. L'article original est intitulé « L'Encyclique *Pascendi* et la Théologie catholique ». Dans son histoire du Modernisme, M. Schnitzer dit que l'*Internationale Wochenschrift* n'a pas osé publier le texte de son article tel qu'il l'avait écrit, et qu'elle y a apporté des adoucissements.

« La condamnation du modernisme ne pouvait surprendre que là où on ne connait pas la curie romaine, et où on ne veut pas la connaître. Non seulement des catholiques optimistes de l'espèce de Schell, mais encore beaucoup de protestants se représentent volontiers une Rome idéale, qu'ils exaltent en termes dithyrambiques comme l'organe d'une mission de haute culture, comme l'asile inviolable d'une religiosité et d'une charité vraiment chrétiennes. Et, lorsqu'ils se heurtent de bonne foi à la Rome de l'encyclique, ils sont profondément malheureux, parce que cette Rome leur apparaît tout autre que la Rome de leurs rêves et de leurs cabinets de travail.

« Et pourtant la Rome de l'encyclique est bien la seule vraie Rome. Le prélat romain qui, avec le plus grand sérieux, s'estimait l'organe du Saint-Esprit, et se croyait seul appelé à écrire sur la liturgie, ne disait certainement rien de neuf ; il exprimait uniquement et exactement le point de vue romain, tel qu'il règne en maître absolu, depuis la scolastique et les conciles de Trente et du Vatican. Depuis, l'Eglise enseignante est Rome, et seulement Rome. L'épiscopat forme bien une partie de l'Eglise enseignante, mais seulement sous la subordination du Saint-Siège, seulement en théorie sur le papier, non dans la réalité pratique. D'après cette manière de voir, les évêques ne peuvent plus se considérer comme princes de l'Eglise indépendants ; successeurs des Apôtres en théorie, ils ne sont plus aujourd'hui, en réalité, que des organes de l'administration curiale.

« Si donc les évêques ne peuvent plus enseigner que ce que Rome veut, tout l'enseignement dans l'Eglise, en dernière analyse, dépend uniquement de Rome... Habituée à dominer, Rome croit pouvoir commander aux résultats de la recherche scientifique ;... elle se figure pouvoir gouverner la science comme un enfant de chœur. Elle n'a absolument aucune idée de ce que peut être une conviction scientifique. A son point de vue d'ailleurs, l'Eglise ne peut prendre aucune position vis à vis de la science. Conduite et éclairée par le Saint-Esprit, elle jouit certes depuis longtemps de la possession de la divine vérité. Dès lors, elle connait si bien toutes choses à l'avance, elle est si élevée au-dessus de toute erreur, si indépendante de la science et de l'érudition humaines, qu'elle fournit la pierre de touche et l'étalon de toute science et qu'elle fixe en toutes matières la proportion de

vérité d'après sa propre doctrine, et cela, non seulement en théologie, mais même dans les sciences profanes. Le savant peut travailler des années et des dizaines d'années : c'est le Monsignor romain qui tranche la question, même s'il n'y entend rien. Et c'est avec raison ; car le savant ne veut et ne doit transmettre que ce qui est la vérité ; le Monsignor affirme ce qui est de l'Eglise.

« ... L'encyclique enjoint expressément, et tout particulièrement aux laïques, de ne pas avoir l'audace de prendre la parole dans le sein de l'Eglise.

« L'encyclique dénote bien une mentalité de prélat romain, lorsqu'elle suspecte la bonne volonté et la pureté d'intention d'hommes généreux dont elle reconnait l'innocence de vie, presque en le regrettant, et dont elle vante le zèle infatigable, en s'en plaignant ; lorsqu'elle ne peut expliquer les résultats de leurs recherches, acquis au prix d'un travail pénible, que par une curiosité présomptueuse et un orgueil blâmable ; — lorsqu'elle veut qu'on préfère des ouvrages directement immoraux à des livres modernistes, dénotant une haute et sérieuse moralité — je pense au « Saint » de Fogazzaro ; — lorsqu'elle prescrit un système de tutelle insupportable, de mesquine surveillance, de tracasserie fanatique, et provoque presque à dessein l'hypocrisie, la manie de la dénonciation et de la calomnie. Vraiment, là où l'on pense sauver l'enseignement ecclésiastique seulement par la force brutale, où l'on doit imposer l'orthodoxie par la crainte de la famine, la soumission par la peur de la révocation, on ne paraît guère convaincu de la force intérieure, triomphante, de l'enseignement chrétien....

« ... L'Espagne est la patrie des autodafés. La nouvelle inquisition, qui ne se distingue de celle du moyen âge que par le choix des moyens nécessités par l'époque, est un article d'importation d'origine espagnole. C'est trop espagnol pour nous. Nous sommes et nous restons Allemands. Nous voyons dans l'épiscopat plus qu'un organe de l'administration romaine ; et nous avons la ferme confiance que nos évêques, dans les mains desquels la nouvelle encyclique place les destinées de l'Eglise d'Allemagne, ont en grande majorité les mêmes sentiments que nous, et, comme prêtres allemands, mettront leur fierté à être et les gardiens de la pureté de la doctrine et les protecteurs des facultés et de la recherche scientifique. »

Les articles de Mgr Ehrhard et de M. Schnitzer eurent un retentissement énorme. La critique qu'ils avaient formulée contre l'encyclique parut plus que suffisante. En conséquence, la direction de la *Semaine Internationale*, — à moins que ce ne soit un personnage plus auguste encore, —. demanda à l'abbé Mausbach de jouer du chalumeau de la paix. Celui-ci s'exécuta avec la désinvolture particulière aux théologiens qui font carrière dans l'orthodoxie. Il poussa la complaisance jusqu'à déclarer qu' « on est presque unanime à reconnaître qu'il se trouve en Allemagne à peine quelques traces du modernisme condamné par Pie X (1) ».

Aussitôt que l'article de Mgr Ehrhard eut été connu à Rome, *La Correspondance* et *L'Osservatore* blâmèrent sa publication, accusèrent l'auteur d'être complètement incompétent dans les sciences philosophiques et théologiques, et

(1) L'article de M. Mausbach a été reproduit en partie dans le *Bull. de la Sem.*, 4 mars 1908.

Au congrès des catholiques allemands, tenu à Dusseldorf en juillet 1908, M. Mausbach a cru devoir revenir en ces termes sur le sujet : « Il ne serait pas exact de dire que le modernisme est en Allemagne une plante exotique inconnue ou peu dangereuse. Précisément, c'est bien plutôt d'Allemagne que les germes du modernisme se sont répandus dans les autres pays, et la source dont ils émanent est chez nous très abondante. La philosophie néo-kantienne et la théologie de Ritschl, sa parente, comptent beaucoup de disciples parmi les protestants allemands. Toute une littérature populaire, augmentant sans cesse, répand leurs théories dans le grand public, par la brochure et par l'article. Tout ce que le modernisme y a fait a été de recouvrir et de draper tout cela de formules ayant couleurs catholiques. Mais il est une chose non moins certaine, c'est que la théologie et la philosophie catholiques en Allemagne, dans tous ses représentants, dignes d'être mentionnés, était catégoriquement opposée à ce mouvement, même avant l'encyclique. Certaines exceptions récentes ne font que confirmer la règle... ». *Bull. de la Sem.*, 2 sept. 1908, p. 427.

dénoncèrent également l'attitude de l'organe principal du centre allemand, la *Germania* qui avait reproduit avec des éloges la partie « la plus regrettable » de cette étude.

Après différents pourparlers avec son évêque (Mgr Fritzen), Mgr Ehrhard finit par publier le texte même de la déclaration qu'il avait rédigée en français pour le cardinal secrétaire d'Etat :

*a*) En publiant mon article, je ne croyais pas me mettre en contradiction avec les prescriptions canoniques et je n'ai pas eu l'intention de critiquer l'autorité ecclésiastique comme telle, ni surtout la vénérée personne du Souverain Pontife.

*b*) Je croyais au contraire rendre un service aux Facultés théologiques, dont la situation dans l'organisme des Universités allemandes devient de jour en jour plus critique.

*c*) Si malgré ma bonne intention mon article a pu alarmer les consciences catholiques et provoquer un scandale, je m'empresse d'en exprimer mes plus sincères regrets. Ce qui m'a surtout douloureusement affecté, c'est la pensée que mon article ait pu être interprété comme un manque de piété filiale envers la vénérée personne du Saint-Père.

Au commencement du mois de février, Pie X fit témoigner à l'évêque de Strasbourg, par une lettre du cardinal Merry del Val, qu'il était satisfait de la déclaration du docteur Ehrhard. Néanmoins, vu la gravité du cas et des erreurs commises, le pape crut devoir faire rayer le nom du professeur de la liste de ses prélats domestiques, espérant toutefois que celui-ci saurait mériter de nouveau sa souveraine confiance et être ainsi réintégré dans son rang honorifique.

Le docteur Ehrhard se serait probablement tiré beaucoup moins facilement du mauvais pas qu'il avait commis, si le docteur Schnitzer n'avait pas fait pire. Mais avec l'article de ce dernier, l'affaire du premier avait complètement changé d'aspect à Rome.

« Comment procéder, du même coup, contre deux professeurs allemands ? Il était bien clair qu'entre le gouvernement de Berlin

et celui de Munich il y aurait échange de vues, peut-être accord préalable sur la question de l'attitude à tenir vis à vis de cette ingérence du pouvoir ecclésiastique en matière de discipline universitaire. Du gouvernement de Munich on était sans grande inquiétude : l'actuelle politique du Centre bavarois répondait de ses intentions. Il n'en était pas ainsi, on le devine, du gouvernement de Berlin. On prit donc le parti d'être indulgent pour le recteur (1) de Strasbourg et de frapper sévèrement le professeur de Munich (2). »

Aussitôt que l'article de M. Schnitzer eut été lu au Vatican, Pie X fit télégraphier à l'archevêque de Munich qu'il le privait de tous les sacrements (3), et lorsqu'ils connurent cette sentence, les évêques allemands défendirent aux étudiants en théologie de leurs diocèses d'assister à son cours sous peine de se voir refuser l'ordination.

Le 7 février, le lendemain du jour où il apprit la peine dont le pape venait de le frapper, M. Schnitzer fit comme à l'habitude, mais devant un auditoire immense venu pour l'applaudir, sa leçon sur l'histoire des dogmes. A la fin, il annonça que c'était la dernière :

« Dès le début de ce semestre je déclarais que je ferais mon cours comme par le passé ou que je n'en ferais pas du tout. Ce moment est maintenant arrivé ; et c'est une heureuse coïncidence que je termine par le *Notre Père*, la prière de l'espérance et de la confiance. C'est avec espoir et confiance, ni découragés ou abattus, ni brisés ou courbés que nous regardons vers l'avenir alors même qu'il nous réserve des luttes et des orages — c'est fatal. Dans ce choc de l'ancien avec le nouveau, il n'est que trop

(1) « Lapsus calami ». à cette époque, le docteur Ehrhard n'était pas recteur de l'Université.

(2) Pernot, ouv. cité, p. 101.

(3) « Interdictio omnium sacramentorum activa et passiva » ; c'est à peu près la sanction portée contre Tyrrell (Cf. ci-dessus, p. 199).

compréhensible que l'ancien se défende contre le nouveau qui veut se faire jour. Le nouveau, cependant, finit par percer ; l'avenir est aux jeunes. Jésus n'a-t-il pas été autrefois un novateur ? L'apôtre Paul n'a-t-il pas lui aussi rencontré des résistances ? A eux cependant appartenait l'avenir. Lorsque Richard Simon (1638-1712) fit connaître ses hardies conceptions de critique biblique, il se heurta aux plus violentes attaques. Et voilà qu'on lui donne maintenant raison. Que n'a-t-on pas dû céder depuis lors ! Pas à pas, bon gré, mal gré, l'Eglise a été forcée de faire des concessions. Ne pensez pas, Messieurs, que ce soit le désir de faire parade de thèses nouvelles et agréables qui m'ait inspiré. Les choses que nous avons traitées sont aujourd'hui le pain quotidien de tout homme cultivé. Ce n'est que chez nous que l'on oppose une résistance entêtée. Combien cela durera-t-il encore ?... Nous vivons à une époque grave. Une immense révolution religieuse se prépare. Un printemps religieux souffle sur le pays où les orages impétueux alternent avec les doux rayons du soleil et les boutons de roses. Si cet orage m'atteint, ce n'est que très légèrement. Je n'ai ni amertume ni ressentiment contre personne. Je m'enveloppe du manteau de la conviction intérieure et poursuis tranquillement mon chemin. Tout professeur doit être en même temps un confesseur... Comment d'autres conçoivent la chose, sont-ils ou non du même avis que moi, cela me soucie bien peu. Chacun a son opinion. J'ai agi comme je croyais devoir agir. »

Dans le même temps que M. Schnitzer prenait position contre l'encyclique *Pascendi*, il publiait un article intitulé « Etudes sur les légendes (1) », qui scandalisait les croyants traditionnels. Un de ses collègues à la Faculté de théologie, le docteur Bardenhewer, professeur d'exégèse du Nouveau Testament et membre de la Commission biblique, crut devoir protester. Le 10 février, au début de son cours, il déclara que l'article de M. Schnitzer contre l'encyclique *Pascendi* ne

(1) « Legenden-Studien », récension d'un ouvrage que M. Henri Günter venait de publier sous le même titre. Article publié dans *Süddeutsche Monatshefte*.

mériterait pas d'être mentionné s'il ne venait pas de lui, et que son article sur les légendes était plus important :

« M. Schnitzer, dit-il, donne son avis sur les miracles en général, et sur ceux de Jésus-Christ en particulier : Les miracles ne peuvent être historiquement prouvés. Ils doivent être rangés dans le domaine de la légende. La vie de notre-Seigneur, elle-même, contient bien des légendes. Aussi faut-il être bien arriéré pour laisser jouer, à la preuve par le miracle, un rôle aussi décisif dans la dogmatique de l'Eglise. Les miracles sont toujours dans le passé, et, en même temps, à venir ; « dans le présent ils sont toujours insaisissables comme des fantômes »... Il est clair que l'auteur de ces lignes n'est plus catholique. La possibilité et la réalité des miracles sont articles de foi ; et l'anathème du concile du Vatican trouve ici textuellement une application.

« Il est dit encore, dans l'article en question, que les Evangiles ont évidemment un caractère légendaire, parce que, de l'accord unanime des savants éminents, nos Evangiles n'ont été écrits ni par des apôtres ni par des témoins oculaires de la vie de Jésus, ni par des auteurs contemporains, mais des dizaines d'années après la mort de Jésus. » Cela était soutenu autrefois par David Frédéric Strauss ; mais, aujourd'hui, cela est abandonné même par les savants protestants. Ne croyez pas que ces affirmations soient le résultat de recherches scientifiques. Il n'est pas possible que notre foi soit en contradiction avec la science. Et ne vous laissez pas impressionner par la tempête d'applaudissements qui ont suivi certaine manifestation. Il en est toujours ainsi lorsque un théologien catholique s'attaque à l'Eglise. Restons fermes dans notre foi.. (1). »

La protestation de M. Bardenhewer n'eut d'autre résultat que de provoquer de bruyantes manifestations. Les étudiants y témoignèrent leur sympathie envers le professeur condamné et leur mépris pour son collègue qui dans des circonstances si délicates n'avait pas craint de le blâmer.

Outre la chaire d'histoire des dogmes, le docteur Schnitzer

(1) Résumé du *Bulletin de la Semaine*.

occupait à l'Université de Munich, une chaire de pédagogie. Il avait espéré continuer ses leçons sur ce second sujet moins irritant, mais les manifestations dont il était l'objet et la perte de ses élèves ecclésiastiques le décidèrent à demander un congé. Il l'obtint le 11 février et partit pour le Japon où il se proposait d'étudier les vieilles religions nationales.

L'éloignement de M. Schnitzer ne termina point l'agitation. Quelques menus incidents (1) l'entretinrent encore et, pour calmer le mécontentement de leur clergé, les évêques d'Allemagne firent connaître qu'après entente avec le Saint-Siège, il ne serait pas créé de « conseils de vigilance », conformément aux prescriptions de l'encyclique *Pascendi*, mais que dans chaque diocèse, le vicariat général remplirait cette fonction. L'encyclique ne changeait donc rien dans la condition du clergé allemand.

Cette condescendance de la part du Saint-Siège montrait un vif désir d'éteindre promptement toute agitation en Allemagne. Les paroles pacifiques que prononçaient en diverses occasions le nouveau nonce à Munich, Mgr Frühwirth, en étaient une autre preuve. Lorsqu'il prit possession de son poste, le 24 décembre 1907, il disait notamment : « A mon avis personnel, l'Allemagne, — j'entends tout ce qui parle la

(1) Les incidents Wurzberger et Merkle.

M. Wurzberger, curé de Kleukheim (Bavière), avait publié dans l'*Allgemeine Zeitung*, une lettre contre l'encyclique « Pascendi ». Il se rétracta humblement dans l'*Augsburger Postzeitung*.

Le 7 février (1908), le journal clérical, l'*Augsburger Postzeitung* fut condamné à 250 marks d'amende pour avoir publié un article diffamatoire contre les abbés Sebastien Merkle et François-Xavier Kiefl, professeurs à la faculté de Wurzbourg. Le curé de la cathédrale de Wurzbourg, le chanoine Braun, se reconnut l'auteur de l'article incriminé. Il reprochait aux deux professeurs d'être restés fidèles à la mémoire de Schell et d'avoir intrigué contre l'autorité de Rome avec certains catholiques de l'Allemagne du Nord et avec la *Kœlnische Volkszeitung*.

langue allemande, — est l'élément sur lequel le Vatican peut et doit fonder de grandes espérances (1). » Et le fin diplomate croyait devoir soutenir non seulement que les origines mais encore que les seuls foyers de développement du modernisme étaient en France et en Italie, et que l'Allemagne apparaissait aux yeux de Rome pure de cette nouvelle hérésie.

(1) Pernot, 151. — Mgr Frühwirth a été tancé par M. Emm. Barbier (*Critique du libéralisme*, octobre 1911, p. 818-819), pour son attitude en Allemagne ; son censeur le reconnaît d'ailleurs « comme un prélat pieux et bienveillant, répugnant à toute polémique ».

Aux études à consulter citées dans ce chapitre, on peut ajouter l'article « Der Reformkatholizismus in Deutschland » par Henri Holtzmann dans *Protestantische Monatshefte*, 1908, n° 10.

On trouvera d'intéressants points de vue italiens sur le modernisme en Allemagne dans *La Crisi Odierna del catholicismo in Germania*, par M. Minocchi (Florence, tipografia Ariani, in-8, 100 p. ; fin 1907), et surtout dans le *Rinnovamento* (1908, fasc. III, p. 542-557).

# CHAPITRE QUINZIÈME

## LES APPLICATIONS DE L'ENCYCLIQUE PASCENDI

Excommunication de M. Loisy
Les Lettres Pastorales de 1908. — Nova et Vetera
Les Letttes d'un Prêtre Moderniste Italien
(Janvier - Juin 1908)

Pendant que le pape et les évêques excommuniaient ou frappaient de censures les Tyrrell, les Engert, les Schnitzer, et les auteurs italiens du *Programma dei Modernisti*, le public attendait avec curiosité la conduite que tiendrait l'autorité ecclésiastique envers M. Loisy, le prétendu chef du mouvement et certainement celui de tous les novateurs qui avait porté à la tradition les coups les plus irréparables. Son sort semblait d'autant plus intéressant qu'on ne savait ce que faisait, dans la retraite campagnarde où il s'était confiné, cet écrivain naguère encore si actif.

A la vérité, immédiatement après la publication de l'encyclique, il avait adressé au cardinal secrétaire d'Etat une lettre privée (1) pour protester contre des opinions que semblait lui

(1) Lettre datée du 29 septembre, publiée par M. Loisy dans *Quelques lettres*, p. 232.

attribuer le document pontifical. La communication, rédigée avec vivacité, ne disait point si son auteur avait encore la prétention de se croire catholique. Après trois mois de silence, le cardinal Merry del Val écrivit à l'évêque de Langres, sur le territoire duquel demeurait l'exégète, d'exiger de lui une rétractation pleine et entière, faute de quoi Sa Sainteté serait obligée de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser le scandale que causait sa permanence dans l'Eglise.

M. Loisy répondit à l'évêque :

«... Adhérer purement et simplement à la condamnation du *modernisme*, tel qu'il a été condamné par l'Encyclique pontificale, serait confesser que je ne trouve plus en moi aucune idée consistante, et que je suis actuellement en dehors de toute raison, comme l'Encyclique proclame que j'ai été jusqu'à présent en dehors de toute foi. Un pareil aveu, Monseigneur, ne me conduirait pas à l'orthodoxie, mais au néant de l'intelligence et de la conscience. Les conclusions auxquelles m'ont amené de longues années d'étude ne sont certainement pas exemptes d'imperfections ni d'erreurs ; mais, si je les rejette, je ne sais plus à quoi me reprendre, car celles que j'ai dû abandonner, à mesure que j'avançais dans mes travaux, ne sont pas plus acceptables pour moi aujourd'hui qu'hier ; si je pouvais oublier tout ce que j'ai appris et écrit au sujet des Livres Saints, je ne serais pas plus à mon aise avec les enseignements de l'Encyclique touchant l'inspiration des Ecritures par exemple, ou la composition du Pentateuque, ou celle des Evangiles. Mon esprit serait aussi incapable de vivre dans l'atmosphère intellectuelle du décret *Lamentabili* et de l'Encyclique *Pascendi*, que mes poumons seraient incapables de respirer au fond de la mer. La soumission pleine et entière dont parle Mgr Merry del Val ne pourrait être de ma part qu'un mensonge ; et au lieu d'être un sacrifice méritoire, comme le dit Votre Grandeur, ce serait pour moi un geste dépourvu de sens et contraire à toute moralité (1)».

(1) Lettre du 19 janvier 1908, publiée dans *Quelques Lettres*.

Au moment où M. Loisy écrivait cette lettre, il achevait l'impression d'un gros commentaire sur *Les Evangiles synoptiques* et d'un petit volume de *Simples réflexions sur le décret « Lamentabili sane exitu » et sur l'encyclique « Pascendi dominici gregis »*. Ces ouvrages, mis en vente le 31 janvier, furent suivis dix jours plus tard par une brochure intitulée *Lendemains d'encyclique* (1), signée « Catholici », dans laquelle on examinait les conséquences que l'acte pontifical pouvait avoir sur la conduite du clergé et sur l'avenir du catholicisme.

Cette littérature fit reprendre à Rome l'examen du cas de M. Loisy. En attendant la sentence et pour la préservation du troupeau du Seigneur, l'archevêque de Paris, Mgr Amette, défendit, sous peine d'excommunication spécialement réservée au souverain pontife de lire, d'imprimer ou de détenir les deux nouveaux ouvrages de M. Loisy et il défendit, sous peine de péché grave, de lire le *Programme des Modernistes* dont la traduction venait aussi de paraître. Ces prohibitions furent immédiatement portées dans la plupart des diocèses français, par voie d'adhésion à cette ordonnance. Les *Lendemains d'Encyclique* qui infligeaient à l'orthodoxie un coup plus redoutable que le *Programme*, n'étaient pas condamnés : l'archevêque les ignorait sans doute encore au moment où il écrivait.

Le 7 mars suivant, M. Loisy, qui refusait toute soumission, fut excommunié nominativement et déclaré « devant être évité par tout le monde ».

Les polémiques que suscitèrent ces divers incidents s'élargirent singulièrement par toute la France et même dans toute la catholicité par la publication des lettres pastorales dont les évêques font ordinairement précéder leurs ordonnances quadragésimales. Cette année-là, bon nombre d'entre

(1) Paris, librairie Nourry. Traduction allemande : *Antwort der französischen Katholiken an den Papst*, Autorisierte Ausgabe übertragen von René Prévôt (Iena, Diederichs).

eux prirent le modernisme pour thème et cherchèrent à prémunir leurs ouailles contre les doctrines condamnées par l'encyclique *Pascendi*. Bon nombre d'entre eux imposèrent également à leurs prêtres, pour les conférences ecclésiastiques, la réfutation de ces erreurs (1).

(1) Voici quelques-unes des questions portées au programme des conférences du diocèse de Saint-Claude par l'évêque, Mgr Maillet :

« Quelle est la forme, la valeur doctrinale et l'autorité disciplinaire de l'Encyclique *Pascendi ?*

« Quel mobile a poussé S. S. Pie X à écrire ce document ? — Pourquoi y a-t-il urgence à condamner le modernisme ? — Comment ses fauteurs sont-ils particulièrement dangereux ? — Tous les fauteurs du Modernisme l'enseignent-ils dans son ensemble ? — Les intentions de tous sont-elles les mêmes ? Le pape se prononce-t-il sur ces intentions ? — Y a-t-il lieu de distinguer entre les *doctrines* modernistes et les *procédés* et *tendances* modernistes ? — De la solennelle condamnation des premières que faut-il conclure au sujet des autres ?

« Distinguer les différents personnages que comprend un moderniste complet. Faut-il, pour être moderniste, remplir tous ces rôles ?

« Exposer avec l'Encyclique l'*Agnosticisme*. Comment est-il le point de départ *négatif* du modernisme ? — A quelles définitions de foi se heurte-t-il ? — Comment est-il condamné par une saine philosophie ? — En peut-on déduire logiquement l'athéisme scientifique ou historique ?

« Exposer l'*immanence vitale*, principe positif du modernisme ? — d'où procède-t-elle ? où réside-t-elle ? Comment atteint-elle Dieu ? — Comment ce principe conduit-il au panthéisme ? — Y a-t-il un sentiment religieux dans un sens catholique ? Comment diffère-t-il du sentiment des modernistes ? »

Les conférences du diocèse de Bayonne ont été publiées en un volume intitulé : *Le Modernisme. Conférences ecclésiastiques du diocèse de Bayonne. Année 1908* (Bayonne, Lasserre, 1909, in-8°, 295 p.). Ouvrage curieux, montrant comment un clergé diocésain considérait la question sous le regard d'un évêque intransigeant. Cf. l'étude « Au diocèse de Bayonne », dans ma seconde série d'*Evêques et diocèses* (pages 109-169).

En Italie, le modernisme s'efforçait de faire bonne contenance. Au mois de janvier 1908, parut à Rome une revue bi-mensuelle, *Nova et Vetera*, d'une nuance extrêmement prononcée. Elle se prétendait la seule expression authentique du véritable modernisme et l'organe de cette « société internationale scientifico-religieuse », qui était censée avoir édité la *Réponse à l'Encyclique*. En réalité, la revue ne disposait que de courtes ressources financières. Elle émanait de quelques jeunes Romains, auxquels Tyrrell promit son concours, et qui étaient décidés à mener, pour la plupart sous des pseudonymes, une campagne très vive contre l'orthodoxie.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, un décret du cardinal-vicaire Respighi, condamna promptement, c'est-à-dire le 28 janvier, les rédacteurs et les collaborateurs de la Revue. Il déclarait frappé de suspense *a divinis* tout prêtre qui en était abonné ou lecteur.

Dans le même temps, le 23 janvier, don Salvatore Minocchi, était également frappé de la même censure pour avoir prononcé sur la Genèse une conférence frondeuse (1) envers les décisions de la commission biblique et les directions pontificales en matière d'exégèse.

Quant à M. Murri, il entrait dans une période critique. Déclaré suspens *a divinis*, le 15 avril 1907, s'il n'avait pas fait sa paix avec l'autorité ecclésiastique dans le délai d'un an, il s'exposait, par cela même et sans commettre de nouvelle faute contre l'autorité hiérarchique, à des peines plus grandes. La perspective de l'excommunication l'effrayait. Il ne savait pas si ses partisans et particulièrement la Ligue démocratique nationale, auraient le courage de le suivre encore lorsqu'il serait officiellement hors de l'Eglise. Aussi

(1) *L'Enigma della Genesi nel pensiero antico e moderno* (Florence, 1908, in-12, 31 p.). — Depuis M. Minocchi a publié sur la même question : *La Genesi con discussioni critiche*. 1a parte. Sezione 1a. Cap. I-III (Florence, 1908, in-8, 125 p.).

négociait-il sa rentrée dans le giron, tout en s'efforçant de ne pas renier ses derniers actes et de ménager l'avenir. Pour plaire au Vatican, il séparait nettement sa cause de celle du *Programme des modernistes* (1), des rédacteurs de *Nova et Vetera* (2) et de M. Loisy (3) ; enfin, il suspendait la publication de sa propre revue (4). Mais les formules équivoques dont il prétendit user dans son acte de soumission l'empêchèrent d'être agréé par Pie X (5).

Les manifestations novatrices acquirent alors leur maximum d'éclat en Italie par la publication, au mois d'avril 1908, des « Lettres d'un prêtre moderniste (6) ». Elles éma-

(1) Cf. *Giornale d'Italia*, 6 novembre 1907 ; M. Murri déclare qu'il n'a pas pris part à la rédaction de cette réponse. Dans le *Rinnovamento* du mois précédent, il avait publié une étude où il montrait que parmi les philosophes modernes prétendus catholiques, il y en a qui soutiennent des doctrines inconciliables avec l'explication traditionnelle du dogme, bien plus avec le dogme lui-même. A la fin de décembre 1907, il publia 2 livres : I. *La politica clericale e la democrazia* (recueil d'articles de polémique politique, publiés depuis 1905, — traduction espagnole en 1911) ; II. *La filosofia nuova e l'enciclica contro il modernismo*.

(2) Cf. *Rivista di Cultura*, N° du 16 février 1908 (feuille de couverture).

(3) *Rivista di Cultura*, N° du 1er mars 1908 ; compte-rendu des *Evangiles synoptiques* de M. Loisy. Malgré ses protestations d'orthodoxie, M. Murri s'écartait alors de plus en plus de la doctrine catholique, comme le prouve une brochure qu'il fit imprimer, sans la signer, vers le mois de juin 1908 : *Filosofia della Fede, Appunti*.

(4) Le dernier numéro parut le 16 mars 1908. — Une nouvelle série commença au mois de janvier 1909 ; durant cette année-là, la revue ne fut plus que trimestrielle.

(5) Les documents des négocations de M. Murri ont été publiés au mois d'avril 1910, par l'archevêque de Fermo, dans la brochure suivante : *Lettera pastorale di Mons. Carlo Castelli, Arcivescovo di Fermo, La verità sul caso del sac. Romolo Murri* (256 pages).

(6) *Lettere di un Prete modernista* Roma, Libreria editrice, Romana, 1908, in-8°, 288 p.).

naient d'un ecclésiastique authentique et la rédaction de *Nova et Vetera* s'était solidarisée avec lui en reproduisant les passages les plus crus de son radicalisme. L'auteur avouait sans ambages ce programme :

« Pour ce qui regarde, disait-il, les principes théoriques fondamentaux du catholicisme, doctrine de l'immortalité de l'âme, de l'existence d'un Dieu personnel, de la divinité du Christ, nous y voyons des attitudes pragmatistes, privées de toute valeur abstraite et objective, et exprimant seulement des dispositions particulières de l'âme religieuse. En considérant le développement historique du Christianisme, nous voyons que l'espérance initiale du royaume s'est, avec le temps et une lente désillusion, transformée dans l'espérance du paradis ; que l'attente imminente du Christ-Messie a, par une évolution naturelle de l'esprit des fidèles, fait place à la foi dans le Christ-Dieu ; que le sens vague de la dépendance de la Divinité a fini par être délimité et circonscrit dans la théodicée catholique, d'abord sur une base platonicienne, ensuite sur une base aristotélicienne. Nous tenons à faire connaître la relativité de ces conceptions dogmatiques, leur valeur purement pratique, leur caducité. Elles ont, en fait, alimenté, pendant de longs siècles, la religiosité humaine. Mais aujourd'hui que vient s'inoculer dans cette religiosité un nouveau contenu, à savoir l'espérance du perfectionnement progressif des hommes, leur valeur pragmatique tombe en décadence. Nous n'avons pas le droit, cependant, de les abandonner bruyamment, en renonçant, avec irréflexion, à tout notre passé religieux. Nous voulons seulement accomplir autour de ces conceptions une œuvre persévérante d'érosion. Quand elle sera achevée, elles tomberont d'elles-mêmes, et la nouvelle religiosité trouvera de nouvelles attitudes de pensées pour y attacher son expansion vitale. » (1)

« Pour nous le mot catholicisme n'a que son sens étymologique. C'est la réunion de tous ceux qui aspirent vers un idéal élevé d'amélioration humaine. Du moment que cet idéal est civique, il ne peut pas manquer d'être religieux, la religion n'étant que l'espérance, et pas autre chose (2). »

(1) Ouvrage cité, p. 125-126.
(2) *Lettere*, p. 127.

« Nous pouvons à bon droit nous dire chrétiens ; même plus chrétiens que les catholiques officiels. Le catholicisme, en effet, quoiqu'il représente la continuation historique de l'évangile, n'en constitue pas la continuation psychologique, parce que l'état d'âme, d'ascétisme et de mortification qu'il suppose, ne correspond pas à l'état d'âme que Jésus a créé avec l'espérance du royaume et la joie d'un triomphe imminent (1). »

« Le modernisme se propose de substituer au dogmatisme catholique et au piétisme pessimiste et individualiste qui prévalent dans l'Eglise depuis le temps du moyen âge monastique, une expérience très simple et facilement renouvelée, de cette grande expérience messianique qui a constitué le suc de la prédication de Jésus, et qui, *mutatis mutandis*, est au fond des plus nobles aspirations de l'âme contemporaine (2). »

« Nous ne lançons pas l'anathème aux joies intenses de l'amour. La perfection ne consiste plus pour nous dans le renoncement ascétique ni dans une mortification imprégnée d'une horreur manichéenne pour la nature. La vie est belle dans toutes ses manifestations ; la joie est dans la satisfaction de toute notre volonté : la richesse de l'existence est dans l'épuisement réglé et harmonique de toutes nos puissances. Loin de nous la sympathie pour ces formes barbares de la perfection spirituelle que le moyen âge a conçues et réalisées avec tant de douleurs. Il n'y a rien en nous de mauvais. Aucune malédiction de péché ne pèse sur nos âmes, réseau magnifique d'énergies désireuses de se répandre dans l'action. Seule une expansion incomplète, seul le perpétuel désir de centupler l'activité provoque en nous le sens du mécontentement et l'impatience d'une plus haute manifestation de la vie (3). »

L'étalage de ces théories parut inopportun aux modernistes tacticiens et modérés, et si le livre suscita des discussions en Italie parmi les différents groupes du parti, on s'efforça de ne pas les laisser transpirer au dehors.

(1) *Lettere*, p. 129.
(1) *Lettere*, p. 139.
(2) *Lettere*, p. 117, voir aussi pages 123, 124, 131, 149.

L'empire d'Autriche eut aussi son incident.

Au mois de février 1908, un libre penseur, M. Louis Wahrmund, professeur de droit canonique à la faculté de droit de l'université d'Innsbruck, prononça une conférence où il prenait vivement à partie les derniers actes pontificaux et l'obscurantisme de l'Eglise. Laïque, professeur dans une faculté laïque, s'adressant en dehors de son cours à des laïques venus bénévolement l'entendre, M. Wahrmund avait parfaitement le droit d'exprimer sa pensée, sans créer par là d'incident universitaire ou religieux. Mais comme les jésuites regardent Innsbruck comme leur fief, parce qu'il y possèdent la faculté de théologie, ils résolurent de tirer vengeance de cet audacieux. Des manifestations, presque des émeutes, furent organisées contre lui ; on y mobilisa les paysans des villages voisins. Dans le monde entier, les journaux cléricaux feignirent de croire que M. Wahrmund professait devant les étudiants ecclésiastiques (1), ils le transformèrent en catholique révolté contre le saint-siège, et exploitèrent son cas pour prouver les périls que le modernisme faisait courir à l'Eglise. Le nonce protesta auprès du gouvernement autrichien. Enfin, le professeur devenu impossible dans le Tyrol fut transféré au mois de juin à l'université de Prague (2).

Les Etats-Unis eux-mêmes, où l'on s'occupe si peu de théologie dogmatique, connurent les discussions, les dénonciations et les destitutions suscitées par l'encyclique *Pascendi*.

Tout d'abord il semble que le document pontifical ait été reçu dans ce pays avec une froideur particulière. L'un des prélats les plus en vue, mais que son âge ou sa santé dispense d'activité, dit même après en avoir pris connaissance : « Je suis heureux que ma tâche soit terminée. »

(1) Le professeur de droit canonique à la Faculté de théologie était alors le Père Michel Hoffmann, S. J.

(2) Sur cette affaire, cf. *L'Exode,* 25 août 1908.

En 1907, l'archevêque de San-Francisco, Mgr Riordan, les évêques, ses suffragants, et le clergé de son diocèse, avaient présenté pour la coadjutorerie de cet archevêché, selon les formes usitées aux Etats-Unis, le docteur Hanna, professeur au grand séminaire de Rochester. Ce dernier ne fut pas nommé parce qu'il avait été dénoncé à Rome comme moderniste, par un de ses collègues. Lorsque l'évêque de Rochester, Mgr Mac Quaid, eut appris le motif de l'échec du Dr Hanna, il fit, pour démasquer le dénonciateur, signer par tous les professeurs de son séminaire une protestation dans laquelle ils déclaraient, chacun en ce qui le concernait, qu'ils n'avaient envoyé à Rome aucune charge ni accusation touchant la morale de leur confrère, l'intégrité de sa foi ou la correction de son enseignement, qu'ils ne s'étaient faits les complices de personne pour l'envoi de pareilles charges, et qu'ils ressentaient profondément cette imputation que l'un d'eux eût pu se rendre coupable d'un tel acte.

Tous les professeurs signèrent cette protestation à l'exception d'un certain Andrew Breen qui, en refusant sa signature, se reconnut l'auteur de la délation. Ses collègues le mirent en quarantaine. Il tenta de se justifier par une longue lettre où il disait, qu' « après tout, l'action pour laquelle il était si amèrement attaqué était recommandée par le pape lui-même ». Les commentaires avec lesquels la presse américaine accueillit la lettre de Breen, lui montrèrent que sur ce point là du moins son pays ne semblait pas complètetement gagné aux prescriptions pontificales.

Un peu plus tard des anti-modernistes, qui n'étaient peut-être pas Américains, dénoncèrent à Rome la revue publiée par les directeurs du grand séminaire de New-York (1),

(1) Séminaire situé à Dunwoodie. Le directeur de la revue était le supérieur M. James Driscoll, assisté de deux de ses professeurs, MM. John Brady et Francis Duffy. M. Driscoll avait appartenu à la Compagnie de Saint-Sulpice, avec plusieurs de ses collabora-

*The New-York Review*. Le résultat de l'affaire fut qu'au mois de septembre 1908, les abonnés de la revue reçurent une lettre les avisant de sa suppression et que le prix de l'abonnement leur serait remboursé. Les articles qui avaient motivés cette mesure avaient pour auteurs le docteur Hanna, le Père Mac Sorley, pauliste, et un ex-jésuite, le Révérend Cornelius Clifford. Cependant la revue avait toujours paru avec l'*imprimatur* de l'archevêque, Mgr Farley.

On dénonça pareillement à Rome une *Encyclopédie catholique* (1), en cours de publication à New-York et dont les principaux directeurs étaient deux professeurs de l'Université catholique de Washington, MM. Edward Pace et Thomas Shahan, et un jésuite, le Père Wynne. Les archevêques des Etats-Unis s'efforcèrent d'empêcher une mise à l'index qui eût discrédité chez eux la prétendue science catholique. Quand l'affaire eut été arrangée et que les directeurs de *l'Encyclopédie* eurent promis de rentrer dans les sentiers de la plus stricte orthodoxie, un théologien antimoderniste des plus en faveur auprès du pape, le Père Alexis Lepicier, écrivit au Père Wynne une lettre de félicitations qui

teurs : il la quitta quand le séminaire passa, en 1906, de la direction des sulpiciens à celle du clergé diocésain. Depuis, l'archevêque de Boston, le cardinal William O' Connell, a pareillement congédié de son séminaire de Brighton les sulpiciens qui ne possèdent plus aux Etats-Unis que les deux grands séminaires de Baltimore et de San-Francisco, et deux petits séminaires, l'un en Maryland, l'autre en Californie.

(1) *The Catholic Encyclopedia*, An international work of reference on the constitution, doctrine, discipline and history of the Catholic Church. In 15 volumes, New-York, R. Appleton and C°. (Tome 1er, 1907 ; t. XI, 1911). — L'article « Modernisme » (t. X), écrit par le P. Arthur Vermeersch, S. J., professeur à Louvain, comprend 6 pages et ne donne naturellement aucun détail sur le modernisme aux Etats-Unis.

put retenir les souscripteurs ou en procurer de nouveaux (1).

Enfin les Etats-Unis eux-mêmes connurent les destitutions pour cause de trop grande science. En 1909, le Vatican demanda que la direction du séminaire de New-York fut enlevée à son digne supérieur, M. Driscoll. L'archevêque le fit alors permuter avec un curé (2) dont le genre d'érudition ne pouvait porter ombrage à l'autorité suprême. En 1909, les administrateurs de l'Université catholique de Washington crurent également devoir rendre sa liberté au Docteur Poëls, qui s'en retourna dans son pays. Reconnu inutilisable ou dangereux dans la science pure, le savant exégète fut nommé « moderator » ou conseiller-adjoint d'une société de mineurs, (3) tout comme autrefois M. Loisy avait été relégué dans une aumônerie de dominicaines.

Durant ces incidents, la presse américaine se montra peu favorable aux actes pontificaux. Des ministres protestants témoignèrent d'une tendre sympathie pour le nouveau catholicisme. L'un d'eux fut le professeur épiscopalien Charles Briggs (4), qui avait étudié de très près les affaires

(1) Lettre datée du 6 novembre 1908 et publiée par *La Croix*, 15 janvier 1909. — A propos des difficultés de cette Encyclopédie avec le Vatican, on écrivait des Etats-Unis au *Bulletin de la Semaine* : « Il n'y a pas de condamnation formelle, mais il y a eu condamnation en tout sauf la formalité, et, si la mesure n'est pas considérée comme une condamnation par les parties en cause, elle pourra être rendue formelle et elle le sera. » *Bulletin*, 25 novembre 1908, p. 572.

(2) Le Rev. Chidwick, recteur de l'église Saint-Ambroise, à New-York.

(3) A Kerkrade, Limbourg. — L'attitude que M. Poëls a prise dans le *Journal de Kerkrade* à propos des syndicats ouvriers, l'a fait accuser en 1911 de « modernisme sociologique ». Cf. ci-dessous, ch. XVIII.

(4) Briggs (Charles-Auguste), né en 1841 à New-York, ministre presbytérien de 1869 à 1874, ensuite professeur à l'« Union Theological Seminary » de New-York. En 1892, il fut dénoncé

romaines et qui avait obtenu de Pie X, deux ans auparavant, une audience dont il gardait un tendre souvenir. Il semblait si bien gagné à la papauté que les louanges qu'il lui prodiguait commençaient à être utilisées dans l'apologétique ultramontaine (1). Mais devant le nouveau syllabus et l'encyclique *Pascendi*, il avoua franchement le désappointement que lui causait l'attitude réactionnaire du Vatican (2). Seulement les termes dont se servait cet honnête libéral montraient qu'il n'avait guère l'esprit critique, et qu'il n'avait pas mieux compris le modernisme que la doctrine catholique romaine et les documents qui servent de base à la révélation chrétienne.

comme hérétique et condamné en 1893, par l'assemblée générale presbytérienne. Il entra alors dans l'Eglise protestante épiscopale qui l'ordonna prêtre en 1898.

(1) Cf. *Evêques et diocèses*, 2e série, p. 140-141.

(2) Article dans *The North American Review*, février 1908, p. 199-212. — Cf. du même dans la même revue, juin 1909, « Modernism Mediating the Coming Catholicism ». Un pasteur congrégationaliste de New Haven (Connecticut), le Rev. Newman Smyth a pris une position analogue ; Cf. son article « Modernisme » dans *Scribner's Magazine*, février 1909, et son livre *Passing Protestantism and Coming Catholicism* (New-York, Scribner, 1908).

# CHAPITRE SEIZIÈME

## LES DERNIÈRES DÉFAITES

UNE MÉDAILLE PONTIFICALE. — UN *Gloria Victis !* — M. LOISY AU COLLÈGE DE FRANCE. — M. MURRI ÉLU DÉPUTÉ. — EXODE DE M. MINOCCHI. — MORT DE TYRRELL. — L'ABBÉ ERMONI.

(Juin 1908 - juillet 1909).

Neuf mois après la publication de l'encyclique *Pascendi*, il était impossible, pour tout observateur impartial, de nier que Pie X eût remporté la victoire sur le modernisme. Les prétendus réformateurs semblaient dans la déroute la plus complète et la plus irréparable. Il n'est donc pas étonnant que la curie romaine ait eu l'idée de commémorer son triomphe sur la médaille de la cinquième année du pontificat de Pie X.

D'après un usage très ancien, antérieur au XVe siècle, le pape fait frapper chaque année à l'occasion de la fête des Apôtres Pierre et Paul une médaille à son effigie et dont le verso représente un des faits les plus importants accomplis depuis la dernière fête des Apôtres. Et le pape distribue aux dignitaires de la cour pontificale cette médaille tirée en exemplaires d'or, d'argent et de bronze.

Pour la fête du 29 juin 1908, Pie X se fit représenter par le chevalier Bianchi, graveur des Palais Apostoliques, terrassant l'hydre du modernisme en face du monde entier. Le pape, en mozette, sur la chaire de Pierre, tient en main un parchemin figurant l'encyclique *Pascendi*. Le geste de sa main indique la condamnation du monstre qui se tord à ses pieds et cherche à déchirer le parchemin tout en piétinant sur trois livres portant les mots : *Biblia*, *Traditio*, *Scolastica*. Les cinq figures allégoriques des cinq parties du monde entourent le pontife. L'Europe est à genoux, de même que l'Afrique ; les trois autres sont debout. L'inscription porte *Modernismi errore damnato*, avec la date *VI Id. Sept. MCMVII*, qui est celle de la publication de la mémorable encyclique.

Quelques plaisanteries faciles accueillirent ce petit monument, mais on ne pouvait nier qu'il exprimât une réalité : le triomphe de la papauté aux yeux du monde entier.

Désireux de relever les affaires du modernisme, M. le pasteur Paul Sabatier eut l'idée de publier en volume trois conférences qu'il avait prononcées en son honneur à Londres aux mois de février-mars 1908. Il y avait chanté sa victoire : « Le modernisme, est déjà virtuellement vainqueur... Le modernisme est aussi sûr de l'avenir que la sève qui monte dans l'arbre, et toutes les forces lancées contre lui seront aussi inefficaces que le serait une armée envoyée contre le printemps, ou plutôt je me trompe, les persécutions de l'autorité ecclésiastique ont rendu au modernisme un inestimable service en le préservant des sceptiques, des arrivistes, des dilettanti... (1) ».

Naturellement, conformément à sa vieille tactique, M. Sabatier avait représenté ces virtuels vainqueurs comme des catholiques authentiques. « Si on voulait, avait-il dit, donner aux modernistes leur vrai nom, il faudrait les appeler,

(1) *Les Modernistes*, p. 105-107.

tout purement et simplement, catholiques. Ils le sont, en effet, complètement, dans le sens religieux, philosophique et historique du mot (1). »

Quelques mois avaient suffi pour infliger un éclatant démenti à ces opinions optimistes. Non seulement la virtualité ne s'était pas actualisée, mais encore les *Lettere* du moderniste italien et les *Quelques Lettres* publiées par M. Loisy prouvaient que le prétendu catholicisme de leurs auteurs était d'une nature toute particulière et fort distincte du traditionnel « dans le sens religieux, philosophique et historique du mot ». Et cependant, d'après M. Sabatier, ces auteurs étaient les vrais représentants du modernisme le plus authentique. Aussi, en imprimant ses conférences, le distingué pasteur crut-il prudent de ne pas faire allusion aux *Lettere*, peu connues en France, et de tourner le sens du principal des documents récemment imprimés par M. Loisy.

L'ancien professeur de l'Institut Catholique avait écrit à l'un de ses correspondants :

« La question qui est au fond du problème religieux dans le temps présent n'est pas de savoir si le Pape est infaillible, ou s'il y a des erreurs dans la Bible, ou même si le Christ est Dieu, ou s'il y a une révélation, tous problèmes surannés, ou qui ont changé de signification, et dépendent du grand et unique problème, mais de savoir si l'univers est inerte, vide, sourd, sans âme, sans entrailles, si la conscience de l'homme y est sans écho plus réel et plus vrai qu'elle-même...

«... Je suis comme vous devant ce grand mur éternel. Je l'interroge, et, dans la réponse que je me fais, je crois que c'est lui, si insensible en apparence, qui me parle ou qui parle en moi. Car, après tout, je suis une pierre de ce mur, *cœlestis urbs Jerusalem ;* il est, d'une certaine manière, tout en moi comme je suis tout en lui ; il doit être vivant comme moi, et ce n'est pas un mur de pierre, mais une construction animée ; il souffre en moi, j'aurai la paix en lui (2). »

(1) *Ibid.*, p. 24. — Cf. ci-dessus, ch. VIII, p. 118.
(2) *Quelques Lettres*, p. 45-47.

Commentant ce passage, M. Sabatier entendit de l'Eglise le mot que M. Loisy avait pensé de l'univers, et il écrivit :

« *L'Eglise souffre en moi, j'aurai la paix en elle !* Avait-on jamais dit avec plus de simplicité et plus d'émotion, plus de vérité vécue, les liens qui rattachent la jeune génération catholique à tout le reste de l'Eglise ?... Cette parole restera comme l'expression authentique des sentiments de la nouvelle école vis-à-vis de l'Eglise. Paraphrasant la triomphante parole de saint Paul, ses représentants pourraient se dire plus que vainqueurs et assurés que rien ne pourra les séparer d'elle (1). »

M. Sabatier présenta son livre au lecteur, en lui disant :

« L'Eglise en ce moment ressemble à un champ de bataille, au soir d'un grand carnage. Spectateur étranger au débat, je n'ai pu m'empêcher d'approcher, et en relevant les blessés d'une main peut-être maladroite, je leur ai murmuré *Gloria victis !* (1) »

L'ouvrage de M. Sabatier reçut un brillant accueil. L'auteur le présentait d'ailleurs comme le fruit d'une grande

(1) *Les Modernistes*, p. XLI.

(2) *Les Modernistes*, p. VII. — Voici le titre exact de l'ouvrage : *Notes d'histoire religieuse contemporaine. Les Modernistes, avec le texte intégral de l'Encyclique « Pascendi », du Syllabus « Lamentabili », et de la supplique d'un groupe de catholiques français au pape Pie X* (Paris, Fischbacher, mars 1909, in-12, LIV + 256 pages). — Les conférences de Londres comprennent 122 pages. Le reste est réimpression de documents.

Une édition anglaise du livre parut avant la française, sous ce titre : *Modernism. The Jowett Lectures* (London, Fisher Unwin, 1908, in-12, 351 pages).

Avant les conférences de Londres, M. Sabatier avait prononcé sur le même sujet, au mois de septembre 1907, à Sainte-Croix, une conférence publiée dans la brochure intitulée : *Du renouveau catholique et des dispositions que les protestants doivent avoir devant lui* (Saint-Blaise, Foyer Solidariste).

expérience et toute personnelle (1). Pour l'annoncer, on emboucha la trompette épique. M. Raoul Allier déclara que dans « cette histoire passionnante », on « trouve presque, sur le modernisme, les nouvelles de la dernière heure (2). » M. André Mater s'avoua incapable d'exprimer tout ce que ce livre « contient de fin, de vivant, de vigoureux ». Il faut le lire, ajoutait-il, sous peine de ne pas connaître la question moderniste, et il célébrait le savant « qui connaît les origines franciscaines mieux que tous les capucins », et le protestant « qui admire la grandeur du catholicisme plus complètement et consciemment que tous les catholiques » (3). M. Louis Lafon disait : « Lisez les *Modernistes* : c'est plus vécu qu'un roman de Bourget, et c'est beaucoup mieux écrit d'ailleurs (4). » Enfin il fallut plus de quatre colonnes à M. Pierre de Quirielle pour exposer dans le *Journal de Genève* (5) toute sa pensée sur ce chef-d'œuvre.

Au moment où M. Sabatier encourageait publiquement les chefs du modernisme et cherchait à rallier leurs soldats, au moment où paraissait son livre, ceux qu'il déclarait « plus catholiques que le pape », incapables de vivre sans le pape (6), décidés à attendre le pape, ceux-là même, Loisy, Murri,

(1) « Depuis de longues années, je n'ai pas cessé de fréquenter les églises, les sacristies et les couvents ». P. 17. — « Un évêque me recommandait, il y a quelques semaines, en m'écrivant... » P. 112. — « Ce que je sais bien, c'est que les novices de son couvent, lisent tout ce qu'ils veulent. » P. XLIV. — « En février dernier, sur la table de travail d'un évêque anglican, je vis... » P. XXIII.

(2) *Siècle*, 21 mars 1909.

(3) *Nouvelles*, 18 mars.

(4) *Vie Nouvelle* (Montauban), 6 mars.

(5) N° du 26 juillet 1909.

(6) M. Sabatier n'en déclare pas moins ailleurs (page 116) que « l'élection de Pie X n'est pas canonique » et que si les modernistes avaient été théologiens, « ils auraient pu et dû attaquer la canonicité » de cette élection.

Minocchi, quittaient, sans regret ou même avec désinvolture, le pape et le catholicisme.

M. Loisy, élu par les professeurs du Collège de France professeur d'histoire des religions, était nommé à cette chaire, par décret ministériel, le 2 mars 1909. Il y donne un cours purement scientifique, et, comme certaines personnes s'obstinaient encore en 1910 à parler de son modernisme, il a bien voulu leur fournir des explications :

« J'ai ignoré ce que c'était que le *modernisme* catholique, jusqu'à ce que le pape Pie X eût pris la peine de me l'apprendre, en même temps qu'à tout l'univers, dans son Encyclique *Pascendi dominici gregis*. Il aurait été question d'un programme complet de réforme ecclésiastique, portant sur l'enseignement, le gouvernement, la discipline du catholicisme ; un parti aurait été organisé afin d'imposer ce programme à l'Eglise romaine, qui n'aurait eu d'autre ressource, pour échapper à la conjuration, que l'anathème jeté sur les doctrines de la secte et sur les personnes dirigeantes. En fait, ni le programme ni le parti n'ont existé. De divers côtés, et sans aucune entente, plusieurs écrivains catholiques ont émis des vues touchant l'opportunité ou la nécessité de modifier l'attitude de l'Eglise à l'égard de la société moderne ; le régime intérieur de l'Eglise, où la tête en vient de plus en plus à paralyser la vie des membres ; la théologie de l'Eglise, en désaccord avec une science qu'elle condamne sans la connaître. Il n'y avait là que des éclaircissements proposés à l'Eglise elle-même sur une situation incontestablement très grave et qui n'intéresse pas que le Pape et les congrégations romaines, mais tous les catholiques indistinctement. Rome a considéré comme plus dangereux que le danger même ceux qui osaient le dénoncer. Pour bien montrer que l'Eglise ne craint rien, on a solennellement frappé ceux qui se permettaient de craindre pour elle. On aurait pu, avec moins de fracas, leur signifier qu'on n'avait pas besoin de leurs services.

« Celui qui écrit ces lignes s'est donc trouvé *moderniste* sans l'avoir voulu. Par la même occasion, l'Eglise a déclaré qu'il n'était plus catholique. De ce dernier point elle est juge, et sa sentence, — abstraction faite de certaines modalités un peu archaïques, — n'est pas à discuter. Mais il n'est pas en son

pouvoir de faire que ce qui n'a pas été soit. Et si je n'ai jamais eu l'intention de réformer l'Eglise malgré elle, bien moins encore ai-je ce souci maintenant. Une telle prétention ne conviendrait pas à un homme du dehors. Les affaires du catholicisme ne regardent que les catholiques. Après les contre-sens jadis commis sur mes modestes publications par des théologiens qui interprétaient les moindres de mes conjectures critiques en thèses dogmatiques, contradictoires aux décisions des conciles, je ne sais chose plus amusante que ceux de quelques savants protestants ou professionnellement incrédules qui retrouvent du *modernisme* dans mes conclusions d'historien, par exemple, sur les Evangiles. L'un m'accuse de garder très peu de la tradition des Evangiles synoptiques, parce que je suis *moderniste*, et que je veux enlever au protestantisme son fondement historique (1) ; l'autre affirme que je retiens beaucoup de cette tradition parce que je suis moderniste et que j'en ai besoin pour asseoir la nouvelle orthodoxie (2). Les meilleures plaisanteries sont celles qui ne durent pas trop longtemps. Espérons, pour les inventeurs de celle-ci, qu'ils voudront bien ne pas la perpétuer.

« Rien n'est plus moderne que la vérité. C'est à elle que seront consacrés les jours qui me restent. A vingt ans, je m'étais donné sans réserve à l'Eglise, et si sincèrement donné que, même après avoir constaté que plus d'une erreur s'était glissée dans le contrat, je n'ai pas cru devoir reprendre ma parole avant qu'on me la rendît. L'engagement rompu, je ne me sens pas plus qualifié pour entreprendre la *modernisation* du catholicisme que celle du protestantisme, ou du judaïsme, ou celle de l'islamisme. Tous ces cultes ont leurs représentants attitrés, qui assument la responsabilité de leur avenir. Une autre responsabilité incombe à ceux qui, à un degré quelconque, sont investis d'une fonction dans l'enseignement public de notre pays : celle de promouvoir le culte du vrai et du juste, en dehors de tout intérêt confessionnel (3).

(1) Allusion à un article de M. Maurice Goguel, *Revue de l'Histoire des Religions*, déc. 1908, p. 422.

(2) Allusion à un article de M. Maurice Vernes, *Revue des Idées*, 15 mars 1909.

(3) *Correspondance* de l'Union pour la Vérité, juin 1910, pp. 390-393 ; pages reproduites dans *A propos de l'histoire des religions*, pp. 146-149.

Quelques jours après que le prétendu chef du modernisme français était agrégé au plus illustre institut scientifique de son pays, un prétendu chef du modernisme italien, M. Murri, favorisé par de singulières conjonctures politiques, était élu député (14 mars). Huit jours plus tard, un décret du Saint-Office, le déclarait nommément excommunié et ordonnait aux fidèles de l' « éviter ».

La sentence portée contre M. Murri ne constituait pas de représailles contre son succès électoral : elle n'était que l'aboutissement d'une procédure très longue pour le règlement de sa situation ecclésiastique, et la fin des négociations entreprises par l'intéressé lui-même dans des conjonctures bien différentes. A l'archevêque de Fermo, son Ordinaire, Mgr Castelli, qui lui avait adressé, le 19 mars, une dernière sommation canonique « d'avoir à se soumettre immédiatement aux décisions et aux ordres du Saint-Siège », M. Murri avait répondu :

« Le ton arrogant et péremptoire de la lettre de Votre Excellence m'a fait un peu sourire. Je dois avertir Votre Excellence et les Eminentissimes seigneurs cardinaux inquisiteurs généraux de la Suprême Congrégation du Saint-Office que si, de tous ceux qui veulent avoir des rapports avec moi, j'exige des manières correctes et courtoises, je l'exige plus encore de ceux qui prétentendent me parler au nom de Dieu et de son Christ, même quand ils s'appellent inquisiteurs du Saint-Office.

« Quant au contenu de la lettre, je savais, à part la manière indigne dont je suis traité, qu'avec Pie X et son Eglise officielle, une conscience de prêtre intimement et sincèrement religieuse ne peut plus désormais et ne pourra plus, pendant longtemps, agir de concert dans une œuvre de renouvellement religieux et moral de la présente société démocratique.

« J'avais déjà signifié à Votre Excellence et montré par les faits que je voulais désormais travailler pour la foi et les idées religieuses et pour toutes les causes humainement nobles, en dehors du cercle de votre troupeau exsangue.

« Il y a beaucoup de consciences qui ne sont pas de ce troupeau, que les vices du clergé et les erreurs de dégénérescence

du formalisme pharisaïque et superstitieux, devenu si général dans l'Eglise officielle romaine, ont éloignées de celle-ci, mais qui conservent vivant un souffle de religiosité intime et qui aspirent à la vie spirituelle la plus haute et la plus fervente, cette vie que vous ne savez pas alimenter et dont souvent vous étouffez les faibles commencements.

« On peut faire aujourd'hui, en Italie, beaucoup plus de bien spirituel sans vous qu'avec vous.

« L'excommunication dont vous me menacez m'apparaît donc seulement, à part la vaine théâtralité et les détails incivils, comme un mode de prendre note des déclarations que je vous ai déjà faites. Ce que je me propose maintenant de faire est donc une chose simple et claire.

« Jamais, comme en ce moment où vous me chassez de votre corps, je n'ai eu la ferme et certaine confiance d'être avec le Christ et dans la grande âme de l'Eglise (1). »

L'histoire de la carrière politique de M. Murri ne rentre pas dans l'histoire du modernisme, mais elle en constituera peut-être la suite en Italie. Placé, par la malice des partis dans des positions difficiles, il s'en est tiré avec honneur, et il se consacre, avec une vaillance que les épreuves n'ont pas diminuée, à une propagande d'idées religieuses franchement libérales au sein de la démocratie. (2)

(1) Le ton de cette réponse produisit une mauvaise impression sur beaucoup de partisans ou anciens amis de M. Murri. Pour rassurer ces « timides », le nouveau député publia dans l'*Azione democratica* du 4 avril, une lettre dans laquelle il déclarait que lorsqu'il avait écrit sa lettre, il était au lit, en proie à la fièvre.

(2) Dans l'*Almanacco del* **Cœnobium** *per il 1912*, M. Murri fait la profession de foi suivante : « Je suis religieux, certes, parce que je sens l'exigence religieuse de mon esprit et que je m'efforce d'y obéir. Je suis chrétien, aussi, c'est-à-dire j'admets les positions fondamentales du Christianisme : personnalité de Dieu et des consciences, immortalité, action de Dieu Sauveur ;

M. Minocchi n'a pas encouru, comme MM. Loisy et Murri, d'excommunication nominative. Il en a fait lui-même la remarque avec une fréquence qui sembla témoigner quelque regret, comme si Pie X n'avait point rendu toute justice à son mérite (1).

Après avoir mené grand bruit autour de la suspense *a divinis* qui lui fut infligée le 23 janvier 1908, et grand bruit autour des tentatives de réconciliation qui suivirent cet incident, il quitta la soutane, au mois d'octobre suivant, en expliquant longuement son acte (2). Un peu plus tard, il avoua que, pour lui, le véritable but du modernisme n'était pas, en réalité, une réforme de l'Eglise catholique, « utopie irréalisable et impossible », « mais un effort pour résoudre tous les éléments vivants du catholicisme actuel dans le progrès général de la société humaine ».

« Et c'est pourquoi, ajoutait-il, si le programme minimum, pour ainsi dire, des protestants et des catholiques modernes est la réunion des églises séparées en une seule église chrétienne, leur programme maximum ne peut être que la résolution de l'Eglise chrétienne dans la démocratie sociale universelle, tendant à réaliser une forme ultérieure et plus vaste du catholicisme. La tendance des prêtres modernistes au socialisme n'est donc pas

— je les admets, non pas comme des doctrines démontrées, mais comme des règles *acceptées*. Et je porte dans ma conscience anxieuse et dolente des désirs et des conflits qui la surpassent et que Dieu résoudra, — quand et comment, il le sait. »

(1) Dans un entretien publié par la *Stampa*, 25 janvier 1911, M. Minocchi finit par envisager l'hypothèse qu'il ne serait excommunié que quand il se marierait. « La scommunica sarà allora il regalo di nozze del Vaticano ». Il s'est marié sans recevoir ce cadeau. — Sur son mariage, cf. ses explications dans *Giornale d'Italia*, 27 juillet 1911, et sa lettre dans *Battaglie d'Oggi*, septembre 1911.

(2) Lettres dans *Giornale d'Italia*, 24 octobre 1908, dans *Quercia*, novembre, *Le Chrétien*, 1re quinzaine de décembre 1908.

un caprice bizarre, mais un fait de conscience profond et la dernière interprétation des principes évangéliques, selon lesquels ils furent formés, bien ou mal, durant leur éducation au séminaire (1). »

Plus tard encore, à la fin d'octobre 1909, au congrès de philosophie qui se tint à Rome, M. Minocchi a dévoilé le fond de sa pensée :

« La philosophie moderne, dit-il, reconnaît l'immanence initiale et fondamentale de l'être dans l'esprit humain. Elle dépasse définitivement l'affirmation d'un Dieu personnel, projection que l'homme faisait de lui-même sur le miroir de l'univers. Elle a réussi à se délier et à délier la religion des liens du dogme, c'est-à-dire d'un énoncé spéculatif usurpé sur la religion pour imposer des limites et des catégories à la liberté de penser. La philosophie a pour fin la connaissance logique de l'absolu, connaissance qui n'est pas possession. La possession est à la religion et dans ce sens il n'y a qu'une seule religion dont les diverses religions historiques ne sont que les moments et les expériences (2). »

Quant aux prêtres modernistes, qui, « restant extérieurement fidèles au Pape, ne sont, dans le sanctuaire de leur conscience, autre chose que des révoltés, prêts à coopérer de toutes leurs forces à la dissolution et à la ruine du catholicisme sanctionné par l'Encyclique *Pascendi* », M. Minocchi les juge sévèrement :

« On peut certes respecter les motifs économiques et psychologiques qui maintiennent ces prêtres rebelles dans le giron de l'Eglise, mais il n'est ni permis ni tolérable qu'on donne à leur attitude la valeur d'un fait moral et social. Ces individus qui apparaissent volontairement soumis à une Eglise à laquelle ils ne croient plus et qu'ils désirent anéantir, ne peuvent guère mériter d'autre appellation, s'ils prétendent se vanter de leur attitude,

(1) *Voce*, 14 janvier 1909.
(2) *Giornale d'Italia*, 29 octobre 1909.

que celle d'hypocrite. La religion extérieure puise sa valeur dans la conscience, et elle doit être consacrée par le « martyre », c'est-à-dire par l'attestation ouvertement rendue de cette conscience (1) ».

La répression de toute idée libérale dans le clergé, l'excommunication de M. Murri et l'exode de M. Minocchi jetèrent un grand trouble parmi les prêtres d'Italie. De nombreux prêtres sortirent de l'Eglise, les uns comme Bartoli (2) et Sforzini (3), pour entrer dans des communautés protestantes, les autres pour refaire leur vie en laïques (4), pour gagner leur pain de chaque jour dans quelque métier, ce qui ne leur permit plus guère de s'occuper de questions intellectuelles.

(1) Lettre de M. Minocchi, datée du 28 février 1910, publiée dans la *Revue Mod. Int.* de mars 1910. Le langage et la conduite de M. Minocchi, depuis 1908, ne se concilient pas toujours facilement avec le langage et la conduite qu'il tenait avant cette date. Par exemple, dans la *Rev. Mod. Int.*, mars 1911, p. 119-120, il appelle « sentence monstrueuse » la décision sur l'authenticité mosaïque du Pentateuque, et « noble lettre » le manifeste de M. le baron von Hügel protestant contre cette décision. Ces termes ne s'accordent pas avec ceux qu'il employait en 1907 (cf. ci-dessus, p. 169) et cependant en 1907 la question était d'une égale clarté.

(2) Giorgio Bartoli, jésuite rédacteur à la *Civiltà Cattolica*, professeur et prédicateur. A la vérité il ne fut jamais moderniste, en ce sens que s'il perdit la foi à la papauté, il resta inébranlable dans sa foi chrétienne. Il entra dans l'Eglise Vaudoise, au mois de septembre 1908.

(3) Giovanni Sforzini, chanoine de Macerata, directeur de la *Rivista delle Riviste per il Clero*. Il entra dans l'Eglise méthodiste au mois de novembre 1908.

(4) Parmi ces derniers, on peut noter : Nino Ruscitti, curé de la cathédrale de Città di Castello. Au mois d'octobre 1908, il partit pour l'Amérique du Sud, et n'ayant point d'économies, il fut obligé de s'y faire valet de ferme. — Leone Stoppani, professeur dans un collège du Milanais. Il devint employé d'une usine métallurgique. — Urbano Segapeli, curé à Città di Castello, devint rédacteur d'un journal socialiste de cette ville, *La Rivendicazione*. — Ernesto Rutili, Vicenzo Tucci, etc.

Pendant que le modernisme entrait en Italie dans une véritable période de désagrégation, il éprouvait en Angleterre la plus cruelle des pertes : Tyrrell mourait presque subitement, le 15 juillet 1909.

L'intrépide Irlandais tombait sur la brêche. Depuis l'encyclique *Pascendi*, il avait été l'âme de la résistance opposée au pape. Il avait multiplié les articles de protestation et d'attaque. Au cardinal Mercier, archevêque de Malines, qui l'avait dénoncé comme l'écrivain le plus imbu des idées modernistes, il avait opposé une réponse *ad hominem* qui est un chef-d'œuvre de controverse religieuse (1). Lorsqu'il fut frappé par la mort, il achevait un livre destiné à montrer, du point de vue moderniste, les difficultés dans lesquelles se débat le christianisme (2).

La noble femme chez laquelle il demeurait souvent, après

(1) *Medievalism. A Reply to Cardinal Mercier*, Londres, Longmans, 1908, in-12, 210 p. — Traduction française : *Suis-je catholique ? Examen de conscience d'un moderniste*, Paris, Nourry, in-12, 263 p. — Traduction italienne : *Medioevalismo*..., traduzione di P. Vinci, Roma, Libreria editrice romana, 1908.

(2) *Christianity at the Cross-Roads*, Londres, Longmans, 1909. Traduction française par M. Jacques Arnavon, *Le Christianisme à la croisée des chemins*, Paris, Nourry, in-12, 338 p. — M. Loisy a fait sur ce volume les observations suivantes :

« Entre son modernisme et celui de *L'Evangile et l'Eglise* il y a la distance qui sépare un mysticisme très ardent du simple examen d'une croyance, d'une institution, d'une situation données. De *L'Evangile et l'Eglise* on a pu dire que c'était un livre assez catholique, mais peu chrétien (au sens protestant du mot). Le livre de Tyrrell est très chrétien, mais, en vérité, il est peu catholique. L'un ne contenait qu'un programme très discret de réformes peut-être nécessaires ; l'autre est une prophétie de révolution. Tous les deux peuvent dormir ensemble au cimetière des hérésies ». *(Rev. crit. d'h. et de l.*, 15 juillet 1911). Article reproduit avec variantes dans *Rev. d'hist. et de litt. relig.*, déc. 1911, p. 611.

son expulsion de l'Eglise, et chez laquelle il mourut, Miss Maude Petre, a publié ce volume qu'on pourrait appeler son testament, si son auteur avait prévu qu'il y parlait pour la dernière fois à ceux qu'intéressaient ses expériences religieuses.

L'évêque de Southwark, ordinaire de Tyrrell, lui refusa des funérailles catholiques. Un de ses anciens compagnons d'erreur et d'infortune dans la Compagnie de Jésus, qui, plus heureux que lui, avait réussi à se tirer canoniquement de ce que Tyrrell en était venu à considérer comme un « traquenard » (1), M. l'abbé Henri Bremond, présida son convoi et prononça sur sa tombe une touchante allocution. Il fut immédiatement déclaré suspens *a divinis*. Disciple du « bon Erasme (2) », M. Bremond est de « ceux qui restent ». Après avoir pris le temps convenable pour ne pas paraître se ruer en servitude, il signa la formule suivante, le 5 novembre 1909 :

« Dans des sentiments de pleine et sincère soumission à l'autorité ecclésiastique et par l'entremise de S. G. Mgr l'évêque de Southwark, l'abbé Bremond déclare regretter et condamner tout ce qu'il a fait et dit de répréhensible aux funérailles du P. Tyrrell. Il déclare en outre adhérer sans réserve à toutes les doctrines de l'Eglise, et notamment aux enseignements contenus dans le décret *Lamentabili* et dans l'encyclique *Pascendi* ».

(1) « J'ai été témoin de tant de réveils douloureux avec leurs tristes lendemains pour la carrière et la réputation, que cette expérience seule, — n'en eussé-je point fait d'autre — me donne le droit de considérer la Compagnie comme ne valant guère mieux qu'un piège à loups, qu'un traquenard dangereux dressé devant de jeunes âmes engagées sur les premiers sentiers de la vie pour consommer la ruine de leur bonheur et de leur santé spirituelle. » Lettre de Tyrrell au général de la Compagnie, publiée dans Gout, *L'affaire Tyrrell*, p. 314.

(2) « Le bon Erasme, notre père à tous, modernes chrétiens, qui tenons la plume... » Bremond, *Newman*, 2e édit., p. 121.

La mort de Tyrrell, les exodes qui se produisaient en Italie et en France étaient assurément des événements propres à décourager les modernistes les plus décidés à rester dans l'Eglise. Pour leur remonter le moral, leurs patrons laïques leur répétaient le *Tu es sacerdos in aeternum* et leur représentaient que rien ne comblerait de joie le pape et les jésuites autant que leur sécession. Sous le pseudonyme de l' « ami romain (1) », M. le pasteur Paul Sabatier philosophait ainsi dans *Le Siècle* (2), censément à propos des tribulations du « Saint-Père » :

« ... L'Angleterre lui donne, elle aussi, des sujets de crainte. Si beaucoup de *converties* font preuve d'un loyalisme de néophytes, d'autres inspirent des inquiétudes. Le vicariat n'ignore pas que certaines dames anglaises, aussi répandues dans les salons de la vieille Rome que dans ceux de la colonie étrangère, sont dévouées aux idées nouvelles. A tort ou à raison il est persuadé que Tyrrell est leur inspirateur occulte.

« C'est aussi à l'influence de Tyrrell qu'on attribue la prudence relative des jeunes modernistes d'ici. Ce groupe voit de trop près la curie, ses abus et ses tares, pour avoir la sérénité des groupes des Marches, de la Lombardie ou du Piémont. Plus impatient, plus acerbe, il est aussi moins original que les autres. Par moments, on pourrait croire que les modernistes de Rome sont simplement des révoltés.

« Le Saint-Siège désire fort que ces caractères soient de plus en plus accusés, afin de pouvoir traiter le modernisme comme une tentative protestante qu'il pourra ignorer. Il est persuadé qu'avec Tyrrell disparaît celui qui contenait les impatiences et empêchait ces jeunes gens de se rallier soit au protestantisme, soit à la libre pensée pure et simple.

« La hiérarchie saluerait l'adhésion des inspirateurs et directeurs de *Nova et Vetera* aux Vaudois ou aux méthodistes avec une immense satisfaction. Car ce serait la confirmation éclatante

(1) Cf. ci-dessus, ch. IX, p. 141.
(2) Numéro du 10 août 1909.

des vues exposées dans l'encyclique *Pascendi*. L'Eglise serait fortifiée par l'ablation de ces membres indociles, et le protestantisme serait diminué par l'adjonction de ces nouvelles recrues.

« Je vous parlais tout à l'heure du P. Bartoli. L'alliance de ce dernier avec les Vaudois a causé un immense contentement au Vatican. Les Vaudois ne s'en sont pas aperçus. Ils ont beaucoup de candeur évangélique ; ils n'ont guère la finesse diplomatique du génie italien. Ils ont fait, l'hiver dernier, grand tapage autour de ce jésuite qui peut posséder toutes les vertus théologales, mais qui se prêche lui-même avec une maladive outrecuidance. Ils ont réuni en son honneur d'immenses auditoires, sans avoir l'idée d'écouter ensuite les jugements des auditeurs. Ils ne gagnaient rien à ces exhibitions et y perdaient beaucoup.

« Les prélats de curie, qui sont, eux, de grands psychologues, pensent que le fameux jésuite, après avoir compromis les Vaudois, se rendra bientôt aussi insupportable parmi eux qu'il l'était dans la Compagnie, et qu'alors il glissera dans l'anticléricalisme banal ou fera un retentissant retour dans l'Eglise.

« Bartoli est donc un rebelle utile à l'Eglise. Volontiers, elle paierait pour s'en procurer de ce genre ; car ils viennent confirmer la description canonique des égarés, des révoltés et des hérétiques dont il est bon de raviver les traits de temps en temps.

« Tyrrell, au contraire, embarrassait au plus haut point l'autorité centrale. Avec lui, elle se sentait toujours prise au dépourvu. Elle a laissé s'organiser — car je ne puis croire qu'elle l'ait encouragée — une campagne de presse qui est l'un des plus laids épisodes de la lutte poursuivie par l'orthodoxie contre le modernisme. Le baron de Hügel, qui a pourtant un gendre occupant un poste d'honneur auprès du pape, a été l'objet d'injures vulgaires dans l'*Osservatore Romano*. Il en a été de même de tous ceux qui ont veillé le pauvre moribond, y compris Miss Petre et l'abbé Bremond.

« Mais le côté le plus vilain de cette campagne contre un mort, c'est la perfidie avec laquelle on tâche de salir sa mémoire dans les milieux non-catholiques.

« Il y a deux ou trois ans — je vous fournirai, si besoin est, toutes les précisions nécessaires — parut dans un grand organe libéral, un article anonyme où l'auteur, qui prenait des allures d'un sceptique très dégagé, disait que Tyrrell laissait beaucoup à désirer sous le rapport de la franchise ; il prétendait illustrer son

allégation d'exemples qui étaient plus fantaisistes les uns que les autres. L'article tomba sous les yeux de Fogazzaro qui, en quelques lignes, en fit justice. Plusieurs semaines après, les mêmes insinuations reparaissaient à Lausanne et, de nouveau, Fogazzaro put protester.

« Elles viennent d'être reprises à Genève. Je vous ai dit bien des fois que le bureau de Monsignore Benigni, le très puissant fondateur de la *Corrispondenza Romana*, a des agences et des sous-agences là où l'on s'attendait le moins à en trouver ».

Cependant, malgré la difficulté des circonstances un moderniste français, et des plus distingués, l'abbé Ermoni, osait encore, au mois d'août (1909), prendre publiquement la défense de ce mouvement et presque lui promettre un avenir.

« Les modernistes, écrivait-il, sont animés des meilleures intentions et ne poursuivent qu'un but éminemment louable. Quelle tâche plus noble et plus capable de tenter une grande âme que celle qui consiste à concilier la religion avec les horizons de la pensée moderne et à restituer ainsi à l'Eglise le prestige qu'elle a perdu dans certains milieux ? . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Il est possible qu'ils se soient trompés ; mais il serait à coup sûr injuste de suspecter la pureté de leurs intentions. Qu'on critique, si l'on veut, la manœuvre, mais que l'on s'incline devant la beauté de l'entreprise. Car c'est le souci de l'avenir du christianisme qui a seul guidé le gros des modernistes dans leur entreprise.

« Les modernistes ne sont pas, comme on l'a répété maintes fois, des esprits inquiets, turbulents et agités. Ce sont plutôt des âmes convaincues, et subjuguées par la force de ce qu'ils croient être la vérité. Ce n'est pas à la légère qu'ils se sont ralliés aux idées qu'ils défendent et propagent. Rien n'est plus loin d'eux que l'enthousiasme et la précipitation. Ce n'est qu'à la suite de longues et patientes études qu'ils ont souscrit aux conclusions, où l'on a voulu voir un danger pour la foi et une rupture de l'équilibre séculaire. Ils ont suivi d'un œil très attentif la marche de la critique dans le domaine des sciences religieuses, ont vu s'écrouler des constructions trop hâtives et, appuyés sur des faits et des documents, ils se sont persuadés qu'un certain nombre

des positions de la théologie classique ne sont plus tenables. Loin d'être une sorte de chevauchée aventureuse, le modernisme est l'aboutissant d'un travail réfléchi et conscient, poursuivi pendant bien des années, au milieu des péripéties les plus diverses. La force des convictions a influé sur la conduite même. On s'en est bien aperçu, lorsqu'il a fallu souffrir pour rester fidèle aux convictions de sa conscience. Le modernisme a fait des victimes ; et ces victimes ne sont évidemment pas le jouet d'une vanité, qui s'abuse elle-même ; elles succombent peut-être sous les coups de la fatalité ; mais cette fatalité n'est que l'inflexion de la conscience. Orgueil, dira-t-on. Peut-être ; mais c'est un orgueil inhérent à toute conviction : mais cet orgueil est la loi suprême de la morale, parce qu'il n'est que l'attachement à sa propre conscience. Inquiétude ! Sans doute. Mais la vie elle-même est une inquiétude continuelle : mais cette inquiétude constitue la curiosité scientifique ; et l'on ne peut y échapper qu'en se plongeant dans l'inertie et la routine, c'est-à-dire qu'en renonçant à vivre . . . . . .

« Il est difficile de prévoir l'avenir du modernisme. A l'heure actuelle, il traverse une crise très aiguë et voit surgir devant lui de nombreux obstacles. Puisqu'on le regarde comme un danger pour la foi, il n'est que juste qu'on persiste à le combattre. Ses progrès sont en effet un symptôme inquiétant. On s'explique ainsi que le modernisme soit l'objet d'une surveillance vigoureuse.

« D'abord on n'arrête presque jamais un mouvement d'idées profond et intense. On peut, on doit même le diriger et le canaliser ; mais on ne voit pas comment on s'y prendrait pour le tuer ou l'inhiber. Ce qu'on appelle le « modernisme » est au fond un courant d'une grande ampleur. Son étendue est assez considérable. Et du fait qu'il repose sur des idées, il acquiert une force toute particulière. Une idée, qui est entrée dans la circulation et qui a vivement frappé les esprits ne se laisse pas facilement éliminer du champ de la conscience. C'est une puissance avec laquelle il faut compter et qui oppose une grande résistance à toute tentative de recul. C'est parce que le modernisme n'est ni une impression fugitive, ni une mode, ni une fantaisie mais qu'il est comme la quintessence ou le résidu d'un ensemble de convictions élaborées par la raison critique, qu'il présente une solidité exceptionnelle et qu'il est très dur à la détente. Il pourra subir des alternatives de succès et de revers, de progression et de régression ; mais

on ne prévoit pas qu'il disparaisse et s'éteigne en ne laissant qu'un souvenir historique.

« Le mouvement moderniste est en second lieu trop avancé. Comme nous l'avons insinué, il a déjà fait de larges trouées dans la masse des intelligences.

« C'est pourquoi rien n'autorise à croire que le modernisme succombera dans la lutte (1). »

Peut-être M. Ermoni espérait-il de l'avenir une revanche. En attendant lui-même succombait dans cette lutte. Chassé, pour la hardiesse de ses idées, de la Compagnie des Lazaristes, à laquelle il s'était agrégé dans sa jeunesse abusée, il n'avait pas voulu entrer dans le ministère paroissial et s'était résolu, plutôt que de prêcher des doctrines auxquelles il ne croyait pas, à continuer ses études à Paris. L'argent de ses messes et les quelques articles qu'il arrivait à placer (2), payaient sa modeste chambre d'hôtel, mais il connut longuement la faim. Comme il s'était mis en tête qu'il ne quitterait jamais la soutane et célébrerait ses rites jusqu'à sa mort, il se résigna à la misère. Au commencement de 1910, un entrepreneur de librairie ecclésiastique qui était allé lui commander du travail le trouva malade, abandonné dans sa chambre. Il prévint le supérieur général des Lazaristes : celui-ci répondit que M. Ermoni n'appartenait plus, depuis plusieurs années, à la société et qu'elle ne pouvait rien faire pour lui. On le transporta à l'hôpital catholique de Saint-Joseph, où il ne tarda pas à mourir des suites de ses privations.

(1) *Documents du Progrès*, août 1909, p. 138-145.

(2) Il signait de son nom des articles de pure érudition ; pour ses articles modernistes il usait, dans *La Justice sociale*, de l'anagramme « Morien » et, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, du pseudonyme « Un professeur de séminaire ».

# CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

## APRÈS LA DÉFAITE

L'Attitude de Pie X. — Le nombre des Modernistes.
Le « bilan » du modernisme d'après M. Gaston Riou.
Une prétendue Maçonnerie Moderniste.
Les Revues Modernistes. — Un Moderniste Américain.
(1909-1910)

La mort du Père Tyrrell avait enlevé son chef au modernisme, tout comme le catholicisme libéral avait perdu le sien, en 1870, avec la mort du comte de Montalembert. On put s'apercevoir immédiatement que la résistance à la papauté n'avait plus d'âme. Par ailleurs, Pie X ne désarma pas. Il semblait avoir remporté sur les novateurs une des plus promptes et des plus signalées victoires qu'enregistrent les fastes de la papauté, mais il ne se tenait pas pour satisfait. Il ne cessait de songer à la destruction totale de l'erreur et à la formation d'un clergé tout imprégné de la plus pure orthodoxie et qui pût conduire sûrement le troupeau du Seigneur dans les voies du salut. Tous ses actes révèlent ces deux constantes préoccupations.

Dans l'encyclique qu'il écrivit à propos du huitième centenaire de saint Anselme « défenseur de la vérité catholique

et champion intrépide des droits sacrés de l'Eglise », après avoir dénoncé la lutte que les Etats sécularisés mènent contre les vieilles prétentions du sacerdoce et contre les ordres religieux, il ajoutait :

« Il est une autre sorte de guerre, intérieure celle-là et domestique, d'autant plus funeste cependant qu'elle apparaît moins au dehors. Nous avons le devoir de la signaler avec douleur et de la réprimer avec sévérité. Ce fléau est le fait de quelques fils dénaturés ; ils l'ont machiné (1), se cachant dans le sein même de l'Eglise pour la déchirer ; ils veulent frapper à coup sûr, atteindre le but ; aussi c'est contre l'âme de l'Eglise qu'ils lancent leurs traits ; ils attaquent l'arbre dans ses racines (2). »

Et Pie X s'efforçait de défendre le dépôt de la foi par tous les moyens en son pouvoir : mises à l'index d'ouvrages suspects (3), décisions de la commission biblique (4), création d'un Institut biblique (5), imposition aux nouveaux docteurs en Ecriture sainte d'un serment qui les empêcherait à jamais de s'écarter en rien des règles de l'Eglise (6), règlements très stricts pour le recrutement et la formation des clercs séculiers et réguliers (7), le pape que la presse d'oppo-

(1) *Hanc machinati sunt pestem perditi quidam filii...*

(2) Encyclique *Communium Rerum*, 21 avril 1909.

(3) Décrets des 4 janvier et 5 juillet 1909, 7 mars 1910, 2 janvier, 9 mai, 6 juin 1911.

(4) Décisions des 29 juin 1908, sur le caractère et l'auteur du livre d'Isaïe ; 30 juin 1909, sur le caractère historique des trois premiers chapitres de la Genèse ; 1er mai 1910, sur les auteurs des psaumes et l'époque de leur composition.

(5) Lettre apostolique *Vinea electa*, 7 mai 1909. Cette fondation avait été projetée par Léon XIII. Les circonstances n'ont naturellement pas permis à Pie X de réaliser les grandioses intentions exprimées à la fin de l'encyclique *Pascendi*. Cf. ci-dessus, p. 183. — Cf. la « correspondance romaine » d'un moderniste, dans *Chrétien libre*, 10 janvier 1912.

(6) « Motu proprio » du 29 juin 1910.

(7) Décret sur les études dans les noviciats, 27 août 1910 ; lettre pontificale du 7 mai 1909.

sition aimait toujours à représenter comme ignorant de « ce qui concerne le mouvement actuel des idées, au sein même du catholicisme (1) » n'oubliait rien.

Une direction aussi énergique n'allait pas sans susciter les sarcasmes de la presse anticléricale et les protestations déguisées des catholiques libéraux qui les reproduisaient dans leur presse à titre d'informations purement documentaires. Des incidents déplorables comme l'exécution de Francisco Ferrer, les chicanes que suscitèrent en Allemagne, en Hollande, en France, les protestants à propos de l'encyclique sur saint Charles Borromée (2), alors qu'ils avaient laissé passer sans tapage une lettre analogue de Léon XIII (3), des ordonnances qui bouleversaient des habitudes reçues, comme les décrets sur l'amovibilité des curés et l'âge de la première communion, la réforme des séminaires (4),

(1) P. Sabatier, *Les Modernistes*, p. 65.

(2) Encyclique *Editae*, 26 mai 1910.

(3) L'encyclique du 1er août 1897, au sujet du centenaire du bienheureux Pierre Canisius.

En voici deux passages :

« Notre siècle présente certains rapports avec l'époque où vint Canisius, et où un désir immodéré d'innovations et l'invasion de doctrines trop libres engendrèrent de grands dommages pour la foi et aussi la perversion des mœurs. »

« Combien fut grande la tâche que cet homme très attaché à la foi catholique entreprit dans l'intérêt de l'Eglise et de la société, c'est ce que comprendront facilement tous ceux qui considéreront l'état de l'Allemagne au commencement de la révolte luthérienne. La corruption des mœurs, devenant de jour en jour plus profonde, ouvrit à l'erreur une entrée facile à franchir et d'autre part l'erreur mit le comble à la corruption des mœurs. »

(4) En Italie surtout. Cf. la brochure intitulée *Norme per l'ordinamento educativo e disciplinare dei Seminari d'Italia.* (Typographie vaticane, 71 p., janvier 1908, publication de la Con-

venaient jeter de l'huile sur le feu. Une vaste agitation contre Pie X ne cessa d'être menée pendant ces années. Des modernistes et des partisans du modernisme y contribuèrent largement et, grâce à ce tapage, le parti passa encore pour très puissant.

Sur ces entrefaites un incident posa la question de sa force numérique.

Dans son *Orpheus*, *Histoire générale des religions*, publié au mois de février 1909, M. Salomon Reinach s'exprimait ainsi :

« Le pape a parlé, le modernisme a vécu », écrivait naïvement Paul Bourget. Quelle pire injure aux milliers de prêtres instruits et probes du clergé catholique, qui ne peuvent cependant pas changer d'opinion comme on change de soutane, ou, à l'exemple des *snobs* que M. Bourget connaît si bien, souscrire sans conviction au *credo* de la maison où l'on dîne ! Le modernisme, suivant une estimation digne de foi, compte au moins 15.000 adhérents dans le clergé français ; il les gardera et fera des recrues nouvelles. C'est un mouvement irrésistible, parce qu'il se fonde sur la science catholique. L'orthodoxie a pu longtemps se défendre contre les libelles des laïcs et l'érudition agressive des protestants : l'originalité et le péril du modernisme, c'est qu'il est né dans l'Eglise même, aux pieds des autels (1), qu'il est le produit du savoir de clercs, lesquels, en étudiant les textes, sont arrivés à des conclusions plus radicales encore que les protestants et les historiens libéraux (2). »

grégation des évêques et réguliers). Au mois d'octobre 1908, Pie X supprima plusieurs séminaires ; en 1910, il ferma temporairement celui de Pérouse qu'il considérait comme un foyer de modernisme.

(1) Ici M. S. Reinach reproduit en note la citation de M. le pasteur Sabatier que j'ai donnée ci-dessus, ch. VIII, p. 118, note 2.

(2) *Orpheus*, 1re édit., p. 581.

En analysant le livre de M. Salomon Reinach, dans la *Revue historique* (1), M. Loisy, s'arrêta sur l' « estimation digne de foi » d'après laquelle le modernisme aurait compté « au moins 15.000 adhérents dans le clergé français ».

« Je n'en donnerai pas 1.500, remarqua-t-il. Et quand on voit ce qui se passe actuellement dans le catholicisme romain, on n'a pas du tout l'impression d'un « mouvement irrésistible, parce qu'il se fonde sur la science catholique (2) ». A-t-on jamais fondé sur la science un mouvement religieux ? Tout ce à quoi les modernistes pouvaient prétendre, c'est que l'Eglise les supportât et que l'orthodoxie voulût bien se départir de son intransigeance en leur faveur. On sait ce que l'Eglise a répondu. N'étant ni prophète, ni fils de prophète, je me garderai bien de préjuger ce que deviendra le *modernisme* ; ce que je crois voir pour le moment est qu'il est en pleine déroute et ne me semble même pas difficile à anéantir. Depuis que Tyrrell est mort, il n'y a plus personne dans le clergé qui se prétende catholique en refusant obéissance au pape (3). »

M. Salomon Reinach répliqua :

« L'estimation du nombre des modernistes dans le clergé français à 15.000 n'est pas de moi, mais de M. l'abbé Houtin, qui s'y connaît (*Evêques et diocèses*, 2e série, p. 36). Je crains qu'on n'abuse des lignes découpées qui ont échappé à M. Loisy. *Secundum Pontificem lis tanta datur ?* (4). »

(1) Novembre 1909, p. 308.

(2) *Orpheus*, 1re édit., p. 581.

(3) Dans le même temps, M. Loisy parlait du mouvement moderniste au passé et d'une manière propre à faire croire qu'il avait cessé d'exister. Résumant les conseils que M. Harnack donnait à ses partisans, notamment de s'appliquer à l'histoire des dogmes, le professeur au Collège de France disait : « Louable exhortation, dont l'unique défaut pourrait être de s'adresser à des morts. » *Revue critique*, 21 octobre 1909 ; article reproduit avec quelques changements de détail dans *Rev. d'histoire et de litt. relig.*, novembre 1910.

(4) *Revue historique*, janvier 1910, p. 186.

« M. l'abbé Houtin » n'avait pas risqué l'évaluation que lui prêtait M. Salomon Reinach. Parlant à deux reprises (1) de la force du mouvement qui agitait le clergé, il s'était abstenu d'employer le terme de « modernisme » qui lui paraissait peu convenable pour englober des opinions dis-

(1) Voici les deux passages de mes ouvrages où j'ai parlé de la force, non pas du modernisme, mais du progressisme dans le clergé catholique :

I. «... Il augmente tous les jours, le nombre de ces prêtres jeunes et instruits qui ont fréquenté les Universités, se sont formés aux nouvelles méthodes et sont décidés à être, coûte que coûte, les défenseurs de la vérité. Un controversiste des plus opposés à toute liberté intellectuelle, estime à quinze mille le nombre des prêtres français qui sont dans le mouvement progressiste. Je ne serais pas éloigné de penser que ce chiffre est encore inférieur à la réalité. » *Le Siècle*, 30 août 1907. *Evêques et diocèses*, 2e série (1909), p. 36.

II. « Un controversiste des plus ardents à signaler la crise du clergé et des plus opposés à toute liberté intellectuelle estime à quinze mille le nombre des prêtres qui sont dans le mouvement progressiste. Une telle évaluation contient, sans doute, beaucoup d'équivoques. Que le clergé de France compte autant d'esprits droits et honnêtes, désireux de concilier leur foi avec tous les progrès scientifiques, politiques et sociaux, cela se peut assurément, et il y a justement là de quoi effrayer leurs collègues décidés, par intérêt ou fanatisme, à suivre l'orthodoxie routinière dans ses obstinations les plus condamnables.

« Mais les prêtres d'intelligence vraiment libérée ne sont que quelques centaines. C'est bien peu relativement à la masse du clergé et, cependant, c'est déjà beaucoup, relativement à l'épaisseur de son enténèbrement. Ce qui rend d'ailleurs l'affaire plus intéressante et de grave conséquence, c'est que leur nombre augmente et qu'il y en a certainement plusieurs milliers d'engagés dans la voie fatale, où le point d'arrêt diffère seulement selon que le chercheur de la vérité est plus ou moins timoré, plus ou moins ambitieux, plus ou moins sincère. » *Le Siècle*, 6 juin 1905 ; *Crise du Clergé*, 1re édit. (1907), p. 34 ; 2e édit., p. 32.

parates allant du radicalisme extrême de l'auteur des *Lettere* jusqu'à l'anodin réformisme des admirateurs de M. Paul Thureau-Dangin (1). Il avait préféré se servir du terme de « progressisme » plus apte, semble-t-il, à désigner toutes les tendances du libéralisme religieux, politique et social, toutes les aspirations scientifiques, soit qu'elles restent certainement dans les limites de l'orthodoxie, soit qu'elles abandonnent les croyances traditionnelles les plus essentielles (2). L'estimation varie beaucoup en effet selon la définition du « modernisme » à laquelle on s'arrête. Tyrrell évaluait à quarante mille le nombre des prêtres qui dans toute l'Eglise auraient été modernistes « d'après les termes de l'encyclique *Pascendi* » (3).

(1) Cf. ci-dessus, ch. X, p. 150.

(2) L'estimation des « quinze mille » progressistes a été acceptée par l'auteur d'une série d'articles publiés au mois d'octobre 1907 par *Le Progrès* (Lyon). L'auteur ajoutait même, un peu indiscrètement et probablement conjecturalement : « Si le renseignement peut être utile à la police des cardinaux de l'Inquisition romaine, nous sommes en mesure de leur apprendre qu'ils découvriront dans les fameux cartons verts de l'abbé Houtin les noms et confidences de huit cents modernistes. » N° du 12 octobre). Ces articles ont été réunis en brochure : *Une Enquête du « Progrès », Lyon, octobre 1907. L'Action Cléricale* (aux bureaux du « Progrès », in-12, 132 p.).

Dans un livre *La Presse contre l'Eglise*, M. l'abbé L.-Cl. Delfour dit (p. 184) que cette campagne d'articles « eut probablement pour auteur, un prêtre évadé ». Loin de là, l'auteur, moderniste, pragmatiste, etc., est encore dans le ministère ecclésiastique, en situation parfaitement régulière.

(3) « Il y a de bonnes raisons pour croire qu'en estimant à vingt mille le nombre des membres du clergé s'y rattachant d'une façon consciente, on serait en dessous de la réalité ; si au contraire on considérait comme modernistes ceux qui le sont d'après les termes de l'encyclique *Pascendi*, on arriverait à un nombre double. Peut-être est-ce là une minorité numériquement faible,

Consulté sur le différend Reinach-Loisy-Houtin un très noble moderniste, qui n'a jamais pensé à exploiter le mouvement pour sa bourse et sa notoriété, répondait ainsi, dans une lettre privée :

« Combien y avait-il de modernistes ? Combien restent-ils ? Dieu seul le sait. Tous les chiffres sont peut-être vrais, 15 ou 20 mille autant que mille ou quinze cents. La bataille ouverte n'est pas possible avec la Papauté telle que l'histoire l'a faite, en présence d'un peuple de fidèles qui se préoccupe plus de gestes liturgiques que de croyances et qui n'a aucune exigence intellectuelle en matière religieuse. Dans les mêmes conditions les jansénistes n'auraient pas tenu six mois. Mais c'est le dedans des esprits qu'il faudrait voir. Les modernistes sont restés ce qu'ils étaient et autant qu'ils étaient. Leurs adversaires ne se trompent pas à leur silence. Ils n'osent même presque pas aborder les questions qui les divisent. Nos chefs se contentent de faire des diversions du côté de l'agitation politique et des œuvres sociales. Et il ne serait peut-être pas aussi exagéré qu'il le semble de dire que tous les prêtres tant soit peu intelligents ou simplement cultivés et laborieux ont été et sont encore peu ou prou modernistes. L'œuvre de M. Loisy, de Tyrrell, de Fogazzaro portera plus loin que celle de Renan. Laissons aux causes le temps de dérouler leurs suites d'effets. » (1).

Un autre moderniste, pareillement consulté, répondit en affirmant simplement, avec une citation de Fogazzaro, la persistance des modernistes et de leurs espérances :

« Contraints de nous taire, nous méditons les paroles que nous adressa le *Saint* : « Vous dites, mes amis : « Nous nous sommes

mais elle s'accroît avec rapidité, surtout si on la place en face d'une majorité qui s'effrite sans cesse. » Tyrrell, dans *Rinnovamento*, fasc. II de 1909, p. 175. Peut-être Tyrrell, qui était chef d'armée, voulait-il devant l'ennemi exagérer le nombre de ses partisans.

(1) Lettre du 29 décembre 1909.

« reposés à l'ombre de cet arbre ; mais voici que son écorce se « fend, que son écorce se dessèche ; l'arbre va mourir. Allons « donc chercher une autre ombre. » Non, l'arbre ne mourra pas. Si vous avez des oreilles, vous entendrez le travail de l'écorce nouvelle qui se forme, qui aura sa période de vie, qui se fendra, se desséchera à son tour, pour qu'une autre écorce lui succède. Cet arbre ne meurt pas. Il croît. » (1)

Pendant cette discussion, un jeune journaliste protestant très pressé, M. Gaston Riou, se hâtait de dresser le « bilan » du modernisme. Il le publia dans *La Revue* du 15 juillet 1910. Voici les passages essentiels de son étude :

« On n'est jamais juste pour son semblable en bien d'ailleurs comme en mal, pour la raison qu'on l'ignore toujours, dans son fond dernier.

« A l'abri de cet axiome, nous allons hasarder, non sans effroi, des conclusions sur le modernisme. Elles paraîtront dures à quelques modernistes. Toutefois, s'ils veulent bien se souvenir des espoirs que nous avons mis en eux, ils n'attribueront pas cette dureté à l'indifférence.

« En somme, que leur reprochons-nous ? Leurs intentions ? Que non point ! Ils se proposaient de rénover l'Eglise et de la conduire, pleine d'une forte jeunesse, à la conquête du siècle, qui veut une foi. Est-il dessein plus noble ? Si seulement ils avaient pu réussir, ne fût-ce que dans notre patrie, comme ils auraient été bénis par beaucoup de jeunes hommes, dont la grandeur de la France est la plus chère raison de vivre !

« En fait, notre seul reproche c'est qu'ils ont échoué : ils nous firent nous éprendre d'un rêve qui n'était qu'un rêve ; ils pouvaient vaincre et ils sont battus, battus par leur faute ; nous comptions sur eux pour annoncer à la nation les secrets qui régénèrent, et ils oublient maintenant la nation pour ne songer qu'à obéir. Voilà nos seuls griefs.

(1) *Il Santo*, p. 296 ; édit. franc., p. 237. Comparez avec les expressions antérieurement employées par M. Marcel Hébert, ci-dessus, p. 36-37, et avec le mot « l'écorce des dogmes », p. 112.

« Certes, il nous serait bien agréable de nous tromper. Nous voudrions croire M. Paul Sabatier quand il nous montre la crânerie des modernistes italiens, quand il nous parle des *Battaglie d'Oggi* de M. Avolio, ou du *Commento* de M. Murri, ou de la *Cultura Moderna* de M. Battaini, ou de la *Cultura contemporanea* de M. Quadrotta. Il nous assure que nous sommes à une aube et qu'il serait sage d'attendre le soir pour juger du jour. Il évoque, en chanteur irrésistible, le jeune Avril frémissant et inquiet, ivre de sèves, pour établir que la nouvelle réforme a devant soi le mois des fleurs, la saison des moissons et des vendanges, toute l'année diverse et féconde, l'avenir. Hélas ! pourquoi ne voyons-nous sous la parure de ces images charmantes qu'un fond illusoire !

« Nous espérions aussi. Par malheur, cinq ans d'études, poursuivies sans autre parti pris que celui de la confiance quand même, nous ont contraint de déchanter. . . . . . . . . .

« Définir le modernisme est à peu près impossible, car, à la différence des mouvements religieux qui ont abouti, il est loin d'être simple. Il comporte mille explications : il peut fournir une douzaine de devises. Il ne se résume pas en un mot d'ordre. Il n'a pas su marquer avec précision la résultante de ses forces. Son vaste programme n'offre pas une pensée centrale, une vérité de diamant, abrupte, vivement universelle, à quoi le cœur et la volonté d'un large groupe puissent se prendre.

« Et ses hommes sont aussi divers que les articles de son programme. Les uns sont de purs mystiques, épris de beaux songes, et ne voyant la terre qu'à travers les colonnettes du cloître : les autres sont des philosophes, très subtils, mais sentant l'école, et embroussaillés dans le réseau ténu de leur système ; d'autres sont des rationalistes, d'une admirable limpidité d'esprit, très savants en exégèse, mais en qui le critique à tué l'homme ; d'autres enfin, très rares, nés pour être tribuns, ont le sens des foules. Bref, le modernisme se présente à l'observateur impartial comme une espèce de drapeau bigarré flottant sur une phalange d'hommes très distingués, mais aussi dissemblables que possible, presque disparates.

« On pourrait peut-être expliquer leur dissemblance, non seulement par la particularité de leurs études et de leur caractère, mais encore par la dissemblance de leurs ancêtres. Tous les

essais de réforme, en effet, qui ponctuent avec tant de régularité l'histoire du catholicisme au cours du XIXe siècle, ont laissé une trace dans le modernisme. En ce sens, il apparaît un peu comme leur revanche clandestine : Lamennais, avec sa grande idée du progrès incessant du monde sous l'égide de l'Eglise ; Montalembert, Lacordaire, Falloux, avec leur conception du libre jeu de la religion sous un régime de liberté pour tous ; Dupanloup, Hyacinthe, Gratry, avec leur répugnance insurmontable pour une chretienté régie selon le mode césarien : tous les espoirs et les dégoûts de ces grands vaincus ont repris vie, une vie certes bien atténuée et bien contrite, dans les groupes modernistes.

« Aussi, loin d'être frappé, comme certains, par le cachet de nouveauté du modernisme, nous le tenons bien plutôt pour une survivance, et une survivance d'autant plus impuissante que les modernistes, devant une Eglise autrement centralisée et absolue qu'en 1830 et 1848, ne se sont montrés capables, à quelques exceptions près, ni de l'audace, ni de la franchise d'accent, ni de la foi ardente de leurs devanciers.

« D'ailleurs, le modernisme résumait trop d'espérances déçues, trop d'efforts anciens et nouveaux, il était trop de choses à la fois, pour n'avoir pas beaucoup de peine à devenir jamais quelque chose de bien arrêté, de vraiment militant. Pie X l'appelait, dans l'Encyclique *Pascendi*, non pas une hérésie, mais le rendez-vous de toutes les hérésies. Et, de fait, si l'on nous pardonne ce mot barbare, c'était bien un syncrétisme, par où nous entendons un corps de doctrines sans harmonie profonde, un corps formé de pièces et de morceaux de toute origine, mais ne parvenant pas à constituer un organisme, faute d'une âme énergique et simple. . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Demandons-nous qu'elle a été, très brièvement, mais nettement, dans ce débat, l'attitude de Rome et celle des novateurs ?

« Rome, il faut lui rendre cette justice, n'a pas tergiversé. Sa ligne de conduite a été tout de suite droite et nette. Elle a dit : « Qui n'est pas avec nous, avec nous absolument, par ses pensées, ses paroles, ses actes, qui n'est pas avec nous, est contre nous. Et qui est contre nous, qu'il soit anathème ! »

« Il est probable que Léon XIII, ce fin humaniste, très habile et un peu sceptique, aurait suivi une politique plus souple. Outre qu'il avait à sauvegarder un renom, immérité d'ailleurs, de

libéralisme (1), il était psychologue et il ne redoutait pas le nouveau mouvement des esprits.

« Il tenait les modernistes pour l'élite intellectuelle du catholicisme, une élite inhabile à la lutte, très attachée à Rome, incapable, le voulût-elle, de fomenter un schisme, capable au contraire de ménager à l'Eglise des intelligences précieuses dans le camp ennemi. Il s'intéressait, sans toutefois la prendre trop au sérieux, à cette poussée de curiosité qui, sous l'influence des historiens protestants et sous la direction d'hommes comme Duchesne, Loisy, Houtin, Fonsegrive, Blondel, Laberthonnière, Le Roy, en France ; Tyrrell, von Hügel, en Angleterre ; Schell, Ehrhard, Schnitzer, Engert, en Allemagne ; Murri, Fogazzaro, Scotti, Minnochi, Semeria, en Italie, entraînait la jeunesse des Séminaires à l'étude de l'histoire de la sociologie, de la philosophie. Il n'ignorait pas que ces nouveaux savants étaient, en train d'élaborer un nouveau système de défense pour l'Eglise, et il était à la fois trop sage pour les décourager et trop prudent pour les encourager. Il attendait sans se déclarer, — cependant que les dénonciations pleuvaient au Vatican : les royalistes français accusant le démocrate Sangnier ; les thomistes accusant Laberthonnière, Blondel et Le Roy ; tous les vieux professeurs d'histoire ecclésiastique accusant Duchesne, Loisy et leurs collègues d'Allemagne. Bref, tous les conservateurs, c'est-à-dire le parti le plus puissant du catholicisme, réclamaient l'extermination des novateurs. Mais, Léon XIII mort, Pie X frappa et avec une décision superbe. Il est élu Pape le 4 août 1903. Immédiatement, il ordonne l'examen des ouvrages incriminés. Le 4 décembre, sept livres modernistes, cinq de Loisy et deux d'Houtin, sont mis à l'index. C'est le signal d'une véritable hécatombe. Les revues progressistes sont supprimées l'une après l'autre. De nouveaux écrits sont condamnés ; les cours suspects sont fermés ; plusieurs prêtres sont interdits *a divinis*. Le 3 juillet 1907, le Syllabus *Lamentabili* prononce l'anathème sur

(1) C'est lui qui a condamné, par l'Encyclique *Testem benevolentiæ* du 22 janvier 1899, ce qu'on a appelé l'américanisme. Or, l'américanisme n'était ni un système de philosophie, ni une théorie nouvelle, mais simplement une méthode plus moderne de travail, d'action *(Note de M. Gaston Riou.)*

65 thèses extraites des livres modernistes. Enfin, le 8 septembre de la même année, l'Encyclique *Pascendi* démontre que l'histoire et la philosophie nouvelles sont dignes de l'enfer. Loisy proteste ; il est excommunié. Tyrrell s'insurge, il est excommunié. Murri se révolte, il est excommunié. . . . . . . . . . . . . . . . .

« ...Il importe de dissocier absolument la cause des soumis de celle des révoltés.

« L'attitude des premiers, pour être extrêmement touchante, a démontré aux moins prévenus le vide d'un certain modernisme, ou tout au moins le peu de consistance de ses revendications. Ce qu'on est prêt à renier au premier tournant du chemin ne valait pas tant de fatigue et de tumulte. De deux choses l'une : ou bien l'apport moderniste à la tradition de l'Eglise était d'une importance primordiale, et alors pourquoi y renoncer si subitement ? ou bien il n'avait qu'une importance apparente, fictive, verbale, et dans ce cas, pourquoi susciter un orage pour si peu ? On ne saurait sortir de ce dilemme.

« L'acquiescement sans réserve, sincère ou non, aux sommations pontificales, ne peut signifier que deux choses : ou que les modernistes tiennent désormais leur passé pour une formidable erreur, dont ils bénissent le ciel d'être revenus, ou que cette pensée était d'une nouveauté au fond insignifiante, tenant plus aux mots qu'aux choses, simplement une manière de parler plus moderne, pour laquelle il serait ridicule d'être martyr. En un mot, quel que soit le parti qu'on prenne, les soumis, par leur seule soumission, tiennent au siècle ce langage : « Que vous avez eu tort de nous prendre au sérieux, nous qui n'étions que des avocats d'erreur ! Mais c'est trop dire : ce que nous prêchions ne méritait même pas le gros nom d'erreur ; c'était, à la vérité, un peu plus qu'un jeu d'esprit : tenez, c'était tout simplement une pieuse gageure d'éloquence pour éblouir et gagner à l'Eglise les hommes de la génération. » . . . . . . . . . . . . . . . .

« Concluons. On nous a dit que le modernisme était la sève printanière de la terre et qu'elle allait transformer l'Eglise et le monde. Or, qu'avons-nous constaté ?

« Que ceux de la majorité soumise, des avocats, avaient renoncé à ce qui n'était pour eux qu'un procédé nouveau d'apologie, non une ferme vérité ;

« Et qu'ils ne sauraient avoir, désormais, sous peine de déloyauté, la moindre influence rénovatrice dans l'Eglise, où, du reste, une

inquisition jalouse, instituée par la *Pascendi*, les surveille. Voilà pour les soumis.

« Qu'avons-nous constaté en outre ?

« Que ceux de la minorité récalcitrante n'avaient fait que rééditer à leur manière, et avec un moindre succès, dans une Eglise devenue parfaitement hiérarchique et césarienne, l'histoire de Lamennais et du P. Hyacinthe ;

« Et qu'ils avaient toutefois apporté en plus la nouveauté de la critique, nouveauté vieille dans le monde, mais que l'Eglise ne pouvait accueillir sans se perdre. Voilà pour les révoltés.

« Bref, nous avons constaté que les soumis n'étaient plus une force dans l'Eglise et que les autres n'étaient pas encore et menaçaient de n'être jamais une force dans le siècle. Notre conclusion est donc que le modernisme appartient dès maintenant au passé.

« Qu'a-t-il manqué aux modernistes pour réussir ?

« Il leur a manqué, à notre sens, d'être les chevaliers, immolés par avance, d'un idéal impératif. S'ils avaient été saisis et, pour ainsi dire, *vaincus*, par une de ces vérités vivantes, primordiales, éternelles, qui, lorsqu'elles surgissent tout-à-coup au fond de l'âme, lui éclairent toute la route du monde et de l'éternité, la libèrent de l'ennui, de l'incertitude, et lui confèrent une dignité immortelle, — il leur aurait été impossible de ne pas être des apôtres. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« En réalité, le modernisme n'a pas été un mouvement religieux. Il n'est pas descendu au cœur de la race. Il s'est cantonné dans le cerveau de quelques prudents Erasmes et de quelques abbés démocrates, plus démocrates que croyants. Il a été tout, philosophique, politique, critique, tout, sauf religieux. Et c'est pourquoi le siècle, qui a été rarement mieux disposé qu'aujourd'hui à écouter une parole de foi, ne lui a prêté aucune attention.

« En somme, le modernisme n'aura été qu'une bonne volonté de gens savants et distingués, mais incapables d'être parfaitement vrais avec eux-mêmes, vrais jusqu'à l'apostolat. Ne nous en prenons pas à la dureté du siècle s'il a échoué. Il a échoué, au contraire, malgré le vœu du siècle. »

L'article de M. Riou, fut largement cité et longuement discuté dans la presse qui s'intéresse aux questions reli-

gieuses (1). Après avoir pris le temps de la réflexion, la *Correspondance de Rome* exprima cette remarque : « L'équivoque moderniste dure et durera encore autant que la forme actuelle de la « crise d'âme » qui égare notre société. » Et de cette déclaration, la feuille de Mgr Benigni tira les conséquences suivantes :

« Le danger de la propagande de ce modernisme est toujours existant, et il est d'autant plus à redouter qu'il est souvent à l'état fluide, inconsistant au point d'échapper à tous ceux qui ne s'y connaissent pas, qui n'y font pas attention, qui sont entraînés par leur optimisme à voir tout en rose.

« C'est bien cela que savent les plus fins parmi ceux qui parlent de la « faillite » du modernisme. Tout bonnement ils veulent nous endormir. De braves gens parmi les nôtres s'y prêtent de bonne foi.

« Ainsi on voit d'excellents catholiques se laisser impressionner par les articles de nos adversaires qui « avouent » la faillite du modernisme aussi bien que par les cris furieux ou l'ironique mépris de certains soi-disant catholiques qui accusent Rome et

(1) Voici l'indication des principaux articles qui lui furent consacrés :

*Cœnobium*, août 1910. « La défaite du modernisme doit-elle être attribuée aux modernistes ? Nous nous permettons d'en douter. Notre temps n'est pas aussi disposé à entendre une parole de foi que le pense M. Riou. » (Od. C.)

*Ann. de Ph. chrét.*, sept. « Son article (de M. Riou) en définitive n'exprime rien de plus qu'un mouvement de mauvaise humeur protestante contre les catholiques en général. Et la *bonne presse* qui l'a reproduit, en s'en félicitant, n'est vraiment pas difficile a contenter... M. Riou ne nous trouverait parfaitement vrais avec nous-mêmes que si nous avions fait ce qu'il eût désiré. Il est certainement possible d'être vrai avec soi-même autrement. »

*La Vie Nouvelle* (Montauban), 19 novembre ; lettre de M. Raoul Gout à M. Riou : « Comme tout le monde vous vous étiez échauffé sur le modernisme. Vous exagérez maintenant dans la censure. »

ses fidèles de voir « partout » des modernistes, de soupçonner d'excellentes personnes à cause de leurs opinions un peu *(sic)* hardies...

« Gare aux bons catholiques s'ils se laissaient prendre par ce piège. Le modernisme se propage et s'organise par la malice des uns, par la naïveté ou l'insouciance des autres, un peu partout, beaucoup dans des centres de vie catholique.

« Plus que jamais, il faut lutter contre l'ennemi qui se masque, qui se cache, qui tente de mener sous main une œuvre de démolition (1). »

En adoptant cette attitude énergique, la *Correspondance de Rome* restait fidèle à son passé. Depuis qu'elle avait découvert la ligue allemande contre l'Index (2), elle croyait ou feignait de croire à une « Maçonnerie catholique », ligue internationale entre modernistes. Un membre de la Ligue démocratique italienne, M. Brauzzi, et don Romolo Murri, avaient immédiatement protesté contre cette invention (3), mais, comme elle constituait un épouvantail utile, les chasseurs d'hérésie le gardèrent soigneusement pour le brandir en temps opportun. Un journal monarchiste, qui sait unir le cléricalisme à l'athéisme, *L'Action française* s'en servit particulièrement et, le 13 septembre 1910, il publia sur l'organisation du modernisme un article signé « Aventino (4) » dans lequel se lisaient les lignes suivantes :

« C'est surtout vers le jeune clergé qu'est dirigée l'attention de la *Carboneria* moderniste. Aussi a-t-elle cherché à placer des

(1) Article reproduit par *La Croix*, 12 août 1910.

(2) Cf. ci-dessus, ch. X, p. 163.

(3) Cf. *Giornale d'Italia*, 14 juillet 1907, lettre de M. Murri ; 15 juillet, lettre de M. Brauzzi.

(4) « Aventino » est le pseudonyme de M. Charles Belin, correspondant de *L'Action française*, à Rome.

Avant son exploit de 1910, Aventino avait déjà publié dans *L'Action française*, le 18 mai 1908, un article sur « la franc-maçon-

créatures et des espions dans tous les Séminaires, Universités, Instituts, Facultés catholiques. On peut dire, presque sans faire erreur, qu'aucun de ces centres n'est indemne. Ces créatures et ces espions (à qui l'on fournit souvent des bourses d'études pour faciliter leurs missions) sont chargés de faire une propagande discrète, habile, entre les camarades et de noter tout ce qui peut intéresser le mouvement ; rapports sur les camarades et les professeurs. »

*La Croix*, qui avait déjà découvert en 1901 que la franc-maçonnerie faisait de la propagande dans les séminaires français (1), s'empressa naturellement de reproduire cette « information ». La *Correspondance de Rome* la publia également comme la tenant de « très bonne source », et *La Croix* répéta encore l'entrefilet de la *Correspondance*.

Le recteur de l'Institut catholique de Toulouse, Mgr Breton, le successeur de Mgr Batiffol, reproduisit dans son *Bulletin* (2) le passage ci-dessus cité d'Aventino en le faisant suivre de ces réflexions :

« Nous croyons devoir rappeler ici, ce que les catholiques ne devraient pas oublier, que les professeurs des Instituts sont tous nommés par les évêques, que les étudiants ecclésiastiques qui en suivent les cours sont tous choisis avec soin par les évêques, que les bourses d'études sont toutes données par les évêques ; dès lors, la *Carboneria* moderniste ne pourrait exercer sa propagande dans les Instituts que grâce à la tolérance et, disons le mot, avec la complicité des évêques. »

nerie internationale du modernisme ». Il a repris ses insinuations dans le même journal, N° du 8 janvier 1911, en y mêlant un singulier nationalisme : « Le modernisme, dit-il, en dehors de toute question de foi, est une forme nouvelle d'invasion de la culture germanique, et par suite est une menace contre la culture latine ; il y a là un côté du modernisme qui ne peut pas laisser indifférents même les non croyants qui conservent intact le sentiment de leur nationalité. » Cf. Aventino, *Le Gouvernement de Pie X*, p. 434.

(1) Cf. *Crise du Clergé*, p. 126-128.

(2) Numéro d'octobre 1910.

Comme cette note était intitulée « La *Carboneria* moderniste en France », la réponse de Mgr Breton ne visait que les Instituts catholiques français. Un jésuite français, le R. P. de la Brière, émit des réflexions plus générales :

« Il ne faut pas non plus exagérer la solidarité entre modernistes de tous pays, au point d'affirmer l'existence occulte d'une *carboneria* moderniste, avec organisation internationale, trésor de guerre et ramification dans tous les centres intellectuels. L'hypothèse paraît gratuite et invraisemblable. Elle n'est aucunement nécessaire pour expliquer les relations qu'entretiendraient les uns avec les autres certains modernistes impénitents et la discrète propagande qu'ils exerceraient en divers milieux ecclésiastiques.

« Le *Motu proprio* pontifical (1) garde assurément toute sa raison d'être, sans qu'on doive compter ni quinze mille ni quinze cents modernistes dans le clergé français et même sans que le modernisme possède la moindre *carboneria* internationale (2). »

Il n'y eut, en effet, jamais de société secrète moderniste. Tyrrell avait eu l'idée d'établir une sorte de bulletin polycopié qui servît de lien secret entre les personnalités intéressées au mouvement. Des modernistes romains avaient écrit les statuts d'une société scientifico-religieuse internationale (3), mais ces projets ne reçurent pas même un commencement d'exécution. Le *Programme des Modernistes* était l'œuvre de

(1) Le *Motu proprio* du 1er septembre 1910. Pie X y affirme l'existence d'une maçonnerie entre les modernistes : « Ils n'ont pas cessé, dit-il, de rechercher et de grouper en une association secrète de nouveaux adeptes. » — Cf. ci-dessous, ch. XX.

(2) *Etudes*, 5 novembre 1910, p. 419. — Il y eut entre Aventino et Mgr Breton, une petite polémique où le premier ne brilla ni par la logique ni par la bonne foi. Cf. *Bulletin* de Toulouse, nov. 1910, article reproduit par le *Bulletin de la Semaine*, 7 décembre 1910 ; *Chronique de la Presse*, 24 novembre.

(3) Cf. ci-dessus, p. 197.

deux prêtres qui n'avaient pas reçu de mandat de leurs confrères (1) et qui, par conséquent, n'engageaient qu'eux-mêmes. Dans son roman *Le Saint*, Fogazzaro avait pesé publiquement le pour et le contre d'une association secrète :

*Le Contre.* — « Avant de fonder cette franc-maçonnerie catholique, j'estime qu'il conviendrait de s'entendre au sujet des réformes. Je dirai plus : je crois que, même s'il y avait entre vous un complet accord sur les idées, je ne vous conseillerais pas de vous lier par un lien sensible... Vous estimez sans doute qu'il vous sera possible de naviguer en sûreté sous l'eau, comme des poissons prudents, et vous ne songez pas que l'œil perçant d'un Souverain Pêcheur ou Vice-Pêcheur peut vous découvrir, qu'un bon coup de harpon peut vous atteindre. Or, je ne conseillerai jamais aux poissons les plus fins, les plus savoureux, les plus recherchés, de se lier ensemble. Vous comprenez ce qu'il adviendrait, si l'un d'eux était pris et tiré de l'eau. Et vous ne l'ignorez pas, le grand pêcheur de Galilée mettait les petits poissons dans ses viviers, mais le grand Pêcheur de Rome les met dans la poële (2). »

*Le Pour.* — « Coordonner notre action. Maçonnerie catholique ? Oui, maçonnerie des catacombes ! Vous avez peur, Monsieur l'abbé ? Vous avez peur qu'on ne tranche trop de têtes d'un seul coup ? Et moi, je vous dis : Où est la hache qui donnerait un coup pareil ? Isolément, tous peuvent être frappés ; aujourd'hui, le professeur Dane, par exemple ; demain, dom Faré ; après-demain, dom Clément. Mais le jour ou l'imaginaire harpon pêcherait, attachés par un fil, des laïques de marque, des prêtres, des moines, des évêques, peut-être des cardinaux, quel sera, dites-moi, le pêcheur, petit ou grand, qui, d'effroi, ne laissera pas retomber dans l'eau le harpon et tout le reste ? » (3)

*Le Saint* avait conclu à une association d'un genre large, et il avait ajouté :

(1) Prezzolini, *Il Cattolicismo rosso*, p. 346. Cf. ci dessous, ch. XXII.
(2) Page 51, traduction Hérelle.
(3) Trad. Hérelle, p. 56.

« Ne prenez pas de nom pour votre association, ne parlez jamais collectivement, ne vous faites pas de règles communes autres que celles que je vous ai dites. Aimez-vous : l'amour suffit. Et soyez en communication les uns avec les autres. Il y a dans l'Eglise beaucoup d'ouvriers qui travaillent à la tâche que, vous aussi, vous allez entreprendre avec la préparation morale que je vous ai prescrite, c'est-à-dire qui travaillent à purifier la foi et à faire pénétrer dans la vie la foi purifiée. Honorez-les, écoutez-les ; mais ne les faites point participer à votre association, s'ils ne viennent à vous spontanément pour mettre leur superflu en commun. Vous reconnaîtrez à ce signe que c'est Dieu qui vous les envoie (1).

« Ne publiez jamais d'écrits sur les questions religieuses difficiles pour les vendre, mais distribuez-les avec prudence et n'y mettez pas votre nom (2). »

Mais s'il n'existait pas de maçonnerie moderniste, quelques revues servaient encore de lien aux novateurs et continuaient autant qu'elles le pouvaient, leur agitation réformiste. Toutefois le peu d'importance de ces organes trahissait une situation précaire et sans cesse plus gênée.

Le premier de ces périodiques était la *Revue Moderniste Internationale* éditée à Genève par un prêtre sicilien, M. Antonino Di Stefano, docteur ès-lettres et professeur libre à l'Université de cette ville. Il a su grouper contre la papauté une coalition de collaborateurs représentant non seulement toutes les nuances du modernisme mais encore diverses variétés de libres penseurs.

(1) Page 369.

(2) Ibid., p. 371. — C'est ce qu'avait fait Tyrrell, en publiant anonymement sa *Lettre à un professeur* et, sous les pseudonymes d'Engels et de Bourdon, deux autres brochures sur des questions « difficiles ». M. Murri et d'autres encore, ont suivi la même tactique.

En Italie, la revue *Nova et Vetera* n'avait pas vécu l'année entière de 1908 (1) et le *Rinnovamento* (2) avait cessé sa publication au mois de décembre 1909, mais quelques autres périodiques continuaient la lutte : à Rome, le *Commento* (3) de M. Murri, et *La Cultura contemporanea* (4), éditée, dit-on, par l'ancien groupe de *Nova et Vetera* ; à Naples, *Battaglie d'Oggi* (5), dirigée par un généreux avocat, M. Janvier Avolio ; à Mendrisio, en Suisse, *La Cultura Moderna* (5) publiée par don Domenico Battaini.

Dirigées par d'anciens ecclésiastiques ou par des laïques, ces revues ne pouvaient être supprimées par la hiérarchie. Mais il en fut une autre qui à cette époque succomba sous ses coups : la *Rivista storico-critica delle Scienze teologiche*. Fondée à Rome en 1905, par le Père Bonaccorsi, continuée par l'abbé Ernesto Buonaiuti. cette revue paraissait avec l'imprimatur et ses articles étaient, avant d'être imprimés, soigneusement lus par des censeurs pontificaux. Un décret

(1) Les principaux articles parus dans cette revue sont signés : Alfani, Dr Aschenbrödel, Aldo Benini, Carpani, Angelo Crespi, T. Gallarati Scotti, E. Martire, Felice Perroni, Miss Petre, Biagio Nelli, Quadrotta, Paolo Vinci, Mario Rosazza, Tyrrell.

(2) Les principaux collaborateurs de cette revue furent MM. Alfieri, Ambrosini, Baldini, Belloni-Filippi, L.-M. Billia, J. Blak, Boine, Borgese, Alex. Casati, Angelo Crespi, Cuboni, Giulio Dolci, R. Eucken, Fogazzaro, Formichi, Arturo Frova, T. Gallarati Scotti, A. Galletti, Graf, Frédéric von Hügel, Carl Koch, Konow, A.-L. Lilley, Luigi Luzzati, G.-B. Maino, Martinetti, Monneret de Villard, Murri, Giovanni Papini, Pavolini, Pestalozza, A. Riviera, Paul Sabatier, A. di Soragna, F.-R. Tennant, Tilgher, G. Tyrrell, Vailati, Valentini, Bernardino Varisco, Giulio Vitali, Gio. Volpe, K. Vossler, Austin West, Mmes Mario Pezzè Pascolato et Alexandrine de Polozow, Miss Petre.

(3) Il parut du 5 janvier 1910 au 20 mars 1911.

(4) Le premier numéro parut en janvier 1909.

(5) Cf. Appendice Bibliographique.

du Saint-Office, du 16 septembre 1910, n'en interdit pas moins la lecture ainsi que celle de trois manuels (1) édités dans une collection scientifique dirigée par M. Buonaiuti. Comme ces manuels avaient également paru avec le laisser-passer des théologiens du pape, il semble bien que la hiérarchie ait voulu, non pas frapper des erreurs formelles qui n'avaient pu être commises, mais arrêter l'activité scientifique d'un prêtre dont les sympathies semblaient acquises aux idées nouvelles, — on ne savait trop en quelle mesure, — et qui par son intelligence et sa facilité de travail semblait redoutable (2).

En Allemagne, à la suite d'un changement survenu dans le personnel de sa rédaction, la petite revue moderniste *Le Vingtième Siècle*, changea de nom, au mois de janvier 1909, et s'appela *Le Nouveau Siècle*. Bientôt après, un jeune et savant laïque, le docteur Philippe Funk, y remplaça M. Engert dans la charge de directeur.

Avec l'aide de quelques collaborateurs tels que les docteurs Schnitzer (3), Otto Sickenberger et des prêtres en situation régulière il a su tenir tête à la papauté jusqu'à ce jour.

(1) Alfonso Manaresi, ancien professeur au séminaire de Bologne, *L'Impero romano e il Cristianesimo nei primi tre secoli da Nerone a Commodo*; Buonaiuti, *Saggi di Filologia e Storia del Nuovo Testamento*; Francesco Mari, chanoine de Nocera Umbra, *Il quarto Vangelo*. Rome, librairie pontificale Francesco Ferrari, 1910. Les trois auteurs condamnés se soumirent, et la revue cessa de paraître.

(2) Déjà en 1908 M. Prezzolini écrivait au sujet de Buonaiuti, au risque d'exciter encore contre lui les chasseurs d'hérétiques : « Non si può ancora calcolare quale sia stata e sarà l'azione religiosa di questo simpatico entusiasta in Italia e all'Estero. » *Cos'è il Modernismo?* p. 92.

(3) M. Schnitzer rentra à Munich, au mois d'octobre 1908, de son voyage au Japon. Pendant son absence, il avait négocié pour être rayé de la Faculté de théologie et agrégé à la Faculté de

Enfin aux Etats-Unis, la plume mystérieuse d'un ancien résident de l'un des séminaires groupés autour de l'Université de Washington, adressait à Pie X une série de lettres (1) sur les principales réformes qui devraient être opérées dans l'Eglise pour l'aménager conformément à la conscience contemporaine. La liberté de conscience, la domination des Italiens dans le sacré-collège, la mission des légats pontificaux, le pouvoir des supérieurs généraux de congrégations, le célibat, les rapports de l'Eglise et de l'Etat, le rôle de la Compagnie de Jésus, tels étaient les principaux points exposés à Sa Sainteté. L'auteur initiait

philosophie, où il aurait professé l'histoire des religions. La Faculté de philosophie et le Sénat de l'Université appuyèrent chaleureusement sa demande. Le gouvernement bavarois, qui avait à compter avec une forte majorité cléricale, n'osa la réaliser ; mais, il n'osa pas non plus, par crainte de l'opinion publique, le congédier de l'Université, comme le désirait le pape. Un moyen terme a été adopté : M. Schnitzer reste professeur titulaire de l'histoire des dogmes, il conserve son traitement, mais il est censé en congé et ne doit pas faire de cours. Le gouvernement prussien a adopté une solution analogue pour l'abbé-docteur Hugo Koch, professeur à l'Université de Braunsberg, auteur du livre *Cyprian und der römische Primat. Eine kirchen-und dogmengechichtliche Studie* (Leipzig, Hinrichs, 1910, In-8, IV-176 p.).

M. Schnitzer occupe honnêtement ses loisirs forcés dans d'excellentes études d'histoire religieuse. C'est ainsi qu'il a publié en 1910 : *Hat Jesus das Papsttum gestiftet?* (Augsbourg, Lampart, in-8, X-83 p.), et *Savonarola nach den Aufzeichnungen des Florentiners Piero Parenti* (Leipzig, Duncher et Humblot, in-8, CLXII-322 p.) ; en 1911 : *Das Papsttum eine Stiftung Jesu?* (Ibid., in-8, IV-74 p.) et *Der katholische Modernismus*.

(1) *Letters to His Holiness Pope Pius X* by A Modernist (Chicago, Open Court Publishing Company, 1910, in-12, XX-280 p.). Comptes rendus dans *The Spectator* (Londres), 13 août 1910; *Das Neue Jahrhundert*, 5 mars 1911 (par M. Schnitzer).

ensuite ses lecteurs aux problèmes que la critique biblique pose à la dogmatique traditionnelle. A la vérité les deux parties de son discours semblent peu cohérentes : la première réclame des réformes purement administratives et disciplinaires, la seconde soutient des opinions qui ruinent les croyances fondamentales de l'Eglise. Mais l'auteur déclare que pour lui il n'y a pas de contradiction. Les solutions définitives des difficultés religieuses, dit-il, ne consistent pas dans la critique, l'histoire, la philosophie, la théologie, ni dans quelque autre exercice intellectuel où l'on peut discuter sans cesse et où l'accord est impossible ; elles consistent dans le développement de la vie spirituelle (1).

(1) Au mois de mars 1911, l'auteur des *Letters* a publié un intéressant roman de mœurs ecclésiastiques dans la Nouvelle Angleterre : *The Priest* (Boston, Mass., Sherman).

Ces deux livres ont été mis à l'index le 22 janvier 1912. A l'occasion de cette condamnation, l'Agence internationale *Roma* a dit qu'ils « sont communément attribués à l'abbé Sullivan, ancien maître des novices de la Congrégation Saint-Paul (du P. Hecker) ».

# CHAPITRE DIX-HUITIÈME

## LE MODERNISME SOCIOLOGIQUE

Campagne contre « le Sillon ». — Sa Condamnation
Les Syndicats Chrétiens en Allemagne
Les Œuvres Pieuses et Sociales
(1907-1912)

L'encyclique *Pascendi,* qui avait longuement et vigoureusement dénoncé et flétri toutes les formes du modernisme intellectuel ou théorique, — philosophie, théologie, histoire, critique, exégèse, apologétique, — n'avait traité qu'incidemment du modernisme politique et social. Certes, cette brièveté ne constituait pas une lacune. Léon XIII, particulièrement dans son encyclique *Graves de Communi,* Pie X dans son « motu proprio » de décembre 1903 et dans son encyclique *Pieni l'animo*, avaient si formellement réprouvé toutes les nouveautés dans l'ordre temporel que le Saint-Siège pouvait estimer superflu de revenir sur la matière, et cela d'autant plus qu'en Italie la soi-disant « Ligue démocratique nationale » était presque annihilée et qu'en France les abbés-démocrates étaient réduits au silence. Néanmoins comme, en France, le « Sillon », malgré de nombreux avertissements des autorités ecclésiastiques, feignait d'ignorer les directions pontificales

qui le concernaient le plus directement (1), les chasseurs d'hérétiques s'efforcèrent, par une habile exégèse, de montrer que la prétendue démocratie chrétienne était, elle aussi, directement frappée par l'encyclique *Pascendi* (2). Ils rappelèrent également que les réformateurs de l'ordre temporel avaient tous plus ou moins approuvé certaines

(1) « Le Sillon » s'abstint notamment d'afficher dans ses locaux et de lire, comme l'avait prescrit Pie X, le « Règlement fondamental de l'action populaire chrétienne ». Cf. ci-dessus, p. 127-129.

(2) Cf. *Gazette de France*, 9 décembre 1907, « L'encyclique et la démocratie », par dom Besse, le principal théologien de « l'Action Française » ; *Semaine religieuse de Cambrai*, octobre-décembre, série d'articles « L'encyclique et la démocratie chrétienne », par Mgr Delassus. — Le 7 mars 1908, dom Besse revenait sur le sujet dans *La Gazette de France* :

« Un grand nombre d'œuvres démocratiques jouissent encore d'un traitement de faveur. La démocratie chrétienne n'a rien perdu de son prestige. Mieux vaudrait cependant s'en prendre à elle et la qualifier comme elle le mérite. Ce serait le meilleur moyen d'arracher à des tendances périlleuses des hommes qui ont fourni des preuves incontestables de leur bonne foi et de leur générosité.

« Nous ne tarderons pas à voir le Souverain Pontife rendre à l'Eglise et à la société ce nouveau service. On le pressent à la lecture de l'Encyclique *Pascendi*. Les condamnations, qui viennent de frapper la *Justice sociale* et la *Vie catholique* et les défenses intimées à MM. Naudet et Dabry, montrent mieux encore ce que l'on pense à Rome. La démocratie chrétienne est atteinte dans la personne de ces deux leaders enthousiastes. C'est une leçon pour leurs émules et leurs élèves. Elle sera comprise. Les évêques qui souffraient de voir leur jeune clergé sous le charme des théoriciens de ces faux dogmes sociaux seront plus forts. Les directeurs de séminaires, de collèges et d'œuvres, gagnés aux méthodes des abbés Dabry et Naudet, se tiendront pour avertis. Les revues et journaux ecclésiastiques, qui entretenaient leur esprit, redouteront le silence imposé à la *Justice sociale* et à la *Vie catholique*. Cette crainte sera salutaire aux lecteurs. »

théories des réformateurs doctrinaux que le pape venait de condamner. Le Père Fontaine qui avait découvert autrefois les « infiltrations kantiennes et protestantes » dans le clergé français, écrivit un gros livre sur le « modernisme sociologique » ; un ci-devant jésuite, M. Emmanuel Barbier, qui, le premier, s'était érigé en censeur spécial du « Sillon », y signala un grand nombre d'étrangetés très graves ; un assomptionniste rédacteur à *La Croix*, où il signe l'abbé « M. Charles », rédigea un réquisitoire final (1) de telle sorte qu'on put voir, de plus en plus clairement à partir de 1909, que Pie X, pour ne pas manquer à son devoir de paître le troupeau du Seigneur, allait être obligé d'intervenir de nouveau publiquement. Déjà, dans une audience particulière, il avait averti paternellement le chef du « Sillon », M. Marc Sangnier, sur lequel, comme Léon XIII, il avait d'abord fondé de grandes espérances. Mais M. Sangnier, posant en principe l'autonomie du fidèle en matière politique et sociale, n'avait pas tenu compte de ses observations.

Lorsque la condamnation du « Sillon » parut très probable, l'archevêque d'Albi crut devoir adresser à ses collègues un mémoire représentant les inconvénients qu'elle pourrait entraîner. Cette intervention causa de l'émotion, si bien que Mgr Mignot s'expliqua dans une lettre publique, au cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, l'un des adversaires les plus déclarés du « Sillon » :

« Ma conviction profonde, Eminence, et c'est le motif de mon intervention, est que ni la foi ni la discipline chrétienne n'ont grand'chose à voir dans tout cela. Au fond de ce débat, il y a un simple antagonisme d'opinions et d'intérêts.

« Si les sillonnistes sont l'objet d'attaques si passionnées, ce n'est pas qu'ils aient nié les dogmes de la foi, ni qu'ils aient méconnu l'autorité de l'Eglise en son domaine intégral, ni qu'ils

(1) *Que penser du Sillon ?*, articles de *La Croix*, reproduits dans *les Questions actuelles*, mai-juin 1910.

aient fait quoi que ce soit en fait d'œuvres sociales et d'éducation populaire qu'il ne soit loisible à d'autres de faire librement et sans être inquiétés. S'ils sont attaqués, c'est que, hommes d'avant-garde ils ont, sur le terrain politique, des convictions plus arrêtées, sur le terrain économique des solutions plus hardies que celles qui ont ordinairement cours parmi nous. Il se trouve alors des catholiques, qui sont aussi des conservateurs, pour s'émouvoir de ces tendances comme d'un péril ; ils craignent que leurs conséquences extrêmes ne viennent apporter un trouble profond dans les positions qu'ils occupent et que, de très bonne foi, ils considèrent comme indispensables à l'ordre public ; et, par une confusion assez naturelle, ils en arrivent à accuser le *Sillon* de deux choses également inexactes : 1° de déduire ses doctrines sociales comme une nécessité logique des principes catholiques, tandis qu'il ne leur attribue au contraire qu'une nécessité historique et une opportunité d'ordre économique ; 2° de se soustraire à l'autorité de l'Eglise, tandis qu'il ne fait qu'user d'une liberté que l'Eglise reconnaît à tous. Et ils appellent l'autorité à leur aide ! (1). »

L'opinion de Mgr Mignot ne rallia parmi ses collègues que cinq adhésions publiques, celles de MMgrs Fuzet, Chapon, Eyssautier, Delmont et Gibier (2). L'épiscopat français, qui avait prodigué au « Sillon » les encouragements et les bénédictions, l'abandonnait à la censure du pape (3). Les démocrates chrétiens furent alors fort maltraités dans la presse catholique. L'un d'eux, l'abbé Pierre Dabry, l'ancien

(1) Lettre du 8 avril 1910. — On trouvera de nombreux documents relatifs à ces controverses dans *La Chronique de la Presse* et *Le Bulletin de la Semaine*. Cf. *Ann. de Phil. chrét.*, octobre 1909-juin 1910, les réflexions de M. Maurice Blondel (Testis), sur les événements, « La Semaine Sociale de Bordeaux ; controverses sur les méthodes et les doctrines. »

(2) L'archevêque de Rouen, les évêques de Nice, La Rochelle, Clermont et Versailles.

(3) Sur certains incidents relatifs au « Sillon » en 1907-1908. Cf. mes *Evêques et diocèses*, II, p. 56-64.

directeur de *La Vie Catholique*, comprit qu'il n'avait plus rien à faire dans l'Eglise et il en sortit après vingt et un ans de sacerdoce (1).

Enfin, le 25 août 1910, Pie X adressait à l'épiscopat français une très longue lettre où il condamnait formellement le « Sillon ». En voici quelques passages :

« Nous trahirions notre devoir si nous gardions plus longtemps le silence. Nous devons la vérité à nos chers enfants du *Sillon*, qu'une ardeur généreuse a emportés dans une voie aussi fausse que dangereuse. Nous la devons à un grand nombre de séminaristes et de prêtres que le *Sillon* a soustraits sinon à l'autorité, au moins à la direction et à l'influence de leurs évêques. Nous la devons, enfin à l'Eglise, où le *Sillon* sème la division et dont il compromet les intérêts.

« En premier lieu, il convient de relever sévèrement la prétention du *Sillon* d'échapper à la direction de l'autorité ecclésiastique. Les chefs du *Sillon*, en effet, allèguent qu'ils évoluent sur un terrain qui n'est pas celui de l'Eglise ; qu'ils ne poursuivent que des intérêts de l'ordre temporel et non de l'ordre spirituel ; que le sillonniste est tout simplement un catholique voué à la cause des classes laborieuses, aux œuvres démocratiques, et puisant dans les pratiques de sa foi l'énergie de son dévouement ; que, ni plus ni moins que les artisans, les laboureurs, les économistes et les politiciens catholiques, il demeure soumis aux règles de la morale commune à tous, sans relever, ni plus ni moins qu'eux, d'une façon spéciale, de l'autorité ecclésiastique.

« La réponse à ces subterfuges n'est que trop facile. A qui fera-t-on croire, en effet, que les sillonnistes catholiques, que les prêtres et les séminaristes enrolés dans leurs rangs n'ont en vue, dans

(1) Cf. son « Adieu à l'Eglise », *Paris-Journal*, 29 mai 1910. — M. Dabry, né à Avignon en 1864, a été ordonné prêtre en 1889. Ses principaux ouvrages sont : *Les Catholiques Républicains. Histoire et Souvenirs* (*1890-1903*) (Paris, in-12, 1905) et *Mon expérience religieuse* (Paris, in-12, octobre 1911). Au mois d'octobre 1911, M. Dabry est devenu le directeur d'un journal bi-hebdomadaire *Le Pays de Montbéliard*.

leur activité sociale, que les intérêts temporels des classes ouvrières ? Ce serait, pensons-Nous, leur faire injure que de le soutenir. La vérité est que les chefs du *Sillon* se proclament des idéalistes irréductibles, qu'ils prétendent relever les classes laborieuses en relevant d'abord la conscience humaine, qu'ils ont une doctrine sociale et des principes philosophiques et religieux pour reconstruire la société sur un plan nouveau, qu'ils ont une conception spéciale de la dignité humaine, de la liberté, de la justice et de la fraternité, et que, pour justifier leurs rêves sociaux, ils en appellent à l'Evangile, interprété à leur manière, et, ce qui est plus grave encore, à un Christ défiguré et diminué. De plus, ces idées, ils les enseignent dans leurs cercles d'études, ils les inculquent à leurs camarades, ils les font passer dans leurs œuvres. Ils sont donc vraiment professeurs de morale sociale, civique et religieuse, et quelques modifications qu'ils puissent introduire dans l'organisation du mouvement sillonniste, Nous avons le droit de dire que le but du *Sillon*, son caractère, son action, ressortissent au domaine moral, qui est le domaine propre de l'Eglise, et que, en conséquence, les sillonnistes se font illusion lorsqu'ils croient évoluer sur un terrain aux confins duquel expirent les droits du pouvoir doctrinal et directif de l'autorité ecclésiastique.

« Si leurs doctrines étaient exemptes d'erreurs, c'eût déjà été un manquement très grave à la discipline catholique que de se soustraire obstinément à la direction de ceux qui ont reçu du ciel la mission de guider les individus et les sociétés dans le droit chemin de la vérité et du bien. Mais le mal est plus profond, nous l'avons déjà dit : le *Sillon*, emporté par un amour mal entendu des faibles, a glissé dans l'erreur.

« En effet, le *Sillon* se propose le relèvement et la régénération des classes ouvrières. Or, sur cette matière, les principes de la doctrine catholique sont fixés, et l'histoire de la civilisation chrétienne est là pour en attester la bienfaisante fécondité. Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, les a rappelés dans des pages magistrales, que les catholiques occupés de questions sociales doivent étudier et toujours garder sous les yeux. Il a enseigné notamment que la démocratie chrétienne doit « maintenir la diversité des classes, qui est assurément le propre de la cité bien constituée, et vouloir pour la société humaine la forme et le

caractère que Dieu, son auteur, lui a imprimés (1) ». Il a flétri « une certaine démocratie qui va jusqu'à ce degré de perversité que d'attribuer dans la société la souveraineté au peuple et à poursuivre la suppression et le nivellement des classes ». En même temps, Léon XIII imposait aux catholiques un programme d'action, le seul programme capable de replacer et de maintenir la société sur ses bases chrétiennes séculaires. Or, qu'ont fait les chefs du *Sillon ?* Non seulement ils ont adopté un programme et un enseignement différents de ceux de Léon XIII (ce qui serait déjà singulièrement audacieux de la part des laïques se posant ainsi, concurremment avec le souverain Pontife, en directeurs de l'activité sociale dans l'Eglise) ; mais ils ont ouvertement rejeté le programme tracé par Léon XIII, et en ont adopté un diamétralement opposé ; de plus, ils repoussent la doctrine rappelée par Léon XIII sur les principes de la Société, placent l'autorité dans le peuple ou la suppriment à peu près, et prennent comme idéal à réaliser le nivellement des classes. Ils vont donc, au rebours de la doctrine catholique, vers un idéal condamné . . . . . .

« Non, vénérables Frères, il faut le rappeler énergiquement dans ces temps d'anarchie sociale et intellectuelle, où chacun se pose en docteur et en législateur, — on ne bâtira par la cité autrement que Dieu ne l'a bâtie, on n'édifiera pas la société, si l'Eglise n'en jette les bases et ne dirige les travaux ; non, la civilisation n'est plus à inventer, ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est ; c'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique. Il ne s'agit que de l'instaurer et la restaurer sans cesse sur ses fondements naturels et divins contre les attaques toujours renaissantes de l'utopie malsaine, de la révolte et de l'impiété : *omnia instaurare in Christo.*

« ... Quant on songe à tout ce qu'il a fallu de forces, de science, de vertus surnaturelles pour établir la cité chrétienne, et les souffrances de millions de martyrs, et les lumières des Pères et des Docteurs de l'Eglise, et le dévouement de tous les héros de la charité, et une puissante hiérarchie née du ciel, et des fleuves

(1) *Dispares tueatur ordines, sane proprios bene constitutae civitatis ; eam demum humano convictui velit formam atque indolem esse, qualem Deus auctor indidit* (Encyclique *Graves de Communi.*)

de grâce divine, et le tout édifié, relié, compénétré par la Vie et l'Esprit de Jésus-Christ, la Sagesse de Dieu, le Verbe fait homme ; quand on songe, disons-nous, à tout cela, on est effrayé de voir de nouveaux apôtres s'acharner à faire mieux avec la mise en commun d'un vague idéalisme et de vertus civiques. Que vont-ils produire ? Qu'est-ce qui va sortir de cette collaboration ? Une construction purement verbale et chimérique, où l'on verra miroiter pêle-mêle et dans une confusion séduisante les mots de liberté, de justice, de fraternité et d'amour, d'égalité et d'exaltation humaine, le tout basé sur une dignité humaine mal comprise. Ce sera une agitation tumultueuse, stérile pour le but proposé et qui profitera aux remueurs de masses moins utopistes. Oui, vraiment, on peut dire que le *Sillon* convoie le socialisme, l'œil fixé sur une chimère.

« Nous craignons qu'il n'y ait encore pire. Le résultat de cette promiscuité en travail, le bénéficiaire de cette action sociale cosmopolite ne peut être qu'une démocratie qui ne sera ni catholique, ni protestante, ni juive ; une religion (car le sillonnisme, les chefs l'ont dit, est une religion) plus universelle que l'Eglise catholique, réunissant tous les hommes devenus frères et camarades dans « le règne de Dieu ». — « On ne travaille pas pour l'Eglise, on travaille pour l'humanité. »

« Et maintenant, pénétré de la plus vive tristesse, Nous Nous demandons, vénérables Frères, ce qu'est devenu le catholicisme du *Sillon*. Hélas ! lui qui donnait autrefois de si belles espérances, ce fleuve limpide et impétueux a été capté dans sa marche par les ennemis modernes de l'Eglise et ne forme plus dorénavant qu'un misérable affluent du grand mouvement d'apostasie organisé, dans tous les pays, pour l'établissement d'une Eglise universelle qui n'aura ni dogmes, ni hiérarchie, ni règle pour l'esprit, ni frein pour les passions et qui, sous prétexte de liberté et de dignité humaine, ramènerait dans le monde, si elle pouvait triompher, le règne légal de la ruse et de la force, et l'oppression des faibles, de ceux qui souffrent et qui travaillent.

« Nous ne connaissons que trop les sombres officines où l'on élabore ces doctrines délétères qui ne devraient pas séduire des esprits clairvoyants. Les chefs du *Sillon* n'ont pu s'en défendre : l'exaltation de leurs sentiments, l'aveugle bonté de leur cœur, leur mysticisme philosophique, mêlé d'une part d'illuminisme, les ont entraînés vers un nouvel Evangile, dans lequel ils ont

cru voir le véritable Evangile du Sauveur, au point qu'ils osent traiter Notre-Seigneur Jésus-Christ avec une familiarité souverainement irrespectueuse et que, leur idéal étant apparenté à celui de la Révolution, ils ne craignent pas de faire entre l'Evangile et la Révolution des rapprochements blasphématoires qui n'ont pas l'excuse d'avoir échappé à quelque improvisation tumultueuse. »

En conclusion, Pie X demandait aux chefs du « Sillon » de se retirer de l'association et de la remettre aux mains des évêques. Les Sillonnistes travailleraient donc désormais « sous la direction de leurs évêques respectifs, à la régénération chrétienne et catholique du peuple, en même temps qu'à l'amélioration de son sort ». Ces groupes diocésains seraient, pour le moment, indépendants les uns des autres ; et, afin de bien marquer qu'ils auraient brisé avec les erreurs du passé, ils prendraient le nom de « sillons catholiqaes », et chacun de leurs membres ajouterait à son titre de « sillonniste » le même qualificatif de « catholique ».

Le fondateur et le principal chef du « Sillon », M. Marc Sangnier, écrivit immédiatement au pape une lettre de soumission.

« ...Nous savons mieux que personne, dit-il, combien nous sommes faible et sujet aux erreurs et aux fautes ; cependant, Très Saint Père, notre cœur a été transpercé d'une cruelle angoisse quand nous nous sommes vu accusé d'avoir songé à fonder « une religion plus universelle que l'Eglise catholique » et d'avoir pratiqué « une déformation de l'Evangile et du caractère sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ ». Que nous ayons pu, même involontairement, donner occasion à de tels reproches, c'est ce qui nous frappe de la plus douloureuse stupeur. Puissions-nous, Très Saint Père, vous faire mieux sentir par tout le reste de notre vie quelle union indissoluble nous attache à l'Eglise et quels sont nos sentiments d'adoration et d'amour pour ce Jésus, qui est pour nous, — et nous tenons à le proclamer même devant les foules les plus hostiles à notre foi, — non pas « un humanitariste sans consistance et sans autorité » mais bien le Dieu fait homme qui vit encore aujourd'hui dans les tabernacles de nos églises et qui

veut servir chaque jour de nourriture aux plus humbles d'entre nous ! . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« ...Nous serons fiers, quoi qu'il arrive, d'être jugé digne de souffrir pour Jésus-Christ. Même si Dieu nous appelait à la plus horrible des épreuves, et nous condamnait à voir un jour notre bonne volonté et notre loyauté mises en doute, nous n'en resterions pas moins soumis et docile sous les coups, offrant encore au Christ et à son Eglise le don de notre cœur saignant, mais toujours fidèle (1)... »

L'immense majorité des Sillonnistes (2) adhéra dans les termes les plus pieux et les plus tendres à la soumission de son chef ; mais, pratiquement, quelques groupes seulement de l'association se placèrent sous l'autorité directe des évêques, qui leur donnèrent des règlements d' « Enfants de Marie ». La plupart des autres se déclarèrent dissous. Comme le pape n'avait pas ordonné de supprimer le journal quotidien de l'association, *La Démocratie*, le pavillon sembla parfaitement convenable pour abriter toute l'ancienne marchandise. En conséquence, l'ancien Bulletin mensuel du Sillon s'appelle le Bulletin mensuel de la « Démocratie » ; les anciens cercles et propagandistes du Sillon s'appellent les cercles et les propagandistes de la « Démocratie », et ils ont de nouveaux règlements polygraphiés ; les Jeunes-Gardes du Sillon sont devenus les Volontaires de la « Démocratie ».

Et c'est ainsi que les Sillonnistes condamnés se sont comportés en parfaits modernistes. Ils ont acquiescé à l'autorité, se sont mis en règle avec ses prescriptions extérieures et ils continuent comme devant, mais moins bruyamment, la difficile entreprise d'adapter à leur époque la chère vieille Eglise dans laquelle ils sont nés et veulent mourir.

(1) Lettre publiée dans *La Démocratie*, 31 août 1910.

(2) La soumission n'a pas été générale. Cf. lettre d'un sillonniste, M. Pierre Couissin, *Droits de l'Homme*, 4 décembre 1910, et article du même, *Rev. Mod. Int.*, janvier et octobre 1911.

La condamnation du « Sillon » retentit particulièrement en Allemagne. Il y avait aussi dans ce pays des associations où des catholiques se prétendaient indépendants de toutes les autorités ecclésiastiques, où des catholiques répétaient la parole qu'avait prononcée l'un d'eux, M. Schiffer, au Congrès syndical international de Zurich, en 1908 : « Messeigneurs, vous irez jusqu'ici, mais vous n'irez pas plus loin ! Vous avez le droit et le devoir de nous montrer le chemin en matière religieuse et ecclésiastique. Mais, dans les questions purement économiques, aucun évêque n'a le droit de faire acte d'autorité. » Ces associations étaient les Syndicats chrétiens *(Christliche Gewerkschaften)*.

Des politiciens conservateurs les avaient fondés pour les opposer aux groupements socialistes, non-chrétiens, irréligieux, ou monistes, et ils étaient composés d'ouvriers catholiques ou protestants qu'on faisait manœuvrer sur la base commune et traditionnelle des principes chrétiens. A la vérité, ces associations interconfessionnelles présentèrent bientôt de graves inconvénients aux yeux des théologiens en chambre qui leur reprochèrent de se montrer trop indépendantes envers l'autorité ecclésiastique, de minimiser le dogme et de se compromettre avec le socialisme. Ils eussent voulu des syndicats purement catholiques, et ils en firent constituer quelques-uns qui n'acquirent pas une grande importance. Les théologiens d'action préféraient les syndicats mixtes qui devenaient facilement plus puissants.

Les directions de Pie X permirent aux théologiens intransigeants d'élever la voix contre les syndicats interconfessionnels, et les catholiques d'Allemagne se sont trouvés divisés en deux parties : la « direction de Cologne (1) » qui a pour inspirateurs les chefs de l' « Union populaire (2) » dont le siège est à München-Gladbach, près de Cologne, et pour

(1) Kœlner Richtung.
(2) Volskverein.

principal organe la puissante *Gazette populaire de Cologne* (1) et la « direction de Berlin (2) », donnée par les chefs de l' « Union des Associations ouvrières catholiques (3) » ayant son siège à Berlin. La première « direction » soutient les syndicats interconfessionnels ; la seconde voudrait que les catholiques formassent des syndicats absolument fermés à tous ceux qui ne seraient pas de fervents fidèles. Naturellement, durant les polémiques, cette diversité fondamentale d'idées s'est compliquée d'autres dissentiments, par exemple sur la composition et l'attitude du Centre à la Chambre des députés. Pie X a dominé ces controverses avec une douce fermeté, faisant entendre que le but à atteindre est en effet la composition de syndicats exclusivement catholiques, mais laissant le temps d'une transition afin que le socialisme ne recueille pas les éléments des syndicats chrétiens s'ils étaient brusquement disloqués (4).

C'est ainsi que dans tous les pays du monde, Pie X s'efforce de grouper les fidèles auprès de leurs pasteurs, non pas seulement dans les questions de foi, mais pour tout ce qui intéresse à un degré quelconque la vie morale. Les catholiques d'Italie, outre leurs organisations diocésaines, ont été gratifiés par lui d'une véritable organisation politico-sociale (5), qui a supplanté toutes les autres organisations plus

(1) Kœlnische Volkszeitung.

(2) Berliner Richtung.

(3) Verband der katholischen Arbeiter-Vereine.

(4) Sur ces affaires allemandes, cf. Schnitzer, *o. c.* ; Biederlack, S. J., « Le mouvement ouvrier catholique en Allemagne », *Civilta cattolica*, 2 sept. 1911, art. traduit et critiqué dans *Questions actuelles*, 25 nov., 2 déc., 9 déc. Les désirs de Pie X ont été particulièrement exprimés dans deux télégrammes adressés, le 28 mai 1912, l'un au Congrès des « Syndicats ouvriers catholiques » (direction de Berlin), l'autre au Congrès des « Organisations catholiques ouvrières » (direction de Cologne).

(5) Cette organisation se compose : 1° d'une « Union populaire » pour la propagande des idées ; 2° d'une « Union économico-

ou moins autonomes et plus ou moins indépendantes, jadis fondées par des catholiques libéraux. En France, les évêques essaient de grouper leurs ouailles dans des « Unions » hiérarchisées en associations paroissiales, cantonales, départementales ou diocésaines, toutes sous leur absolue dépendance. On note les mêmes tendances en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Suisse, en Belgique, en Hollande (1), en Pologne, dans l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. Et, selon la pensée de Pie X, il ne s'agit pas seulement là d'utiliser des sociétés déjà existantes. Un décret publié par la Congrégation consistoriale, en date du 31 décembre 1909, prouve que pour « fortifier les fidèles dans la foi et protéger chez eux les mœurs et la vie chrétienne » le pape veut que, partout, les curés créent « prudemment » ou entretiennent des « œuvres sociales animées de l'esprit de l'Eglise catholique », et que toutes les mesures sont prises pour que ces œuvres ne puissent être entraînées « loin du chemin de la foi » (2).

sociale », dont le règlement a été publié par *L'Osservatore romano* du 25 février 1911 ; 3° d'une « Union électorale » dont les statuts s'imposent aux « Associations électorales, de tout le royaume d'Italie (ces statuts ont été publiés le 2 avril 1911, par *L'Osservatore romano*).

Cette puissante fédération n'est que l'extension à l'Italie d'une organisation élaborée au Congrès de Venise, en 1902, sous l'inspiration directe du cardinal Sarto.

(1) Le 6 décembre 1911, l'épiscopat hollandais a porté un décret contre les organisations interconfessionnelles et déclarant que c'est « son désir précis et catégorique d'unir et de tenir unis les fidèles en des organisations catholiques ».

(2) Aux termes de ce décret, les évêques du monde entier doivent adresser au saint-siège, tout les cinq ans, un rapport détaillé sur l'état de leur diocèse. Et ce décret, qui prévoit, avec une extrême minutie, l'ordre selon lequel doit être rédigé ce rapport, pose les questions suivantes, par rapport aux organisations sociales :

Au chapitre VII, *Des paroisses et de leurs recteurs :*

« Est-ce que les curés s'efforcent de fortifier leurs fidèles dans la foi et de protéger chez eux les mœurs et la pureté de la vie chrétienne ? *Pour atteindre ce but, outre les devoirs habituels de leur charge*, les curés ont-ils créé prudemment ou, du moins, entretiennent-ils les *œuvres sociales* animées de l'esprit de l'Eglise catholique ? »

Au chapitre XV, *Œuvres pieuses et sociales :*

« 143. — Y a-t-il, dans le diocèse, de ces œuvres dites sociales qui, tout en pourvoyant au bien moral et religieux des fidèles, ont encore en vue leur bien-être ou leurs nécessités temporelles ; par exemple, les asiles pour l'enfance, les patronages pour la jeunesse des deux sexes, les groupements de jeunesse catholique, les cercles d'études, les associations d'ouvriers, de cultivateurs, de femmes, dont le but est de favoriser la piété ou la mutualité, les caisses d'épargne, etc. ?

« 144. — Ces associations, ces œuvres sociales, et surtout ceux qui sont à leur tête, professent-ils, en tout, le respect qui est dû à l'Ordinaire et au Souverain Pontife ?

145. — « Prend-on soin de faire administrer ces associations et ces œuvres par des hommes qui soient catholiques, non seulement par le nom, mais par le cœur et les œuvres ?

« 146. — Prend-on soin de ne pas admettre, dans ces associations catholiques, des membres de sociétés secrètes, des incrédules, des impies, des ennemis de la religion qui pourraient entraîner, loin du droit chemin de la foi et de la justice, et les associations et leurs œuvres ? »

Ce décret faisait prévoir la condamnation du « Sillon » et des « Syndicats chrétiens ». Il ne semble donc pas qu'on puisse attribuer équitablement l'attitude prise par Pie X contre ces deux associations à des interventions politiques, comme on l'a fait en dénonçant « L'Action française » et, pour l'Allemagne, le comte von Oppersdorff, Roeren, etc.

En France, les principales déclarations sur la confessionnalité des œuvres ont été un discours de l'évêque d'Agen, Mgr Sagot-Duvauroux, publié dans *La Croix*, 15 oct. 1911, et *Revue du Clergé français*, 1er nov. 1911 ; une lettre pastorale de Mgr Sévin, évêque de Châlons, pour la carême de 1912 et la décision publiée par le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, en tête du n° du 1er mars 1912 de sa *Semaine religieuse* : « Les catholiques

ne peuvent s'associer, par leur présence, aux luthériens et aux calvinistes, même pour lutter contre l'athéisme et le matérialisme. »

Après avoir poursuivi un modernisme « social ou sociologique », les chasseurs d'hérésie ont découvert un « modernisme éthique ou moral ». Au dire de la *Correspondance de Rome*, ses partisans veulent « que les jeunes garçons et les jeunes filles sachent tout des fonctions sexuelles, soutenant que l'innocence est beaucoup mieux assurée par la connaissance que par l'ignorance de ces fonctions. Cette école a trouvé sa formule : « Pureté et vérité ». Elle fait une propagande très active, surtout en France, en Espagne et en Amérique. » Cf. *Univers*, 8 mars 1912.

# CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

## LE MODERNISME LITTÉRAIRE

L'INFÉRIORITÉ LITTÉRAIRE DES CATHOLIQUES ALLEMANDS
RÉFLEXIONS DE M. DECURTINS. — BREF DE PIE X A M. DECURTINS
LE DERNIER ROMAN DE FOGAZZARO ET SA MORT
(1898-1912)

En 1898, paraissait en Allemagne une brochure intitulée : *La littérature catholique est-elle à la hauteur de notre époque ? Examen de conscience littéraire*, par Veremundus (1). De même que deux ans auparavant, dans son sensationnel écrit *Le Catholicisme principe de progrès* (2), Hermann Schell avait dénoncé l'infériorité des catholiques sur le terrain des sciences religieuses, l'auteur de cette nouvelle publication prouvait leur infériorité sur le terrain littéraire. Il attribuait le mal, d'une part, à un souci exagéré d'orthodoxie chez les écrivains au détriment de l'esthétique, et d'autre part, à la façon mesquine et étroite avec laquelle certains critiques catholiques traitaient les travaux littéraires. En

(1) *Steht die katholische Belletristik auf der Höhe der Zeit ? Eine litterarische Gewissensfrage* von Veremundus (Mainz, Kirchheim, in-8°, 82 p.).
(2) Cf. ci-dessus p. 59.

exemple de ces appréciateurs stérilisants, il citait les jésuites et leur principale revue en Allemagne : les *Echos de Maria-Laach* (1).

L'année suivante, le même auteur publia une nouvelle brochure intitulée : *La tâche littéraire des catholiques allemands. Pensée sur les belles lettres catholiques et la critique littéraire, avec une réponse à mes critiques* (2). Cette fois la brochure ne portait plus le pseudonyme de Veremundus ; elle donnait son véritable nom : Karl Muth. Plus hardi que dans sa première dissertation, l'auteur pénétrait mieux son sujet, n'accusant plus des écrivains et des critiques catholiques, mais une certaine conception religieuse qu'il appelait un ultramontanisme fanatique et qu'il s'efforçait d'ailleurs de distinguer de l'Eglise catholique. Ses thèses furent âprement discutées.

Quelques années plus tard, en 1903, Karl Muth essaya de réaliser son idéal de critique en éditant, sur des principes strictement catholiques, une revue vraiment littéraire. Dans un périodique qu'il intitula *Hochland* (Le Haut-Pays), il publia des romans et des nouvelles parfaitement écrits et d'esprit libéral. Il imprimait même une traduction du *Saint* de Fogazzaro, lorsque cet ouvrage fut mis à l'index. Revue catholique, *Hochland* cessa immédiatement la publication du roman condamné, mais pour cela même qu'elle l'avait commencée, elle fut stigmatisée de l'épithète de moderniste ou de modernisante. Des catholiques purs la combattirent vivement et, pour la supplanter, ils en fondèrent une autre, *Le Gral*, dont la caractéristique devait être de « développer aussi purement et aussi complètement que possible les côtés positifs du point de vue catholique sur tous les domaines de

(1) *Stimmen aus Maria Laach.*

(2) *Die litterarischen Aufgaben der deutschen Katholiken, Gedanken über katholische Belletristik und litterarische, Kritik, zugleich eine Antwort an seine Kritiker* (Mainz, Kirchheim, in-8°).

la littérature ». Ce programme a sans doute été réalisé puisque Pie X a fait tenir ses félicitations aux écrivains du *Gral* (1).

De vives controverses s'engagèrent autour de ces deux revues et des idéals qu'elles représentaient (2). Ces discussions inspirèrent de mélancoliques réflexions à un député au Conseil national suisse, professeur de l'université catholique de Fribourg, M. Gaspard Decurtins.

Ce personnage, sorte de Pontife laïque, autrefois ardent partisan de la démocratie (3), ne permettait pas qu'on fût novateur, plus et autrement que lui. Au mois de mai 1907, il avait dénoncé les dangers du « réformisme catholique, — c'est-à-dire du Modernisme, — « envisagé au point de vue du mouvement chrétien social » (4). Un peu plus tard, effrayé du succès du *Hochland*, il voulut signaler les dangers auxquels la littérature contemporaine expose l'orthodoxie (5).

« L'offensive ouverte de l'adversaire contre la foi catholique, disait-il, n'est pas ce que nous devons le plus redouter ; le danger

(1) Lettre du 16 février 1911.

(2) Cf. Schnitzer, p. 140-151.

(3) « J'ai vu, au lendemain de la publication de l'encyclique *Rerum novarum*, M. Decurtins navré, ainsi que plusieurs autres, de ce que le Pape n'eût point contesté le droit de propriété privée, tandis que ces messieurs trouvaient habile de parler, en même temps, au public, comme si la lettre pontificale eût été à peu près leur œuvre. » Lettre de M. Hyrvoix de Landosle publiée dans *La critique du libéralisme*, février 1911, p. 602.

(4) *Réforme sociale chrétienne et Réformisme catholique.* Lettre à un ami (Paris, Bloud, in-16, 1908).

(5) Les deux lettres de M. Decurtins sur « le modernisme littéraire » ont été reproduites dans *Les Questions actuelles*, 1er et 8 octobre 1910. Edition italienne : *Tre Lettere a un giovane amico* (*1° La riforma sociale cristiana e il riformismo cattolico ; 2° Il modernismo letterario ; 3° Esiste un modernismo in Germania ?*), con prefazione del Sac. Dott. Egidio Lari (Roma, 1911).

est autrement grand de certaines tentatives insidieuses d'accréditer comme catholiques des tendances qui ne le sont point et de démonétiser les vérités traditionnelles...

« Il ne faut pas se faire illusion ; *bien loin que nous en soyons aux dernières passes d'armes avec le modernisme, la bataille ne fait que commencer.*

« Une grosse part de l'effort se donnera sur le terrain littéraire. L'histoire nous apprend que ce ne sont pas les ouvrages pesants des dissertateurs de théologie et de philosophie qui ont fait la révolution des idées. La cause de la vérité est assurée de triompher, pourvu que les bons esprits se tiennent avertis de ne pas prendre le change sur le faux aloi religieux de certaines œuvres qui se présentent à eux sous le couvert des idées catholiques. »

Comme preuve des dangers de cette littérature, M. Decurtins citait divers écrits publiés dans *Hochland*, ou par ses collaborateurs.

Il concluait ainsi :

« Que le modernisme, devenu plus audacieux en ces derniers temps, ait gagné du terrain, des faits aussi nombreux qu'affligeants en sont la preuve.

« Tout homme non prévenu qui considère sans passion la situation présente conviendra sans doute que nous nous trouvons aujourd'hui en face ou plutôt au sein d'un mouvement puissant : étrange amalgame de naturalisme et de scepticisme, de relativisme historique et de mysticisme, qui nous fait songer au rationalisme du XVIII[e] siècle.

« Il serait assurément aussi malaisé que pour le rationalisme du XVIII[e] siècle de signaler toutes les hérésies que le modernisme porte dans ses flancs. Une chose certaine, c'est que le modernisme *a pour but, comme son devancier, de saper par la base tous les principes de la vie et de la civilisation catholiques.* Signaler aujourd'hui les dangers du modernisme, c'est s'exposer aux railleries dont on accabla les hommes qui avaient été assez courageux pour éveiller l'attention sur les périls du vieux rationalisme.

« Ce n'est pas sans raison que des professeurs de théologie

catholique hasardent aujourd'hui une apologie du rationalisme contre une appréciation historique qu'ils traitent d'injuste et de haineuse. Est-il rien de plus naturel que de défendre ses précurseurs dans la mêlée des doctrines ! »

Le pape félicita de ses observations l'apologiste, par la lettre suivante :

*A notre cher Fils, Gaspard Decurtins, professeur à l'Université catholique de Fribourg (Suisse).*

PIE X, Pape.
Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons lu avec autant d'intérêt que de satisfaction votre étude, pleine d'arguments solides et d'observations pénétrantes, sur le « modernisme littéraire ». Dans cet écrit, vous vous montrez une fois de plus, le fils fidèle et le soldat valeureux de l'Eglise, qui a toujours mérité une estime et une affection spéciales de Notre prédécesseur et de Nous-même.

Depuis longtemps, Nous remarquions entre les diverses formes sous lesquelles se cache et agit le modernisme, celle de la composition littéraire : roman, nouvelle ou essai critique. Les développements continuels de ce nouveau mode de propagande moderniste, qui se dissimule sous le prétexte de faire de la littérature ou de l'apprécier, Nous ont profondément affligé, d'autant que Nous y voyons le plus dangereux des moyens parce que le mieux déguisé et le plus facile à répandre. Cela prouve que les adversaires de la foi et de la discipline catholique ne négligent aucun expédient pour parvenir à leurs déplorables fins.

Ainsi faut-il expliquer que, spécialement depuis notre Encyclique *Pascendi*, qui frappait directement le modernisme philosophique et théologique, ils aient pris des voies détournées pour répandre l'esprit moderniste et leurs opinions pernicieuses. L'art et la littérature, ainsi que vous l'exposez très bien, furent jugés deux moyens très aptes, pour cette nouvelle campagne, et surtout le roman et la nouvelle. Ainsi, on a vu toute une série de compositions de ce genre, traduites ensuite en diverses langues, glorifier la civilisation ennemie de l'Eglise catholique, — plaindre et railler comme inférieure la culture des peuples et des écrivains vraiment

catholiques, — exalter une religiosité superficielle et un vague idéalisme basés sur le sentiment individualiste, sans la règle et le frein efficace de l'autorité compétente, — propager, au moins implicitement, l'erreur fondamentale d'une philosophie en vogue, qui nie que la vérité absolue puisse être, et, par cela même, réduit toute religion à je ne sais quoi d'incomplet et de variable, qui servirait à satisfaire la tendance de l'homme vers le surnaturel, et rien de plus.

Combien tout cela est faux et détestable, il est facile de le juger. L'histoire véridique présente l'Eglise catholique comme la mère et la protectrice de la civilisation chrétienne la plus haute sous toutes ses formes, et les Pontifes romains comme ses infatigables défenseurs et ses généreux promoteurs.

Pour ce qui regarde le concept moderniste de la religion et les tentatives faites pour la réduire à un sentiment subjectif et à une valeur relative, Nous avons déjà exposé et condamné cette erreur tout à fait funeste, qui ouvre fatalement la voie à un véritable indifférentisme religieux, à peine dissimulé sous le vide des formules littéraires.

La littérature moderniste, qui, par le charme du style, les fantaisies de l'imagination et le goût critique, sert à répandre de telles erreurs ou du moins facilite leur diffusion et leur donne crédit auprès des lecteurs inavertis, doit être considérée comme l'un des moyens les plus funestes inventés pour propager le faux et combattre le vrai. Aussi doit-elle être autrement réprouvée et rigoureusement combattue par tous ceux qui sont catholiques autrement que de nom.

Ceux, notamment, qui s'adonnent à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse ou qui travaillent dans la presse se montreront dignes du nom de catholiques s'ils se dévouent de leur mieux dans ce champ vaste et fécond, — soit en habituant la jeunesse à goûter la littérature sincèrement catholique dans laquelle tant d'illustres auteurs se sont rendus immortels, — soit en écrivant pour défendre cette littérature et combattre la littérature moderniste, — soit en augmentant, si Dieu leur a accordé ce talent, le nombre des œuvres littéraires inspirées par la foi et la discipline catholique.

Que votre exemple, cher Fils, soit pour d'autres un stimulant efficace. Nous aimons à louer publiquement votre activité courageuse pour le Christ et pour son Eglise, votre haute intelligence

et votre vaste culture mises généreusement au service de la vérité contre les perfidies de l'erreur. Et, comme gage de la céleste récompense, et comme un encouragement à persévérer dans les luttes du Seigneur, Nous vous accordons avec toute notre affection paternelle, la bénédiction apostolique (1).

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 15 septembre 1910, la huitième année de notre pontificat.

PIE X, Pape.

La condamnation du modernisme littéraire n'empêcha pas son plus brillant représentant, M. Fogazzaro, de publier, presque aussitôt qu'elle eût été portée, un nouveau roman du genre censuré par le pape. Dans cette œuvre délicatement anticléricale intitulée *Leila* (2), l'auteur plaide de nouveau en faveur du catholicisme progressiste, tout en semblant se séparer des doctrines réprouvées par l'encyclique *Pascendi*, pour rester sur un terrain d'opérations que la papauté serait prochainement obligée d'accepter.

La description de l'état d'âme du héros de ce roman, Massimo, exprime des sentiments et raconte des faits qui ont été certainement éprouvés, sinon par Fogazzaro lui-même, du moins par des modernistes militants et qui, à ce titre, méritent d'être cités dans l'histoire de leur tentative :

« Quel soulagement d'être loin de Milan pour une ou deux semaines ; de s'être soustrait à la pourriture et à la bassesse de cette plèbe libre penseuse qui l'accusait d'être un lâche, parce qu'il professait une fidélité militaire aux lois de l'Eglise ; de s'être soustrait à la pourriture et à la bassesse de cette plèbe pharisienne qui l'accusait d'être un hérétique, parce qu'il pensait, parlait, écrivait en homme de son temps !... Dans son âme se

(1) Traduction de *La Croix*.

(2) Traduction française par M. Hérelle, librairie Hachette, 1911. Sur ce roman on peut consulter avec un intérêt particulier les appréciations de M. Murri dans *Il Commento*, 20 nov. 1911, et de M. De Stefano dans *Rev. Mod. Int.*, janv. 1911.

ralluma le feu d'une tentation souvent réprimée, jamais éteinte : la tentation d'abandonner le champ de l'action religieuse où il était entré avec son défunt maître de Rome, où, en compagnie de plusieurs autres, il s'était avancé un peu plus loin que ce maître lui-même, et où il n'avait récolté que des blessures, des désillusions, des humiliations, parce qu'il avait voulu servir une cause peut-être perdue dès l'origine, parce qu'il avait voulu défendre contre des pharisiens et contre des libres penseurs une religion peut-être condamnée fatalement à périr. Que ne les laissait-il se débrouiller entre eux ? Que ne vivait-il simplement pour toute cette beauté qu'il y a dans le monde, pour l'amour et pour la joie, pour les plaisirs raffinés en lesquels se combinent harmonieusement les éléments divers fournis par l'esprit, par le cœur et par les sens ? Ce qu'il y avait dans ce désir, c'était moins la poussée d'une tentation réelle que la plainte d'une âme gonflée d'amertume. L'attitude qu'il avait publiquement prise dans les débats philosophico-religieux par des articles de revue, par des conférences, par des écrits polémiques, lui avait composé une figure morale qui, si elle lui donnait de l'assurance et de la dignité, ne laissait pas de lui être parfois à charge (1)...

« Chez les modernistes, on méprisait Massimo comme un pauvre hère, comme un faible et un timide qui ne savait ni se dégager des entraves de la tradition, ni faire front à la tyrannie exercée sur les consciences, comme un jeune vieillard qui retardait de vingt ans et qui, sans être à proprement parler clérical, ne différait guère d'un clérical ; et l'on se gaussait de lui.

« Les salons élégants et sceptiques étaient mal disposés à son égard. Les femmes, sauf un petit nombre d'exceptions, lui étaient encore plus contraires que les hommes. Les hommes voyaient en lui un irrésolu, un médiocre, qui s'en tenait aux moyens termes. Les femmes, et même quelques-unes de celles qui allaient à la messe, auraient voulu qu'il exaltât en toutes choses les rebelles ou qu'il les condamnât en toutes choses. Bref, on l'accusait de pharisaïsme et de pusillanimité... Il se consola en s'élevant dédaigneusement, dans le secret de son cœur, au-dessus de toutes les plèbes, de cette plèbe cléricale, si fanatique, de cette plèbe moderniste, si présomptueuse, si peu sûre de ce qu'elle

(1) Traduction Hérelle, p. 30-31.

pense et de ce qu'elle veut, de cette plèbe aristocratique où de prétentieuses femmelettes, qui n'ont qu'un vernis de culture ou qui manquent totalement de culture, s'arrogent le droit de juger à tort et à travers, sans rien comprendre, habituées qu'elles sont à la servile déférence des hommes (1)... »

Sur la tombe du *Saint*, Fogazzaro fait prononcer par un prêtre une touchante oraison funèbre qui peut être appliquée à nombre de modernistes moyens, catholiques fervents mais inquiets, ardemment désireux de plus de lumière scientifique et de plus de liberté évangélique, tout en restant tendrement attachés à la glorieuse et vénérable Eglise romaine :

«...Cet homme a beaucoup parlé de religion, de foi et d'œuvres. Il n'était ni un Pontife qui dogmatise du haut de la chaire, ni un prophète, il a pu, ayant beaucoup parlé, se tromper beaucoup ; il a pu énoncer des propositions et des idées que l'autorité de l'Eglise avait raison de repousser. Le vrai caractère de son action n'a pas été de discuter des questions théologiques, où il a pu mettre le pied à faux ; ç'a été de rappeler à l'esprit de l'Evangile les croyants de tout ordre et de tout état, ç'a été de déterminer la valeur religieuse de cet esprit incarné dans la vie, dans les sentiments et dans les œuvres des hommes. Toujours il a proclamé sa fidèle obéissance à l'autorité de l'Eglise et au Saint-Siège du Pontife romain. Vivant, il se ferait gloire d'en offrir la preuve et l'exemple au monde. C'est en son nom que je l'affirme ! Il savait que le monde méprise l'obéissance religieuse comme une lâcheté. Et lui, à son tour, il a fièrement méprisé les mépris de ce monde qui ne laisse pas de glorifier l'obéissance militaire et les sacrifices qu'elle impose, quoique l'autorité militaire ait recours aux prisons et aux menottes, à la poudre et au plomb, tandis que l'autorité religieuse n'a recours à rien de tel.

« Il n'a rien aimé sur la terre autant que l'Eglise. Quand il pensait à l'Eglise, il se comparait à la moindre des pierres du plus vaste temple, pierre qui, si elle avait une âme se glorifierait de s'identifier avec le colossal édifice, de se perdre en lui, d'être comprimée par lui dans tous les sens. Oui, il a cru connaître les

(1) *Ibid.*, p. 160-161.

esprits malins que l'Enfer déchaîne au sein de l'Eglise et qui, nous le savons par la divine promesse, ne prévaudront jamais contre elle, mais qui peuvent lui infliger de cruelles blessures en conjurant avec d'autres esprits malins qui font rage dans le monde. Il a cru les connaître, et ce fut une passion de filial amour, de filiale douleur qui l'amena suppliant aux pieds du Souverain Pontife, du Père vénéré des fidèles.

« Il veut que je pardonne en son nom à tous ceux qui, sans avoir dans l'Eglise une autorité de juges, l'ont condamné comme théosophe (1), comme panthéiste, comme éloigné de la fréquentation des sacrements ; mais il veut aussi qu'en même temps je proclame à voix haute, pour abolir le scandale de ces accusations, combien il a détesté toutes ces erreurs, et comment, depuis le jour où, malheureux pécheur, il s'est tourné du monde vers Dieu, comment, dis-je, toujours et en toutes choses, il s'est conformé aux croyances et aux pratiques de l'Eglise catholique, jusqu'à l'heure de sa mort.

« Il est mort avec le ferme espoir qu'un temps viendra où ils seront repoussés dans les portes de l'Enfer, les esprits malins qui travaillent l'Eglise et qu'alors tous les hommes qui ont reçu

(1) Peut-être dans ce passage, Fogazzaro se visait-il lui-même. Qu'il ait éprouvé de la sympathie pour la théosophie, une de ses lettres le prouve péremptoirement : « ... J'ai été profondément ému par les conférences d'Annie Besant. J'ai fait jadis des études de théosophie et j'ai été abonné de longues années à une revue théosophique allemande : *Sphinx*, que je lisais religieusement. Lorsque *Sphinx* cessa de paraître, je cessai moi aussi de m'occuper de théosophie. J'ai lu la biographie de Mme Annie Besant et je me suis beaucoup intéressé, en artiste et en psychologue, à cette femme extraordinaire et aux évolutions de son esprit. Ces trois conférences m'ont profondément ému, et je pense, franchement, qu'elles ne resteront pas sans influence sur ma vie. Ce n'est pas, je m'empresse de vous le dire, que je suis prêt à embrasser votre doctrine tout entière.... Je reconnais avec vous qu'un formalisme misérable et odieux dessèche, au sein de mon Eglise, les sources de la vie religieuse et morale. Ce n'est pas la faute de ma religion, c'est la faute des hommes qui ne la comprennent pas... » Lettre à Mlle Aimée Blech, datée du 28 novembre 1899, publiée dans *Le Théosophe*, 16 octobre 1911.

le baptême et qui invoquent le nom du Christ s'uniront en un seul peuple religieux autour du Saint-Siège du Pontife romain. Il demande à ses amis de prier pour la réalisation de ce grand objet.

« Amis et frères qui vous êtes indignés des fausses accusations lancées contre cet homme par de simples particuliers, par des journalistes et par des pamphlétaires catholiques, pardonnons-leur comme lui. Pardonnons aussi à ceux qui l'ont raillé, qui l'ont outragé à cause de sa foi. *Nesciebant*. Nous sommes nous-mêmes trop ignorants pour qu'il nous soit permis de juger les ignorances d'autrui. Voyageurs de la nuit, interrogeons les étoiles ; appelons-nous les uns les autres dans les ténèbres avec des voix d'interrogation, de conseil, de secours : annonçons la bonne route, quand nous l'avons trouvée, pour que d'autres entendent et viennent ; mais ne jugeons pas celui qui ne vient pas : car nous ne savons pas si, entre lui et nous, il n'y a pas des obstacles qui dépassent ses forces. Prions pour tous et avançons dans l'obscurité, en attendant l'aurore du jour de Dieu.

« Dépouille qui nous fut si chère, repose en paix jusqu'à ce ce jour-là ! » (1)

Quelques mois après la publication de *Leila*, le 7 mars 1911, Fogazzaro mourait dans sa ville natale, à Vicence, non seulement selon la formule « muni des sacrements de l'Eglise », mais encore dans tout l'apparat d'une ardente piété, béni et assisté par son ami, l'évêque Bonomelli.

Quelles étaient exactement ses croyances ? Il est difficile de le savoir, parce qu'il est difficile d'apprécier sa sincérité. Lorsqu'il se soumettait à l'index, en 1906, il écrivait à son ami, le marquis Philippe Crispolti :

« J'ai résolu dès le premier moment d'observer vis-à-vis de ce décret cette obéissance qui est mon devoir de catholique, c'est-à-dire de ne pas le discuter, de ne rien faire qui soit en contradiction avec lui, en autorisant d'autres traductions et réimpressions que celles qui font l'objet de traités antérieurs au Décret, traités qu'il est impossible de rompre (2). »

(1) *Leila*, p. 368-370.
(2) Lettre datée du 18 avril 1906.

Or, Fogazzaro, prévoyant une condamnation, s'était empressé de conclure tous les traités utiles pour la traduction de son roman en diverses langues et il avait rédigé ces traités de façon à ne pouvoir les résilier, au cas même où la congrégation de l'Index le lui eût formellement demandé. De plus, après s'être fait en Italie l'introducteur du P. Tyrrell, il resta toujours son défenseur, même lorsque Tyrrell eût été condamné par l'Eglise et que lui Fogazzaro eût déclaré se soumettre à l'index. Quand M. Piero Giacosa fit des réserves sur les idées contenues dans la *Lettre au professeur d'anthropologie* (1), il éprouva le besoin de prendre immédiatement la plume pour déclarer qu'il s'associait « entièrement aux louanges formulées par P. Giacosa, mais non pas à ses réserves ». Dans ses conférences sur « les idées de Giovanni Selva », le type qu'il avait créé pour représenter le champion du catholicisme progressiste, il appelait encore Tyrrell « le plus grand écrivain catholique de notre temps », « l'homme devant qui tous les Giovanni Selva du monde s'inclinent avec vénération (2) », juste hommage rendu à de grandes vertus, mais hommage qui eût appelé des réserves pour s'accorder avec « cette obéissance » de catholique dont il prétendait se faire un devoir. Lorsqu'on veut apprécier cet apôtre du réformisme, on se trouve donc en face d'un dilemme : ou il approuvait sans comprendre, ce qui semble incroyable de la part d'un esprit si pénétrant et si averti ; ou il comprenait, et puisqu'il approuvait, il était symboliste, c'est-à-dire moderniste comme son ami Tyrrell, en pleine

(1) Lettre de M. Giacosa, *Corriere della Sera*, 6 mai 1906 : « Io sono l'autore della traduzione della *Lettera confidenziale*... Io non divido tutte le idee nè tutte le fedi dell' autore di quell' opuscolo : ma tuttavia rimasi ammirato della elevatezza degli intenti.... e mi stimo felice di aver potuto in piccola misura assecondare uno sforzo coraggioso che tende...», etc..

(2) *Demain*, 8 février 1907, p. 244.

désobéissance envers les décisions formelles du Saint-Siège, et, comme Tyrrell, entendait ou voulait entendre l'expression de « foi catholique (1) » dans un sens condamné par le pape.

Ne point rompre avec l'Eglise romaine, s'affirmer toujours catholique et chrétien, tout en se permettant d'avoir la mentalité moderne, semble avoir été dans Fogazzaro une attitude plus qu'une conviction ; et l'on en trouve encore une preuve dans la manière dont il renia l'un des principaux prétendus modernistes qui ne s'obstina pas, comme Tyrrell, à se dire catholique contre et malgré le pape.

« Alfred Loisy n'est plus aujourd'hui ni catholique ni chrétien. Je ne manquerai jamais de respect à un homme qui pense être dans la vérité et qui écrit comme il pense : mais chrétien et catholique, tel que je professe et j'ai toujours professé l'être, je ne puis absolument pas me rencontrer avec lui sur un terrain commun de discussion (2). »

(1) Le testament de Fogazzaro débute par cette profession de foi : « Je meurs dans la foi catholique, que j'ai toujours confessée devant les hommes. Je pardonne à tous ceux qui, à cause de mes opinions religieuses, m'ont adressé parfois des injures. Je m'abandonne dans les bras de mon Père qui connaît le fond de mon âme et qui peut apprécier mes douleurs. »

La mort de Fogazzaro a naturellement donné lieu à un déluge d'articles nécrologiques et d'études sur son œuvre : on les retrouvera dans les journaux et les revues du temps. Parmi les plus curieux qui aient été publiés, je me borne à citer l'article de M. F. Klein, *Bulletin de la Semaine*, 15 mars 1911, de M. Lecigne, *Critique du libéralisme*, 15 avril 1911, et le récit touchant d'une conversation dans *Cœnobium*, mai 1911, qu'un ancien prêtre romain, moderniste de la nuance la plus prononcée, eut avec Fogazzaro, au printemps de 1907. Tout ce que la haine théologique a pu recueillir contre Fogazzaro a été imprimé par le prêtre A. Cavallanti, dans la brochure *Antonio Fogazzaro, Un po' di vera luce* (Tip. Arciv., Firenze, 1911).

(2) *Cœnobium*, mai 1910, p. 13 ; lettre écrite à propos du referendum organisé par *Cœnobium* sur l'article de M. Loisy

Quoi qu'il en soit des convictions de Fogazzaro, sans se laisser influencer par le pieux apparat de sa mort, et naturellement sans préjuger de ses intentions, l'autorité ecclésiastique a inscrit son dernier roman sur le catalogue des livres prohibés (1).

Quant à la condamnation du prétendu modernisme littéraire, elle ne pouvait évidemment pas enrayer la production de romans traitant de questions religieuses et de psychologie ecclésiastique. Le comble de l'audace sur ces sujets semble avoir été atteint par une apocalypse (2), dans laquelle on expose comment, en 1934, le pape Pierre II, le second successeur de Pie X et le successeur immédiat d'un infortuné Léon XIV, réalisera le programme de la démocratie chrétienne et du modernisme en réconciliant la papauté avec l'Italie unifiée et le catholicisme avec la mentalité des temps nouveaux. Pie X fit mettre ce livre à l'index, le jour même de sa publication, le 1er février 1912 (3).

« Jésus ou le Christ », publié dans l'*Hibbert Journal* d'avril 1910 et reproduit dans le livre de M. Loisy *A propos d'histoire des religions*.

(1) Décret du 15 mai 1911.

(2) Mario Palmarini, *Quando non morremo*, romanzo eroico (Milano, Dottor L. Quintieri). Le titre *Quand nous ne mourrons pas* n'a de sens en aucune langue, mais correspond à la nature du livre. Peut-être doit-il se comprendre : « Quand nous aurons la foi d'être immortels ».

(3) Parmi les autres romanciers du modernisme en Italie, on peut citer MM. Giuseppe Brunati (*Quaresimali*, Milan 1911), Virgilio Brocchi (*L'Isola sonante*, Milan 1911), T. Nediani, U. Brauzzi, A. D'Aquino. Aux Etats-Unis, l'auteur de *Priest* (cf. ci-dessus, p. 288, note ). En France et en Allemagne, aucune œuvre de ce genre ne mérite l'honneur d'une citation. Enfin, s'il y a un modernisme littéraire, il existe une sorte de littérature de fictions anti-modernistes de qualité encore inférieure. (Cf. *Rev. Mod. Int.*, sep. 1911, avril 1912).

# CHAPITRE VINGTIÈME

## LE SERMENT ANTIMODERNISTE

LE *Motu proprio « Sacrorum Antistitum »*.
FORMULE DE SERMENT.
MISS MAUDE PETRE. — INCIDENTS DIPLOMATIQUES EN ALLEMAGNE.
LA PRESTATION DU SERMENT DANS LA CATHOLICITÉ.
(Septembre 1910-Mars 1911)

Pendant qu'on discutait le « bilan » du modernisme établi par M. Gaston Riou, son degré de vie ou son état de mort, le nombre de ses adhérents dans le clergé français, Pie X, qui avait sans doute ses raisons pour le croire toujours redoutable, prenait ses dispositions pour lui asséner un coup plus vigoureux encore que le nouveau syllabus et que l'encyclique *Pascendi*. A cet effet, un nouveau document pontifical, daté du 1er septembre, rédigé sous la forme d'un « motu proprio », commençant par ces mots *Sacrorum Antistitum* et ne comprenant pas moins de vingt-six pages grand in-octavo du journal officiel du Saint-Siège, les *Acta Apostolicae Sedis*, fut publié le 8 septembre. Il commençait par ces considérations :

« Aucun évêque n'ignore, croyons-nous, qu'une race très pernicieuse d'hommes, les modernistes, même après que l'Encyclique

*Pascendi dominici gregis* eut levé le masque dont ils se couvraient, n'ont pas abandonné leurs desseins de troubler la paix de l'Eglise. Ils n'ont pas cessé, en effet, de rechercher et de grouper en une association secrète de nouveaux adeptes (1), et d'inoculer avec eux, dans les veines de la société chrétienne, le poison de leurs opinions, par la publication de livres et de brochures dont ils taisent ou dissimulent les noms des auteurs. Si, après avoir relu Notre Lettre Encyclique précitée, l'on considère attentivement cette audacieuse témérité qui nous a causé tant de douleur, on se convaincra sans peine que ces hommes ne diffèrent en rien de ceux que nous avons dépeints dans ce document. Ces adversaires sont d'autant plus à redouter qu'ils nous touchent de plus près ; ils abusent de leur ministère pour tendre l'appât d'une nourriture empoisonnée ; en vue de surprendre la bonne foi de ceux qui ne sont pas sur leurs gardes, ils propagent autour d'eux une apparence de doctrine, qui contient la somme de toutes les erreurs.

« Ce fléau se propageant considérablement dans cette partie du champ du Seigneur dont on devrait attendre les meilleurs fruits, il est de votre devoir à Vous, évêques, de travailler à la défense de la foi catholique, et de veiller avec le plus grand soin à ce que l'intégrité de ce dépôt divin ne subisse aucune atteinte, comme il nous appartient surtout à Nous d'exécuter l'ordre du Christ Sauveur, qui a dit à Pierre, dont Nous avons, malgré Notre indignité, hérité la primauté : *Confirme tes frères.* »

Après avoir rappelé les dispositions de l'encyclique *Pascendi*, Pie X recommandait instamment aux évêques, aux supérieurs de séminaire et des ordres religieux de surveiller attentivement les jeunes recrues. Pour être bien sûr qu'un enseignement orthodoxe leur serait donné, il revenait longuement sur la question des études ecclésiastiques, rap-

(1) D'après cette expression, Pie X semble croire à l'existence d'une franc-maçonnerie moderniste. Cf. ci-dessus, p. 282 et, p. 296, dans la lettre condamnant le Sillon, l'expression : « Nous ne connaissons que trop les sombres officines où l'on élabore ces doctrines délétères ».

pelant avant tout que la philosophie scolastique devait être mise à leur base. Il ajoutait :

« La vie de l'homme étant formée par des limites telles que de la multitude des connaissances qui s'offrent à nous, c'est à peine s'il nous est donné d'en effleurer quelques-unes, il faut modérer l'ardeur d'apprendre et se souvenir de cette parole de Saint-Paul : *Il ne faut pas savoir plus qu'il ne convient, mais savoir avec modération* (*Rom.*, XII, 3). C'est pourquoi, comme les clercs sont déjà soumis à de nombreuses et sérieuses études, qu'elles aient rapport aux saintes Lettres,au dogme, à la morale, à l'ascétique, science de la piété et des devoirs, ou bien encore à l'histoire de l'Eglise, au droit canon, à l'éloquence sacrée, il importe que les jeunes gens ne gaspillent pas leur temps à d'autres questions et ne soient pas distraits de leurs études principales ; c'est pourquoi Nous leur défendons absolument la lecture de tous journaux ou revues, si excellents soient-ils, chargeant la conscience des supérieurs qui n'auront pas veillé avec un soin scrupuleux à l'empêcher. (1)

(1) Le cardinal Vaszary, primat de Hongrie, demanda à Rome en quel sens il faut entendre cette défense de lire les journaux dans les séminaires. Il reçut du cardinal de Laï, secrétaire de la Consistoriale, les explications suivantes :

« La volonté de Notre Saint-Père est que soit respectée la loi prohibant les publications et journaux — même excellents — qui traitent des événements politiques actuels, ou des questions scientifiques et sociales qui sont également agitées au jour le jour sans avoir encore reçu de solutions définitives. Ces revues et journaux ne doivent point être tolérés entre les mains des élèves séminaristes. Toutefois rien ne s'oppose à ce que les supérieurs ou professeurs, s'il s'agit de questions scientifiques, lisent ou fassent lire en leur présence certains articles de journaux ou revues, qu'ils jugent utiles ou opportuns à l'instruction des élèves.

« Les publications ne traitant pas de matières discutées, mais fournissant seulement des informations religieuses, dispositions et décrets du Saint-Siège, ordonnances et actes épiscopaux, —

« Mais, afin d'enlever au modernisme toute possibilité de se glisser comme à la dérobée, non seulement Nous voulons qu'on observe ce qui a été prescrit au chapitre second, mais Nous ordonnons en outre que tous les professeurs, avant de commencer leur cours, au début de l'année, présentent à leur Supérieur le texte qu'ils se proposent d'enseigner ou les questions et thèses qu'ils se proposent de traiter ; en outre Nous voulons que, dans le cours de l'année, la méthode d'enseignement de chaque maître soit examinée ; si elle semble s'éloigner de la saine doctrine, il y aura lieu d'écarter le maître immédiatement. Enfin Nous ordonnons qu'en plus de la profession de foi, le professeur prête serment entre les mains de son Supérieur, selon la formule ajoutée ci-dessous et qu'il y appose sa signature. »

Le motu proprio prescrit ensuite un serment spécial qui, dorénavant, devra être prêté, après la profession de foi selon la formule de Pie IV, augmentée des définitions du Concile du Vatican, par les professeurs des séminaires, des universités et instituts catholiques, par les clercs qui devront être promus aux ordres majeurs, par les curés, les chanoines, les bénéficiers, les confesseurs, les prédicateurs, les membres des administrations épiscopales, — depuis jusques et y compris les vicaires généraux, — et enfin par les supérieurs et professeurs des congrégations religieuses avant d'entrer en fonction.

Les actes authentiques de ces professions de foi et ser-

ou encore les périodiques qui n'offrent que des lectures pouvant favoriser la foi et la piété, peuvent, sous l'approbation des directeurs, être laissés entre les mains des élèves dans les moments libres en dehors de l'étude et des autres exercices prescrits. »

Dans l'encyclique *Pieni l'animo* (28 juillet 1906), Pie X avait déjà dit, à propos des séminaristes : « Nous leur interdisons la lecture des journaux et des revues, sauf pour ces dernières, et par exception, quelqu'une de principes solides et jugée par l'évêque utile pour les études des élèves. »

ments seront conservés sur des registres particuliers dans les curies épiscopales et dans les bureaux des congrégations romaines. Et si quelqu'un osait violer ce serment, il devrait être déféré immédiatement au tribunal du Saint-Office.

Le motu proprio étendait enfin à l'Eglise Universelle l'instruction adressée le 31 juillet 1894 aux évêques d'Italie et aux supérieurs religieux sur les règles et les devoirs de la prédication chrétienne.

Voici le texte du serment qui constituait la partie neuve du nouvel acte pontifical (1). Les divers articles de la déclaration sont empruntés d'une part au décret *Lamentabili* et à l'encyclique *Pascendi* ; d'autre part, mais avec certaines modifications, aux canons du Concile du Vatican.

Je... embrasse et reçois fermement toutes et chacune des vérités définies, affirmées et déclarées par le magistère infaillible de l'Eglise, principalement ces points de doctrine qui sont directement opposés aux erreurs de ce temps.

Et d'abord, je professe que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu, et par conséquent, aussi *démontré* (2)

(1) J'emprunte ce texte à la *Revue pratique d'Apologétique*, 1er novembre 1910 ; et j'y souligne les passages qui ont inspiré le plus d'objections aux modernistes, ainsi que l'a fait le « moderniste « Asbr » dans *Cœnobium*, mars 1911, p. 84.

(2) Cette expression *demonstrari* avait été repoussée par le Concile du Vatican. *Fere omnes rejecerunt* (Vacant, *Etudes théologiques sur les constitutions du Concile du Vatican*, t. I, p. 646, 658, 660). Cf. Granderath, *Histoire du Concile du Vatican*, (trad. franç., Bruxelles, t. II, 2e partie).

C'est ainsi, comme dit le P. Yves de la Brière, que « Pie X précise et accentue les expressions, souligne le vrai sens, pour couper court à toute échappatoire ». (*Etudes*, 5 novembre 1910, p. 414).

Cf. « La démontrabilité de l'existence de Dieu selon le serment antimoderniste », article du P. Garrigou-Lagrange, O. P. dans *Rev. Prat. d'Apol.*, 1er juillet 1911.

d'une manière certaine, par la lumière naturelle de la raison, au moyen des choses qui ont *été faites*, c'est-à-dire par les ouvrages « visibles » de la création, comme *la cause par ses effets*.

En second lieu, j'admets et je reconnais les preuves *externes* de la révélation, c'est-à-dire les faits divins, parmi lesquels, en premier lieu, *les miracles et les prophéties*, comme des signes très certains de l'origine divine de la religion chrétienne. Et ces mêmes preuves, je les tiens pour éminemment *proportionnées à l'intelligence de tous les temps et de tous les hommes*, et même du temps présent.

Troisièmement, je crois encore d'une foi ferme que l'Eglise, gardienne et maîtresse de la parole révélée, a été instituée d'une manière *prochaine et directe*, par le Christ en personne, vrai et historique, *durant sa vie parmi nous*, et je crois cette Eglise bâtie sur Pierre, chef de la hiérarchie apostolique, et sur ses successeurs jusques à la fin des temps.

Quatrièmement, je reçois sincèrement la doctrine de la foi telle que nous l'ont transmise les apôtres et les Pères orthodoxes, et je la reçois dans le même sens et la même interprétation qu'eux. C'est pourquoi je rejette absolument *la supposition hérétique de l'évolution des dogmes*, d'après laquelle ces dogmes changeraient de sens pour en recevoir un différent de celui que leur a donné tout d'abord l'Eglise. Et pareillement, je réprouve toute erreur qui consiste à substituer au dépôt divin confié à l'épouse du Christ et à sa garde vigilante, une fiction philosophique ou une *création de la conscience humaine*, laquelle, formée peu à peu par l'effort des hommes, serait *susceptible* dans l'avenir d'un *progrès indéfini*.

Cinquièmement, je tiens en toute certitude et je professe sincèrement que la foi n'est pas un sens religieux aveugle, surgissant des profondeurs ténébreuses de la « subconscience » moralement informée sous la pression du cœur et l'impulsion de la volonté, mais bien qu'elle est un véritable assentiment de l'intelligence à la vérité *acquise extrinsèquement par l'enseignement reçu* ; assentiment par lequel nous croyons vrai, *à cause de l'autorité de Dieu* dont la véracité est absolue, tout ce qui a été dit, attesté et révélé par le Dieu *personnel*, notre *créateur* et notre maître.

Je me soumets encore, avec toute la révérence voulue, et *j'adhère de toute mon âme à toutes les condamnations, déclara-*

*tions et prescriptions contenues dans l'encyclique* Pascendi *et dans le décret* Lamentabili, *notamment en ce qui concerne ce qu'on appelle l'histoire des dogmes.*

De même, je réprouve l'erreur de ceux qui prétendent que la foi proposée par l'Eglise *peut répugner à l'histoire*, et que les dogmes catholiques, dans le sens où ils sont entendus aujourd'hui, sont incompatibles avec *les origines les plus authentiques de la religion chrétienne.*

Je condamne aussi et réprouve l'opinion de ceux qui prétendent dédoubler la personnalité du critique chrétien, celle du croyant, celle de l'historien ; comme si l'historien avait le droit de maintenir ce qui contredit la foi, ou comme s'il lui était loisible, à la seule condition de ne nier directement aucun dogme, *d'établir des prémisses desquelles découlerait cette conclusion que les dogmes sont ou faux ou douteux.*

Je réprouve pareillement cette méthode de juger et d'interpréter l'Ecriture Sainte, qui, faisant litière de la tradition de l'Eglise, de l'analogie de la foi et des règles du Siège apostolique, s'inspire des modes de travail des rationalistes et, avec autant d'audace que de témérité, n'accepte comme suprême et unique règle que la critique textuelle.

En outre, je rejette l'erreur de ceux qui prétendent que le savant qui expose les questions historiques et théologiques, ou quiconque s'occupe de ces matières doit d'abord se débarrasser de toute opinion préconçue, soit au sujet de l'origine surnaturelle de la tradition catholique, soit au sujet de l'assistance divinement promise pour la conservation perpétuelle de chaque point de vérité révélée ; et qui, ensuite, prétendent que les écrits de chaque Père doivent être interprétés, en dehors de toute autorité sacrée, d'après les seuls principes de la science, et avec *cette indépendance de jugement que l'on a coutume d'apporter dans l'étude d'un document profane quelconque.*

Enfin, d'une manière générale, je professe être complètement indemne de cette erreur des « modernistes », prétendant qu'il n'y a dans la tradition sacrée, rien de divin, ou, ce qui est pire, admettant ce qu'il y a de divin dans un sens panthéiste ; de telle sorte qu'il ne reste rien de plus que ce fait pur et simple, assimilable aux faits ordinaires de l'histoire : à savoir que des hommes, par leur travail, leur habileté, leur talent, continuent à

travers les âges postérieurs, l'école inaugurée par le Christ et ses apôtres.

Pour conclure, je soutiens avec la plus grande fermeté et soutiendrai jusqu'à mon dernier soupir la foi des Pères sur le critère certain de la vérité, qui est, a été et sera toujours « dans l'épiscopat transmis par la succession des apôtres » ; non pas de telle sorte que l'on croie ce qui peut sembler mieux adapté au degré de culture que comporte chaque époque, mais de telle sorte que la vérité absolue et immuable, prêchée dès l'origine par les apôtres, ne soit jamais ni crue ni entendue dans un autre sens.

Toutes ces choses je m'engage à les garder fidèlement, intégralement et sincèrement, à les conserver inviolablement et à ne jamais m'en écarter, soit en enseignant, soit d'une façon quelconque par mes paroles et mes écrits,

Je le promets, je le jure, que Dieu me soit en aide et ses saints Evangiles.

Au reçu du motu proprio, les évêques dans tous les pays du monde se préparèrent à faire prêter serment à leurs prêtres, mais pour la plupart, avec le moins de solennité possible. Il leur semblait inutile de faire remarquer aux fidèles que la foi du clergé subissait une crise. Quant à la presse catholique, dans le but de décider les prêtres à s'exécuter sans résistance, elle insista sur le fait que l'acte pontifical n'enseignait aucune nouvelle doctrine et qu'il répétait seulement les déclarations des Conciles de Trente et du Vatican que tous les prêtres avait apprises et acceptées au séminaire.

Ce fut une femme qui attira l'attention du public sur l'importance de ce serment.

Peu de temps après la mort de Tyrrell, miss Petre avait annoncé qu'elle écrirait sa biographie et elle avait demandé à ses correspondants de bien vouloir lui communiquer les lettres qu'ils avaient reçues de lui. La hiérarchie apprit sans doute ce dessein avec déplaisir, car elle s'empressa de demander à miss Petre de souscrire aux condamnations portées

par l'encyclique *Pascendi* et le décret *Lamentabili*, adhésion qui eût entraîné l'abandon de la publication projetée ou, du moins, qui eût forcé l'auteur de blâmer l'opposition de Tyrrell à ces deux actes pontificaux.

Miss Petre répondit, au mois de décembre 1909, à son évêque, le Dr Amigo, de Southwark, qu'elle adhérait à ce qu'on lui avait enseigné depuis son enfance, lorsqu'on l'instruisait dans les croyances catholiques, en insistant beaucoup plus sur les devoirs et les pratiques de la vie catholique que sur toutes les subtilités théologiques. Si, par suite, sa vie ne témoignait pas de sa foi, sa signature serait entièrement vaine. Une fois seulement elle avait lu l'Encyclique et le décret. Ils avaient produit sur elle une très douloureuse impression, partagée, — elle s'en était rendu compte, — par un très grand nombre de catholiques. Ces documents paraissaient condamner des écrivains comme le cardinal Newman et le Père Tyrrell, les plus grands apologistes catholiques ; ils semblaient enchaîner l'esprit dans l'acceptation de faits historiques et scientifiques ; et l'encyclique *Pascendi* paraissait préconiser une ligne d'action contraire aux notions générales de la charité. Que si Miss Petre avait tort sur ces points, elle serait très heureuse d'être convaincue de son erreur, mais elle n'avait pas besoin de lire de nouveau les documents.

Quelque temps après, l'évêque de Southwark redemanda à Miss Petre une déclaration similaire comme condition à la réception des sacrements. L'héritière de Tyrrell répliqua en ces termes :

« D'abord je ne vois pas pourquoi on me demande, à moi femme et laïque, d'exprimer une opinion sur ces documents quand je n'en ai ni parlé, ni écrit.

« Pourquoi me demande-t-on de faire ce que l'on ne demande pas aux autres ? Je comprends tout à fait que, si je m'étais déjà déclarée, dans la matière, il y aurait eu des causes pour me soumettre à un traitement spécial. Mais comme je n'ai rien fait

de tel, je conteste avec respect la justice des procédés observés à mon égard.

« Cependant ayant formulé cette protestation, je serai comme toujours d'une candeur parfaite, et je dirai comment je me sens moi-même placée, étant donné que je suis requise de faire une déclaration touchant le Décret et l'Encyclique.

« Il me semble qu'il y a trois façons, selon lesquelles on peut, sous le commandement de l'autorité, signifier son adhésion à ces documents.

« I. — On peut soutenir qu'on a le droit de signer ou de faire une déclaration quelconque *sans la moindre considération pour ses croyances et convictions personnelles,* en rejetant toute la responsabilité de la vérité objective ou de l'honnêteté subjective d'une telle déclaration sur les épaules de ses supérieurs : étant également décidé à signer un acte d'adhésion à tout décret ou encyclique ou à une affirmation telle que celle-ci, par exemple : « Le soleil tourne autour de la terre », on pourrait en fait, accomplir ce qu'on appellerait au sens le plus rigoureux du terme, un acte d'obéissance aveugle ; ce serait, en quelque manière, à peu près, mais non tout à fait, la contre-partie de ces vieilles démonstrations monastiques qui consistaient à planter un chou par en bas ou par en haut, selon ce que les supérieurs imposaient.

« Je sais que certains considèrent cette attitude comme légitime, et c'est assurément le seul moyen de préserver leur vie de tout embarras et d'éviter à autrui le scandale.

« Je ne dirai jamais un mot de condamnation contre ceux qui agissent ainsi. Le seul aveu de leur façon de comprendre les choses peut servir à rectifier leur façon d'agir même si celle-ci, dans l'ordre idéal, laisse à désirer. Cependant, personnellement, je ne me soucie pas d'adopter une telle attitude ; je n'occupe pas une position importante et je puis suivre les ordres de ma conscience, en dehors de toute considération secondaire.

« II. — Un autre moyen très commun je crois, d'aborder la difficulté, serait de traiter ces documents comme le ferait un théologien ; expliquant, qualifiant, distinguant leurs différents sens, les traitant en fait comme les Anglicans traitèrent parfois les 39 articles.

« Cette attitude me semble plus discutable que la première ;

le Décret et l'Encyclique doivent être pris au sens même que le Pape leur donne clairement, ou pas du tout.

« III. — En conséquence, il n'y a pour moi-même qu'une manière de faire une telle déclaration et c'est de déclarer que j'accepte ces documents, *et les accepte effectivement, intérieurement et extérieurement, dans leur esprit comme dans leur lettre* de la première ligne à la dernière.

« Ce serait une action solennelle, et avant de donner à Votre Seigneurie ma réponse, qui sera sincère et vraie, j'espère que je puis, sans présomption, poser une question, à savoir : Votre Seigneurie m'assurera-t-elle sous son autorité épiscopale, que chaque condamnation ou proposition contenue dans ces deux documents sans une seule exception, est maintenue *de fide* et sera toujours au même sens *de fide ?*

« Je comprends tout à fait qu'il puisse y avoir d'autres devoirs de silence et de respect envers des déclarations qui ne sont pas *de fide* ; mais ici, on me demande plus que le respect et le silence. On me demande un acte d'adhésion solennelle, tels que ceux que j'ai donnés par procuration à mon baptême et personnellement en d'autres occasions à des articles de foi ; et je comprends que si je donne cet acte d'adhésion, je dois être prête avec la grâce de Dieu, à laisser ma vie dans les tortures, si une telle crise pouvait arriver jamais, pour le moindre mot de ces documents comme je devrais le faire pour le symbole des apôtres. »

L'évêque de Southwark ne répondit point à Miss Petre ; mais ne voulant point excommunier publiquement une femme qui porte l'un des plus grands noms du catholicisme romain en Angleterre, il donna secrètement l'ordre à son clergé de lui refuser les sacrements dans son diocèse.

La prescription du serment antimoderniste détermina Miss Petre à publier dans le *Times* (1), les considérations qu'elle avait envoyées à son évêque. Elle y joignit des remarques sur les terribles conséquences auxquelles s'exposeraient les prêtres qui refuseraient de jurer, et sur la

(1) N° du 2 novembre 1910. — Lettre traduite dans la *Rev. Mod. Int.*, nov. déc.

situation que se créerait l'Eglise catholique en rejetant du nombre de ses ministres ceux qui connaissaient le mieux leur époque et leur peuple.

La lettre de Miss Petre excita d'autant plus d'intérêt qu'elle parut sur le continent en même temps qu'une déclaration anonyme, adressée à tous les évêques de France, soi-disant par un groupe de « nombreux ecclésiastiques appartenant à tous les diocèses ». Ces prétendus ecclésiastiques informaient la hiérarchie qu'ils prêteraient le serment qu'on leur imposait mais qu' « avant de subir cette violence », ils tenaient à protester devant Dieu, devant l'Eglise, et devant leur prélat, qu'un tel acte n'engageait point leur conscience et ne modifiait en rien leurs idées ; que, jusqu'à plus ample informé, ils restaient aujourd'hui ce qu'ils étaient hier, et que, réservant leur adhésion intérieure, complète et absolue « de toute leur âme » pour ce qui constitue l'essentiel de la foi, ils se contentaient pour le reste de se renfermer autant qu'il leur serait possible, dans un silence respectueux (1).

(1) Lettre publiée dans le *Siècle*, 9 novembre ; *Rev. Mod. Int.*, nov. ; *Droits de l'homme*, 13 nov. A propos de l'attitude de ce journal dans cette affaire, j'ai trouvé, dans les papiers de M. Hyacinthe Loyson, la lettre suivante qui lui fut adressée par M. Loisy, le 31 décembre 1910 :

« ... Je vois agiter dans *Les Droits de l'Homme* beaucoup de questions sur lesquelles je ne me risquerais pas toujours à avoir une opinion ferme, surtout quand il s'agit de juger les personnes. Dans l'affaire du serment *antimoderniste*, par exemple, autant il est clair, en principe, que nul ne doit jurer qu'il croit ce qu'il ne croit pas, autant il est difficile de faire l'application du principe aux cas concrets. Il y a presque autant de *modernismes* que d'individus modernistes, par conséquent des positions intellectuelles et morales très diverses devant le serment dont il s'agit. Pie X fait répudier un système que personne n'a soutenu, et la difficulté réelle, autant que j'en puis juger et que j'en suis bien informé, existe beaucoup moins par rapport à la répudiation de ce système, que sur ses points particuliers, et principalement sur l'exigence

Au fond, rien ne garantissait l'authenticité de cette lettre et cependant presque personne ne la révoqua en doute (1). Peut-être n'émanait-elle pas d'un groupe nombreux, peut-être n'avait-elle été rédigée que par un ou deux prêtres ou à leur instigation, mais elle exprimait certainement des sentiments modernistes. L'un des principaux représentants du mouvement ne les désavoua pas : il croyait encore à la réforme de l'Eglise ; il ne la jugeait possible que du dedans, et il conseilla de jurer à tous ceux qui demandaient son avis. « Trop déjà sont partis, disait-il, la liberté scientifique n'y a rien gagné, et la liberté religieuse en a gravement pâti. Si vaincus que paraissent le libéralisme et le modernisme, ils ne tarderont pas beaucoup à renaître. »

D'autres modernistes prêtèrent aussi le serment, et conseillèrent de le prêter parce qu'estimant perdue la campagne qu'ils venaient de livrer contre la papauté, ils voulaient immédiatement liquider le passé, et recommencer contre elle une guerre nouvelle, avec un nouveau programme.

En Italie, *Battaglie d'Oggi*, de Naples, *La Democrazia* de Pérouse, *La Libertà* de Fermo, *Il Lavoro* (2) de Gênes, le *Commento* publièrent des lettres qui enlevaient au serment toute son importance en justifiant ceux qui le prêteraient du reproche de parjure, d'insincérité, de faiblesse et de duplicité.

même, sur la prétention qu'a le pape d'empêcher littéralement les gens de penser. Abstraction faite des sceptiques et des politiques, auxquels je ne m'intéresse pas, j'ai plus de pitié que de blâme pour ceux qui souffrent sous un joug qu'ils n'osent pas briser, que plusieurs certainement ne croient pas avoir le droit de rejeter. »

(1) Seul à ma connaissance, M. Gaston Riou en contesta l'authenticité (*Foi et Vie*, 1er déc.). Quant à l'évêque de Cahors, V.-O. Laurans, il prit le document si au sérieux qu'il le réfuta dans une lettre pastorale publiée par l'*Univers* (25 novembre 1910).

(2) Numéro du 28 septembre 1910 ; article signé « Dr. Asb. », qui fut vivement critiqué par le comte Casati dans *La Voce*.

En Bavière, les modernistes se trouvèrent divisés sur l'attitude à prendre. C'est pourquoi, tandis que dans certaines tribunes qui leur étaient ouvertes, on prêchait l'obéissance au clergé (1), *Le Nouveau Siècle* conseillait aux prêtres de refuser le serment et essayait de fonder une caisse de secours pour ceux qui seraient frappés en conséquence (2).

Cependant l'opinion protestante allemande, encore échauffée des disputes relatives à l'encyclique borroméenne faisait remarquer que la formule imposée par le pape enlevait toute liberté scientifique et, que par conséquent, il n'y avait plus de garantie de la valeur de l'enseignement donné par les ecclésiastiques professeurs, dans les universités ou dans les collèges de l'Etat. Les catholiques répondirent que ceux qui déblatéraient ainsi contre l'intolérance de Pie X oubliaient que les facultés de théologie protestante de plusieurs universités allemandes, entre autres celle de Leipzig, de Gœttingen et de Rostock imposent aux professeurs de théologie protestante, avant qu'ils prennent possession de leurs chaires, une promesse solennelle et publique qui peut faire le pendant du serment antimoderniste (3). Les protestants répliquèrent que,

(1) Cf. surtout l'article signé Sidrach dans *Münchener Neueste Nachrichten* (31 décembre), combattu par le *Neue Jahrhundert* (8 et 15 janvier 1911).

(2) Dans son numéro du 29 octobre 1911, le *Neue Jahrhundert* annonçait avoir recueilli pour eux la somme de 21.708 mark.

(3) Voici le texte de cette promesse : « Je promets ici solennellement devant Dieu que je veux, de ma meilleure volonté, conscience et connaissance, enseigner et proclamer l'Evangile du Christ, tel que le contient la Sainte-Ecriture et tel qu'il est certifié dans la Confession d'Augsbourg ainsi que dans les autres écrits de Foi de l'Eglise évangélique luthérienne. »

Cf. Erzberger, député au Reichstag, *Der Modernisteneid. Den Katholiken zur Lehr und Wehr, Andersdenkenden zur Aufklärung* (Berlin, 1911, in-8°, 71 p.). On trouvera dans le livre de Schnitzer un très long exposé des discussions auxquelles le serment donna lieu entre les théologiens allemands. A sa bibliographie on peut

chez eux, cette formule n'était qu'une vaine partie d'un cérémonial suranné et que personne n'y attachait d'importance.

Voulant décliner la responsabilité des conflits qui pourraient se produire, les gouvernements de Prusse et de Bavière firent à la Curie des observations. Alors, en preuve de sa bonne volonté et pour montrer ses intentions pacifiques, le pape dispensa du serment, dans toute l'Allemagne les professeurs ecclésiastiques appartenant aux Facultés de théologie catholique annexées à certaines universités de l'Etat (1), si, par ailleurs, ces ecclésiastiques ne jouissaient d'aucun bénéfice et n'exerçaient aucune fonction pastorale.

Cette concession, restreinte à une catégorie relativement très peu nombreuse de professeurs, ne supprimait pas les difficultés pratiques, même pour ceux qui en bénéficiaient. Si pour ne pas prêter le serment, ils renonçaient au pouvoir de prêcher et de confesser, ils pouvaient devenir suspects de modernisme aux yeux de l'autorité romaine ou de l'autorité diocésaine. Si d'autre part, ils juraient, leurs collègues ou même leurs élèves pouvaient les considérer comme abdiquant toute liberté scientifique et les traiter en conséquence. Les discussions sur le sujet s'élargirent d'autant-plus qu'on ne savait pas au juste les limites de la dispense pontificale et que certaines gens les exagéraient, peut-être à plaisir, afin de forcer le pape à s'expliquer publiquement. En effet, pour

ajouter les brochures postérieures de F. X. Kiefl, *Der Eid gegen-den Modernismus* (1912) et de J. Reinke, *Deutsche Hochschulen und römische Kurie* (1911).

(1) Il y a en Allemagne 21 universités, dont 17 possèdent une faculté de théologie protestante, et 7 une faculté de théologie catholique. Il va sans dire que toutes ces facultés de théologie n'ont pas pour objet principal la science, c'est-à-dire la libre recherche, mais la formation de ministres rituels, c'est-à-dire, les unes de pasteurs, les autres de prêtres.

Les facultés catholiques sont à Fribourg en Brisgau, Tubingue, Munster, Breslau, Bonn, Munich et Strasbourg ; en 1911, elles comprenaient en tout 97 professeurs.

remettre les choses au point. Pie X se sentit obligé d'écrire, le 31 décembre (1910) au cardinal Fischer, une lettre qui fut publiée dans les *Acta Apostolicae Sedis*. Après avoir rappelé quels étaient exactement ceux qu'il avait dispensés du serment, le souverain pontife ajoutait :

Pour ceux-là mêmes qui peuvent ne pas jurer, en tant que professeurs publics, s'ils s'en dispensent volontiers, il se peut qu'ils ne donneront pas de soupçon sur l'orthodoxie de leur doctrine, mais ils montreront sans aucun doute qu'ils restent misérablement asservis aux jugements des hommes, craignant lâchement l'autorité de ceux qui crient et clament — non pas par persuasion, mais par haine de la profession catholique — que par ce serment on fait du tort à la dignité de la raison humaine et on met des obstacles au progrès des études.

Donc dans cette matière il ne nous plaît pas d'accorder d'autre dispense que celle dont nous venons de parler. Du reste, nous sommes convaincu que ceux que nous avons dispensés du serment devraient eux-mêmes être les premiers à vouloir le donner pour montrer leur âme virile, sans craindre, si c'était le cas, de souffrir les injures ; car, en vérité, ils ne se montreraient pas dignes du magistère chrétien s'ils avaient honte d'être du nombre des ministres de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Loin de calmer les polémiques, ces considérations les entretinrent. Si le gouvernement prussien était décidé à éviter toute agitation qui aurait risqué de mettre en opposition protestants et catholiques et de nuire à la collaboration des catholiques et des conservateurs protestants dans la lutte électorale, les gouvernements de Wurtemberg, de Saxe, de Bade et de Nassau semblaient disposés à soutenir les prêtres professeurs qui refuseraient le serment.

Sur ces entrefaites les journaux publièrent une déclaration envoyée par la faculté théologique de Munster à l'évêque de cette ville, et dans laquelle les professeurs expliquaient pour quels motifs ils étaient disposés à user de la dispense pontificale. Ils étaient, disaient-ils, toujours restés dans la ligne

de conduite donnée par le pape contre les erreurs modernistes et ils y resteraient encore, mais ils se souvenaient aussi qu'ils appartenaient à une université de l'Etat et que l'accomplissement de leur double devoir de prêtres et de fonctionnaires leur serait facilité par l'indépendance dont jouissent les facultés dans l'organisme de l'Université. L'évêque leur répondit qu'il était convaincu de leur orthodoxie, mais qu'il attendait de leur bonne volonté la prestation du serment.

Les professeurs de la faculté de théologie de Breslau adressèrent eux aussi une lettre à leur archevêque, le cardinal Kopp, pour lui expliquer les motifs de leur abstention du serment. Le prélat s'empressa de communiquer cette lettre au pape et il reçut du secrétaire d'Etat la réponse suivante, datée du 10 février (1911) :

« Le Saint-Père a porté toute son attention sur la lettre à lui adressée par Votre Eminence le 6 février, par laquelle vous lui communiquez la déclaration émise à l'unanimité par les professeurs de la Faculté de théologie de Breslau, déclaration aux termes de laquelle le serment contre le modernisme ne contient rien de nature à modifier ou dépasser l'ancienne règle de foi qu'ils ont toujours observée, n'impose aucune nouvelle obligation, ne s'oppose pas à la fidélité envers l'autorité civile et n'empêche pas les progrès des études.

« Votre excellence ajoutait que cette Faculté vous avait prié de présenter au Saint-Père le témoignage de son dévouement. Sa Sainteté a accueilli ces sentiments avec une bienveillance paternelle et bien qu'elle ne puisse pas ne pas voir avec joie que le serment soit prêté sans distinction par tous les ecclésiastiques du monde, elle ne juge pas certainement blâmables les *prêtres de l'Université de Breslau, qui étant seulement professeurs à l'Université, s'en abstiennent éventuellement* (1). Ils se prévaudraient

(1) Les mots ici soulignés, qui semblent le passage essentiel de cette lettre, ont été interprétés par certains journaux comme une rétractation de la lettre, ci-dessus citée, au cardinal Fischer et une concession à l'opinion publique allemande.

en effet de l'interprétation bienveillante de la loi promulguée par le Souverain Pontife même et partant presque l'un de leurs droits. Ils ne se montrent pas désireux de se servir volontiers de cette permission, ne se considèrent pas comme victimes d'un vain respect humain, tandis que, au contraire, par leur déclaration très explicite, ils ont exprimé leur manière sincère de penser sur ce point, et si le Saint-Père ne les avait pas, par sa grâce, déclaré exemptés du serment, personne d'entre eux, ainsi que Votre Eminence en témoigne, n'aurait hésité à obéir courageusement aux prescriptions pontificales. Cette suprême profession de foi et d'union avec le Siège apostolique a été agréable au Saint Père qui ne doute pas que ce noble sentiment ne cesse jamais. »

Le 8 février, le ministre de Prusse auprès du Vatican avait été déclarer au cardinal Merry del Val, que son gouvernement s'en remettait à la sagesse de la Curie pour prévenir et pour éviter les conflits qui pourraient surgir en Allemagne de l'exigence du serment. Le Secrétaire d'Etat répondit, paraît-il, dans le sens de la lettre qu'il devait adresser deux jours plus tard au cardinal Kopp, et le 13 février, il fit publier cette lettre dans le but d'obtenir la pacification des esprits et de donner quelque satisfaction au gouvernement prussien. Il ne semble pas que sur ce dernier point il ait pleinement réussi, car le 7 mars suivant, au Landtag prussien où l'on discutait le budget des cultes, le président du Conseil, chancelier de l'Empire, M. de Bethmann-Hollweg, prononçait des paroles qui constituaient un avertissement pour la curie romaine :

Je crois pouvoir affirmer, disait-il, que personne ne désire un retour du *Kulturkampf* et je suis fermement convaincu que le maintien de la paix entre l'Etat et l'Eglise est désiré aussi par le Pape ; mais ce désir est en opposition avec la publication de l'Encyclique sur Saint Charles Borromée et avec d'autres décrets qui ne conviennent d'aucune façon en Allemagne.

On ne doit pas laisser diminuer la valeur des Facultés catho-

liques en Allemagne. Ce serait toutefois commettre une injustice que de dispenser de l'enseignement laïque dans les gymnases, les ecclésiastiques qui ont prêté le serment. Seulement, à l'avenir, l'Etat évitera de confier l'enseignement de l'histoire allemande aux ecclésiastiques qui auront prêté le serment. Ils pourront enseigner le latin, le grec et les mathématiques. L'Etat aura soin aussi d'observer les mêmes réserves pour leur confier un emploi.

La légation de Prusse près le Saint-Siège, dont on a souvent demandé l'abolition, nous a rendu en cette occasion d'excellents services. Il est vrai d'autre part que dans ces derniers temps, la Curie n'a pas su tirer profit des informations que la légation pouvait lui fournir au sujet de la situation en Allemagne.

La réciprocité forme la base indispensable pour rendre utile l'action de la légation, a ajouté le chancelier. Si elle devait manquer, la requête de ceux qui demandent l'abolition de la légation serait justifiée. Nous espérons fermement qu'il ne s'agit que d'une situation passagère. Toute l'histoire de l'Allemagne prouve que la responsabilité retombe toujours sur ceux qui troublent la paix.

C'est puéril de vouloir faire croire que le gouvernement recule par égard pour le Centre, en face du Vatican. Nous n'avons qu'un désir, celui de la paix et nous la maintiendrons tant qu'elle pourra exister sans dommage pour la dignité et les intérêts de l'Etat prussien (1).

Ce discours peut être considéré comme la conclusion des longues et graves discussions qui s'élevèrent en Allemagne relativement au serment. Les menus incidents désagréables pour le Vatican n'avaient pas manqué durant ces débats ; ils se prolongèrent même plus tard. En Bavière, au recensement qui se fit dans le mois de décembre (1910), un bon nombre de personnes qui passaient pour catholiques s'étaient

(1) Ce texte n'est qu'un résumé du très long discours du chancelier. Le 2 mars, le ministre des Cultes, M. de Trott de Solz avait prononcé devant la Commission du budget de la Chambre prussienne une déclaration analogue. Cf. Erzberger, *Der Modernisteneid.*

déclarées, par manière de protestation contre le pape, « sans confession religieuse ». Dans les universités de Strasbourg et de Munich, le corps des facultés élut comme recteur, pour l'année suivante, deux professeurs non assermentés, MM. Ehrhard et Knœpfler. Enfin, dans toute l'Allemagne, les protestations contre le serment prirent un caractère national, joséphite, antiultramontain et antilatin de mauvais augure pour la centralisation romaine. Aux doctrines pontificales, on opposa la civilisation allemande, la science allemande, les travaux allemands, la pensée allemande, la conscience allemande. Un prêtre qui refusait le serment, M. Konstantin Wieland, porta particulièrement la question sur ce terrain dans une conférence prononcée à Munich, le 9 février, et qui eut du retentissement : « Le système scolastique, dit-il, est essentiellement velche ; c'est de sa faute si toute notre église s'est romanisée ; c'est lui qui s'oppose à l'esprit allemand, à la religiosité allemande... Il est du devoir de la jeunesse académique de veiller à ce que les professeurs dont le premier devoir était de prendre la tête de la bataille, ne bénéficient pas longtemps de leur silence. Qu'on les force à une situation nette ! Tiennent-ils pour la liberté allemande de la recherche ? Tiennent-ils pour le serment moderniste du pape ? S'ils tiennent pour la liberté scientifique, ils doivent refuser le serment ; s'ils prêtent le serment, qu'ils sortent des universités allemandes !... Une nouvelle guerre pour la liberté est nécessaire. Il faut que la religiosité allemande l'emporte sur la velcherie. Il s'agit de le savoir : que voulons-nous être : Allemands ou velches ? » Et à la fin de la même conférence, un franciscain, le Père Hock, s'écriait : « Si nous ne pouvons plus être Allemands, nous ne voulons plus être catholiques ».

En Russie, le serment antimoderniste créa également un incident pénible entre le gouvernement et le Vatican.

Le président du ministère, M. Stolypine envoya à tous les archevêques et évêques catholiques de l'Empire une lettre-

circulaire où, après leur avoir rappelé que toutes les ordonnances du Pape et de la curie romaine, susceptibles d'engager en quelque manière le clergé catholique de l'Empire, devraient être communiquées par l'intermédiaire de la légation russe auprès du Vatican et par l'intermédiaire du ministère de l'Intérieur, il déclarait que le « motu proprio » contre le modernisme n'ayant point été transmis dans les règles, ne pourrait avoir aucun effet en Russie et que toutes les personnes qui s'y soumettraient seraient sévèrement punies.

L'épiscopat polonais protesta contre cette interdiction, en la représentant comme une violation de la liberté religieuse.

Pendant que l'on polémisait contre le serment, les évêques le faisaient prêter dans tous les pays du monde. L'accomplissement des ordres du pape commença au mois d'octobre 1910, pour l'ouverture de l'année scolaire. Les professeurs y attestèrent la pureté de leur foi. Les évêques firent ensuite obéir le clergé employé au ministère paroissial. Ces prestations de serment s'opérèrent généralement (1) sans solennité, parfois même dans des églises dont les portes étaient closes. Bien que le serment ne fût pas imposé aux évêques, l'archevêque de Bamberg, Mgr von Abert, tint à le prononcer lui-même en présence du chapitre. Peut-être le digne prélat voulut-il ainsi réparer la coopération qu'il avait apportée à l'érection du monument de son ami Schell.

Lorsque les délais prescrits par le pape furent expirés on releva pour toute l'Eglise une quarantaine d'abstentions : à peine deux douzaines en Allemagne (2), six ou sept unités en

(1) La prestation publique du serment par les membres du corps enseignant des Facultés catholiques de Lille a été illustrée par un tableau de M. Joseph Bouüart ; l'image a été publiée en carte postale et dans *Le Grand Hebdomadaire Illustré* (Lille), 12 février 1911.

(2) Cf. Schnitzer. Voici quelques noms publiés par la presse :

En Bavière : Le Dr Johann Heldwein, aumônier de la cour ; — il se mit à la disposition de la « confession vieille-catholique » ;

Italie (1), en France, cinq ou six (2), en Autriche-Hongrie, quatre ou cinq (3), aux Etats-Unis et en Angleterre, deux ou trois.

Comme le serment était considéré par les ecclésiastiques comme une simple formalité, un épisode sans importance, il n'influa pas sur les « exodes » qui restèrent aussi nombreux qu'auparavant. Dans l'été de 1911, trois franciscains italiens, d'un même couvent de Ligurie dont tous les religieux avaient prêté le serment, s'embarquèrent en civil à Gênes pour aller se refaire une vie laïque en Amérique.

Entre les modernistes qui se soumirent humblement et ceux qui refusèrent tout net de signer le formulaire, il faut placer le Père Semeria et un prêtre français qui se déclarèrent

le Dr Ferdinand Birkner, bénéficier de l'église Saint-Michel, professeur à l'Université de Munich ; le Dr Josef Popp, bénéficier de l'église de la Trinité, et « privat-dozent » à l'école supérieure technique de Munich ; le Dr Franz Wieland, vice-recteur du séminaire de Dillingen, auteur d'un livre d'une très solide érudition, *Mensa und Confessio* ; M. Konstantin Wieland, frère du précédent, chapelain de Lauingen-sur-Danube ; le Père Wilhelm Hock, franciscain du couvent de Tölz ; M. Jean-Baptiste Schöpfer, de Gmunden.

En Wurtemberg : le Dr Fürst, professeur au gymnase de Rottweil. En Posnanie : M. Michels, professeur au gymnase de Krotoschin.

(1) En Italie : M. Luigi Fontana, prêtre de Palazzolo, près de Milan ; M. Triboni, de Fabriano ; M. Ezio Rabby, du diocèse d'Albenga, secrétaire à Berlin de l'œuvre de l'Assistance des Emigrés italiens : MM. Triboni et Rabby, en refusant le serment, déclarèrent qu'ils quittaient l'Eglise.

(2) Comme la presse n'a publié aucun nom, je ne crois pas devoir divulguer ceux qui sont venus à ma connaissance.

(3) En Autriche-Hongrie : le Père Florian Zeller, de l'ordre de Cîteaux, vicaire à Klaus (diocèse de Linz) ; M. Vincenz Willburger, curé d'Ebnit (Vorarlberg) ; André Ebert, professeur à Resiczabánya (Hongrie) ; le Dr von Scherer, professeur à la Faculté théologique de l'Université de Vienne, déclara qu'il usait de la dispense accordée à ses collègues d'Allemagne.

prêts à signer la formule en réservant toutefois les droits de la critique historique.

Le « motu proprio » n'avait pas prévu cette attitude. Aussi le prêtre français fut-il destitué de son poste par son évêque sans autre forme de procès. Le prêtre en appela au pape qui le fit rétablir dans ses fonctions. Le cas du Père Semeria, moderniste notoire, fut soumis à la congrégation consistoriale puis à celle des Réguliers. Toutes les deux refusèrent d'accepter la distinction qu'il proposait. Il écrivit alors directement à Pie X qui admit ses réserves.

En Allemagne l'application des prescriptions pontificales subit de nombreuses entorses. Un bon nombre de prêtres, employés comme professeurs *(Gymnasiallehrer)* dans des écoles de Prusse, de Wurtemberg, et du grand duché de Bade refusèrent de prêter le serment. D'après les instructions pontificales ils auraient dû cesser toute fonction pastorale (prédication, catéchisme, confession). Les évêques ne changèrent rien à leur situation (1).

En Bohême pareillement où un prêtre, un seul peut-être, refusa de jurer, l'autorité ecclésiastique le laissa à son

(1) A l'occasion du congrès catholique de Mayence (août 1911), un chanoine suisse professeur de séminaire, le Dr Gisler fit l'observation suivante : « Nous avons juré ces points doctrinaux selon le degré d'obligation que comportait chacun d'eux. Cette obligation constitue, en effet, des degrés divers correspondant, vis à vis de la conscience, aux différentes valeurs qui leur appartiennent doctrinalement. » La *Revue Moderniste Internationale* (août 1911, p. 368), commenta ainsi ces déclarations : « Ce serment ne comporterait donc point une adhésion globale et entière aux enseignements proposés par Pie X, mais il y aurait des « degrés d'adhésion » correspondant au degré de vérité objective. Ainsi, ceux qui ne leur reconnaissaient qu'une valeur de probabilité ne prêteraient serment, par exemple, que pour une moitié et ceux qui n'y verraient qu'une simple possibilité se contenteraient d'un tiers de serment ! La merveilleuse théorie du Dr Gisler, énoncée en formules solennelles, signifie tout simple-

poste, à la condition qu'il se tînt tranquille et ne fît pas connaître son cas aux journaux (1).

Aucun document authentique n'a fait connaître les impressions qu'inspirèrent à Pie X les résultats du serment qu'il avait ordonné. On n'a jamais su non plus quel avait été exactement son but en le prescrivant. Essayait-il de déterminer les modernistes à faire un éclat, à se révolter, à rompre avec l'Eglise (2) ? Pensait-il, sûr qu'ils resteraient, les humilier devant eux-mêmes et devant le public, en les obligeant à un parjure ? Voulait-il les enserrer dans une formalité qui, en cas de faute, simplifierait la répression ? Croyait-il les réduire au silence pour les laisser ensuite s'éteindre de mort naturelle ?

Quant à ceux qu'il avait forcés d'abjurer leurs convictions, leurs opinions, leurs aspirations, leurs tendances, ils se remirent promptement de leur émotion. Quelque temps après l'événement l'un d'eux philosophait ainsi :

« L'impossibilité où les chefs du catholicisme sont de tuer la pensée scientifique ou seulement de soustraire absolument et définitivement les prêtres et les fidèles à son contact, l'impossibilité qu'il y a pour une religion de vivre à l'écart et en dehors

ment, langage courant, que chacun a prêté le serment antimoderniste avec toutes les restrictions mentales qui permettaient de sauver à la fois la chèvre et le chou de la conscience et de la position officielle ! »

(1) *Neue Jahrhundert*, 24 sept. 1911, p. 466.

(2) On ne demanda pas de jurer à certains prêtres qui, ne possédant pas de bénéfices, ne tombaient pas, il est vrai, sous l'obligation portée par le motu proprio *Sacrorum Antistitum*, mais qui étaient véhémentement suspects de sympathie pour les théories prétendues modernistes. Par exemple, M. Buonaiuti, directeur de la *Revue des sciences théologiques*, condamnée par le Saint-Office (Cf ci-dessus, p. 285-286), et ses collaborateurs habituels MM. Turchi et Rossi, ne furent pas invités à se purger par ce serment des soupçons qu'ils inspiraient.

et à l'encontre de toutes les formes de vie intellectuelle, sociale, politique, des hommes sur lesquels elle veut avoir prise assure aux vaincus des Jésuites et de la Curie toutes les revanches d'un lendemain qui ne finira plus. Cela leur permet d'être sereins et patients et même un peu paresseux, plus détachés de leur cause qu'il n'eût convenu pour figurer parmi les héros de la pensée ou de la croyance. Leur excuse est que la Providence se charge si sûrement de leur œuvre qu'ils n'ont qu'à la laisser faire (1). »

(1) Lettre particulière, 30 août 1911. — Le serment antimoderniste est complètement entré dans la discipline ordinaire de l'Eglise. Son refus, qui est très rare, entraîne toujours le retrait d'un bénéfice. Par exemple, en 1912, l'abbé Primo Vannutelli, parent des deux cardinaux de ce nom a perdu, pour cette cause, le bénéfice qu'ils lui avaient procuré.

# CHAPITRE VINGT-ET-UNIÈME

## L'ODYSSÉE DU PÈRE

La Succession du Cardinal Mathieu a l'Académie Française
Mgr de Cabrières. — Mgr Duchesne
Une Circulaire de la Sacrée Consistoriale
Un Décret de l'Index
(Janvier 1911 — Février 1912)

Honteux d'être enserrés dans le serment antimoderniste qu'ils venaient de prêter, les prêtres libéraux eurent, au commencement de 1911, un jour de revanche et de joie intense. Ce fut le 26 janvier, lorsqu'à l'Académie française, prit place, en remplacement du cardinal Mathieu, « l'abbé » Duchesne, l'auteur de la renaissance ecclésiastique en France, le prêtre auquel le clergé contemporain doit ce peu de critique historique qu'il possède et que Pie X, pour conserver le dépôt de la foi, est obligé d'étouffer avec les encycliques, les *motu proprio,* les serments biblique et antimoderniste.

Quand mourut « l'alerte marcheur qui, l'œil hardi, le nez au vent, l'humeur gaie, ne bouda contre aucune étape, ni contre aucune rencontre, sut tourner les indifférences en amitiés, les amitiés en échelons, alla montant toujours,

parvint, en neuf années, d'une cure lorraine à Rome, au cardinalat, et ne s'assit pas avant de s'être assuré un siège sous la coupole (1) » du palais Mazarin, le premier ecclésiastique qui eut l'idée de briguer sa succession fut le recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr Alfred Baudrillart.

Il avait manifestement des titres. Non seulement il occupe un poste très honorable, qui destine ordinairement à des dignités plus hautes encore, mais il appartient à une famille académique. Son grand-père maternel, Ustazade-Samuel Silvestre de Sacy, fut membre de l'Académie française, directeur du *Journal des Débats* et l'un des protecteurs de Renan, qu'il fit entrer dans la direction de ce journal et qu'il patronna plus tard pour l'Académie (2). Son père, qui a débuté dans la carrière des lettres en obtenant une mention de l'Académie française pour un éloge de Voltaire, est mort professeur au Collège de France et membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Sa famille « spirituelle » n'est pas moins importante. Il

(1) Discours de M. Etienne Lamy à la réception de Mgr Duchesne, 26 janvier 1911.

(2) L'auteur de la *Vie de Jésus* lui témoigna sa reconnaissance en écrivant sur lui et sa famille de jolies pages : « La religion de M. de Sacy était bien plutôt le parfum qui reste d'une croyance évanouie qu'une adhésion ferme à des dogmes définis... C'était un catholique respectueux, mais indépendant. Il voyait fort bien les difficultés de croire ; il ne s'empêchait nullement de les voir. Il ne s'y arrêtait pas ; mais il trouvait fort bon qu'on s'y arrêtât. Il n'aimait pas les apologistes ; il détestait les hypocrites d'orthodoxie... Un jour, M^me^ la princesse Mathilde, venant le voir dans sa petite maison d'Eaubonne, crut remarquer qu'il cachait sous la table le livre qu'il était en train de lire. Connaissant le libre esprit de la princesse et voyant ses yeux suivre le volume avec une certaine curiosité, il le lui montra. C'était la *Vie de Jésus*. « Pardon, princesse, dit-il ; j'avais cru voir entrer M^me^ de Sacy. » Il avoua qu'il aimait ce livre, mais qu'il ne le lisait qu'en cachette, de peur d'être grondé. » *Feuilles détachées*, p. 129-141.

appartient à l'Oratoire, dont deux membres ont été académiciens dans la seconde moitié du XIXe siècle, le Père Gratry et le cardinal Perraud. La Société, censée dissoute, est restée influente.

De plus, Mgr Baudrillart a publié d'assez nombreux ouvrages, très proprement écrits, comme il convient à qui fut formé par l'Ecole Normale Supérieure. Son principal travail *Philippe V et la Cour de France,* a même remporté, par deux fois, le grand prix Gobert, succès qui pourrait cependant indiquer dans l'érudition française une pénurie passagère.

Enfin, l'intrépidité avec laquelle Mgr Baudrillart défend, en toutes circonstances, par des discours, des lettres, des articles de journaux, des déclarations aux journalistes, ce qu'il croit être les causes de l'Eglise lui mérite assurément l'honneur de la représenter partout officiellement (1).

Aussi pas un homme renseigné n'éprouva-t-il de surprise

(1) En spécimen de l'intrépidité de ses « interviews », cf. *Le Gaulois*, 5 février 1909, ses déclarations à propos de l'élection de son ancien maître, M. Loisy, à la chaire de l'histoire des religions par les professeurs du Collège de France : « En choisissant un excommunié, ils ont voulu porter le coup qu'ils ont estimé le plus sensible au pays et aux catholiques, c'est une réponse à l'encyclique *Pascendi*.... Quelque opinion qu'on ait de M. Loisy, il n'est pas un spécialiste de l'histoire des religions. Lisez seulement la longue liste des candidats à cette chaire, ils ont tous des titres ou supérieurs ou égaux aux siens... M. Loisy sait beaucoup de choses, et en cela c'est un savant. Mais est-ce un savant original ? A cela, je pourrais vous faire la réponse qu'un grand savant, à qui on posait la même question sur le même personnage, s'obstina à faire, sans vouloir en démordre : *M. Loisy sait très bien l'allemand.* » — Le « grand savant » derrière laquel se retranche ici Mgr Baudrillart n'est autre que Mgr Duchesne. — On trouve aussi des exemples de l'art avec lequel Mgr Baudrillart lance les insinuations calomnieuses dans *Autour d'un Prêtre marié*, pp. XL, 187.

lorsque, sept jours après la mort du cardinal Mathieu, Mgr Baudrillart fit connaître qu'il posait candidature à son fauteuil. A l'école de son vénéré Père, le cardinal Perraud, n'a-t-il pas acquis le zèle de « voir honorée, en sa personne, la sainte Eglise (1) » ?

Si important que soit Mgr Baudrillart, quelques académiciens particulièrement amis des traditions, pensèrent que, tant qu'à nommer un ecclésiastique, il fallait le choisir du plus noble style. Le distingué recteur est un bourgeois prétendu bonapartiste (2) : c'est beaucoup assurément. Mais il leur semblait préférable de proposer un gentilhomme royaliste : Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier et, depuis lors, cardinal (3).

Devant cette candidature, Mgr Baudrillart se retira respectueusement. Alors surgit Mgr Duchesne, — l'ancien « abbé Duchesne » devenu prélat romain, — qui jugeait peut-être Mgr de Cabrières trop « ancien régime » pour succéder au cardinal Mathieu et pour représenter le clergé français à l'aurore du XXe siècle.

Depuis l'époque déjà lointaine où il renouvelait dans l'Eglise de France l'enseignement de l'histoire, l'abbé Duchesne avait fait carrière dans l'Etat et dans l'Eglise. En 1895, le gouvernement de la République lui confia la direction de l'Ecole française à Rome et Léon XIII, après lui avoir accordé le titre de protonotaire apostolique

(1) Cf. *Evêques et diocèses*, 1re série, « le Cardinal Perraud », p. 32.

(2) *La Monarchie française*, 10 juin 1911, p. 41. Le grand père maternel du prélat, Silvestre, fut sénateur de l'empire et Napoléon III nomma son père inspecteur général des bibliothèques, avec un traitement de 12.000 francs, alors qu'il touchait déjà 25.000 francs comme ancien rédacteur en chef du *Constitutionnel* (cf. *L'Univers*, 21 novembre 1869).

(3) Sur ce prélat on peut consulter une étude dans *Evêques et diocèses*, 2e série, p. 71-84.

(18 mai 1900), le nomma, le 28 novembre 1902, président d'une commission pontificale qui a pour objet de trancher les controverses liturgiques dans leurs rapports avec l'histoire. A Rome, Mgr Duchesne utilisa ses loisirs en récrivant ses « Leçons d'histoire ecclésiastique » autrefois professées à l'Institut catholique de Paris. Elles avaient alors été lithographiées dans des cahiers qui, en divulguant son enseignement, suscitèrent de vives controverses. On avait défendu de les lire en un certain nombre de séminaires. A un savant qui lui demandait un jour de les imprimer, l'auteur avait répondu : « Connaissez-vous une compagnie d'assurance contre l'index ? (1) » Cette compagnie, Mgr Duchesne ne la découvrit pas, parce qu'il n'existe nulle part de paratonnerre contre les foudres de l'Eglise. Toutefois, en cherchant bien et après de longues et dangereuses expériences, il trouva le moyen de rédiger une *Histoire ancienne de l'Eglise* qui obtint l'« imprimatur » du Maître du Sacré-Palais, c'est-à-dire le laisser passer de la censure papale.

Trop avisé pour donner dans le modernisme vulgaire, c'est-à-dire dans la chimère de réconcilier officiellement et pratiquement la vérité et le catholicisme, l'historien s'était exprimé d'une manière habile qui semblait sous-entendre continuellement leur harmonie. Naturellement la théologie fit tous les frais de ces apparences, mais il l'exécuta en des termes si galants que les plus intelligents des inquisiteurs jugèrent sage de ne pas souffler mot (2). Les Instituts catho-

(1) J'ai déjà raconté ce joli mot dans *La Crise du Clergé* (1907), mais sans dire à propos de quel « intéressant sujet d'études », Mgr Duchesne l'avait prononcé. La raison qui imposait alors cette réserve n'existe plus. — Sur l'émotion produite à Rome par ses leçons lithographiées, voir lettre du cardinal Franzelin (23 février 1883) dans Mgr Baudrillart, *Vie de Mgr d'Hulst*, I, p. 463.

(2) Dans le ch. XII de ma *Crise du Clergé*, j'ai étudié les procédés de l'auteur.

liques les plus durs aux savants indépendants et les plus loués par le Saint-Siège pour la pureté de leur doctrine, entonnèrent devant ce chef-d'œuvre d'équilibrisme un concert de louanges fort édifiant sur l'ingénuité du style ecclésiastique. Ils pensaient sans doute vivre en paix, désormais, à l'abri d'un ouvrage muni par miracle de l' « imprimatur » romain. Les Jésuites français eux-mêmes crurent bon de célébrer le savant critique comme « une gloire qui rayonne sur l'Eglise de France et que cette Eglise revendiquera toujours pour sienne (1) ». Enfin Pie X approuva l'ouvrage, comme l'a raconté plus tard Mgr Duchesne, dans des jours de malheur.

« Le premier volume terminé, j'eus l'honneur de l'offrir au Saint-Père, qui en avait entendu parler par le reviseur. Sa Sainteté m'en fit de grands compliments et me promit de le lire. Les deux autres volumes lui furent présentés aussi, l'un après l'autre, et chaque fois je reçus des félicitations qui, maintenant, se fondaient, non sur l'appréciation d'autrui, mais sur une connaissance personnelle du livre. L'approbation du chef de l'Eglise était évidemment la plus haute récompense que je pusse souhaiter pour mon travail. Je remerciai le Saint-Père de me l'avoir accordée. Au moment où se terminait ma troisième audience (avril 1910), je priai Sa Sainteté de vouloir bien bénir cette œuvre historique, afin qu'elle demeurât jusqu'à la fin digne de son approbation : *Questo, non ne dubitiamo*, me fut-il répondu.

« J'ai gardé ce bouquet spirituel.

« Après avoir ainsi présenté au Pape mon troisième volume, je partis pour Paris, où j'avais à m'occuper de ma candidature à l'Académie française (2). »

Deux ecclésiastiques briguaient donc la succession du cardinal Mathieu : Mgr de Cabrières qui représentait la foi,

(1) Cf. *Etudes*, 20 janvier 1911, p. 176-191 ; article du R. P. Adhémar d'Alès.

(2) Lettre à un ami.

l'honneur, l'intransigeance, la fidélité au passé, et Mgr Duchesne qui incarnait la science, l'habileté capable de tous les expédients utiles, le talent de s'adapter aux difficultés d'une époque de transition.

Entre les deux, l'Académie balança.

Après six tours de scrutin, le 27 mai 1909, les deux candidats se trouvèrent recueillir chacun quatorze suffrages. L'illustre compagnie s'accorda une année pour fixer son choix.

Mgr de Cabrières se retira. En face de Mgr Duchesne, Mgr Baudrillart posa de nouveau sa candidature. Ce n'était pas dans un sentiment d'injustice à l'auteur de *l'Histoire ancienne de l'Eglise.* Depuis longtemps déjà, il avait proclamé qu'il est « un savant de premier ordre » et que c'est « en grande partie » de son enseignement public qu'est « sortie la rénovation » dans le clergé, de la critique historique, au prix de combien de luttes ! » (1). C'était simplement qu'il s'estimait lui, Mgr Baudrillart, un savant de tout premier ordre, le premier prêtre de France, davantage peut-être (2) et qu'il se croyait sûr de rallier les voix nationalistes de Mgr de Cabrières en y ajoutant quelques suffrages libéraux, gagnés par la mémoire et les relations de son père et de son grand-père.

Le 26 mai 1910, au troisième tour de scrutin, Mgr Duchesne était élu avec dix-sept voix contre douze accordées à

(1) Mgr Baudrillart, *Le renouvellement intellectuel du Clergé de France au XIX^e siècle* (édition Bloud, 1903), p. 47-48.

(2) Mgr d'Hulst fut appelé « le premier prêtre de France ». Son biographe, Mgr Baudrillart, s'estime supérieur à lui, en sa qualité de normalien : « La formation exclusivement ecclésiastique, qu'il avait reçue à l'âge où l'intelligence prend son pli, mettait une barrière entre eux (les hommes de « la haute Université ») et lui : pour agir pleinement les uns sur les autres, les esprits ont besoin, non seulement d'avoir, mais de se reconnaître une certaine parenté. » *Vie de Mgr d'Hulst*, I, 88.

son rival. A l'apologiste avocassier et au normalien bon écolier, l'Académie préférait le prêtre sceptique et savant dont le fin sourire indique qu'il n'est pas dupe, dont le coup d'œil clair indique qu'il ne faut pas l'être, et qui même, au besoin, déclare carrément qu'on peut « discerner entre les exigences religieuses fondamentales et les prescriptions des théologiens (1) ».

Avec quel intérêt le clergé de France suivit les péripéties de cette élection ! Que de prêtres savourèrent le triomphe de Mgr Duchesne. Et ceux-là n'étaient pas tous des savants, ni même des modernistes. Parmi eux, il y avait des croyants qui ne se piquaient de critique ni en histoire ni en exégèse, mais qui aspiraient tout simplement, tout honnêtement, à une plus grande liberté intellectuelle, à une plus grande loyauté de prédication, à un idéal moins dogmatique et plus évangélique. Duchesne à l'Académie. Loisy au Collège de France ! Les oppresseurs des consciences étaient battus !

Et quelle fut la joie de ces prêtres quand ils lurent dans le discours de réception de l'historien les délicieuses esquisses de la cour pontificale avec son faste et son étiquette surannés ! Quelle fut leur admiration pour le courage avec lequel il s'abstint d'encenser les puissances qui avaient jeté les petits curés de France dans les difficultés de toutes sortes où ils se débattaient lamentablement !

Et, comme si rien n'avait dû manquer au piquant de cette réception ecclésiastique en pleine crise religieuse, l'Académie avait délégué pour souhaiter la bienvenue à son nouveau membre, M. Etienne Lamy, catholique qui avait cru devoir, l'un des premiers, opérer son ralliement politique et qui pensait sans aucun doute n'avoir jamais eu besoin d'opérer son ralliement intellectuel (2). Il célébra la beauté de la

(1) *Bulletin critique*, 1er juin 1883, p. 204.

(2) Dans *Les Hommes du Jour*, 4 février 1911, M. Victor Snell apprécie ainsi les deux discours de la réception : « La réponse de M. Lamy, — qui est une manière de petit chef-d'œuvre — ne fut

croyance selon son idéal : « Croire sans preuves, dit-il, est une abdication que l'homme doit à Dieu, mais à Dieu seul. » Puis il fit l'inventaire de « l'immense labeur » de Mgr Duchesne, labeur dont « la nouveauté originale, lui paraissait pouvoir « être définie : la collaboration d'une âme religieuse et d'une intelligence sceptique ». Enfin, avec le talent qu'ont les catholiques libéraux de se faire des conclusions spéciales sur les données les plus claires et les plus sûres de l'histoire, il adressa ce grand compliment au récipiendaire : « Les maîtres de la science incrédule ont peu à peu cessé de contester que le catholicisme soit la suite ininterrompue et certaine de l'œuvre confiée par le Christ à ses apôtres. Cette occupation solide de l'Histoire par l'Eglise est votre victoire et celle de votre école. »

La presse catholique libérale célébra naturellement cette journée comme un triomphe. Le *Bulletin de la Semaine*, particulièrement ravi, offrit au nouvel immortel un « thé intime » qui réunit autour de lui des représentants distingués de différentes variétés du libéralisme et du modernisme (1).

en fait et à l'encontre de la tradition, qu'un plaidoyer en faveur du récipiendaire : il semblait que l'Académie voulût, par la bouche de son directeur, s'excuser de la liberté grande qu'elle avait prise en l'élisant ; en célébrant son mérite ecclésiastique elle feignait d'y avoir cru. On eût dit d'ailleurs la réception de Monsieur Duchesne, historien, par Monseigneur Lamy, prélat de Sa Sainteté. Ce fut d'une hypocrisie charmante et toute académique. »

(1) Voici les noms publiés par *Le Figaro* (10 février) : les abbés Ackermann, Bremond, Klein, Lemire, Lesètre (curé de Saint-Etienne-du-Mont), Naudet, Sicard (curé de Saint-Pierre-de-Chaillot ; les Pères Chauvin, Laberthonnière, Lecanuet, de l'Oratoire ; M. Paul Thureau-Dangin, de l'Académie française ; MM. Boutroux, Héron de Villefosse, Lacour-Gayet, Lemoine, A. Leroy-Beaulieu, Morizot-Thibaud, Noël Valois, Paul Viollet, Zeiller, membres de l'Institut ; MM. Robert David, Engerand, Ferri de Ludre, Lamy, Lefas, députés ; MM. Béchaux, Georges

Les théologiens sentaient douloureusement l'amer ridicule de la position de l'orthodoxie dans ces conjonctures.

Un malin chanoine, qu'un long service sous Mgr Freppel dispensait manifestement de tous égards envers un grand critique, vengea d'abord, pour sa part, les bons principes. Comme Mgr Duchesne, sans doute partialement renseigné sur l'œuvre du cardinal Mathieu à Angers, avait exalté son héros au dépens de son prédécesseur, le chanoine lui lança dans *L'Univers* la semonce suivante :

« Angers, le 29 janvier 1911.

« Monseigneur.

« Dans votre discours de réception à l'Académie française, vous avez parlé de Mgr Freppel (sans daigner le nommer !) en des termes qui ont choqué ses admirateurs. Je suis de ceux-là, Monseigneur, et je tiens à protester contre vos dires.

« Contrairement à ce que vous affirmez, Mgr Freppel, en mourant, n'a pas laissé de dettes. J'entends ce mot dans le sens désobligeant qu'on peut lui donner. Je reconnais, du reste, qu'il est mort pauvre. Puisque vous aimez à détruire les légendes, Monseigneur, pourquoi ne vous attaqueriez-vous pas à celle qui a fait de Mgr Freppel mourant un évêque endetté ? Je tiens aussi à relever vos expressions sur ce prélat « *fort en vue à qui les nécessites du temps avaient imposé diverses attitudes politiques qu'il n'aménageait pas sans difficulté* ». Non, Monseigneur, il ne fut pas difficile à l'illustre évêque d'Angers de modifier, avec le temps, ses sentiments politiques. Il n'y a que les sots qui

Blondel, Bureau, Chaumeix, Fonsegrive, professeurs ; MM. Mithouard, conseiller municipal ; Charles Dupuis, secrétaire de l'Ecole des sciences politiques ; de Nolhac, René Pinon, Janne, etc. ; Mmes Godard de Crais et Perdrieux.

Les présentations étaient faites par M. Pierre Imbart de la Tour et par M. Scarpatett, rédacteur du *Bulletin* et bibliothécaire de l'Institut catholique de Paris.

MM. Denys Cochin et d'Haussonville, absents de Paris, s'étaient excusés.

croient faire preuve de caractère en s'attachant aveuglément à une opinion dont la fausseté leur a été démontrée.

« Il est facile, Monseigneur, de faire de l'esprit en persiflant un personnage, mais souvent les gens d'esprit qui persiflent s'exposent à être eux-mêmes sifflés. C'est ce que pourraient vous prouver en ce moment, et mieux que moi, tous les prêtres du diocèse d'Angers.

« Veuillez agréer, Monseigneur, mon profond respect.

« E. Grimault,
« *chanoine d'Angers.* »

Cette manifestation valut naturellement à son auteur les compliments de quelques vieilles dames désireuses de conserver la foi du charbonnier et ceux de divers ecclésiastiques justement méfiants de l'histoire (1). Plus sincère ou peut être plus perspicace que le commun de ses confrères, en France, un jésuite, le Père A. de la Croix, écrivit au chanoine : « La gifle morale appliquée sur la joue du moderniste Duchesne a consolé les cœurs catholiques romains, si rares de nos jours. » Et un certain M. Jules Sevray lui envoya sa carte avec ces mots caractéristiques : « Haro, haro, sur la *critique,* et merci » (2).

La protestation angevine ne pouvait être qu'un prélude. Les théologiens intransigeants de France et ceux d'Italie, où la traduction de l'*Histoire ancienne de l'Eglise* (3) avait déjà suscité de grandes controverses, se mirent à rédiger contre ce livre des réquisitoires tels que les gardiens officiels de

(1) Le cardinal Luçon, ancien condisciple du chanoine, Dom Cabrol, M. l'abbé Joseph Delahaye, le très digne frère du sénateur et du député de ce nom, M. l'abbé F. Uzureau, directeur de *l'Anjou historique,* etc.

(2) Cf. Grimault, *A la mémoire de Mgr Freppel. Ma lettre à Mgr Duchesne* (Angers, Grassin, 1911, in-8°, 43 p.).

(3) *Storia della Chiesa antica* (Roma, Desclée, 1910-1911, 3 vol. in-8°).

la doctrine devaient être nécessairement obligés de le condamner (1).

En effet, au commencement du mois de septembre, le cardinal secrétaire de la sacrée congrégation consistoriale, qui est chargée de la surveillance des séminaires, adressait à l'épiscopat italien la lettre suivante :

« A la connaissance du Saint-Siège, l'ouvrage de Duchesne *Storia della Chiesa Antica* a pénétré dans quelques Séminaires et y a été mis entre les mains des élèves, sinon comme manuel de classe, du moins comme texte à consulter.

« Si l'on avait pris garde à ce que durent reconnaître, au cours d'une récente polémique, ceux mêmes qui se sont chargés de publier cet ouvrage — à savoir que c'est « *un livre réservé aux savants, aux hommes d'une forte culture, à ne point propager dans les Séminaires* », — on aurait, sans doute, apporté plus de prudence à l'admettre.

« Mais en dehors de cet aveu des intéressés, je dois porter un jugement bien plus grave à la connaissance des Révérendissimes Ordinaires diocésains. En effet, comme on nous avait demandé si l'on pouvait admettre, ou au moins tolérer dans les Séminaires la *Storia della Chiesa Antica* de Duchesne, je pris, comme c'était mon devoir, l'avis de consulteurs compétents, non seulement étrangers à la récente polémique, mais extrêmement pondérés, et leur suffrage fut absolument négatif. Car, en raison des réticences étudiées et continuelles (reconnues, du reste, par l'auteur lui-

(1) La campagne menée contre le livre de Mgr Duchesne aux mois d'août et de septembre 1911 dans *L'Unità Cattolica* reçut les approbations d'une dizaine de cardinaux et d'une quarantaine d'archevêques et évêques. Cf. *Univers*, 2, 7, 10, 13, 15 sept. 1911. Mgr Duchesne fut particulièrement défendu par l'université catholique de Louvain, qui l'avait nommé docteur, *honoris causa*, et par le *Bulletin* de Toulouse. Ce *Bulletin* disait, non sans justesse d'ailleurs : « La personnalité de Mgr Duchesne, si éminente qu'elle soit, n'est point seule en cause ici. C'est la légitimité même et la possibilité de la science catholique positive qui est mise en question. » (Nov. 1910, p. 404).

même), parfois en matière de première importance, surtout si elles ont trait au surnaturel ; en raison du doute qu'il jette sur les autres sujets ou de la manière dont il les expose, non seulement l'auteur ne donne pas le véritable concept de l'histoire de l'Eglise, mais il le fausse et le défigure énormément, présentant l'Eglise comme à peu près dépouillée de ces charismes surnaturels sur lesquels elle se fonde et sans lesquels elle ne peut se développer.

« Ajoutez à cela son tableau des martyrs, dont non seulement il réduit le grand nombre, mais que souvent il représente comme atteints de fanatisme — ébranlant ainsi le grand argument que leur héroïsme surnaturel fournissait en faveur de la foi, — alors qu'au contraire, il présente les persécuteurs comme des hommes de génie, poussés aux persécutions par un haut idéal politique.

« Les Pères de l'Eglise eux-mêmes, ces vrais génies de l'humanité, sortent de cette histoire diminués et, dans quelques cas, anéantis. Il en est de même des luttes épiques pour la foi contre les hérétiques, qu'il aime à faire passer fréquemment pour des litiges de sophistique, effet de malentendus qu'on pouvait aisément dissiper : comme s'il n'y avait pas eu de différences essentielles entre la foi des Pères de l'Eglise et celle d'Arius et autres. Et beaucoup d'autres points d'une importance capitale, comme le culte de la Très Sainte Vierge, l'état de l'Eglise romaine, l'unité de l'Eglise, etc., ne sont pas moins maltraités.

« C'est pourquoi la lecture de cette histoire a été jugée souverainement *dangereuse* et parfois *même mortelle*, de telle sorte qu'on doit en interdire absolument l'introduction dans les Séminaires, même comme *simple texte à consulter*.

« La chose ayant été rapportée au Saint Père, Sa Sainteté a *pleinement approuvé* cet avis et m'a ordonné de faire les communications opportunes aux Révérendissimes Ordinaires d'Italie, ce dont je m'acquitte par la présente.

« Rome, le 1er septembre 1911.

« G., card. De Laï,
« *secrétaire.* »

Le cardinal Vivès y Tuto, préfet de la Congrégation des Religieux, transmit cette circulaire aux supérieurs des ordres et congrégations, en leur enjoignant de veiller à son

exécution dans leurs communautés. Le document fut aussi communiqué officieusement aux évêques français. Une vingtaine d'entre eux s'empressèrent de le promulguer dans leurs séminaires ou même dans leurs diocèses : celui qui s'exécuta le premier fut naturellement l'un de ceux qui passent pour être des plus ignorants : Mgr Chesnelong, de Valence, promu, bientôt après, à l'archevêché de Sens (1).

De menus incidents vinrent encore mortifier Mgr Duchesne. Pie X fit adresser une lettre de félicitations à l'un de ses réfutateurs, le Père Giuseppe Chiaudano (2), s. j., et il accepta la dédicace du recueil des articles du Père Tito Bottagisio, s. j., qui avait signalé avec le plus d'acharnement les singulières expressions de la *Storia della Chiesa antica*.

Pour se justifier des reproches que lui adressaient ses censeurs, Mgr Duchesne composa une *Protestation* dans laquelle, à l'aide d'habiles formules, il essayait de défendre son Histoire. Le plaidoyer, qui passait à côté des vrais griefs, se terminait par cette déclaration :

« Voilà quarante ans que j'écris, sans avoir reçu de mes supérieurs ecclésiastiques le moindre blâme (3). On pourra fouiller et enquêter tant qu'on voudra, on ne me surprendra jamais dans un cénacle d'opposition. Je n'ai jamais entendu pervertir la doctrine

(1) Le 30 décembre 1911, l'évêque du Mans, Mgr de Bonfils, interdit l'ouvrage dans tout son diocèse, sur le fait qu'un de ses chanoines, M. Ledru, l'avait cité dans une revue locale d'érudition, *La Province du Maine*. Au mois de mars suivant, la Société des Archives historiques du Maine, propriétaire de cette revue, en retira la direction à M. Ledru (qui l'avait fondée en 1893), et qui venait d'y commettre un nouvel article d'érudition indépendante aux dépens de la légende de Saint Martin de Tours.

(2) Sa brochure a été traduite en français : *L'Histoire ancienne par rapport à la foi catholique*, Paris, avril 1912.

(3) Il est intéressant de comparer cette déclaration avec les documents publiés depuis, par Mgr Baudrillart, dans la *Vie de Mgr d'Hulst* (1912).

de l'Eglise, professer pour moi ou inculquer aux autres des enseignements qu'elle pût réprouver. Appliqué aux études par la volonté de mes supérieurs, j'y ai fourni, je crois, une carrière honorable. J'ai travaillé pour la vérité religieuse, non telle que la peuvent concevoir des esprits aventureux, mais telle que l'entend l'Eglise authentique.

« Que je sois parvenu à éviter toute erreur, c'est une chose que nul ne peut espérer; je suis le premier à demander qu'on me signale les fautes que j'aurais commises, afin de les corriger. Je suis prêt à retoucher, pour les éclaircir, les passages de mon texte où le véritable sens n'apparaîtrait pas assez vivement. Mais que mes intentions aient été mauvaises, c'est ce contre quoi, je proteste énergiquement (1)... »

Loin de se tenir pour satisfaite par cette déclaration, l'autorité ecclésiastique, le 22 janvier suivant, prohibait, par un décret de l'Index, l'*Histoire ancienne de l'Eglise,* sans distinction d'édition.

L'auteur adressa la lettre suivante au cardinal della Volpe, préfet de la congrégation :

« Ecole de France — Palais Farnèse — Rome

« *Rome, 5 février 1912.*

« Eminence,

« Fidèle enfant de l'Eglise, je dois me soumettre à ses décisions. Je viens donc déclarer à Votre Eminence que je m'incline respectueusement devant le décret de la Sacrée Congrégation de l'Index, relatif à mon livre (2).

« Agréez, Eminence, l'hommage de mon profond respect.

« L. DUCHESNE. »

(1) *Protestation*, p. 27. — Cet écrit n'a pas été publié en brochure, mais a circulé confidentiellement à l'état d'épreuves. Il a été ensuite imprimé, avec quelques modifications et plus ou moins intégralement, sous le titre de « Lettre à un ami » dans *Rev. Mod. Intern.*, janv. fév. 1912, *La Revue*, 1er mars 1912, *La Cultura contemporanea*, novembre 1911.

(2) Après la condamnation de son journal (cf. ci-dessus, p. 205), M. Naudet avait pareillement écrit à Pie X : «...prêtre toujours

La presse libérale et la presse catholique libérale menèrent grand bruit autour de cette affaire. Au lieu de s'étonner que l'ouvrage de Mgr Duchesne eût reçu l'imprimatur, elles s'étonnèrent de sa condamnation. Le *Journal des Débats* (1) y découvrit, de la part du Vatican, une marque d'hostilité contre la France. On balança contradictoirement l'autorité du Maître du Sacré-Palais et celle de l'Index, les deux actes de Pie X qui après avoir approuvé l'ouvrage, signait sa prohibition. La presse pontificale s'empressa alors de déclarer, comme le tenant « de bonne source », que le pape n'avait pu « lire personnellement l'ouvrage de Mgr Duchesne que durant le repos forcé que lui imposa naguère la maladie », et qu'il en avait été « profondément choqué » (2).

Quand l'émotion de la condamnation fut passée et que les *Acta Apostolicae Sedis* eurent annoncé, le 15 février, que Mgr Duchesne s'était « louablement soumis » au décret du 22 janvier, les catholiques se trouvèrent d'accord pour considérer cette soumission comme une preuve que le

fidèle, je tiens à dire immédiatement à Votre Sainteté que je m'incline respectueusement devant la sentence qui me frappe ». Menacé d'une condamnation de l'index, en 1877, M. Duchesne avait déjà écrit à cette époque au cardinal-préfet de la Congrégation pour l'assurer « de son entière soumission à la décision qui pourrait intervenir et de sa disposition à accepter toutes les modifications ou corrections que la Sacrée Congrégation voudrait bien lui indiquer ». « Elevé, ajoutait-il, dans le respect et l'obéissance envers la sainte Eglise romaine, membre d'un corps professoral dont les principes sont non seulement l'orthodoxie la plus rigoureuse, mais encore un attachement tout particulier à la direction d'enseignement donnée par le Saint-Siège, je n'aurai aucun effort à faire pour me conformer à ce qu'une autorité si chère et si vénérée demandera de moi. » Mgr Baudrillart, *Vie de Mgr d'Hulst*, I, p. 458.

(1) Numéro du 31 janvier 1912.

(2) Cf. ci-dessus, p. 125, les éloges donnés antérieurement par le cardinal Sarto à *L'Evangile et l'Eglise*.

caractère de l'historien « est à la hauteur de son beau talent », comme un « grand acte de vrai courage chrétien » et un sujet d'édification pour les peuples (1).

Quoi qu'il en soit, la mise à l'index de Mgr Duchesne reste pour les clercs un grave avertissement, pour le public rassis une nouvelle preuve de l'incompatibilité de l'histoire et de la théologie officielle. Si les besognes d'une certaine érudition sont encore possibles aux ecclésiastiques, les grandes synthèses leur sont interdites. Ils ne peuvent les tenter qu'à l'aide d'expédients que l'Eglise découvre tôt ou tard et qu'elle est alors obligée de condamner.

(1) Exemple de ces considérations : « Hier, encore, c'était Mgr Duchesne, qui se courbait humblement devant la sentence prononcée contre lui de ses ouvrages où il croyait avoir le plus affirmé l'orthodoxie de sa foi. » Ernest Daudet, *Le Semeur* (Tarbes), 17 février 1912. Je cite de préférence ce journaliste parce qu'on lui a fait une réputation d'historien et de psychologue. — Naturellement, tout comme les livres condamnés de Fogazzaro, l'ouvrage condamné de Mgr Duchesne n'a pas été retiré du commerce. Seulement, en Italie, l'éditeur pontifical Desclée en a cédé la vente à la Société « Libraria Milanese ».

# CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

## UN PROCÈS MODERNISTE

Gustave Verdesi. — Le Père Bricarelli, S.-J. — Un groupe de modernistes romains. — Secret de confession ? (Avril-Août 1911)

Le 3 avril 1911, un prêtre romain, âgé de vingt-huit ans, Gustave Verdesi, quittait l'Eglise et passait au protestantisme en entrant dans la maison d'études théologiques que les Méthodistes possèdent à Rome, rue du Vingt-Septembre.

Verdesi est né à Rome, dans une famille pieuse. Enfant, il suivit les classes des écoles techniques, mais il se plaignit bientôt de ce qu'il y régnait une profonde immoralité. Pour éviter le chemin de l'enfer et s'assurer la possibilité de mener une vie sainte, il manifesta le désir de se faire moine et d'entrer tout de suite au noviciat des bénédictins de Saint-Paul-hors-les-murs. Bien qu'il n'eût que quatorze ans, sa famille le lui permit (1898).

La première année qu'il passa au monastère fut, dit-il, « une année de vrai paradis ». Il devint ensuite inquiet, et tomba dans des crises pénibles. Un jour pendant une promenade, il s'esquiva. Le soir, il rentra très excité, en s'excusant. Cédant à une impulsion soudaine, il avait été

chez un pasteur protestant. Mais sa fièvre était passée et il revenait dans son cher couvent. Les bénédictins n'attachèrent aucune importance à cet incident. En 1904, le moinillon voulut les quitter pour entrer dans le clergé séculier. Ils le recommandèrent alors au séminaire romain, comme ayant la vocation sacerdotale. Et Verdesi, dispensé des vœux monastiques qu'il avait émis, entra au séminaire avec une bourse entière qui lui fut accordée sur sa demande (1).

Au mois de mai 1907, il fut ordonné prêtre. L'administration diocésaine lui confia d'abord du ministère dans un quartier populaire, puis, au mois de novembre, il fut nommé caudataire du cardinal Martinelli. « Je ne sais pas comment cela se fit, dit Verdesi, mais mon esprit sacerdotal s'en alla par morceaux... je fréquentais quelques prêtres intelligents et libres, prétendus modernistes, et je tins avec eux des propos de liberté et de religiosité. Ces idées libres sans formalisme et d'un profond sens religieux me troublaient profondément et commencèrent à produire en moi des scrupules. C'est ainsi que, vers la fin de 1907 ou le commencement de 1908, ma foi était si ébranlée que je cessai de me confesser. Je m'ouvris alors de mon état à un ami intime, l'abbé, aujourd'hui Mgr, Bianchi-Cagliesi. Il se mit à me faire de longs discours, deux ou trois sermons par jour, à m'écrire de longues lettres, jusque de seize pages. Tout cela m'ennuyait et me causa une grande fatigue spirituelle (2). »

Pour faire plaisir à cet ami, Verdesi accepta néanmoins d'aller se confesser chez les Passionistes. L'opération eut un tel succès qu'en en sortant, le pénitent écrivit à M. Bianchi-Cagliesi : « *Gaudete, ego vici mundum.* » (3).

(1) Cf. *Il Segreto di confessione ai tribunali di Roma. Relazione documentata del processo di diffamazione del P. Carlo Bricarelli contro Gustavo Verdesi.* Aux bureaux de la *Civiltà cattolica*, 1912, in-8, 254 p.

(2) *Il Segreto*, p. 20-21.

(3) *Il Segreto*, p. 171.

Verdesi connaissait un jésuite qui lui avait témoigné de l'intérêt et qu'il allait voir de temps en temps, le Père Bricarelli, rédacteur de la *Civiltà Cattolica*. Il lui fit visite au mois de juillet 1908, et lui conta, dans le cours de la conversation, qu'il avait fréquenté des modernistes, et que leurs propos l'avaient troublé, puis dégoûté. Le Père Bricarelli lui dit qu'il fallait les dénoncer. Le 10 août, dans une audience qu'il obtint du pape, pour des affaires relatives à la *Civiltà*, le jésuite rapporta au souverain pontife qu'un prêtre lui avait fait de graves révélations sur un groupe de modernistes. Pie X répondit que ce prêtre devait écrire ce qu'il savait sur eux, ce qu'il leur avait entendu dire, et que cette relation devait lui être remise.

Le lendemain le Père Bricarelli partait en vacances. Lorsqu'il fut près de rentrer à Rome, il écrivit à Verdesi de préparer un mémoire sur l'affaire (1). Verdesi le lui porta en effet vers le milieu d'octobre. En le lui remettant, il lui dit qu'il s'agissait de choses peu importantes, très générales ; qu'il n'en pouvait écrire davantage, parce qu'il n'en savait pas davantage, mais qu'il aurait pu fréquenter encore ces prêtres, leur extorquer des précisions et les lui consigner. Le Père Bricarelli répondit qu'il ne devait écrire que ce qu'il savait jusqu'alors et que cela suffirait (2).

Voici le document remis par Verdesi :

« Il existe à Rome un groupe de prêtres qui, ne croyant plus aux dogmes religieux imposés par le christianisme, suivent, au point de vue intellectuel, un mélange d'agnosticisme, de rationalisme, de pragmatisme, niant, par suite même, jusqu'à l'existence de Dieu, n'admettant comme religion qu'un perfectionnement moral, naturel, de l'individu ; au point de vue pratique, ils ont une conduite au moins en apparence morale.

« Ils ne reconnaissent plus intérieurement l'autorité religieuse ;

(1) *Il Segreto*, p. 212.
(2) *Il Segreto*, p. 23, 190.

ils se croient dégagés de l'obligation de quelques-uns des devoirs propres à leur état, comme la récitation de l'office divin.

« Ces prêtres avaient l'habitude de se réunir tous les vendredis dans l'après-midi, chez le professeur Buonaiuti, directeur de la revue *Nova et Vetera*, où il écrivait sous le pseudonyme (je ne sais s'il le fait encore présentement) de P. Vinci.

« Ce que j'ai su, et en assistant à quelques-unes de ces réunions et en parlant avec ces prêtres, et par d'autres sources bonnes et sûres, qui sont au courant de tout cela, le voici :

« A ces réunions, de caractère plutôt amical, j'ai vu (printemps de 1908), le prêtre Mario Rossi, le prêtre Turchi, le prêtre Piastrelli, ex-élève du séminaire dirigé par Fracassini, à Pérouse, et alors résidant au Collège Léonien ; une fois un prêtre schismatique, Ruthène, je crois, de passage à Rome ; une autre fois un prêtre étranger, dont je ne me rappelle plus le nom ; le prêtre Ottorino Coppa.

« Le prêtre Buonaiuti m'a dit qu'il n'admettait pas la personnalité de Dieu.

« J'ai entendu à ces réunions nier l'infaillibilité du pape, la divinité de Jésus-Christ. Je n'ai jamais entendu parler contre les mœurs, mais au contraire réprouver certains scandales sacerdotaux.

« J'ai su le nom d'autres écrivains de *Nova et Vetera* : D. Mario Rossi, vicaire à la Madonna dei Monti, sous le pseudonyme de B. Nelli ; le prêtre Pioli, ancien vice-directeur de la Propagande, sous le pseudonyme de docteur Aschenbrödel.

« J'ai su d'un de ces prêtres que Buonaiuti, peut-être avec la coopération de Turchi, avait écrit les « Lettres d'un prêtre moderniste ».

« J'ai su que Turchi et Coppa n'ont jamais écrit dans *Nova et Vetera*. Coppa, en outre, bien qu'intérieurement, alors tout au moins, il partageât plus ou moins les principes des autres, ne prenait pas grande part à leurs discussions, n'allait pas toujours à leurs réunions. Actuellement il les fréquente très peu. Il n'a jamais rien écrit nulle part sur ces sujets.

« J'ai entendu dire que Turchi préparait un roman qu'il publierait sous un pseudonyme.

« J'ai su que Buonaiuti a écrit aussi des articles sous divers pseudonymes dans le *Rinnovamento*. J'ai su que habilement, Buonaiuti lui-même, pour rester caché, combat quelquefois dans

ses articles du *Nova et Vetera* et dans les « Lettres d'un prêtre moderniste », le Buonaiuti de la *Rivista delle scienze teologiche.*

« J'ai appris que dans une réunion, à laquelle assistait aussi Sabatier, le prêtre Mario Rossi, plus névropathe que méchant, alla jusqu'à dire « ce bouffon de Christ », expression qui déplut à Sabatier et qui dégoûta aussi les autres.

« J'ai su que Buonaiuti, dans un voyage, alla trouver Loisy.

« Buonaiuti et d'autres sont décidés à rester dans l'Eglise tant que cela leur sera possible, puis à la première condamnation personnelle, ils jetteront le masque.

« Le prêtre Coppa me disait que la méthode de propagande moderniste est de s'adapter aux divers états de conscience, c'est-à-dire de détruire les préjugés religieux dans les âmes les plus accessibles au renouvellement intérieur.

« J'ai su que le professeur Buonaiuti, appelé par Mgr Faberi pour dire s'il était oui ou non l'auteur de certains articles de *Nova et Vetera*, protesta en jurant de ne pas l'être.

« Rome, octobre 1908. »

L'un des prêtres ainsi dénoncés par Verdesi, M. Pioli, avait été destitué de sa charge de vice-recteur du collège de la Propagande au mois de janvier précédent et avait quitté Rome (1).

(1) Giovanni Pioli, docteur en théologie et en droit canonique et civil, ordonné prêtre le 9 juin 1900. Le 2 avril 1904, il fut nommé répétiteur et, peu de temps après, vice-recteur du collège de la Propagande.

Bien qu'il occupât cette charge avec une grande supériorité, le cardinal Gotti, préfet de la Propagande, lui demanda sa démission, le 11 janvier 1908, en l'accusant d' « idées erronées ». Après avoir acquis la certitude que, dans l'Eglise officielle, il n'y avait plus pour lui de place correspondant aux exigences de sa conscience, M. Pioli quitta Rome le 10 juin suivant. Depuis lors, il n'a plus eu aucun rapport avec l'autorité ecclésiastique, sauf une lettre qu'il lui adressa, au mois de juillet 1910, pour démentir le bruit qu'on faisait courir de son entrée dans le protestantisme. Tout dévoué à l'apostolat des étudiants, M. Pioli

Le 2 novembre, M. Rossi (1) recevait un billet de Mgr Faberi, secrétaire du Vicariat, qui l'invitait à passer immédiatement chez lui. Il s'y rendit. Mgr Faberi lui dit que lui (Rossi), Buonaiuti, Coppa et Turchi avaient formé un véritable complot moderniste. L'accusé se défendit de son mieux, défendit ses amis et fut congédié courtoisement, comme s'il avait prouvé son innocence.

Le lendemain, le cardinal-vicaire, Respighi, signifiait à M. Buonaiuti qu'il était destitué de sa charge d'archiviste de la Congrégation de la Visite, mais qu'on lui conservait son traitement ainsi que ses pouvoirs ecclésiastiques. A un prélat qui prit la défense de M. Buonaiuti, Mgr Faberi confia qu' « un ami » avait fait parvenir au pape une liste de cinq prêtres modernistes, entre lesquels il était le plus gravement compromis. Ce monseigneur parvint à connaître le nom de ces cinq prêtres, mais ni le cardinal-vicaire, ni Mgr Faberi, ne purent jamais apprendre du pape le nom du dénonciateur (2).

M. Piastrelli, qui étudiait à l'Université de Rome, fut immédiatement renvoyé dans son diocèse d'origine.

Plus tard, la disgrâce s'accentua. Au mois de février 1909, M. Rossi fut destitué de son poste et laissé sans place. Pour qu'il ne mourût pas de faim, le Vicariat lui servit une allocation de mille francs par an et lui laissa le pouvoir de dire la messe. En 1911, M. Turchi fut également destitué de son poste de professeur au collège de la Propagande (3). Au

avait fondé en 1903, *La Vita, Rivista Mensile dell'Unione Giovanile per la Moralità*, dirigée, depuis 1908, par M. E. Martire sous le titre de *Vita, Rivista d'Azione.*

(1) Né à Rome au mois d'octobre 1881. Ordonné prêtre le 9 juin 1906.

(2) *Rev. Mod. Int.*, avril 1911, p. 191.

(3) M. Turchi est l'auteur de la traduction italienne de l'*Histoire ancienne de l'Eglise* de Mgr Duchesne. Son nom a été souvent mêlé aux controverses italiennes relatives à cet ouvrage. En 1912, M. Turchi a publié un *Manuel de l'histoire des religions* (Turin, Bocca).

commencement de 1911, M. Coppa, professeur de littérature au collège Irlandais, en fut congédié. Le traitement de M. Buonaiuti fut supprimé, mais on lui assura une allocation mensuelle de cent cinquante lire et on lui laissa ses pouvoirs ecclésiastiques.

Tous les efforts que continuèrent à faire ces cinq prêtres pour découvrir leur dénonciateur restèrent infructueux. Jamais ils ne soupçonnèrent Verdesi qui comptait parmi les intimes de M. Coppa. Verdesi disait lui-même un jour au Père Bricarelli : « Heureusement mes amis ne se sont aperçus de rien (1). »

Pendant que ceux qu'il avait dénoncés perdaient leurs emplois et étaient réduits à des salaires de famine, Verdesi montait peu à peu en grade. Il cherchait « un poste fixe » au Vatican et déconsidérait ses concurrents éventuels (2). Vers la fin de 1909, Mgr Benigni ayant manifesté le besoin d'un employé intelligent et sûr pour *La Correspondance de Rome*, Mgr Faberi le lui envoya. Il resta dans ce service pendant trois mois seulement et le quitta en disant qu'il ne pouvait le continuer, parce qu'il demeurait trop loin et avait besoin d'étudier. On le nomma chapelain des Dames du Sacré-Cœur, désignation qui le montrait en pleine faveur de la Compagnie de Jésus et assuré d'un brillant avenir.

Ce fut du couvent de ces religieuses que Verdesi passa dans la maison d'études protestante.

Il était depuis plusieurs jours chez les méthodistes quand un correspondant du *Secolo* de Milan, M. Guillaume Quadrotta (3), moderniste militant, vint lui demander les raisons de sa sortie de l'Eglise romaine.

Verdesi lui raconta ses expériences. Les œuvres populaires

(1) *Il Segreto*, p. 35.

(2) *Il Segreto*, p. 63.

(3) Né à Rome, le 28 février 1888. Editeur de *Nova et Vetera* (1908) et depuis 1909, de la *Cultura Contemporanea*. Rédacteur au *Messagero* (Rome) et correspondant du *Secolo*.

qu'il avait établies, après son ordination sacerdotale, au quartier Salario, lui avaient fait constater la contradiction qui existait entre son sacerdoce et ce que pratiquait la plus grande partie du clergé, l'abîme qui séparait du peuple l'Eglise, la différence qui existait entre le bas clergé et le patriciat ecclésiastique. Quand, pour ses pauvres, il frappait à la porte des riches prélats ou des éminentissimes cardinaux, vêtus de soie et ornés de pierres précieuses, la réponse était toujours négative. Mais la suprême épreuve pour lui avait été une dénonciation inspirée par son confesseur, le P. Bricarelli. Verdesi lui avait avoué en confession qu'il avait fréquenté des modernistes ; il en avait demandé pénitence et absolution. Bricarelli l'avait forcé de lui révéler, sous le secret de la confession, le nom de ces prêtres. Verdesi les lui avait dits. Et Bricarelli, sans lui en demander la permission, s'en était allé tout raconter au pape qui avait obligé Verdesi, sous peine de péché mortel, d'écrire tout ce qu'il savait sur leur compte et de ne pas révéler qu'il les avait dénoncés sous peine d'un autre péché mortel... Verdesi parla de ses remords, d'une subite lueur de conscience qui l'avait éclairé sur l'énormité de son acte, de la pensée que des faits de ce genre se produisaient tous les jours dans l'Eglise romaine... Une crise profonde s'était déclarée dans sa conscience et il était venu chercher chez les méthodistes une ambiance favorable à ses sentiments...

Les confidences faites au *Secolo* par Verdesi et une lettre qu'il écrivit au *Messagero* (1), pour les confirmer, causèrent en Italie un scandale énorme. Le Père Bricarelli déclara immédiatement que les choses ne s'étaient point passées de cette manière. Il n'avait pas violé le secret de la confession, et pour défendre son honneur sacerdotal, il intentait un procès en diffamation à son accusateur en le sommant de faire la preuve de ses dires.

(1) N° du 15 avril 1911.

Pie X fit écrire au jésuite la lettre suivante par le cardinal-vicaire :

« Du Vicariat, « Rome, 9 mai 1911.

« Révérend Père,

« Les accusations calomnieuses qui ont été lancées contre vous à l'occasion d'un triste fait, dont a tant parlé récemment la chronique des journaux, ont profondément affligé le Saint-Père. Il en mesure la gravité non seulement au point de vue de l'honneur d'un prêtre frappé et offensé dans l'exercice de la plus sacrée des fonctions de son sublime ministère, celle de confesser, mais aussi et encore plus en raison du scandale très grave que ces accusations peuvent produire parmi les fidèles.

« Il est d'ailleurs manifeste que si l'accusateur a été un malheureux prêtre qui a cherché à légitimer par la calomnie son apostasie et son ingratitude envers l'Eglise qui, avec une affection toute maternelle l'a nourri et élevé, son accusation tend à frapper, plus encore que la personne d'un modeste religieux, l'institution qu'il représente par son caractère sacerdotal : l'Eglise catholique.

« Sa Sainteté désire faire parvenir par mon intermédiaire, à votre Paternité, qui a été jugée digne de souffrir ces injures pour le nom du Christ, l'expression de sa paternelle bienveillance, afin de vous encourager et de vous consoler dans le Seigneur.

« Soyez d'ailleurs assuré que le Saint-Père est bien convaincu de votre innocence.

« S'il manquait d'autres preuves, la calomnie est évidente par le défaut même des circonstances au moyen desquelles l'accusateur Verdesi a cru leur donner une apparence de vérité.

« En effet, l'auguste Pontife se rappelle bien et, dans sa bonté, il a daigné me le déclarer, que quand vous lui avez rapporté, à seule fin d'obtenir un conseil autorisé, les faits que vous avait racontés Verdesi, vous n'avez pas prononcé son nom ; vous lui avez même expressément déclaré que vous aviez appris ces faits hors de la confession, dans une simple conversation avec un prêtre, votre ami.

« De ce que vous avez fait ce rapport au pape et de ce que vous avez ensuite communiqué à Verdesi lui-même l'obligation de faire à l'autorité compétente une dénonciation formelle des

faits rapportés, il n'y a aucun motif de faire un reproche à votre Paternité, car vous avez ainsi accompli louablement votre strict devoir de prêtre, obéissant aux prescriptions de l'Eglise.

« Le Saint-Père a daigné me signaler une autre circonstance : c'est que les faits que lui rapportait votre Paternité, en août 1908, lui étaient déjà bien connus par une autre source.

« La dénonciation anonyme faite par Verdesi ne pouvait donc pas influer sur les mesures que le Saint-Siège a prises contre ces prêtres accusés de modernisme par Verdesi.

« Telles sont les choses que, par charge reçue du Saint-Père, j'avais à communiquer à votre Paternité, avec sa bénédiction apostolique, pour que, dans la tribulation présente, elles vous soient un sujet de réconfort.

« Vous souhaitant tout bien dans le Seigneur, je me professe, mon Révérend Père, votre dévoué et affectionné en Jésus-Christ.

« Pierre RESPIGHI, Card.-Vic. »

Les débats du procès commencèrent le 22 mai, à la VI^e section du tribunal de Rome et se déroulèrent devant une foule bigarrée de prélats, prêtres, religieux, religieuses, journalistes, étudiants. A la fin de la première audience, un avocat du Père Bricarelli exhiba, et le président lut, à la surprise générale de l'assistance, le texte original de la dénonciation que le jésuite avait reçue de Verdesi.

La production de ce document lançait à côté du procès Verdesi-Bricarelli, un procès des modernistes romains. M. Buonaiuti était-il vraiment le directeur de *Nova et Vetera* et l'auteur des « Lettres d'un prêtre moderniste » ? Les prêtres accusés, qui avaient certainement des tendances libérales, étaient-ils vraiment modernistes, et modernistes d'une nuance aussi accentuée que le prétendait leur dénonciateur ? La question était posée devant le public ; les avocats du Père Bricarelli se chargèrent de ne pas la laisser perdre de vue.

A la vérité, elle n'avait rien à faire avec le fond du débat : la violation du secret de la confession. Le tribunal pouvait chercher à savoir si, oui ou non, la dénonciation avait été

faite durant l'administration du sacrement de pénitence, si, oui ou non, le Père Bricarelli avait soumis à Pie X le cas de Verdesi sans sa permission et en le nommant. Tout le reste était hors d'œuvre et même au point de vue strictement judiciaire, hors d'œuvre dangereux. Si MM. Buonaiuti, Coppa et Rossi, qui avaient été cités comme témoins par la défense, restaient témoins dans l'affaire Verdesi, ils devenaient des accusés dans le procès du modernisme, qu'on suscitait. Dès lors quelle attitude devaient-ils prendre ?

Dans ces conjonctures, le strict sentiment de l'honneur, ou du moins la bonne vieille morale rationaliste, ne pouvait considérer que quatre solutions :

Ou bien les prétendus modernistes avaient été accusés faussement, et il leur fallait alors convaincre péremptoirement Verdesi d'imposture et de mensonge.

Ou bien la dénonciation était un mélange de vérités et d'erreurs, et ils devaient nier les erreurs et avouer la vérité, quittes à en subir les conséquences.

Ou bien Verdesi avait dit la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, et ils n'avaient qu'à le reconnaître et à expliquer leur conduite par l'exposé des principes modernistes : « Nous avons cru que l'intérêt de l'Eglise et de notre patrie était que l'Eglise fût réformée. Comme l'histoire prouve qu'on ne la réforme pas du dehors et en se séparant d'elle, nous avons voulu la réformer du dedans. Nous y avons souffert, nous avons brisé notre carrière parce que nous ne voulions pas répéter les mensonges officiels. Puisque nous sommes découverts, il ne nous reste plus qu'à nous retirer. »

Enfin aux questions des avocats du Père Bricarelli, ils pouvaient répondre que la discussion du texte de la dénonciation ne rentrait pas dans le procès et qu'ils ne s'expliqueraient sur leur orthodoxie que devant un tribnnal ecclésiastique compétent.

Mais, comme le modernisme est l'opposé du rationalisme, comme il est essentiellement un pragmatisme, si les accusés étaient vraiment imbus de cette doctrine, ne devaient-ils

pas louvoyer ? Ne devaient-ils pas partir du principe que nul n'est tenu de s'accuser soi-même, et du fait que le fond du procès n'était pas de savoir si la dénonciation portée contre eux par Verdesi était vraie, mais si elle avait été faite, oui ou non, dans la confession ? La règle fondamentale du parti et même l'opinion de tous les gens « comme il faut » est qu'on ne sort pas de l'Eglise. Ne devaient-ils donc pas s'y incruster à toute force ? Ne pouvaient-ils pas même laisser de côté la morale vulgaire pour agir conformément aux inspirations modernistes supérieures, à la morale des grandes évolutions historiques et des grands changements sociaux ? La sublimité du but, — c'est-à-dire la transformation de l'Eglise universelle, — n'autorisait-elle pas ces restrictions, surtout aux dépens d'un tel dénonciateur ?

M. Buonaiuti (1) devait déposer le 30 mai, à l'audience du matin. Nombre d'intéressés attendaient son témoignage avec la plus vive curiosité, comme « un coup de théâtre (2) ». Etait-ce vraiment lui le chef du groupe moderniste romain le plus avancé ?...

En comparaissant et avant de répondre à l'interrogatoire, M. Buonaiuti demanda et obtint la permission de faire une déclaration qui ne se référait pas directement à la cause, mais qui lui semblait s'imposer parce que la dénonciation publiée le mettait en état d'accusation. En conséquence, il proclamait la ferme intention de rester prêtre de l'Eglise romaine, dont il n'avait jamais eu, dont il n'avait pas l'intention de sortir et dans laquelle il espérait mourir. Sans doute il avait subi de profondes crises de conscience ; en

(1) Né à Rome en 1881. Professeur d'histoire ecclésiastique à l'Apollinaire en 1904, destitué au mois de septembre 1906.

(2) *Civiltà Cattolica*, 17 juin 1911, p. 748. *Il Segreto*, p. 104.

1908, il pouvait avoir manqué aux prescriptions disciplinaires de l'Eglise en matière intellectuelle, mais il avait surmonté ces crises, grâce à la foi, grâce à la tradition catholique et aux conseils de saints prêtres. La dénonciation de Verdesi ne faisait que recueillir de faux bruits et des jugements erronés qui, depuis 1909, n'avaient cessé d'être mis en circulation sur son compte.

Le discours, — ce fut un vrai discours, — était élégant, serré, élevé. L'orateur à l'air vif, ouvert, réputé aussi profondément versé dans l'histoire qu'apte à manier les idées philosophiques, conquit la sympathie d'à peu près toute l'audience. A diverses reprises des murmures d'approbation soulignèrent ses explications ou les interrompirent. Des prêtres pleuraient d'attendrissement en voyant rentrer au bercail la brebis qu'ils croyaient perdue. D'autres auditeurs se sentaient consolés et raffermis dans leur foi. Il leur semblait clair que le prétendu modernisme romain n'était qu'une imagination créée par un intrigant en quête d'un emploi au Vatican. Il leur paraissait d'ailleurs convenable que la divine Providence eût exclu, par ses dispositions souveraines, l'hérésie d'une trop grande proximité du Saint-Siège. Ils maudissaient l'apostat qui avait osé calomnier un prêtre aussi orthodoxe et aussi aimable. Les journalistes du *Secolo* semblaient sceptiques. Quant aux Jésuites, ils regardaient le témoin comme s'il se fût révélé à eux plus dangereux encore qu'ils ne l'avaient jamais pensé.

La séance se termina sur ces mots de M. Buonaiuti : « Si Verdesi a composé la dénonciation, c'est un menteur. S'il n'a fait que recueillir et propager de faux bruits, il a agi avec légèreté. Je ne connais que de vue le Père Bricarelli ; mais je crois que, comme n'importe lequel de mes confrères dans le sacerdoce, il est incapable de violer le secret de la confession. »

Le 30 mai, à l'audience de l'après-midi, M. Coppa fit sa déposition.

Il déclara brièvement qu'il était prêtre catholique, qu'il

resterait dans l'Eglise comme prêtre et comme chrétien, que les accusations contenues dans la dénonciation de Verdesi étaient fausses.

« Deux mois avant d'abandonner l'Eglise, raconta-t-il, il me dit qu'il me révélerait bientôt un grand secret. Il ne voulut pas m'en dire davantage. Deux jours avant de consommer la rupture définitive, il m'informa de son dessein. Je le conjurai de n'en rien faire. Alors il me lut une lettre qu'il écrivait à Mgr Faberi. Arrivé à un certain point, il me dit qu'il n'avait pas le courage de continuer, qu'il y avait là quelque chose qui me causerait beaucoup de peine. Sur mes instances, il consentit à me lire le reste, c'est-à-dire qu'obsédé par les scrupules, il avait découvert au Père Bricarelli les noms de quelques prêtres modernistes et que maintenant il voulait réparer cet acte. Il me demanda pardon en pleurant. Sans m'occuper de savoir s'il m'avait dénoncé en confession ou en dehors de la confession, je lui pardonnai sa délation et l'embrassai, en lui conseillant amicalement de ne pas quitter l'Eglise. »

A un avocat qui lui demanda s'il croyait que le changement de Verdesi fut dû à des motifs inavouables, M. Coppa répondit qu'il ne le croyait pas, que Verdesi est d'une sensibilité extraordinaire, qu'il a gagné l'admiration de tous ceux qui l'ont approché. Mais précisément parce qu'il est très sensible il a souvent subi des crises profondes. Son exode a été le résultat d'une de ces crises, mais il n'y aurait rien d'étonnant qu'il revînt à l'Eglise.

Là-dessus le président du tribunal dit : « Je suis du même avis. »

Dans la déposition qu'il fit, le 31 mai, M. Rossi voulut commenter la dénonciation faite par Verdesi, mais le président, coupant court, l'interrogea sur l'entrevue qu'il avait eue, le 2 novembre 1908, avec Mgr Faberi. Ses dires furent une réfutation indirecte, mais très nette, du passage de la lettre du cardinal Respighi au Père Bricarelli, d'après laquelle les mesures prises par Pie X contre les modernistes dénon-

cés par Verdesi, n'auraient pas été motivées par cette dénonciation (1).

On confronta M. Rossi avec Mgr Faberi qui fut obligé de reconnaître l'exactitude de son témoignage.

Bien que Verdesi eût délié du secret de la confession le Père Bricarelli et Mgr Bianchi-Cagliesi afin qu'ils pussent raconter ce qui s'était passé entre eux et au sujet des modernistes, les deux confesseurs du dénonciateur se refusèrent à parler.

Plusieurs prêtres firent des dépositions fuyantes, manifestement incomplètes (2).

Le 5 juin 1911, le tribunal déclarait, avec circonstances atténuantes, Verdesi coupable de diffamation envers le Père Bricarelli et lui infligeait dix mois de réclusion, 833 lire d'amende et le paiement des frais du procès.

Dans les considérants précédant la sentence, le tribunal esquissait en ces termes le portrait du condamné :

«..... Depuis le débat public, Verdesi a paru un jeune homme d'intelligence non exceptionnelle, de culture très modeste, de caractère inconstant et léger, mais doué d'une grande présomption de soi-même et d'une immense vanité. Il considère toujours comme ne répondant point à ses prétendus mérites la bonne situation que ses supérieurs lui faisaient cependant. Il pose pour l'homme appelé à de grandes choses pour le bien d'autrui... Il a l'occasion d'approcher des prêtres taxés de modernisme, jeunes

(1) C'est sans doute parce qu'elle réfute la lettre du cardinal Respighi que la déposition de M. Rossi a été inexactement rapportée par la presse cléricale et même dans le livre *Il Segreto*.

(2) Mgr Benigni déclara particulièrement qu'il connaissait déjà le modernisme de MM. Buonaiuti, Rossi et Turchi depuis la fin de 1906. Il connaissait leur pensée intime depuis beaucoup plus longtemps, comme eux connaissaient la sienne. Pendant le procès Verdesi on affirmait à Rome qu'en 1906 Mgr Benigni entretenait encore avec eux des rapports cordiaux dont il subsisterait des preuves écrites.

gens cultivés et intelligents. Il écoute leurs doctes discussions sans rien y comprendre. Alors, pris de scrupules de bonne ou de mauvaise foi, il s'en va tout raconter au Père Bricarelli, les dénonce, offrant de retourner près de ses amis pour connaître d'autres détails et les rapporter... Pendant que, à ce qu'il prétend, il est tourmenté de doutes atroces sur sa foi, il ne cesse pas un instant de chercher des postes nouveaux et meilleurs, recourant même à des insinuations et à des mensonges contre ses collègues... Il n'est pas l'Apôtre de l'idée qui, après une longue évolution de son esprit, sent en conscience qu'il ne peut plus suivre sa foi religieuse, l'abandonne, expose de nouvelles idées ayant ainsi le droit de demander et d'obtenir le respect et même l'admiration. Verdesi est au contraire l'homme mesquin, petit, antipathique, qui non content de son état, en cherche un nouveau en jetant de la boue sur ceux qui l'approchent pour justifier sa conduite de quelque manière... Profitant du fait qu'il a été le délateur de ses amis, il invente qu'il a été trahi par son confesseur dans le secret de sa conscience et contraint d'accomplir un acte qui est universellement détesté. C'est ainsi seulement que son insignifiante personnalité peut être prise en considération ; toute la presse s'occupera de lui comme d'un scandale dans le monde sacerdotal catholique ; son nom sera sur toutes les bouches. En se posant comme une victime de l'Église romaine, il peut s'attirer les sympathies de beaucoup de monde, avec des bienfaits matériels. Tel est Verdesi (1) ... »

Verdesi en appela immédiatement de la sentence qui le frappait. Mais, doutant de l'issue, il s'en alla continuer ses études de théologie protestante à Genève.

Le 10 août, la Cour d'appel confirma la première sentence et déclara que le condamné aurait en outre à payer les frais de ce second procès.

De Genève, Verdesi adressa au *Secolo* la lettre suivante :

« Monsieur le directeur,

« Après le nouveau jugement qui confirme ma condamnation, je sens le besoin de rompre, une bonne fois, le silence qu'avec

(1) *Il Segreto*, p. 217-220.

beaucoup de sacrifice j'ai gardé durant tout le procès pour sauvegarder les intérêts de quelques personnes, visées par les Jésuites, encore plus, peut-être, que ma propre personne. J'ai souffert en silence que ces personnes... pas toutes cependant... aient méconnu mon amitié et m'aient accusé publiquement de mensonge, préparant ainsi ma condamnation, et tout cela par amour d'un mouvement dont ils sont, en Italie, *des pionniers peu sincères*. Certes, ils auraient pu donner témoignage d'une loyauté et d'une force de caractère bien plus grandes en restant fidèles aux *encouragements qu'ils m'avaient prodigués* à la veille même de leurs dénonciations, plutôt que de démentir tout leur passé par de vaines professions de foi et de me renier lâchement à la dernière heure. A considérer leurs emplois et leurs appointements, — conservés à ce prix, — je dois dire tout l'orgueil que je ressens de ma condamnation, et de la misère et de la faim dont j'ai souffert.

« On m'a accusé d'être faible, j'ai cinq fois repoussé toute proposition indirecte de rétractation. On m'a accusé d'être inconstant, ne sachant pas que celui qui aspire vers un idéal ne peut jamais s'arrêter. On m'a accusé d'être ambitieux et avide de places et d'honneurs, et j'ai cependant volontairement abandonné deux places qui auraient pu m'ouvrir toutes larges les portes d'une brillante carrière ecclésiastique, celles de secrétaire du cardinal Martinelli et de Mgr Benigni...

« Je me résigne à cette nouvelle sentence tout en proclamant hautement son injustice et j'ai confiance dans la plus grande sérénité du tribunal suprême. Je dois, cependant, constater avec une très grande douleur, loin que je suis de cette Italie que j'aime de toute mon âme, que tout le sang des martyrs et le travail de cinquante ans n'ont pas été suffisants à la libérer de l'influence néfaste du prêtre qui y domine encore puissamment. Il aurait mieux valu pour l'Italie d'étouffer toute libre expansion de l'âme et de fermer les portes à la lumière des idées nouvelles, plutôt que condamner les esprits qui, séduits par la chimère de la liberté, osent tout briser pour l'émancipation de leur intelligence et de leur conscience...

« J'espère que tous les libres-penseurs du monde voudront me soutenir par les sentiments de leur fraternité en ce moment d'une si grande douleur. »

« Gustave VERDESI. »

L'issue de ce procès a suscité des commentaires très divers. La presse pontificale, tout en soutenant que « l'apostat » Verdesi avait calomnié un saint jésuite, se déclara convaincue de la vérité de sa dénonciation.

Dans *L'Univers*, l'abbé Boulin, sous le pseudonyme de Roger Duguet, écrivait :

« Les coupables tournent vers le Vatican des regards atterrés. Mais ils nient. Le Saint-Office retient à nouveau son bras. Ces modernistes avérés, convaincus de toutes les perfidies et capables de tous les mensonges pour mieux surprendre la Sainte Eglise, — cette Mère si bonne continue de les supporter. Ils disent la messe... Toutefois je dois en témoigner, l'indignation est générale. Même parmi les prélats et les cardinaux les plus portés aux ménagements et à la mansuétude, la consternation et l'horreur hâtent en secret l'heure de la colère de Dieu (1) »

Cette curieuse attitude suscita des observations désobligeantes pour le Saint-Siège : qui donc montrait trop de condescendance en permettant que les loups restassent déguisés en brebis, comme disait Pie X, et en laissant les modernistes dire la messe chaque jour, c'est-à-dire selon la théorie catholique, commettre un horrible sacrilège, renouveler le déicide du Calvaire (2) ?... Dans ce cas, disait *L'Ita-*

(1) *Univers*, 10 juin 1911.

(2) Commentaires du *Lavoro* (Gênes), des *Droits de l'Homme* (Paris), 11 juin 1911.

Dans une allocution au consistoire du 16 décembre 1907, Pie X disait à propos des modernistes sacrilèges : « Ils se nourrissent du très saint corps de Jésus-Christ et même, ce qui est affreux, ils montent à l'autel de Dieu pour y offrir le saint sacrifice ». Mais tout en gémissant ainsi, Pie X n'a jamais ordonné aux évêques de retirer aux prêtres modernistes le pouvoir de dire la messe, il s'est contenté de leur dire dans l'encyclique *Pascendi :* « Employez ces hommes superbes aux plus intimes et aux plus obscures fonctions afin que leur abaissement même leur ôte la faculté de nuire ». *ut humiliore loco positi, minus habeant ad nocendum potestatis.*

*lie* (1), le Pape serait le grand coupable et avec lui le cardinal Respighi, vicaire de Sa Sainteté pour le diocèse de Rome. « Est-ce que Pie X croit à la présence réelle de Jésus dans l'Eucharistie ? », demandaient *Les Droits de l'Homme* (2).

Chez les modernistes de nuance prononcée on parut convaincu de la vérité de la dénonciation portée par Verdesi contre le groupe romain et on reprocha à M. Buonaiuti d'avoir injustement déposé contre lui : « Nous n'approuvons aucun genre d'hypocrisie, écrivait M. Battaini, et par conséquent pas même celui de M. Buonaiuti. Si M. Buonaiuti berne l'officialisme romain avec ses propres armes, c'est son affaire ; mais le moyen nous répugnerait. En tous cas, les papalins ne devraient pas tant le lui reprocher, du moment que c'est précisément leur arme préférée (3) ».

D'autre part, hors de l'Italie, la presse libérale garda sur ce procès une réserve variant du silence complet aux notes les plus embrouillées (4). La *Correspondance de Rome* vit

(1) N° du 13 juin 1911.

(2) N° du 11 juin 1911. Les journaux catholiques qui blâmaient une condescendance aboutissant à tolérer des sacrilèges appartenaient au parti exalté qui représente Pie X comme un saint doué du don des miracles. Sur la thaumaturgie de Pie X, cf. *Libre Parole*, 6 août, 23 et 29 décembre 1907 ; *La Vérité* (Québec) 9 janvier 1909 ; *Noël*, 16 mars 1911 ; *Chronique de la Presse*, 23 mars 1911 ; *L'Aquitaine*, semaine religieuse de Bordeaux, 21 juillet 1911 ; *La Croix*, 28 mars 1912.

(3) *Cultura moderna*, oct. 1911, p. 151. Cf. *Ibid.*, sept. 1911. — La *Revue Mod. Int.* s'est également montrée favorable à M. Verdesi et contre M. Buonaiuti. — Dans son histoire du Modernisme, (pages 122, 124, 208), M. Schnitzer croit pouvoir donner, d'après les documents du procès Verdesi, M. Buonaiuti comme l'auteur du *Programma* et des *Lettere*.

(4) Voici, à titre d'exemple, la seule information publiée sur « le cas Verdesi » par le *Bulletin de la Semaine* (26 avril 1911) : « Un abbé Verdesi a rompu avec l'Eglise. Son cas a fait quelque bruit. On lira avec intérêt, pensons-nous, ce qu'écrit à ce sujet la *Liberté* de Fribourg (18 avril).

dans cette attitude une « conspiration », parce que, dit-elle, les révélations du procès gênaient terriblement « la triple alliance anti-romaine des francs-maçons, des protestants et des modernistes » (1).

L'hypothèse d'une « conspiration » ou d'une « triple alliance » semble purement gratuite et dans la circonstance elle est parfaitement inutile. L'attitude de la grande presse dans l'affaire Verdesi s'explique moins dramatiquement. Les journalistes catholiques progressistes, de toutes nuances, ne pouvaient-ils pas légitimement craindre que leurs candides lecteurs ne reconnussent, dans ce scandaleux procès, bien des incidents qu'ils avaient vus autour d'eux, dont ils n'avaient pas compris, dont il n'était pas utile qu'ils fussent amenés à comprendre la réelle portée, le véritable sens ? Quant aux journalistes anticléricaux, ne pouvaient-ils pas craindre que leurs moins candides lecteurs pensassent que

« Voici des notes plus précises sur l'apostasie de don Gustave « Verdesi que nous avons relatée :

« 1° Don Gustave Verdesi n'a jamais fait partie de la Compa- « gnie de Jésus.

« 2° Les titres de don Verdesi comme militant de l'antimoder- « nisme se bornent à un passage de trois mois au service de la « *Correspondance de Rome*, dans les modestes fonctions du « classement de découpures de journaux (?)

« 3° Verdesi quitta ce service en alléguant son état de neuras- « thénie ».

On saisit ici, sur le fait, la tactique ordinaire au *Bulletin* sur certaines questions : donner le change à ses lecteurs à l'aide d'une prétendue information habilement choisie dans un autre journal.

(1) En France, M. l'abbé Emm. Barbier remarquait pareillement : « Ainsi l'indifférence du public catholique hors de l'Italie est — une fois de plus, — l'effet et non pas la cause d'un complot de presse où se retrouve toute la gamme des anti-romains, depuis le franc-maçon avéré jusqu'au libéral complice des modernistes ». *Critique du libéralisme*, 1er juillet 1911, p. 430.

le jésuite Bricarelli, c'est-à-dire derrière lui, la Compagnie de Jésus, avait eu raison une fois de plus, en intentant des poursuites qui, après avoir suscité de tels débats, se terminaient par un verdict en sa faveur ?

# CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

## CONCLUSION

Victoire de la Papauté sur le Modernisme. — Le Modernisme fut-il une « conjuration anti-catholique » de francs-maçons, de juifs et de protestants ? — Pourquoi le Modernisme a-t-il été si promptement vaincu ?

Un coup d'œil jeté sur la catholicité, en 1911, huit ans après l'avènement de Pie X, suffisait pour constater que le souverain pontife y avait presque entièrement rétabli l'ordre théologique. Presque partout il avait réussi à écraser les novateurs. En Allemagne seulement, des prêtres-professeurs, protégés par des concordats et les statuts universitaires, pouvaient garder une attitude relativement indépendante. Aux fidèles silencieux, la curie romaine prodiguait les rappels à la vraie doctrine (1), dénonçait les journaux tièdes (2) et les livres dangereux (3).

(1) Décisions de la commission biblique sur l'auteur, la date de la composition et la vérité historique de l'Evangile selon saint Matthieu, 19 juin 1911, et des Evangiles selon saint Marc et saint Luc, et les relations réciproques de ces trois écrits, 26 juin 1912.

(2) Lettre de Pie X à l'épiscopat de la province de Milan sur la presse et les associations catholiques, 1er juillet 1911.

(3) Décrets de l'index des 2 janvier, 8 mai, 6 juin 1911, 22 janvier, 1er février, 6 mai 1912...

Mais si la paix semblait régner dans le troupeau du Seigneur, on y voyait cependant de nombreuses brebis languissantes, comme si elles eussent respiré un air trop rare, ou brouté une herbe desséchée et insuffisante. Pie X lui-même n'avait pas d'illusions sur le sens et la portée de sa victoire et lorsque, dans son allocution consistoriale du 27 novembre 1911, il énumérait les causes de sa profonde affliction, il parlait encore de « la peste du *Modernisme* », qui « s'insinue perfidement sous le masque de la science et, en instillant dans les esprits le virus du *naturalisme,* glace en quelque sorte et serre les cœurs » (1).

En effet, les théories modernistes furent un palliatif inventé pour remédier à la crise des croyances. La papauté a écarté le palliatif, mais la crise subsiste et elle grandira sans cesse parce que l'Eglise n'a pas détruit et ne pourra jamais détruire les conclusions des sciences historiques et naturelles qui ruinent ses prétentions et son enseignement.

L'immense troupeau catholique diminuera-t-il peu à peu lentement, doucement, insensiblement ? Ou bien de nouveaux mouvements tumultueux s'y produiront-ils ? Si cette seconde hypothèse se réalisait, les novateurs de l'avenir prendraient vraisemblablement un autre nom que celui qui a été flétri par les anathèmes de Pie X. La constitution de l'Eglise est trop forte, l'autorité du pape trop décisive pour qu'une hérésie condamnée puisse désormais se relever avec le nom sous lequel elle a été frappée. Mais telle est la puissance de la « modernité » que le mot « modernisme » durera peut-être encore autant que celui d'une autre « hérésie » que l'Église se flatte d'avoir vaincue, le « libéralisme ».

Comme le mouvement catholique libéral, et bien que comme

(1) Peut-être Pie X déplore-t-il d'autant plus « le masque de la science » qu'il n'a pas pu, jusqu'à présent, constituer l'Institut scientifique annoncé dans l'encyclique *Pascendi* pour couper court, par une « réponse encore inédite » au reproche d'obscurantisme. Cf. ci-dessus, ch. XII, p. 183.

lui, il puisse avoir une survivance, le mouvement moderniste catholique appartient désormais à l'histoire. Mais comme les croyants ne peuvent se contenter de données positives, il est entré, même de son vivant, dans la légende.

Pour garder aux faits leurs exactes proportions, il importe de les débarrasser d'inventions dont on a voulu les surcharger.

Au lieu de reconnaître dans la tentative de modernisation catholique que les novateurs avaient entreprise un phénomène qui se produit dans toutes les religions lorsqu'elles sont à leur déclin, des théologiens, dépourvus de critique et imbus d'un prétendu surnaturel, y ont découvert une machination diabolique, une « conjuration anti-chrétienne (1) », de francs-maçons (2), de juifs et de protestants. Dans les voies tortueuses et détournées que certains modernistes avaient adoptées pour leur propagande, ils ont vu la réalisation des instructions que la Haute-Vente d'Italie adressait à ses adeptes en 1821 (3) : corrompre l'esprit du clergé, le rationaliser, pour chloroformiser et étrangler l'Eglise.

Tout cela est chimère et passion.

Il existe beaucoup de preuves péremptoires que la franc-maçonnerie, loin d'aider ou même de comprendre le modernisme, l'a considéré avec l'inintelligence profonde qui la caractérise depuis longtemps déjà en face des phénomènes religieux. On ne saurait alléguer, ce semble, de document plus décisif que la manière dont la plus grande revue maçon-

(1) Cf. H. Delassus, *La Conjuration Antichrétienne* ; *le Temple maçonnique voulant s'élever sur les ruines de l'Eglise catholique*, (Rome, Lille, librairie Desclée, 1910, 3 vol. in-12, 1340 p.)

(2) Cf. Emm. Barbier, *Les infiltrations maçonniques dans l'Eglise* (Rome, Lille, librairie Desclée, 1910, in-8, XII-256 p.). Sur les procédés d'argumentation de l'auteur, cf. *Les Entretiens Idéalistes*, juillet-septembre 1911.

(3) Cf. Crétineau-Joly, *L'Eglise romaine en face de la Révolution*, t. II, p. 84.

nique française, *L'Acacia*, appréciait, au mois de mai 1911, la nomination de M. Loisy au Collège de France :

Là, disait-elle, le *professeur catholique* va s'occuper de la science des religions. Catholique moderne ou catholique ancien cela ne change pas la qualité de catholique de M. l'abbé Loisy.

Nous disons que ce professeur peut faire des leçons ou des conférences fort remarquables, très érudites et très documentées, mais que les déductions éducatives qu'on pourrait tirer de l'étude des religions seront faussées par la qualité de prêtre catholique dont le professeur ne peut se dégager. La première condition pour professer sur une semblable matière est l'indépendance absolue de tout dogme et de tout credo.

Nous comprenons M. Loisy écrivain, il donne une note, la sienne, c'est très bien ; nous le comprenons encore conférencier ou professeur libre, mais non chargé d'une des chaires où la science indépendante doit être enseignée. Nous avons peine à croire que les dogmes de Jésus-Christ « Dieu », de la mère de Jésus-Christ « Vierge », de la « Trinité » et combien d'autres, puissent être en 1911 considérés comme des questions d'ordre scientifique à étudier.

Toutes les questions peuvent être étudiées, mais en tant que phénomènes et non comme dogmes. La science des religions peut analyser et comparer les idées si nombreuses des peuples de l'antiquité qui proclamaient des « fils de Dieu », des « messies », des « rédempteurs » et d'autres manifestations religieuses, qui prenaient pour vierges les mères de Brahma, d'Horus et de plusieurs autres personnages divins.

Un homme appartenant à la religion catholique n'est pas libre de faire tous ces rapprochements et comparaisons, en tous cas il ne peut en déduire toutes les conclusions nécessaires.

Dira-t-on que M. Loisy s'occupe non de dogmes mais d'exégétisme et interprète les « écritures » ? Nos observations n'auront que plus de force, car quelles que soient les critiques de forme ou de détail, l'abbé Loisy est obligé d'admettre le fonds, ou il ne serait plus catholique (1).

(1) N° cité, pages 350-351. La signature « M.-J. Nergal » est un pseudonyme.

Ainsi M. Loisy, excommunié depuis trois ans et sécularisé dans son costume, professait publiquement depuis trois ans, au Collège de France, un enseignement purement scientifique, plus radical que celui qu'on pouvait entendre dans aucune université du monde, et le plus grand organe de la maçonnerie française croyait encore qu'il était prêtre et prêtre orthodoxe ! (1).

En Italie, la maçonnerie s'est montrée tout aussi peu avisée. Le 20 septembre 1910, le maire de Rome, M. Ernesto Nathan, ancien grand-maître de l'ordre, prononça devant la « brèche de la Porta Pia », un discours de la plus noble inspiration mazzinienne. Après avoir rappelé respectueusement le nom de Doellinger, il protestait contre « cette infaillibilité qui incite le pape à boycotter les légitimes aspirations humaines, les recherches de la civilisation, les manifestations de la pensée, et qui le pousse à élever des murs pour intercepter la lumière du jour ». Des modernistes italiens, ardents patriotes, adressèrent alors au maire de Rome une lettre de félicitations (2). Leur adhésion n'éveilla guère d'écho, et la maçonnerie ne parut pas voir qu'elle pouvait rallier des auxiliaires pour l'évolution sociale qu'elle prétend réaliser (3).

(1) Dans un livre publié en 1911, M. le pasteur Paul Sabatier place également encore M. Loisy au milieu des gloires du catholicisme français contemporain, entre « la pléiade » de ses « philosophes de tout premier ordre : Maurice Blondel, Laberthonnière, Edouard Le Roy, Fonsegrive » et celle de ses érudits, les Ulysse Chevalier, les Duchesne, auteurs chez lesquels « l'esprit catholique, bien loin de battre en retraite, ou même de n'accepter les méthodes scientifiques que comme un pis-aller, les prolonge dans des directions nouvelles, les éprouve, les assouplit, les vivifie. » (*L'Orientation religieuse de la France actuelle*, p. 199).

(2) Publiée par le *Secolo*, 5 octobre 1910.

(3) La découverte d' « infiltrations maçonniques » dans l'Eglise a cependant été tellement prise au sérieux par Pie X qu'il a fait « adresser à tous les confesseurs qui ont le pouvoir d'absoudre les francs-maçons, l'ordre, non seulement d'interroger minutieu-

L'affirmation d'une intrigue maçonnique est donc purement fantaisiste et l'on ne découvre même pas l'origine plausible d'une telle invention. La genèse d'un prétendu complot juif est plus facile à démêler. Il semble être éclos spontanément dans les bureaux de rédaction des antisémites *Libre Parole* et *Action française*. Les relations d'ordre scientifique ou littéraire qu'un savant israélite, M. Salomon Reinach, entretient avec quelques catholiques, les paroles de sympathie qu'il avait publiquement adressées en 1907 aux exégètes frappés par le pape (1) étaient une base très suffisante pour des déductions hardies. On en a particulièrement conclu que M. Loisy tenait de ce savant « plusieurs des idées qui l'ont fait condamner (2) ».

sement, comme ils devaient le faire déjà, les pénitents sur les doctrines et les usages de la société et de les obliger à leur en remettre les livres, documents et insignes, mais encore de les forcer à révéler le nom des prêtres et des religieux qui pourraient faire partie de cette secte ou de toute autre association semblable. » *Rev. Mod. Int.*, oct. 1910, p. 384. Peu de temps après, le frère d'un jeune prêtre du groupe de Mgr Benigni se fit franc-maçon pour découvrir si des prêtres modernistes étaient affiliés aux loges romaines. Cf. *Chrétien libre*, 25 mars 1912, art. de Capitolinus.

(1) Cf. ci-dessus, chapitre XIII, p. 212.

(2) « M. Clermont-Ganneau, interrogé par notre confrère Henri de Rauville, a raconté que M. l'abbé Loisy avait été toutes ces dernières années en relations avec M. Salomon Reinach, et tenait de ce dernier plusieurs des idées qui l'ont fait condamner. Il faut qu'on le sache. Les juifs ont, autant que les protestants, la main dans l'hérésie du modernisme. On ne les croit acharnés que du dehors à la destruction de l'Eglise ; c'en est assez pour les rendre exécrables aux catholiques tournés vers les luttes politiques ; mais aux catholiques mêmes qui ne veulent considérer que le terrain essentiel de la foi, qui vivent enfermés dans les bonnes œuvres, il faut que le péril juif apparaisse.

« D'accord avec les auteurs de la Séparation, les gens de la religion de M. Salomon Reinach (ne disons pas seulement ici *de*

La même hantise qui a porté certains catholiques à impliquer dans le modernisme les fils d'Israël et les chevaliers du triangle devait nécessairement leur y faire fourrer les protestants. L'espèce de patronage que M. le pasteur Paul Sabatier a voulu exercer publiquement sur le mouvement explique d'ailleurs jusqu'à un certain point la formation de cette dernière légende (1). Rien ne prouve cependant que l'éminent pasteur n'ait pas agi pour son propre compte et qu'il ait joué dans toute cette affaire le rôle d'un représentant ou d'un délégué authentique de ses collègues les pasteurs libéraux. Quant aux protestants orthodoxes, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, ils ont, pour la plupart, pris parti contre le modernisme et célébré le pape, dans la condamnation qu'il a portée contre lui, comme un défenseur du christianisme traditionnel.

*sa race*) ont sérieusement visé et visent encore à la destruction de l'Eglise par le dedans, au moyen du schisme et de l'hérésie. Le fait confirmé par mille indices, est au point qu'un juif de marque a pu s'écrier parlant de l'Encyclique : « Voilà tous nos projets par terre. » *Action française*, 3 mai 1908, art. de L. Dimier. — Le « confrère » Rauville était rédacteur à *La Libre Parole*.

Un Israélite, M. Gustave Kahn, combattit ouvertement dans *L'Action*, du 4 juillet 1908, la candidature de M. Loisy au Collège de France.

(1) En voici quelques expressions : « Le malheureux abbé L., a souvent été encouragé et soutenu par des protestants et des juifs. Le protestant fameux, P. S., a dit plusieurs fois qu'il lui avait procuré des ressources en lui disant : « Surtout ne sortez jamais de l'Eglise catholique ; car, dedans, vous nous rendez bien plus de services que vous ne pouvez le faire dehors. » Je sais également que le juif S. D. R. avait demandé à ce même abbé de démolir dans ses écrits l'histoire de la flagellation de Jésus-Christ, et qu'il lui a répondu la lettre suivante : « Laissez-moi ne pas aller trop vite : je viens de démolir successivement le dogme de la Trinité, celui de la conception virginale de Marie, et celui de la résurrection de Jésus. Patientez. La passion aura

Les modernistes n'ont, d'ailleurs, pour la plupart, jamais éprouvé de sympathie pour les Églises issues de la prétendue réforme du XVIe siècle. Ceux qui ne croyaient pas à la divinité de Jésus les voyaient aussi minées que le catholicisme. Ceux qui acceptaient encore le fond de la dogmatique commune reprochaient au protestantisme son rationalisme, sa froideur, son manque d'esthétique, le peu de grandeur de son histoire. Dans un règlement de comptes adressé à M. Harnack, M. Loisy s'est péremptoirement expliqué sur ce point :

« L'influence des théologiens protestants sur les modernistes ne doit pas avoir été aussi grande qu'on le dit, puisque les doctrines du protestantisme sur l'essence de la religion et sur celle du christianisme ne se retrouvent aucunement chez les modernistes. Quand on parle des influences extérieures qu'ils ont subies, on en oublie toujours une qui a été pourtant assez considérable et qui n'est pas difficile à reconnaître, celle de Renan, qui a été, en critique biblique et en histoire des origines chrétiennes, le premier maître des modernistes français. Selon M. Harnack lui-même, les modernistes regarderaient le protestantisme comme « une révolution d'esprits étroits et d'âmes obtuses, comme la patrie d'un

son tour, et, dans la passion, l'histoire de la flagellation sera traitée comme elle le mérite. » Abbé Garnier, *Peuple français*, 19 sept. 1907. En homme prudent, l'abbé ne donne que les initiales, afin sans doute de pouvoir, au cas où on lui aurait intenté un procès en diffamation, nier qu'il avait voulu viser MM. Loisy, Sabatier et Reinach. — Au sujet de cet article, cf. des réflexions de M. Loisy dans le recueil *Quelques lettres* (n° LVIII). — « Du dehors et du camp hétérodoxe, une sentinelle veillait, dont le regard perspicace suivait avec intérêt les détours, les obliquités, les surprises et les égarements de certaines pensées catholiques, et à point nommé leur tendait les embûches où elles se laisseraient prendre : j'ai nommé Auguste Sabatier... Le rôle de feu Auguste Sabatier est aujourd'hui échu à M. Paul Sabatier, qui le remplit avec moins de discrétion. » Le P. de la Taille, *Études*, 5 déc. 1907, p. 646.

historicisme mesquin ». C'est une grande exagération. Les modernistes savaient fort bien que Luther n'a pas été un sot, ni Calvin un imbécile ; ils savaient aussi que M. Harnack est un grand et noble esprit... Si les personnes visées par M. Harnack n'adhèrent pas au protestantisme, c'est probablement que le protestantisme ne répond pas à leur idéal ; qu'elles se trouveraient encore plus à l'étroit dans une petite Eglise que dans une grande ; que le protestantisme orthodoxe leur semble avoir autant besoin d'être modernisé que le catholicisme, et ne répugner guère moins à une évolution nécessaire ; enfin que l'idéal religieux de M. Harnack, lequel idéal n'est pas encore une religion, ne satisfait ni leur esprit, ni leurs aspirations, ni leurs âmes et qu'ils ne sauraient s'y adapter. Qu'y faire ? L'isolement des penseurs libres n'est peut-être pas si grand que le croit M. Harnack. Et je doute fort que ceux dont parle l'illustre savant appartiennent comme chercheurs et comme penseurs au protestantisme, ainsi qu'il le dit. Ils peuvent se tracer à partir d'Erasme, en passant par Descartes et Richard Simon, pour aboutir à Lamennais et à Renan, une généalogie où Luther ne saurait à aucun titre figurer » (1).

Et si après avoir examiné l'attitude des francs-maçons, des juifs et des protestants vis-à-vis des prétendus modernistes, on passe à celles des libres-penseurs ordinaires, non francs-maçons, quel que fût le culte de leur famille, — en général, ou, comme l'écrivait un notable moderniste « sauf de nobles exceptions (2) », — ils n'ont pas aidé les novateurs.

(1) *Revue d'hist. et de litt. relig.* 1910, pages 584-586.

Tyrrell s'est également vivement prononcé contre le protestantisme et surtout contre le protestantisme libéral. Les principaux reproches qu'il lui a adressés ont été cités et commentés par M. Paul Lobstein, professeur à la faculté de théologie protestante de Strabourg, dans son étude « Quelques enseignements du Modernisme » (*Revue de théologie et de philosophie*, Lausanne, 1911 ; tirage à part, librairie Nourry). Les « enseignements » tirés par M. Lobstein sont seulement à l'usage des théologiens protestants.

(2) *Revue Moderniste Internationale*, août 1911, p. 316.

Et ce notable moderniste le leur a reproché en ces termes :

« Cet effort vers l'émancipation de la conscience, si rudimentaire qu'il eût pu leur apparaître, cette manifestation de vitalité et de courage de la part de gens qui, en dépit de leur éducation déformatrice, avaient pourtant réussi à s'enflammer d'un idéal nouveau, aurait dû captiver leur intérêt et leur sympathie. Et voici qu'au lieu d'aller à la rencontre de toutes ces âmes qui se réveillaient, étonnées de leur propre audace, au lieu de les soutenir et de les guider, ils harcelèrent de leur fine raillerie, ils soupçonnèrent ces cœurs, qui ne demandaient qu'à vivre et à s'épanouir, de l'on ne sait quels machiavéliques desseins ! Leurs progrès leur portèrent ombrage et l'idée de leur succès éventuel les importuna ; ils craignirent la galvanisation de l'Eglise et le redoublement de la puissance ennemie. Ils oubliaient que l'Eglise rêvée par les modernistes était vierge de toute ambition politique et, partant, incapable d'intolérance et que ceux-ci la voulaient l'alliée obligée de toutes les formes du progrès. Ils oubliaient que les modernistes ne reculaient devant aucune découverte de la science et qu'ils réclamaient, dans le sein de l'Eglise, la libre circulation, comme d'un sang nouveau, de toutes les idées modernes. Ils oubliaient, enfin, que le modernisme, fils de l'évolution, n'avait pas d'aspect définitif, qu'il était encore l'état d'âme de ceux qui cherchent pour trouver et qui trouvent pour chercher encore. Les modernistes furent, pour ainsi dire, les libres-penseurs du catholicisme ; avec un contenu différent, c'etait la même attitude, car ils n'acceptaient leur tradition religieuse que dans la mesure et dans le sens que leur raison scientifique et leur conscience éclairée pouvaient la consentir. Si les libres-penseurs furent généralement hostiles ou indifférents aux modernistes, c'est, hélas, que les professionnels de la libre-pensée se trouvent tout aussi intolérants et dogmatiques que les orthodoxes de l'Eglise. Ce qui devait être une méthode, un état d'âme, une orientation de l'esprit, était devenu, dans leur conscience, un programme et un dogme. Au nom de la liberté de la pensée, on demandait une nouvelle profession de foi. Foi dans la réalité suprême du matérialisme, foi dans l'ineptie absolue de toutes les religions, dans la corruption irrémédiable de toutes les Eglises, dans la domination exclusive de la science. C'est ainsi qu'on prétendait immuniser

l'humanité contre le cléricalisme qui la ronge en changeant son étiquette, telle cette vieille infirme de Dante qui, en se retournant sur elle-même, s'imaginait guérir (1) ».

A cette philosophie amère pour ceux qui auraient pu être ses alliés, la *Revue Moderniste Internationale* a cru devoir ajouter ce jugement sur les novateurs eux-mêmes :

« La plus grande erreur des modernistes de la première heure a été de croire *au monde* après avoir cru *en l'Eglise*. Ils ignorèrent qu'il était presque impossible de gagner sa vie quand on n'a pas été élevé en vue de cette tâche ; ils ignorèrent que l'aide d'autrui est un mythe si l'on n'est une puissance, que jamais personne ne vient à vous spontanément et que le seul intérêt sur lequel on puisse compter est celui de la curiosité vite épuisée. S'étant volontairement dépouillés de l'autorité et du prestige ecclésiastiques qui les avaient leurrés sur leurs propres forces, ils se découvraient soudain plus abandonnés que des orphelins, — et ils croyaient avoir pénétré l'âme des hommes !... l'âme peut-être, mais le manque d'âme ? (2) ».

Que les modernistes n'aient pas rencontré d'auxiliaires et de soutiens dévoués et fidèles (3), qu'ils n'aient pas constitué le trésor de guerre auquel avait songé Tyrrell, ces deux faits suffisent précisément à expliquer la promptitude et la facilité de leur défaite. Si l'argent est le nerf de la guerre, il l'est aussi de la controverse religieuse en permettant à ses promoteurs d'abord de vivre, puis de se voir, de se renseigner, d'entretenir des journaux, de distribuer des brochures,

(1) *Revue Moderniste Internationale*, août 1911, p. 316-317 ; article signé A. d'Estienne.

(2) Nicolas Nique, *Rev. Mod. Int.*, juillet-août 1910, p. 312.

(3) Comment ceux qui avaient voulu utiliser le modernisme contre l'Eglise (cf. ci-dessus ch. VIII), ne l'ont-ils pas soutenu ? Il subsiste là, ce me semble, un intéressant problème. La recherche de la solution m'en paraît prématurée.

d'organiser des conférences. Aucun grand mouvement religieux n'a réussi autrefois sans l'appui de la force, et dans les temps plus rapprochés, sans l'appui de la richesse. Il n'en pouvait être autrement d'un mouvement qui s'attaquait directement à la papauté encore si puissante socialement et financièrement dans l'univers entier, et disposant partout d'une hiérarchie parfaitement organisée et de janissaires entièrement dévoués.

De cette dernière crise intestine, l'Eglise romaine sort pour ainsi dire momentanément purgée de son malaise, ayant chassé de son sein les prophètes de malheur qui osaient lui signaler les dangers du présent et de l'avenir. Elle se maintient dans sa continuité ecclésiastique et dogmatique. Elle se concentre. Peut-être, malgré la diminution constante de vrais fideles dans les classes cultivées, malgré les difficultés que rencontre le recrutement sacerdotal dans les pays éclairés, peut-être jouira-t-elle d'une vigueur momentanée qui lui permettra de mettre en échec le progrès, dans mainte contrée : elle sera d'ailleurs encore longtemps, tout porte à le croire, l'asile dans lequel se réfugieront tous ceux qui ont besoin d'affirmations absolues et de tendres manifestations, besoin dont ils n'apercevront pas ailleurs la satisfaction. Elle n'en reste pas moins battue en brèche par la diffusion des sciences. L'histoire prouve que les récits évangéliques sont de pures légendes et qu'il n'y a jamais eu nulle part de révélation exclusive. Les sciences naturelles prouvent que le géocentrisme et l'anthropocentrisme sont d'enfantines illusions. De ces découvertes, il résulte une mentalité moderne, — compatible certes avec l'esprit religieux, mais irréductiblement réfractaire à l'orthodoxie catholique et même à l'orthodoxie chrétienne. Et c'est pourquoi, si la papauté a vaincu le « modernisme », c'est-à-dire la conciliation de la tradition avec la modernité, — elle n'en reste pas moins aux prises avec l'esprit moderne.

---

# APPENDICES

## I

### L'ABBÉ JOSEPH TURMEL

Le nom de ce prêtre, l'un des plus savants patristiciens contemporains, a été souvent mêlé aux polémiques modernistes, bien que sa méthode de travail et ses conclusions semblent plutôt simplement critiques. Voici quelques notes sur sa carrière et sur les controverses suscitées par ses ouvrages.

Né le 13 décembre 1859, à Rennes, M. Turmel fit à Rennes ses études classiques et théologiques. Il fut ensuite élève à la Faculté de théologie catholique d'Angers. On l'ordonna prêtre avant l'âge de vingt-trois ans, avec dispense de Rome.

De 1882 à 1892, il fut professeur de théologie dogmatique au grand séminaire de Rennes. Il rédigea un cours complet de théologie dogmatique lequel fut enseigné dans ledit séminaire pendant les quatre ou cinq années qui suivirent son départ. Il se consacra enfin aux études bibliques et patristiques. En 1892, à la suite d'une crise d'âme, il fut destitué et ne fut admis à rester dans les cadres qu'à la

condition de se séparer de ses livres, ainsi que de ses cahiers. Ses livres lui furent rendus au bout de quinze mois ; ses cahiers — au nombre de vingt-trois, contenant environ six mille pages, — furent brûlés à son insu par M. l'abbé Ceillier mort, en 1911, supérieur du collège Saint-Vincent à Rennes (1).

Nommé aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres à Rennes (fin de 1893), M. Turmel reprit ses études patristiques. A partir de 1898, il publia, dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, l'histoire de l'angélologie, l'histoire du dogme du péché originel. Le premier de ces travaux fut attaqué par le P. Fontaine dans la *Revue du Monde catholique* (1899) le second, par le P. Portalié dans le *Dictionnaire de théologie catholique* (art. Augustin). L'auteur fut dénoncé par le cardinal Richard au Saint-Office qui répondit en prescrivant au « téméraire » théologien de Rennes de soumettre tous ses écrits au contrôle de son ordinaire. Le cardinal Labouré, alors archevêque de Rennes, se désintéressa de ce décret ; le cardinal Richard, au contraire, veilla, en ce qui le concernait, à son application ; M. Turmel ne put donc rien publier dans la *Revue du clergé français* dont il était l'un des principaux rédacteurs, sans l'« imprimatur » de Rennes exigé par l'archevêque de Paris ; mais il écrivit en toute liberté dans les revues indépendantes du pieux cardinal Richard.

Le 13 juillet 1901, M. Turmel inséra dans *La Justice sociale*, sous le pseudonyme de Goulven Lézurec, un article sur la Rédemption qui causa aussi quelque émotion. Plusieurs théologiens envoyèrent des réfutations au journal, mais on ne les imprima pas de peur de déchaîner une controverse. L'un des réfutateurs donnait de la dissertation la caractéristique suivante : « La thèse soutenue par M. Lezurec est

(1) L'auto-da-fé est resté un procédé orthodoxe. Mgr Dadolle, recteur de l'Institut catholique de Lyon, supprima pareillement des cahiers de philosophie.

celle-ci : La doctrine théologique sur la Rédemption n'est pas tellement arrêtée que l'on ne puisse pas lui faire subir encore de profondes modifications et ceux qui connaissent l'histoire du dogme savent combien on a tort de le considérer comme un recueil de formules précises depuis longtemps fixées. Au contraire, rien de plus mobile et de plus plastique que nos croyances, surtout considérées au début de leur évolution. »

Malgré les hostilités auxquelles il était en butte, M. Turmel fut invité à collaborer à une entreprise d'éditions théologiques dirigée par les Jésuites. Pour garantir le caractère scientifique de la collection, on lui fit donner le premier volume.

En 1908, M. l'abbé Saltet, professeur à la Faculté de théologie de Toulouse, un des plus dignes élèves de Mgr Batiffol, dénonça M. Turmel comme l'auteur d'études très hardies ou hétérodoxes publiées, dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, sous les pseudonymes de Lenain, Herzog et Dupin.

M. Turmel n'avait pas caché qu'il fut « Denys Lenain », mais il nia être Herzog et Dupin. Les vives controverses qui s'élevèrent à ce sujet furent à peu près éteintes (1) par la lettre suivante, adressée à l'archevêque de Rennes (Mgr Dubourg), et publiée dans sa *Semaine religieuse*, le 30 mai 1908 :

Monseigneur,

Vous me faites l'honneur de m'exposer que la lettre que j'ai écrite à Votre Grandeur n'a pas paru assez nette, et vous m'exprimez le désir que je fournisse de plus amples explications. J'acquiesce bien volontiers à ce désir, et, pour couper court à tout malentendu futur, je fais par écrit les déclarations suivantes :

1° Je renouvelle mon affirmation que je ne suis ni Herzog, ni

(1) Dans *L'Univers* du 15 novembre 1910 « Roger Duguet » attribue encore à M. Turmel les pseudonymes de Herzog et de Dupin.

Dupin ; que je n'ai été ni de connivence, ni, *a fortiori*, de complicité avec ces personnages que je ne connais pas.

2° Un mot de ma première lettre ayant, paraît-il, prêté à équivoque, je déclare que, dans les explications soumises à Votre Grandeur, j'ai eu en vue des coïncidences d'ordre technique et non d'ordre doctrinal.

3° Je désapprouve d'avance toutes les conclusions ou conséquences qu'on tirerait de mes écrits et qui ne seraient pas conformes à l'orthodoxie.

4° Prêtre catholique, je professe tout ce que professe l'Eglise romaine et rejette tout ce qu'elle rejette.

5° Fils affectueux et dévoué de la Vierge Marie, je crois à son Immaculée Conception, à sa virginité parfaite et perpétuelle, à sa maternité divine ; en un mot j'adhère, en ce qui concerne la mère de Dieu, à la doctrine intégrale de la Sainte-Eglise.

J'espère, Monseigneur, que ces explications formelles donneront satisfaction aux esprits les plus exigeants et les plus difficiles.

Daignez agréer, Monseigneur, les respectueux hommages avec lesquels j'ai l'honneur d'être, de Votre Grandeur, le très humble et très dévoué serviteur (1).

J. TURMEL,

*prêtre.*

Le dernier écrit de M. Turmel est un article de rectifications, inséré par ministère d'huissier, dans les *Etudes* du 5 février 1909. On assure que, depuis, il a envoyé par ministère d'huissier une autre réponse à d'autres attaques de la même revue, mais cette réponse n'a pas été publiée.

Les principaux ouvrages de M. Turmel ont été mis à l'index par divers décrets.

Le 12 janvier 1911, il écrivait à son archevêque, à propos de la récente proscription de son *Histoire de la théologie posi-*

(1) Cette lettre, sauf la phrase finale, fut rédigée par l'archevêque de Rennes lui-même.

*tive du concile de Trente au concile du Vatican*, le dernier de ses grands ouvrages qui n'eût pas été condamné :

« Inaltérablement attaché à la Sainte Eglise ma mère, sachant qu'elle a reçu les paroles de la vie éternelle et qu'elle est toujours éclairée par les lumières du Saint-Esprit, j'adhère de toute mon âme à sa décision infaillible, heureux si, par ma soumission absolue, je puis la consoler au milieu des épreuves qui l'affligent en ce moment. »

Un décret de l'index du 8 mai 1911 déclare que M. Turmel (ainsi que Mgr Batiffol) s'est « louablement » soumis à sa condamnation.

M. Turmel a prêté le serment antimoderniste.

---

II

## LE CÉLIBAT ECCLÉSIASTIQUE

Dans l'encyclique *Pascendi*, Pie X acheva le portrait des modernistes réformateurs par ce trait : « Il en est enfin qui, faisant écho à leurs maîtres protestants, désirent la suppression du célibat ecclésiastique ».

M. Loisy répondit à ce passage :

« Il doit être permis de regretter que les rédacteurs pontificaux, en cet endroit comme partout ailleurs n'aient pas donné de références. Ce procédé ne ménage aucunement les personnes des *modernistes*, comme certains ne manqueront pas de le prétendre, mais il sert à les diffamer tous, en leur attribuant ou en permettant de leur attribuer des opinions et des actes qui ne sont peut-être pas imputables à la plupart ou même à aucun d'entre eux. Quant à moi, je n'ai jamais dit un mot sur cette question du célibat, non que je ne la croie pas solidaire des autres, mais parce que, tenant au système général de gouvernement et d'action ecclésiastiques, elle ne pourra être utilement discutée et résolue qu'après les autres (1) ».

Lorsque M. Loisy émettait cette réflexion, on ignorait en France que la question du célibat ecclésiastique fût discutée à l'étranger, — nouvelle preuve non seulement de l'inexistence de toute fédération internationale entre les prétendus

(1) *Simples réflexions*, 1re édit., p. 241 ; 2e édit., p. 254.

modernistes catholiques, mais encore de l'incomplète information des Français au sujet des affaires religieuses.

La question avait été posée, en 1902, par un prêtre bavarois, le Dr Otto Sickenberger, alors professeur de philosophie au lycée royal de Passau.

En 1901, M. Sickenberger avait déclaré à son évêque qu'il éprouvait le besoin de se marier, qu'en recevant les ordres, il n'avait que très insuffisamment connu la portée de l'obligation du célibat, et qu'il le priait en conséquence de lui obtenir de Rome la dispense de l' « impedimentum ordinis », Le prélat refusa la commission. M. Sickenberger se rendit alors auprès du Saint-Siège pour solliciter en personne la faveur désirée. On ne le reçut partout qu'avec « de moqueurs haussements d'épaules (1) ». Il résolut alors de consacrer sa vie à la réforme ecclésiastique et donna sa démission de professeur.

En 1902, il publia sur ce sujet une brochure intitulée *La raison pratique dans la vie de l'Eglise* (2). Il y dénonçait beaucoup d'abus et de pratiques regrettables. Pour déconsidérer cet écrit, sans avoir à le discuter, la presse cléricale déclara qu'il émanait d'un prêtre qui voulait se marier. L'auteur, qui n'avait jamais fait mystère de sa démarche à Rome, la raconta alors dans un journal (3).

En 1903, il publia sur la réforme ecclésiastique une seconde brochure (4), dans laquelle il attaquait expressément le célibat obligatoire. Plus tard, il revint sur la question dans deux brochures (5) où il critiqua les différentes éditions du

(1) *Süddeutsche Monatshefte*, février 1909 ; article reproduit dans *Autour d'un Prêtre marié*, p. 91.

(2) *Die praktische Vernunft im katholischen Leben und Wirken.*

(3) *Augsburger Abendzeitung*, octobre 1902.

(4) *Extremer Antiprotestantismus im katholischen Leben und Denken.*

(5) 1° *Falsche Reform ?* 2° *Veritas et Justitia ?*

discours prononcé par l'évêque de Rottenburg, Mgr von Keppler sur « la vraie et la fausse Réforme (1) ».

Dans cette lutte, M. Sickenberger ne fut guère soutenu que par le Dr Jos. Mueller (2). Schell et Klasen le désapprouvèrent. La plupart des autres réformateurs allemands gardèrent le silence.

Pendant que M. Sickenberger menait sa campagne, un prélat autrichien, Mgr Scheicher, député au parlement de son pays, faisait débattre la question du célibat dans une revue dont il était l'éditeur (3).

En Bohème, de nombreux ecclésiastiques tranchaient le débat en se mariant publiquement ou secrètement.

Enfin un prêtre italien, don Domenico Battaini, commençait le débat pour le pays qui parle la langue du Dante et de Carducci (4).

Pie X était donc fondé à écrire que des modernistes réformateurs désiraient « la suppression du célibat ecclésiastique », néanmoins il se serait montré plus exact en ajoutant « du célibat obligatoire et perpétuel », car MM. Sickenberger, Battaini et autres n'avaient jamais prétendu ériger en règle le mariage.

* * *

Après l'encyclique la question continua à être discutée. De gros scandales la posèrent en Italie, et des ecclésiastiques

(1) Cf. ci-dessus, p. 72.

(2) En 1904, M. Mueller écrivit d'importants articles dans sa revue *Renaissance* : « Célibat et sacerdoce » (206 seq.) ; « sur le thème du célibat ecclésiastique » (669 seq.). Il traita la question avec plus de détails dans son étude *Sexuelles Leben der christlichen Kulturvælker* (Leipzig, 1904, Grieben). Depuis l'encyclique *Pascendi*, M. Mueller, qui se pique d'orthodoxie et qui ne voudrait pas être pris pour un moderniste « réformiste », n'est jamais revenu sur le sujet.

(3) *Korrespondenzblatt für den œsterreichischen Klerus.*

(4) Articles de M. Battaini dans *Il Dovere* (Bellinzona), numéros des 1, 3, 12 août 1906, et 23, 27, 29 août 1907.

qui n'avaient jamais passé pour modernistes, qui étaient même réputés des piliers d'orthodoxie la résolurent pour leur compte, en prenant femme civilement. Dans le seul mois d'octobre 1909, on annonça deux mariages : celui de Mgr Giobbio, sous-secrétaire de la Congrégation des Réguliers, professeur de droit canonique à l'Apollinaire, professeur de diplomatie à l'Académie des Nobles Ecclésiastiques, et celui du capucin Benno Auracher, qui fut provincial à Munich et définiteur général à Rome. L'exemple de cet éminent religieux fut bientôt suivi par un certain nombre de ses confrères.

A Naples, un avocat, M. Avolio, qui a fait beaucoup pour la moralité publique, non seulement dans sa ville, mais encore dans tout le sud du royaume, ouvrit, sur le célibat sacerdotal, dans sa revue *Batailles d'aujourd'hui* un referendum qui suscita un grand nombre de réponses fort curieuses et qui dura deux ans. La longueur de ce débat s'explique par le fait que dans cette région la discipline actuelle par ses conséquences pratiques, est plus qu'une question de classe ou d'église, c'est une question de moralité publique, une vraie question sociale.

Le mariage du Père Auracher et de ses compagnons fit sensation en Allemagne. Un curé profita de l'occasion pour lancer, sous le pseudonyme de Siegfrid Hagen, un réquisitoire contre le célibat forcé (1), M. Sickenberger, se déterminant enfin à exécuter sa résolution, pria l'archevêque de Munich de lui procurer de Rome une dispense nécessaire à cet effet. L'archevêque lui répondit en lui rappelant les censures et les anathèmes de l'Eglise. M. Sickenberger répliqua par une lettre dans laquelle il réclamait « pour les prêtres la liberté des enfants de Dieu (2) », et il prit femme le 26 juillet 1910. L'archevêque le déclara excommunié.

(1) *Zwangszölibat oder Priesterehe* (Wurzbourg, Memminger, 1910).

(2) *Den Priestern die Freiheit der Kinder Gottes !* brochure, 16 p. in-8°.

Ces incidents suscitèrent des polémiques. L'évêque Keppler se vit adresser, par un curé, qui signait Otto Schwab, trois lettres publiques sur « la calamité du célibat sacerdotal (1) ». Les parents des séminaristes, grands et petits, reçurent des feuilles volantes qui appelaient leur attention sur la gravité des engagements que leurs enfants se préparaient à contracter. L'évêque Keppler publia une lettre pastorale pour la défense de la discipline. M. Sickenberger lui répliqua dans une brochure de forme populaire (2). L'évêque de Spire, Mgr Faulhaber, fit un discours sur le sujet au Congrès des catholiques de Mayence en 1911.

Pendant que ces polémiques se livraient en Allemagne, M. Battaini traduisait en italien la monumentale histoire du célibat ecclésiastique de l'érudit Henry-Charles Lea (3).

Un peu plus tard, les deux principaux chefs du mouvement réformiste en Italie, M. Minocchi et M. Murri, se mariaient et informaient le public de leur acte en émettant des déclarations qui présentent un certain intérêt historique et psychologique.

M. Minocchi a donné, entre autres explications, les raisons suivantes de sa résolution et de son choix :

« ... je puis dire aujourd'hui que depuis que je suis dans le clergé, j'ai toujours cherché à faire mon devoir et je n'aurais jamais reculé devant un sacrifice utile ou nécessaire à l'accomplissement de ma modeste mission de réforme dans l'Eglise catholique, à laquelle je m'étais voué avec beaucoup de mes compagnons. Mais après les vicissitudes extérieures que j'ai dû affronter, après la profonde crise de conscience qu'elles ont

(1) *Das Elend des Priesterzölibats.*

(2) *Der Zolibatszwang und Bischof Keppler* (mars 1911).

(3) Lea, *History of sacerdotal Celibacy*, New-York, Macmillan et C°, 2 grands volumes in-8°, 1907. — *Storia del Celibato Ecclesiastico.* Casa editrice Cultura Moderna in Mendrisio (Suisse). 2 grands in-8°, 1911.

produite dans mon esprit, j'ai acquis, depuis quelque temps, la conviction que mon sacrifice était inutile et en outre, pour ma vie pratique, dangereux. Orphelin, j'ai pu supporter une constante solitude et un très vif désir de l'amour familial qui n'a jamais été satisfait : j'étais alors en bonne santé et soutenu par un idéal élevé. Cet état me paraît intolérable maintenant que ma santé est ébranlée... C'est pourquoi j'ai senti la nécessité de me soustraire à des soins étrangers et de confier ma vie à l'affection pressante d'une épouse...

« ... C'est une femme de condition modeste, une simple domestique qui sait lire et écrire ; cela suffit... Comme elle est beaucoup plus jeune que moi, j'ai dû laisser à ses parents le soin et la responsabilité d'apprécier la réalité et le bien fondé de son affection pour moi. D'ailleurs moi aussi je suis né pauvre et j'ai toujours vécu modestement. J'ai donc épousé, en fait, une femme de mon rang... En somme, tout bien considéré, il me semble qu'une femme instruite ne m'était pas nécessaire. Elle ne m'aurait rien appris et aurait pu me contredire... Certes, je n'aurais rien craint davantage qu'un contraste d'idées avec ma femme : c'est pourquoi je préfère qu'elle n'ait pas d'idées...

« Pour dire toute ma pensée, je ne crois pas que l'homme résolve par un acte de volonté les questions très importantes, comme celle du mariage. Dans ces choses là, comme le donne à entendre un proverbe populaire, c'est le destin qui décide. Depuis ma jeunesse, je suis un humble adorateur du destin... dans ma jeunesse, quand avec un âpre regret, je disais adieu à l'amour, je pris pour devise l'épigraphe de l'une des *Orientales* de Victor Hugo, *data fata secutus*. Les vicissitudes de ma vie, je les ai supportées comme un destin invincible, comme le fruit du mystère, de ce mystère dans lequel je vois l'ultime raison d'être de toutes choses, et que j'ai toujours joyeusement accepté en esprit de résignation spinozienne. Maintenant que réapparaît sur mon horizon obscur le soleil qu'un jour je crus disparu pour jamais, j'ai suivi docilement mon destin : il s'est révélé sous la figure d'une bonne fillette qui m'a dit, dans l'ingénuité de ses vingt ans, la parole de l'amour. Alors j'ai senti que la longue habitude de la pensée avait desséché et presque détruit les sources profondes de ma vie affective et volontiers je me suis laissé attirer vers les souriantes visions de la jeunesse rêveuse, que j'avais

pleurées autrefois comme perdues pour toujours. Je le crois : la vie profonde est un mystère qui agit en nous, sans nous (1)... ».

Si M. Minocchi, avant son mariage, ne s'était jamais prononcé sur la campagne anticélibataire, M. Murri s'était déclaré résolument partisan de la discipline romaine. En 1909, dans un article écrit à propos de l'enquête instituée par M. Avolio, il formula ainsi son opinion :

« Les prêtres qui désirent aujourd'hui l'abolition du célibat ecclésiastique confessent honnêtement qu'ils sont beaucoup en deçà de l'idéal surnaturel, et si, honnêtement aussi, ils se retirent en déclarant qu'ils se sont trompés et rentrent dans la vie commune, cette sincérité les rendra beaucoup plus dignes de notre respect que ne le sont les professionnels ordinaires du clergé. Cela il faut le dire clairement et hautement (2) ».

Une femme très distinguée (3) modifia, au mois d'octobre 1911, les idées de M. Murri et dans une lettre (4) où il annonça ses fiançailles avec elle, il s'exprima dans les termes suivants :

«... Jusque dans ces derniers mois nous avons toujours démenti les bruits de notre mariage, sincèrement. Pour ma part,

(1) *Giornale d'Italia*, 27 juillet 1911.

(2) *Rivista di Cultura,* octobre 1909 : *Battaglie d'Oggi*, 15 nov. 1909 ; les principaux passages de cet article sont reproduits dans *Autour d'un Prêtre marié*, ch. XII, « Les Modernistes et le Célibat ecclésiastique ».

(3) M^lle^ Ragnhild Lund, fille du directeur de la Banque Norvégienne et de la Douane, vice-président du Comité Nobel du Parlement Norvégien, ancien président du Lagting. Séduite par l'Italie, elle obtint de bonne heure de son père la permission de s'y fixer. M. Murri la rencontra pour la première fois au Congrès de la Paix tenu à Milan (septembre 1906).

(4) *Secolo*, 31 janvier 1912 ; *Corriere d'Italia*, 3 février.

j'estimais que ma vie, mon travail, mon passé ne me rendaient pas apte au mariage et que je ne devais pas y penser.

« Comment et pourquoi je m'y suis décidé, c'est chose qu'il serait long de dire et qui me regarde intimement. Une fois ma décision prise, j'ai été content de montrer aussi par là comment ma conception du christianisme et du catholicisme n'avait aucun besoin de renoncements ascétiques et de vains sacrifices. Inutile de parler de mon sacerdoce, parce que je ne me considère plus d'aucune façon lié par des engagements au sacerdoce professionnel et à l'Eglise. Mes rapports avec elle ne sont plus que des rapports de lutte contre tout ce qu'elle présente de négation et d'étouffement de christianisme et de religiosité vivante.

« Nos projets d'avenir ? Continuer à faire ensemble, ce que nous faisions séparés ; former un bon ménage ; conserver et cultiver des relations de bonne amitié avec tous ceux qui ont de la sympathie pour nous et travailler pour les mêmes causes idéales ; offrir une heure de bonne hospitalité à ceux qui nous approchent. Pour moi, je travaillerai encore avec plus d'ardeur, et peut-être, au retour d'un voyage que je vais faire en Amérique, reprendrai-je au premier rang le poste de combat pour le modernisme. Je sais que beaucoup d'amis comptent sur moi... » (1).

En France, les prêtres prétendus libéraux n'attaquèrent pas la loi du célibat ecclésiastique ; ils la célébraient même volontiers, mais en rappelant qu'elle n'était pas générale et en insinuant qu'en certains pays un clergé marié pouvait avoir une plus grande influence et que le Saint-Siège restait toujours le maître de la discipline. Par exemple, dans un article en faveur du célibat après avoir parlé du mariage des prêtres orientaux, l'abbé Boeglin ajoutait :

« Il paraît vraisemblable que le Saint-Siège accordera la même dispense aux prêtres indigènes des futures chrétientés coloniales. Par l'installation de séminaires, Léon XIII y a préparé

(1) Cf. un commentaire de ces déclarations par un moderniste romain dans *Chrétien libre*, 10 mars 1912. Le mariage de M. Murri et de Mlle Lund a eu lieu le 24 avril 1912.

un monde nouveau... Les nouvelles cités africaines et asiatiques, grâce à l'accession de la conquête, établiront au milieu d'elles la religion sous la pesée de la sélection morale. Le mariage des prêtres à la manière orientale servira peut-être de transition au modèle sublime de l'Eglise latine (1). »

La question ne fut portée directement devant le public français qu'après 1909, par deux prêtres étrangers au mouvement moderniste. Leurs deux livres ont été mis à l'index. Le premier auteur qui a écrit sous un pseudonyme « M. Dolonne (2) » est resté en fonctions bien que son évêque ait été informé par lui-même de l'impression de son livre. Le second, qui a signé son ouvrage de son propre nom, M. Claraz (3), a été interdit. Enfin, M. Pierre Harispe a publié dans la *Nouvelle Revue* du 15 décembre 1911, sur « la condition du prêtre à notre époque », un prétendu mémoire du cardinal Mathieu, dans lequel la discipline actuelle est battue en brèche. Quoique M. Pierre Harispe ait toujours fait profession de la plus complète soumission aux règles intellectuelles de l'Eglise, il n'en a pas moins été, pour ce fait, englobé par les polémistes orthodoxes dans l'agitation moderniste.

Plusieurs de ces polémistes orthodoxes, des plus acharnés contre toute modernité, sont des prêtres (ou prélats) concubinaires et pères de famille. La hiérarchie et même les congrégations romaines connaissent leur cas.

(1) *Vie catholique*, 20 octobre 1906, art. signé Richeville.

(2) Abbé Dolonne. *Le Clergé contemporain et le célibat* (Paris, Michaud, 1910, in-12, 320 p.).

(3) Abbé Jules Claraz, *Le mariage des prêtres* (Paris, Flammarion, fin octobre 1911, in-12, 458 p.). M. Claraz s'est marié au mois de mai 1912. Dans le même temps les journaux annoncèrent le mariage d'un prêtre allemand moderniste authentique, M. Hugo Koch (cf. ci-dessus, p. 287) et celui de Mgr Poyer, ancien secrétaire du cardinal Vaughan, qui avait refusé de prêter le serment anti-moderniste.

* * *

L'opuscule que je publiai, au mois d'octobre 1908, sur *Un Prêtre marié, Charles Perraud, chanoine honoraire d'Autun*, et l'histoire des controverses qu'il déchaîna (1) ont été parfois pris pour un appoint à la campagne anticélibataire. Pour éviter tout malentendu à ce sujet j'ai cru devoir adresser à M. Avolio une lettre d'explications (2). Je la reproduis ici, pour ceux qu'intéresseraient mes opinions :

Paris, 13 mars 1910.

A Monsieur le Directeur de *Battaglie d'oggi*

Monsieur,

La page que vous consacrez, dans votre numéro de mars, à mon nouveau livre *Autour d'un Prêtre marié* pourrait le faire prendre pour un réquisitoire contre le célibat ecclésiastique. Permettez-moi de rappeler que ma position devant ce sujet est uniquement celle d'un pauvre érudit qui narre des faits et publie des textes.

Lorsque j'ai imprimé, en 1908, la vie de l'infortuné Charles Perraud, j'ai eu soin de déclarer que c'était « tout uniment pour raconter et non pas pour poser un problème d'ordre général » et qu'on ne pouvait attendre de cet opuscule « aucune conséquence pratique ». Mon dernier livre, simple recueil de documents offert aux historiens, aux philosophes et aux sociologues, rentre dans la même ligne de conduite et s'y inspire des mêmes idées.

Si vous voulez savoir ma pensée sur le fond du sujet, je vous la dirai simplement.

Je n'ai jamais cru et je ne crois pas que l'Eglise romaine réforme un jour sa discipline. Il lui faudrait renier le Concile de Trente, Grégoire VII et même saint Paul. C'est beaucoup trop et elle ne marche pas dans ce sens.

(1) *Autour d'un prêtre marié. Histoire d'une polémique* (Paris, 1910).

(2) Lettre publiée dans le numéro d'avril 1910 de *Battaglie d'Oggi*.

L'Eglise romaine est devenue un gouvernement, un gouvernement spirituel et même un gouvernement politique. Dans la guerre de plus en plus vive qu'elle mène et qu'elle mènera désormais dans tous les pays contre la cité moderne elle a besoin de janissaires. Or, des soldats dégagés de tout embarras sont beaucoup plus obéissants, plus dévoués et moins dispendieux à nourrir que ceux auquels on accorde certaines aises. C'est pourquoi, loin de relâcher le lien de sa discipline, l'Eglise romaine le resserra davantage. Non seulement elle maintiendra le célibat, je le crois, mais encore il se peut qu'elle impose un jour à ses prêtres le vœu de pauvreté.

Le grand tort de la hiérarchie est de faire célébrer cette discipline avec une rhétorique angélique ou manichéenne, comme vous voudrez, qui peut satisfaire quelques imaginations mystiques, mais qui donne le change sur la réalité des choses.

Si cette discipline semble immuable, votre referendum n'en présente pas moins un très vif intérêt par les observations qu'il a suscitées. Peut-être amènera-t-il dans la pratique quelque amélioration : une formation plus franche dans les séminaires et un recul de l'âge pour les engagements du sous-diaconat. Peut-être aussi éclairera-t-il quelques jeunes gens sur les difficultés du sacerdoce et rendra-t-il plus juste l'opinion publique dans l'appréciation de certains événements. Ces résultats seraient une belle récompense pour les nobles efforts avec lesquels vous travaillez à l'établissement d'un régime plus sincère et plus moral.

Veuillez, etc.

---

## III

## LE MODERNISME DANS LES PAYS-BAS

Aux Pays-Bas le mot « modernisme » a été, en 1871 et dans les années suivantes, d'un usage assez répandu. Il fut employé avec éclat par un jeune pasteur qui depuis a tenu une grande place dans les affaires religieuses et politiques de sa patrie : le docteur Abraham Kuyper.

Depuis 1856, on discutait beaucoup certaines conceptions théologiques nouvelles, exprimées ou combattues par D.-F. Huet, J.-I. Doedes, Kuenen, etc., et dans ces controverses on se servait de préférence du mot « moderne » : « la théologie moderne », « le pasteur moderne », etc.. En se lançant dans les débats, A. Kuyper employa le mot « modernisme », et il le mit même en vedette sur le titre d'une brochure retentissante : *Le Modernisme, fée Morgane sur le terrain chrétien* (1). Pour l'auteur le modernisme est la conciliation

(1) *Het Modernisme, een fata Morgana op Christelijk gebied* (Amsterdam, H. de Hoog, 1871, 76 p.). — Dans son écrit *Die Wege nach Rom* (Bonn, 1909), Frédéric Nippold dit (p. 24) que Kuyper est l'auteur du mot « modernisme », que ce mot fut employé dans les journaux fondés par les jésuites hollandais et belges, et finalement importé par eux à Rome. Des dernières assertions, Nippold ne donne pas de preuves ; la première est certainement erronée, puisque le mot « modernisme » remonte au moins à Luther.

des choses d'en-haut avec le réalisme qui caractérise notre époque, et les modernistes sont les ariens de nos jours.

Si, malgré Kuyper, le modernisme coula à pleins bords dans l'Eglise protestante néerlandaise, il ne s'infiltra pas dans le clergé catholique dont l'enseignement, sévèrement contrôlé, est entièrement sous la direction de la congrégation romaine des Etudes. Seul le séminaire de Warmond (diocèse de Harlem) présenta une apparence de modernité, et ce ne fut qu'entre 1900-1905, grâce à trois professeurs : MM. Beysens (philosophie), Van Noort (dogmatique), Vlaming (droit canonique). Cinq étudiants donnaient le ton : MM. Leo Balet, Jos van Veen, Franz Berding, Wenzel Frankemœlle, Bernard Rosenmüller. On lisait les théologiens progressistes français, Schell, Ehrhard, *Demain*, *Hochland*, *Das Zwanzigste Jahrhundert*. L'autorité épiscopale, inquiète de la tournure des esprits, congédia MM. Berding, Frankemœlle, Rosenmüller, qui n'étaient pas encore ordonnés prêtres, destitua les trois professeurs suspects, et le recteur, Mgr Lans, qu'on ne jugeait pas assez strict.

M. Beysens est devenu, en vertu d'une fondation catholique spéciale, professeur de philosophie thomiste à l'Université d'Utrecht (Université d'Etat) ; M. Vlaming a été nommé curé à Harlem, et M. Van Noort à Amsterdam. Mgr Lans fut nommé doyen du clergé à Amsterdam.

Malgré toutes les précautions, des courants d'air moderne ont traversé le clergé. Plusieurs prêtres ont quitté l'Eglise. Par exemple :

En 1904, le Dr Mathieu Schœnmaekers (diocèse de Roermond). — Il a publié, en hollandais, divers ouvrages : *Pourquoi je crois* (1903) ; *L'Evangile de la terre* (1906) ; *La croyance du nouvel homme* (1907) ; *Christosophie* (1911), etc., etc...

En 1905, le Dr Jan van den Brink (diocèse de Bréda) ; devenu journaliste et membre socialiste de la municipalité de Bréda.

En 1907, M. H. Van Vorst, capucin de Tilburg (diocèse de Bois-le-Duc), connu sous le nom de Père Coelestinus, prédicateur très populaire, auteur, étant religieux, de quelques livres à tendances modernes ; a publié depuis sa sortie : *Pourquoi j'ai quitté l'Eglise Romaine* et *Du confessionnal au forfait.*

En 1907, M. Jos van Veen, l'élève du séminaire de Warmond, vicaire à Rotterdam, devenu publiciste et conférencier. Il a publié (en hollandais), *Ernest Hello* (1905) ; *Le Modernisme et l'Eglise catholique romaine (Pascendi !)* (1908) ; Lettre ouverte à Jhr Ruys de Beerenbrouck (1910) ; *L'Encyclique « Editae saepe » expliquée au Peuple Hollandais* (1910) ; *Célibataires* (roman 1911), *Hollande ! Veillez sur votre droit* (contre le motu proprio *Quantavis*, 1912), etc., etc... Edite le périodique *Hernieuwing (Rénovation)* ; rédaction et administration : 70, Antonie Duyckstraat, La Haye. — A fondé un bureau de droits d'auteur, en vue de l'adhésion de la Hollande à la Convention de Berne.

En 1908, M. C. P. M. Van Erven Dorens, de la Haye (diocèse de Harlem), musicien distingué. — En 1904-1906, il étudia la question de la restauration du prétendu chant grégorien. La manière dont les musicologues ecclésiastiques écrivent l'histoire et conduisent les polémiques lui donna fort à penser. Une fois l'esprit critique éveillé, il ne lui fallut pas beaucoup de temps pour découvrir qu'il existe dans l'Eglise des mystifications plus graves que celles du « rythme oratoire ».

En 1909, M. Leo Balet, l'élève de Warmond, docteur en philosophie *(magna cum laude)* de l'Université de Fribourg (Suisse), du diocèse de Harlem. Il a publié des romans (en hollandais) *Vocation* (1905), *James* (1910), l'histoire d'un peintre primitif hollandais *Geertgen tot Sint Jans* et une histoire d'art céramique *Ludwigsburger Porzellan* (1911), ouvrage dédié au roi et à la reine de Wurtemberg. Devenu premier assesseur au « Landesgewerbemuseum » de Stuttgard.

En 1912, deux prêtres du diocèse de Harlem, MM. J.-C. Clavan, vicaire à Poeldijk et G.-L. Intres, vicaire à Amsterdam.

Les Pays-Bas ont naturellement connu d'autres exodes d'ordre moins intellectuel et suivis d'un prompt mariage. Par exemple, ceux de MM. J. Van Rooij, vicaire à Amsterdam (1907) et P. J. Raëskin, vicaire à Harlem (1909).

Au mois d'avril 1912, un chasseur d'hérésies, l'abbé Thompson, ancien rédacteur du *Maasbode* de Rotterdam, a publié le premier numéro d'une revue *Roma* (Coolsingel, 32, Rotterdam ; prix 5 fr. par an) se proposant de coaliser les énergies des catholiques néerlandais contre toute modernité.

## IV

## L'HON. WILLIAM GIBSON

On a relaté ci-dessus (pp. 7 et 187) l'activité moderniste de ce personnage, grand ami du Père Tyrrell et l'un des chefs des revendications politiques de l'Irlande. M. Gibson a publiquement abjuré tout modernisme par la lettre suivante publiée dans *Les Droits de l'Homme* (27 novembre 1910) :

Monsieur le Directeur,

En ma qualité d'ancien « moderniste » (je dis ancien, car le mouvement n'existe plus), voulez-vous me permettre de vous exprimer quelques pensées sur la situation actuelle ? Et, d'abord, je suis d'accord que la *Lettre des Prêtres modernistes*, que vous venez de publier (1) conseille une infamie. Mais je suis loin de croire, d'autre part, que beaucoup seront tentés d'adopter l'attitude de Miss Petre. Ayant le bonheur de ne pas être Anglais, j'ai le sens pratique, et j'ai l'habitude d'envisager une situation sur toutes ses faces. Je me suis rendu compte que 1° même sans qu'il soit question d'infaillibilité, le Pape a le droit et le devoir, selon la constitution actuelle de l'Eglise, de gouverner en détail le monde catholique, du point de vue de l'orthodoxie religieuse ; 2° l'organisation théologique est tellement perfectionnée à Rome, que, dans le cas où des documents pontificaux produisent sur nous, à la première lecture, *une très douloureuse impression*, tout de même, on peut-être certain, moralement et logiquement, qu'une étude plus approfondie ne donnera que l'enseignement de

(1) Voir ci-dessus p. 330.

l'Eglise. Mais, il y a une autre considération qui agit, en ce moment, sur beaucoup d'esprits. A l'époque de l'encyclique, ce qu'on a nommé le *modernisme* était un grand mouvement catholique. Nous avions, pour la plupart, la préoccupation de défendre l'Eglise, et de l'expliquer au monde moderne. Nous y avons mis, comme il n'était que naturel, une bonne mesure d'audace. Rome nous a condamnés. Nous étions froissés. Une bataille furieuse a ragé autour de nous, et autour de l'encyclique. Quelques-uns étaient spécialement marqués par leurs talents, leur position ou leur science. Nous les avons pleurés. Nous les pleurons encore. Mais une telle bataille ne pouvait pas durer toujours. Elle a cessé depuis longtemps, et nous sommes nombreux qui nous félicitons, aujourd'hui, de ne pas avoir perdu la foi, au milieu de la lutte acharnée de ces temps-là.

Mais, on parle encore de *modernisme*, et de mouvement moderniste. Qu'est-ce que cela peut-être ? Les bruits qui nous arrivent ne sont pas calculés à attirer notre confiance.

Je ne parle que pour moi personnellement, mais je sens qu'il y en a beaucoup qui sympathiseront avec moi, quand je dis, que je signerais volontiers les documents pontificaux, en témoignage de ma fidélité à l'Eglise catholique.

Veuillez, etc.

William Gibson.

---

V

## LA CONJURATION ANTICATHOLIQUE

On lisait dans *Le Petit Démocrate* (Limoges), le 17 décembre 1911 :

« Lors de l'Affaire, au temps où protestants, juifs et francs-maçons se liguèrent et jurèrent de se venger sur le catholicisme tout entier de la condamnation de Dreyfus, quelques protestants, habitués aux marches souterraines et habiles, élaborèrent un véritable programme d'infiltration dans les milieux catholiques. M. Sabatier avait même exposé ce plan machiavélique dans une revue autrichienne.

« Ces braves gens s'étaient dit qu'une fois introduits entre l'écorce et l'arbre, leur long mais sûr travail de rongeur ne pouvait manquer de miner le catholicisme par la base, et, un jour ou l'autre, la cognée anticléricale n'aurait plus qu'à frapper ce bois mort pour le faire voler en éclats.

« Malheureusement pour eux, ils n'ont même pas pu entamer l'écorce, et il commence de leur apparaître qu'ils ont usé leurs dents inutilement.

« A Limoges, pour citer un cas typique, etc... »

Ce texte me parut présenter un grand intérêt, Une revue autrichienne avait-elle vraiment publié un « plan machiavélique », ou bien cette assertion constituait-elle simplement une nouvelle preuve de l'inconsidération avec laquelle certains catholiques lancent contre les hétérodoxes les accusations les plus graves?

Croyant de mon devoir d'historien de tirer la chose au clair, j'écrivis à M. Eugène Boeglin (1), — source de l'information émise par *Le Petit Démocrate*, pour lui demander la référence de la revue autrichienne visée, — et à M. Paul Sabatier, — pour lui demander s'il avait vraiment écrit dans une revue autrichienne un article pouvant prêter à l'interprétation que faisait M. Boeglin.

Ni l'un ni l'autre de ces deux éminents ecclésiastiques ne m'a répondu. J'abandonne la piste à des chercheurs plus heureux.

Quoi qu'il en soit de ce point particulier, et malgré les nombreuses affirmations contraires de certains polémistes orthodoxes, il n'y a jamais eu de « carboneria » moderniste, ni de caisse internationale, ni même de trésor de guerre particulier à un pays. La lettre suivante, adressée au Père Tyrrell par M. le pasteur Paul Sabatier lui-même en est une preuve péremptoire :

« Hôtel Subasio

« Jusqu'en juin 1908. « Assisi (Umbria)

« Italia

« 25 décembre 1907.

« Cher ami,

« Les cloches de Noël sonnent vêpres à toute volée, et toutes les lettres que je reçois ne me parlent que de guerre aux hommes de bonne volonté.

« Ce que vous a écrit notre ami, des centaines d'autres me l'ont écrit ou dit : Pie X trouve très naturel de réduire le clergé au silence par la famine. C'est abominable, car ça n'a pas la franchise d'une coercition brutale.

« Mais que faire contre cela ? Nous sommes désarmés.

« D'abord en France et en Italie, nos ressources ne sont *rien* :

(1) Prêtre du diocèse de Strasbourg, nommé camérier secret surnuméraire le 5 février 1887. Son nom a disparu de la *Gerarchia* au commencement du pontificat de Pie X.

la Soc. Internazionale de littérature scientifique religieuse (1) n'existe à peu près que comme un titre et pour épouvanter la hiérarchie.

« Mais ceci est sans doute un bien, car notre extrême pauvreté (2) éloigne de nous quiconque n'est pas disposé à être *martyr*.

« Je sais ce qu'on peut dire en faveur de la thèse contraire, mais notre pauvreté, en tenant loin de nous le bataillon des défroqués, est cause de cette valeur morale de la moyenne des modernistes qui a tant déplu au S. Père.

« Faire un appel à la sympathie et à un concours effectif sous formes de souscriptions, serait courir le risque de nous faire confondre avec des tentatives comme celles de M. Bourrier (3) à Paris ou des méthodistes à Rome. Nous souffrirons, mais nous triompherons malgré tout.

« Si nous avons de l'argent, employons-le surtout à la propagande par journaux, livres et brochures.

« Voilà mon avis rapide et peut-être violent. Si vous pensez que j'ai tort ne vous gênez pas pour me le dire.

« Il faut aussi penser que désormais nous sommes assez nombreux pour qu'aucun de nous ne soit tout à fait isolé.

« J'espère que vous avez reçu mes lignes du 18.

« A mesure que la main (ou la massue) de Pie X devient plus lourde, la résistance s'intensifie. En dehors de toute autre considération, il est très nécessaire d'éviter tout ce qui pourrait tendre à catégoriser nos amis. Il y en a partout. Chaque jour

(1) Cf. ci-dessus page 197.

(2) Cette expression « notre extrême pauvreté » s'applique évidemment aux modernistes et non pas à la situation personnelle de M. Sabatier. *L'Annuaire des Châteaux et des Villégiatures*, des années 1899-1910, lui donnait alors pour adresses le château de Chantegrillet, par Crest (Drôme), et la villa Wust, à Strasbourg.

(3) Ancien vicaire à la cathédrale de Marseille (démissionnaire le 31 août 1895) et consacré pasteur de l'Eglise réformée. M. André Bourrier avait fondé à Sèvres, où il exerçait le ministère, une « Maison hospitalière pour les anciens prêtres ». En 1910, M. Bourrier s'est retiré à Marseille.

apporte des recrues inattendues. Evitons les registres, les statistiques, les barrières qui protègent mais séparent.

« Je compte arriver à Londres le 24 février et en repartir le 12 mars, y faire 3 conférences sur S. François, 3 sur le modernisme (1).

« Votre tout fidèlement dévoué.

« Paul Sabatier. »

Il se peut, par ailleurs que quelques protestants libéraux français aient escompté, au profit de leur église, le mouvement moderniste. On trouvera peut-être une indication dans la lettre suivante de M. le pasteur Sabatier à l'un de ses coreligionnaires, lettre datée du 14 mars 1910 et publiée par la *Revue Moderniste Internationale* (1910, page 108) :

«... Je viens de passer trois semaines à Rome et je ne puis songer à vous dire l'impression profonde que j'ai eue en constatant la rapidité avec laquelle la situation de l'Eglise se murit. Il y a seulement quelques mois, au lendemain de l'encyclique *Pascendi*, on n'aurait certes pas pu prévoir combien tout se précipite. Même ici et dans les couvents tout vibre et bouillonne.

« Mgr Marzolini, économe du Vatican, a déclaré ici que les 2/3 du clergé nagent dans le modernisme.

« Si le protestantisme des deux côtés des Alpes était un peu plus uni, plus ouvert, moins absorbé par des petites querelles que ne pourrait-il faire en ce moment !...

« A mon sens la crise est d'autant plus intéressante qu'on ne voit pas où elle aboutira. Il est indiscutable que l'Italie s'éveille à tous les points de vue et que dans beaucoup de milieux de gauche l'étape de l'anticléricalisme vulgaire est dépassée... »

(1) Ces dernières conférences ont été publiées dans le volume indiqué ci-dessus, page 248, note 2. — Voir aussi ci-dessus, p. 210, note 1, les impressions de Tyrrell sur cette lettre : « Ci-inclus la lettre de Sabatier dans laquelle il y a beaucoup de bon sens. »

## VI

## L'ABBÉ CÉDOZ

Les apologistes romains, — qui savent très bien qu'un prêtre instruit n'est plus un prêtre orthodoxe et qui, par conséquent, quand ils sont savants, ne sont eux-mêmes guère orthodoxes, — nient effrontément ce qu'on peut écrire de plus fondé sur la permanence, dans l'Eglise, des prêtres désabusés. C'est donc sans surprise que j'ai vu récemment un récit que j'ai fait sur l'un de ces prêtres, l'abbé Cédoz (1), combattu par les Oratoriens.

Ces Révérends Pères ont cru bon de supposer que je ne pouvais prétendre savoir le fond de la pensée de M. Cédoz que par un témoignage oral et ils ont pieusement dénigré l'autorité du témoin qu'ils soupçonnaient avoir été mon informateur.

J'ai connu le plus authentiquement du monde la philosophie de M. Cédoz par une lettre de lui-même, restée dans les

(1) François M.-Th. Cédoz, né en 1829, ordonné prêtre en 1853, l'un des premiers fondateurs du tiers ordre dominicain enseignant. Directeur du collège d'Oullins. Après avoir quitté le tiers ordre, il fut nommé aumônier des Dames Anglaises Augustines, en 1869. Il mourut le 4 septembre 1895. Plusieurs de ses discours de distribution de prix à Oullins ont été publiés. Il a également composé une histoire du couvent dont il fut l'aumônier (*Un couvent de religieuses Anglaises à Paris de 1634 à 1884*, Paris, Lecoffre, 1891).

papiers que m'a légués l'abbé de Meissas. Lorsque, dans mon étude sur *Un prêtre marié, Charles Perraud*, je résumai très brièvement les sentiments de M. Cédoz, son directeur, il me sembla préférable de ne pas imprimer cette pièce justificative. Mais puisqu'on révoque en doute mon récit, je ne vois pas pourquoi je ne la produirais pas. Un historien ne connaît que les documents ; il ne les supprime pas. Celui-ci d'ailleurs est moins mal édifiant que l'apologétique reçue et il peut servir à comprendre le cas de beaucoup de prêtres « modernistes ».

A l'époque où fut écrite cette lettre, M. Cédoz critiquait le christianisme dans des dissertations et correspondances fictives, écrites pour préciser sa propre pensée et qu'il ne montra qu'à deux amis. M. de Meissas lui ayant exprimé le désir de copier quelques unes de ses élucubrations, M. Cédoz lui adressa la réponse suivante :

« Neuilly-s-S., 13 février 1882.

« Mon cher ami,

« Bien volontiers je consens à ce que vous fassiez faire une copie de ces lettres, si vous le croyez utile. Dans ce cas-là, il ne faudrait pas relever la première, ni laisser le nom de ** (1) et de sa femme dans un certain dialogue, juste pour le fond, je le crois, mais absolument ridicule pour la forme. En général, je vous prierais d'omettre tout ce qui pourrait, de mon vivant ou après moi, mettre sur la voie de leur provenance. Ces lettres, ou plutôt ces notes, sont ma pensée la plus intime, ma conscience, ce qu'il y a de plus moi en moi. Vous et M. *** (2) vous serez les seuls à les lire, à les juger. La publicité n'a rien à y voir. Je me reprocherais même, comme une faute grave, de les communiquer à certains de mes amis dans l'esprit desquels elles pourraient jeter le trouble. A plus forte [raison], ne me pardonnerais-je

(1) Ici, un nom propre qu'il me semble inutile de publier.

(2) Ici, le nom d'un prêtre qu'il me semble inutile de publier, — qui avait, lui aussi, perdu ses illusions théologiques et qui est resté dans l'Eglise.

jamais leur publication. La foi ! mais c'est la sagesse des masses, la lumière de leur conscience. Il faut l'éclairer en elles et non la démolir. Or, mon travail, jusqu'à ce moment du moins, est une œuvre de démolition. Vous, vous portez votre esprit critique dans l'histoire religieuse. Vous ne la ruinez pas, vous lui rendez ses véritables bases ; la foi ne peut qu'y gagner. Mais moi, si j'ai raison, je tue la foi. Je crois sincèrement à la transformation de la théologie, mais c'est là une œuvre de temps, et il a une puissance que nous n'avons pas, il sait reconstruire avec les ruines qu'il fait. Ne détruisons rien, éclairons peu à peu (1). Une transformation doctrinale ne peut être qu'une œuvre de patience.

« Ces considérations seules suffiraient à me faire renoncer à toute publicité, si jamais elle fut entrée dans mes desseins. Mais j'y ai si peu songé que je ne me suis appliqué ni à l'ordonnance rigoureuse des matières, ni à la correction même grammaticale de la forme, comme vous avez pu vous en apercevoir.

« Aussi, cher ami, si vous faites relever ces notes, que ce soit pour vous, et si vous croyez devoir dans certains cas vous en servir, que ce soit bien selon les intentions de l'auteur qui doit toujours rester inconnu.

« Quant à votre remarque sur l'explication que j'ai donnée du mal, voici ce que j'ai à dire :

« Le monde dans lequel nous vivons fait partie des conceptions éternelles de Dieu et, par là-même, entre dans l'harmonie universelle, puisque la pensée divine est essentiellement ordre et harmonie. Mais Dieu ne pouvait-il pas créer de préférence à celui-ci un monde meilleur ?

« Votre expression *de préférence* me chiffonne. Elle semble supposer que Dieu n'a réalisé que la combinaison d'êtres au milieu desquels nous vivons, et je crois le contraire. Je crois à la pluralité des mondes. Je crois que ces mondes s'échelonnent dans l'ordre du bonheur, comme les êtres s'échelonnent dans l'ordre de la perfection. Je crois à la pluralité des mondes par les analogies que me découvre l'astronomie. J'y crois encore par l'idée que je me fais des conceptions infinies de Dieu et de son activité créatrice. Si Dieu a créé notre monde, il y a mille raisons

(1) Cf. ci-dessus, ch. VI, p. 89-90, les paroles de Baudry et de Gratry.

de croire qu'il en a créé d'autres, que parmi eux il y en a probablement d'inférieurs au nôtre et d'autres qui lui sont supérieurs. Ne nous demandons pas alors pourquoi Dieu n'a pas créé *de préférence* un monde meilleur que celui-ci. Il ne choisit pas entre les mondes qu'il veut créer, il les réalise tous, — simultanément ou successivement, je n'entre pas dans cette considération, — je dis qu'il les réalise tous. En un mot Dieu réalise l'harmonie infinie de sa pensée et notre monde, encore une fois, fait partie de cette harmonie. A nous de faire le bien et de supporter le mal et de nous transformer dans cette épreuve par la vertu, afin de faire de nous des êtres nouveaux et de passer dans un monde meilleur.

« Je viens de communiquer une longue lettre sur le *protoevangelium* à M. ***. Je vous la ferai passer pour que vous la lisiez vous-même à temps perdu. C'est trop long, mais enfin j'ai voulu ne rien omettre d'essentiel.

« Pourrez-vous me lire ? Je ne fais plus que des pieds de mouche avec la difficulté que j'éprouve à allonger les doigts. Pardonnez à un pauvre goutteux qui n'a plus guère de sain que le cœur avec lequel il est à vous.

« F. M. Th. CÉDOZ ».

---

## VII

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Le présent ouvrage repose, outre les expériences personnelles de l'auteur, sur une bibliographie de plus de neuf cents « numéros ». Il semble, à tout le moins pour le moment, inopportun de l'imprimer. Mais les quelques indications et remarques suivantes peuvent avoir leur utilité.

DELMONT (Mgr). — *Modernisme et modernistes* (Paris, Lethielleux, 1909, in-12, 568 p.)

Etudes publiées d'abord dans la *Revue de Lille* (1908-1909), et qui se basent sur de prétendues informations découpées le plus souvent dans les gazettes ultramontaines. L'affaire Wahrmund (cf. ci-dessus p. 239), occupe 18 pages.

L'auteur reproduit (page 138) à mon sujet une « information » donnée par la presse catholique au mois de mars 1908 :

«...Un des pseudo-réformateurs français, l'abbé Houtin, invité ces jours derniers à Londres, y a donné une conférence, dans laquelle il n'a pas craint de diviser les catholiques français en trois catégories : catholiques athées, catholiques libéraux, catholiques rigidement orthodoxes. Pour Houtin, les premiers, représentés par Maurras et Soury, seraient vraiment estimables et respectables pour leur intellectualité supérieure ; les seconds seraient un peu étroits d'esprit, un peu crétins ; quant aux derniers, ce sont à peu près des illettrés, des cerveaux atrophiés...»

Je n'ai jamais donné de conférence à Londres. Les propos que l'on m'attribue ici ne peuvent être que l'écho très déformé d'un

rapport que je lus à Boston le 25 septembre 1907, et qui est imprimé dans la 2e édition de ma *Crise du Clergé* (p. 187-200) et dans *Freedom and Fellowship in Religion. Proceedings and Papers of the Fourth International Congress of Religious Liberals* (Boston, 1907).

L' « information », recueillie par Mgr Delmont, fut d'abord lancée par le *Momento* (Turin) et reproduite par *La Croix* (17 mars 1908). N'étant pas encore suffisamment édifié sur la bonne foi de ce dernier journal (il a fallu pour m'éclairer les polémiques, de l'*Autour d'un Prêtre marié*), je lui envoyai une rectification appuyée du texte authentique de mon rapport. Non seulement *La Croix* n'en tint aucun compte, mais elle trouva moyen de m'attaquer d'autre manière dans un entrefilet intitulé « solidarité moderniste ».

*Ce qu'on a fait de l'Eglise*, Etude d'histoire religieuse avec une humble supplique à S. S. Pie X (Paris, Alcan, 1912, in-12, XXIII-546 p.).

Comme le livre est signé de cinq astérisques, on a conclu qu'il est l'œuvre de cinq auteurs. Il a été condamné par l'archevêque de Paris, et plusieurs autres archevêques et évêques, comme impie, pernicieux et scandaleux. L'avant-propos de la septième édition (août 1912) répond ainsi à ces censures :

« ... Nous sommes catholiques aujourd'hui, comme nous l'étions hier, comme nous le serons toujours. Les condamnations et les excommunications peuvent nous frapper, nous avons dit qu'elles ont été prévues ; mais si douloureuses qu'elles soient à notre cœur et à notre âme, elles ne seront pas plus capables de nous éloigner de l'Eglise qu'elles ne pourront l'être d'étouffer notre voix. »

Voir ci-dessous article SIFFLET.

FANTONI SELLON (G. A. S.). — *Una libera Chiesa cattolica* (Florence, Bemporad, 1909).

Traduction d'un livre du Rev. J. M. Lloyd Thomas, de Nottingham. Le traducteur, qui a joint à son nom celui de sa

femme, est un ancien carme, franc-maçon. La traduction est précédée d'« une étude par un ecclésiastique romain sur la situation religieuse actuelle de l'Italie ». Cette introduction, qui fut remise au traducteur par M. le Pasteur Paul Sabatier, a suscité beaucoup de polémiques. Les Jésuites n'hésitèrent pas à dénoncer comme son auteur le « Spectator Novus » des *Süddeutsche Monatshefte* (*Civiltà Cattolica*, janv. 1910). En réalité, l'auteur se trouva être un ecclésiastique italien d'un diocèse situé au nord de Rome. Un journaliste romain, s'estimant diffamé dans cette préface, intenta des poursuites en diffamation qui se terminèrent par un arrangement à l'amiable. L'« ecclésiastique » paya au publiciste dix mille francs de dommages intérêts. Cf. *Rev. Mod. Int.*, 1910, p. 106, et 1911, p. 93.

Gambaro (Don Angelo). — *Le Modernisme. Ses germes. Ses doctrines*. Manuscrit de 207 pages.

Thèse de doctorat soutenue devant l'Université de Bologne, le 9 décembre 1911. L'étude purement idéologique, et non pas historique, reste sur le terrain de la philosophie religieuse. Comme elle a valu à son auteur de chaleureuses félicitations, il est souhaitable qu'elle soit imprimée.

Helius Romanus. — *Modernisten. Zeit-Roman* (Berlin-Leipzig, Curt Wigand, 1908, in-12, 166 p.).

L'auteur, M. Luigi Guglielminotti, Piémontais, ancien salésien, l'un des premiers modernistes en Italie, a fait publiquement ses adieux à l'Eglise dans une conférence sur le mouvement moderniste italien, conférence prononcée à Zurich, le 7 août 1908, et dont un long compte rendu a été publié dans la *Neue Zürcher Zeitung* (n° du 11 août). Voici la fin de ce compte rendu :

« L'orateur examine pourquoi les modernistes ne sortent pas en plus grand nombre de l'Eglise. Ses douloureuses expériences personnelles le font conclure que c'est à cause de leur piété filiale envers des parents croyants qu'hypnotise l'enseignement catholique du caractère ineffaçable du sacerdoce. Le prêtre se trouve ainsi placé dans une situation terrible. S'il ne veut pas

renier ses convictions, il se voit le plus souvent obligé de rompre avec sa famille. La plupart reculent devant cette extrémité. A cela vient s'ajouter la difficulté de régler la question économique. En Italie, pays si profondément indifférent aux questions religieuses, les modernistes, ne trouvant aucune ressource dans la société cultivée, sont réduits à se faire politiciens.

Dans le catholicisme le besoin de concilier la science et la foi n'a pas réussi. Le protestantisme essaie vainement, depuis longtemps, de résoudre le même problème. Le modernisme n'en montre pas moins que la vie intellectuelle moderne marche irrésistiblement en avant. Mais il n'est pas un symptôme de rénovation du christianisme, dont notre société cherche à se libérer de toutes ses forces ; c'est plutôt le signe d'une décadence qui se précipite. »

Les idées émises ici par M. Guglielminotti sont celles qui sont soutenues dans son roman, par l'ex-prêtre Fausto Vettori :

« Vous sentez le poids des chaînes que vous portez, vous n'êtes pas de ceux qui osent vivre libres. Hommes du passé, vous entendez les soupirs et les plaintes de la jeune génération qui gémit sous l'oppression des mensonges dont vous avez vous-mêmes souffert pendant longtemps. Vous voulez élever la jeunesse, la libérer, lui donner de l'air, laisser libre champ à la force de son génie ; vous voulez façonner les hommes de l'avenir. Mais ce que vous possédez de votre passé, ce n'est pas une arme, c'est un fardeau qui vous pèse sur le dos. Vous êtes de méchants démolisseurs. Il vous manque la faculté de reconstruire. L'homme de l'avenir n'est pas encore apparu. Si la vie moderne est opprimante et stérile, il ne vous est pas donné de la rendre féconde. Vous êtes rétrogrades et progressistes en même temps. Ce n'est pas un grand avenir qui vous attend, mais la mort... » (P. 44-45).

« Vettori ne pouvait avoir de communion avec des hommes pour lesquels les ténèbres étaient un besoin indispensable. Ces tard-venus qui voulaient être des hommes de l'avenir étaient des âmes fatiguées et malades. Ils ne consentaient pas à rompre les liens du sang pour l'amour du progrès. Ils craignaient le jugement de l'opinion publique. Ils aimaient les compromis et les demi-mesures et ne voulaient rien savoir d'entreprises hasardeuses et de combats à découvert. C'est pourquoi beaucoup d'entre eux avaient résolu de rester, malgré tout, dans un organisme social

qu'ils haïssaient et d'empoisonner ses racines. Les infâmes! Mieux vaut tenir un peuple dans les chaînes de l'esclavage que d'empoisonner son âme. Vous voulez être les hommes de l'avenir ? Prenez une hache et frappez l'arbre séculaire, dût-il vous écraser de sa chute. Ou bien contentez-vous de demeurer à l'ombre de ses branches, jusqu'à ce que vienne le héros de l'avenir, celui qui l'abattra. » (P. 47-48).

Le livre porte en épigraphe un mot de Pie X : « Nous devons arracher le masque de ces gens ». L'auteur peint, non seulement les modernistes alors décidés à rester dans l'Eglise, comme M. Minocchi (don Pinotti), mais encore ceux qui trahissaient la cause du progrès pour faire carrière dans l'orthodoxie comme Mgr Benigni (Mgr Benetti, « le prélat athée »), et aussi les modernistes qui, comme lui-même, s'enfuirent à l'étranger pour y cacher la crise de leur foi, types de ces prêtres italiens, exilés et bohêmes, plus nombreux qu'on ne croit, travaillés par un amour inné de la liberté, héritiers des rêves grandioses de Gioberti et de Mazzini.

Si le livre est un document important sur le modernisme italien, il n'est pas un document complet. L'auteur représente le groupe romain uniquement d'après « Baldini ». Il n'en a pas connu d'autres types d'une nuance aussi accentuée, ou les divers représentants de tendances plus mitigées qui florissaient au Séminaire pontifical Pie.

Dans son roman, l'auteur, me nommant en toutes lettres, raconte qu'au mois de janvier 1908 j'ai reçu la visite d'« Ernesto Manfredi ». Je n'ai connu l'existence de ce personnage qu'en 1910, par un article de la *Revue Moderniste Internationale*. Quant à M. Guglielminotti et à son roman, leur existence ne m'a été signalée qu'au mois de décembre 1911.

KÜBEL (Johannes). — *Geschichte des katholischen Modernismus* (Tübingen, Mohr, 1909, in-8°, XII-260 p.).

L'ouvrage contient 7 pages de bibliographie.

LANDRO (G.). — *Per la filosofia dell'azione. Osservazioni generali* (Città di Castello, 1907, 48 p.).

D'après M. Prezzolini (*Catt. rosso,* p. 348), l'auteur est M. Buonaiuti. — La philosophie de l'action n'a pas eu grand succès en Italie. Les prêtres cultivés de ce pays crurent de bonne heure qu'il n'y aurait là qu'un expédient apologétique et ils étudièrent de préférence les philosophes de l'hégélianisme et de la contingence, ainsi que M. Bergson.

MEISSAS (abbé de). — *Ephémérides de la Papauté* (Paris. 1904, in-12, VII-359 p.).

L'auteur pensait que les prêtres désabusés doivent rester dans l'Eglise (cf. ci-dessus p. 117, note), et il y resta lui-même. Pour contribuer à la modernisation du clergé, il publia, sous le pseudonyme de « Jean Vrai », cet ouvrage, qu'il lui dédia par une préface dont voici quelques extraits :

« Très vénérés Messieurs, l'athéisme et le matérialisme font autour de vous des progrès effrayants. La plupart de ceux qui sont recensés catholiques, ne le sont plus que de nom... Voulez-vous savoir pourquoi le monde vous échappe ; pourquoi vous êtes de plus en plus impuissants à empêcher la ruine de toute morale ; pourquoi vous êtes malheureux ? Eclairez-vous.

En vérité, je vous le dis, le jour où votre esprit sera dégagé de ce tissu de réticences, de faux et d'impostures, qu'on vous a présenté comme histoire de l'Eglise ; le jour où vous verrez clairement comment se sont faites cette église et la Papauté qui en est la tête, une poussée irrésistible se produira dans vos rangs. Elle gagnera forcément vos chefs, et votre retour à la vérité vous rendra l'influence que la vérité eut sur le monde dans les premiers siècles chrétiens.....

Le livre que je vous offre aujourd'hui peut vous apprendre bien des choses. Elles ne sont pas enseignées dans vos grands séminaires. Aucun autre livre ne vous les présente. Je ne les ai connues moi-même que par de longues années de recherches. Vous me pardonnerez, je l'espère, de penser que vous pouvez les ignorer, et que je vous rends service en vous les exposant.

Présentées en forme d'éphémérides, elles sont d'une lecture plus facile qu'une histoire suivie de la Papauté et de ses antécédents. Les tables finales permettent d'ailleurs de reconstituer

aisément l'ensemble de cette histoire, surtout avec l'aide de l'appendice.

« Des laïques pourront lire ce volume ; mais qu'ils me permettent de leur dire que je ne l'ai pas écrit pour eux. Je les supplie donc de le faire lire par les prêtres de leur connaissance.

« Quoique la Papauté ait fait bien du mal, quoiqu'elle en fasse encore beaucoup, je proteste qu'aucun sentiment de haine contre elle ne m'anime. J'ai contrôlé avec la plus grande conscience tout ce que j'avance ; et dans les accusations contre certains papes, j'ai rejeté tout ce qui m'a paru douteux. Croyant fermement à l'existence de Celui qui sonde les reins et les cœurs, je n'ai jamais perdu de vue ma responsabilité vis-à-vis de Lui. Je sais qu'il doit me récompenser ou me punir selon le bien ou le mal que j'aurai fait volontairement Mais lorsque je m'efforce de dissiper les ténèbres et de répandre la lumière, malgré les inconvénients du trouble que je puis jeter d'abord dans certains esprits, je suis sûr de travailler pour le bien. »

Prezzolini (Giuseppe). — *Il Cattolicismo Rosso* (Naples, Ricciardi, 1908, in-12, 348 p.).

L'auteur n'est pas Israélite, comme l'a dit, après maintes feuilles cléricales, le *Neue Jahrhundert* (13 mars 1910).

L'ouvrage est suivi d'une petite bibliographie. On y attribue à ma main ou à mon inspiration les livres de M. Pierre Saintyves et de l'abbé Jean Le Morin. C'est une erreur.

— *Wesen, Geschichte und Ziele der Modernismus*. Uebertragen von Otto Ekkehard (Iéna, Diederichs, 1909, in-12, XII-315 p.).

Adaptation de l'ouvrage précédent.

— *Cos' è il Modernismo ?* (Milan, Treves, 1908, in-12, 166 p.).

Reinach (Salomon). — *Orpheus. Storia generale delle*

*Religioni*. Traduzione italiana di Arnaldo Della Torre (Milan, Sandron, 1912, 2 vol. in-8).

Le traducteur a ajouté à cet ouvrage un appendice de 424 pages qui forme un manuel de l'histoire moderne du christianisme en Italie. On y trouve d'utiles renseignements sur les précurseurs du modernisme dans ce pays.

REVUE MODERNISTE INTERNATIONALE. Genève. Janvier 1910-Mai 1912.

Voici les principaux collaborateurs de cette revue : MM. Aschenbrödel, E. Bauchard, Paul-Louis et Pierre Couissin, P. Gay, A. Michel, Hyacinthe Loyson, Schnitzer, Otto Sickenberger, Thaddaeus Engert, Miguel de Unamuno (Salamanque), Sigismond Pey-Ordeix, Minocchi, Avolio, Domenico Battaini, Murri, Miss M. D. Petre, M^me^ B. Nicollier (Genève), MM. Pierre Saintyves (Paris), Henri Vanière (Bordeaux), Pierre Dabry, Henri Corrance (Hove), l'auteur des *Letters to his Holiness Pius X by a Modernist*, des anciens rédacteurs de *Nova et Vetera*.

D'après un prospectus de la Revue, les personnes dont les noms suivent lui ont également adressé « verbalement ou par écrit, les plus grands éloges » : MM. L. Anspach, de l'Univ. libre de Bruxelles ; B.-J. Bacon, de l'Univ. de Yale ; B. Bouvier, de l'Univ. de Genève ; W.-R.-V. Brade, amiral à Londres ; E. Cauderlier, à Bruxelles ; A. Cervesato, publiciste à Rome ; R. Dell, publiciste à Paris ; H. Denis, de l'Univ. libre de Bruxelles ; A. Fischer, directeur du *Protestanten-Blatt*, à Berlin ; Th. Flournoy, de l'Univ. de Genève ; Antonio Fogazzaro ; L. Gautier, de l'Univ. de Genève ; E. Giran, pasteur à Amsterdam ; E. Gounelle, dir. du *Christianisme Social*, à Paris ; Marcel Hébert ; Mgr Herzog, évêque vieux-catholique à Berne ; K. Holl, de l'Univ. de Berlin ; F.-H. Jones, directeur de la *William's Library*, à Londres ; O. Karmin, secrét. génér. de la *Libre Pensée Suisse* ; C. Konow, pasteur à Bergen ; M. Kübel, rédacteur à la *Christliche Welt* à Frankfurt a. M. ; Camille Lemonnier, écrivain à Bruxelles ; Madame de Léon, à Munich ; A.-L. Lilley ; L.-G. Lévy, rabbin à Paris ; Paul-H. Loyson, direct. des *Droits de*

*l'Homme*, Paris ; G. Luzzi, réd. à la *Rivista Cristiana* (Florence) ; G.-R.-S. Mead, directeur de *The Quest*, à Londres ; A. Meyer, recteur de l'Univ. de Zurich ; E. Michaud, de l'Univ. de Berne ; W. Monod, de la Faculté de théologie protestante, à Paris ; E. Montet, recteur de l'Univ. de Genève ; A. de Morsier, député, à Genève ; S.-B. Mgr Ormanian, ex-patriarche des Arméniens, à Constantinople ; Dr E. Platzhoff-Lejeune, de l'Univ. de Lausanne ; M. Rade, de l'Univ. de Marburg ; Salomon Reinach ; J.-E. Roberty, pasteur à Paris ; Dr E. Rouby, à Alger ; R. Schmiedel, de l'Univ. de Zurich ; Miss Norah Shelley, à Londres ; N. Söderblom, de l'Univ. d'Upsal ; L. Wahrmund, de l'Univ. de Prague ; Ch.-W. Wendte, à Boston ; etc.

On trouve dans l'*Almanacco del « Cœnobium » pel 1912* la profession de foi de plusieurs personnages sus-nommés ; MM. Aschenbrödel, Cervesato, Corrance, Pierre Couissin, Etienne Giran, Marcel Hébert, Karmin, Platzhoff-Lejeune, Salomon Reinach ; Miguel de Unamuno ; ainsi que celle de plusieurs autres personnages cités dans cette histoire, comme MM. Crespi, Eucken, Riou, et Mme A. de Polozow.

Sainte-Foi (L.). — *De Saint-Pierre à Pie X. Essai chronologique sur les accroissements progressifs de l'autorité pontificale* (Paris, Nourry, 1910, in-12, 114 p.).

Cet ouvrage, ainsi qu'un autre du même auteur, — *Que penser de la Bible ?* « par un groupe de prêtres catholiques » (Paris, Nourry, 3 vol. in-12) — peut servir d'exemple des publications avec lesquelles les prêtres modernistes s'efforçaient de pratiquer l'érosion autour des dogmes catholiques. Leur auteur est l'abbé Sifflet, l'un des principaux représentants de « l'école de Lyon ». J'ai parlé de lui dans *Evêques et Diocèses*, 1re série, p. 86-87. Il est mort au mois de février 1911.

Le livre *Ce qu'on a fait de l'Eglise* (cf. ci-dessus p. 428) appartient certainement à la même « école » ; peut-être est-il même une utilisation des notes de M. Sifflet. Il donne comme vivants, au moment où il est composé, le cardinal Steinhuber (mort en 1910), le cardinal Segna (mort en janvier 1911) ; il appelle Schœbel « abbé », erreur commise dans *Que penser de la Bible*. D'après ces indices et d'autres encore, il me semble que l'ouvrage pour-

rait bien représenter, grandement revisé et considérablement augmenté, l'un des manuscrits qu'à ma connaissance M. Sifflet se proposait de publier de son vivant ou de laisser en mains sûres à sa mort.

Sarolea (Charles), D. Ph., D. Lit., University of Edinburgh. — *Cardinal Newman and his Influence on Religious Life and Thought* (Edinburgh, Clark, 1908, 8°, p. 174).

Au sujet du libéralisme de Newman et de son rapport avec le modernisme, M. Sarolea pense à peu près comme M. Bremond : « Moderniste à son insu par plusieurs aspects de sa doctrine, Newman a été consciemment et systématiquement un réactionnaire en religion. Je ne consentirais donc à l'appeler le père spirituel du modernisme que s'il est bien entendu que les enfants souvent ressemblent très peu à leurs parents, et que les parents ne peuvent être rendus responsables des actes de leurs enfants. »

Schnitzer (J.). — *Der katholische Modernismus* (Sonderdruck der *Zeitschrift für Politik*, Berlin, Heymann, novembre 1911, in-8°, 218 p.).

*Socialismo e Religione*, scritti di G. Avolio, A. Fogazzaro, S. Minocchi, E. Perroni, G. Quadrotta, G. Rensi, etc., etc. (Roma, Libreria editrice romana, 1911, in-12, VIII-192 p ).

Cet ouvrage montre parfaitement les affinités existant entre « la nouvelle conscience religieuse » et le socialisme. On peut consulter aussi à ce propos la brochure éditée par la même librairie *Perchè siamo cristiani e socialisti* (1908, in-8°, 24 p.). Si, en Italie, les modernistes n'ont pas fait mystère de leurs tendances ou de leurs opinions socialistes, dans les autres pays, ils se sont généralement crus tenus à plus de réserve. La plupart cependant inclinaient de ce côté. En France, il y en eut de monarchistes.

Slattery (John-Richard). — *The Workings of Modernism* dans *The American Journal of Theology*, 1909, p. 555-574.

# VIII

## ADDITIONS ET CORRECTIONS

| | | *au lieu de* | *lire* |
|---|---|---|---|
| Page 16, | ligne 31, | 1885 | 1884 |

— 80, — 5-8, Le livre de M. Loisy que la congrégation de l'index condamna et dont Léon XIII refusa de ratifier la proscription, ne fut pas *L'Evangile et l'Eglise*, mais *Etudes évangéliques*.

| | | *au lieu de* | *lire* |
|---|---|---|---|
| Page 108, | ligne 36, | tudi | studi |
| — 111, | — 2, | professeur | professeur libre |
| — 113, | — 21, | Schiels | Shields |
| — 172, | — 29, | pourrait | pouvait |
| — 232, | — 6, | rétractation | soumission |

Le cardinal Merry del Val ne demanda aucune rétractation, et même la seconde sommation, après la publication des *Evangiles synoptiques* et des *Simples réflexions*, ne visait pas ces écrits. Il ne fut question que d'adhérer sans réserve aux actes pontificaux contre le modernisme. La publication des deux nouveaux ouvrages de M. Loisy ne changea rien au cours prévu de la procédure inquisitoriale. La seconde sommation se référait à la première,

sans rien ajouter et se présentait comme un acte de suprême bienveillance de Pie X, avant la censure que faisait prévoir et qu'annonçait la première sommation. Les documents essentiels sont publiés dans *Quelques lettres*.

Page 233, ligne 7, *Lendemains d'encyclique.*
M. Loisy fut absolument étranger à la rédaction et à la publication de ce livre.

— 260, — 28-29, Depuis que ces lignes ont été écrites, le gendre du baron von Hügel, le comte Salimei, a été destitué de sa charge au Vatican.

— 291, — 9, Depuis le mois de mai 1912, le Père « M. Charles », — Charles Martain, — ne collabore plus à *La Croix*.

— 341, — 10, Le 22 septembre 1912, sur l'ordre formel de Pie X, le Père Semeria a quitté Gênes où il vivait depuis dix-sept ans. On lui a fixé pour lieu de résidence le couvent des Barnabites de Bruxelles (Avenue Brugmann, 119).

— 415, — 36, Au mois d'août 1912, le Dr Balet a été nommé directeur du « Kunstgewerbemuseum » de Brême.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

# TABLE DES MATIÈRES



Du même auteur :

# UN PRÊTRE MARIÉ : CHARLES PERRAUD

**Beilage der Münchener Neuesten Nachrichten,** 7 décembre 1908.

« Ce livre ne représente pas seulement la tragique destinée d'un prêtre pieux, estimé de tous et cependant profondément malheureux. Il contient aussi d'importants documents nouveaux pour l'histoire, en France, des polémiques sur l'infaillibilité du pape et la réforme religieuse. »

**Cœnobium,** mai-juin 1910, p. 125.

« Bien peu de livres modernes ont suscité un nombre de polémiques *inattendues* et *désastreuses* aussi grand que celui qu'a produit l'opuscule *courtoisement* intitulé : Un Prêtre marié, Charles Perraud, chanoine honoraire d'Autun (1831-1892). »

**Le Siècle,** 3 novembre 1908.

« Ce n'était pas seulement le « prêtre marié » qu'il fallait supprimer. C'était tout aussi bien le « prêtre réformiste », le moderniste d'avant le nom, le prêtre sincère qui se sentait humilié et qui frémissait du régime intellectuel de l'Eglise de Pie IX et du comité du Vatican et qui le disait tout haut..., le prêtre qui avait horreur du cléricalisme d'idées et d'action, qui sympathisait d'instinct et joyeusement aux plus généreuses aspirations des hommes de son temps. »

**Stemmen uit De Vrije Gemeente,** Amsterdam, janvier 1909, p. 96 :

« ... Houtin sait, dans son livre excellemment écrit, éveiller notre sympathie pour le prêtre consciencieux, une sympathie mêlée de pitié pour l'homme sans énergie qui n'eut pas le courage de ses convictions et dont, par cela même, la fin fut triste ».

*Lettre de Tyrrell à l'auteur* :

« Votre *Prêtre marié* est un livre délicieux à tout point de vue. Naturellement il est très tragique et très triste. Mais Dieu seul connaît exactement tout ce qu'il y a de tragédie derrière le respectable rideau de l'Eglise romaine ». — 23 octobre 1908.

Du même auteur :

# AUTOUR D'UN PRÊTRE MARIÉ.

## HISTOIRE D'UNE POLÉMIQUE

**L'Indépendance**, 15 août 1911.

« Le volume qui raconte les polémiques soulevées par la brochure de 1908, offre un grand intérêt pour l'historien social ». — GEORGES SOREL.

**Das Neue Jahrhundert**, 20 juin 1909, p. 289-230.

« Edifiante comédie ! Deux évêques se contredisent. Tandis que l'un, héritier et homme de confiance du cardinal Perraud, parle ouvertement de l'aberration folle de Perraud junior, l'autre révoque tout en doute ! Et cependant l'archevêque de Paris lui-même, avait reconnu que quand bien même Houtin n'aurait pas fait la preuve du mariage secret de Perraud, l'évêque Gauthey l'aurait faite !... Effroyable insincérité et confusion, qu'on retrouve toujours dans le monde ecclésiastique, du haut en bas... »

**Revue critique des Livres nouveaux**, 15 janvier 1911, p. 10.

« Pour beaucoup de catholiques, et en particulier pour les Oratoriens et les amis du feu cardinal Perraud, la publication de la brochure de M. Houtin *Un prêtre marié...* était un scandale. On essaya d'y parer de deux manières. D'abord en criant à la trahison... D'autre part, on cria au mensonge... Les deux systèmes étaient évidemment contradictoires, mais ils furent soutenus par les mêmes personnes et notamment par les Oratoriens...

« On trouvera dans ce livre tous les documents de cette controverse... Ces documents seraient à consulter dans une étude sur le clergé français, et confirment ce qu'on avait appris ailleurs de ses procédés de discussion ». — E.-CH. BABUT.

**Revue historique**, juillet-août 1910.

« ... Il n'est pas moins intéressant d'apprendre par des textes précis avec quelle désinvolture des représentants éminents du catholicisme, évêques ou religieux, osent nier ou travestir des faits qu'ils savent vrais lorsqu'ils croient servir ainsi l'intérêt de l'Eglise ou de leur ordre. La casuistique jésuitique la plus laxiste est devenue évidemment une doctrine partout admise, même à l'Oratoire... » — GABRIEL MONOD.

Du même auteur :

# ÉVÊQUES ET DIOCÈSES *(1re série)*

**Bulletin des Bibliothèques populaires**, février 1908, p. 25.

« ... Espèce d'atlas intellectuel de la France ecclésiastique de ces dix dernières années, diocèse par diocèse. Le chapitre le plus savoureux est consacré à celui d'Autun et au cardinal Perraud : M. H. en a buriné un portrait impitoyable et qui restera ». — René Durand.

**Bulletin mensuel du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture**, mai 1908, p. 29.

« Ce nouveau livre se passe de tout éloge. En effet M. H. est l'homme de France le mieux renseigné sur les affaires religieuses. Il est aussi celui dont la plume use le plus volontiers du droit de dire la vérité, toute la vérité, si désagréable qu'elle puisse être... »

**Le Censeur**, 1er juin 1907, p. 150.

« ... L'abbé Houtin est un ironiste cruel. C'est sa nature. C'est son talent. Il a fait un portrait du cardinal Perraud qui est délicieux de réalisme. Mais assurément il n'y a pas lieu d'exposer ce portrait dans le salon d'honneur de l'évêché d'Autun. Sur tous et sur chacun l'abbé Houtin dit son mot, toujours le mot juste parce que toujours le mot « rosse ». La stupidité majestueuse ou bonasse des prélats d'hier ou d'aujourd'hui, les roueries sournoises des prêtres arrivistes, leurs compétitions acharnées, leurs hypocrisies doucereuses, leurs dénonciations, leurs trahisons : nous devinons tout cela. Nous n'avons même plus besoin de le deviner puisque M. Houtin nous le révèle. Ah ! les prêtres sont des hommes comme les autres hommes. Dans certains milieux on souffrira plus de ces études qui ramènent les princes de l'Eglise au niveau de l'humanité, qu'on ne s'inquiétera des documents qu'elles fournissent sur la crise elle-même du clergé... » — J. Ernest-Charles.

**Revue critique d'histoire et de littérature**, 23 juillet 1908, p. 57.

« Curieuses esquisses d'histoire contemporaine et documents pour les futurs historiens de l'Eglise ». — A. L.

**Du même auteur :**

# ÉVÊQUES ET DIOCÈSES *(2e série)*

**Revue d'histoire moderne et contemporaine,** mai 1909, p. 223.

« On retrouve dans ces notes les mêmes qualités de précision, de clarté et aussi de malice toute ecclésiastique que dans les précédentes ». — R. D.

**Revue internationale de Théologie**, juillet-septembre 1909, pp. 581-583.

« Cette seconde série de portraits épiscopaux et de descriptions diocésaines n'est pas moins intéressante que la première, bien qu'on n'ait pas toujours la bonne fortune d'avoir à signaler et à peindre des hommes comme le cardinal Perraud. Dans ce second volume, la figure féminine de Mgr de Cabrières a son attrait propre... M. Houtin traite M. de Cabrières avec des égards particuliers.

« Pas plus que M. Houtin je ne m'amuserai à faire des « personnalités » au sujet des évêques Latty (Châlons), Delamaire (Cambrai), Henry (Grenoble), Jauffret et Gieure (Bayonne). M. Houtin vise plus haut et il a raison : il vise à faire de l'histoire exacte et authentique. De là sa sobriété dans la production de ses documents, toujours certains. Les insinuations sortent elles-mêmes des faits, et les choses parlent assez pour qu'on n'ait pas besoin de les faire parler... » — E. M.

**Rivista di Cultura,** juin 1909, pp. 220-221.

« Pour hardi qu'ait été M. Houtin dans ses affirmations de faits, les personnages qu'il a décrits, avec sa fine ironie coutumière n'ont pu lui répondre (comme le montre l'appendice de documents) qu'avec des phrases de rhéteurs ou de vagues réfutations ; signe que la vérité des faits était établie... Il serait bien utile qu'on écrivit aussi en Italie des livres de ce genre... » — S. M.

**La Vie Nouvelle,** journal des Protestants français, 24 avril 1909.

« Très curieuses, très libres, très documentées monographies... L'auteur nous initie à l'une des particularités de la vie catholique que nous protestants pouvons le moins connaître, et fournit sur quelques-uns des membres de l'épiscopat des renseignements du plus vif intérêt, parfois d'une saveur piquante ». — H. Draussin.

Du même auteur :

# LA CRISE DU CLERGÉ

**Cœnobium,** mai-juin 1908, p. 133.

« Dans l'espace d'un an, la première édition de cet ouvrage a été épuisée et M. H. publie pour la seconde fois ce livre retentissant avec les modifications que les événements récents rendaient nécessaires. Le succès de son travail montre bien que M. H. ne se faisait pas illusion sur la profondeur et la gravité de la crise... L'auteur connaît les véritables périls de l'Eglise catholique : il les énumère avec franchise, en témoin scrupuleux qui ignore l'art des réticences et des falsifications agréables... » — D.

**La Gazette de Lausanne,** 5 avril 1907.

« Ouvrage aussi admirable d'érudition que souple et nerveux de forme, d'un intérêt poignant. Document de la lutte entre ceux qui ne consentent pas au suicide du catholicisme et ceux qui opposent une tactique brutale à tous les essais de rénovation. » — Gaston Riou.

**La Grande Revue,** 25 mai 1907, p. 724.

« Ce livre a tout l'intérêt d'un drame, et, pour les laïcs qui ne connaissent le clergé que par le dehors, il est une véritable révélation... » — Louis Ancel.

**Revue internationale de Théologie,** juillet-septembre 1908, p. 602.

« ...Ce sujet qui touche à tant de personnes ne contient cependant aucune personnalité, tant l'auteur est maître de lui-même et de ses appréciations, tant sa critique est objective et en quelque sorte impersonnelle. Cette documentation ferme et serrée est de premier ordre. Aucune page n'est réfutable. Ce qui est dit de MM. Loisy, Duchesne, Tyrrell, de Meissas, etc., semble absolument fondé. On remarquera aussi le tableau comparatif entre les années 1877 et 1906, relativement au manque de prêtres ; après la suppression du budget des cultes, le péril s'aggrave terriblement... » — E. Michaud.

**L'Univers israélite,** 12 avril 1907 :

« Etude palpitante d'actuel intérêt, d'une information abondante et sûre, d'une critique pénétrante et d'une rare franchise. » — Louis-Germain Lévy.

Du même auteur :

# LA QUESTION BIBLIQUE AU XIX[e] SIÈCLE

**American Journal of Theology** (Université de Chicago), janvier 1903.

« Ce volume est une excellente preuve du beau travail historique que l'école française est en train d'accomplir. Les savants d'Amérique remarquent à peine que les Français en traitant les sujets historiques, sont supérieurs aux Allemands ; qu'ils sont plus larges, moins sujets aux attaques d'une fastidieuse extravagance ; moins tentés de rivaliser pour prendre une position qui rend presque nécessaire la découverte d'une nouveauté, si outrée qu'elle puisse être. » — Geo. W. GILMORE.

**Rassegna Nazionale** (Florence), janvier 1903.

« La seconde édition du livre de l'abbé H. sur la *Question biblique* vient de paraître, et ce succès extraordinaire montre que nous nous étions pas trompé en conseillant la lecture à tous ceux qui s'occupent d'études bibliques. » E.-S. KINGSWAN.

**Revue d'histoire ecclésiastique** (Louvain), 15 janvier 1903, p. 136.

« L'actualité même de ce qu'on appelle « la question biblique », non moins que le talent avec lequel M. H. résume l'histoire des controverses que cette question a provoquées en France au cours du dernier siècle, donnent au livre un puissant intérêt. On n'en commencera pas la lecture sans le lire jusqu'au bout. Cette lecture est d'ailleurs instructive au plus haut point ; il s'en dégage d'utiles leçons ; nous croyons qu'à certains égards le livre fera du bien. Mais il s'en faut, en tout cas, qu'il soit très réconfortant pour le lecteur catholique. » — A. VAN HOONACKER.

**Teologische Literaturzeitung** (Leipzig), 2 août 1902, p. 443.

« Œuvre extrêmement intéressante, également remarquable par une parfaite possession du sujet, un lumineux groupement de matériaux et une exposition de forme achevée. » — P. LOBSTEIN.

**Vérité française**, 7 avril 1902.

« Ce livre est assurément l'un des plus mauvais dont la littérature ecclésiastique ait été gratifiée depuis fort longtemps. » — Abbé Ch. MAIGNEN.

## Du même auteur :

# LA QUESTION BIBLIQUE AU XXe SIÈCLE

**Cultura sociale,** 1er juin 1906.

« . Avec une évidente préoccupation de vérité scrupuleuse, l'auteur pose dans toute sa crudité la question biblique telle qu'elle ressort des études bibliques et des décisions de l'autorité dans les premières années du nouveau siècle. » — R. Murri.

**Demain,** 20 avril 1907, p. 14.

« Peut-être reprochera-t-on à l'auteur, malgré la modération de son exposition et de sa critique, d'avoir déchiré d'une main trop lourde les voiles derrière lesquels la sagesse des autorités religieuses abritait un silence jugé nécessaire sur des questions laissées encore à la controverse. Rien, en tout cas, ne sera plus troublant ni plus passionnant que la lecture de ce nouveau livre, qui ramène au premier plan de l'actualité l'examen le plus froidement impartial de l'essence des enseignements évangéliques. »

**Revue de l'Instruction publique** en Belgique, 1906, p. 181.

« Cette nouvelle période de la controverse biblique est exposée avec précision et sincérité, sans équivoque ni réticence, en laissant parler eux-mêmes les textes et les faits. Aussi, avec sa très riche documentation, son ton calme et modéré, sa phrase nerveuse et sobre, l'auteur a-t-il écrit un des chapitres les plus passionnants de l'histoire des idées contemporaines. »

**Semaine religieuse** du diocèse de Cambrai, 2 juin 1906.

« Le 14 mai, S. E. le cardinal vicaire de Rome a pris une mesure dont il y a peu d'exemples, si toutefois il en est. Il a défendu, sous peine de péché mortel, de vendre ou de lire un livre qui n'était point encore livré au public [*La Question biblique au XXe siècle*]... Avant que cette défense ne fût connue en France, et usant, d'ailleurs, des autorisations qui m'ont été données à raison de mes fonctions, je m'étais procuré et j'avais lu ce livre. Il en est peu dont on puisse dire avec plus de vérité : « C'est un pur produit de l'enfer. » — Mgr Delassus.

**Du même auteur :**

# LA CONTROVERSE DE L'APOSTOLICITÉ

**Analecta Bollandiana**, tome XIX, p. 354.

« Il est difficile de résumer avec plus de verve, plus de bon sens, plus de compétence, la controverse dont il s'agit. Ce récit à la fois amusant et navrant, devrait ouvrir les yeux à tout homme impartial. »

**Bibliothèque de l'Ecole des Chartes**, août 1903, p. 342.

« On ne saurait trop louer M. Houtin de l'impartialité et de la modération dont il a fait preuve. » — Ch. DE LASTEYRIE.

**Revue chrétienne**, août 1903.

« De tels ouvrages sont au grand honneur du clergé français, car ils se rattachent étroitement à l'évolution des méthodes historiques. Dans la paix et la tranquillité, M. l'abbé Houtin peut laisser passer les orages diocésains. L'heure n'est pas lointaine où tous les livres consacrés à démontrer l'origine apostolique de certaines Eglises de France resteront, ceux-là, comme les monuments les plus authentiques de la crédulité la plus enfantine et devront cependant à son ouvrage de ne pas disparaître entièrement dans la nuit du passé. »

**Revue des Questions historiques**, 1er juillet 1903, p. 294.

« Si M. Houtin a trop bruyamment et parfois trop brutalement enfoncé une porte ouverte, au moins sera-t-il désormais impossible de la refermer derrière lui. » — Paul ALLARD.

**Revue d'Histoire ecclésiastique**, 15 octobre 1901, p. 849.

« M. Houtin a su mettre en lumière les méthodes si différentes des deux écoles et les principes qui les guident, montrer la faiblesse des arguments de l'école légendaire, et faire bonne justice de certains procédés plus polémistes que scientifiques. Enfin, disons-le à sa louange, s'il relève ces défauts souvent avec verve et bonne humeur, il a su garder toujours une grande courtoisie envers les personnes. » — Alfred PONCELET, S. J.

**Studi Religiosi**, octobre 1903, p. 450.

« C'est un grand service rendu à la science et à la religion que l'exposition si courtoise de la psychologie de cette controverse. »

**Université catholique**, septembre 1903, p. 120.

« L'ouvrage en est déjà à sa 3e édition et nul doute qu'il ne reçoive un accueil de plus en plus favorable. » — Abbé J.-B. MARTIN.

Du même auteur :

# LES ORIGINES DE L'ÉGLISE D'ANGERS

**Analecta Bollandiana,** n° du 30 juin 1902, p. 212.

« ... Non seulement M. l'abbé H. retrace parfaitement l'histoire de la légende [de S. René] dès ses origines et à travers ses développements successifs, mais il raconte aussi les alternatives de succès et de faveur par lesquelles elle a passé et dans le culte liturgique et dans le monde lettré. Nous n'avons pas à nous ingérer dans la jurisprudence liturgique. Quant à la valeur historique de la légende, il y a bel âge qu'on avait établi ce qu'il fallait en penser. Nulle part cependant avant le travail de M. l'abbé H. on n'avait employé à l'examiner une telle richesse et une telle exactitude dans l'information et une plus grande fermeté de critique, jointe à une incontestable largeur de vues ».

**Bibliothèque de l'Ecole des Chartes**, n° de mai-août 1902, p. 395.

« C'est l'application locale aux traditions angevines des principes du doute le plus minutieux. En même temps que les légendes merveilleuses, M. H. proscrit sévèrement les banalités édifiantes des hagiographes et des hypotheses des apologistes modernes. Sa critique est un tamis très fin qui ne laisse point passer les erreurs les plus légères, mais qui peuvent tenir parfois avec elles certaines parcelles de vérité ». — A. R.

**Revue critique d'Histoire,** n° du 24 mars 1902, p. 237.

« La brochure de M. H. est excellente et on y retrouvera l'érudition, la netteté, la rigueur et le bon sens dont il a déjà fait preuve en racontant la controverse sur l'apostolicité des Eglises gallicanes ». — P. LEJAY.

**Revue des Questions historiques,** avril 1902, p. 634.

« L'appendice étudie la légende de saint René, prétendu évêque d'Angers, dont il démontre la non-existence... » — E.-G. LEDOS.

**Revue historique,** septembre-octobre 1902, p. 112-113.

« Etude bien conduite et concluante, pour tout lecteur non prévenu, des légendes singulières dont les hagiographes ont embroussaillé l'ancienne histoire de l'Eglise angevine...

« C'est un spectacle singulièrement réconfortant de voir des prêtres qu'on ne saurait soupçonner d'hostilité à la religion, reprendre la tâche jadis assumée par d'excellents catholiques. L'ouvrage, écrit avec entrain et d'un ton fort convenable, est un des meilleurs parus sur ces questions depuis quelques années ». A. MOLINIER.

**Du même auteur :**

# UN DERNIER GALLICAN

**Bulletin critique**, 15 novembre 1904, p. 626.

« Comme tous les ouvrages précédents de l'abbé Houtin, celui-ci se recommande par une documentation abondante, une grande sûreté d'informations, et aussi une certaine saveur d'hétérodoxie qui vise toutefois moins les doctrines, sans doute, que les hommes. Je m'explique. Dans ses ouvrages, l'abbé Houtin met en scène des personnages ridicules et d'autres qui ne le sont pas ; or, il arrive que ces derniers sont précisément les moins orthodoxes, et dès lors, semble-t-il, les plus sympathiques à l'auteur ». — Alfred ROUSSEL.

**Le Canada**, 27 mars 1905.

« Autour du chanoine Bernier, M. Houtin fait revivre une multitude de figures historiques de premier plan : le comte de Falloux, le vénérable P. Gautier, de la Société de Jésus, le célèbre bénédictin dom Guéranger, etc. En fait, le volume pourrait s'intituler aussi : *Scènes historiques de la vie ecclésiastique au XIX<sup>e</sup> siècle*. M. Houtin est un historien, mais c'est en même temps un écrivain de premier ordre, un esprit délicat et un ironiste merveilleux. Rien d'étonnant si *Un dernier Gallican* constitue un véritable régal ». — B.-C. MORAS.

**Revue d'Histoire moderne**, 19 octobre 1904, pp. 52-53.

« Cette étude de M. l'abbé Houtin, très documentée comme toutes celles qu'il a faites, sera indispensable aux historiens du mouvement ultramontain qui domine toute l'histoire de l'Eglise de France depuis le Concordat de 1801... Il faut l'ajouter aux études récentes du P. Lecanuet, du P. Laveille, du chanoine Gousset, etc. ; elle en a la valeur documentaire et de plus et surtout elle a la haute impartialité historique qui leur manque assez souvent... Le livre est donc, en même temps qu'un livre solide d'histoire religieuse, un véritable recueil de documents... Presque tous sont très importants ». — Ph. SAGNAC.

**Studi religiosi**, février 1906, p. 104.

« Quoiqu'il ne traite pas de questions qui intéressent directement la vie ecclésiastique italienne, ce volume se lit avec charme et constitue un chapitre important de l'histoire de l'Eglise de France au siècle dernier ».

Du même auteur :

# L'AMÉRICANISME

**Canoniste contemporain**, janvier 1904, pp. 58-59.

« L'Américanisme a si rapidement disparu après la parole de Rome, qu'on ne peut reprocher à l'auteur de ce livre d'en avoir dès maintenant retracé l'histoire. Et cette histoire offre des singularités bien étonnantes... Il l'a écrite avec l'esprit et la verve parfois un peu malicieuse dont ses ouvrages antérieurs ont donné plus d'un exemple ; aussi le livre se lit-il avec une curiosité et un intérêt toujours en éveil ». — A. Boudinhon.

**Commonwealth,** février 1904, pp. 62-63.

« M. Houtin s'est mis complètement en dehors du mouvement qu'il raconte. Il sent qu'il écrit le prologue historique d'un grand drame qui commence à se dérouler sur la scène de l'histoire religieuse. Ce sera l'intérêt de l'Américanisme dans un avenir prochain. C'est l'intérêt que M. H. a subtilement saisi et qu'il est adroitement parvenu à communiquer à son lecteur ». — A.-L. Lilley.

**Revue critique d'Histoire,** 7 mars 1904, p. 199.

« Un des adversaires les plus violents de l'Américanisme a fait le meilleur éloge du livre de M. Houtin, tout en dénonçant le « mauvais esprit » qui l'anime et les « conclusions détestables » auxquelles il conduit (l'esprit en est purement scientifique et il n'y a pas de conclusions du tout). Le terrible abbé Maignen reconnaît que ce livre est « bourré de documents cités sans réticence » et qu'il « met à la portée de tous... des dépôts de munitions à peu près inaccessibles ». Ce sont là, évidemment, des mérites très sérieux ». — Salomon Reinach.

**Revue d'Histoire et de Littérature religieuses,** février 1904.

« Répertoire extrêmement riche de citations et de renvois bibliographiques qui seront d'une grande utilité aux historiens futurs ». — Jules Dalbret.

**Vérité française,** 19 décembre 1903.

« L'exposé des faits et le résumé de la controverse est, à certains égards, impartial... Conçu dans un mauvais esprit, conduisant à des conclusions détestables, cet ouvrage constitue, par la multitude des documents qu'il renferme, un formidable réquisitoire contre l'Américanisme et les catholiques libéraux. Il met à la portée de tous, pour les polémiques actuelles, des armes qui n'étaient encore que dans les mains d'un petit nombre et des dépôts de munitions à peu près inaccessibles ». — Abbé Charles Maignen.

Du même auteur :

# DOM COUTURIER

*Lettre de Mgr Dénéchau, évêque de Tulle, à l'auteur :*

« Vous avez parfaitement rendu cette noble et sympathique figure, cet homme de science, de piété et d'énergie, digne disciple et successeur de l'illustre dom Guéranger. Plus ces caractères sont rares de nos jours, plus il importe de les mettre en lumière ». — 29 juillet 1899.

*Lettre de Mgr de la Passardière, évêque de Roséa, à l'auteur :*

« Ces pages sont *une véritable photographie intellectuelle, morale, mystique et artistique* du saint moine, *de cet homme d'autrefois*, comme il nous en faudrait aujourd'hui... » — 1er octobre 1899.

**Bulletin de saint Martin et de saint Benoît.** Revue mensuelle publiée par les RR. PP. Bénédictins, n° de janvier 1900, pp. 104-105.

« Un compatriote de dom Couturier, M. l'abbé Houtin a essayé de faire revivre le successeur de dom Guéranger dans une notice biographique qui sera lue avec édification et intérêt. L'auteur a connu et aimé le Père Abbé. On sent, à le lire, l'affection filiale et le respect profond qu'il lui conserve.

« Ceux qui ont eu le bonheur d'être des enfants de dom Couturier lui seront gré du témoignage qu'il rend à sa mémoire... Une grande sincérité règne dans son travail ; il laisse de côté ses idées et ses sentiments propres pour laisser agir, parler et vivre le Père Abbé, tel qu'il était ; quelques-uns lui reprocheront même d'avoir poussé trop loin cette qualité ». — Dom J.-M. Besse, M. B.

**Revue des Facultés Catholiques de l'Ouest**, octobre 1899, p. 145.

« M. Houtin est d'une saine école en histoire ; il expose nettement et, très discret dans ses jugements, laisse au lecteur le soin de tirer de sa narration loyale et consciencieuse une opinion équitable. Cette tâche devient un peu laborieuse, au milieu d'allusions transparentes seulement pour les initiés et de critiques aux doigts d'acier coquettement gantés de velours ». — Abbé J.-M. Delahaye.

**Revue d'Histoire et de Littérature religieuses**, n° de janvier-février 1901.

« Ceux qui voudront philosopher sur les passions et sur les petites querelles qui ont divisé les catholiques depuis quarante ans, devront à M. H. des renseignements de bonne source ». — Abbé J.-M. Hemmer.

Valence. — Imprimerie DUCROS et LOMBARD, rue Pasteur.


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 07 06 13 008 3